B. 36

C. f. 11.

ANTIQUITÉS NATIONALES,

OU

RECUEIL DE MONUMENS,

Pour servir à l'Histoire générale et particulière de l'Empire François, tels que Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Fresques, etc.; tirés des Abbaïes, Monastères, Châteaux et autres lieux devenus Domaines Nationaux.

PAR AUBIN-LOUIS MILLIN.

Présenté à L'ASSEMBLÉE NATIONALE, et accueilli favorablement par ELLE,
Le 9 Décembre 1790.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

Chez M. DROUHIN, Editeur et Propriétaire dudit Ouvrage, rue Christine, nº. 2.

L'an IV de la Liberté.

1792.

Errata pour l'article XXXVII.

Le compositeur ayant sauté du *folio* 6 de cet article au *folio* 9, on prévient le lecteur que la *Planche III* indiquée page 7, doit être placée en regard de la page 9; et que la lacune de ces *folio* 7 et 8 n'apporte aucun changement ni omission dans le discours.

Duchemin. del. *Le Carpentier Sculp.*

ANTIQUITÉS NATIONALES.

XXXVII.

CHAPELLE DE SAINT-YVES.

Département et District de Paris, Section de Sainte-Geneviève.

CETTE chapelle étoit dans la rue Saint-Jacques, au coin de celle des Noyers (1).

Saint-Yves naquit en 1253, le 17 octobre, auprès de Tréguier, dans le château de Quermartin; on y montroit encore en 1590 le lit où il couchoit et où il mourut. Son père étoit chevalier; il se nommoit *Ahelori*, et voilà pourquoi on trouve dans les actes *Yvo Ahelori de Quermartin*; sa mère s'appeloit en bas-breton *Aazo de Quenquis*, ce qui en françois signifie *Duplessis*.

Yves étudia à Paris sous un célèbre professeur en droit, Jean de Tréguier; il logeoit rue du Fouare, où étoient les grandes écoles, et il devint professeur lui-même; il alla à 24 ans prendre ses licences à Orléans; il étudia les instituts sous Petrus de Capella, et les décrétales sous Petrus de Blavia.

Il avoit trente ans passés, quand il embrassa la profession de juge; il se distingua sur-tout dans les officialités; il cher-

(1) Lors de la fondation de Saint Yves, la rue des Noyers s'appela *la rue S.-Yves*; mais ce ne fut pas pour long-temps: car en 1401, elle avoit déjà repris son premier nom.

choit principalement à concilier les plaideurs, et quand il ne pouvoit pas y parvenir, il leur disoit la messe pour les arranger (2).

Mais Yves ne se contentoit pas de faire l'office de juge et d'arbitre, il plaidoit pour les pauvres, et se faisoit honneur d'être leur avocat: quand son audience étoit finie, il alloit les défendre dans les autres tribunaux; souvent même il poursuivoit, comme avocat, l'appel des sentences qu'il avoit rendues comme juge.

Voici comment il défendit une malheureuse aubergiste, escroquée par deux filoux; c'étoit dans la ville de Tours. Ces malheureux lui avoient remis une valise qu'ils disoient contenir douze cents écus en or et des papiers importans; ils convinrent qu'elle ne les remettroit à l'un qu'en présence de l'autre. L'hôtesse, sans vérifier ce qui étoit dans la valise, s'en charge sur son billet; un des deux marchands revient seul, et elle lui remet la valise, sans se rappeller la convention, et sans difficulté, parce qu'elle avoit été témoin de l'amitié de ces deux compagnons; mais l'autre reparoît quelques jours après, et redemande la valise. Yves arrive la veille du jugement, et entreprend la défense de l'hôtesse. L'avocat du filou redemande la valise: nous l'avons, reprend S.-Yves, mais nous ne devons la rendre, d'après le traité, que quand les deux compagnons seront réunis, et c'est ce que nous attendons pour le faire. Le tribunal ordonne au demandeur de faire venir son compagnon; le filou déconcerté balbutia, fut arrêté, interrogé, convaincu de différens crimes, et pendu (3).

Du temps de S.-Yves, il n'y avoit pas de procureurs; mais s'il ne l'étoit pas de nom, il en remplissoit les fonctions, comme celles d'avocat.

Yves joignoit à ces actions dignes d'éloges des actes de mortification ridicules. Il portoit toujours un cilice d'étoupes, et sa pieuse négligence à en changer, dit un de ses bio-

(2) Sa vie par de l'Œuvre, *Joannes Operarius*, p 34.

(3) Cette histoire se trouve dans différens recueils d'anecdotes, et différemment racontée; elle ne mérite pas grande confiance.

graphes, fut cause que sa chair étoit couverte de poux. Il ne dormoit que quand il étoit accablé de fatigues ; il ne mangeoit que du pain de son ; tous les jours il disoit la messe, et on vit une fois une flamme s'élever sur le calice ; il prenoit soin des malades, ensévelissoit les morts, prêchoit, faisoit l'aumône. Tous les autres officians étoient vêtus de violet, comme les évêques ; lui seul étoit vêtu d'une mauvaise étoffe blanche, à 2 sols 6 deniers l'aune ; on montroit encore dans ces derniers temps, dans le trésor de l'église Saint-Yves, un morceau de sa robe et ses sandales.

Sa vie ecclésiastique ne fut pas moins méritante que sa vie civile, et il remplit parfaitement à Loanec et à Tresdres les devoirs de curé.

Il mourut à cinquante deux ans, et les légendaires lui attribuent un grand nombre de miracles aprés sa mort.

On ne l'invoque à Paris que dans les prières ; mais on pense en Bretagne que son intercession est bonne à tout, pour les fiévres, les blessures, les dents, les fluxions, ect. Aucun saint n'a guéri tant de paralytiques, et n'a ressuscité tant de morts ; il a même ressuscité des enfans morts dans le ventre de leur mère, ou morts-nés ; quant aux aveugles, aux possédés guéris, aux naufrages empêchés ; ces prouesses, trop communes à tous nos saints, ne méritent pas qu'on en parle ; des animaux mêmes lui durent leur guérison.

Jean III, duc de Bretagne, connoissant ces prodiges et témoin des pélérinages qu'on faisoit à son tombeau, demanda sa canonisation ; il envoya à Jean XXII une ambassade, ayant à sa tête Yves, évêque de Tréguier. Le roi de France, Philippe de Valois, beaucoup de seigneurs, l'université en corps, écrivirent au pape.

Le pontife envoya des commissaires et choisit des interprètes pour l'audition des témoins, qui déposèrent au nombre de huit cents, ayant le visage tourné vers le tombeau du saint et les mains élevées au ciel, et ce qu'il y a de singulier, dit son historien de l'Œuvre (4), c'est que ces témoins étoient

(4) P. 220.

tous des muets à qui il avoit rendu la parole, des aveugles qu'il avoit fait voir, des paralytiques guéris, même des morts ressuscités.

Après l'examen, les huit cents témoins jurèrent que leur déposition étoit véritable ; on en fit le rapport au consistoire, et la canonisation fut achevée, sous Clément VI, qui prononça lui-même le panégyrique de Saint-Yves. Sa fête fut fixée au 19 mai, et plusieurs enfans furent dès-lors baptisés sous son nom.

En 1348, sous Philippe VI de Valois, plusieurs écoliers de Paris, originaires de la Touraine et de la Bretagne, formèrent une pieuse société en l'honneur d'Yves. Ils s'adressèrent à Foulques de Chanac, évêque de Paris, qui leur en donna la permission. L'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet fut le berceau de cette société. Après y être resté quelque temps, et y avoir fait des statuts approuvés du même évêque, ils firent ériger à leurs frais une chapelle particulière.

Ils obtinrent, la même année 1348, des lettres d'indulgence de l'évêque Foulques, et de Philippe de Valois des lettres d'amortissement pour la partie de la place sur laquelle ils se proposoient de bâtir leur chapelle ; c'est l'endroit que la nef occupe aujourd'hui : *c'étoit une place ou mazure séante à Paris, oultre le petit pont en la grant rue sainct Jacques, faisant le coing de la rue des Noyers, etc.* Comme ce premier établissement n'étoit pas encore suffisant, les confrères firent une nouvelle acquisition d'une maison presque ruinée, avec un terrein nud qui en dépendoit, situé le long de la rue des Noyers ; et c'est sur ces deux portions de terrein réunies qu'ils ont fait bâtir leur chapelle.

Elle ne fut construite qu'après la mort de Philippe de Valois, arrivée en 1350 ; et ce fut le roi Jean II, son fils, qui, à la prière des maîtres proviseurs de Saint-Yves, posa la première pierre de l'édifice, le 30 mai 1352.

L'église ayant été achevée, fut bénie et consacrée au mois de septembre 1357, par Jean, évêque de Tréguier, sur la permission donnée par l'évêque de Paris, Jean de Meulan.

Les rois Charles V et Charles VI favorisèrent ce nouvel établissement, et plusieurs particuliers s'empressèrent d'y faire des fondations.

Duchemin, del

Bariaux, Sculp.

Cette chapelle qui n'a jamais formé ni un titre de bénéfice, ni une fabrique quelconque, mais un simple établissement laïcal et particulier, appartenoit en dernier lieu à une société de citoyens connus sous le nom de maîtres, gouverneurs et administrateurs de Saint-Yves : elle étoit desservie par un chapelain (5) amovible et révocable à leur volonté. Dotateurs et fondateurs de cette chapelle, eux seuls en dirigoient le régime intérieur et administroient les revenus qui y étoient attachés, et qu'ils devoient, soit à leurs devanciers, soit à leur propre zèle ou à des contributions particulières qui se levoient dans la société.

En 1650 on fut obligé de rebénir la chapelle de Saint-Yves, pour cause d'effusion de sang. La cérémonie s'en fit le 23 février 1650, par Me Hierosme, docteur en théologie et archidiacre de l'église de Soissons : depuis cette époque l'office s'y est toujours fait les dimanches et fêtes.

Le portail de Saint-Yves regarde la rue Saint-Jacques (6) : il est composé d'un grand arc ogive, accompagné de deux tourelles octogones, terminées en pointes. Le dessus de l'arc où étoit vraisemblablement une rose, a été rebâti à-la-moderne ; c'est un grand carré uni, occupé par une croisée cintrée, accompagné d'un petit fronton, soutenu par deux pilastres toscans. Cette construction moderne fait une disparate choquante avec l'architecture gothique, qu'elle accompagne. Sur les vitraux de cette croisée, on a peint un Christ.

Le pilier du milieu de la porte est occupé par Saint-Yves. Il est sur un piédestal fort enrichi, habillé en procureur, et tient d'une main un sac, et de l'autre un rouleau. Je l'ai fait graver à-part, *Planche II*, *fig.* 1.

---

(5) Les chanoines de Saint-Benoît étoient curés primitifs de Saint-Yves. Nous avons vu qu'il s'étoit élevé des contestations entre ce chapitre et les administrateurs de S.-Yves, relativement aux personnes mortes sur la paroisse Saint-Benoît, et inhumées à Saint-Yves; elles furent terminées par une transaction renouvelée en 1740. Ant. nat., tom. III, art. XXIX.

(6) On voit sur la planche le commencement de la rue des Noyers.

De chaque côté de la porte, il y a des niches, mais les figures n'y sont plus depuis long-temps.

Sur l'avant-corps, à côté des tours, sont deux autres niches, occupées par deux figures, *Planche II*, *fig.* 2 *et* 3, qui ont causé quelques discussions parmi les savans. Plusieurs ont prétendu que c'étoit Jean VI, duc de Bretagne; l'abbé Lebœuf croit que ce sont Yves Simon et sa femme.

La tradition de la confrérie de S.-Yves, est que c'est Jean, roi de France, et Jeanne de Boulogne, sa seconde femme. Ce prince, comme je l'ai dit cy-dessus, avoit posé la première pierre de la chapelle, et c'est en reconnoissance de cet honneur, que les administrateurs de Saint-Yves ont fait, dit-on, placer ces deux statues. Aucune de ces autorités ne seroit suffisante, si l'on ne trouvoit pas dans la nature même des monumens, et dans le rapprochement des dates quelque moyen d'éclairer la question.

Ces deux statues paroissent du temps de la construction, achevée en 1357. Jean VI naquit en 1389; il auroit du avoir au moins 20 ans, quand cette statue auroit été faite; ainsi elle n'auroit été placée avec celle de Jeanne, fille de Charles VI, son épouse, que plus de quarante années après la construction de la chapelle, ce qui n'est nullement vraisemblable. Ces statues ont été faites avec la chapelle, et représentent sûrement ceux qui ont eu le plus de part à sa construction.

L'opinion de Lebœuf n'est fondée que sur des conjectures; il ne doute *presque* pas qu'Yves Simon, secrétaire du roi, et *apparemment* breton, n'ait été un de ceux de cette province, qui contribua le plus aux frais de la construction de cette chapelle, et c'est, peut-être, ajoute-t-il, lui et son épouse, dont on voit les statues au frontispice (7); il n'appuie cette opinion sur rien de solide, et on ne sauroit l'admettre facilement.

La tradition de la confrérie me semble bien plus vraisemblable.

Le costume de Jean, *Planche II*, *fig.* 2, est à-peu-près

(7) Hist. du dioc. de Paris, tom. I, p. 239.

semblable

Pussemia, del. *Carpentier, Sculp.*

semblable à celui que j'ai déjà fait graver, d'après un vitrail des célestins (8). L'absence de la couronne est ce qui paroît le plus contraire à cette opinion, sans toutefois la détruire. La figure paroît avoir plus de trente ans, et c'étoit l'âge du roi Jean.

J'ai donné deux dessins de cette statue, l'un *Planche III*, *fig.* 1, semblable à celui de Montfaucon (9), d'après les porte-feuilles de Gaignières; il n'est pas plus exact que la plupart de ceux de cette collection (10): on y voit une couronne, que la statue dessinée sur le lieu, *Planche II*, *fig.* 2, ne porte pas.

La statue, placée dans l'autre niche, doit être alors Jeanne de Boulogne, fille de Guillaume II, comte de Boulogne, et de Marguerite d'Evreux. Jean II l'avoit épousée en 1349, étant encore dauphin, et elle s'intéressa sans doute aussi à l'achèvement de cette chapelle.

Le dessin, *Planche III*, *fig.* 2, la représente avec une toque ornée de petits clous d'or, et un surcot dont le milieu est arrangé; mais cette figure, gravée encore d'après Montfaucon et Gaignières, n'est point exacte; celle, *Planche II*, *fig.* 3, a été prise sur le lieu; on ne voit plus que le reste des boutons de son surcot: sa chevelure et sa toque sont assez singulières: elle a les mains jointes.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est l'extrême grosseur du ventre de Jeanne de Boulogne, relativement à sa taille. C'étoit probablement la mode alors d'avoir un gros ventre, comme aujourd'hui d'avoir le bas de la taille en forme de guêpe. Beaucoup de statues du même temps offrent la même difformité. Elle ne peut être attribuée qu'à la mode ou à l'ignorance des statuaires.

---

(8) Ant. nat., tom. I, art. III, *Planche XX.*

(9) Montfaucon, d'après Gaignières, le donne comme une statue de Jean VI, duc de Bretagne.

(10) Les dessinateurs ont donné à toutes leurs figures des attitudes, pendant qu'elles doivent avoir les mains jointes.

Aux deux côtés de l'ogive, on voit deux écussons ; celui à-gauche de Bretagne (11) d'hermine ; celui à-droite étoit probablement celui de France.

Le cintre de l'ogive est travaillé avec assez de délicatesse ; il est orné de deux rangs de saints et d'un rang de feuilles de pampre finement sculptées.

L'intérieur n'a rien de frappant ; on voit dans la nef six arcades à plein cintre, qui soutiennent le reste de l'édifice. Dans la première à-droite, est un grand Christ, et à ses pieds un *ecce homo* ; dans l'arcade vis-à-vis, il y a un calvaire ; le fond est peint et représente la croix et les instrumens de la passion. Au-devant est un autel sur lequel il y a en relief une mère de douleur, tenant Jésus-Christ sur ses genoux ; autour d'elle on voit Saint-Joseph d'Arimathie, Saint-Jean, la Magdelaine et un jeune enfant : toutes ces figures sont gothiques et barbouillées, et le tableau est aussi mauvais que le reste.

Les deux arcades du milieu sont occupées par des épitaphes dont voici les principales.

Sur les murs de l'arcade, à-côté du calvaire, on voit celles-ci :

Honorable et sage maistre ERVÉ PIRON, *en son vivant, advocat en parlement, qui trépassa le quatorzième jour d'août* M D VIII.

JEAN DE L'ISLE, *en son vivant, procureur au châtelet de Paris, et* MARGUERITE VOILARD, *sa femme, qui décédèrent, à savoir, ledit de l'Isle, le XXV juillet* M D LXXI, *et laditte Voilard, le huitième décembre* M D LXXII.

Cy-git Maître PIERRE BESNARD, *ancien chirurgien de longue*

---

(11) Cet écusson pourroit être regardé comme celui de la figure de la niche à-gauche, et fortifier l'opinion de ceux qui la prennent pour celle de Jean VI ; mais il n'est ni au-dessus ni au-dessous de cette figure, et cette chapelle ayant été bâtie aux frais des Bretons, il est tout simple qu'ils y aient mis les armes de leur province ; mais ils n'ont pu y placer la statue d'un prince qui n'étoit pas encore né.

robe, et juré en l'université de Paris, et des deux compagnies, ami des anciens gouverneurs et administrateurs de cette chapelle de S.-Yves, qui décéda le XXI avril M DC LXXI.

Cy-gît Vénérable personne Me BERTHELEMY MOREL, *en son vivant official de messieurs les archidiacres de l'église de Paris, mort le cinq août* M D LXVIII.

Il y a quelques années que l'on voyoit dans la nef la statue en pierre de Charlemagne ; elle étoit placée vers le milieu et adossée à la muraille, sous une niche pratiquée dans son épaisseur. Elle est encore à-côté du calvaire ; mais on ne perdroit pas beaucoup quand on ne la verroit pas. C'est une vilaine figure lourde et gothique. Elle appartient à une confrérie que les messagers de la nation françoise avoient eu la permission d'établir en 1479, sous l'invocation de Saint-Dominique (12).

Les deux dernières arcades sont boisées et servent de chapelle. Il y a sur l'autel de la chapelle à-droite, un tableau représentant Saint-Fiacre, et sur celui de vis-à-vis, une Vierge tenant un enfant-Jésus ; il est signé *Beauvais*. Ces deux tableaux sont très-foibles.

Le chœur est revêtu d'une boiserie ornée de pilastres doriques. L'autel est d'un assez bon goût ; il est peint en marbre, et les ornemens en sont dorés ; le tabernacle qui est dessus est de la même boiserie que le chœur, excepté les moulures et un pélican qui en termine le haut ; ils sont dorés.

La boiserie et l'autel sont dus à la générosité de M. l'abbé Chabanne de la Fosse, mort conseiller au parlement, et l'un des membres de la société de saint-Yves.

Dans le chœur à-gauche, au-dessous des vitraux, étoient deux épitaphes de cuivre que l'on a ôté lorsqu'on a boisé le chœur : ce sont celles de Jean de Kacrolay et de Laurent Christiani.

---

(12) Lebœuf, tom. I, p. 249.

Les voici toutes deux :

Vénérable homme maître JEAN *de* KACROLAY *de la diocèse de Léon en Bretaigne, masitre en théologie, doyen de Saint-Malo, et chanoine de Paris et de Nantes, a fondé au grand autel de ceste chapelle de Saint-Yves une messe perpétuelle, diacres et soubs-diacres, et trois coriaux* (chantres) *à heure de grand-messe, chacun dimanche, et aussi les fêtes de la Nativité, de l'Ascension, du S.-Sacrement de notre Seigneur, et à la feste de Saint-Jehan-Baptiste et à ce faire, sont obligés tous les biens de ceste chapelle, et a, ledit maistre Jehan, fait faire la fenestre, et voiriere au-dessus, et a donné céans une paire de vêtemens pour prestres, diacres et soubs-diacres, et deux coriaux, et fait plusieurs autres biens à cette chapelle, où gist son corps. Item, ledit maistre Jehan fonda en l'église Notre-Dame de Paris le service double à la feste de Saint-Yves, perpétuellement à l'avenir à l'honneur de Monsieur Saint-Yves; item les exécuteurs ont fondé céans deux messes chaque semaine au lundi et vendredi; un annuaire solennel au XXIIII et au XXV de may perpétuellement, desquels célébrer sont tenus les religieux des mathurins de Paris.*

Voici l'autre ;

Cy-gît vénérable et discrète personne maître LAURENT CHRISTIANI, *prêtre, natif d'Evreux, en son vivant théologien en décret, doyen de l'église de Saint-Clément de Compiègne, official du palais, curé du Bourget, au diocèse de Paris, et de Sainct-Denis de Boys-Bellaut, au diocèse de Meaux, qui a fondé, en la chapelle de céans, une messe basse de requiem, perpetuelle, qui se dit au vendredy, à sept heures, tinctées par douze tons, par une seule cloche, et puis par les deux ensemble; et de rechef par douze tons à une seule cloche, moyennant le prix de six vingts livres tournois, baillées aux maistres et gouverneurs de céans. En outre a fondé un grand obit perpétuellement, que ceux de la grande confrérie des bourgeois seront tenus de venir dire tous les ans, à leurs dépens, en icelle chapelle, la vigille Saint-Laurent, auquel obit le vicaire de céans doit avoir seize deniers parisis à payer par iceux de la grande confrérie, comme les autres assistans, moyennant le prix de soixante et dix écus soleil,*

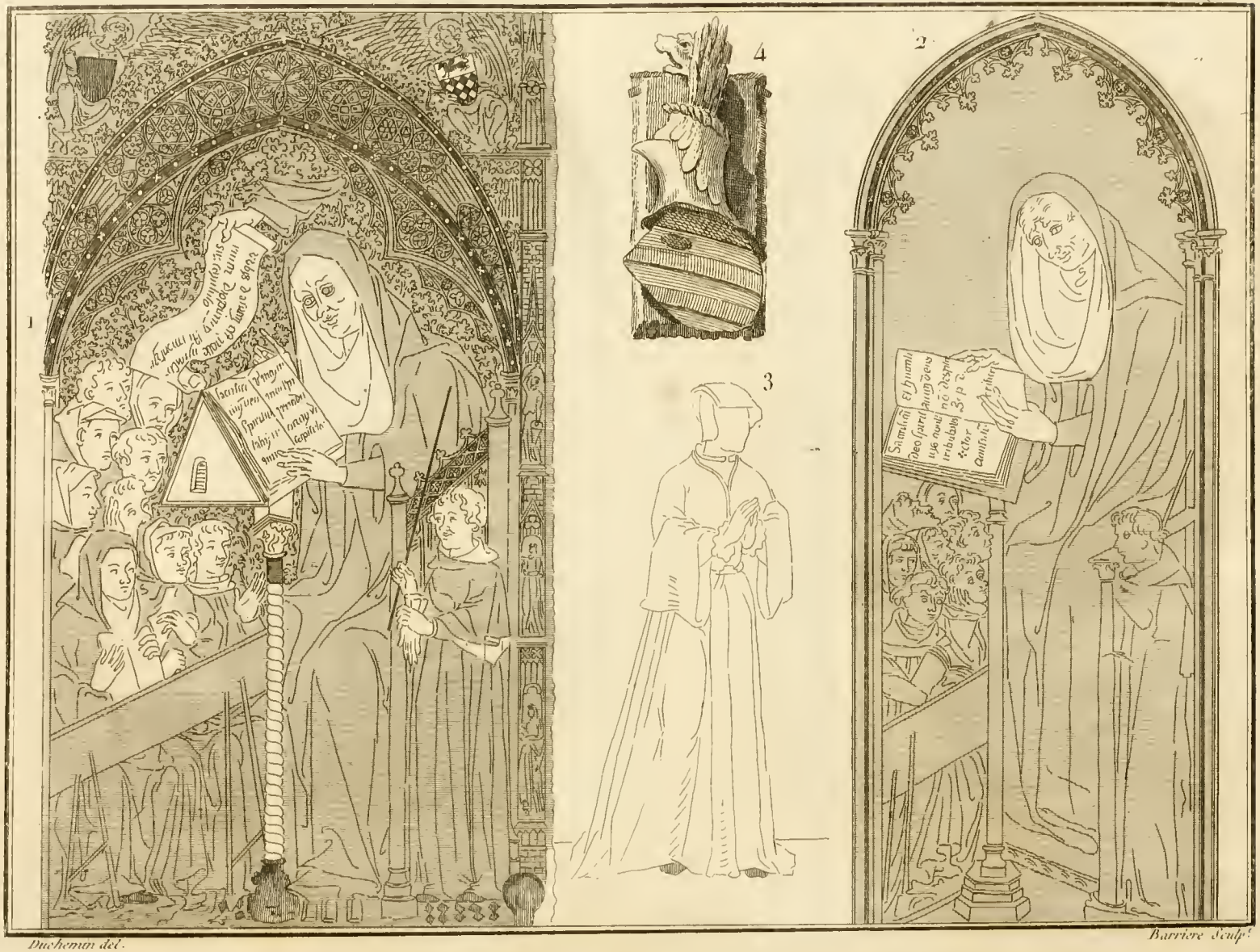

Duchemin del.

Barriere Sculp.

baillés par les exécuteurs dudit deffunt à iceux de laditte grande confrérie, qui trépassa le huitième jour de may M D IX. *Priez Dieu pour l'ame de lui.*

Les tombes plates du chœur sont très-curieuses par les mosaïques incrustées dessus ; mais la plupart sont depuis long-temps dégradées et cassées. J'ai fait graver, *Planche IV*, celles qui sont le mieux conservées. La première, *fig.* 1, représente un docteur assis dans un fauteuil ; il lit à plusieurs hommes et femmes, qui semblent l'écouter avec attention, ces mots latins : *Veritatem med . . .* (ceci est cassé) *guttur meum ; et labia mea detestabuntur impium. Proverbiorum VIII° capitulo.* Ce passage est dans un livre, posé devant lui, sur un pupître ; à sa droite est un jeune homme, qui tient une baguette et des gants, et sur sa tête est une autre main, qui sort d'un nuage, et qui tient un rouleau, sur lequel est écrit : *Vobis datum est nosse mysterium regni dei, cæteris autem in parabolis VIII° capitulo.*

Ce Docteur est vêtu d'une grande robe ; il a un voile sur la tête, et un autre voile, qui lui prend du menton, et lui couvre le col ; les personnages qui l'écoutent sont beaucoup plus petits, et sont habillés selon le costume du temps ; le fauteuil sur lequel il est assis, est sculpté et travaillé très-délicatement ; les têtes et les mains des figures, la colonne du pupître, le livre, le rouleau et la baguette du petit clerc sont de marbre blanc, et le reste est de pierre et gravé. Cette mosaïque est enfermée dans une niche, très-finement ouvragée et enrichie de rosaces, fleurons, lierres et autres ornemens gothiques. Quant au nom du personnage, je l'ignore ; il n'y a rien d'écrit autour de cette tombe ; je présume seulement que ce pourroit être HENRI KARESQUIER, d'après les titres de la chapelle, qui indiquent sa sépulture, à-peu-près à cette place. Il y a aussi des armes aux quatre coins de cette tombe ; elles sont losangées de marbre noir et blanc, avec le chef blanc, chargé d'un lion passant noir.

A côté de cette tombe on en voit une semblable. Le docteur y lit ce passage du pseaume *miserere : Sacrificium Deo spiritus contribulatus, cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* Autour de cette tombe, il y a une épitaphe, mais si

usée, que l'on ne peut y déchiffrer que ces mots... *Vir magister* HERVEUS.... Les titres m'ont appris que c'étoit HERVÉ COSSION. Cette tombe est dessinée *Planche IV, fig.* 2.

A-côté de celle-ci et sur la même ligne, on voit encore les vestiges d'une tombe aussi en mosaïque, comme les deux précédentes. Il est impossible de lire ce qui étoit écrit autour. Les titres indiquent que c'est la tombe de Tanneguy-Papé du Chastel, parent du fameux Tanneguy du Chastel, celui qui assassina le duc de Bourgogne sur le pont de Montreau.

Plus loin, près la place des chantres, à-droite du pupître, on voyoit une tombe sur laquelle étoit gravée l'effigie d'un homme vêtu d'une robe ayant un chaperon sur l'épaule : à-côté de lui étoient ses armes chargées d'une fasce et de trois têtes de coqs d'or. Autour de cette tombe on lisoit : *Ci-gist noble et vénérable personne M.* DE KERGUISIAUX, *natif du diocèse de Léon en Bretaigne, en son vivant maistre ès arts et licentié ès loix, l'un des quatre maêstres de l'église de céans, procureur-général de M. le comte de Taillebourg, qui trépassa le* XIIIe *jour de février l'an* 1404. Planche III, fig. 3.

Sous la place des chantres, il y avoit une autre tombe en mosaïque dans le genre de celles que j'ai décrites ; mais elle étoit très-endommagée, et une partie du marbre avoit été remplacée. Autour il y avoit une épitaphe dont une partie étoit aussi effacée ; on y lisoit :

Hic jacet venerabilis ac circumspectus vir dominus MAURICIUS DE KOERGOURANT, *presbyter in diocesi Mans. Magister in artibus, ac doctor regens parisiis in facultate decreti dum vivebat, ac advocatus curii parisiis, quondam curatus ecclesiæ parochialis de Folleville Trecorensi diœcesi* (13), *ac canonicus ecclesiæ de loco... Dictæ miraculorum divorum qui obiit bona ætate anno domini* M CCCC XVII.

Quoique les tombes qui sont dans la nef ne soient pas en mosaïques, elles ne sont pas moins curieuses. M. de Gagnières les a fait dessiner en grande partie (14).

---

(13) Diocèse de Tréguier.

(14) On peut voir ces dessins dans son porte-feuille.

Duchesnau, del. *L. Carpentier, Sculp.*

On voyoit près du chœur une tombe sur laquelle étoit gravé un homme vêtu d'une robe, et on lisoit autour :

Cy-gist PIERRE DE KOERAMBARS, *escuyer, né de l'évêché de Léon en Bretaigne, jadis huissier d'armes du roi, notre sire, qui trépassa l'an de grace mil . . . c. . . .* (le reste est cassé.)

Sur une pierre où étoit gravée l'effigie d'un prêtre avec ses ornemens sacerdotaux, et des armes écartelées au premier et quatre d'un croissant, et au deux et trois d'une macle traversée par un sautoir, on lisoit :

Cy-gist noble homme et sage maistre GUILLAUME JOURDEN, *en son vivant docteur en arts et en théologie, aulmonier de la royne, principal du collége de Presle* (ceci manque), *natif du diocèse dudit Tréguier, qui trépassa le* XVIe *jour de septembre* M D XXL. *Priez Dieu pour lui.*

Près de la chapelle de la Vierge est une autre tombe avec l'effigie d'un prêtre. On lit autour :

Cy-gist vénérable et discrette personne ARNOULT MONNARE, *en son vivant prêtre-chanoine de Soissons, avocat ès cours établies à Paris, qui trépassa le deuxième jour du mois de novembre* M D LX. *Priez Dieu pour lui.*

Plus loin on voit sur une pierre l'effigie d'un docteur : autour on lit :

Cy-gist vénérable et discrette personne maistre PIERRE OGIER, *en son vivant prêtre natif de Lassay, au diocèse du Mans, et procureur ès cours ecclésiastiques de Paris, qui décéda le lundi* XIIIe *jour de février* M D LXXVII. *Priez Dieu pour son ame.*

La même épitaphe est aussi contre le mur avec les détails d'une fondation.

Plus loin, sur une pierre sur laquelle étoit gravé un homme vêtu d'une robe de notaire, *Planche V, fig.* 1, avec le chaperon sur l'épaule, on lisoit :

Cy-gist honorable homme CLAUDE ARNOULT, *en son vivant notaire et greffier de la conservation des priviléges apostoliques de l'université de Paris, lequel trépassa le vendredi* XIXe *jour de septembre* M D L. *Priez Dieu pour lui. Pater noster, ave Maria.*

A-côté on voit une pierre sur laquelle sont gravés un homme et une femme; entr'eux il y a un blason très-effacé, chargé d'une fasce, accompagnée en chef d'une hermine, au milieu de deux feuilles de chêne, et en pointe d'une autre feuille; l'homme est vêtu d'une longue robe de docteur, recouverte d'un chaperon d'hermine; la femme est habillée suivant la coutume du temps, *Planche II*, *fig.* 4, Autour de cette tombe, on lit:

Cy-dessous gît JEANNE, *en son vivant femme de feu Yvon Dure, et mère de Me Robert Dure, alias* FORTUNAT, *et principal du collége de Plessis, fondé à Paris, natif de Tincteniac, au diocèse de Saint-Malo en Bretaigne, laquelle trépassa le* 11 *fevrier, l'an* M D XIV.

Ledit ROBERT DURE, *alias* FORTUNAT, *lequel trépassa le XXVIIe jour de mars* M D XXVII. *Priez dieu pour eux* (15).

Robert Dure est figuré, *Planche V*, *fig.* 2; il a une robe avec un chaperon d'hermine.

A-côté de la tombe de Robert Dure, il y a une autre tombe plate, sur laquelle est gravé un homme, armé de toutes piéces; il est placé entre deux colonnes, qui soutiennent un fronton sur sa tête, *Planche II*, *fig.* 5, et à-côté de lui sont ses gantelets et son casque. Le lion de son écusson est gravé sur sa cotte-d'armes.

Cette pierre est encadrée par une bande de marbre noir, sur laquelle on a gravé des armes, qui sont écartelées

(15) La plupart de ces inscriptions sont presqu'effacées, et n'ont pu être rétablies qu'avec le secours des manuscrits que M. Cellot a bien voulu communiquer.

au

au premier et quatre chargé d'un lion, et au deux et trois d'une fasce (*les émaux ne sont point exprimés*); enfin l'épitaphe que voici :

Cy-gît noble et puissant maistre YVES DE QUŒTREDES, *en son vivant seigneur de Quœtredes et de Penaut, natif du diocèse de Treguier en Bretaigne, qui trépassa* . . . . . Le reste manque, la bande de marbre ayant été levée et perdue ; au-reste l'armure de cette figure, et l'architecture qui l'entoure font présumer que cette tombe est du commencement du seizième siècle.

Auprès, sur la même ligne, on voit l'effigie d'un prêtre. Aux quatre coins de sa tombe, il y a des armes écartelées au premier et au quatre d'un tour, au deux et au trois d'un lion. Autour on lit cette épitaphe :

Cy-gît noble et discrète personne, feu messire et maistre GUILLAUME DE TMAURENTIN, *natif de l'évêché de Cornouaille, en Bretaigne, en son vivant conseitler du roi en son parlement de Bretaigne, chanoine en l'église cathédrale de Cornouaille, recteur de Pleorbam, et trépassa le XV may* M D XXIX.

Plus loin, autour d'une tombe, sur laquelle est gravée l'effigie d'un prêtre en habits sacerdotaux, on lit :

Hic jacet venerabilis Henricus TALEC, *presbyter in artibus, magister et in decretis baccalaureus, qui migravit ab hoc seculo anno a nativitate dominica* M D XII, *XIII aprilis. Pr; Nr;* (16).

Sur une pierre semblable on lit :

Cy-gît Me JEAN CORRÉ, *prêtre, né du pays de Bretaigne, du diocèse de Saint-Pol-de-Leon, Chapelain de Sainct-Yves, lequel trépassa l'an* M CCCC LII, *le XXIe jour du mois de mars. Dieu ait l'ame de lui.*

---

(16) *Pater noster.* Ceci est un exemple que cette abbréviation doit être lue de même sur la tombe de Humbert.

Autour d'une tombe, sur laquelle on ne distingue plus que les lettres, on lit :

Hic jacet magnæ circumpectionis et præclaræ scientiæ, vir magister JOANNES DE VILLA, *nomine de Villa Guergampensi, oriundus Trecorensis diæcesis, decretorum doctor, archidiaconus pœnitenciarius ecclesiæ Trecorensis*, (17) *et ecclesiarum Laudunensis* (18) *et Sancti Meloni Pontisaræ canonicus* (19), *qui obiit Parisiis, anno domini* MCCCCLXX, *die XXVII mensis septembris.*

Près de la porte, sur une grande pierre, est gravée, *Pl. III, fig.* 4, l'effigie d'un homme vêtu d'une grande robe, fendue pour laisser passer les bras; il a sur la tête un chaperon roulé et une aumônière à sa ceinture. Autour de cette figure étoit une épitaphe, en partie effacée. On y lit :

Cy-gît vénérable et sage maistre ROBERT JEHAN, *natif de Bretaigne, de l'évêché de Sainct-Brieuc, en son vivant advocat en la cour de parlement, conseiller et maistre des requestes de l'ottel du duc de Bretaigne et . . . qui trépassa le septième jour de juillet* MCCCC LIV. *Dieu ait l'ame de lui.*

J'ai encore fait graver, d'après les porte-feuilles de Gaignières, quelques tombes qui existoient de son temps, et dont on ne retrouve plus aujourd'hui ni les figures, ni les épitaphes.

GUILLAUME JOURDEN (20), *du diocèse de Treguier, docteur en théologie, aumônier de la reine, principal du collége de Treguier à Paris, et chanoine de Saint-Sauveur à Blois, mort le* 15 *septembre* 1521. Planche II, fig. 6.

---

(17) Tréguier.

(18) Laon.

(19) Chanoine de Saint-Melon à Pontoise.

(20) Gaignières, porte-feuille VIII, n°. 59.

ALAIN FORESTIER (21), *licencié en droit, du diocèse de Léon, curé de Ploermel, mort le . . .* 1399. Planche III, fig. 5.

Il a les cheveux courts, et par-dessus sa tunique à manches une longue robe à manches larges, avec un capuchon doublé de vair.

La tombe suivante nous offre le costume d'un artisan et de son épouse ; cet artisan est JACQUET DYCHE (22), couvreur de maisons, bourgeois de Paris, mort en 1400 ; il a des souliers attachés avec une courroie passée dans un anneau de cuir, une tunique courte, ample, à grandes manches, et un capuchon attaché avec une ceinture de cuir, ornée de têtes de clous. *Planche V fig.* 3.

Son épouse JEANNETTE (23), marchande à Paris, est prise sur la même tombe ; j'ignore la date de sa mort, mais elle doit être à-peu-près du même temps ; elle a une longue robe à manches étroites et à taille serrée, et une coiffure de toile fine, singuliérement arangée, *Planche V, fig.* 4.

EVELIUS RADULPHI (24), prêtre du diocèse de Léon, chanoine de Saint-Cloud, mort le 20 avril 1400. *Planche V, fig. I.*

Son costume est absolument semblable à celui d'Alain Forestier.

La tombe d'OLIVIER KAERREGUES (25) de Cornouaille, chanoine de Saint-Père-de-Gerberoy, en Beauvoisis, mort le 21 avril 1411, est curieuse par le costume. Il a une robe comme le précédent, sans capuchon ; mais il a la tête couverte d'une coiffure doublée d'hermine, très-singulière. *Planche V, fig.*, 6.

La tombe suivante offre un costume très-curieux ; c'est celui d'une noble bretonne, JEANNE DE BUDES (26),

(21) Gaignières, porte-feuille V, n.° 70.
(22) *Idem*, porte-feuille V, n°. 94.
(23) *Idem*, n°. 95.
(24) *Idem*, n°. 71.
(25) *Idem*, n°. 72.
(26) *Idem*, porte-feuille VII, n°. 85.

épouse de Jean, seigneur de Launay, écuyer, morte le 4 juillet 1498.

Sa robe à longs plis, à taille marquée, est retenue par une ceinture et drappée avec prétention, ainsi que le voile qui lui sert de coiffure. *Planche III*, *fig.* 6.

Il y a encore dans cette chapelle plusieurs autres tombes, telles que celles d'Yves Simon, sécretaire du roi; Maurice Trigeudy ou Triseguedy, chevalier; Yves Asperi, avocat, et Jean Aspery, docteur en théologie, inhumés dans la nef près de l'entrée du chœur; Jean Courault, curé de Macy, inhumé à la droite du lutrin; Jean Corbie, de la même famille que le chancelier, un premier-président de ce nom, et sa femme Marie Heranger, Jacques Ligier, seigneur de Gaville; Florence Vaillant, et Jean Guichon; mais ces tombes sont détruites.

Il n'y a pas long-temps qu'on voyoit encore une multitude de vieux sacs de palais, suspendus aux voûtes de l'église : comme ils présentoient un aspect désagréable, les administrateurs de Saint-Yves ont fait disparoître ces monumens poudreux de la simplicité de nos pères, et de leur haine pour les gens de robe. Un plaideur, dont le procès étoit terminé, suspendoit son sac à la voûte, comme un boiteux redressé suspend sa béquille dans la chapelle d'une madône.

On sait que les gens de pratique, et singuliérement les avocats avoient pris pour patron Saint-Yves, *sans imiter son désintéressement*, pour nous servir des expressions de Mézeray; ce seroit une erreur de croire que cet établissement particulier eût rien de commun avec ce qu'on appeloit anciennement *la communauté des procureurs et avocats*. La chapelle S.-Yves a toujours été indépendante de cette compagnie. Je fais cette remarque, parce que plusieurs personnes croient qu'elle appartenoit aux procureurs et aux avocats.

Cette chapelle avoit un sceau particulier; Saint-Yves y est représenté sur un fond sablé de fleurs-de-lys; il a une longue robe de procureur (27), boutonnée par-devant, et

(27) La profession de procureur, du temps des Romains, ne jouissoit pas d'une grande

fourée d'hermine ; il tient un sac de procès, suspendu au bras gauche, un livre dans la main droite, et une piéce d'écriture dans la gauche. Sa tête est coiffée d'un bonnet-caré, et entourée d'une auréole (28). On lit autour de ce sceau, qui ne peut guère être que du dix-septième siècle, *sigillum ecclesiæ regiæ Santi Yvonis Parisiis* (29).

---

considération ; elle est appelée dans le droit romain, sous les empereurs, *infamis servilitas*, *servilis obsecundatio* : on distinguoit deux sortes de procureurs ; ceux qui se chargeoient de la suite d'une affaire pour obliger quelqu'un ; ceux qui rendoient le même office par intérêt et pour de l'argent. Ces derniers étoient ordinairement des esclaves. Quand les formalités se multiplièrent au barreau de Rome, il falut des hommes qui en fissent une étude particulière, et on les nommoit *cognitores juris* ; c'est-là l'origine de la fonction de procureur. Dès les premiers temps de la monarchie françoise, les seigneurs érigés en souverains soumirent leurs vassaux à leurs loix arbitraires ; mais ayant été soumis ensuite eux-mêmes à l'autorité royale, on rédigea pour chaque païs un corps de loix ; c'est le droit coutumier. D'abord les procès se terminèrent facilement ; ensuite la mauvaise foi donna de fausses interprétations aux loix : les formalités devinrent embarrassantes, et la fonction de procureur fut instituée : elle étoit d'abord réunie à celle d'avocat, et en fut ensuite séparée. *Groustel*, *Essai sur la profession de procureur*.

(28) Il n'y a point de vertu si pure, qui ne soit exposée à la calomnie ; celle de Yves de Kermarti n'a pas été plus menagée qu'une autre, parce qu'on croit qu'il a été procureur : on l'a confondu avec les autres hommes de cette profession, et on a été jusqu'à dire qu'après sa mort S. Pierre lui auroit refusé l'entrée du paradis, s'il n'avoit pas trouvé le moyen d'y entrer dans la foule ; que cependant il ne put si bien faire qu'on ne le reconnût ; qu'alors S.-Pierre le prit de sortir, qu'il résista et s'obstina à dire qu'il y resteroit jusqu'à ce qu'on lui eût fait signifier par huissier d'en sortir. S.-Pierre ne voyant point de moyen de se débarrasser de ce chicaneur, chercha par-tout un huissier ; mais comme jamais il n'en est entré dans le paradis, il ne s'en trouva pas un seul, et Yves demeura ainsi au nombre des saints.

(29) La réputation de Saint-Yves n'est pas bornée au territoire françois. Lorsque Frédéric III fonda l'académie de Wittemberg, il fut institué que le collége des jurisconsultes célébreroit la fête de Saint-Yves avec solemnité, le 3 de mai, et que le recteur et les professeurs seroient invités par un programme à entendre une messe dite sur un autel consacré à Saint-Yves. Cette coutume se conserva jusqu'au temps de Luther, qui réprouvoit le culte des saints et l'abolit. La même institution se retrouve parmi les statuts de l'académie de Bâle, et les jurisconsultes de l'académie de Fribourg avoient pour sceau

Le desservant de cette chapelle étoit commis par les administrateurs, sous le simple titre de vicaire, et non de prieur, comme le lui attribue mal-à-propos Germain Brice.

On conserve dans cette chapelle les reliques du saint, qui sont exposées le jour de sa fête ; elles sont attestées par les bulles de canonisation et de translation données par Clément VI, en 1347, et gardées dans les archives de la chapelle (30).

Au commencement du seizième siècle, l'université tenoit ses assemblées dans l'église de Saint-Yves : ce fut dans une de ces assemblées le 10 janvier 1506, que fut consommée la transaction entre les médecins et les barbiers (31).

La rue des Noyers, au coin de laquelle est bâtie Saint-Yves, a pris son nom des noyers qui la couvroient, quand on a commencé à y bâtir. Elle l'a gardée jusqu'en 1348 que la chapelle fut fondée ; car le peuple l'appela *la rue S.-Yves* ; ce qui n'a pas duré long-temps, puisqu'en 1401 elle avoit repris son nom.

Dans le treizième siècle, il y avoit deux grandes maisons contiguës du côté de Saint-Yves, occupées par deux écoliers, et chargées de treize sols parisis, dont Isabelle de Sainte-Croix fit don au sous-chantre (32).

C'est dans une très-petite maison, sise rue des Noyers, dépendante depuis 1479 des biens de cette chapelle, que naquit en 1671 Jean-Baptiste Rousseau, si célèbre par ses poésies et par ses malheurs.

Malgré les traits mordans qu'on se plaît à lancer contre les

S.-Yves enseignant dans une chaire à baldaquin, et placé entre deux anges qui tiennent chacun un écusson. Sur son pupître, au-dessous de son livre on lit : *S. Yvo* ; et autour du sceau : *Sig. facultatis juridicæ universitatis anterioris Austriæ.* Hommelius, *litteratura juris*, p. 276.

(30) Description de Paris, tom. III, p. 25.

(31) Crévier, hist. de l'université de Paris, tom. V, p. 61.

(32) Sauval, antiquités de Paris, tom. II, p. 153.

gens de robe (33), Saint-Yves n'est pas le seul homme de cette profession, qui ait été mis au rang des saints. Je ne compterai pas dans ce nombre Saint-Cassius, ni Véronique, ni Julia Evodia, ni même Saint-Viar (34); le premier sur lequel on a quelque certitude est Aper, qui d'avocat se fit moine, et de moine devint évêque de Tulle.

Raymond de Penna-Forti (35) cite Ste.-Catherine, vierge martyre, qui partage avec Yves l'honneur d'être la patrone des jurisconsultes, parce qu'elle confondit cinquante docteurs. Saint-Germain avoit aussi étudié le droit à Rome, et je pourrois multiplier les citations : celles-ci suffiront pour répondre à ceux qui prétendent qu'Yves est le seul jurisconsulte mis au rang des saints.

Il y a aussi eu des jurisconsultes papes, tels que Sinibaldus Fliscus, qui porta la tiare, sous le nom d'Innocent IV ; il étoit disciple d'Aron, et publia des commentaires sur les décrétales, avant que Hugo Boncompagnus (36) fût pape, sous le nom de Grégoire XIII ; il avoit professé le droit à Boulogne (37). Les cours souveraines avoient des conseillers et des avocats-clercs, et plusieurs prélats se sont distingués dans la jurisprudence.

---

(33) Voici comment Malleolus les traite dans son dialogue *de nobilitate et rusticitate* :

Dirue juristas, Deus, ut satana citharistas!
O Deus, extingue hos pingues atque bilingues!
Frontis enim tritæ sunt, horrendæ quoque vitæ.

(34) Saint-Viar étoit placé au nombre des saints jurisconsultes : on lui avoit fait une légende superbe : ne voilà-t-il pas qu'un antiquaire incrédule découvre que ce nom qu'on lisoit sur une pierre, n'étoit que le reste d'une inscription effacée, où il y avoit *præfectus* VIAR *um*, préfect des chemins.

(35) *Vide* Joh. Roberti *elogia quinquaginta sanctorum jurisperitorum contra populare commentum de solo Yvone. Leodii*, 1632, *et* Franc. Lanovii *syntagma historicum de sanctis cancellariis Franciæ.*

(36) Hugues bon compagnon.

(37) Panurche, *de claris legum interpretibus.*

J'ai fait graver, *Planche IV*, *figures* 3 *et* 4, la figure d'une femme et un écusson avec un ancien cimier ; rien n'a pu me mettre à-même de les expliquer.

Gaucheu del.

Bansemmetz Sculp.

XXXVIII.

LA CHARTREUSE-LEZ-GAILLON (1).

Département de l'Eure, District de Louviers.

CETTE chartreuse n'étoit point du diocèse de Rouen, comme la paroisse et le château dont elle est voisine, mais du diocèse d'Evreux; elle est aujourd'hui de l'évêché du département d'Eure et Loire.

C'étoit une des plus belles et des plus riches de l'ordre (2); elle avoit un noviciat pour ceux qui se destinoient à prendre l'habit de saint-Bruno.

Ce monastère a été fondé l'année 1571, par le cardinal Charles I de Bourbon, archevêque de Rouen. La fondation fut confirmée en 1594, par le cardinal Charles II de Bourbon, aussi archevêque de Rouen, et quatre ans après par Henri IV (3).

La Manse abbatiale du prieuré de Sainte-Catherine, près de Rouen, fut réunie à cette chartreuse, ainsi que celle de Saint-Pierre-de-Launai, en 1581.

On y arrive de Paris, en traversant la plaine en face du château de Gaillon (4); elle est enceinte de murs très-élevés: une petite avenue conduit à la porte sur laquelle on lit:

CHARTREUSE-BOURBON-LEZ-GAILLON.

Cette porte est accompagnée de trois écus; le premier,

(1) Elle est située entre le château et la rivière, à un quart de lieue de l'un et de l'autre, à trois lieues de Vernon, à deux d'Andelys et à neuf de Rouen. Tous les bâtimens sont vastes et commodes, et son enceinte est fermée par des montagnes très-hautes.

(2) L'histoire de l'ordre précédera la description de la chartreuse de Paris.

(3) Mémoire manuscrit de M. Guiot, ancien prieur de saint-Guenault.

(4) Je donnerai dans une des livraisons suivantes la description de ce magnifique château.

de France au milieu ; le second , du cardinal de Bourbon à-droite ; le troisième , du comte de Soissons à-gauche.

Delà on entre dans une vaste cour, d'où on découvre toute la façade du bâtiment rebâti à neuf depuis l'incendie du couvent.

Le feu y prit en 1764 par la négligence de quelques plombiers. L'église fut entiérement détruite avec ses monumens et ses ornemens. On sauva beaucoup d'argenterie ; on a estimé le dommage à plus de trois cent mille livres. Toute la partie incendiée, c'est-à-dire la façade et l'église a été rebâtie à neuf. Voyez *Planche I.*

L'ancienne église bâtie par le cardinal de Bourbon étoit, dit-on, d'un assez beau dessin : cependant le portail, au rapport de quelques artistes qui l'ont vu, méritoit peu l'éloge qu'on en faisoit : il étoit vis-à-vis le parc, et l'avenue qui y conduisoit fixoit plus l'attention que tout le reste ; c'étoit le commencement d'un chemin qui devoit traverser le parc, et gagner la route de Rouen ; cette route a été détruite.

Cette église a été rebâtie par M. Hélin, architecte de Paris: elle est restée comme l'ancienne, sous l'invocation de Notre-Dame-de-Bonne-Espérance. Elle fut dédiée le 18 septembre 1776, par M. de la Rochefoucault, archevêque de Rouen, en présence de M. de Marnesia, évêque diocésain, et de M. le duc de Penthièvre.

Elle est d'une propreté extrême, comme toutes celles des religieux de cet ordre, dont l'unique occupation est de prier et de parer leur tombeau. La nef est peu vaste ; elle est séparée du chœur par une cloison en bois, sculptée à-jour, avec infiniment d'art et de délicatesse, par M. Bernard, menuisier de Paris. Les chapelles qui sont auprès de ces cloisons ont des tableaux assez médiocres de M. Brenet, peintre de l'académie. Celui à-gauche représente une sainte-famille, celui à-droite J.-C. au désert.

Le chœur est grand et bien éclairé : le maître-autel étoit enrichi de marbre et magnifique. Il a été transporté dans l'église paroissiale de Vernon (5).

(5) Ant. nat., tom. III, art. XXVI, p. 22.

On voit dans le chœur des pères qui n'est guère distingué de celui des frères, une suite de portraits des pères et des principaux docteurs de l'église ; ils sont placés au-dessus des stales.

La grotte de saint-Bruno servoit de contre-table à l'autel ; elle étoit sculptée par M. Gois, sculpteur de l'académie, qui a fait aussi la vierge du portail, et peinte par M. Machi, de l'académie.

Il y a dans le sanctuaire deux espèces de chaires destinées à servir d'*ambon* (6) pour le chant de l'évangile et pour le prieur. On lit sur l'une en lettres d'or, *quod audis*, *fac et vives* ; et sur l'autre, *Deus imperat*, *tremens contice*.

Ce qu'il y avoit de plus remarquable, étoit le magnifique tombeau des comtes de Soissons-Bourbon, placé avant l'incendie dans une chapelle à-droite.

Ce tombeau étoit de marbre noir ; on y voyoit deux figures couchées les mains jointes, une homme et une femme, faites de marbre blanc : autour étoient de petites figures, représentant plusieurs de leurs fils et de leurs filles morts avant eux ; les quatre vertus cardinales ornoient les quatre coins du monument ; deux étoient d'une exécution admirable. Ce monument fut primitivement placé au-dessus du caveau de cette famille, au-milieu du chœur ; mais les deux vertus dont je viens de parler étoient si belles, qu'elles détournoient l'attention des moines, et excitoient en eux des desirs qu'il faloit combattre ; il fut relégué dans une chapelle voisine (7).

Ce monument a été entiérement détruit à l'époque de l'incendie (8) ; il est aujourd'hui remplacé par cette inscription

---

(6) Ambon d'ἀναβαίνειν, *conscendere*, ainsi appelé parce qu'il faloit monter. L'ambon étoit une tribune qui se trouvoit autrefois dans les églises à-droite et à-gauche, et plus souvent au milieu. On y montoit pour lire ou chanter quelque partie de l'office, pour prêcher, pour réciter l'évangile et l'annoncer au peuple. On en voit encore dans quelques églises. L'ambon n'est autre chose qu'un jubé : je parlerai de l'un et de l'autre à l'article de la cathédrale d'Arras.

(7) Ducarel, anglo-Normand. Antiquities, p. 43.

(8) *Suprà*, *p.* 2.

tracée en lettres d'or sur un marbre noir ; elle est commune à tous les princes de la même maison inhumés dans cette église (9) ; on y a fait mention des principaux de cette famille.

D. O M.

Sub hoc marmore, in spem bealæ immortalitatis, requiescunt serenissimi principes Borbonii, CAROLUS *senior S.R.E. cardin., arch. Rothom. vita functus, an.* M D LXX, *nec non* CAROLUS *alter, iisdem titulis insignitus ; ambo hujusce domus fundatores. Item plures e regia stirpe principes, quorum alii corpus, alii cor suum hoc tumulo recondi mandaverunt, maxime* CAROLUS BORBONIUS, *comes Suessionum, quem serenissima conjux, Anna de Montafie, illustri decoraverat mausoleo flammis simul cum ecclesia consumpto, anno* M DCC XXIV, *die* IX *augusti: altera de vero hac æde constructa, horum cineres, annuente rege huc translati sunt anno* M DCC LXXIII. *Ad perpetuam vero munificentiæ tot principum memoriam, hujus cœnobii fratres, hoc qualecumque grati animi monumentum posuere. Requiescant in pace.*

J'ai fait dessiner d'après les porte-feuilles de Gaignières (10) les deux figures, qui étoient sur le tombeau.

La figure 1 de la planche II est celle du comte de Soissons; il a la barbe à la Henri IV, le manteau ducal, et le grand habit de l'ordre de Saint-Michel ; il est encore représenté, *fig.* 2, d'après un ancien portrait, qui étoit aussi dans le cabinet de M. de Gaignières, et que celui-ci a fait dessiner dans sa collection.

Anne de Montafié est richement vêtue d'une robe de brocard et d'une piéce bordée d'hermine et enrichie de pierreries ; elle a un ample manteau doublé d'hermine, une

(9) Voyez-en plus bas la notice.

(10) Porte-feuille X, nos. 26, 27 et 28. Les figures du tombeau et des portraits ont entre elles tant de ressemblance, qu'on ne peut douter qu'elles ne représentent parfaitement les traits du comte de Soissons.

2

1

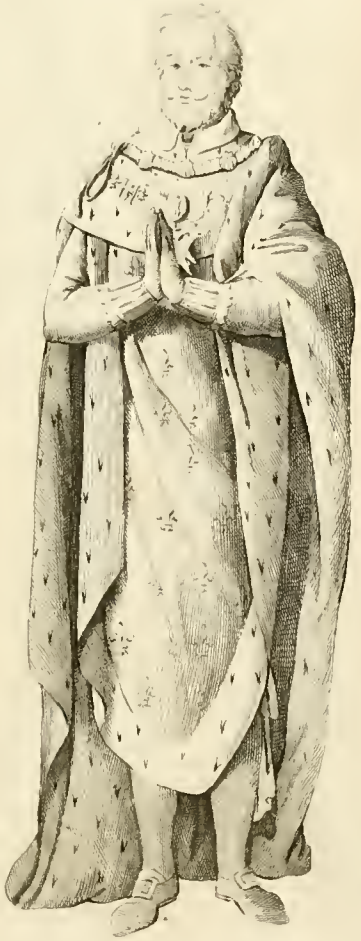

3

Cornecy del.

énorme fraise à la Médicis, un collier de perles, et elle est coiffée en cheveux.

Voici les noms des princes inhumés dans ce monastère : ils sont au nombre de dix-sept.

1. Le corps et le cœur de Charles I, cardinal de Bourbon, fondateur dudit monastère, que la ligue fit roi de France, sous le nom de Charles X ; il naquit le 22 décembre 1523, et est mort le 9 mai 1590 (11).

2. Le cœur de Jean de Bourbon, duc d'Enghien, frère de Charles, né le 5 juillet 1528, tué le 10 août 1557 à la bataille de Saint-Quentin, sans laisser d'enfans de Marie de Bourbon, son épouse.

3 Le corps de Françoise d'Orléans, seconde femme de Louis de Bourbon, frère des deux précédens, née en 1548, morte le 11 juin 1601.

4. Le corps de Jeanne de Coëme, dame de Bonnestable, première femme de François de Bourbon, prince de Conti, fils de Louis de Bourbon ; il épousa ladite dame en 1582 ; il n'en eut point d'enfans ; elle mourut en 1601.

5. Le corps et le cœur de Charles II de Bourbon, (12) cardinal et archevêque de Rouen, neveu de Charles I et fils de Louis de Bourbon et d'Éléonore de Roye, né le 30 mars 1562, mort à Saint-Germain-des-Prés, le 30 juillet 1594, âgé de 32 ans.

6. Le cœur de LOUIS DE BOURBON, frère jumeau de Charles, né le 30 mars 1562, et mort le 19 octobre 1569.

7. Le corps et le cœur de CHARLES DE BOURBON, comte de Soissons, fils aussi de Louis de Bourbon, prince de Con-

---

(11) Il avoit été enfermé à Tours par ordre de Henri III, après l'assassinat du duc de Guise. Quelques historiens assurent que ce roi ridicule n'avoit accepté la couronne que pour la lui conserver ; on avoit voulu le marier. Voyez plus bas ses monnoies. Il fut arrêté en 1594, par le parlement de Tours et de Châlons réintégrés à Paris, que le nom de ce prétendu roi seroit rayé des actes publics.

(12) On le confond quelquefois avec Charles I. Il se fit chef *du tiers parti*, après la mort de Henri III. Il croyoit que la couronne lui seroit donnée si son cousin en étoit exclu. Henri IV méprisoit cette faction.

dé, et de Françoise d'Orléans, né le 3 novembre 1566, et mort le 1 novembre 1612 (13).

8. Le corps et le cœur d'ANNE DE MONTAFIÉ, (14) femme de Charles, née en 1577, morte le 17 juin 1644.

9. Le cœur de BENJAMIN DE BOURBON, frère de Charles comte de Soissons, né en 1569, mort en 1573.

10 Le cœur de LOUISE DE BOURBON (15), fille dudit comte de Soissons, née le 7 février 1603, mariée en 1627 à Henri d'Orléans, duc de Longueville, morte le 9 septembre 1637.

11. Le corps de LOUIS DE BOURBON, comte de Soissons et de Clermont, fils de Charles, né le 11 mai 1604, tué à la bataille de la Marfée, prés de Sédan, le 6 juillet 1641.

---

(13) C'est celui inhumé dans le tombeau du chœur. On ne trouve sur ce prince que les larmes et regrets de la France sur sa mort. Paris, Lefevre, 1612, in-8°. Déclamation ridicule.

(14) Anne de Montafié, née le 22 juillet 1577, épousa Charles de Bourbon, comte de Soissons, le 27 décembre 1601. Selon son panégyriste Hilarion Coste, elle *véquit* toujours en bonne intelligence avec son mari : et » comme la lune regarde toujours le soleil duquel elle reçoit sa lumière et sa splendeur, ainsi elle dépendoit du visage de son mari, ne voulant point d'autre lustre que celui qui en provenoit ». Ne croiroit-on pas entendre Thomas Diafoirus dire à Angélique : De même que la fleur nommée *Héliotrope* se tourne toujours vers le soleil vivifiant qui l'éclaire, de même mon cœur, etc. Le même un peu plus bas cite Plutarque qui a raison, dit il, de comparer la bonne femme mariée à un miroir qui représente l'image de son mari telle qu'elle est si joyeuse, joyeuse, si triste triste :

On ne s'attendoit guère
A voir Plutarque en cette affaire.

Anne de Montafié voulut par son testament que son corps fût porté à Gaillon, et ses entrailles aux feuillans de la rue saint-Honoré. Hilarion de Coste, éloges et vies des reines, tom. I, p. 63.

(15) Louise de Bourbon, duchesse de Longueville, étoit la fille aînée de Charles de Bourbon, et d'Anne de Montafié ; elle fut élevée à Fontevrault par sa grand'tante Eléonor de Bourbon, alors abbesse, qui lui inspira pour la dévotion un goût qu'elle conserva pendant toute sa vie. Elle épousa en 1617 Henri d'Orléans, II du nom, duc de Longueville et de Touteville, dont elle eut deux fils et une fille, et mourut le... novembre 1687. Eloges et vies des reines, des princesses et des dames illustres, par Hilarion Coste, tom. II, p. 175.

12. Le corps de MARIE DE BOURBON, sœur du précédent, et femme en 1624 de Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, née le 3 mai 1606, morte le 3 juillet 1692.

13. Le corps de CHARLOTTE-ANNE DE BOURBON, (16) sœur de Marie, née le 15 juin 1608, morte le 10 novembre 1623.

14. Le corps d'ÉLIZABETH DE BOURBON, sœur des quatre ci-dessus nommés, née le... octobre 1610, morte le 10 octobre 1611.

15. Le corps d'EUGÈNE MAURICE, fils de Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, et de Louise de Bourbon-Soissons, né le 8 mai 1633, mort le 8 juin 1673 (17).

16. Le corps de LOUISE CHRÉTIENNE DE SAVOIE, sœur dudit Eugène, née l'an 1626, mariée en 1653 à Ferdinand-Maximilien, marquis de Bade, morte le 7 juillet 1689.

17. Le corps d'ANNE-MARIE-FRANÇOISE DE SAVOIE-SOISSONS, fille d'Eugène Maurice, née en 1669, morte le 24 février 1671.

Outre les princes et princesses ci-dessus nommés, dans la chapelle du saint-sépulcre, sont les entrailles de FRANÇOIS DE HARLAY, premier du nom, archevêque de Rouen, né en 1585, mort à Gaillon le 22 mars 1654 à 68 ans.

Dans le caveau de l'ancienne chapelle de Saint-Louis, est le corps et le cœur de GABRIEL ROUXEL, chevalier de

---

(16) Voici son épitaphe :

Cy-gist le cœur de très-vertueuse princesse mademoiselle CHARLOTTE-ANNE DE BOURBON, *fille de feu très-haut et très-excellent prince monseigneur Charles de Bourbon, comte de Soissons, prince du sang, pair et grand-maître de France, gouverneur et lieutenant-général pour le roi en ses pays de Dauphiné et de Normandie, et de très-illustre et très-excellente princesse madame Anne de Montafié, ses père et mère, qui décéda à Paris le vendredi, dixième jour de novembre* 1623.

(17) Il étoit encore colonel-général des suisses et grisons en France, et gouverneur pour le roi des provinces de Champagne et de Brie. Son corps fut présenté aux religieux par le sieur le Pouterel d'Argences, prêtre-docteur en théol., et aumônier de la princesse de Carignan. On a la harangue qu'il prononça en cette occasion, ainsi que le discours qu'il adressa aux carmélites de la rue du Boulloy à Paris, où il porta aussi le cœur du prince. *Son corps est à Gaillon*, disoit-il éloquemment à la prieure, *et son cœur au Carmel.* Ces deux pièces ont été impr. in-4o en 1673.

Médavi-de-Grancey, décédé à Gaillon, le vingt-deux novembre 1676. Il étoit frère de François Rouxel de Médavi, archevêque de Rouen.

La sacristie renfermoit quelques ornemens et quelques piéces d'orfévrerie, données par le cardinal de Bourbon; c'étoient des crosses, des chandeliers, des ciboires, etc.

On voit sous le vestibule, qui conduit de l'eglise au chapître, un saint-sépulcre, environné de Joseph d'Arimathie, et des saintes femmes; ce sépulcre est assez bien fait, et en très-grande vénération dans le païs; il étoit autrefois dans l'église même.

Chaque cellule est une maison séparée, composée d'une grande chambre, de deux petites et d'un petit jardin entouré de hautes murailles, avec une petite serre pour les instrumens aratoires.

La cellule du prieur étoit un peu plus vaste; les tableaux et les gravures que j'y ai observés, annonçoient un esprit mélancolique, tourmenté par un tempérament ardent et égaré par des craintes superstitieuses; ces gravures offroient le démon de la luxure, sous la forme la plus hideuse; d'autres gravures offroient ce démon vaincu; on remarquoit autour une foule de mauvais tableaux, qui représentoient le Christ, la Vierge, les Saints, et quelques actions de la vie de Saint-Bruno.

Le cloître est immense, et il y a autour trente-trois cellules semblables à celles que je viens de décrire.

Auprès du jardin général est une belle bibliothéque, riche en livres imprimés, et qui contient quelques manuscrits; le plus remarquable est un *Corpus juris canonici*, dont les lettres initiales sont enluminées; les plus anciennes éditions qu'on y montre sont *la cité de Dieu*, *Augustinus de civitate dei*, imprimée à Venise in-4°. 1475, et une autre in-fol., imprimée dans la même ville en 1478.

Cette bibliothéque possède aussi des estampes singulières du genre de celles que j'ai remarquées dans la cellule du prieur; on y voit d'anciennes cartes d'un format immense, et qui sont très-rares, n'ayant été faites que pour l'ordre. L'une est une carte générale, représentant toutes les villes d'Europe

d'Europe, où il existe des chartreuses. L'Angleterre même en occupe un petit point; cinq chartreuses y sont indiquées (18).

On y voit aussi une autre carte, elle présente les portraits des chartreux qui ont été papes, évêques ou prélats : au-dessous de chaque portrait on lit une notice sur la vie du personnage, et au-dessus on voit son écusson, piéce sans laquelle ce monument de l'orgueil monacal n'eut pas été complet.

On conserve aussi dans cette bibliothéque une médaille d'or du cardinal de Bourbon, proclamé roi de France, sous le nom de Charles X. On voit d'un côté la couronne de France, avec cette inscription CAROLUS X, D. G. *francorum rex* (19), 1592, avec la lettre A, qui est la marque de la monnoie de Paris; sur le revers est une croix fleurdelysée, avec cette inscription : *Christus regnat, vincit et imperat* (20); on en conserve encore dans le même cabinet une autre tout-à-fait semblable, mais avec la date de 1593. Ces deux monnoies (21) ont été données par le cardinal lui-même, ainsi que l'annonce un papier écrit de sa main.

---

(18) Le *monasticon anglicanum*, vol. I, p. 959 en compte cependant neuf.

(19) *Carolus X, Dei gratia Francorum rex.*

(20) C'étoit le type de la monnoie de Charles IX.

(21) Les monnoies de ce prêtre-roi sont extrêmement rares; j'ai cru faire plaisir à mes lecteurs de parler de toutes, à l'occasion de celle-ci; on en trouve une absolument semblable à ces deux dernières, citée dans le catalogue du cabinet de Poulbarier; elle est datée de 1594. Le même catalogue en cite encore une semblable de 1596, et une autre, qui au-lieu de deux H, a à-droite V, et à-gauche III.

Ducarel *anglo-normand*, *antiquities*, *Planche II*, en cite deux autres, tirées du cabinet du comte de Pembroke : l'une d'argent, *Planche XII*, *fig.* 3, porte la croix fleurdelysée et cette inscription, *Carolus X, D. G., francorum rex*, 1590, avec une croix à huit pointes; dans la légende le revers est un écusson de France, couronné avec cette marque II, à-gauche et à-droite : autour on lit *Sit nomen domini benedictum.* L'autre est une plus petite monnoie; on voit d'un côté la figure du cardinal, avec ces mots : CHARLES X, ROI DE FRANCE. Le revers offre trois fleurs-de-lys, avec un O dans le milieu, autour duquel on lit : DOUBLE TOURNOI, avec une croix à huit pointes.

Les plus curieuses de ces monnoies sont les trois suivantes, donr M. Ducarel, qui croit avoir publié toutes les médailles de Charles X, n'a connu que la première;

Dom Bonaventure d'Argonne, plus connu sous le nom de *Vigneul de Marville*, étoit religieux de cette maison, dont il fut élu prieur et où il mourut en 1704, à 64 ans. Il n'avoit pas rompu entiérement avec le monde : son esprit et son savoir lui avoient procuré des amis illustres avec lesquels il entretenoit un commerce réglé de littérature.

---

c'est un très-beau médaillon d'argent, pesant une once 5 gros et 40 grains ; on y voit le buste du cardinal de Bourbon, roi de France ; il est revêtu des habits royaux, et a la couronne royale sur la tête, et autour CAROLUS DECIMUS FRANCORUM REX. Dans le champ du revers est une couronne, avec la légende AVITA ET JUS IN ARMIS. *Voyez* les récréations numismatiques de M. Denneri.

Sur une autre médaille, ce roi ridicule a, comme dans la précédente, la couronne royale sur la calote rouge, avec ces mots : CAROLUS X FRANCORUM REX 1590 A, et sur le revers, une croix fleuronnée de fleurs-de-lys, avec cette légende : SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM.

Dans les récréations numismatiques de Denneri, *Planche III*, *fig.* 5, on voit la même figure et le même type sur un médaillon, mais le revers est bien plus curieux. Sur une rable sont rangées une crosse, une mître, un calice surmonté d'une hostie, et la couronne royale posée sur un coussin, avec le sceptre et la main de justice en sautoir : on lit autour REGALE SACERDOTIUM.

Ce qui paroît difficile à expliquer, c'est qu'on trouve de ces monnoies datées de 1597, dans le temps où l'autorité d'Henri IV étoit affermie. Le parlement avoit fait effacer le nom du *ridicule Charles X* de tous les actes : auroit-on souffert des monnoies à sa marque ? Il est plus naturel de penser que ce cardinal de Bourbon en avoit fait fraper en même temps, avec des coins antidatés pour les années subséquentes.

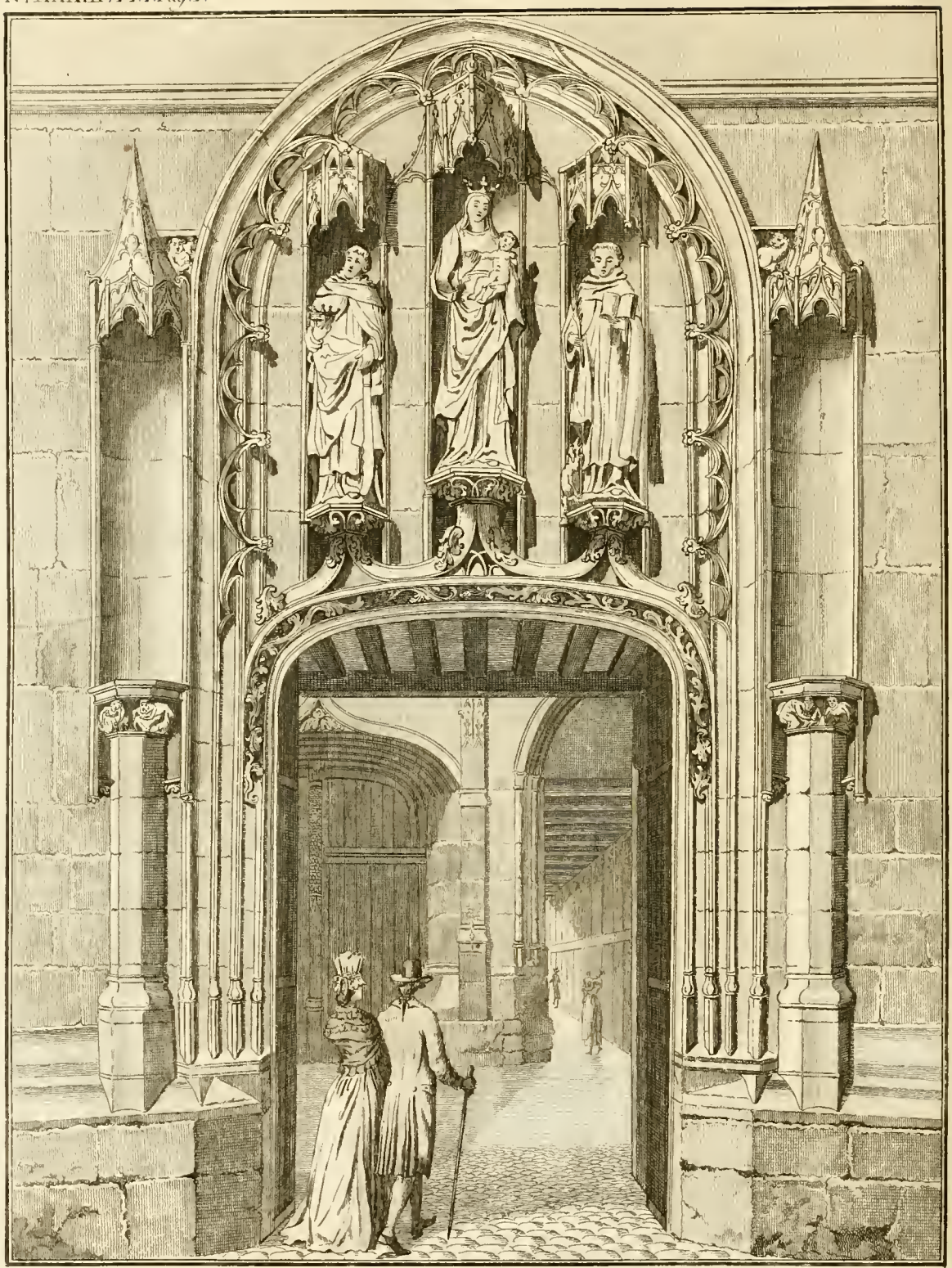

Duchemin, del. *Michel, Sculp.*

XXXIX.

COUVENT DES JACOBINS

DE LA RUE SAINT-JACQUES,

Département et District de Paris, Section des Thermes de Julien.

J'AI déjà raconté dans le premier volume de cet ouvrage (1) la vie de Félix Gusman, nommé ensuite Dominique; son éducation, les persécutions dont il fut l'auteur et le chef, les querelles entre les dominicains et les augustins à l'occasion de la vente scandaleuse des indulgences, la fureur dominicaine pendant les guerres de la ligue, et tout ce qui a rapport à l'institution des frères-prêcheurs, qui lui dût son origine; je ne m'occuperai ici que de l'établissement des dominicains dans le couvent de la rue Saint-Jacques.

Cette maison qui occupoit, avant la révolution, le terrein immense situé entre la rue Saint-Hyacinthe (2) et la rue S.-Jacques, étoit très-peu de chose dans sa naissance.

Lorsque S. Dominique eut institué son ordre, il envoya sept de ses religieux à Paris; le père Mathieu, en qualité d'abbé, élu par la communauté de Toulouse; les pères Bertrand de Garrigues, Laurent Anglois, Jean de Navarre, Michel Fabre, Manez de Gusman, frère de S. Dominique, et le frère Othier, convers. Ils y arrivèrent, les uns le 12 septembre, et les autres au commencement d'octobre de l'an 1217.

Dominique se rendit bientôt lui-même à Paris; et lorsque

(1) Ant. nat., tom. I, art. IV.

(2) Un saint de l'ordre.

les soins de son ordre le rappelèrent en Italie *(3)*, il nomma un de ses disciples pour tenir sa place.

Ce disciple, appelé Renaud, avoit été doyen de l'église d'Orléans : ce fut à Rome où il avoit suivi son évêque Manassé, qu'il s'attacha à Dominique. Il avoit de l'esprit, de l'instruction, et il s'étoit acquis quelque réputation pendant les cinq années qu'il avoit professé le droit à Paris. Dominique jugea qu'il étoit propre à faire réussir ses vues dans l'école où il étoit avantageusement connu. Il y fit en effet plusieurs prosélytes, dont le plus célèbre fut Jourdain, allemand de naissance, étudiant en théologie à Paris, qui contribua plus qu'aucun autre à la propagation de l'ordre, dont il fut élu général, après la mort de Dominique.

Les sept premiers religieux avoient occupé d'abord en 1217 une maison, entre le palais épiscopal et l'hôtel-dieu. L'année suivante, Jean Barastre, doyen de Saint-Quentin, leur en donna une autre avec une chapelle, près des murs, et du titre de S.-Jacques (4) : c'étoit la chapelle d'un hôpital pour les pélerins, qu'on appeloit *l'hôpital de S.-Quentin*, et qui faisoit partie de cette maison : c'est cette chapelle qui a donné son nom à la rue S.-Jacques *(5)* ; et c'est de la rue St-

---

(3) Avant de partir pour l'Italie, Dominique prêcha à Notre-Dame : il fut plus d'une heure à faire sa prière. La sainte-Vierge lui apparut brillante comme le soleil et lui mit entre les mains un livre qui contenoit le sujet sur lequel il devoit prêcher. Ce sujet étoit le salut que l'ange fit le jour de l'annonciation. Dulaure, descript. des curiosités de Paris, tom. II, p. 87.

(4) Germain Brice se trompe en faisant de cette chapelle de S.-Jacques un prieuré que Jean de S.-Quentin tenoit en commende, et dans lequel il y avoit des chanoines réguliers. Descript. de Paris, tom. III, p. 85.

(5) Elle commence à la fontaine S.-Séverin, et finit au coin des rues S.-Hyacinthe et des fossés S.-Jacques. En 1263, cette rue se nommoit *la Grant-Rue*, outre le Petit-Pont, en 1284 la grande rue vers S.-Mathelin (Mathurin), en 1323 la grande rue S.-Jacques, en 1416 la grande rue Saint-Benoît, *le Bestournet*. On ne l'appelle plus que la rue S.-Jacques. Hurtaud, dict. de Paris, tom. IV, page 373. Ant. nat., tom. II, art. XXXII, p 37.

Jacques que les dominicains qui y demeuroient ont été appelés *Jacobins* (6).

Ces religieux furent trois ans en cet endroit, sans pouvoir obtenir la permission de chanter l'office dans leur chapelle, ni d'avoir un cimetière. Pendant ce temps-là, les bénédictins de Notre-Dame-des-Champs ou des-Vignes leur permirent de dire la messe chez eux (7), d'y assister aux offices, et d'y avoir leur sépulture (8).

L'université avoit eu jusqu'en 1221 la nomination de la chapelle S.-Jacques. Ce corps voulant favoriser ces religieux, leur céda son droit et ses prétentions, à condition qu'ils reconnoîtroient l'université pour leur dame et patrone (9);

---

(6) Germain Brice n'a guère été plus exact, en avançant sans autorité que les dominicains demeurèrent d'abord dans le cloître Notre-Dame chez un chanoine, et ensuite dans le fauxbourg S.-Jacques, près Notre-Dame-des-Champs. Chopin, *Monasticon, liv.* I, *tit.* 1, *n°.* 15, prétend même qu'ils allèrent demeurer dans ce monastère appelé alors *Notre-Dame-des-Vignes*. Jaillot, quartier Saint-Benoît, p. 124.

(7) En 1221, le chapître de Notre-Dame leur donna la permission de célébrer le service divin dans leur chapelle et d'avoir un cimetière particulier; mais comme cette maison étoit située dans la paroisse de S.-Benoît, le chapître et le curé de cette église s'y opposèrent. Le différend fut terminé par trois commissaires que les chanoines de Notre-Dame choisirent parmi eux, lesquels décidèrent que les frères prêcheurs seroient obligés aux cinq fêtes annuelles de Pâques, de la Pentecôte, de la translation de S.-Benoît, de la Toussaint et de Noël, de dire ou faire dire en chaire, dans leur chapelle, sous peine d'excommunication, *que personne ne devoit quitter sa paroisse pour venir entendre le service chez eux*, et qu'ils seroient tenus de payer au curé de S.-Benoît 15 sols par chaque année, en deux termes; savoir l'un à Noël, et l'autre à la S. Jean, et 5 sols au chapitre. Par cette espèce de sentence, il n'est pas permis aux frères prêcheurs de ce couvent d'avoir plus d'une cloche, dont le poids est limité à 300 liv. Piganiol, descript. de Paris, tom. V, p. 249.

(8) Le pape Honorius III remercia les bénédictins par un bref du 27 février 1220. Le père Echard convient du fait de la sépulture, mais non pas de celui de l'office divin, puisque, dit-il, le père Jourdain reçut l'habit de l'ordre dans la petite chapelle de S.-Jacques, le jour des cendres, 12 février, pendant qu'on y faisoit l'office du jour.

(9) Dans ce temps l'université n'avoit pas encore un régime bien déterminé. Les jacobins ont formé une des plus anciennes et des plus considérables aggrégations de ce corps.

qu'elle seroit associée à toutes les prières des religieux de ce couvent; que tous les ans, le lendemain de la fête de S. Nicolas, ils célébreroient une grand'messe au maître-autel, pour la conservation de l'université de Paris et pour celle des maîtres et écoliers ; que tous les ans, le lendemain de la Chandeleur, ils célébreroient une autre grand'messe pour tous ceux de cette université décédés à Paris ; qu'ils feroient à la mort de chaque professeur, de quelque qualité qu'il fût, un service pareil à celui qu'ils font à la mort d'un de leurs religieux ; que chaque religieux-prêtre diroit une messe, et que le prieur feroit dire trois fois le pseautier pour lui ; que si ce professeur avoit choisi sa sépulture dans ce couvent, il seroit inhumé dans le chapitre s'il étoit professeur en théologie, et dans le cloître s'il étoit professeur dans une des autres facultés (10).

La première maison qui leur fut cédée dans le même temps existe encore : on voit par la simplicité de sa structure qu'elle est plus vieille que l'église ; cette maison située sur un passage entre l'église et les écoles de S.-Thomas servoit d'hôpital.

L'ordre naissant des dominicains acquéroit la plus grande faveur ; il eut plusieurs sujets distingués. Jean de S.-Quentin non-content d'en être le bienfaiteur voulut encore s'y aggréger. Pour cet effet il abandonna son doyenné de Saint-Quentin, d'où lui est venu son nom qualificatif, l'emploi de médecin du roi Philippe-Auguste dont il étoit pourvu, et l'office de professeur en théologie. Aucun de ces emplois ne

---

Du temps de Guillaume de Saint-Amour, on connoissoit douze écoles ou chaires de théologie publique à Paris ; trois dans le cloître Notre-Dame, sept chez les prêtres répandus dans la ville, et que l'on a nommé depuis *ubiquistes*, et deux chez les jacobins de la rue Saint-Jacques. Leurs querelles avec l'université ont fait tomber ces deux chaires ; mais il étoit encore d'usage avant la révolution, et même de loi, que le présenté de la licence fût toujours un dominicain, et c'étoit encore un religieux de cette maison qui parloit au nom des bacheliers de toutes les écoles, dans les occasions importantes.

(10) Crévier, tom. I, p. 322. Les jacobins essayèrent ensuite de s'affranchir de cette redevance.

put le retenir ; et un jour qu'il prêchoit sur la pauvreté évangélique, joignant l'exemple au précepte, il descendit de la chaire, fut prendre l'habit dominicain, et revint achever son sermon (11).

Jourdain contribua plus encore à l'accroissement de cet ordre en France. Pour prévenir la vocation dans ses élèves, il les prenoit dans la plus tendre enfance et sachant à-peine lire : il en eut, dit-on, jusqu'à soixante à-la-fois, et les loix permettoient qu'il enlevât ainsi l'espérance des familles les plus honnêtes et les plus illustres. Parmi les enfans destinés à être les victimes de son zèle, on remarquoit un jeune allemand de haute naissance ; il se nommoit Albert, et étoit fils du comte de Flankemberg. Il n'avoit que seize ans, et il préféra de s'enrôler dans la milice de S.-Dominique, aux douceurs que lui offroit la maison de son père. Ce père affligé vint à Paris pour enlever son fils, mais il n'y put réussir. La milice dominicaine défendit par la force la conquête qu'elle devoit à la séduction, et Flankemberg fut presque mis en piéces par les novices (12).

Les frères mineurs vinrent bientôt partager la faveur dont jouissoient les dominicains. Ce fut dans ces deux ordres que la reine Blanche crut devoir choisir les instituteurs qu'elle chargea de l'éducation de son fils (13). Ils lui inspirèrent cet esprit de superstition et de bigotisme qui fit le bonheur des moines et le malheur des peuples.

Les dominicains furent encore plus favorisés des papes que des princes ; ils leur accordèrent une foule de priviléges, dont plusieurs devinrent une occasion de troubles et de procès entr'eux et les membres de l'université. Ils nommèrent des professeurs pour enseigner chez eux la théologie, et comme ils ne manquoient pas de gens habiles, ils furent très-suivis ; les franciscains les imitèrent. L'université avoit pour elle les rois, mais contre elle les papes,

(11) Crévier, tom. I, p. 320.
(12) *Idem.*
(13) *Idem.*

et ses priviléges souffrirent plusieurs atteintes. (15) Les dominicains furent jusqu'à usurper exclusivement le droit d'enseigner la théologie.

Enhardis par leurs succès contre l'université, ils attaquèrent l'autorité des prélats et commencèrent par affranchir leurs maisons, leurs offices, leur discipline claustrale de la jurisdiction des évêques et des curés; Grégoire IX les soutint dans ces prétentions, et ils osèrent encore davantage.

Sous prétexte qu'ils étoient les aides et les coopérateurs des pasteurs ordinaires, ils s'atribuèrent leurs fonctions: ils prêchoient et confessoient, sans demander le consentement des curés, et même malgré eux; et s'attirant ainsi la confiance des mourans, dont ils mettoient à profit les terreurs et la crédulité, ils se faisoient faire des legs pieux qu'ils joignoient au produit casuel de leurs fonctions usurpées (16).

Ces moyens leur acquirent d'immenses richesses et leur rendirent tout possible. Les franciscains avoient le même succès et la même audace; il étoit naturel qu'ils devinssent ennemis, et ils firent tout pour se nuire. Comme leur nombre augmentoit leur force, leur empressement allait jusqu'à faire prononcer les vœux avant l'expiration de l'année d'épreuve. Innocent IV voulut s'opposer à ce désordre, mais une apoplexie prévint ses projets. Les dominicains eurent l'audace de faire regarder sa mort comme l'effet de la vengeance divine et de leurs prières, ce qui donna lieu à ce proverbe: *seigneur délivrez-nous des litanies des frères prêcheurs.*

L'université prit le parti de bannir les dominicains de son corps; ils écrivirent au pape, qui nomma l'évêque d'Evreux pour accommoder l'affaire. Celui-ci mit de la lenteur dans ses démarches. L'université fit renouveller sa proclamation le jour de la St.-Remi, sous prétexte que les

(14) Crévier, tom. I, p. 394.

(15) *Idem*, *passim*.

nouveaux

nouveaux écoliers avoient besoin d'en être instruits. Les dominicains prirent le parti de repousser l'insulte par la force, et chassèrent les bedeaux, en les accablant de coups. Le recteur accourut, et ne fut pas mieux reçu ; ils lui tâtèrent tout le corps, disant qu'il étoit armé, et il fut forcé de relever sa soutane, pour donner la preuve du contraire (16).

Aux voies de fait, les dominicains firent succéder la fraude ; ils firent écrire par le commissaire apostolique une lettre, dans laquelle il supposoit que quarante membres de l'université demandoient leur rétablissement ; mais l'université s'en procura une copie ; les membres, dont on avoit emprunté les noms, s'inscrivirent en faux ; le commissaire envoya une lettre qui démentoit la première (17).

Les dominicains ouvroient toujours les écoles, donnoient

---

(16) J'ai déjà raconté, Tom. III, art. XXV, p. 7, le siége que les augustins soutinrent contre les huissiers et leurs recors. Ces mêmes religieux combattirent dans une autre circonstance contre les clercs du palais, pour défendre Concini leur bienfaiteur, que ceux-ci accabloient d'outrages ; mais les clercs plus vigoureux les repoussèrent avec perte. L'histoire ne dit pas qu'ils aient pris part au grand combat à coups de poings que se livrèrent les prélats et les évêques, dans l'assemblée du clergé de 1605, mais cela est probable ; le combat le plus meurtrier que ces moines aient livré, et celui dont j'ai encore rapporté les détails dans cet ouvrage, tom. III, art. XXV, p. 6, lorsque pour s'opposer à une élection, ils soutinrent contre les archers un siége vigoureux, et portèrent le saint-Sacrement sur la brèche, ce qui ne les empêcha pas de capituler. Les cordeliers de Paris se sont battus différentes fois, et dans presque toutes les actions ont laissé des morts sur le champ de bataille. La première fois, ce fut en 1401 pour une écurie. Le roi envoya des troupes pour faire cesser ce combat monacal ; mais les vainqueurs et les vaincus se tournèrent contre les soldats : et ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on parvint à les forcer dans les retranchemens qu'ils s'étoient faits. Ils se battirent une autre fois pour un sujet plus digne d'eux : ce fut à l'occasion des greniers et des caves, et ce combat livré entre les frères spirituels et les frères conventuels eut pour les deux partis des suites assez funestes. Dans les derniers temps de l'existence des capucins du couvent de la rue S.-Honoré, il y eut entr'eux un combat sanglant pour des femmes qu'ils avoient introduites dans le couvent.

(17) Crévier, tom. I, p. 406.

des leçons publiques, conféroient le grade de docteur et se faisoient soutenir dans ces occasions par des gens armés (18).

Les dominicains avoient acquis tant d'empire sur l'esprit de Louis IX, qu'ils pensèrent l'engager à quitter le trône, pour s'ensévelir dans leur cloître (19).

Ce prince, qui dépensoit plus pour les moines, que Louis XIV et Louis XV pour leurs maîtresses, combla les jacobins de bienfaits (20). Il fit achever leur église sur les ruines du château du seigneur de Hautefeuille (21), bâtit leur dortoir et les écoles, et leur donna deux maisons dans la rue de l'hirondelle : ils en acquirent plusieurs autres près de leur couvent. Elles donnent d'un côté sur le collége de Cluny, et de l'autre sur la rue Saint-Jacques, près la rue St.-Quentin, où étoit en dernier lieu l'entrée du couvent (22).

La mort de Philippe-le-Hardi, arrivée en 1285, donna lieu à une contestation entre les moines de S.-Denis et les

---

(18) Crévier, tom. I, p. 422.

(19) Il proposa sérieusement ce dessein à la reine, la conjurant de ne point s'y opposer. Cette princesse appelle ses enfans et le comte d'Anjou, frère de S.-Louis. Elle demande aux premiers s'ils aiment mieux être fils de prêtre que fils de roi ; « Apprenez, dit-elle, que les jacobins ont tellement fasciné l'esprit de votre père, « qu'il veut abdiquer la couronne, pour se faire prêcheur et prêtre ». A ces mots, le comte d'Anjou s'emporte et contre le roi et contre les religieux ; le fils aîné du monarque jure par S.-Denis que si jamais il parvient au trône, il fera chasser tous ces mendians. Le roi comprit qu'il devoit se sanctifier dans son état, et que sa véritable vocation étoit de régner avec sagesse. Millot, Elémens de l'histoire de France.

(20) Sauval, trompé par ces libéralités, a avancé que S.-Louis étoit le fondateur du couvent des jacobins, en 1228. Antiquités de Paris, tom. I, page 140 ; mais il reconnoît ailleurs qu'ils étoient établis dès 1218, et ce prince n'avoit pas encore 4 ans. Il rapporte aussi d'autres faits qui paroissent peu exacts et qu'il est difficile de concilier avec la chronologie. Jaillot, quartier S.-Benoît, p. 125.

(21) Sauval prétend que ce seigneur leur donna son château, mais le chef de la famille Ganélon de Haute-feuille est un être plus propre à figurer dans un roman que dans une histoire. Ce traître vivoit, dit-on, sous Charles-le-chauve. Jaillot, idem, p. 126.

(22) Piganiol, tom. V, p. 432.

jacobins de Paris. Ceux-ci avoient obtenu du jeune roi Philippe-le-Bel, dont le confesseur étoit jacobin, une promesse de leur donner le cœur du roi son père : les moines de S.-Denis s'y opposoient, prétendant que ce cœur devoit reposer dans leur église avec le corps ; ils étaient soutenus dans leurs prétentions par le cardinal Cholet, légat du pape et par les barons de France. Plusieurs maîtres en théologie décidèrent gravement qu'il n'étoit permis ni au roi de disposer du cœur de son pere, ni aux jacobins de le recevoir sans une dispense du pape. Philippe-le-Bel n'eut point égard à cette décision et tint parole aux jacobins.

Louis X leur donna la porte du mur de l'enceinte de Philippe-Auguste qui régnoit le long de leur couvent et les deux tours qui se trouvoient dans cet espace ce qui leur procura la facilité de s'étendre de ce côté-là ; mais en 1358 on abattit toutes leurs constructions, pour creuser un fossé autour de l'enceinte méridionale *(23)*.

Les franciscains soutinrent sur la fin du douzième siècle la doctrine de l'immaculée Conception ; c'en fut assez pour que les dominicains se déclarassent contre elle. La dispute fut longue et vive ; un dominicain prêcha en 1384 que la Vierge avoit été conçue en péché originel, et l'université s'empressa de condamner ces religieux qu'elle haïssoit *(24)*; elle renouvela sa censure en 1387 contre Jean de Montson, qui avoit rappelé dans sa thèse pour le doctorat la proposition condamnée *(25)*.

La concorde fut rétablie entre les dominicains et l'université, ils y furent réintégrés le 20 avril 1403 ; les ducs de Bourgogne et de Bourbon, et le roi lui-même s'intéressèrent dans cette affaire *(26)*, mais la querelle recommença bientôt.

Charles V indemnisa les jacobins, en achetant des religieux de Bourg-moyen, près de Blois, la maison et les jardins

(23) Piganiol, tom. V, p. 432.
(24) Crévier, tom. III, p. 62.
(25) *Idem*, p. 78.
(26) *Idem*, p. 218.

qu'ils avoient acquis de la ville, et les leur donna francs et quittes de 12 deniers de cens et de 60 sols de rente, dont ils étoient chargés (27) envers le parloir aux bourgeois (28).

En 1502, le cardinal d'Amboise voulut s'occuper de la réforme des maisons religieuses; il commença par celle des jacobins de Paris, comme étant la plus pressée. Ils étoient au nombre de quatre cents, la plupart étudians. Il leur envoya les évêques d'Autun et de Castellamare, qui leur ordonnèrent d'obéir, sous peine d'excomunication. Les jacobins refusèrent de se soumettre; le cardinal les renvoya, avec une forte escorte de gens armés, pour chasser ces religieux comme rebelles au roi et désobéissans au S.-Siége: ceux-ci se mirent en état de défense; ils se barricadèrent avec plusieurs écoliers venus à leur secours, et cachèrent des armes sous leurs robes; mais ils ne furent pas les plus forts, les soldats les tirèrent de leur cloître, et les chassèrent honteusement de la ville; ils trouvèrent bientôt le moyen de revenir dans leur couvent, aidés par plus de douze cents écoliers, qui commirent de grands désordres; ils furent de nouveau chassés et forcés d'errer dans les provinces; d'Amboise mit à la place de ces séditieux les jacobins de la nouvelle réforme de Hollande, réforme due à Jean Clerée (29), confesseur du roi.

Louis XII donna au mois de mars 1504, vieux style (30), aux jacobins l'ancien parloir aux bourgeois (31); ce prince leur donna encore une ruelle qui régnoit le long du mur de

---

(27) Piganiol, tom. V, p. 433.

(28) Ant. nat., tom. III, art. XXXV, p. 4.

(29) Lobineau, hist. de Paris, tom. II, p. 900. *Suprà* note 16.

(30) Le calendrier a été réformé en 1582; les protestans n'ont admis cette réforme qu'en 1699; c'est ce qui fait la différence de dix jours dans la manière de compter du vieux au nouveau style.

(31) Sauval prétend qu'ils obtinrent de la libéralité de *Messieurs les bourgeois de Paris* le parloir aux bourgeois, lieu de leurs assemblées; mais ils ne l'obtinrent que sous Louis XII. Jaillot, *id.* 127.

la ville, appelée *rue Coupe-gorge (32)*, à-cause des accidens fréquens qu'on y voyoit arriver.

En 1505, il n'y avoit plus que deux cents jacobins *(33)*.

Il est inutile de répéter ici ce que j'ai dit à l'article du couvent de la rue Saint-Honoré, de la vente des indulgences *(34)*, vente qui sous Léon X fut l'origine de cette séparation dans l'église qui a coûté tant de sang, et dont les dominicains prétendaient avoir le privilége exclusif.

Je ne rappelerai pas non-plus les fureurs trop connues des jacobins pendant la ligue, et l'action de Jacques Clément qui les rendit si odieux *(35)*.

Quelque temps avant l'assassinat de Henri IV, par Jean Châtel, les jacobins de Paris empoisonnèrent un de leurs compagnons, nommé *Bélanger*, parce qu'il haïssoit sincérement la ligue, et qu'il avoit embrassé le parti du roi. Le médecin qui l'avoit traité dit que le prieur, au-lieu de le faire ouvrir comme il l'en avoit prié, l'avoit fait enterrer sur-le-champ, sous prétexte que ce n'étoit pas l'usage de faire ouvrir les moines.

On peut voir dans le tome I de cet ouvrage *(36)* l'histoire de l'établissement de Sébastien Michaëlis en 1611 dans la rue S.-Honoré, et le récit des obstacles que les religieux du grand couvent lui opposèrent.

Les jacobins tinrent à Paris, en 1611, un chapître général, où il se trouva un grand nombre de religieux de leur ordre. Après l'ouverture faite par une procession solennelle à la cathédrale, ils commencèrent dans leur école de S.-Thomas des disputes publiques de théologie, qui attirèrent beaucoup de monde. Entr'autres propositions sou-

---

(32) Sauval et quelques autres l'ont confondue avec la rue Coupe-Gueule, qui étoit entre les rues de Sorbonne et des Maçons, et qui descendoit de la rue des Poirées à celle des Mathurins. Hurt. dict. de Paris, tome IV, page 319. C'est dans la rue *Coupe-Gueule* que fut bâtie la sorbonne.

(33) Lobineau, tom. II, p. 900.

(34) Ant. nat., tom. I, art. IV, p. 8.

(35) Ant. nat., tom. II, p. 8.

(36) Art. IV, p. 8.

tenues dans leurs thèses, on lisoit celle-ci : *le pape ne peut errer ni dans la foi ni dans les mœurs, et en nul cas le concile n'est au-dessus du pape.* Le syndic de la faculté de théologie, Edmond Richer, instruit des propositions que renfermait la thèse, prit avec lui quatre docteurs de sorbonne, pour lui servir de témoins, et monta aux escoutes de la salle des jacobins. Ayant rencontré Nicolas Coëffeteau, prieur du couvent, il lui reprocha amérement de laisser soutenir des thèses si contraires à la doctrine de la sorbonne ; il lui dit même qu'il alloit faire signifier au président et au répondant de la thèse un acte d'opposition, avec défense de disputer sur de pareilles questions. Coëffetau jura qu'il n'avoit aucune part à cette thèse, non-plus que le général. Alors Richer, au-lieu de faire signifier l'acte, fit avertir un bachelier d'attaquer l'une des propositions ultramontaines, afin que le président et le répondant déclarassent la défense que leur général leur avoit faite d'y répondre. Ses ordres furent suivis à l'instant, et un bachelier en droit attaqua cette proposition : *il n'y a aucun cas où le concile soit au-dessus du pape* ; il prouva même qu'elle étoit contraire aux décisions d'un concile général, et par conséquent hérétique. Envain le nonce du pape choqué de cette qualification d'hérésie, ordonna-t-il au soutenant de répondre ; celui-ci refusa d'obéir, à-cause de la défense de son général ; la thèse fut improuvée généralement ; le prévôt-des-marchands proposa même de la déchirer en public. Les jacobins devoient continuer leurs disputes le dimanche suivant, et on ne leur permit de soutenir leurs thèses, qu'à condition qu'il n'y seroit plus question de l'infaillibilité du pape.

Les éloges que cette action attirèrent à Richer l'engagèrent à composer son traité de *la puissance ecclésiastique et politique*, qui le fit persécuter le reste de ses jours. Ses ennemis poussèrent leur animosité au point qu'il fut traité comme hérétique, mis en prison, et qu'il pensa perdre la vie (37).

(37) Lobineau, hist. de Paris, tom. II, p. 1299.

Le père Helyot, dans son histoire monastique, écrite d'ailleurs avec sagesse, et recommandable par des recherches immenses, qui ont dû lui coûter beaucoup, s'est cependant quelquefois trompé, soit en copiant avec trop de confiance des écrivains qu'il cite en marge, soit en suppléant d'imagination à ce qu'ils n'avoient pas dit.

C'est d'après ce procédé, qu'il a fait graver l'ancien costume des dominicains, qu'on voit à la page 198 de son troisième volume : c'est le vêtement d'un jésuite, recouvert d'un rochet, dessiné à la moderne, et bordé de dentelles; on croit voir le portrait de la Chaise ou de le Tellier.

Helyot ne s'est pas souvenu qu'à la fin du douzième siècle et au commencement du treizième, le vêtement ecclésiastique, et surtout celui des chanoines réguliers n'avoit ni cette forme ni ces ornemens. Le rochet n'étoit alors que de deux pouces plus court que la robe, et ses manches fort larges ressembloient à-peu-près à celles du surplis romain d'aujourd'hui *(38)*.

Il est constant que S.-Dominique donna à ses premiers disciples l'habit qu'il portoit lui-même, comme chanoine-régulier de la cathédrale d'Osma, et ce vêtement toujours blanc étoit recouvert presque jusqu'au bas par un rochet de toile, tel que je viens de le dépeindre. Voyez *Planche II*, *fig.* 1. Pendant l'hiver et en quelques autres occasions particulières, ils ajoutoient à ce vêtement le plus ordinaire la chappe ou manteau noir, terminé en-haut par un capuce de même couleur et de la forme de celui des chartreux.

Tout le monde sait qu'à-la-fin du douzième siècle on ne connoissoit ni le chapeau, dont l'invention est fort récente, ni le bonnet-carré, qui n'est pas fort ancien. L'usage de l'aumusse, pour les prêtres pendant leurs offices et même dans leurs maisons, et celui du capuce partout ail-

(38) J'ai fait graver moi-même dans le premier volume cette figure. Antiquités nationales, tome I, art. IV, planche 1; mais M. Faitot, ancien religieux du grand couvent des dominicains, m'a communiqué à ce sujet des remarques dont je me suis fait un devoir de profiter.

leurs, même pour les laïcs, s'est soutenu en Europe jusqu'après le concile de Constance, vers le milieu du quinzième siècle : c'est encore vers ce même temps que le noir est devenu la couleur ordinaire du vêtement ecclésiastique, au-moins pour ceux qui n'étoient pas dans la prélature. Thomas-a-Kempis, auteur de l'imitation de Jésus, mort en 1471, dans ses vies de Gérard Groot, ou le grand, et de Florent Radwin ses maîtres, l'un docteur de Paris et gros bénéficier, l'autre chanoine séculier, les dépeint avec des robes grises et des capuchons noirs (39).

L'enceinte de ce couvent renfermoit un grand nombre de bâtimens.

La principale porte de cette enceinte donnoit sur la rue S.-Jacques ; on y voyoit au-dessus d'un arc ogive cinq

---

(39) Œuvres de Kempis, édition de Douai, chez Beller, 1625, pag. 900 et 941. Chroniq. des chan. régul. de Windesem, pag. 91 et 92. *Annales prædicatorum, auctore Mamachio et aliis ejusdem ordinis, vol. I, edit. Roman.* 1756.

Voyez aussi le portrait très-rare de Thomas-a-Kempis, chanoine-régulier de la congrégation de Windesem en Hollande, auteur de l'Imitation de Jésus, gravé par Abraham Bloemaert, d'après un ancien monument de la maison du mont sainte-Agnès, où ce pieux et célèbre auteur est mort ; peinture déjà usée et dégradée, lorsque son confrère Artops de Tolen écrivoit sa vie, il y a plus de deux cents ans, et que Bloemaert dessinoit ce portrait. On y voit Thomas-a-Kempis avec l'ancien vêtement de sa congrégation nouvellement fondée et très-austérement constituée. On y avoit repris toutes les pratiques anciennes de la vie canoniale, et l'ancien habit des chanoines réguliers, que ceux de Flandres et d'Allemagne avoient déjà fort altéré. Les uns portoient le rochet en banderole, les autres en manière de scapulaire et sans manches ; d'autres coupoient les manches jusqu'aux coudes, et plusieurs les avoient déjà rétrécies comme celles de nos chanoines-réguliers modernes et de nos prélats. Les chanoines réformés de Windesem laissèrent toutes ces modes récentes, et reprirent l'ancien rochet, tel que je l'ai dépeint ci-dessus, et que les dominicains le portoient quand ils arrivèrent à Paris en 1217.

L'ancien habit des jacobins est encore assez bien rendu dans l'ancienne estampe gravée par Raphaël Sadeler, et dédiée à la duchesse Elizabeth de Bavière. On y voit le frère Gilles d'Assise, compagnon de S. François, revêtu du véritable et primitif habit des Franciscains, sur la forme duquel ils ont tant disputé, faisant un miracle en présence de S. Thomas d'Aquin, qui en paroît fort étonné. Cette estampe, dont le sujet n'a été inventé que depuis l'opinion de Scot sur l'immaculée Conception de la Vierge, représente un franciscain tenant une baguette à la main, dont il perce trois fois

niches,

niches, décorées d'ornemens gothiques ; celle du milieu, la plus élevée, étoit occupée par une figure de la Vierge ; dans la niche à-droite est une figure de saint-Pierre martyr ; il tient d'une main une épée terminée en scie et de l'autre une couronne ducale ; c'est apparemment une erreur de la part du sculpteur, qui aura peut-être voulu figurer la couronne de martyr ; car ce saint n'étoit pas d'une origine

---

la terre en présence de S. Thomas, et trois fois il en sort un lys. Six vers expliquent au bas de l'estampe l'intention de l'inventeur, qui prétend peut-être réfuter l'opinion de S. Thomas par cet argument de fait : voici les vers :

Candida divino succrescunt lilia jussu,
Vera Mariana signa pudicitia.
Ter tellus foditur, ter reddit lilia tellus ;
Lilia ter puram, ter generata docent.
Nil, ait Ægidius, dubites : hæc sola *corona*
Ante, in, post partum virginitatis ovat.

Il paroît que l'auteur de ce trait ne prétend faire allusion qu'à la virginité perpétuelle de Marie, ce qui est un point de foi ; mais le dominicain qu'on lui oppose fait soupçonner que l'intention secrète est plus étendue, et qu'on veut en venir à l'immaculée Conception que saint-Thomas n'a point admise et que toute son école rejette. Cela rappelle le tableau conservé dans un couvent de franciscains, et sur lequel on voyoit la sainte Vierge élevée dans une gloire, et S. Thomas sur la terre qui la regardoit humblement et en posture de suppliant. Le docteur étoit revêtu des attributs au moyen desquels les peintres le distinguent ordinairement ; c'est-à-dire, une chaîne d'or au col et un soleil sur la poitrine. La Vierge peinte avec un teint de brune foncée, proféroit ces paroles du cantique des cantiques, chap. I, ℣. 5, qu'on lui voyoit sortir de la bouche : *Nolite me considerare quod fusca sim, quia decoloravit me sol.* — Ne me regardez pas, parce que je suis brune et que le soleil m'a décolorée —. Au reste, l'estampe que nous venons de décrire avertit que le trait du frère Gilles est tiré des annales des frères mineurs, première partie, liv. I, chap. X. Comme nous n'avons pas sous la main ces annales, il pourroit se faire que le dominicain qui s'y trouve représenté ne fût pas saint-Thomas même, mais quelqu'un de ses confrères, plus ancien contemporain des compagnons de saint-François. Quoi qu'il en soit, l'habit des deux ordres est bien rendu dans cette estampe, dont un franciscain se dit inventeur et un autre le dessinateur. Sadeler n'a fait que graver après eux ; on y reconnoît parfaitement son burin. J'ai fait dessiner, *Planche III*, *fig.* 1, un saint-Dominique avec son habit.

illustre. De l'autre côté est un S.-Dominique ; les deux autres niches sont vides ; ce portail est postérieur à l'église, et le reste a été détruit pour construire au-dessus de la porte un bâtiment qui n'est pas très-ancien.

Derrière ce portail est une porte de l'église qui n'a rien de remarquable ; elle est à-côté de la chapelle du rosaire, près du grand autel, au-lieu d'être placée en face, comme sont ordinairement situées les principales portes.

On voit, *Planche II*, *fig.* 1, l'extérieur de l'église et les boutiques qui l'entourent ; on apperçoit dans le lointain la coupole du panthéon des grands hommes.

Cette église est très-vieille, et on l'avoit déjà abandonnée avant la révolution ; elle est une des plus longues de Paris (40), mais très-irrégulière ; sa voûte, construite en bois, est portée au-milieu par un rang d'arcades en ogives, posées sur treize colonnes gothiques, qui n'ont pas même le mérite de leur temps, la légéreté. Ces colonnes partagent l'église en deux parties, dont l'une se nomme *grande nef*, et l'autre *nef du rosaire*, à-cause de la chapelle de cette confrérie, qui se trouve au bout ; sur le mur des arcades, ainsi qu'au-milieu de la voûte, on voit les armoiries des grandes maisons de France ; la principale entrée, qui n'a rien de très-remarquable, est sur le côté, et donne dans le passage de l'enclos.

Près cette porte qui est au fond de l'église, est le buffet d'orgues, sur la face opposée au grand autel ; il est assez beau ; on y voit la résurrection de Jésus-Christ en figures un peu plus grandes que nature, et sculptée en bois.

Cet orgue étoit soutenu par quatre colonnes ïoniques, dont les chapiteaux étoient ornés de draperies, au-lieu de

(40) Les religieux avoient négligé depuis longtemps d'y faire les réparations nécessaires ; comme elle tomboit en ruine, ils furent obligés de la quitter et de faire leurs offices dans les écoles de S.-Thomas. Quelque-temps après, le pere Fairot qui avoit fait rebâtir le couvent des jacobins d'Angers, à la satisfaction commune, et qui a des connoissances dans les arts, fut nommé prieur du collége de S.-Jacques. Il devoit faire des réformes, des économies, et prendre les moyens de réparer l'église, lorsque la révolution a rendu ses travaux inutiles ; il m'a fourni plusieurs notes intéressantes pour cet article.

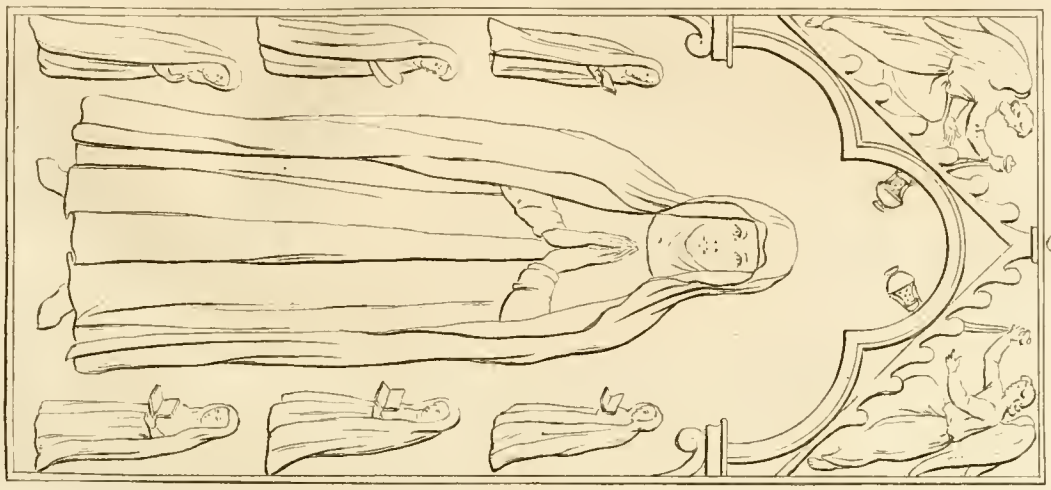

2

1

Garneray, del.

Ransonnette, Sculp.

Gurnerey, del.

Barrière, Sculp.

guirlandes. Son jeu avoit la réputation d'être un des meilleurs de Paris.

Sous l'orgue étoient trois grandes tombes des trois générales perpétuelles des béguines de Paris.

La première étoit coiffée et habillée en béguine, avec un grand manteau; elle avoit à ses côtés six béguines, habillées comme elle, et priant autour de leur générale; au-dessus étoient deux anges qui brûloient de l'encens; *Pl. II, fig.* 2. autour de la tombe on lisoit cette inscription :

CY-GÎT

Madame JEANNE LA ROMAINE, *jadis maistresse du béguinage de Paris, qui trépassa l'an de grâce* 1335, *le dimanche* 11e *jour de juin. Priez-dieu pour l'ame de ly.*

La seconde béguine étoit semblable à la première : on lisoit sur sa tombe, qui étoit la plus voisine du mur :

CY-GÎT

JEANNE LA BRICHARDE, *mestresse du béguinage de Paris, qui trépassa l'an de grâce* 1312, *le jour de Notre-Dame en mars. Priez pour l'ame de ly.*

La troisième ne différoit point des deux autres; elle est figurée *Planche II, fig.* 2.

HIC JACET

DOMICELLA AGNES DE ORCHIO, *quæ longo tempore fuit magistra magna in beguinagio parisiensi, et obiit* 1284. *Orate pro ea, ut anima ejus requiescat in pace.*

J'ai fait graver *Planche III, fig.* 4, un monument rapporté dans les annales des frères prêcheurs, liv. I, p. 327, et qui étoit au même endroit. Plusieurs auteurs ont pris ces trois figures pour celles des trois béguines; mais les deux premières ont autant l'air d'hommes que de femmes, et la troisième est évidemment un homme habillé comme un cavalier

italien ou espagnol. La figure du milieu tient un chapelet à quinze dixaines.

Ces filles ne faisoient point de vœu, et vivoient ensemble du travail de leurs mains (41).

Quelques béguines ayant été soupçonnées d'hérésie, le concile de Vienne, tenu sous le pontificat de Clément V, abolit leur institut, qui ne laissa pas de se maintenir hors de France. Jean XXII expliqua le décret de Clément V, son prédécesseur, et déclara qu'il n'y avoit de sociétés de béguines éteintes que celles qui avoient donné dans l'erreur.

Il y a apparence que la sépulture commune des béguines de Paris étoit aux jacobins. S.-Louis avoit fait venir de Flandre ces religieuses, qui avoient pour un point essentiel de leur règle de réciter tous les jours cent cinquante *ave maria*, séparés par autant de *pater*, qu'elles divisoient en trois couronnes, *tria serta*, que nous appelons aujourd'hui *trois chapelets*, et qui composent le rosaire. Si ces filles ont été instituées par Sainte Begghe, comme quelques-uns le prétendent, il est impossible qu'elles aient reçu cette dévote pratique de leur institutrice, sœur de Sainte Gertrude et fille de Pepin le Landen, qui mourut sur la fin du septième siècle, puisque, selon Mabillon, l'*ave maria* n'est devenu une priere de l'église que long-temps après. Si au-contraire ces filles n'ont été instituées que par Lambert Beggh, ou le begue, qui mourut en 1177, et qu'elles aient fait leur premier établissement à Nivelle en 1226, comme

(41) Ces anciennes rimes latines sur l'origine et la fondation du monastère des Prés en Flandres, nous font connoître le genre de vie des béguines :

Habebant . . . famulam quæ omnibus ministrabat
Et de juvantibus vitam eis auxilium dabat.
Ibant enim illæ mane ad Albini sanctum templum,
Deum orabant, nec mane de foris dabant exemplum;
Tunc non habebant in loco ubi manebant capellam,
Nec quid sacratum in illo, sed habebant solum cellam,
Inde casam repetebant; et accipiebant colum.
Otiosum tempus spernebant, nullum cogitantes dolum;
Sæpe venichant probi qui eos confortabant.
Et munimen consilii illis pro Jesu donabant, etc.

le disent Thomas de Chantpré et quelques autres, il est plus naturel de croire qu'elles ont reçu cette prière des dominicains, qui avoient un couvent à Lille près de Nivelle en 1224, et qui en 1226 portoient déjà des chapelets à leur ceinture, que de croire qu'ils l'aient reçu de ces religieuses.

Dans la nef à-droite, il y avoit trois chapelles ornées de deux colonnes corinthiennes qui soutenoient un fronton brisé.

La première chapelle étoit dédiée à la Passion, dont on voyoit les instrumens sculptés au-milieu du fronton.

Le tableau d'autel étoit mauvais; il représentoit un christ; une grande inscription placée sur le mur à-côté, et où on n'avoit pas oublié de mettre fort au-long le nom de tous les administrateurs, apprenoit que la confrérie royale de la Passion avoit donné ce tableau, et qu'elle avoit fait peindre cette partie de l'église jusqu'au jubé. Cette confrérie avoit aussi fait peindre sur ce mur les armes de France, celles de la reine, ainsi que celles du dauphin et de son épouse, père et mère de Louis XVI.

La seconde chapelle étoit dédiée à Notre-Dame-de-pitié; elle étoit sculptée sur le fronton, contemplant, selon l'usage, un Christ mort, étendu sur ses genoux.

La troisième étoit sous l'invocation de saint-Pierre martyr (42); il étoit représenté au-milieu du fronton, à-genoux, entre deux soldats chargés de son supplice.

---

(42) Pierre Martyr naquit l'an 1205 à Véronne en Lombardie, de parens manichéens. Ayant été aux écoles chez des maîtres catholiques, il devint un des plus grands ennemis de la secte où il étoit né. Il perfectionna ses études dans l'université de Bologne, et prit l'habit de l'ordre de S. Dominique. Ses supérieurs l'envoyèrent pour convertir les hérétiques manichéens. Il s'en acquitta avec toute l'intolérance d'un fanatique.

Cependant il fut soupçonné d'avoir fait entrer des femmes déguisées dans sa cellule; on l'exila. L'auteur de sa vie dit que le saint ne se défendit pas, par humilité, quoique l'accusation eût quelques fondemens. Rétabli dans sa place, il fut fait grand inquisiteur général de la foi, en 1232.

Ce moine ne trouva pas ses fonctions assez terribles, il fit de nouvelles loix. Voyant qu'elles ne produisoient pas tout l'effet qu'il en attendoit, et que la ville de Florence renfermoit un grand nombre de citoyens qui pensoient différemment que lui, il alluma

A-côté de la chapelle de la passion, on lisoit sur un marbre noir :

D O M.

Æternæ PETRI ZAPOLOSCII *poloni memoriæ, juvenis et majorum imaginibus clarissimi et litterarum amantissimi, quarum amore, relicto solo patris, Germaniam Galliamque lustravit. Natus ad summa et ornamentum patriæ suæ futurus, ni invida Parca citius quam reipublicæ expediebat vitæ filum abrupisset, apud enim sequanos contagione pestis consumptus, obiit anno* M DC VI *die* XX *julii, ætatis suæ annos XXI. Huic, viator, adprecare quod ipse expetis.*

La famille Zapol ou Zapolski est très-ancienne en Pologne et très-distinguée dans l'histoire ; il y a eu un Zapol célébre, celui qui fut élu roi de Hongrie en 1526, après la mort funeste de Louis II. Pierre Zaposlki à qui cette épitaphe est consacrée, descendoit probablement de cette famille, puisqu'il y est fait mention de la noblesse de sa naissance.

Ce jeune étranger aimoit les lettres, et il voyageoit pour s'instruire ; après avoir vu l'Allemagne, il visitoit la France ; il fut attaqué à Paris de la contagion qui y régnoit (43), et mourut le 20 juillet 1606 à 21 ans.

Pierre de la Palu a été inhumé devant la chapelle de Notre-Dame-de-pitié sous une grande pierre. Son effigie étoit gravée sur sa tombe, mais elle est dégradée, et l'épitaphe

---

la guerre civile dans cette cité, arma plusieurs fanatiques, et leur donna un drapeau marqué d'une croix. Le combat se donna dans la place sainte-Félicité sur la rivière d'Atne ; les siens ayant eu la victoire, firent sortir de la ville tous les citoyens qui n'étoient pas de leur parti ; enfin ce persécuteur eut le sort qu'il méritoit. Plusieurs de ses ennemis l'attendirent sur la route de Milan et le massacrèrent. Les moines n'ont pas manqué d'en faire un martyr.

(43) Cette contagion affligea Paris pendant l'année 1606 ; elle dura aussi pendant l'année 1607 ; mais elle ne fit pas beaucoup de ravages : ce fut à cette occasion qu'on bâtit les hôpitaux de sainte-Anne et de saint-Louis. Lobineau, hist. de Paris, tom. II, p. 1277.

qu'on y lisoit est presqu'entiérement effacée ; elle a été conservée par le père Echard.

HIC JACET

PETRUS DE PALUDE (44) *ordinis prædicatorum, doctor in theologia, quondam patriarcha Hierosolymitanus, cujus anima per misericordiam dei requiescat in pace ; obiit autem a partu virginis* M CCCC XXXXII, *ultima die januarii* (45).

On voit sur le mur vis-à-vis sa tombe, un marbre noir avec ses armoiries, qui étoient d'or, à la croix d'hermine avec la croix patriarchale, posée en pal, passant par derrière l'écusson ; au-dessous est cette seconde épitaphe, gravée en lettres d'or :

PETRO A PALUDE *patria sebusiano* (46) *gente varembonia* (47), *religione dominicano, patriarcha hierosolomitano, theologo insigni et philosopho, viro supra omnes seculi et ordinis, sive pietatem, sive actum, sive doctrinam spectes vere illustri ; variis pro fide ad soldanum Ægypti* (48) *legationibus Philippi Galliarum regis jussu honorifice functo peregrinationis hierosolomitanæ contra christiani nominis hostes, sub Joanne XXIII, autori et ductori ; multis rei litterariæ bonis in theologia et historia libris editis. Clarissimo, Joannes a Palude eques bullignaci* (49), *apud sebusianos comes, gentili suo, ut ejus memoriam sepulchri antiquitate et deformitate laborantem renovaret, grati animi monumentum posuit, anno reparatæ salutis* M DC XXXXV (50).

---

(44) On l'appelle aussi *paludanus*.

(45) Depuis l'accouchement de la Vierge, c'est-à-dire, l'an de la naissance de J.C.

(46) Du Bugey.

(47) De la maison de Varembon.

(48) Au soudan d'Egypte.

(49) Bouligneux.

(50) Il y a dans cette épitaphe deux fautes dues, suivant toute apparence, à l'inattention du graveur : il a transposé L à la place de S, au mot *Hierosolomitæ*, et ajouté une unité après Jean XXII pour en faire Jean XXIII ; car il n'est pas vraisemblable que l'auteur de l'épitaphe eût fait un pareil anachronisme.

Pierre de la Palu étoit fils de Gerard de la Palu, seigneur de Varembon, Bouligneux, Grammont etc., et de Marguerite de Gex, fille de Guillaume de Joinville et de Jeanne de Savoie. Il naquit en 1280, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et fut docteur de Paris, le 13 juin 1314. Il professa la théologie à Paris, avec succès, et fut légat en Flandres en 1318. Le pape Jean XXII pour récompenser son mérite, le nomma patriarche de Jérusalem, et évêque de Limisse en 1329. Il fut sacré à Avignon, au mois de mai de la même année. Quelques mois après, il partit accompagné d'un évêque et d'un grand nombre de pélerins, chargé de la conduite de la princesse Marie, fille de Louis I, duc de Bourbon, promise à Guy, fils de Hugues de Lusignan, roi de Chypres. Après avoir remis la princesse à son époux, le patriarche alla saluer le sultan.

Il trouva ce prince insensible aux mauvais traitemens qu'éprouvoient les chrétiens, et n'ayant pu rien obtenir, il revint en Europe avec une forte envie de faire entreprendre une nouvelle croisade. Son zèle pour animer les princes fut inutile, quoique Jean XXII l'eut envoyé à son retour d'Asie, en qualité de légat, vers Philippe de Valois pour exciter son zèle en faveur des princes et des chrétiens de la Palestine. Ce patriarche ne pouvant se signaler en Asie, se distingua en Europe; il fut un des premiers docteurs qui se déclarèrent contre l'opinion de Jean XXII, son bienfaiteur, sur la vision béatifique *(51)*. Il mourut à Paris le 13 janvier 1341, ancien style *(52)*. Il avoit publié des commentaires sur le maître des sentences, et d'autres ouvrages qui sont heureusement restés manuscrits *(53)*.

La dernière de ces épitaphes lui a été consacrée par Jean de la Palu, chevalier de Bouligneux, qui voyant l'ancien monument absolument dégradé, fit élever celui-ci en 1645.

---

(51) Cette erreur consistoit en ce que ses partisans prétendoient que les justes à qui il ne restoit rien à expier, ne jouissoient cependant de la vue de Dieu qu'après un certain temps. Voyez Ant. nat., tom. II, art. X, p. 7.

(52) 1342, dans le nouveau.

(53) Voyez vie des hommes illustres de S. Dominique, tom. II, p. 223.

La

La chaire étoit placée entre cette dernière chapelle et le jubé, sa forme étoit lourde et ses ornemens annonçoient le temps de Louis XIII.

Auprès de la chaire du prédicateur, on voyoit la tombe d'un évêque avec ses habits pontificaux. On y lisoit :

HIC JACET

In Christo pater et dominus INGUERANDUS SIGNART *de conventu cadomensi* (54), *doctor in theologia et episcopus autissiodorensis* (55), *atque confessor illustrissimi principis Caroli Burgundiæ ducis. Obiit anno domini* M CCCC *octogesimo V, die XXII mensis martii*; *cujus anima requiescat in pace. Amen.*

Il étoit né à Caen ; il fut professeur du couvent de cette ville, et docteur de Paris en 1452 ; il fut choisi par Charles-le-Hardi, dernier duc de Bourgogne, pour être son confesseur; nommé évêque de Salabre par le pape Paul II, en 1464, et élu évêque d'Auxerre en 1473. Il mourut à Paris le 22 mars 1485.

Au côté droit de la chaire, on voyoit une niche dans laquelle étoit le buste en marbre blanc de George Critton, en robe de docteur ; dessous ce portrait assez bien fait, on lisoit en lettres d'or, sur une table de marbre noir :

GECRGIUS CRITTONIUS, *Scotus* (56), I. U. D. (57), *et professor* ΔΙΓΛΩΣΣΟΣ (58), *hos versus moribundus dictavit, et sepulchro quo mandavit apponi.*

ΕΝΘΑΔΕ ΚΡΙΤΤΟΝΙΟΣ ΚΕΙΤΑΙ ΔΙΔΥΜΑΟΝΑ, ΓΑΩΣΣΑΝ
ΚΑΙ ΔΙΔΥΜΗΣ, ΔΕΙΣΑΣ, ΘΕΣΜΑ ΔΙΚΑΣ ΠΟΛΙΗΣ.

(54) Du Couvent de Caen.
(55) Evêque d'Auxerre.
(56) Ecossois.
(57) *Juris utriusque doctor.*
(58) Professeur en deux langues.

IDEM LATINE.

CRITTONIUS *jacet hic geminæ commercia linguæ*
Et gemini suetus jura docere fori.

AD CHRISTUM.

Tu mihi da tandem danicetaria Christe,
Athletæ promissa tuo qui roboris expers
Speque valens cecidit peccati mole gravatus,
Unica tabentem spes fulciit, unica vitæ
Restituit tua crux, jussitque indebita sonti
Præmia et immeritam vita sperare coronam.

AD VIATOREM.

Cælo supinas quisquis tollis manus,
Fugacis ævi pone tecum calcutum,
Et quod dierum tristis ægrimonia,
Spes inquieta, luridus damni pavor,
Multoque falsa tincta felle gaudia
Vitæ volantis subtrahunt compendia
Tecum revolve. His deputatis Erithrei
Effata vatis profitebere.
Ni nos solutos corporis laboribus
Vitæ maneret aura defæcatior,
Sors nostra brutum, sorte vilior foret.

Obiit die XIV *aprilis, anno domini* M DC XI, *ætatis* LVII.

Sur sa tombe, qui étoit vis-à-vis la chaire, on lisoit encore :

CY-GÎT

Noble homme messire GEORGE CRITTON, *vivant, docteur ès droits, historiographe et lecteur du roi ès langue grecque et latine, qui décéda le* 13 *april* 1611, *âgé de* 57 *ans. Priez Dieu pour lui.*

Georges Critton (59) naquit en Écosse en 1555, et fit ses études à Paris. Il suivit pendant quelque temps le barreau ; mais ses amis le dégoûtèrent bientôt de cette profession, et lui procurèrent une place de régent au collége d'Harcourt. Peu de temps après il fut nommé professeur royal en langue grecque. Il voulut ensuite se faire recevoir docteur en droit canon. Les propositions contenues dans une des thèses qu'il devoit soutenir furent jugées contraires à la doctrine de la Sorbonne, et sa réception différée. Il éprouva encore quelques autres difficultés ; mais enfin un arrêt du parlement ordonna qu'il fût reçu docteur, et depuis il en prit toujours le titre.

Critton a laissé plusieurs ouvrages, entr'autres des discours et des panégyriques (60).

A-côté de l'épitaphe de Critton, on voyoit celle-ci, gravée sur un marbre blanc :

En attendant la résurrection générale.

C Y - G Î T

Damoiselle MARIE DELBEC, *veuve de messire Daniel Tauri* (61). *docteur de la faculté de medecine à Paris, et de l'académie des sciences, décédée le* 21 *mars* M DCC II.

On voyoit autrefois près du revestiaire un cardinal à genoux, avec cette épitaphe conservée par Dubreuil (62).

In Aquitanias parte Galliæ, nobilis familia et MALESSICORUM

(59) Il ne faut pas confondre George Critton avec Jean Critton, émule de Pic de la Mirandole, dont on peut lire la vie dans les mélanges de littérature étrangère, par Aubin-Louis Millin, tom. III, p. 1.

(60) On peut en voir la liste dans les Mémoires du père Niceron, tom. 37, p. 351.

(61) Médecin, célèbre auteur de plusieurs écrits sur la circulation du sang dans le fœtus.

(62) Antiquités de Paris, p. 507.

vetustate ac singulari virtute præclara, a Malessico nomen habet ea in gente multo clariss., unde orta sunt Aquitaniæ quondam lumina, viri rerum gestarum magnitudine florentes, alii equites aurati santi pontif., alii præfecti. Ea ex generis claritate prodiit GUIDO *a* MALESSICO *dicti loci et Castri Lucii dominus, in omni doctrinarum virtutumque genere prope absolutus, cujus acta permulta annalibus conscripta, his brevibus non capiuntur angustiis. Is vir summa prudentia, amplissimisque meritis creatus fuerat Lodoensis pontifex, deinde Pictaviensis, postmodum et cooptatus titulo Prænestii cardinalis; in qua dignitate, cum octavo et tricesimo anno floruisset, tandem legationem agens apud regem gallorum nomine P. M. avunculi sui, Lutetiæ honesto mortis genere quievit, octo idus mart. anno autem* 1311. *Cujus corpus hac cella et hoc saxo sepultum est, magno cum omnium luctu ac desiderio, donec propinquorum sententia ad majorum sepulchra transferatur.*

A la suite étoient les vers, que l'on retrouvera dans la seconde épitaphe :

Eminentissimi cardinalis de MALESSICO, *pia memoria ab oblivionis sepulchro in hac sacra prædicatorum æde jamjam feliciter rediviva. Hic in Aquitaniæ parte, urbe Tutellensi natus ex nobilissima familia Malessicorum, unde nomen habet, ortus est dominus Castri Lucii, vulgo de Chatelus.* GUIDO *illi cognomen fuit; vir in doctrinarum virtutumque genere prope absolutus; primum Lodovensis deinde Pictaviensis episcopus, tandem anno* 1375 *cardinalis Prænestinus creatus a Gregorio, cujus erat exsorore nepos; in cardinalatu triginta octo annis celeberrime claruit. Quinque summorum pontificum electionibus calculos dedit; pluribus illorum legationibus in Angliam, et Gallias nobilitatus: tandem iterato legatum agens apud Gallorum regem, nomine Joannis XXIII papæ, Lutetiæ honesto mortis genere quievit, octavo idus martii, anno* 1411. *Cujus corpus hac cella et hoc saxo sepultum est, magno cum omnium luctu ac desiderio, donec propinquorum sententia ad majorum sepulchra transferatur, quod usquedum executioni demandatum non est, sed quatuor duntaxat hisce versibus a suis interim est parentatum.*

Dives opum GUIDO *formæ bonitatis et artis*
Ditior, hocque magis dives honoris erat.
Plura darent superi, nisi fatum plura negaret;
Quo majora darent, evolat ad superos.

Figuram hujus cardinalis tabella quædam lignea, vivis coloribus et auro depictam nuper exhibebat ex hoc muro dependens, quæ postmodum vetustate destructa, particulatim delapsa est; illius autem stemmata, præclaros actus, præfatumve inibi carmen ex celeberrimo Galliæ christianæ *Sammarthanorum Emporio, eruditissimique viri Petri Frison, doctoris theologi parisiensis* Gallia purpurata *decerpsit, suscitavit, ac subsequendæ posteritati restituit.*

F. S. D. F. D. S. *(63).*

Comme ce tableau étoit peint sur bois et presque réduit en poussière, de vetusté; le père Foucher de Salles, religieux de cette maison, mort en 1718, fit graver cette même épitaphe, avec quelque changemens, sur un marbre noir, qu'il fit placer près la porte de la sacristie; il fit aussi graver en bas de cette épitaphe les armes de Malsec qui étoient de sable, au lion de gueules armé, couronné et lampassé d'or avec un chef d'argent, chargé de trois étoiles d'azur.

Guy de Malsec, né à Tulles en Limousin, étoit neveu du pape Grégoire XI, celui qui transféra le S.-siége d'Avignon à Rome; Malsec fut d'abord évêque de Lodève, ensuite de Poitiers, cardinal et employé en différentes légations par les souverains pontifes. Il mourut à Paris le 8 mars 1412.

La nef étoit séparée du chœur par un jubé, chargé des armes de Seguier.

Le chœur contenoit une quantité immense de stales go-

(63) *Fecit sculpere dominus* Foucher de Salles.

thiques d'une sculpture très-délicate ; on y remarquoit aussi plusieurs figures grotesques, dans le genre de celles que j'ai décrites aux articles de S.-Spire de Corbeil et des Mathurins de Paris (64).

Sur le mur, à-côté de la chapelle de S.-Thomas d'Aquin, on voyoit une table de marbre noir ovale, encadré dans un marbre blanc, orné de fleurs et de fruits, aussi de marbre blanc, dont partie étoit doré et accompagné de têtes d'anges et de flambeaux renversés ; le tout étoit terminé par un fronton brisé, dans lequel on avoit placé un écusson de gueules à trois roses d'or. On lisoit sur cette table :

HIC SITA SUNT

Corda clarissimorum virorum CLAUDII ALBASPINŒI (65) *patris et Claudii Albaspinæi filii, qui primarii regum Franciæ scribæ* (66) *fuerunt ; summis ornamentis virtutis fortunæque præditi ; magnamq* (67) *gratiam et auctoritatem apud omnes consecuti ob operam ab utroq navatam regno et regibus a patre regi, Francisco I, Errico II* (68), *Francisco II, Carolo IX à quo fuit in consilium sanctius cooptatus. Vixit annos LVII, menses VI, dies II, horas IX. Obiit Lutetiæ in Lupara regia, prid. id. novemb., anno domini* 1567.

A filio qui in aula adoleverat eidem Carolo IX, qui eum admodum adolescentem inter quatuor primos scribas adscivit, sed virtutis illius magna indoles priusquam exemplo paterno reipublicæ diu prodesse posset, immatura morte extincta est in eadem urbe Lutetia, duplicato intra triennium reipublicæ et familiæ luctu. Vixit annos XXV, menses II, dies VI, horas VII. Obiit pridie idus septembris MDLXX.

Nicolaus Neovillius, Villo-regius collega memor affinitatis et ami-

(64) Ant. nat., tom. II, art. XXXII, p. 15. ; tom. III, art. XXII, p. 18.

(65) Claude l'Aubespine.

(66) Secrétaire d'état.

(67) *Que.*

(68) Henri II.

ciliæ quæ sibi cum utroqz intercessit socero et leviro chariss. bene meritis id monumentum posuit.

Requiescant in pace.

La famille de l'Aubespine est originaire de Beauce; elle a donné de grands hommes à l'église et à l'état; les deux dont il est ici question sont :

Claude de l'Aubespine, premier du nom, baron de château-Neuf-sur-Cher, qui se signala par ses services, sous le règne de François I, Henri II, François II et Charles IX. Guillaume Bocherel, secrétaire d'état, le prit pour gendre, et lui donna la survivance de sa charge en 1542. François I le fit secrétaire d'état en chef en 1545, après la mort de Jean Breton, seigneur de Villandri, et l'envoya à Hardelot près de Boulogne, pour y négocier la paix avec les Anglois. Il l'employa encore dans d'autres affaires importantes. Les désagrémens qu'il éprouva de la part du prince de Condé, auprès duquel il avoit été chargé de négocier, lui causèrent une maladie grave; il logeoit dans le Louvre, et Catherine de Médicis le consultoit dans toutes les occasions importantes. Le jour de la bataille de S.-Denis, elle fut lui demander conseil au chevet de son lit. L'Aubespine étoit à l'extrémité, et cependant il donna plusieurs bons avis, et servit ainsi sa patrie jusqu'au dernier soupir. Il mourut le 11 novembre 1567, à 57 ans six mois, deux jours et neuf heures.

Son fils, Claude de l'Aubespine, troisième du nom, fut fait conseiller d'état par Charles IX. Il mourut à Paris le 11 septembre 1570, à 25 ans, 2 mois, 6 jours et 7 heures.

Ce fut Nicolas Neuville de Villeroi, leur collégue et leur ami, qui leur fit élever ce monument (69).

Près de-là étoit la sépulture de l'abbé Mathieu, le seul de son ordre qui ait porté ce titre, parce qu'on avoit arrêté dans le chapître général tenu à Boulogne en Italie, en 1220,

(69) Voyez Ant. nat., tom. I, art. V, p. 13, le monument de l'Aubespine, épouse de Méri de Barbesières.

où S. Dominique présidoit, qu'à-l'avenir les supérieurs de l'ordre seroient nommés prieurs et non pas abbés. Mathieu étoit né à Montfort-l'Amauri, ou aux environs, et avoit fait ses études daus l'université de Paris. Il suivit en 1209 le comte Simon de Montfort à la croisade contre les Albigeois, et fut si estimé de ce général, qu'il le nomma prieur du chapître de S.-Vincent de Castres qu'il venoit de fonder. Ce nouveau prieur, entraîné par la sainteté de Dominique, qu'il voyoit souvent, renonça à sa dignité, et voulut être un des seize disciples qu'il assembla à Toulouse en 1216, pour y jeter les fondemens de son ordre. Dominique l'envoya l'année suivante à Paris avec les six religieux dont j'ai parlé, pour y former un établissement, et il fut long-temps supérieur de cette maison.

L'abbé Mathieu fut d'abord inhumé dans la petite sacristie (l'ancienne chapelle de S.-Jacques), et depuis transporté dans la grande église, sous la place du chantre, vi-à-vis celle du prieur. Comme on mit en 1726, le terrein élevé de la petite sacristie au niveau de la grande, on fut obligé de creuser dans la petite, et on y découvrit, le 8 octobre de cette même année, la tombe du père Mathieu. Le père Texte qui s'étoit transporté du noviciat au couvent ou collége de S.-Jacques, fut présent à cette découverte, mais il ne trouva de l'épitaphe que les deux premières parties; la troisième, où étoit la date de la mort du père Mathieu, ne s'est pas retrouvée, quelque recherche qu'on en ait faite. Voici ce qui est resté de cette épitaphe :

Lapis iste . . . . Matthæum qui prior hic, pridem primus fuit ordinis idem ultimus abbas.

On avoit bâti après-coup (70) une chapelle à-gauche du maître-autel, sous l'invocation de S.-Thomas d'Aquin; elle

(70) On croit que c'est Charles V qui la fit bâtir, et que les tombeaux des premiers princes y ayant été transportés, on y fit ensuite édifier leurs mausolées.

se

se nommoit aussi *chapelle des Bourbons*, parce que les premiers princes de cette maison y avoient leur sépulture. Je n'en donne pas ici la description, pour ne pas interrompre la notice que je ferai de tous les princes enterrés dans cette église.

Les tableaux et ornemens de cette chapelle avoient été enlevés long-temps avant la révolution, pour les placer dans les écoles de S.-Thomas, où les dominicains firent leur office, lorsqu'ils furent contraints d'abandonner leur église, qui tomboit de vétusté.

On vient de construire dans cette chapelle un corps-de-garde nationale, dont l'entrée donne dans la rue S.-Jacques.

On voyoit autrefois dans la chapelle S.-Thomas, outre les sépultures des princes, celles de trois savans distingués de l'ordre de S. Dominique : le père Nicolaï, le père Coeffeteau, et le père Alexandre ; leurs bustes en marbre blanc étoient placés sur une table de marbre noir. Voici l'épitaphe de Coeffeteau :

NICOLAUS COEFFETAU *hûjus de familiæ heroibus, Metensium olim suffraganeus, post-hac presul Massiliæ, scribere styto suo regibus veluti ac pontificibus, propheta renunciari natus : XXI aprilis* M DC XXIII, *qualis egressus revertitur, ergo da quod reddetur, ora ut videat quæ audis, requiescat in pace.* Amen.

Nicolas Coeffeteau, né à S.-Calais dans le Maine en 1574, dominicain en 1588, s'éleva par son mérite aux premières dignités de son ordre. Il mourut en 1623, nommé à l'évêché de Marseille par Louis XIII. Quoiqu'il n'eût alors que 49 ans, la goute, à laquelle il étoit fort sujet, l'avoit rendu très-infirme. Il avoit été fait quelque temps auparavant, évêque de Dardanie *in partibus*, avec la qualité d'administrateur et suffragant de Metz. Son éloquence parut avec éclat dans ses sermons et ses livres écrits très-purement pour le temps auquel il vivoit, et l'on peut dire qu'il fut le prédécesseur de Bourdaloue, dans la chaire, et de Pascal pour la pureté de la langue française, que personne de son temps ne possédoit mieux que lui. Ses principaux écrits sont : Des réponses au roi de la Grande-Bretagne, à Duplessis-Mornay et à Marc-

Antoine de Dominis. Henri IV l'avoit choisi pour écrire contre le premier, et Grégoire IV pour répondre au second. La controverse y est traitée avec une certaine dignité et non avec cet emportement de quelques théologiens de son temps. Il a écrit aussi une histoire romaine depuis Auguste jusqu'à Constantin. Cet ouvrage, quoiqu'inexact, étoit lu encore avec plaisir, avant les derniers livres publiés sur cette matière; il a été continué d'une manière fort inférieure par Maiolles et par Claude Malingre. Coeffeteau avoit écrit plusieurs livres de piété, dont les titres annoncent peu de goût, tels que la *Marguerite chrétienne*, dédiée à la reine Marguerite; *La montagne sainte de la tribulation*, etc.

L'épitaphe du père Noël Alexandre est de la composition du père Jean-André Gautier, religieux du même ordre, docteur en théologie de la faculté de Paris et professeur dans ce couvent. Elle étoit ainsi conçue :

Per quem redivіva triumphavit antiquitas, hic jacet sacrorum annalium parens alter F. NATALIS ALEXANDER *in sacra facultate parisiensi doctor et professor emeritus, in divinis litteris ab infantia eruditus; quidquid improbo labore, doctrina, ingenio, acri judicio, memoria ad prodigium tenaci valuit, sponso Christo, sponsæ ecclesiæ consecravit.*

Historiam ecclesiasticam ab ipso nascentis mundi exordio, ad annum R. *S.* 1600, *dissertationibus historicis, criticis, dogmaticis, chronologicis, duce nullo, adjutore nullo, immenso operi par unus, auxit, ornavit, illustravit.*

In conscribendis libris indefessus, regum jura, libertatem ecclesiæ, christianæ ethices puritatem, genuinam gratiæ vim et efficaciam, contra omnes omnium ætatum hæreses dogma catholicum, contra Sinensium superstitionum patronos divini cultus castimoniam, contra nostri temporis probabilistas vigorem evangelicum propugnavit, asseruit, vindicavit.

Concionatoribus ad sacra compita divini verbis tudiosis, ad scripturarum intelligentiam theologis ad scholarum barbariem depellendam, præceptis optimis, commentariis eruditis, stylii nitore, elegantia, ubertate viam aperuit.

Quod mirum magis doctrinam eximiam, simplicitate fidei, mo-

Garneray del. *Blanchard Sculp*

destia, morum candore, urbanitate, comitate, vitæ innocentia, zelo regularis observantiæ, temporalium commodorum contemptu, injuriarum tolerantiæ, sui nunquam dissimilis, æquavit, cumulavit, superavit.

Oculorum jacturam passus, (quem unum pene sensum, vivens in usu habuerat) quod alii detrimentum, lucrum ille arbitratus est; toto namque ante mortem decennio, in unum Deum intentus quem unum voluerat super terram, in lege ejus meditans die ac nocte annos æternos, spreta seculi vanitate in mente habens nullum otio, nullum tædio reliquit intervallum. Tandemque diuturnis fractus laboribus, venerandus senex in unitate et veritate catholica perseverans, inter mœrentium fratrum suspiria et lamenta omnium bonorum, animam deo placide reddidit, 12 cal. septembris, anno 1724, annum agens a nativitate 85, cum septem circiter mensibus. Requiescat in pace.

Le père Noël Alexandre naquit à Rouen le 19 janvier 1639 de parens indigens ; la tradition porte qu'il passa son enfance à servir les messes dans la sacristie des jacobins de cette ville ; il entra dans l'ordre de S.-Dominique en 1654, et fit profession l'année suivante. Il vint étudier ensuite à Paris dans la maison de saint-Jacques, puis y enseigna la philosophie et la théologie pendant douze ans, et reçut le bonnet de docteur de la faculté de Paris en 1675. Ce savant religieux étoit consulté de toutes parts, et avoit été en commerce de lettres avec les cardinaux d'Aguire, de Noraris, Orsini, Gravina etc. ; ce dernier qui dans la suite a été pape, sous le nom de Benoît XIII, étant archevêque de Bénévent et cardinal, marqua au père Alexandre que le tremblement de terre arrivé à Bénévent le 5 juin 1688 avoit renversé son palais archiépiscopal, et englouti sa bibliothéque ; mais qu'il avoit heureusement recouvré ses ouvrages qui lui tenoient lieu d'une bibliothéque entière. Ce cardinal devenu pape, ne l'appeloit que son maître, quoique quelques-uns de ses ouvrages eussent été proscrits par un décret de l'inquisition de Rome en 1684.

Le père Alexandre fut exilé en 1704 à Châtelleraux pour le fameux *cas de conscience*. Sa rétractation le fit rappeler. Il

mourut à Paris en 1724, à l'âge de 86 ans. Ses grands travaux usèrent sa vue, et il l'avoit entiérement perdue quelques années avant sa mort. Il fut inhumé avec beaucoup de pompe et la faculté assista à ses funérailles. C'étoit un homme vrai doux et modeste. Ses principales productions sont : *historia ecclesiaitica veteris novique testamenti*, huit volumes in-folio. Cette histoire réimprimée à Lucques en 1754 avec des notes savantes de Constantin Roncaglia, respire l'érudition la plus profonde. On estime surtout les dissertations nombreuses dont elle est enrichie. On lit avec plaisir ses réponses sages et modestes aux censures des inquisiteurs ; il a laissé d'autres ouvrages théologiques très-longs, et une apologie des dominicains, missionaires à la Chine. Le catalogue en a été publié à Paris en 1716.

Le père Jean Nicolaï, né à Mouza dans le diocese de Verdun en 1594, a été aussi inhumé dans cette chapelle : il prit le bonnet de docteur de sorbonne en 1632. Pendant vingt ans qu'il professa la théologie à Paris, il se distingua par ses lumières. Il mourut le 7 mai 1673, à 78 ans dans ce couvent, dont il avoit été prieur. Il combattit la doctrine de Jansénius, quoiqu'il fît profession de soutenir celle des Thomistes et de rejeter les sentimens de Molina. Il se rendit fameux par ses disputes avec Arnauld, et par plusieurs écrits théologiques. On a de lui une édition savante de S.-Thomas. Son buste étoit aussi au-dessus de son épitaphe ; mais on n'en a rien retrouvé.

Le grand autel d'ordre corinthien étoit accompagné de deux arrières-corps, et décoré de six colonnes de marbre noir de Dinan, dont le chapiteau et les bases étoient de belles pierres blanches, ainsi que tous les ornemens du retable.

Chaque arrière-corps étoit orné de deux de ces colonnes ; les deux autres soutenoient le fronton du milieu.

Ce fronton étoit cintré et surmonté de deux anges adorateurs en pierre, d'une belle exécution, et terminé par une croix sur un globe ; dans ce fronton étoit un bas-relief, représentant le père éternel.

Aux côtés de ce fronton, sur l'entablement, on voyoit

des vases et des anges tenant des cartels aux armes du cardinal de Mazarin.

Le tableau encadré de marbre pareil à celui des colonnes, représente une transfiguration de Jésus-Christ ; il est très-médiocre.

Dans chaque arrière-corps, il y avoit une niche où on voyoit à-droite de l'autel la statue de S.-Dominique, et de l'autre côté celle de Jésus-Christ.

Ces figures et le bas-relief n'étoient pas plus remarquables pour leurs perfections que les autres sculptures, et les ornemens étoient lourds et sans goût.

C'est le cardinal de Mazarin qui a fait bâtir cet autel dans le lieu où il étoit dernièrement près la croisée. Ce cardinal avoit aussi donné un tableau pour le maître-autel ; mais comme il ne se trouvoit pas de mesure, on le plaça au-dessus de la sacristie.

Ce tableau est-très-beau, et passe non-seulement pour le chef-d'œuvre du Valentin, mais encore pour un des beaux tableaux qu'il y ait en France.

Le cardinal de Mazarin fit ces dons ainsi que plusieurs autres, en considération de ce que Michel Mazarini, cardinal de sainte-Cecile, archevêque d'Aix, son frère, étoit de l'ordre de S.-Dominique.

Devant le grand autel, entre le sanctuaire et le chœur, on voyoit la tombe de Humbert de la-Tour-du-Pin, dernier prince souverain du Dauphiné, sous le titre de dauphin de Viennois.

Le père Texte, religieux dominicain de la maison du faubourg S.-Germain, dans un manuscrit conservé dans la bibliothéque de ce couvent, a donné une description très--ample de ce tombeau, ainsi que des autres sépultures qui étoient dans le couvent de S.-Jacques ; et Piganiol a fait beaucoup d'usage de ce manuscrit ; je le suivrai pour la description de ce tombeau. Voyez *Planche IV.*

La tombe de Humbert étoit composée de quatre grandes plaques de cuivre jetées en moule. Ce prince y est représenté dans toute sa hauteur, revêtu des habits de son ordre, la chappe plus courte que la robe. Il a la mître, les

gants et le *Pallium*, qui descend jusqu'à ses pieds, de même que le bâton de la croix patriarchale à deux branches qu'il tient sous son bras gauche. La niche dans laquelle il est placé, est chargée d'ornemens gothiques, et doit être remarquée; on y voit au-milieu du couronnement l'effigie d'un archevêque, grande d'un pied, revêtue des ornemens pontificaux; il tient une croix à une seule branche. Aux côtés de cette figure d'archevêque, sont celles d'un diacre et d'un sous-diacre, suivis de deux évêques en habits pontificaux, qu'on croit être, dit le père Echard, les exécuteurs du testament de Humbert; Jean, évêque de Tunis, et Jean de Rivoli, dominicain, confesseur de ce prince, et évêque d'Orange. Comme tout ce qui est dans cette niche nous représente les funérailles du dauphin, le père Texte croit, avec raison, que c'est l'archevêque officiant avec son diacre et son sous-diacre religieux, et que les deux évêques peuvent fort bien être ceux que le père Echard a nommés. La communauté y est représentée par seize religieux, huit de chaque côté; quatre qui servent d'acolytes, ont chacun un flambeau à la main; quatre autres portent un chandelier, et les huit autres sont revêtus de l'habit des frères prêcheurs. Il est à remarquer que dans cette tombe, qui avoit été gravée avec soin, chacune de ces figures est dans une niche, dont les fonds sont des lozanges, remplis par des rosaces, et que dans l'intervalle de ces niches on a figuré des coupes de pierre. Au-milieu des lignes collatérales de l'épitaphe, il y a deux écussons; celui qui est à main gauche, est aux armes des anciens dauphins de Viennois d'or à un dauphin d'azur, vif, oreillé, crêté et barbelé de gueules; celui qui est à main droite, est écartelé au premier et au quatrième d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre fleurs-de-lys, qui étoient les armes de l'église métropolitaine de Rheims; au second et au troisième d'or au dauphin d'azur vif, crêté, oreillé, et barbelé de gueules. Le roi, pour distinguer les dauphins d'Auvergne de ceux de Vienne, voulut que le dauphin des armes de Vienne fût pâmé et oreillé d'argent. L'archevêque de Rheims en cette qualité portoit d'azur semé de France à une croix de gueules; mais Humbert

n'étant qu'administrateur de cet archevêché, ne voulut prendre que les armes du chapître, écartelées avec les siennes. Derrière ces écussons, paroît une croix à une branche, surmontée d'un chapeau (71). On voit aussi sur les quatre angles les animaux symboliques des quatre évangélistes.

C'est au père Echard et au père Texte que nous devons la véritable épitaphe de Humbert II qu'on voyoit gravée sur son tombeau. Tous les autres écrivains qui en ont parlé, l'ont fait avec peu d'exactitude et de fidélité, et ont ajouté des mots qui n'y sont point. La voici dans son intégrité, et de la manière dont elle a été copiée sur la tombe par ces deux savans religieux (72).

HIC-JACET

Pr. et d^us. (73) amplissimus D. HIMBERTUS *primo Viene Delphi-*

---

(71) Cette tombe curieuse n'a pas été dessinée assez distinctement dans les portefeuilles de feu M. de Gaignières, conservés à la bibliothéque du roi, ni gravée correctement sur-tout pour les attitudes des religieux, sur la planche insérée dans les mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné, donnés au public en 1710 par M. de Valbonnais, premier-président de la chambre-des-comptes de Grenoble. Dans cette planche les religieux qui sont avec l'habit de leur ordre, ont tous la tête nue, au lieu que sur la tombe ils l'ont couverte de leur chaperon. Parmi ces religieux, il y en a un qui tient un chapelet de cinq pouces de longueur, composé de cinq dixaines d'*ave*, séparées par des *pater*, de la grosseur d'un pois. On a voulu par ce chapelet nous faire connoître que c'étoit dès-lors la dévote pratique de l'ordre, et l'un des pieux exercices du prince Humbert, qui étant à Rome en 1333, à son premier retour de la croisade, y en fit acheter plusieurs d'ambre et de corail, comme on le lit, suivant le père Echard, dans les comptes que lui rendit, en 1334, de Poncy, son trésorier.

(72) Piganiol, tom. V, p. 447.

(73) Cette abbréviation très-facile à expliquer, a donné lieu à plusieurs conjectures. Quelques auteurs ont soutenu qu'Humbert avoit été prieur du collége de S. Jacques, après sa consécration; et se faisant une autorité de cette abbréviation, ils lisent *prior* et à la dernière ligne, *priori nostro*. D'autres qui soutiennent une opinion contraire, lisent *prædicator*, et plus bas, *prædicatori nostro*, ce qui n'offre aucun sens; car Humbert étoit de l'ordre des freres prêcheurs, mais il n'étoit pas le prédicateur des jacobins. Je pense que la

nus. (74) Deinde relicto principatu fr. ordinis pre. (75) in hoc con^tu. parisiensi (76) demum patriarcha Alexandrinus, et perpetuus administrator Remensis et præcipuus Bnfactor (77) hujus conventus. Obiit autem anno d^ni 1355 die 22 maii. Orate pro eo Pr. Nr. ave.

Humbert II étoit né en 1312 de Jean II dauphin de Viennois et de Béatrix de Hongrie, sœur de Clémence de Hongrie reine de France. Il étoit absent du Dauphiné depuis 1328 pour aller recueillir en Hongrie la succession de Clémence, lorsqu'il succéda à Guignes VIII (78) en 1333; il avoit épousé en 1332 Jeanne de Beaune, petite-fille de Charles II, roi de Naples et de Sicile.

Il eut à soutenir contre la maison de Savoie une guerre qui finit par un traité peu favorable pour lui: cette honteuse concession fut bientôt suivie de la perte (80) de son fils uni-

---

première abbréviation est très-facile. Il faut lire *princeps* et *dominus*. Quand à la dernière, le mot *ave* après *orate*, indique que les trois mots sont les initiales des deux prières *pater noster*, *ave*.

(74) Ce prince avoit ordonné, en 1345, suivant Chorier, qu'on mît à la première syllabe de son nom, un Y, et qu'on écrivît *Ymbertus*, au-lieu de *Humbertus*. On trouve néanmoins des actes postérieurs à cette ordonnance, dans lesquels il est nommé *Humbertus*; mais il paroît qu'en plusieurs occasions on se conforma à sa volonté, puisqu'on a aussi des actes où il est appelé *Ymbertus*. Cette épitaphe prouve qu'on écrivoit aussi *Himbertus*.

(75) *Fratrum*.

(76) *Prædicatorum*.

(77) *Conventu parisiensi*.

(78) *Benefactor*.

(79) Art de vérifier les dates, tom. II, p. 457. L'advocat, d'après Moréri, dit Guignes VI; c'est une erreur à rectifier.

(80) Cet enfant s'appeloit *André*. Plusieurs auteurs disent que ce prince jouant avec lui, le laissa tomber d'une fenêtre de son palais de Grenoble dans l'Isère; d'autres assurent que ce fut des bras de sa nourrice qu'il s'échappa. Les auteurs du dictionnaire historique racontent que ce fut à Lyon que ce malheur arriva; enfin, il y en a qui prétendent que ce jeune prince mourut de maladie; c'est le sentiment de M. Valbonnais, et le plus probable. On voit au cabinet des estampes, dans une embrâsure de croisée, le portrait d'André, d'après un ancien tableau.

que,

que, âgé de deux ans et demi, qui tomba dans l'Isère. Humbert fut inconsolable de cet événement.

La cour de Savoie avoit résisté à Humbert ; il se vengea sur l'archevêque de Vienne et sur ses chanoines ; il remporta sur eux une victoire complète, dont l'heureux fruit fut d'être aussitôt reçu au nombre des chanoines.

Humbert avoit du goût pour le faste et la magnificence ; il tenoit une cour sur le pied de celles des têtes couronnées ; il ambitionna même les honneurs de la royauté, et il prétendoit obtenir le titre de roi d'Arles. L'empereur Louis de Bavière le lui accorda ; mais il n'osa pas le prendre, de crainte de déplaire au pape, qui ne reconnoissoit pas l'élection de Louis. Humbert se contenta de l'autorité qu'il s'étoit fait accorder sur le chapître de Vienne et sur la ville ; mais il ne fut pas plus heureux ; l'archevêque eut aussi recours au pape, et la cession faite par le chapître fut déclarée nulle,

Le faste ridicule d'Humbert épuisa ses modiques revenus ; il emprunta. Le pape lui prêta 16 mille florins ; Humbert ne le paya pas ; le pape qui n'entendoit pas raison sur cet article fulmina ses censures, Humbert voulut s'acquitter. Amblard de Baumont, son ministre, ayant ramassé la somme, fut la porter au pape, mais celui-ci n'avoit pas prêté sans intérêt ; il voulut avoir, avec la somme principale, la terre d'Avisan, sur laquelle il avoit des prétentions. Son successeur Clément VI se montra moins difficile, il accorda l'absolution à Humbert, en lui imposant une pénitence, et ce prince, pour se punir de ses dépenses, en fit de nouvelles. Ce fut alors qu'il fonda le monastère de Montfleuri, pour quatre-vingts religieuses de l'ordre de S.-Dominique.

Les dépenses que cette nouvelle fondation lui occasionnèrent, dérangèrent tellement ses affaires, qu'il se vit entiérement hors d'état de satisfaire ses créanciers. Philippe de Valois apprit son embarras, et sut habilement en profiter ; il gagna ses officiers ; ils l'engagèrent à céder des états sur lesquels il ne pouvoit plus régner avec cette magnificence qu'ils lui faisoient croire nécessaire, et à recevoir une compensation qui le mettroit en état de passer heureusement le reste de ses jours. La négociation reussit ; Hum-

bert abdiqua des états qu'il étoit incapable de gouverner ; et s'il n'avoit été guidé par l'amour d'une vie indolente et oisive, il mériteroit quelques éloges d'avoir reconnu son impuissance, d'avoir eu la force de sentir sa foiblesse.

Le traité fut ratifié le 23 avril 1343, à Vincennes *(81)* ; Humbert y fit donation de tous ses états à Philippe, duc d'Orléans, fils puîné du roi, lui substituant, faute d'hoirs, l'un des fils de Jean de France, duc de Normandie, tel qu'il plairoit au roi de nommer. Le traité fut confirmé l'année suivante, le 9 juin, en présence du pape, en faveur de Jean, duc de Normandie, ou de l'un de ses enfans, sous la condition que son successeur auxdits états confirmeroit au dauphinois leurs priviléges. Humbert reçut cent vingt mille florins d'or, et dix mille livres de pension viagère. Amblard de Beaumont, son ministre, l'ame de cette négociation, avoit reçu en 1343 une pension de 600 livres de la libéralité du monarque françois.

Après un tel sacrifice, Humbert, pour se justifier, ne devoit plus songer qu'à mener une vie tranquille et heureuse ; mais sa légéreté et son inquiétude naturelle ne lui permirent pas de demeurer en paix. Le pape publia une croisade ; il obtint d'en être nommé le chef, et il partit le 2 septembre 1346 de Marseille ; il eut quelques succès, mais il reçut du pape l'ordre de faire une trève ; alors il repartit pour l'Europe, et revint après avoir perdu à Rhodes son épouse, qui l'avoit accompagné.

A son retour on parla de le remarier ; et comme les traités qu'il avoit faits avec la France ne promettoient qu'une succession éventuelle, ce projet donna de l'inquiétude : on négocia de nouveau, et on l'enchaîna par un autre traité, signé à Roman le 29 mars 1349. Il fit ensuite le 16 juillet dans une assemblée tenue à Lyon, en présence de Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi de France, abdication solennelle de tous ses états, en faveur de Charles de France, fils aîné du duc de Normandie qu'il investit sur-le-champ, en

(81) Ant. nat., tom. II, art. IX, p. 9.

lui donnant l'ancienne épée du Dauphiné et la bannière de S.-Georges, avec un sceptre et un anneau, et le nouveau dauphin prêta serment le lendemain.

Il falut s'assurer encore davantage d'Humbert, et le mettre hors d'état de réclamer. On le fit circonvenir par des moines qui subjuguèrent aisément ce prince foible et crédule. Jean Birel, général des chartreux, son confesseur, sut lui persuader de prendre l'habit de S.-Dominique, et cette résolution d'Humbert ne laissa plus aucun sujet d'inquiétude.

Il fit profession à Avignon en 1351, entre les mains de Clément VI; il faloit pour le lier plus fortement, l'engager dans les ordres; on lui accorda la faveur de passer par-dessus toutes les formalités, et il reçut successivement les trois ordres aux trois messes de noël. Dans la même journée, il célébra sa première messe, et huit jours après le pape le nomma patriarche latin d'Alexandrie. Le roi le fit procureur en 1352 de l'administration de l'archevêché de Rheims, et le nomma en 1354 évêque de Paris; mais Humbert se démit de ses bénéfices, et se retira à Clermont en Auvergne, dans le couvent de son ordre, où il mourut le 22 mai 1355 à 43 ans. Son corps fut transporté chez les dominicains de Saint-Jacques à Paris, et inhumé dans le chœur de leur église, près de la reine Clémence de Hongrie, sa tante.

Un an après la mort de Humbert, on enterra un évêque de Trébisonde à-côté de lui; on trouva son corps entier et sans corruption, revêtu d'une soutane de satin blanc avec des franges d'or, et enveloppé d'un suaire. Sa bierre n'est ni de bois ni de plomb, mais de cuir bouilli.

Sur un pilier du chœur, on lisoit cette épitaphe :

*Cy devant gît Messire de l'*HÔPITAL, *en son vivant bénéficier, issu des comtes de l'hôpital-Sainte-Même, qui décéda le* 6 *octobre* 1660.

Au-dessous étoient ses armes, de gueules au coq d'argent barbé, crêté, bequé et membré d'or, ayant au col un écusson d'azur, chargé d'une fleur-de-lys-d'or.

Cet écusson est celui des comtes de l'Hôpital Vitri *(82)* Sainte-Mesme.

Au côté droit de l'autel étoit la chapelle du rosaire, séparée du chœur par une grille surmontée d'un cartel, où l'on voyoit d'un côté les armes de France, et de l'autre celles de S.-Dominique *(83)*, le tout accompagné de croix pontificales et de crosses, au-dessus étoient la couronne de France, une thiare, un chapeau de cardinal et une mitre.

Le rétable étoit sur un plan circulaire, et décoré en menuiserie par six colonnes corinthiennes, et deux adorateurs qui accompagnoient le fronton.

Le tableau d'autel représentoit la Vierge, donnant le rosaire à S.-Dominique *(84)*; au-dessus, dans le fronton étoit un autre tableau, où on avoit peint un père éternel; ces deux tableaux étoient très-médiocres.

De chaque côté du tableau d'autel, il y avoit une niche remplie, l'une à-droite par Saint-Pie V, pape de l'ordre, et l'autre par S.-Louis.

La chapelle appartenoit à la confrérie du rosaire; cette dévotion attiroit un grand concours de peuple tous les pre-

---

(82) Cette terre appelée *Vitri Coubert*, fut érigée en baronie, par lettre du 22 avril 1594, en faveur de Louis de l'Hôpital, auquel le roi permit, par lettre de la même date, de mettre une fleur-de lys dans ses armes. *Tablettes chron.*, part. V, p. 566.

(83) Ant. nat., tom. I, art. IV, p. 12.

(84) Nous avons vu, tom. I, art. III, p. 133, note 244, que les jacobins prétendoient que S. Dominique reçut le rosaire des mains de la Vierge; c'est pourquoi ils l'ont fait souvent représenter dans cette attitude. Dans le couvent des dominicains; c'est sainte-Catherine de Sienne qui reçoit le rosaire des mains de la Vierge. On célébroit sur cet autel la messe du rosaire nommée dans les missels; *messe du très-sacré, du très-saint rosaire.* Les prières en sont d'un style mystique, tout-à-fait original. La prose commence par ces expressions ridicules: *Salve, radix sancta.* Ceux qui la disent, la font dire, ou l'entendent, gagnent, selon le missel de Fontevrault, 88 ans, 22 quarantaines et 150 jours d'indulgences données par Paul III, et de plus l'indulgence plénière accordée par Grégoire XIII, avec pouvoir de délivrer une ame du purgatoire. Cette messe a été approuvée par la congrégation des rites pour l'ordre de S.-Dominique seulement. Les jacobins ont voulu en avoir le privilége exclusif. Thiers, dans son Traité des superstitions, tom. II, p. 469, a très-bien prouvé que leurs prétentions étoient ridicules.

miers dimanches du mois. La reine Anne d'Autriche engagea le roi Louis XIII à entrer dans la confrérie, elle y fit inscrire Louis XIV, son fils, quoiqu'il fût au berceau. La coutume s'est introduite depuis ce temps-là d'y inscrire les enfans de France, peu après leur naissance. Un religieux de l'ordre alloit les recevoir de la confrérie, et s'obligeoit de réciter pour eux le rosaire.

A côté de cette chapelle, et sur la même ligne, il y en avoit une autre décorée de quatre colonnes corinthiennes, peintes en marbre, les chapiteaux et les bases étoient dorés. Au-milieu il y avoit une niche dans laquelle on voyoit une mauvaise figure de Sainte-Anne, apprenant à lire à la Vierge (85); entre les colonnes, à-droite, un S.-Dominique, et de l'autre côté Sainte-Rose, en habit de dominicaine, une couronne d'épines sur la tête, et tenant un enfant-Jésus dans ses bras (86). Cette chapelle ainsi que la précédente renferment des tombeaux, dont je donnerai la description.

---

(85) Sainte Anne étoit, dit-on, l'épouse de Joachim et la mère de la Vierge. Elle demeura long-temps stérile, et le grand pontife Issachar reprocha à Joachim l'infécondité de son épouse, dont les offrandes étoient rejetées. Joachim s'alla cacher de confusion parmi ses bergers; mais un ange vint le consoler, et lui promit qu'il auroit d'Anne sa femme une fille nommée *Marie*; tous les deux jeûnèrent et se préparèrent. Plusieurs auteurs assurent qu'un seul baiser de l'époux d'Anne suffit alors pour la rendre enceinte; mais S.-Bernard combat cette opinion, parce que si sainte-Anne avoit conçu sans souillure, l'immaculée Conception de sa fille ne seroit plus un privilége accordé à elle seule. On ne connoît aucune des particularités de la vie de Joachim et d'Anne. Quelques-uns ont cru qu'elle eut trois filles de son mariage; d'autres disent que sainte-Anne fut mariée trois fois, et qu'elle eut de chaque mari une fille. Aucun auteur n'avoit parlé de Joachim et d'Anne jusqu'à S.-Epiphane qui florissoit l'an 370. Cela n'a pas empêché les légendaires de bâtir des romans, et de consacrer des fêtes à Joachim et à son épouse; et comme on présume qu'elle a dû donner une bonne éducation à sa fille, on la représente toujours lui montrant à lire, et pour plus de vraisemblance, dans un livre relié comme les nôtres.

(86) Sainte-Rose naquit à Lima, capitale du Pérou, vers l'an 1526; c'est la première sainte du nouveau monde, et elle est regardée comme sa sainte-Thérèse: on la nommoit d'abord Isabelle; mais les roses de son teint lui firent donner le nom qu'elle porta ensuite. Elle s'apperçut à quinze ans que ce nom étoit un peu profane, et elle le corrigea en ajoutant *Rose-de-sainte-Marie*. Elle prit pour modèle Catherine de Sienne

La tombe de Passerat étoit dans la chapelle du rosaire, en retournant à-gauche de l'autel, et non en face du mausolée de Critton, comme l'a dit Piganiol; il n'y avoit sur cette tombe que l'épitaphe qui suit :

Ici repose JEAN PASSERAT, *qui fut* 30 *ans lecteur et interprète du roi, natif de Troyes, et décéda le* 14e *jour de septembre* 1602, *âgé de* 72 *ans. Priez dieu pour lui.*

Auprès de cette tombe étoit une table de marbre noir, plaquée contre le mur, et sur laquelle on voyoit des armes d'azur au griffon d'or, et en chef un nuage de même, d'où sort un passereau d'argent.

On lit sur ce marbre l'épitaphe en vers latins, que Passerat s'étoit composée lui-même, ainsi que les autres vers latins qui l'accompagnent :

EPITAPHIUM, *carmen quod sibi ipse scripsit.*

Hic situs in parva JANUS PASSERTIUS *urna,*
Ausonii doctor regius eloquii :
Discipuli memores, tumulo date serta magistri,
Ut vario florum munere vernet humus.
Hoc culta officio mea molliter ossa quiescent,
Sint modo carminibus non onerata malis.
Veni, abii : sic vos venistis, abibitis omnes.

Colletet a traduit cette épitaphe :

Icy gist PASSERAT, qu'un rayon de doctrine
Fit professeur du roi en la langue latine.

---

qu'elle imita assez bien. Ce passage qu'elle entendit un jour : *Celui qui veut me suivre, quittera son pere et sa mere*, fit sur elle une si vive impression, qu'elle se réfugia à vingt ans chez les dominicains : elle éprouva pendant quinze ans de terribles tentations dont elle triompha. Si elle ressentoit des peines intérieures, elle étoit consolée par des ravissemens. Sa mortification étoit si extrême, qu'elle répandoit du fiel et de l'absinthe sur ce qu'elle mangeoit. Elle mourut en 1617 à 31 ans.

Vous, mes chers auditeurs,
S'il vous souvient encor du nom de votre maître,
Semez ce lieu de fleurs,
Mais de fleurs qu'Apollon fait germer et fait naître.
Après ce légitime et ce pieux devoir,
J'aurai tout le repos que j'espérois avoir,
Pourvu que sous ce faix votre esprit ne succombe,
Et que de mauvais vers ne chargent point ma tombe.

Colletet (87), en rimant si prosaïquement cette épitaphe, ne voulut pas sans doute que le vœu de son ami fût exaucé.

On voyoit encore sur la même table les vers latins suivans qui sont aussi de la composition de Passerat lui-même.

Miseri beatus portus, hic est, corporis,
Commune tectum, turbidæ vitæ quies,
Nemo unde aberrat, cæca sit, licet via
Egreditur, unde nullus ingressus semel
Necessitatis lege, sed potentior
Hinc Christus invictum unus extulit pedem
Ad astra functis liberum pandens iter,
Hac habito tandem clausus æterna domo
Ubi opes avari conditæ ditis jacent.
Qui sim viator quæris, ipse nescio,
Qui sis futurus tu, tamen per me scies:
Ego, tuque pulvis umbra, et umbra somnium.

Et plus bas :

D C. I I I.

JACOBUS-JOANNES MEUNNIUS *Err. F. J. Jac. nepos supp. libell.*

(87 Colletet est mort en 1659, Passerat en 1602 : il étoit alors fort jeune et disciple de Passerat quand il mourut.

in reg. magist. discipul. præcept. Kariss. monum. de suo faciendum curavit (88).

Passerat, fils de Pantaléon Passerat et de Nicole Thienot, naquit à Troyes en Champagne, le 18 octobre 1534 ; il perdit son père de bonne heure ; un oncle l'éleva ; il étudia dans la même ville ; mais dégoûté par un régent trop rigide, il se sauva à Bourges et prit un emploi chez un homme chargé d'exploiter des mines de fer. Il quitta bientôt cette place, revint chez son oncle, et étudia dans différens colléges, enfin au Plessis, où il devint professeur d'humanités. Ce fut alors que les libraires de Lyon publièrent sous son nom une édition du dictionnaire de Calepin, à laquelle il n'eut aucune part ; mais la supercherie de ces libraires prouve qu'il avoit dès cette époque de la réputation. Passerat crut l'étude du droit nécessaire pour la parfaite intelligence des auteurs latins, et il retourna à Bourges, où il suivit pendant 3 ans le célébre Cujas.

Ce fut à son retour, en 1569, qu'il se lia avec Henri de Mesme, savant dans les lettres et ami de ceux qui les cultivoient ; ils demeurèrent ensemble pendant vingt-neuf ans. Chaque année il lui présentoit des vers latins, qui se trouvent dans ses œuvres, et ce fut dans sa maison qu'il expliqua en particulier le titre des *Pandectes*, *de verborum significatione* ; et à la mort du célèbre Camus, en 1572, il obtint sa chaire d'éloquence. Son auditoire étoit aussi nombreux que brillant.

Les troubles de la ligue interrompirent ses leçons, et il commenta Plaute. Ce fut en 1593 qu'il coopéra à la fameuse satyre Menippée, ouvrage ingénieux, dont le but étoit de ridiculiser les fureurs de la ligue ; il en composa presque tous les vers.

Après l'entrée de Henri IV dans Paris, en 1594, Passerat

---

(88) L'inscription qui est sur la tombe, dit qu'il mourut en 1602, et cette dernière date porte 1603. Celle-ci est celle de l'année où M. de Mesme fit ériger ce monument à son précepteur.

reprit

reprit ses leçons ; il reste de lui vingt-neuf harangues, qu'il prononça pendant ses cours d'éloquence. Ses études, ses lectures immenses le consumèrent ; une paralysie le priva de la moitié du corps. Il mourut en 1597, à 68 ans.

Passerat avoit perdu un œil en jouant à la paume ; il avoit le nez fort gros et le visage très-rouge. Il avoit plaidé et haïssoit les procès ; il avoit voyagé en Italie, et il étoit pensionnaire du roi.

Il avoit le défaut des beaux esprits de son siècle, celui des allusions forcées, des pointes, qu'on appele aujourdui *calembourg*. En voici un exemple, tiré d'une pièce intitulée *le jardin d'amour* ; le nom de chaque plante lui fournit une allusion.

Mieux que toi, *Angélique*, *Angélique* est sa face.
Réponce, tu es tendre en la prime verdure :
Je ne trouve en amour qu'une *réponse* dure.
On peut en ce jardin prendre la *patience* ;
De la prendre en amour je n'ai pas la science, etc.

Malgré ce défaut, Passerat est un de nos plus agréables poètes ; il a en général de la facilité, de la gaieté, le ton aimable ; il n'écrivoit pas sans objet.

Et son vers bien ou mal, dit toujours quelque chose.

Les auteurs des annales poètiques en font un grand éloge. Son ouvrage le plus célèbre, est un petit poème intitulé : *métamorphose de l'homme en oiseau*, ouvrage charmant, qu'on auroit attribué à la Fontaine, s'il eût été composé de son temps.

Ses poésies latines sont fort estimées : ses éditions et ses traités d'érudition peuvent le placer au rang des plus fameux philologues (89).

Tous les beaux esprits du temps lui firent alors, selon

(89) Ses principaux ouvrages sont, des poésies, un traité *de cognatione litterarum*, 8°. 1606 ; *orationes et prafationes*, 8°. 1606 et 1607 ; des commentaires sur Catulle, Tibulle et Properce ; une traduction de la bibliothéque d'Apollodore, 8°.

l'usage (90) des épitaphes en plusieurs langues (91) ; sa vie a été écrite plusieurs fois (92).

A-côté du tombeau de Passerat, un peu plus loin, on voyoit le portrait d'un jeune homme, peint en buste sur marbre. Il étoit parfaitement conservé, et bien exécuté ; le personnage qu'il représentoit étoit d'une physionomie agréable : il avoit les cheveux bruns ainsi que les moustaches ; sa cravatte étoit carrée et garnie d'une large dentelle ; le reste de son costume étoit comme celui du temps de Louis XIII.

Ce portrait étoit dans un ovale, posé au-milieu d'un fronton cintré, soutenu par deux petites colonnes corinthiennes de marbre noir, dont les chapiteaux et les bases étoient dorés, ainsi que tous les ornemens de ce monument, qui étoit terminé en cul-de-lampe, par une pomme de pin, et par les armes de Louvet, d'azur à trois pals cousus de gueules, semé de quatre feuilles d'argent. *Planche V, fig.* 1.

Entre les colonnes étoit une table de marbre noir, sur laquelle on lisoit :

Ici répose le corps de CLAUDE LOUVET, *vivant, homme d'armes de la compagnie de chevaux-légers de monseigneur le cardinal de Richelieu, qui décéda le premier mai* 1639, *dans la vingt-deuxième année de son age, et la huitième de son service aux armes du roi.*

---

(90) Ant. nat., tom. III, art. XXV, p. 52.

(91) Elles ont été recueillies sous ce titre : *Trajectus Elysius Jani Passeratii, et epitaphia varia a Sebastiano Rolliardo, Parisiis*, 1603, 4°.

(92) On trouve son éloge parmi ceux de Papyre Masson. Dans le tom. VII de la bibliothéque ancienne, par Jean le Clerc, Niceron, tom II, p. 320, a écrit sa vie. Pierre Goujet, dans son mémoire sur le collége royal, tom. II, p. 360, a donné une norice sur Passerat, ainsi que dans sa bibliothéque françoise, tom. IV, p. 1. Grosley en a fait une aussi dans ses éphémérides troyennes de 1762. On trouve encore sa vie dans le dictionnaire historique, dans ceux de Moréri, de Lavocat, et dans le tom. VII des annales poétiques.

Son portrait a été gravé in-4°. par Frisius à l'âge de 64 ans, 5 par Deleu, in-8°. Celui de Deleu a été regravé par Gaucher à la tête du tom. VII des annales poétiques ; il représente Passerat dans l'âge viril.

Gamerey del

Blanchard. Sculp.

Sa vie fut inséparable de l'honneur de sa profession, sa mort un exemple de grande piété, et sa fin celle de sa famille, à la mémoire de laquelle ce marbre a été érigé, par les soins de Louise le Roux, sa mère, veuve de feu Augustin Louvet, son père, jadis capitaine d'une compagnie de gens de pied. Laditte le Roux est décédée le jour de Noël 1655, *en la ville d'Evreux, et a été inhumée en l'église des pères jacobins dudit lieu. Priez dieu pour le repos de leurs ames.*

Dans une chapelle à-droite, près de l'œuvre du rosaire, étoit la sépulture des Dormy.

En face de la grille, et dans l'embrâsure de la croisée, on voyoit un tombeau de marbre noir, sur lequel étoient deux figures de pierre, très-mutilées.

Ces figures étoient à-genoux devant des pries-dieu, et représentoient deux magistrats; l'un, *Pl. V, fig.* 2, avoit une robe longue, et l'autre, *Pl. V, fig.* 3, un manteau avec un collet sur l'épaule; ces statues paroissent être du temps d'Henri IV.

Les murs qui environnoient ce monument, étoient revêtus de marbre, et ornés des armes de Dormy, d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux perroquets affrontés de sinoples, et en pointe d'un tourteau de sable. *Planche V, fig.* 4.

Sur la corniche de la grille, au-dessus de la porte, on voyoit une grande statue, représentant un évêque à genoux devant un prie-dieu, *Pl. V, fig.* 4. Il est revêtu de ses ornemens pontificaux, et sa mître est posée à-côté du prie-dieu. Cette figure est de pierre, et tous les ornemens sont dorés; au-dessous on voyoit un marbre noir, sur lequel on lisoit en lettres d'or:

D. O. M. V. Q. M. (93).

Adsta paululum, viator, et charissimos manes adverte. Cubat hic CLAUDIUS DORMY, *dignissimus morinorum episcopus, quem*

(93) *Deo optimo, maximo, venerandisque manibus.*

nusquam gregi suo indormientem, curis tandem fessum, tertius supra sexagesimum ætatis annus, rebus humanis exemptum, cœlo ad meliorem vitam locavit. Mortales exuvias frater major natu Carolus Franciscus Dormy, unde sexagesimo ante anno defuncti, cineri apponendas gentilitio monumento curavit. Obiit pridie kalendas decembris (94), anno 1626.

On lisoit de l'autre côté de la grille, dans l'intérieur de la chapelle une autre épitaphe, dont l'auteur n'avoit pas laissé échapper les insipides allusions du nom Dormy, avec le mot latin *dormire* dormir. La voici :

In hoc gentilitio Dormyorum dormitorio, quod olim parenti, nuper fratri, Carolus-Franciscus Dormy regi ab epistolis instauravit obdormire, et ipse constituit. Securus dormies et non erit qui te exterreat.

Claude Dormy avoit été moine de Clugny, ensuite prieur de Saint-Martin-des-Champs. Il fut nommé en 1600 à l'évêché de Boulogne. On ne trouve rien de remarquable sur son compte que l'anecdote suivante. En 1604, il fut soupçonné d'avoir attenté par des maléfices et des sorcelleries à la vie du roi. De fréquentes visites qu'il rendoit mystérieusement à une démoiselle nommée *Montpellier*, accréditèrent ces soupçons. Afin de prévenir ces mauvais desseins, on l'arrêta, et on le mit à la bastille. La demoiselle fut également prise et renfermée ; on fit ensuite d'exactes perquisitions chez l'un et chez l'autre ; on visita tous leurs papiers, et on ne trouva que des lettres qui prouvèrent incontestablement qu'il n'y avoit rien de sorcier dans le fait de l'évêque, et que bien loin de songer à ôter la vie à son prince, il travailloit constamment à lui donner des sujets, on le mit en liberté (95). Claude Dormy mourut le 30 novembre de l'année 1626. Ses épitaphes sont, comme on l'a vu, pleines de ridicules al-

(94) Le 30 novembre.

(95) Dulaure, singularités historiques, p. 136.

Garneray, del. *Barriere, Sculp.*

lusions, dont le résultat est toujours que Dormy ne dormoit pas.

Charles-François Dormy, son frère aîné, secrétaire du cabinet du roi, est dans la même sépulture, qui étoit celle de la maison de Dormy.

A-gauche de cette chapelle, étoit une tombe de marbre noir, élevée de deux pieds et demi sur laquelle étoit couchée une figure d'albâtre, armée de toutes piéces. *Pl. VI*, *fig.* 1. Autour on lisoit :

CY-GÎT

Noble et puissant seigneur PI. DE ROSTRENAN, *conseiller et chambellan du roi notre sire, et lieutenant de monseigneur le connestable, lequel trépassa à Paris le* 21 *d'août de l'an de grace* 1440.

Pierre de Rostrenan étoit chambellan du roi Charles VII, et lieutenant d'Artus de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France. Il descendoit d'une illustre famille, de Bretagne, dont la filiation est prouvée, à ce qu'on prétend, depuis 1050. Il avoit épousé Jeanne de Kuermur, dame de Ponthon, fille de Herve de Kuermur, seigneur de Ponthon et de Marguerite du Châtel. Pierre de Rostrenan n'eut que trois filles qu'il maria à trois seigneurs bretons.

Au-milieu de la nef du rosaire, on lisoit sur un marbre les inscriptions consacrées par Louis-Nicolas de Paris à la mémoire de Nicolas de Paris, son père ; ses armes étoient gravées sur ce monument ; elles étoient de sinople à une ancre d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même. Au-dessus on lisoit :

Perenni memoriæ NICOLAI DE PARIS, *fato perfuncti die* 15 *octobris* 1730, 74 *annum agentis, cui hac in terra præierant, pater et mater colendissimi, prima uxor, nec non, quem ex ipsa susceperat unicus filius, et secunda carissima conjux, e vivis erepta die* 21 *septembris* 1714. *Ludovicus Nicolaus de Paris, alteri huicce marmori, quod pedibus non teratur, nusquam obliterandos sui animi sensus confidere voluit, in patrem omni observantia dignum, et matrem quam nascendo luxit.*

Voici celle qui étoit sur la tombe de marbre noir:

D. O. M.

Novissimum diem et beatam spem de terra surrecturus, hic expectat nobilis vir NICOLAUS DE PARIS, *regi a consiliis, et in supremo parisiensium senatu regii procuratoris vices gerens. Facilitate morum amabilis, integritate conspicuus, mundi illecebras contempsit et fugit, pauperes dilexit et fovit, propriæ oblitus utilitatis, alienæ consuluit, vigiliis et laboribus consumptus, deficiens in senectute bona plenus dierum, hic ad patres suos apponi voluit. Obiit idibus octobris* (96), *ann. reparatæ salutis* 1730, *ætatis suæ tertio septuagesimu. Hoc monumentum mœrens filius Lud. Nic. de Paris. P. C.* (97).

VIATOR,

Optimo parenti æternam salutem
Nato paternas apprecare virtutes.

Nicolas de Paris étoit conseiller du roi, et son procureur-général au parlement de Paris. Il mourut, dit son épitaphe, consumé de travaux, le 15 octobre 1730.

Plus loin étoit la chapelle de Saint-Dominique, ornée de peintures assez médiocres.

Le plafond étoit construit en forme de coupole à quatre pans, autour d'un ovale, qui formoit le centre.

Le tableau du milieu représentoit le père éternel avec la Vierge, environnés d'anges dans les nuages.

Sur les panneaux, au-dessus de l'autel, on voyoit le pape donnant à Dominique un rouleau sur lequel étoit écrit *vade, prædica* (98); derrière lui étoit le chien tenant dans sa gueule un flambeau qui éclaire ou plutôt embrâse le monde (99);

---

(96) 15 octobre.

(97) *Ponendum curavit.*

(98) Va, et prèche.

(99) Ant. nat., tom. I, art. IV, p. 12.

le second tableau, au-dessus de la grille, offroit un miracle de Dominique ; on y voyoit ce saint élevant l'hostie ; derrière lui un cardinal avoit à ses côtés un mourant ; dans le troisième cadre, en face de l'autel, saint-Dominique faisoit brûler des livres (100) ; enfin dans le quatrième, au-dessus de la croisée, Dominique recevoit le rosaire des mains de la Vierge (101).

Le tableau d'autel représentoit Dominique prêchant les hérétiques albigeois ; à ses pieds étoient des lys, une croix patriarchale à double branche, le chien, son attribut ordinaire qui étoit dans tous les tableaux. Les autres chapelles de la nef du rosaire n'avoient rien de remarquable.

Entre la porte d'entrée et la chapelle Saint-Dominique, on voyoit sur des vitraux un peu mieux conservés que les autres, quelques fragmens de la vie de S.-Thomas d'Aquin.

Un des panneaux représentoit ce saint arrêté par ses frères et reconduit dans la maison de son père ; à-côté, ce saint poursuivoit avec un tison une femme qui s'étoit introduite dans sa chambre ; et dans un autre panneau, Thomas se sauvoit de chez son père par la fenêtre.

Sur une des vitres étoit peint Jacques Hurault, seigneur de la Grange-Chiverny, général (102) des finances, mort en 1517.

Il est représenté avec une riche robe violette, brochée et bordée d'une fourrure d'hermine ; les manches sont d'une très-grande ampleur, et fendues ; il a autour du col deux chaînes d'or, parure fort à la mode alors ; ses cheveux sont coupés en rond, et son bonnet est une toque de velours, entourée de caractères, brodés en or, dont on ne peut distinguer le sens. Il est occupé à lire un volume, placé sur un oreiller, posé sur une table couverte d'un tapis, avec

---

(100) C'étoient des exemplaires d'Aristote, parce qu'on prétendoit que les hérétiques y puisoient leur doctrine.

(101) *Suprà*, page 57.

(102) J'ignore quel est ce titre.

l'écusson de Chiverni, placé dans une couronne de laurier: cet écusson est d'or à la croix pleine d'azur cantonnée de quatres autres de soleil de gueules. Voy. *Pl. VII*, *fig.* 1 (103).

Le cloître des jacobins avoit été anciennement bâti d'une part de l'amende imposée à Enguerrand de Coucy (104): mais celui qui existoit dans ces derniers temps avoit été construit en 1556, sur la fin du règne de Henri II, ainsi que de la libéralité de Nicolas Hennequin, riche bourgeois de ce temps, comme l'indiquoit une inscription latine, sur un marbre noir au dessus de la porte.

NICOLAUS HENNEQUIN *nobilis civis parisiensis in dei opt. max. gloriam, hos fornicum marmoreorum quatuor ordines super structasque ædes fratrib. prædicatorib. magnifica liberalitate funditus instauravit anno Christi salvatoris* M. D. LVI, *regnante Henrico II, Franciæ rege christianissimo.*

AGERE ET PATI

Eximii patris, fratris Henrici-Gervasii, doctoris theologi, hujus conventus prædicatorum olim professi, solerti quidem consilio ac prudenti æconomia: magnificentia vero nobilis viri Nicolai Hennequin liberalitate, et hæc claustra, propemodum collapsa, funditus instaurata fuerunt. Ille autem venerandus senex, et omnium quos pietatis, bonarumque litterarum studiosos, noverat, summopere stu-

(103) Cette figure est copiée d'après les manuscrits de Gaignières, porte-feuille VIII, feuille 54.

(104) L'an 1256, Enguerrand de Coucy, III du nom, ayant fait pendre trois jeunes Flamands qui chassoient sur ses terres, il fut condamné à 10,000 liv. *parisis* d'amende, dont une partie fut employée à bâtir le cloître des jacobins. S.-Louis, qui ne se lassoit point de faire du bien à ce couvent, lui donna, en 1263, deux maisons situées dans la rue de l'Hirondelle, et un hôpital qui étoit devant le réfectoire de ces religieux. Il avoit acquis ces domaines de Robert Sorbon, dont les biens et les fondations étoient contigus à ce couvent. Chopin rapporte une charte de Philippe le Long, du 10 avril 1317, par laquelle il confirme la donation que Louis Hutin avoit faite aux frères prêcheurs de la porte d'Enfer et des murs qui l'avoisinoient.

diosus,

Duchemin, dèl.

Barriere, Sculp.

diosus, post varios laborum anfractus. post artium et sacræ theologiæ lecturam, post prædicationis, denique inquisitionis sanctæ fidei exercitium, septem plus unum annos in hoc celeberrimo cœnobio, tres in Compendiensi, tres etiam in Trecensi prioratum gessit, postremum vero in generalem nostræ congregationis gallicanæ vicamuir assumptus est. Cujus officii partes dum magna cum laude Trecis (105) *ageret, qua die hanc vitam acceperat, eam morte commutavit, anno domini* 1558. *Requiescat in pace.*

La première de ces inscriptions nous apprend que cette reconstruction fut faite en 1556 sous le règne de Henri II.

La seconde nous fait voir que ce fut le père Gervais qui sut habillement engager Nicolas Hennequin (106) à cette munificence ; les jacobins donnent aussi beaucoup plus d'éloges à Gervais ; ils rappelent ses services. Il mourut en 1558.

Ces inscriptions étoient surmontées des armes de France, accompagnées de deux enfans qui tenoient des guirlandes de fruits, et accompagnées de deux écussons ; celui de la droite portoit les armes d'Hennequin, vairé d'or et d'azur au chef de gueules chargé d'un lion léopardé, d'argent et d'une tête de cerf d'or, portant une croix de même entre ses bois. L'autre portoit mi-parti des armes de Hennequin, et mi-parti trois têtes de cerf d'or, avec une croix entre leurs bois.

Jean de Meung, dit *Clopinel* (107), continuateur du roman de la Rose, avoit été enterré aux jacobins, mais aucun mo-

(105) A Troies.

(106) Cet Hennequin étoit, selon Fauchet, le plus riche bourgeois de Paris ; aussi l'appelle-t-on dans cette inscription, *nobilis vir.*

(107) Il vivoit sous le règne de Philippe IV. Il fut surnommé *Clopinel*, parce qu'il étoit boiteux, et de Meung, pour être né dans cette ville située sur la Loire, à quatre lieues d'Orléans. Fauchet dit qu'il étoit homme d'honneur et fort estimé, et ayant quelques moyens honnêtes de vivre. Il ajoute qu'il se souvient avoir lu dans la chronique d'Aquitaine qu'il étoit docteur en théologie ; malgré ce témoignage, son état n'est pas encore bien connu.

nument, aucune inscription ne retrace le lieu précis de sa sépulture ; il est vrai que la manière dont il s'étoit moqué des dominicains, n'avoit pas dû leur plaire.

Il leur avoit légué en mourant un coffre rempli, disoit-il, de choses précieuses, mais en leur enjoignant de n'en faire l'ouverture qu'après qu'on l'auroit mis lui-même dans la tombe. Ces bons pères firent ses funérailles avec tout le zèle que pouvoit leur inspirer la piété et l'amour de l'argent. Comme ils trouvoient que ce poète s'y prenoit fort bien pour expier la licence de ses écrits, ils oublièrent ses fréquentes satyres contre les moines, et lui pardonnèrent volontiers le mal qu'il avoit dit d'eux, en faveur du bien qu'il leur faisoit. Quand on l'eut mis en terre, les religieux coururent au coffre pour en faire l'ouverture ; mais quel fut leur étonnement, lorsqu'ils le trouvèrent rempli de tuiles toutes chamarrées de figures de mathématiques. L'indignation succéda à l'intérêt que le défunt leur avoit inspiré ; dans le premier mouvement de leur dépit, ils firent déterrer son corps, et il fallut un arrêt du parlement pour les forcer à lui redonner une sépulture honorable (108).

On ne sait pas précisément si Jean de Meung fut inhumé dans le cloître ou dans l'église ; mais d'après ce qu'écrit Fauchet, il paroît que sa tombe se perdit lors de la réconstruction du cloître ; on croit qu'il y étoit inhumé. Il mourut vers 1354.

La construction de ce cloître indique le passage de l'architecture moresque à l'architecture moderne, ou plutôt le renouvellement de la belle architecture antique. Les arcs des voûtes sont en pleins ceintres, mais leurs angles forment une croix de Saint-André, ce qui ne se pratiquoit que dans l'architecture moresque ; les voûtes avoient des pendentifs, avec des ornemens modernes assez légers.

Les murs de ce cloître avoient été richement peints et dorés ; il n'en restoit dans ce dernier temps que quelques tableaux, et quelques inscriptions très-dégradées.

---

(108) Ann. poèt., tom. I, p. 27.

Le premier tableau représentoit Saint-Dominique, abordant en France. Dans le haut du tableau, il y avoit deux écussons ; l'un portoit les armes de la ville de Florence d'argent à la fleur-de-lys, épanouie de gueules pour support un lyon. Autour on lisoit :

Florida florenti, floret florentia flore (109).

L'autre écusson portoit d'argent à la croix de gueules.

Sur trois côtés de la voûte on avoit représenté les trois principales actions de la vie de Saint-Jean-Baptiste, et dans le quatrième, on voyoit Saint-Dominique, recevant le chapelet des mains de la Vierge.

Autour du cintre du grand tableau, on lisoit : *Beatæ mariæ reginæ picturam hanc deiparæ virginis sacratissimi rosarii cultus et honorem beati dominici, gloriam votimemor beneficiiq. accepti, gratus posuit* (110). Sur un des pilastres, qui séparoient les arcades, on lisoit : *Agere et pati* ; sur un autre : *Facere et docere.*

Le second tableau représentoit Saint-Dominique prêchant les albigeois. On lisoit autour ; *Illustrissimæ Ludovicæ-Lotharenæ, principis de* CONTI, *liberalitate et munificentia* 1616. Au bas étoit un écusson écartelé au premier d'azur à trois fleurs-de-lys-d'or, au bâton de gueules pery en bande mis en abîme qui étoit de Conti au deux de France sans nombre, à la bordure componée d'argent et de gueules, qui étoit de Bourgogne, et le reste occupé par les armes de Lorraine.

Dans l'angle du plafond, au-dessus du grand tableau, on avoit Saint-Louis peint en habits royaux, tenant le sceptre royal et la main de justice, et dans les trois autres parties de la voûte des anges tenant des palmes.

Dans le troisième tableau, Saint-Dominique recevoit l'habit de l'ordre des mains d'un évêque. Dans la voûte, au-

(109) Ant. nat., tom. III, art. XXIX, p. 35.

(110) Le nom du donateur manque.

dessus, des anges tenant des lys. Sur les piliers à côté, on lisoit : *Agere et pati* ; *omnibus et nulli*.

Le quatrième représentoit le baptême d'un prince, avec le costume de Henri IV : des anges jouant des instrumens, étoient peints dans la voûte ; sur les piliers on lisoit encore : *Agere etc.*

Dans le cinquième tableau étoit peinte une circoncision ; au-bas on voyoit des armes, qui étoient d'or à quatre chaînes mouvant des angles de l'écu d'azur, attaché à un anneau de même en cœur ; c'étoient les armes de Galigaï. Autour du ceintre du tableau on lisoit : *Illustriss. et reverendiss. D. D. Sebastianus Galigaius, abbas majoris monasterii et sanctissimo patriarchæ dominico hanc figur. an. D.* 1615.

Dans la voûte, des anges jouant du violon et d'autres instrumens. Sur un des piliers : *Non quid alii, sed quid tu.*

Dans le fond du sixième tableau on voyoit l'armée d'Abraham et le sacrifice de Melchisedech ; et sur le devant les portraits en pied et grands comme nature de Henri III, roi de France, et de Louise de Lorraine, Vaudemont, son épouse. Ils étoient à-genoux devant un prie-dieu, et tournés l'un devant l'autre. Henri III étoit revêtu de ses habits royaux, et sur son prie-dieu on voyoit ses armes, qui étoient de France écartelées avec les armes de Pologne ; son visage sembloit avoir été gratté, ce qui prouveroit que l'Etoile a raconté à ce sujet, que les fanatiques, après la mort de ce prince, cherchèrent encore à se venger sur son image. Au reste on ne pourroit s'en faire une preuve solide, parce que les restes du tableau étoient aussi fort dégradés (111). Ce qui restoit du portrait de Louise de Vaudemont, faisoit voir qu'elle avoit été fort belle : elle étoit, comme son mari, en habits royaux, et elle avoit sur le tapis de son prie-dieu ses armes qui étoient celles de Lorraine, accolées à celles de France. Autour du ceintre du tableau on lisoit : *Historiam hanc depingi curavit frater Edmundus Burgonig, theologiæ professor*

(111) Nous avons vu que son tableau aux augustins éprouva un pareil traitement. Ant. nat., tome III, art. XXV, p. 37.

congregationis gallicanæ generalis vicarius, *anno domini* 1535. Dans le plafond de la voute, étoient les quatre vertus cardinales couronnées ; la force, la justice, la tempérance et la prudence.

Le sixième tableau représentoit la naissance de la Vierge. Plusieurs femmes autour d'elle sembloient lui rendre hommage, et une d'elles tenoit un rouleau sur lequel on lisoit : *Ave.* Dans le lointain on appercevoit la visitation. Plus loin des païsages avec des clochers, et dans le haut, trois portraits de jacobins, peints en buste, et supportés en l'air par des croissans.

Peut-être ces portraits font-ils allusion à la fameuse querelle des jacobins avec les cordeliers, sur la conception de la Vierge (112)

Le septième et dernier tableau représente un jeune homme ; c'est Saint-Thomas d'Aquin, recevant l'habit de l'ordre. Il est à présumer que tout le reste du cloître étoit décoré ainsi ; mais on l'a barbouillé de blanc.

Dans cette partie du cloître on voyoit une chapelle de la Vierge ; sa statue gothique est dans une niche ornée de pilastres corinthiens.

Les nombreux tombeaux des princes de la maison de Bourbon, étoient ce qui méritoit le plus de fixer l'attention. Les auteurs des descriptions n'en ont donné qu'une notice superficielle et insuffisante. Ces tombeaux sont tous de marbre noir, et les figures de marbre blanc. Les épitaphes sont écrites en gothique parfaitement lisibles. J'ai rapporté toutes celles que j'ai pu rassembler. Plusieurs fixent des points de chronologie sur lesquels les auteurs ne s'accordent pas.

Le premier de ces tombeaux est celui de Charles de France, roi de Sicile, et frère de saint-Louis, *Planche VI*, *fig.* 2 : autour on lit cette épitaphe :

CY-GÎT

Le cuer du grand roi CHARLES, *qui conquist les isles* (113),

(112) *Supra.*

(113) C'est ainsi que M. Faitot et d'autres religieux de la maison ont lu cette ins-

qui fut frère de monsieur Saint-Loys, roi de France. Et li fit faire cette tombe la reine Clémence sa nièce. Fut enterré l'an de grâce M CCC XXVI. *Séant le chapitre général des frères prêcheurs à Paris à Pentecoste.*

Charles I, comte d'Anjou, et de Provence, dernier fils de Louis VIII, roi de France, et de Blanche de Castille, naquit au mois de mars de l'an 1220. Il fut couronné roi de Sicile, le 6 janvier 1266, dans l'église du Vatican, et reconnu par tous les peuples de la Sicile et de la Pouille, après la sanglante victoire remportée par les françois à Bénevent; mais bientôt, pendant un voyage de Charles en Toscane, la Sicile se révolta en faveur de Conradin. Charles revint, triompha de son ennemi, et souilla sa victoire en le faisant mourir sur un échafaut. Charles ne borna pas là sa vengeance; il dévasta les villes et les terres de la Pouille, accabla les peuples d'impôts, et permit aux françois une licence effrenée; toute l'Italie devint bientôt l'objet de son ambition insatiable.

En 1270, Charles conduisit une flotte en Afrique au secours de Louis IX. Il aborda à Carthage le 25 août, presqu'au moment où ce roi venoit d'expirer. A son retour, il fit l'action la plus barbare et la plus honteuse, en s'appropriant les débris de la flotte françoise, échouée sur ses côtes.

En 1278, ayant acquis les droits de Marie, princesse d'Antioche, il se fit couronner roi de Jérusalem par le pape. Roger de San-Serenno, aidé des templiers, prit possession d'Acre en son nom.

Les Siciliens, révoltés de la licence des françois, se soulevérent contre l'oppression; les murmures éclatèrent de toutes parts, le 30 mai 1282. Le peuple alloit tranquillement et sans aucun mauvais dessein, entendre la messe du Saint-Esprit; Jean de Saint-Remi, commandant, avoit donné ordre

---

cription; il est vrai que le mot n'est pas écrit d'une manière très-caractérisée, et qu'on croit devoir lire *les isles*; mais en y regardant bien, on voit clairement qu'il y a *Sicile*. La forme de l'S initiale, le défaut d'S à la fin du mot, le prouvent évidemment.

d'examiner si les citoyens n'étoient point armés ; un françois nommé Prognel, insulte une femme, sous prétexte de s'assurer si elle ne portoit point un poignard caché ; ses parens accourent, les bourgeois se rassemblent, et alors commence ce massacre affreux, connu sous le nom de *Vêpres siciliennes* (114). Au même moment toute la Sicile se révolte ; Charles accourt ; il assiége Messine ; on veut traiter ; il propose les conditions les plus dures ; les habitans prennent la résolution de périr en combattant. Pierre d'Arragon arrive d'Afrique, force Charles à lever le siége ; le roi d'Arragon propose un combat de cent hommes ; Charles accepte ; mais Pierre évite, comme nous le verrons, le combat. Charles perd ensuite contre le roi d'Arragon un combat naval dans lequel son fils est fait prisonnier ; enfin, accablé de chagrin, ce barbare meurt en moine à Foggia, le 7 janvier 1285.

Son corps fut transporté à Naples, et inhumé dans le superbe tombeau de marbre que son épouse lui avoit fait élever, à main droite du grand autel de l'église cathédrale.

Il avoit ordonné que son cœur fut porté aux jacobins, ce qui fut exécuté en 1326 ; on lui fit faire un cénotaphe qui existe encore. Il est élevé de terre d'environ deux pieds et demi, et de marbre noir ; sa figure est couchée dessus. Il est vêtu d'une cotte de mailles (115), et il a par-dessus une cotte d'arme très-longue, et serrée avec une ceinture ; ses pieds sont couverts de chaussettes de maille, et ses jambes

---

(114) On a voulu comparer les vêpres siciliennes a la Saint-Barthélemi, mais il y a bien de la différence. Les vêpres siciliennes ne furent point préméditées. La conduite des françois excita une juste fureur. Le soulevement général contre leur opression, et leur violence étoit légitime ; mais le peuple furieux porta trop loin sa haine et sa vengeance ; on n'épargna ni les femmes, ni les enfans, ni les siciliennes grosses des françois ; un seul françois, Guillaume de Porcelets, fut sauvé à cause de sa justice et de sa vertu ; mais il est faux qu'on ait égorgé également les françois dans toute la Sicile.

(115) C'est avec raison qu'on a représenté Charles en guerrier ; il eut dans son siècle peu d'égaux en valeur ; lorsqu'il eut reçu la proposition du combat de cent hommes contre cent hommes, faite par Pierre d'Arragon ; il n'écouta ni le pape, ni le roi de France, se fit fabriquer à Paris une armure complette pour lui et ses gens, et fut attendre a Bordeaux son ennemi, qui refusa le combat.

de bottines de fer. Il tient à la main droite un pommeau d'épée, et à la gauche, son cœur sur la poitrine ; ses cheveux sont courts et ronds ; il porte la couronne royale (116).

Dans la chapelle de Saint-Thomas d'Aquin, dite *des Bourbons*, est inhumé Robert, comte de Clermont, sixième fils de Saint-Louis, et chef de la branche de Bourbon.

Il a la tête nue, et ceinte d'une couronne, dont le cercle est orné d'espèces de crénaux (117). Il est armé d'une cotte de mailles, à manches courtes et larges, qui laissent voir la partie du gambeson (118), qui lui couvre le bras ; cette cotte de mailles a un capuchon, qui passe au-dessous du col ; il est rabattu par derrière. Les jambes sont chaussées de mailles. Par-dessus cette armure, il a une tunique d'étoffes ou cette cotte d'armes, ceinte au-milieu du corps ; son épée est suspendue par un ceinturon, orné alternativement de cloux et de fleurs-de-lys, qui passe de l'épaule droite à la hanche gauche ; on ne voit de cette épée que les deux extrémités, parce qu'elle est placée derrière l'écu, qui porte sur la cuisse gauche ; il est attaché par un ceinturon, brodé aussi mais seulement de quinte-feuilles (119), plus large que celui de l'épée, et qui ceint le corps au-dessous des hanches. Cet écu est d'azur, semé de fleurs-de-lys d'or sans nombre, avec un baston, passant de part-en-part de gueules (120).

---

(116) L'auteur de l'art de vérifier les dates dit qu'on ne voit plus que ce reste d'inscription, *qui conquit Sicile*. Il se trompe ; le tombeau est encore entier dans la partie de l'église, qui sert de magasin à M. Onfroy, libraire.

(117) Cette forme de couronne n'est point commune ; elle ressemble à la couronne murale que les romains donnoient à ceux qui étoient montés les premiers à l'assaut. Ici elle indique sûrement la possession de châteaux fortifiés et défendus par des murs à crénaux.

(118) Ant. nat., tome II, art. XI, p. 16.

(119) Toutes les fleurs pentapétales peuvent s'appeler quinte-feuilles ; mais on donne plus ordinairement ce nom à la potentille. *Potentilla vulgaris* ou *potentilla argentea*. L. . .

(120) Ce mot porte avec lui son explication ; c'est une des piéces qu'on appele *brisures* ; il broche sur le tout quand il traverse entiérement l'écu ; le chef de la maison de Bourbon la portoit ainsi, et cet usage a cessé avec le connétable de Bourbon. La maison de Bourbon a conservé le bâton, jusqu'à la destruction des armoiries ; mais il étoit diminué ; c'est une très-petite bande, placée entre les trois fleurs-de-lys ; cela

Voici

Voici son épitaphe (121) :

Chy-gist le fils Mos; *S.-Louis, jadis roi de France, c'est à savoir M.* ROBERT, *comte de Clermont, seigneur de Bourbon, qui trépassa l'an* 1317, *le septième jour de février, et fut le lundi après la Purification Notre-Dame. Priez pour l'ame de . . . .* (122).

On lisoit encore derrière sa tête :

Cy-gist Messire ROBERT, *comte de Clermont, seigneur de Bourbon, qui fut fils de monsieur Saint-Loys, roi de France, qui trépassa le VII jour de février, l'an de grace* M CCC XVII. *Priez que dieu ait son ame.* Amen.

L'épitaphe qui suit est de la composition de Santeuil.

In pias et illustres exuvias serenissimi principis Roberti, comitis de Clermont, Sancti Ludovici regis, francorum filii, regiæ Borboniorum, primœvæ stirpis.

EPITAPHIUM.

Hic stirpis Borbonidum, hic primus de nomine princeps,
Conditur; hic tumuli, velut incunabula regum.
Huc veniant proni regali e stirpe nepotes,
Borbonii hic regnant invito funere manes.

---

s'appèle *Bâton pery en abime.* Toute la maison des Bourbons l'a porté ainsi jusqu'à Antoine de Bourbon, roi de France, père de Henri IV. Palliot raconte que le jour de la mort de Henri III, le tonnerre tomba sur la chapelle de Bourbon, dans la ville de Bourbon-Archambaut; il rompit le bâton qui servoit de brisure aux armes de cette maison; les trois fleurs-de-lys demeurèrent entières pour Henri IV, qui succéda à la couronne : *O quam mirabilia, Deus, tua sunt judicia* !

(121) Cette épitaphe de Robert de Clermont se trouvoit placée derrière le tombeau de Pierre I de Bourbon, son petit-fils; on présume que cela arriva quand les religieux transportèrent les statues des princes, pour en donner une notice; ce fut alors probablement qu'on cassa l'épitaphe de Pierre I.

(122) Le mot *le* manque, mais il a été oublié, ou la fleur-de-lys qui termine la phrase, aura empêché de le mettre.

Sur la même table de marbre étoit gravée la traduction françoise de cette épitaphe, faite par le père la Place, religieux de la maison.

Le premier des Bourbons, source d'un nom auguste,
Repose en ce tombeau, berceau des plus grands rois.
Princes, venez lui rendre un hommage humble et juste;
Bourbon, malgré la mort, ici donne des lois.

Robert, sixième fils de Saint-Louis, naquit en 1256, et fut baptisé par Philippe, archevêque de Bourges. Son père fit venir exprès de Rome Humbert, général des dominicains, pour le tenir sur les fonds. Ce prince moine le nomma *Robert* en mémoire de Robert d'Artois, son oncle, tué à la bataille de la Massoure, le mardi-gras, 9 février 1249, ancien style.

Robert reçut de Saint-Louis le comté de Clermont en 1259. Il accompagna en 1272 le roi Philippe-le-hardi son frère, dans son expédition contre Roger Bernard, comte de Foix. La même année il épousa Béatrix, fille de Jean de Bourgogne, seigneur de Charolois, et d'Agnès, dame de Bourbon.

Le prince de Salerne étant arrivé à Paris, en 1279, on fit en son honneur un tournoi, dans lequel Robert eut le malheur de recevoir à la tête des coups dont son esprit se ressentit le reste de ses jours. Il fut un des quatre princes qui reportèrent à Saint-Denis, sur leurs épaules, le corps de Saint-Louis qu'on avoit apporté à Paris lors de sa canonisation, afin de l'exposer à la vénération des fidèles. Robert est mort le 7 février 1318; son épouse Béatrix, morte en 1310, est inhumée dans l'église des cordeliers du prieuré de Sauvigny en Champagne (123).

Je donnerai, à l'article des dominicaines de Poissy, une autre figure de ce fils de Saint-Louis, d'après une belle vitre. En voici un portrait tiré d'un ancien armorial d'Avergne, manuscrit, et gravé d'après la collection de Gaignières, *Planche IX*, *fig.* 1 (124).

(123) Art de vérifier les dates, histoire de la maison de Bourbon, par M. Desormeaux.

(124) Porte-feuille III, n°. 12.

1

5

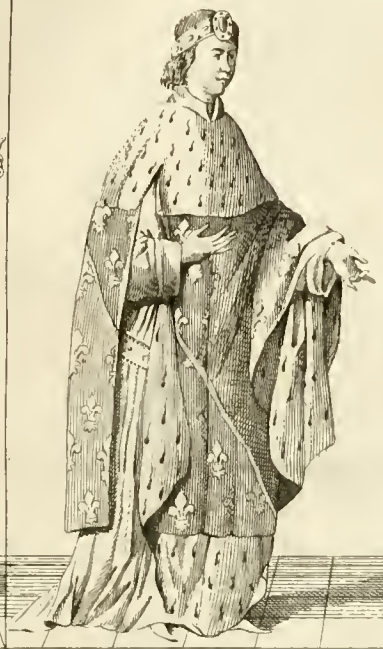

6

2

4

7

3

Garnerey, del. *Blanchard, Sculp.*

Robert est représenté, les cheveux courts, avec une toque d'étoffe noire, ayant un diamant sur le retroussis, et entourée d'un ruban brodé ; il a par-dessus une longue tunique une robe plus courte, bleue, semée de fleurs-de-lys d'or, sans nombre, et traversée d'une bande rouge, comme dans l'écusson de sa maison ; il porte au col une fraise et un médaillon suspendu à un large cordon brodé en or ; il a les bras couverts d'une chemise, avec de grandes manchettes ; le haut des manches est brodé ainsi que les bords de sa robe, ouverte sur les deux côtés comme une chasuble.

Il est aisé de voir que le costume n'est pas exact ; le peintre a mêlé celui du temps de Louis IX, avec celui du temps de Louis XII, qui étoit à-peu-près le sien ; cette peinture n'en est pas moins curieuse, et méritoit d'être publiée.

Louis I, duc de Bourbon, est auprès de Robert de Clermont, son père ; sa figure est jeune et belle ; ses cheveux sont un peu bouclés ; sa couronne, son armure et son costume sont à-peu-près pareils à celui de son père, excepté qu'il a les jambes couvertes de fer, et que les pieds seulement sont chaussés de mailles. Son épée est attachée à sa ceinture, et non pas en bandoulière ; la broderie du ceinturon de son épée n'est pas non plus la même. *Planche X, fig.* 1 (125).

On lisoit sur un marbre, derrière sa tête :

Cy-gist Messire LOYS, *duc de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, qui fut fils dudit Robert, fils de Saint-Loys, lequel trépassa le XXII jour de janvier, l'an de grace* M CCC et XLI. *Priez pour son ame.* Amen.

Louis I, duc de Bourbon, pair et chambrier de France, comte de Clermont, de la Marche, de Castres, surnommé *le boiteux* et *le grand*, et fils de Robert, se signala à la bataille de Furnes en 1299, au combat du Pont-à-Vendin, et à la

(125) Cette figure est gravée d'après Gaignières, porte-feuille III, fig. 44.

fatale journée de Courtray, où il eut le commandement de l'arrière-garde de l'armée dont il sauva les débris.

Il contribua deux ans après à la victoire de Mons-en-Puelle; il accompagna la reine d'Angleterre, Isabelle de France, lorsqu'elle passa dans cette isle. La guerre ayant été déclarée aux Anglois, il eut le commandement de l'armée que le roi envoya en Guïenne, et il s'empara de Mont-Ségur, de Sauveterre et d'Agen. Ce fut en sa faveur que le roi Charles-le-Bel érigea la baronnie de Bourbon en duché-pairie, par lettres du 27 décembre 1327. Ce prince mourut le 22 janvier 1342 (126). Il avoit épousé Marie de Hainault, fille puînée de Jean II, comte de Hainault et de Luxembourg. Elle mourut au château de Murat vers la fin d'août 1354, et fut inhumée aux cordeliers de Champagne.

Voyez encore, *Planche IX*, *fig.* 2, un autre portrait de ce petit-fils de Saint-Louis, tiré du même armorial que je viens de citer, et gravé d'après la collection de Gaignières. Il est vêtu d'un manteau royal, brodé comme la robe de Robert, comte de Clermont, aux armes de sa maison. Il a un collier semblable, et sa tête est ceinte d'un diadême brodé. Le costume ressemble à ceux des princes de la maison de Bourbon, d'après les vitres de la chapelle d'Orléans aux célestins (127).

Pierre I, *Planche X*, *fig.* 2, est auprès de Louis I, son père. Il a la figure vieille et de la barbe : sa tête est ceinte d'un diadême brodé.

Il a dessus sa cotte de maille, dont il est entièrement couvert, une armure de fer complète. Les armoiries de sa maison sont sur sa cuirasse. Il a sur les mammelles une bosse de fer à facette pour les défendre : on voit sous sa cotte de maille une espèce de collet à pointes : son épée est attachée à une ceinture; il n'a point d'écu (128).

---

(126) Nouveau style.

(127) Ant. nat., Tom. I, art. III, planche 19.

(128) Cette figure est copiée d'après Gaignières, porte-feuille III, fig. 96. Elle devroit avoir les mains jointes; mais ses dessinateurs se sont amusés à donner à leurs figures des attitudes forcées, et qui ne sont pas conformes aux originaux.

Pinchemin, del. *L. Carpentier, Sculp.*

Son épitaphe gravée sur un marbre noir, fut trouvée sous la crédence de la chapelle par le père Texte, qui la copia : la voici telle qu'il la rapporte :

Cy-gist noble PIERRE, *duc de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, chambrier de France, qui fut fils de Loys, et trépassa le* XIX *jour de septembre, l'an de grace* M CCC LVI. *Priez que Dieu ait son ame.*

Pierre I, fils aîné de Louis I, duc de Bourbon ; comte de Clermont et de la Marche, succéda à son père dans la charge de chambrier de France, et fut envoyé par Philippe VI au secours de Jean de France, duc de Normandie, dans la guerre de Bretagne et de Guïenne. Il se trouva à la bataille de Crécy où il fit des prodiges de valeur, et au siége de Calais. Ifut ensuite député vers Edouard III, roi d'Angleterre, pour traiter de la paix, et périt à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356.

Il avoit épousé Isabelle de Valois, fille puînée de Charles de France, comte de Valois, et de Mahaud de Châtillon. Après la mort de son mari, elle se retira aux cordelières du fauxbourg Saint-Marcel à Paris, et mourut le 26 juillet 1383.

Le corps de Louis de Bourbon, fils de Louis II, duc de Bourbon, et d'Anne, dauphine d'Auvergne, repose à-côté de Robert de France, comte d'Artois. Sa figure est gravée sur la pierre.

Sa tête est nue et sans couronne ; il est jeune et d'une belle figure ; tout le reste de son armure est à-peu-près semblable à celle de Pierre I, duc de Bourbon : outre l'épée, il porte la dague. Les jointures de ses brassarts sont bien marquées, et on peut très-facilement distinguer comment ils s'attachoient. Au-lieu de chaussettes de mailles, il a des souliers à la poulaine avec des éperons. *Planche VII, fig.* 2.

Nous avons déjà vu que le chevalier avoit au talon de ses chausses une longue aiguille qui lui servoit pour exciter son cheval ; c'est l'origine des éperons.

La plupart des figures armées du onzième siècle, ont

de ces sortes d'éperons ; mais ils ne sont pas tous de la même forme.

Il n'est pas aisé d'assigner l'époque de l'origine des éperons : elle a dû suivre de près la découverte de l'équitation ; car il n'a pas fallu un grand génie pour enfoncer dans le talon de sa chaussure une épine afin d'aiguillonner son cheval.

Il est impossible de nier que les Romains aient eu des éperons, au moins au temps d'Auguste. Cependant on ne sait pourquoi on n'en remarque à aucune des figures équestres antiques ; mais les témoignages de Virgile (129) et de Silius sont positifs ainsi que ceux de Tite-Live (130) et de Plaute.

Aux éperons fixes ont succédé les éperons à molettes ; mais on trouve ceux-ci en usage dès le treizième siècle.

La molette est devenue une des pièces de l'écu.

La cuirasse de Louis II porte les armes de Bourbon ; mais le bâton est chargé de trois dauphins.

L'épitaphe gravée sur cuivre y étoit encore en 1767, dit l'auteur du manuscrit sur lequel je l'ai copiée ; mais elle disparut quelque temps après ; la voici :

Cy-gist LOYS, *fils de très-excellent et puissant prince mons.* LOYS, *duc de Bourbon, comte de Clermont et de Forez, sr. de Beaujolois, per et chambrier de France, descendu le* IIII *du roy saint-Loys de per en fils, qui trépassa à l'âge de seize ans et demi, le* XII *jour de septembre* M CCCC *et* IV. *Priez que Diex ait son ame.* Amen.

Je n'ai rien trouvé sur ce jeune prince.

---

(129) *Quadrupedemque citum ferrata calce fatigat.*
Æneid. II, V. 714.

Ferrata calce, atque effusa largus habena,
Cunctantem impellabat equum.
Silius VII, V. 696.

(130) *Subditique calcaribus equo per confectissimam hostium turbam fecit.*
Livius XXII, 6.

Nam jam calcari quadrupedem agitabo adversum.
Clivum. Plaut. Asin. 3. 118.

Outre les épitaphes particulières que ces quatre princes avoient sur leur tombeau, on en avoit mise une dans le milieu du siècle précédent, qui leur étoit commune.

Ci-gissent les cendres illustres de ROBERT, *comte de Clermont*, *5e fils du roy saint-Louis*, *et tige de la royale maison de Bourbon*, *qui mourut en* 1317, *et celles de Louis*, *de son fils Louis I*, *dit* le grand, *mort en* 1341, *et de Pierre son fils*, *trépassé en* 1356, *avec celles de Louis II*, *dit* le bon, *mort en* 1404 (131).

Les entrailles de Charles IV, dit *le bel*, de Philippe V, dit *le long*, et celles de Philippe VI de Valois (132) étoient dans cette chapelle, sous un tombeau de marbre noir. Philippe

---

(131) Cette épitaphe renferme plusieurs erreurs. 1°. Robert de France, comte de Clermont n'étoit pas le cinquième fils de Saint-Louis, mais le sixième. 2°. On s'est trompé en marquant la mort de Louis I, en 1341, puisqu'il y a dans l'épitaphe 1356, et que dans le temps que l'on fit cette inscription, on se servoit du nouveau style, depuis près de quatre-vingt-dix ans.

3°. Ce n'est point Louis II, qui étoit inhumé dans cette chapelle, mais son fils nommé aussi Louis, mort en 1404. Louis II, dit *le bon*, son père, ne mourut qu'en 1410, et fut inhumé dans la chapelle du prieuré de Souvigni, qu'il avoit fait bâtir.

4°. Enfin il n'est pas vrai qu'ils aient été ducs de Bourbon de père en fils. Robert fut, à la vérité, seigneur de Bourbon, par sa femme; mais il n'eut point le titre de duc. Ce ne fut qu'en 1327 que le roi Charles-le-Bel érigea cette baronie, en faveur de Louis I, par lettres données à Paris le 27 décembre; d'ailleurs Louis, fils de Louis II, ne fut pas duc de Bourbon; ce fut Jean, son frère aîné, qui posséda cette pairie, après la mort de Louis II, leur père.

(132) *Le cœur de Philippe VI de Valois a été déposé sous cette tombe*, *le ..... août*; c'est précisément la date qui manque. On prétend que le nécrologe de cette maison y supplée, puisqu'on y lisoit que le cœur de ce prince y fut déposé le 26 août, et que c'est à pareil jour qu'on y célébre tous les ans l'anniversaire de sa mort.

Ce tombeau fut d'abord placé dans la chapelle de Notre-Dame-des-Grâces, aujourd'hui du Rosaire, avec celui de Charles, comte de Valois, son père. L'un et l'autre furent transportés ensuite derrière le grand autel, alors plus avancé qu'il ne l'étoit en dernier lieu. Enfin, quand le cardinal Mazarin le fit reconstruire, le tombeau de Philippe de Valois fut placé dans la chapelle des Bourbons, et celui de Charles, comte de Valois dans la nef, entre la chapelle de la Visitation, et celle de Saint-François.

Dans le même temps, celui de Béatrix de Bourbon, qui étoit auprès de la colonne qui soutient la statue de cette princesse, fut mis dans la nef, entre la chapelle de la Visitation, et celle de S.-Hyacinthe, où il est encore.

VI est représenté sur ce tombeau; il est vêtu d'un ample manteau, par-dessus une tunique, sur la tête une couronne et tient un sceptre actuellement cassé dans la main droite, et pressé sur son sein, avec la gauche, un paquet qui est censé contenir ses entrailles. *Planche VI, fig. 3.*

Voici son épitaphe :

Cy-gissent les entrailles (133) *du roi* PHILIPPE-LE-VRAI, CATHOLIQUE, *qui régna* 22 *ans, et trépassa le* 28 *d'août, l'an mil* 350. *Priez dieu qu'il en ait l'ame, amen. A fait faire cette sépulture la royne Blanche, son épouse* (134).

Beatrix de Bourbon étoit enterrée sous un petit tombeau de marbre noir, avec cette épitaphe :

Cy-gist très-noble et très puissante dame, madame BEATRIX DE BOURBON, *jadis royne de Bohême, et comtesse de Luxembourg, laquelle fut fille du duc Louis de Bourbon, et de Marie de Hainault, et femme de feu Jean, roi de Bohême, qui trépassa le XXV de décembre* (135).

La statue de Béatrix est sur une colonne gothique, dont le chapiteau est orné de feuilles d'acanthe; cette colonne est

(133) Cette épitaphe a donné lieu à bien des débats entre les savans, à-cause de la date, que plusieurs soutiennent être fausse. La plupart des historiens mettent la mort de ce prince au 22 août, d'après Froissard, que sans doute ils ont copié; mais il y a dans plusieurs exemplaires, tant manuscrits, qu'imprimés, de cet historien, des variations, qui laissent au-moins des doutes sur cette date; il y en a même où elle ne se trouve point marquée. D'ailleurs si l'on veut faire attention que la reine, son épouse, qui a fait ériger ce monument, devoit savoir la date de sa mort; on regardera celle de l'épitaphe comme la véritable.

Ce monument étoit le seul qui resta pour fixer ce point de chronologie; il n'y a point d'épitaphe sur le tombeau de Saint-Denis, et il ne reste rien de l'épitaphe de Bourg-Fontaine, brisée par les calvinistes.

(134) Le corps de ce prince fut enterré à Saint Denis, son cœur à Bourg-Fontaine, et ses entrailles dans ce couvent.

(135) Le reste manque; peut-être avoit-on été obligé de couper le bord du tombeau, pour le placer où il étoit.

placée

placée à l'angle du sanctuaire et du chœur, près la grille qui les sépare de la chapelle du rosaire.

Cette princesse, debout sur la colonne, est coiffée d'une espèce de casque, *Planche VII*, *fig.* 3, qui lui couvre le front et le menton, lui encadre le visage, et emboîte les oreilles, d'une manière difforme. Sa couronne ressemble un peu au bonnet électoral; elle est vêtue d'un long surcot à manches très-étroites, et sa robe est garnie de boutons d'or, blasonnée des armes de son mari, qui étoient d'argent au lion de gueules, la queue fourchue, nouée, et passée en sautoir, accolées de ses armes, qui sont celles de la maison de Bourbon (136).

Autour du chapiteau de la colonne on lit :

Cy-gist noble et très-puissante dame madame BEATRIX DE BOURBON, *royne de Bohême, et comtesse de Luxembourg, qui trépassa le vendredi, jour de Noël, XXV du mois de décembre* M CCC XXIIII *et* III. *Priez pour son ame.*

J'ai fait dessiner, *Planche IX*, *fig.* 3, d'après Gaignières (137), une autre figure de Beatrix, prise sur un manuscrit des hommages de Clermont; il n'y a que son buste; elle a un manteau d'hermine, une guimpe, qui lui couvre toute la tête et le col, et cependant laisse voir deux longues tresses de cheveux; elle porte une couronne royale.

A côté de la colonne de Beatrix, est la sépulture d'Agnès de France, fille de Jean, duc de Normandie, et ensuite roi de France, morte au mois de mars 1349, à-peu-près cinq mois avant que son père montât sur le trône; elle étoit âgée d'environ quatre ans et demi, et fut inhumée le 25 mars 1350 (138).

---

(136) Cette figure est dessinée d'après Gaignières, porte-feuille V, fig. 38.

(137) Porte-feuille V, fig. 4.

(138) Le père Texte place sa mort au commencement d'avril 1349, et dit qu'elle fut enterrée le 25 du même mois 1350; c'est une faute : Pâques étoit cette année le 28 de mars. Si elle est morte en 1349, comme il le dit avec tous les historiens, ce n'a pu être dans le mois d'avril, l'année commençoit alors le samedi-saint après la bénédiction du cierge paschal; le mois d'avril appartenoit tout entier à l'année 1349; elle est donc morte dans le mois de mars.

On avoit posé sur le tombeau de Beatrix, dont je viens de parler, une petite figure d'albâtre, couchée, et comme enveloppée d'un linceuil, jusques dessous les bras; j'ai fait inutilement des recherches pour découvrir ce que ce pouvoit être. Plusieurs auteurs ont avancé que c'étoit une seconde figure de Charles, comte de Valois; mais la seule inspection de ce monument détruit cette opinion. C'est probablement celle d'Agnès qui aura d'abord été placée dans le sanctuaire, et ensuite transportée où elle est, avec la tombe de Béatrix de Bourbon, lors de la reconstruction du grand autel.

Dans la nef du rosaire, à-droite de la chapelle de la Visitation, ou des Dormy, on voyoit le tombeau de Charles I, de France, comte de Valois, d'Alençon, du Perche et du Maine, pair de France, fils puîné de Philippe-le-hardy, roi de France.

Sa statue, en pied, est couchée sur son tombeau; il a au côté gauche un écu de France, semé de fleurs-de-lys sans nombre; il est coiffé d'une espèce de calotte (139). *Pl. VI. fig.* 4.

Charles de France, comte de Valois, d'Alençon, de Chartres, du Perche, d'Anjou, du Maine, pair de France, fils puîné de Philippe-le-Hardi, étoit né dans le carême de 1270. Martin V l'investit du royaume d'Arragon en 1283. Il en prit le titre qu'il quitta depuis pour entretenir la paix entre les couronnes de France et d'Arragon, en 1283. Il fit la guerre aux Anglois en 1295, et aux Flamands en 1299. Il prit à ces derniers plusieurs villes, et fit leur comte prisonnier avec ses deux fils. Il passa en Italie au secours du roi de Sicile, vers 1301, et prit le titre d'empereur de Constantinople, à cause de Catherine II de Courtenay, sa femme. Il fut trouver au mois de septembre, dans la ville d'Anagnie, le pape Boniface VIII, qui le créa vicaire et défenseur de l'église, comte de la Romagne, et pacificateur de la Toscane. Après avoir dissipé, par sa prudence, les troubles des Florentins, il revint en France, et se trouva à Lyon au couron-

(139) Ce tombeau a été changé deux fois de place; il étoit autrefois dans la chapelle du rosaire, comme nous l'avons dit plus haut.

nement du pape Clément V, le 14 novembre 1305 ; il fit un traité d'alliance avec Urose, roi de Russie et de Servie, dans l'abbaïe du Lys, près Melun, le 24 mai 1308.

Nous avons vu à l'article d'Écouis (140) qu'il fut le persécuteur d'Enguerrand de Marigny ; ce prince avoit de la valeur, mais une fierté indomptable, et la fin d'Enguerrand prouve qu'il ne savoit rien ménager pour consommer ses vengeances et satisfaire ses passions.

La guerre s'étant rallumée contre les anglois, sous Charles-le-Bel, il fut envoyé en Guyenne, où il se saisit de tout le païs, qui est entre les rivières de Dordogne et de Garonne, et obligea le roi d'Angleterre d'envoyer sa femme Isabelle et son fils Édouard, prince de Galles, faire hommage et traiter de la paix. Il mourut d'une maladie de langueur à Nogent-le-roi, le 16 décembre 1325.

Ce prince est la tige de la maison de Valois. Il avoit eu trois femmes, Marguerite de Sicile, Catherine de Courtenay, et Mahaud de Châtillon, dite *de Saint-Paul*, fille aînée de Guy de Châtillon III, comte de Saint-Paul, et de Marie de Bretagne, morte le 3 octobre 1358, inhumée dans l'église des cordeliers de Paris.

Dans le même tombeau, à côté de Charles I de Valois, comte d'Alençon, étoit encore inhumé le corps de Catherine de Courtenay, sa seconde femme, impératrice-titulaire de Constantinople, et dame de Courtenay.

Elle étoit fille unique de Philippe de Courtenay, empereur-titulaire de Constantinople, et de Beatrix de Sicile ; elle mourut à Paris, en 1307, le 2 janvier, suivant le père Anselme. Le continuateur de Nangis dit qu'elle mourut à Saint-Ouen, le 8 octobre 1307, et qu'elle fut enterrée le jeudi suivant, dans l'église des frères prêcheurs de Paris, en présence du roi.

A côté de Charles I, comte d'Alençon, reposoit Marguerite de Sicile, son épouse, fille aînée de Charles II, roi de Naples et de Sicile, et de Marie de Hongrie, sa première

(140) Ant. nat., tom. III, art. XXVIII, p. 20.

femme. Elle fut mariée à Corbeil, le 16 août 1290, et mourut le 31 décembre 1299. Son cœur fut inhumé à Saint-Maurice d'Angers.

Entre la chapelle du rosaire, et la chapelle Sainte-Anne, dite *d'Alençon*, on voyoit le tombeau de Charles de Valois, II du nom, comte d'Alençon, etc., surnommé *le magnanime*, pair de France, et second fils de Charles I de Valois, et de Marguerite, sa première femme.

Il étoit représenté sur ce tombeau, armé de toutes piéces, avec une cotte d'armes sans blason; il n'avoit point de couronne, et il portoit sur son écu ses armes, qui étoient de France à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'or. *Planche X, fig. 3.*

Charles de Valois, deuxième du nom, surnommé *le magnanime*, succéda en 1322 à son père, Charles I, aux comtés d'Alençon, et du Perche. Il accompagna le roi Philippe, son frère, dans la guerre de Flandres, et fut blessé dangereusement à la bataille de Cassel, gagnée sur les flamands. Au retour de la campagne le roi, pour récompenser sa valeur, lui fit don de la seigneurie de Fougère, et du comté de Porhoët. Philippe le gratifia encore de la terre de l'Aigle, confisquée sur Jean de Bretagne, comte de Montfort. A la bataille de Crécy, donnée le 26 août 1346, il commandoit l'avant-garde; il s'exposa témerairement, il y fut tué et peu regretté, parce que son imprudence avoit été cause de la perte de la bataille. Il avoit épousé d'abord Jeanne, comtesse de Joigny, morte sans enfans; et en secondes nôces, Marie d'Espagne, fille de Ferdinand II, seigneur de Lara, dont il eut quatre fils, Charles qui lui succéda, Philippe, archevêque de Rouen et cardinal, Pierre et Robert.

Dans le tombeau de Charles II de Valois repose le corps de Marie d'Espagne, sa deuxième femme, veuve, en premières nôces, de Charles d'Evreux, comte d'Estampes, et fille de Ferdinand d'Espagne, II du nom, et de Jeanne héritière de Lara.

Sa statue est à-côté de celle de son mari; elle a la tête nue, les cheveux nattés, et une couronne à fleurons; son long

surcot traîne jusqu'à terre ; sous ses pieds sont deux chiens, qui rongent des os. *Planche VI*, *fig.* 6.

Autour du tombeau on lit :

Cy-gît le vaillant et noble prince monseigneur CHARLES, *frère germain du roi de France, jadis comte d'Alençon, comte du Perche, sire de Verneuil, et Dampfront, qui mourut à la bataille de Crécy, l'an* M CCC XLVI *le* XXVI, *jour d'août. Et cy-gist* MARIE D'ESPAGNE, *sa compaigne, comtesse d'Alençon, du Perche, et d'Estampes, laquelle trespassa, l'an de grace Mil* CCC LXXIX, *le XIX de novembre. Priez dieu pour les ames d'eulx.*

Aux deux angles de la chapelle d'Alençon, on voit deux figures debout sur des piliers. Le père Texte a cru que ces deux figures étoient les statues de Charles, comte d'Alençon, et de Marie d'Espagne, son épouse. Celle qui est à-droite, en entrant, vis-à-vis le tombeau, pourroit bien être une seconde statue de cette princesse, car elle ressemble beaucoup à celle qui est sur le tombeau, *Pl. X*, *fig.* 4 ; mais ce père s'est trompé au sujet de celle qui est à-gauche : elle représente un jacobin avec tous les habits de l'ordre. *Pl. VI*, *fig.* 6.

Ce pourroit bien être Charles III, comte d'Alençon, pair de France, fils du prince et de la princesse dont nous venons de parler. Il se fit religieux de l'ordre dans ce couvent, fut ensuite archevêque de Lyon, et mourut dans son château de Pierre-Cise le 5 juillet 1375, environ quatre ans avant la mort de sa mère.

C'est probablement Marie d'Espagne qui a fait élever ce tombeau au prince, son mari ; en effet elle avoit choisi elle-même cette chapelle pour le lieu de sa sépulture ; elle y fit placer sa statue, avec celle de son fils, archevêque de Lyon, mort avant elle, et apparemment dans le temps de l'érection du monument ; enfin, après sa mort, Pierre II, comte d'Alençon, son fils, fit faire une seconde statue de cette princesse, pour la placer sur le tombeau, à côté du prince, son mari.

Dans le tombeau de Charles II de Valois étoit encore in-

humé Jean II du nom (141), duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, vicomte de Beaumont, sire de la Flèche, surnommé *le beau*, né au château d'Argentan, le 2 mars 1409.

Jean II succéda à son père, Jean le sage, sous la tutelle de Marie de Bretagne, sa mère. Il fit ses premières armes à la bataille de Verneuil, où les anglois le firent prisonnier. Il lui en coûta deux cents mille écus pour obtenir sa liberté; en 1429, il eut le commandement général des troupes, à la place du connétable de Richemont, alors disgracié. Peu de temps après, il fut présent à l'entretien secret, que Charles VII eut avec la Pucelle d'Orléans, lorsqu'elle se présenta la première fois à ce monarque. Il fut accompagné par cette célèbre héroïne au siége de Jeargeau, et à celui de Beaugency, dont ils se rendirent maîtres. Ils conduisirent ensuite Charles VII à Rheims, où ils le firent couronner. Le duc, à cette cérémonie, représenta l'un des douze pairs. Cette époque fut le terme de la haute faveur, dont il jouissoit auprès du roi. Charles le soupçonna d'avoir excité le dauphin à la révolte, et lui ôta la lieutenance générale de ses armées. Il reprit le service quelque temps après, et donna de nouvelles preuves de sa valeur; mais il ne put jamais regagner la confiance du roi. D'après les grands services qu'il avoit rendus à l'état, il se crut en droit de demander quelques dédommagemens des pertes qu'il avoit essuyées. On lui donna des espérances, dont il attendit longtemps, mais inutilement, l'effet; enfin voyant qu'on lui manquoit de parole, il se détermina, par le conseil de son confesseur, à rappeler les anglois en Normandie. Le roi, informé de ses intelligences avec l'Angleterre, le fit arrêter, et assembla un conseil de pairs, pour le juger. L'affaire traîna en longueur, pendant l'espace d'environ deux ans. Enfin un arrêt de la cour des pairs, rendu à Vendôme, le 10 octobre 1458, le condamna à mort. Le monarque

(141) Ou V. Les princes de cette maison portèrent d'abord le titre de comtes, ensuite celui de ducs. Il y a eu trois comtes et un duc d'Alençon avant celui-ci; c'est ce qui occasionne cette variation.

commua ensuite cette peine en une prison perpétuelle, d'où il fut tiré par Louis XI ; Jean reconnut mal cette faveur, renoua ses intelligences avec les Anglois, et commit plusieurs autres crimes, qui le firent arrêter et condamner à mort, une seconde fois. Il obtint encore qu'on lui fît grace de la vie, et mourut en 1475, quelque temps après être sorti de prison.

Le cœur de Pierre de France, comte d'Alençon, cinquième fils de Saint-Louis est dans le même tombeau. Il fut transporté de Salerne à Paris ; son corps fut porté aux cordeliers, et son cœur dans ce couvent, comme il l'avoit ordonné par son testament, qui est assez curieux : *J'eslis ma sépulture de notre ordre, charogne aux cordéliers, et celle de mon mauvais cœur aux frères prêcheurs de Paris, veut que la tombe, qui sera sur mon corps, ne soit pas de plus grande dépense que cinquante livres, et celle qui sera sur mon cœur de trente livres.* (142)

Pierre de France, comte d'Alençon, de Chartres et de Blois, cinquième fils de Saint-Louis, se trouva avec son père, au siége de Tunis. Après la mort du roi, il passa en Sicile, et mourut à Salerne. Son corps fut porté aux cordeliers, et son cœur aux jacobins.

Dans le même tombeau est le cœur de Jeanne de Châtillon, comtesse de Blois et de Chartres, fille unique de Jean de Châtillon, comte de Blois et d'Alix de Bretagne, et femme de Pierre de France, comte d'Alençon. Elle mourut le 29 janvier 1291. Son corps fut enterré à l'abbaïe de la Guiche, et son cœur aux jacobins, ainsi qu'on l'apprend d'une relation de la mort de cette princesse, rapportée par dom Materne (143).

On y trouve enfin les corps de Louis de France, comte d'Evreux, et de Marguerite d'Artois, sa femme, fille de Philippe d'Artois, et de Blanche de Bretagne.

Leurs statues étoient sur ce tombeau ; celle de Louis,

---

(142) Recueil de du Tillet, page 355, édit. de 1618, voyez aussi Ducange, vie de Saint Louis.

(143) *Veter. scriptor.*, T. VI, p. 1222.

comte d'Evreux, est semblable pour le costume et l'armure à celle de Louis I, duc de Bourbon, excepté qu'il n'a pas de couronne, qu'il y a une frange autour du bouclier, et que le bâton qui est dessus, est componné d'argent et de gueules.

Marguerite d'Artois, sa femme, est vêtue d'une grande robe, qui descend jusqu'aux bouts des pieds, et par-dessus elle a un manteau long, qui descend aussi jusqu'à terre, et est attaché sur le devant par un ruban; sa tête est couverte d'une guimpe, qui lui cache le col et presque tout le visage, et elle a un voile rabattu par-derrière, et tombant sur les épaules; enfin elle porte une couronne semblable à celle de Louis I, duc de Bourbon.

Autour de leur tombeau on lit l'épitaphe suivante :

Cy-gist noble et puissant prince monseigneur LOYS DE FRANCE, *jadis comte d'Evreux, fils du roi de France, et frère du roi Philippe-le-Bel, qui trépassa l'an de grace mil* CCC *et* XIX, *le XIX jour de mai. Et cy-gist très-haute et noble dame, madame Marguerite, sa femme, fille jadis de noble et puissant prince monseigneur Philippe d'Artois, fils du comte Robert d'Artois. Laquelle trépassa l'an de grace* M CCC *et* XI *le XXIIII jour d'avril. Priez dieu pour les ames d'eulx.*

Le père Anselme et Piganiol mettent la mort de cette princesse le XXIII, mais il y a XXIIII sur l'épitaphe.

Louis de France, comte d'Evreux et d'Etampes, étoit fils de Philippe III, roi de France, et de Marie de Brabant, sa deuxième femme, et frère de Philippe-le-Bel. Il se trouva à la bataille de Mons-en-Puelle en 1304, et donna des marques de son courage en plusieurs occasions. Il mourut le 19 mai 1319. Philippe-le-Bel lui donna en 1304 pour apanage le comté d'Evreux; il est la tige des rois de Navarre, comte d'Evreux.

Sa maxime étoit qu'un *seigneur du sang*, comme on parloit alors, n'est vraiment grand qu'autant qu'il est soumis à dieu, au souverain, et aux loix (144).

---

(144) Art de vérifier les dates, comtes d'Evreux.

Le

Le premier tombeau dans le chœur, près du lutrin, renferme les cendres de plusieurs princes.

Le cœur de Philippe III, dit le hardi, roi de France, dont les dépouilles furent inhumées en quatre endroits, les chairs à Narbonne dans l'église métropolitaine, les entrailles à l'abbaïe de la Noë, ordre de Cîteaux, les os à saint-Denis, et le cœur à Paris.

Philippe-le-hardi avoit été couronné à Tunis en 1245. Après la mort de Louis IX, son père, il battit les infidèles, fit avec eux une trève de dix ans, et revint en France. Ce prince avoit du courage, il étoit libéral, aimoit la justice, et se fit aimer et respecter par sa bonté, mais il avoit l'esprit dévot et superstitieux de son père; il observoit si régulièrement le jeûne, qu'en cela, dit Guillaume de Nangis, il ressembloit plutôt à un moine qu'à un chevalier et à un monarque. Nous avons vu la querelle que la donation de son cœur occasionna aux jacobins (145).

Il y a dans le testament de Philippe-le-bel un article qui prouve l'inhumation du cœur de Philippe-le-hardi; il y déclare qu'il veut que le sien soit enterré aux jacobins, auprès de celui de son père, ce qui n'eut cependant pas lieu, car il fut déposé dans l'abbaïe de Poissy, qu'il avoit fondée.

Le cœur de Marie de Brabant, fille de Henri III, duc de Brabant, et d'Alix de Bourgogne, seconde femme de Philippe III. Elle vécut 36 ans dans la retraite, et mourut le 12 janvier 1321; son corps fut enterré aux cordeliers, et son cœur aux jacobins (146).

Dans le second tombeau du chœur sont le cœur de Philippe, dit *le bon* ou *le sage*, roi de Navarre, comte d'Evreux, d'Angoulême, et de Longueville, et celui de Jeanne de France, fille de Louis X, roi de France, sa femme.

Leurs statues sont dessus le tombeau; Philippe est vêtu d'une tunique couverte d'une longue robe à grandes manches, et d'un manteau semblable à une toge, qui est attaché par

---

(145) *Supra*. p. 9.

(146) *Spicilegium* de dom Luc d'Achery, tom. III, pag. 79. Edit. de 1723.

une agraffe sur l'épaule droite, et couvre le corps en grande partie ; il a sur la tête une espèce de chaperon, fait comme un bourrelet. *Planche VIII, fig.* 4.

Sa femme est habillée comme Marie d'Espagne, excepté qu'elle porte sur la tête un voile semblable à ceux que j'ai déjà décrit, et une couronne ou chaperon, comme celui de son mari. *Planche VIII, fig.* 5.

Sur la tombe, autour de ces figures, on lit :

Cy-gist le cuer du roi Philippe, par la grace de dieu, roi de Navarre, et comte d'Evreux, lequel trépassa au siége de l'Argésile, au royaume de Grenade, lequel il avoit mis contre les mécréans de la foy, l'an M CCC XLIII, *XVI jour en septembre.*

Cy-gist le cuer de Jehanne, par la grace de dieu, royne de Navarre, et comtesse d'Evreux, fille de Loys, roy de France, aîné fils du roi Phelippe-le-Bel, laquelle trépassa à Conflans-lez-Paris, l'an M CCC XLIX, *le VI jour d'octobre, et a fait faire cette sépulture la royne Blanche, leur fille, royne de France.*

Philippe succéda, en 1319, à Louis, son père, dans le comté d'Evreux. Il épousa, en 1318, Jeanne, fille de Louis Hutin, âgée seulement de six ans. Au-lieu du royaume de Navarre et du comté de Champagne, dont elle devoit hériter, elle n'apporta en dot à Philippe que quinze mille livres de rente, et cinquante mille francs à placer en fonds de terre ; mais d'après des conventions faites en 1318 avec Philippe-le-Long, et renouvellées en 1325 avec Charles-le-Bel, le comte d'Evreux se mit en possession du royaume de Navarre, dans lequel il se maintint paisiblement. Il se trouva à la bataille de Cassel où il se distingua tellement, que Philippe de Valois avoua lui être redevable de la victoire. Il marcha en 1339 au secours des villes de Cambrai et de Tournai, que les anglois avoient assiégées, et mourut quatre ans après à Xerès dans l'Andalousie.

Jeanne régna, ainsi que nous venons de le voir, sur la Navarre avec son époux : comme ce royaume lui appartenoit en propre, Charles, fils de Philippe, ne fut point proclamé après la mort de son père. Elle conserva les rênes

du gouvernement ; elle envoya, en 1415, des secours aux françois contre les anglois. Elle mourut en 1349 à Conflans, près de Paris, où elle avoit conduit sa fille Blanche, destinée à Jean, fils aîné de Philippe de Valois, et que le roi, frappé de sa beauté, épousa lui-même. Jeanne est inhumée à saint-Denis, près de Louis Hutin, son père.

Le troisième tombeau, en allant toujours à l'autel, renfermoit les corps de Philippe d'Artois, seigneur de Couches, etc. et de Blanche de Bretagne, sa femme, fille de Jean II, duc de Bretagne, et de Béatrix d'Angleterre.

On voit leurs statues sur ce tombeau ; celle de Philippe d'Artois est semblable, pour le costume, à la statue de Robert, comte de Clermont, son cousin, excepté qu'il porte pour brisure dans les armes de France, qui sont sur son bouclier, un lambel de gueules chastelé d'or de neuf piéces (147). 7 *Planche X, fig.* 5.

Le costume de sa femme, *Planche X, fig.* 6, est semblable à celui de Marguerite d'Artois, mais elle n'a pas de couronne sur la tête.

Autour de ces figures, sur le tombeau, étoit cette épitaphe.

† *Cy-gist noble prince, monseigneur* PHILIPPE *d'*ARTOIS, *seigneur de Couches, de Dampfront, et de Meun sur Eure, ainsné de haut et noble prince, monseigneur Robert d'Artois, qui trépassa l'an* M CC XXIIII, *et XVIII* (1298), *XI jours en septembre,* † *et noble dame madame Blanche, sa compaigne, jadis fille du duc de Bretaigne, laquelle trépassa au bois de Vincennes, l'an* M CCC XXVII, *XIX jour en mars. Priez pour les ames d'eulz.*

Philippe d'Artois, fils de Robert II, et d'Amicie de Courtenai, mourut des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Pont-à-Vendin.

Gaston de Foix, I du nom, mort à Pontoise le 13 décembre 1315, est dans le même tombeau ; il avoit épousé Jeanne d'Artois, fille de Philippe d'Artois, et de Blanche de Bretagne. Cette princesse survécut longtemps à son mari,

(147) Chastelé d'or, c'est-à-dire, chargé de trois châteaux d'or sur chaque pendans du lambel.

et fut maltraitée par le comte, son fils, qui la fit arrêter; elle fut mise en liberté en 1343, mais on ignore le temps de sa mort (148).

Dans le quatrième tombeau est renfermé le corps de Clémence de Hongrie, fille aînée de Charles I, dit *Martel*, roi de Hongrie, et seconde femme de Louis X, roi de France.

La statue de marbre qui est sur ce tombeau, la représente vêtue comme Marguerite d'Artois; elle a sur la tête une couronne ornée de fleurons, très-bien sculptés. *Pl. VIII, fig.* 6.

On lit autour de sa tombe :

Cy-gist, de bonne mémoire, madame CLÉMENCE DE HONGRIE *jadis royne de France et de Navarre, fame du roy Loys, fils du roy Philippe-le-Bel, et fut fille de haut prince, le roi de Hongrie; laquelle trépassa au Temple à Paris, XIII jour en octobre, l'an de grace* M CCC XXVIII. *Priez dieu pour l'ame.*

Clémence de Hongrie étoit fille de Charles-Robert, roi de Hongrie, et de Clémence d'Asbourg. Louis Hutin, roi de France, ayant fait faire le procès de Marguerite, sa première femme, envoya Hugues de Bouville au roi de Hongrie pour lui demander sa fille. Elle fut amenée en France en 1315, et mariée le 19 août de la même année. Louis, à sa mort qui suivit de près leur union, la laissa enceinte d'un fils dont elle accoucha cinq mois après, et qui fut nommé Jean I. Clémence fut régente pendant huit jours; courte durée de la vie et du règne de ce prince! et se retira ensuite à l'hôtel du

---

(148) Le père Texte et Piganiol placent la sépulture de ce prince, à-côté de son beau-père, Philippe d'Artois, et le père Anselme dit qu'il mourut à Pontoise : cependant les auteurs de l'art de vérifier les dates, prétendent qu'il mourut à Maubuisson, et qu'il fut inhumé à l'abbaïe de Bolbonne; mais cette abbaïe étoit dans le diocèse de Mirepoix, aujourd'hui département de l'Ande, près les Pyrénées, et Maubuisson est près Paris, à cent soixante lieues de Bolbonne.

Voici ce que dit à ce sujet Bernard Guido, auteur contemporain; ce passage est formel : *anno domini* M CCC XV. *in festo sanctæ Luciæ in sabbato; obiit apud Pontisaram* (Pontoise), *Gasto, comes Fuxencis et dominus de Bearnio, in juvenili ætate fuitque sepultus Parisiis, in ecclesia fratrum prædicatorum.*

Duchemin, del. *Desmaisons, Sculp.*

Temple, à Paris (149), où elle mourut, laissant pour héritier Humbert, dauphin, son neveu.

Au côté gauche du tombeau de Clémence de Hongrie, sous une tombe posée à-fleur-de-terre, est inhumée Jeanne de Ponthieu, dame d'Épernon, comtesse de Vendôme et de Castres. Elle étoit fille de Jean de Ponthieu, IIe du nom, comte d'Aumâle, baron de Mongommeri, seigneur d'Épernon etc. et de Catherine d'Artois, fille de Robert d'Artois, III du nom, comte de Beaumont-le-Roger, pair de France. Elle épousa Jean VI, comte de Vendôme, et mourut le 30 mai 1376.

Jean VI eut de son mariage avec Jeanne de Ponthieu, Catherine de Vendôme, devenue, par la mort de son frère, héritière du comté de Vendôme, qu'elle porta dans la maison de Bourbon par son mariage avec Jean de Bourbon, comte de la Marche.

La figure de cette princesse est gravée sur sa tombe; mais elle est très-dégradée, et son épitaphe est entièrement effacée; la voici telle que Bonfons nous l'a conservée :

Cy-gist madame JEANNE DE POUTIN, *comtesse de Vendôme et de Castres; laquelle décéda l'an* M CCC LXXVI, *le XXX jour de mai. Priez pour* (150).

Les écoles de saint-Thomas sont à-côté de l'église. C'est un grand bâtiment carré fort régulier, dont les dehors sont ornés

(149) Après la mort du roi, son mari, et de son fils, (Voyez Ant. nat., tom. II, art. X, p. 67.) la reine Clémence se retira à Avignon; elle y fut reçue par le pape Jean XXII, qui y résidoit alors, et choisit pour sa demeure le monastère de sainte Praxède, de l'ordre de saint-Dominique. Voici ce que dit à ce sujet Nostradamus dans son histoire de Provence, page 37 : Si qu'elle voulut choisir sa demeure en l'hôtel des sœurs de saint-Dominique d'Avignon, vacant en continuelles prières, et jeûnes; elle acheva la toile de sa vie avec beaucoup d'austérités et de saintes et de devotes méditations ».

De ce couvent elle passa, à l'instigation du pape, au monastère des religieuses du même ordre à Aix; on ne sait pas précisément en quel temps elle revint ensuite à Paris.

(150) Le reste manque, et prouve que cette épitaphe étoit déjà en partie effacée du temps de Bonfons, et qu'il aura lu Pontin au-lieu de Ponthieu.

d'architectures et de pilastres corinthiens ; elles occupent une partie du terrain entre l'église et la rue de la Harpe, et donnent sur le passage qui les séparent d'avec les murs du collége de Cluny,

Ces écoles sont occupées aujourd'hui par des atteliers de charité pour des femmes ; elles y travaillent à des filatures.

Le bâtiment fut commencé aux dépens du père Jean Binet, docteur en théologie, et religieux de la maison, qui mourut en 1550 ; il a été continué à plusieurs reprises, et l'on y disputa pour la première fois aux fêtes de la Pentecôte 1611.

La chaire étoit du même genre que celle de l'église ; elle étoit ornée de marbre, et avoit été construite aux dépens de Zamet, abbé de Joigny. Cette salle étoit ornée de plusieurs statues, et de portraits des grands hommes de l'ordre de saint-Dominique, qui ont été docteurs de la faculté de Paris, et qui ont enseigné dans cette école.

La figure du milieu, sur un piédestal, représentoit saint-Dominique, instituteur de l'ordre.

Celle qui étoit vis-à-vis, Pierre de Tarentaise (151).

La statue de Hugues de saint-Cher occupoit le troisième piédestal ; il étoit en habit de cardinal, et tenoit une couronne de duc à la main (152).

---

(151) Pierre, nommé *de Tarentaise*, parce qu'il étoit né dans cette ville, fut d'abord dominicain, devint archevêque de Lyon, cardinal, et enfin pape le 21 février 1276, et mourut le 22 juin de la même année ; il a laissé des notes sur les épîtres de saint-Paul, sous le nom de Nicolas de Goram. Cologne, 1478, *in-fol.* et des commentaires sur le livre des sentences. Ses ennemis lui imputèrent des erreurs, mais saint-Thomas d'Aquin, son confrére, le justifia.

(152) Il nâquit à Barcelonnette dans le trezième siècle, fut religieux de l'ordre de saint-Dominique, cardinal-prêtre de sainte-Sabine, et reçut la pourpre des mains d'Innocent IV ; ce pape et son successeur Alexandre IV, le chargèrent de plusieurs affaires épineuses, dans lesquelles il fit voir sa modération et sa fermeté. Il mourut à Orviette, le 19 mars 1263. On lui fit une épitaphe, dans laquelle on disoit qu'*à sa mort la sagesse avoit été éclipsée.*

On lui attribue, parmi plusieurs ouvrages théologiques, une concordance de la bible ; c'est la première qui ait paru. Il y en a eu plus de deux cents éditions de tous formats.

L'autre figure étoit celle d'Albert, surnommé *le grand*, à-cause de sa vaste érudition, ou parce que, suivant les auteurs du dictionnaire historique, son nom de famille étoit Groot, qui signifie *grand* en allemand (153).

La quatrième figure est celle de saint-Thomas d'Aquin, en habit de dominicain. Près de son oreille est le saint-Esprit, sous la figure d'une colombe, qui lui inspire ce qu'il doit dire et écrire (154).

---

(153) Il étoit né à Lawingen en Suabe, l'an 1205, dans le comté d'Ingolstad. Il entra chez les dominicains, où il fut provincial. Le pape Alexandre IV, qui connoissoit les succès qu'avoit eu Albert à Fribourg, à Ratisbonne, à Cologne et à Paris, l'appela à Rome, et lui donna l'office de maître du sacré palais, et quelque temps après l'évêché de Ratisbonne, qu'il ne garda que trois ans, pour vivre dans la retraite. Il ne l'interrompit que pour ses leçons publiques, où se formèrent plusieurs théologiens illustres, et entr'autres saint-Thomas. Le pape Gregoire X l'appela au concile général tenu à Lyon en 1274. Il mourut à Cologne le 15 novembre 1282, agé de 77 ans. Ses ouvrages de l'édition de Lyon 1651, sont en vingt-et-un gros volumes *in-fol.* On lui appliqueroit avec justesse ce que Ciceron disoit d'un auteur volumineux, *qu'on auroit pu brûler son corps avec ses seuls écrits.* La plupart ne méritoient pas un autre sort. On a dit, et il s'est trouvé des écrivains qui l'ont repété, qu'Albert avoit une tête d'airain qui répondoit à toutes les questions.

A cette fable, on en ajoute une autre aussi ridicule. On raconte qu'un jour des Rois, Albert changea l'hiver en été pour mieux recevoir Guillaume, comte de Hollande, et roi des romains, qu'il avoit invité à dîner, ce qui veut dire apparemment qu'il lui fit servir des fleurs et des fruits conservés, images de l'été, ce que des imbéciles ont pris à la lettre. On lui a attribué de ridicules recueils de secrets, auxquels il n'a pas eu la moindre part; tel est entr'autres celui qui parut à Amsterdam, *in-12*, 1655, sous le titre *de secretis mulierum et naturæ*, qu'on croit être de Henri de Saxonia, l'un de ses disciples.

(154) Thomas d'Aquin naquit en 1227 à Aquin, petite ville de Campanie au royaume de Naples. Landolphe son père, comte d'Aquin, l'avoit envoyé dans son enfance au Mont-Cassin, et de-là à Naples, où il étudia la grammaire et la philosophie. Il entra chez les dominicains de Naples, en 1243. Ses parens s'opposèrent à sa vocation; mais ses supérieurs, pour l'arracher à leur tendresse, l'emmenèrent à Paris. Comme il se reposoit en chemin, auprès d'une fontaine, ses frères l'enlevèrent, et l'enfermèrent dans un château de leur père, où il fut

On voit aussi dans cette salle un grand portrait du cardinal Mazarin. On y remarque trois coups de couteau, dont un

---

captif pendant plus d'un an. On employa tout pour le rendre au monde ; une fille pleine d'attraits et d'enjouement fut introduite dans sa chambre ; mais Thomas insensible à ses caresses la poursuivit avec un tison ardent ; enfin il se sauva par la fenêtre, et partit avec son général, qui, glorieux d'une telle conquête, l'emmena à Paris, et le conduisit peu après à Cologne, pour étudier sous Albert le grand. La profonde méditation de Thomas le rendoit fort taciturne ; ses compagnons le croyant stupide, l'appeloient *le bœuf muet* ; mais Albert ayant reconnu sa capacité, leur dit que les doctes mugissements de ce bœuf retentiroient un jour dans tout l'univers. Étant retourné en Italie, il se rendit à Anagni, auprès du pape ; Albert le grand y étoit déjà avec saint-Bonaventure ; ils y travaillèrent tous trois à defendre leur ordre contre Guillaume de Saint-Amour, et à faire condamner son livre intitulé *des périls des derniers temps*. Élevé au doctorat en 1257, il réfusa l'archevêché de Naples, que le pape Clément IV lui offrit. Étant revenu en France, il fut souvent appelé à la cour par saint-Louis, il y porta une extrême humilité, et un esprit préoccupé de ses études. Un jour qu'il avoit l'esprit rempli des objectionss de nouveaux manichéens, après un long silence il s'écria : *voila qui est décisif contre les manichéens*. Thomas demanda pardon au roi de sa distraction ; mais saint-Louis en fut édifié, et voulut qu'un de ses sécretaires écrivit l'argument. On peut placer ici une réponse que fit ce saint à Innocent IV. Il entra un jour dans la chambre du pape, pendant que l'on comptoit de l'argent ; le pape lui dit : *vous voyez que l'église n'est plus dans le siècle où elle disoit :* je n'ai ni or ni argent ; à quoi le docteur répondit : *il est vrai saint-père, mais aussi elle ne peut plus dire au paralytique, lève-toi et marche.*

Thomas s'étoit fixé à Naples, où il avoit été envoyé, après le chapître général tenu à Florence en 1272. L'université de Paris avoit écrit à ce chapître, demandant instamment qu'on lui renvoyât le saint docteur ; mais Charles, roi de Sicile, obtint la préférence, et lui assigna une once d'or par mois pour sa subsistance. Grégoire X devant tenir un concile général à Lyon en 1274, l'y appela ; mais comme il s'y rendoit, il tomba malade dans la Campanie ; et ne trouvant point de couvent de son ordre dans le voisinage, il s'arrêta à Fosse-Neuve, abbaïe célébre de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Terracine, où il expira le 7 mars 1274, âgé de 48 ans. Jean XXII le mit au nombre des saints en 1313 ; son corps est resté en Italie, et un de ses bras étoit dans ce couvent.

Thomas fut pour la théologie ce que Descartes a été pour la philosophie : de tous les scholastiques des temps barbares, il est le plus profond, le plus judicieux et le plus clair. On lui donna les titres *d'ange de l'école, de docteur angelique*, et

à

à l'endroit du cœur, et les deux autres vers l'épaule (155).

Auprès de la porte est la statue de Pierre de la Palu. Il est vêtu d'une chappe ; il a la mître sur la tête et un livre à la main.

Sur les piédestaux de ces figures sont leurs armes ou leurs attributs.

Ces statues, sans être belles, ne sont pas sans mérite.

Dans le fonds de la bibliothéque, on trouve la représentation de la chaire de saint-Thomas ; la véritable chaire ayant été dégradée par la superstition du peuple, qui la coupoit par petits morceaux, pour les emporter ; les religieux la firent renfermer dans une autre chaire semblable.

Elle est d'une menuiserie gothique, et on voit dedans une statue de saint-Thomas, en prédicateur, que l'on avoit fait placer et peindre au naturel ; de sorte qu'elle faisoit de l'effet lorsqu'on entroit dans la bibliothéque, sans être prévenu.

On y gardoit aussi la fameuse bible de Hugues de saint-Cher ; elle est manuscrite en quatre énormes volumes *in-fol.* Le père le Long, Richard Simon, le père Echard, et tous les bibliographes sacrés en font mention, comme d'un ouvrage précieux. Il étoit bien conservé lorsque la municipalité le fit enlever au mois de septembre 1790.

Le couvent des jacobins a produit plusieurs hommes récommandables. Voici une notice des personnages illustres qui l'ont habité.

L'abbé Mathieu (156), premier supérieur.

Albert le grand, maître des docteurs suivans ;

---

d'aigle des théologiens. Les hérétiques lui rendent justice. Rapin prétend que Luther disoit : *tolle Thomam, et ecclesiam romanam subvertam.* Otez à l'église romaine Thomas, et je la renverserai. Sa somme conserve encore une partie de sa réputation.

On lui a attribué plusieurs miracles, entr'autres celui-ci : Thomas ayant écrit sur l'eucharistie, Jésus-Christ lui adressa la parole, lorsqu'il levoit l'hostie, et lui dit : *vous avez bien écrit, Thomas.*

(155) Cet outrage fut fait après sa mort par le peuple, justement irrité des vexations de ce ministre. Piganiol, *T. 5. p. 471.*

(156) *Supra p. 30.*

Saint-Thomas d'Aquin (157).

Saint-Ambroise de Sancsdonis, condisciple et émule de saint-Thomas d'Aquin; l'église l'a mis au nombre des saints; il eut de la réputation dans les écoles de ce temps.

Pierre de Tarentaise, depuis pape sous le nom d'Innocent V (158).

Hugues de saint-Cher (159).

Vincent de Beauvais, ainsi nommé du lieu de sa naissance, lecteur de saint-Louis, et précepteur de ses enfans; il étoit regardé comme l'encyclopédiste de son temps. Les premiers typographes commencèrent par s'occuper de l'impression de sa bibliothéque du monde, quoique cet ouvrage n'ait pas moins de dix volumes *in-fol.* Il mourut en 1264.

Humbert de Romans, cinquième général de l'ordre en 1254, fut très-estimé de saint-Louis, qui l'admit dans son conseil, et le fit parain de son fils Robert, comte de Clermont. Il se défit de son généralat, quoiqu'il passoit pour celui qui possédoit le mieux les talens de sa place. Il mourut le 14 juillet 1277. Possevin le croit auteur du *Dies iræ.*

Guy de Sully, archevêque de Bourges.

Nicolas de Kanaps, pâtriarche de Jérusalem, et légat en orient.

Le cardinal Malabranca des Ursins, neveu du pape Nicolas III, cardinal et évêque de Valettri en 1278, puis légat de Bologne. Il fut chargé des affaires les plus délicates, mit la paix dans Florence déchirée par les Guelfes et les Gibelins et s'acquit l'affection et l'estime des peuples, par son intégrité et ses talens. Il mourut en 1294. On lui attribue aussi la prose des morts. *Dies iræ*, etc.

Hugues Aycelin de Billon, cardinal, évêque d'Ostie.

Humbert II, dauphin de Vienne (160).

Charles III, comte d'Alençon, arrière-petit-fils de Philippe-le-Hardi, neveu de Philippe de Valois, et cousin germain

---

(157) *Supra p.* 67.
(158) *Supra p.* 96.
(159) *Supra id.*
(160) *Supra p.* 35.

du roi Jean, élevé dans la maison jusqu'à son élection à l'archevêché de Lyon.

Guillaume Sudre, d'une famille de Quercy ; il enseignoit à saint-Jacques, avec éclat ; il devint maître du sacré palais, à Rome, évêque de Marseille, cardinal-doyen du sacré collége, et voulut, après une vie brillante, être enterré sous une pierre, sur laquelle on ne lit que ce mot : *requiescat.*

Nicolas de Fréauville, d'une ancienne maison de Normandie, qui portoit pour armes, d'azur semé de fleurs-de-lys d'or sans nombre. Il fut confesseur de Philippe IV, et cardinal légat en France.

Raymond Béquin, archevêque de Nicosie, et patriarche de Jérusalem.

Berrenger de Ladore, général de l'ordre, archevêque de Compostelle, légat auprès des rois de France, de Castille et de Portugal.

Nicolas Aubert, cardinal-évêque d'Ostie, légat apostolique.

Guillaume-Pierre de Jodieu, cardinal-évêque de Sabine, ambassadeur des romains vers le pape Jean XXII.

Gerard de Daumar de la garde, parent du pape Clément VI, dix-septième général de l'ordre, et cardinal.

Pierre de la Palu. (161).

Enguerrand Signarts (162).

Jean Desmoulins, vingtième général.

Le père Nicolas Coëffeteau.

Le père Deslandes, un de ses disciples ; il étoit né d'un pauvre païsan des environs de Blois, et avoit été reçu comme par charité chez les dominicains de cette ville. Il fut envoyé à Paris pour étudier dans l'université ; il s'y distingua par ses connoissances, ses vertus, et son éloquence, et mourut évêque-comte de Tréguier, après avoir refusé plusieurs autres évêchés, entr'autres celui de Nantes.

---

(161) *Supra p.* 20.

(162) *Supra p.* 23.

Guillaume de Laudon, né à Uzès ; il se fit dominicain, et vint à saint-Jacques, où il acquit une grande réputation dans la chaire et les écoles, qui le conduisit à la maîtrise du sacré palais, à l'archevêché de Vienne, à celui de Toulouse, et le fit charger de négociations importantes, en qualité de légat, auprès des rois de France et d'Angleterre.

Le père Nicolaï (163).

Lepère Noël Alexandre (164).

Le dernier prieur, le père Texte, ce religieux d'un commerce doux et facile avoit des connoissances dans les arts, et les monumens ; il s'est beaucoup occupé de ceux de sa maison.

Le fameux Jean Giocondo a demeuré dans cette maison. Il étoit né à Véronne en Italie, vers le milieu du quinzième siècle. Il se fit dominicain, et acquit une grande réputation dans les sciences, les arts, et la connoissance des monumens antiques, et de l'architecture. Il fut appelé en France par Louis XII, et construisit à Paris le pont-au-change et le pont-saint-Michel. Ce fut lui qui, pour rémédier aux attérissemens causés dans les lagunes de Venise, par l'embouchure de la Brentan, qui faisoit craindre qu'un jour cette ville ne se trouvât jointe à la terre-ferme, imagina de detourner les eaux de cette rivière, et de les faire entrer dans la mer auprès de Chiogia. Il fut choisi, après la mort du Bramante, pour un des architectes de saint-Pierre, et travailla avec Raphaël d'Urbin, et Antoine Pangallo à fortifier les fondemens de cet immense édifice, auquel le Bramante n'avoit pas donné la solidité nécessaire. Giocondo est auteur de remarques curieuses sur les commentaires de César ; il fut le premier qui publia le dessin du pont que ce conquérant fit construire sur le Rhin, et dont la description jusqu'alors avoit été mal entendue. Il a donné aussi des éditions de Vitruve et de Frontin. Ce fut par son moyen qu'on trouva dans une bibliothéque de Paris la-plupart des épitres de Pline

(163) *Supra p.* 34.

(164) *Supra p.* 32.

qu'Alde Manuce imprima. Il étoit aussi versé dans la philosophie et la théologie, et il fut le maître de Jules-César Scaliger. Il avoit quitté, avant 1506, l'habit de son ordre, et vivoit en séculier ; il mourut dans un âge très-avancé, vers 1530.

Le vertueux Jean Hennuyer entra dans l'ordre de saint-Dominique et fut confesseur de Henri II, et évêque de Lodève. Il devint ensuite évêque de Lisieux, et s'immortalisa par son humanité dans le temps de la saint-Barthélemi. Le lieutenant de roi de sa province vint lui communiquer l'ordre qu'il avoit reçu de massacrer tous les huguenots de Lisieux. L'illustre prélat s'y opposa, et donna acte de son opposition. Le roi, loin de le blâmer, rendit à sa fermeté les éloges qu'elle méritoit ; et sa tolérance, plus efficace que ses sermens, les livres et les soldats, changea le cœur et l'esprit de tous les calvinistes. Ils firent tous abjuration entre ses mains. M. Mercier a pris ce vertueux prélat pour le héros d'un de ses drames.

Jacques Clément étoit né au village de Sorbon, diocèse de Rheims. Il prit l'habit aux jacobins de la rue saint-Jacques, et fut fait prêtre à l'âge d'environ vingt-cinq ans. C'est à cette époque qu'il prit la résolution d'assassiner Henri III. C'étoit un homme d'un esprit foible, et d'une imagination déreglée. Il consulta son prieur Bourgoing sur son dessein ; et cet homme, au lieu de l'en détourner, lui conseilla de prier et de jeûner pour connoître la volonté de Dieu. On assure même qu'on lui parla pendant la nuit, et qu'on lui fit entendre une voix qui sembloit venir du ciel, et qui lui ordonnoit de tuer le tyran. On dit encore que la duchesse de Montpensier, sœur des Guises, acheva de le déterminer. Elle l'assura que s'il échappoit, le pape reconnoissant le feroit cardinal; et que s'il périssoit, il seroit canonisé comme libérateur de sa patrie, gouvernée par un persécuteur de la foi (165). Le fanatique partit de Paris le 31 de juillet 1589, avec plusieurs lettres de recommandation, et fut amené à S.-Cloud par la Guesle, procureur général. Celui-ci soupçonnant un mauvais dessin,

(165) Histoire ecclésiastique du père Fabre, année 1589.

le fit épier pendant la nuit : on le trouva profondément endormi, son bréviaire auprès de lui, ouvert à la page du meurtre d'Holopherne par Judith. Le lâche assassin fut conduit le lendemain premier août chez le roi ; il dit qu'il venoit lui apprendre les choses les plus importantes de la part de ses fidèles serviteurs de Paris, mais qu'il ne pouvoit les communiquer qu'à lui seul. Comme on se retiroit, on entendit Henri III s'écrier : *Ah malheureux ! que t'avais-je fait pour m'assassiner ainsi ?* On rentre ; et l'on voit son sang couler du bas-ventre, où ce scélérat avoit enfoncé son couteau qu'il avoit laissé dans la plaie. Le roi le retira lui-même, et en frappa le monstre à la tête. Les seigneurs, dans le premier mouvement, le percèrent de mille coups. Son corps fut ensuite traîné sur la claie, tiré à quatre chevaux, et brûlé. Cet exécrable attentat fut reçu bien autrement par la ligue. Lorsque la mère de Jacques Clément parut à Paris, après le crime commis par son fils, les prédicateurs engagèrent le peuple à aller *vénérer cette bienheureuse mère d'un saint martyr* ; c'est ainsi qu'on appeloit le monstre, tandis qu'on ne donnoit à Henri que le nom d'*Hérode*. Son portrait fut placé sur les autels de Paris. La sorbonne, dit l'abbé de Longuerue, arrêta de demander sa canonisation. On proposa même de lui ériger une statue, dans l'église de Notre-Dame. On alla en foule à saint-Cloud racler la terre teinte de son sang. On imprima *le martyr de S.-Jacques Clément*. Sixte-Quint prononça son éloge dans un consistoire, et osa le comparer à Judith et à Eléazar. « Cette « mort, dit-il ; qui donne tant d'étonnement et d'admiration » sera crue à-peine de la postérité. Un très-puissant roi, « entouré d'une forte armée, qui a réduit Paris (166) à lui « demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau « par un pauvre religieux. Certes ! ce grand exemple a été « donné, afin que chacun connoisse la force des jugemens de « Dieu ».

Edmond Bourgoing étoit prieur du collége des jacobins de Paris pendant la ligue ; il fut pris à l'assaut d'un des faux-bourgs, et conduit à Tours où étoit le parlement en 1589.

(166) Paris 1589 *in-8.* avec la figure.

Garnerey, del. *Blanchard, Sculp.*

Il fut convaincu d'avoir été, dans ses sermons, le panégyriste de Jacques Clément, assassin de Henri III; d'avoir comparé son horrible action à celle de Judith, et de l'avoir honoré du titre de martyr de Jésus-Christ. Bourgoing fut tiré à quatre chevaux, en 1590.

On a dit que ses déclamations pour la ligue avoient été payées par les faveurs de la duchesse de Montpensier, sœur des Guises; mais cette anecdocte imprimée dans tant de livres, paroît peu vraisemblable. Le fanatisme seul suffisoit pour animer Bourgoing, sans y mêler la volupté.

Il ne me reste plus, pour terminer cet article, qu'à expliquer quelques figures, que j'ai cru devoir faire graver pour compléter l'histoire de ce couvent.

L'une, *Planche III*, *fig.* 5, représente saint-Dominique, d'après un ancien manuscrit; il tient d'une main un lys, de l'autre un livre; il est vêtu d'un ample manteau, et d'un scapulaire, au-bas duquel est une marmite que l'auteur des annales des frères prêcheurs prétend être une des pièces des armoiries de la maison de Gusman (167).

La *figure* 6, *Planche III*, est un sceau de Dominique, ministre des prédications; on y remarque un religieux, avec un bâton à la main. S. D. MINISTRI PREDICATIONUM. *Sigillum Dominici ministri predicationum.*

La *Planche XI* représente une mignature d'un manuscrit conservé dans le monastère de Pérouse; on y voit le pape Benoît XI au-milieu du consistoire où l'on voit quatre cardinaux, un dominicain du premier ordre, ayant derrière lui deux de ses religieux et plusieurs évêques, lui baise la mule; devant lui sont trois religieux des trois ordres de saint-Dominique, reconnoissables à la croix à huit pointes sur leur manteau; à-côté sont deux religieuses et un religieux du même ordre.

On voit aussi, *Planche IX*, *fig.* 4, Marie de Hainault, femme de Louis I, de Bourbon (168), tirée du même armorial (169); elle a une robe blasonée de Bourbon et de

(167) *p.* 13.

(168) *Supra p.* 67.

(169) Gaignières, porte-feuille III, n°. 45.

Hainault, un ample manteau ducal, des souliers pointus et un escofion, surmonté d'une couronne.

On a figuré, *Planche IX*, *fig.* 5, Pierre I (170), de Bourbon en grand habit, semblable à celui de Louis I, de Bourbon, même planche, et au costume des princes de la famille d'Orléans, sur la vître de la chapelle d'Orléans, aux célestins (171). Il est gravé d'après Gaignières, qui l'avoit tiré de l'armorial d'Auvergne, que j'ai cité.

J'ai fait graver, *Planche IX*, *fig.* 6, Isabelle de Valois, épouse de Pierre I, de Bourbon, morte le 26 juillet 1383, d'après le même armorial, manuscrit d'Auvergne (172); elle a un tour-de-gorge, enrichi de pierreries, sur sa robe blasonnée aux armes de Bourbon, un manteau ducal fleurs-de lisé et bordé d'hermines; ses pieds sont chaussés de souliers extrêmement pointus; elle est coïffée d'un escofion, surmonté d'une couronne à fleurons, enrichis de pierreries.

Isabelle survécut 27 ans à son époux; je l'ai fait dessiner, *Planche IX*, *fig.* 7, en habit de veuve, avec un grand voile blanc sur la tête, d'après un manuscrit des *homages des comtes de Clermont*, qui étoit dans le dépôt de l'ancienne chambre-des-comptes de Paris (173); elle est peinte dans un âge avancé.

---

(170) *Supra*, *p. 69.*

(171) Ant. nat., t. I, art. des célestins de Paris, p. 116, planche 19.

(172) Ant. nat., T. I, art III, *planche* 19.

(173) Porte-feuille III, n. 44.

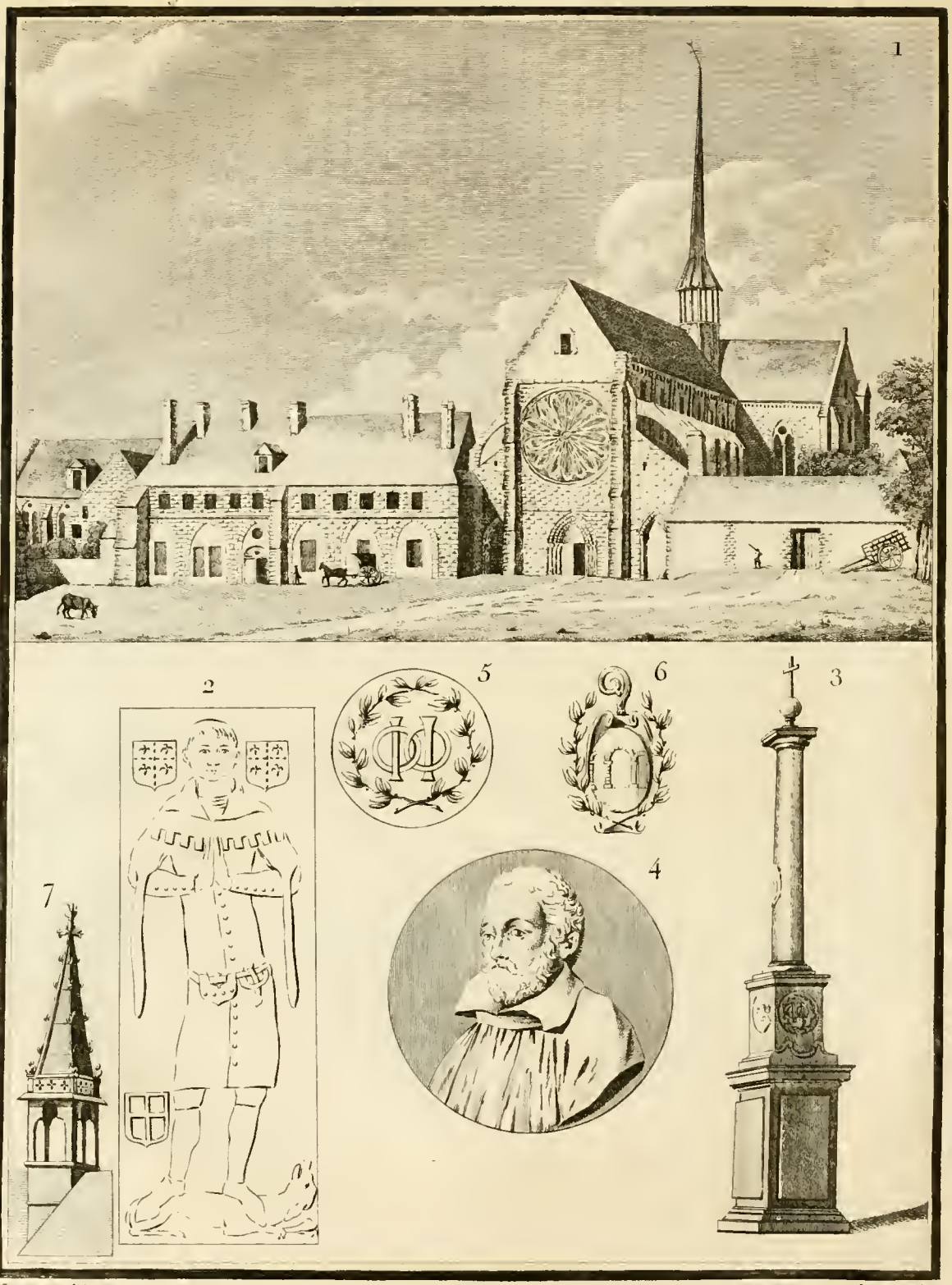

Garnerey, dél. *Michon, Sculp.*

XL.

ABBAYE DE BON-PORT

Département de l'Eure, district de Louviers.

L'ABBAÏE de Bon-Port étoit de l'ordre de Citeaux, elle est située entre Elbeuf et le Pont-de-l'Arche. Elle avoit été fondée par Richard I, roi d'Angleterre. Les rois de France, Philippe II et Louis IX, confirmèrent cette fondation ; le premier en 1204, le second en 1256. Parmi les bienfaiteurs de cette abbaïe, on distingue Richard de Vernon (1), les comtes de Bellemont, les seigneurs de Montmorency, Amaury de Montfort, les comtes de Meulan et plusieurs papes (2). Voici la liste des abbés qui l'ont gouvernée jusqu'en 1743 (3).

1. *Clément, premier abbé en* 1190. 2. *Gérrad* ou *Giraud*, 1218. 3. *Pierre I.* 4. *Pierre II.* 5. *Germond.* 6. *Robert I*, 1246. 7. *Blaise.* 8. *Robert II.* 9. *Nicolas I*, 1262. 10. *Richard*, 1276. 11. *Jean I.* 12. *Guillaume I*, 1321. 13. *Simon de Locoveris* (Louviers), 1325. 14. *Nicolas II.* 15. *Jean II de saint-Melan*, 1361. 16. *Philippe.* 17. *Guichard de Langres*, 1383. En 1387 le monastère ayant été détruit, le roi donna 500 livres d'or pour sa reconstruction. Guichard est inhumé près du grand autel sous une tombe de marbre.

18. *Petrus III Barbiti*, docteur en théologie, 1413. Henri V lui donna à lui et au monastère les terres de Bechthomas, et les fiefs et seigneuries de Cléon et de saint-Gilles.

19. *Jean III Hamon*, selon les chartes de Gaignières ; il prêta serment de fidélité au roi d'Angleterre, en 1423, et selon celles du Louvre, au roi de France en 1431. Peut-être y a-t-il deux Jean de suite.

(1) Ant. nat. Tom. III, art. VI, p. 15.

(2) *Gallia christiana.*

(3) Cette liste est tirée du *Neustria pia* et du *Gallia christiana.*

20. *Guillaume l'enfant en* 1463. Il est inhumé devant le crucifix. 21. *Jean-Philippe Criequetot*, docteur en théologie, 1483. 22. *Jean IV Sanguin*, 1620. Il est inhumé dans le chapitre. 23. *Noël Mauduit*, dernier abbé régulier, 1536. 24. *Jacques d'Annebaut*, cardinal de sainte-Suzanne, évêque de Lisieux, premier abbé commendataire. 25. *Henri I de Clermont*, d'autres nomment un fils de Diane, duchesse de Valentinois. 26. *François de Bouilliers*, évêque de saint-Flour 1580, mort en 1590.

27. *N. Du Roullet*, avant gouverneur du Pont-de-l'Arche et de Louviers. 28. *Philippe des portes* (4).

29. *Henri II de Bourbon*, duc de Verneuil, évêque de Metz obtint le bénéfice en 1606, et le quitta en 1669.

30. *Jean Casimir*, roi de Pologne et de Suède, fut investi de la commanderie de Bon-Port, par une bulle du 8 mars 1669. (5).

31. *Henri III de Bourbon*, comte de Clermont, fils d'Henri-Jules de Bourbon, et d'Anne de Bavière; il obtint du pape en 1673 une permission de posséder toutes sortes de bénéfices, mêmes des monastères, avant d'avoir reçu les ordres.

32. *Louis-Henri de Bourbon*, comte de la Marche, né le 9 novembre 1673, mort le 21 février 1677.

33. *Emmanuel-Théodose de la Tour*, fils de Godefroi Maurice, duc de Bouillon, et de Marie-Anne Mancini, né en 1668, fut nommé par le roi abbé de Bon-Port en 1677. Son frère aîné Louis, prince de Turenne étant mort en 1692, Louis quitta l'état ecclésiastique, et épousa Marie-Armande-Victoire de la Trémouille.

34. *Louis Colbert*, fils de Jules-Armand, marquis de Blainville et de Gabriel de Rochechouart, garde du cabinet des médailles, et bibliothécaire de la bibliothèque du roi, quitta l'état ecclésiastique en 1693; et devenu comte de Linières, épousa Marie-Louise du Bouchet de Sourches.

35. *Melchior*, cardinal de Polignac, archevêque d'Auch, nommé à Bon-Port le jour de Pâques de l'année 1693. Il y

---

(4) *Infra.*

(5) J'en parlerai plus au long à l'article de saint-Germain-des-Prés.

composa une grande partie de son anti-Lucrèce.

36. *Gilbert-Blaise de Chabannes*, fils aîné de Gaspard-Gilbert de Chabannes, marquis de Pionsac et de Philiberte-Éléonore de saint-Germain d'Apchon, vicaire-général de l'évêque de Langres; il fut député aux états du clergé en 1743, et nommé la même année par le roi à l'abbaïe de Bon-Port.

La situation de cette abbaïe, sur les bords de la Seine, entre le Pont de l'Arche et Louviers, est extrêmement riante; elle possédoit de grands revenus. La vallée dans laquelle elle est placée produit beaucoup de grain, des plantes propres à la teinture, et des chardons pour peigner les draps.

La porte de l'abbaïe donnoit sur la campagne du côté de Louviers, *Planche I. fig.* 1, on voit en face l'église, à-droite les bâtimens des jardiniers, à-gauche la maison des religieux, bâtie sans aucun goût, et soutenue par des contre-forts, qui font un effet assez désagréable.

L'église fort ancienne, et reconstruite vers 1387, est aussi soutenue de chaque côté par des contre-forts; on y entre par trois portes, les deux latérales qui donnent sur les bas-côtés avoient été bouchées dans les derniers temps; celle du milieu est entre deux contre-forts, toutes trois sont ogives; au-dessus de la porte du milieu est une fort belle rose en verres de couleurs.

L'église est intérieurement fort belle, hardie et bien bâtie; elle est en croix latine avec de grands bas-côtés; la nef étoit autrefois pavée de grandes pierres tumulaires, qui ont été remplacées par des carreaux de brique. Il n'y a plus de tombes que dans la partie du croisillon, à-droite du chœur.

C'est là que sont inhumées plusieurs personnes de la famille de Rouville et d'autres bienfaiteurs du monastère.

Voici les seules épitaphes que j'aie pu recueillir.

Ci-devant rêposent les corps de très-haut et puissant messire JACQUES, *seigneur de Rouville, comte de Clinchamps, saint-Pierre la Baussonnières, le Bouchet et la Jalaise, seigneur de Chaugny, Maulévrier, la Manmonnière, Grainville, la Tinturiere, Bosseville, Réanville, lequeldit chevalier d'honneur de feu Madame la duchesse d'Orléans, gouverneur pour le roi de ville et château de*

ce nom, étant au service de sa majesté, au siége devant la Rochelle, âgé de 44 *ans. Décéda le* 16 *juillet* 1628, *et de dame Antoinette Pinard, sa première femme, qui décéda au château de Chaugny, le* 8 *avril* 1619, *âgée de* 29 *ans.*

Ci-gist noble, vénérable et discrète personne Monsieur messire JACQUES DE ROUVILLE, *prêtre, chanoine et archidiacre en l'église de Notre-Dame de Rouen, seigneur dudit lieu de Rouville et de Grainville-la-Tinturière, qui trépassa le* 21 *janvier* 1491.

Ci-gissent nobles personnes CHARLES JAUCOURS *en son vivant, écuyer-seigneur d'Hebricourt, et damoiselle Isabeau d'Anivai sa sœur, qui trépassèrent, savoir : ledit écuyer le* 20 *jour de mars, l'an* 1447, *et ladite damoiselle le* 28 *juin l'an* 1478.

On y voyoit encore une tombe représentant un seigneur et une dame, sans inscriptions ; une autre tombe sur laquelle on lisoit :

Ci-gist messire GUILLAUME DE ROUVILLE, *chevalier-seigneur de Moulliniaut, Villers-cul-de-sac, conseiller et chambellan du roi notre sire et capitaine des gendarmes, qui fut très-puissant, plein de bonté, qui trépassa le* 23 *jour de novembre* 1492, *et Magdelaine-Louise de Grainville, sa femme, laquelle trépassa le* 2 *jour de mars* 1499.

Le plus remarquable de ces tombeaux étoit celui de Louis de Rouville, grand veneur, *Planche II.*

Louis de Rouville descendoit de Jean, dit *Gougeul*, qui vivoit vers 1328 et d'un autre Jean Gougeul, seigneur de Rouville, fait prisonnier par les anglois à la bataille d'Aurai en 1364 ; celui-ci fit plusieurs donations à l'abbaïe de Bon-Port, et y est enterré.

Pierre Gougeul, dit *Moradas*, sire de Rouville, fit la guerre en Espagne contre Pierre-le Cruel ; de retour en France, il fut fait capitaine de la ville du Pont-de-l'Arche ; il fut aussi bienfaiteur de l'abbaïe de Bon-Port, et fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il est le premier de cette maison dont le sceau porte deux poissons en fasce, le cimier paroît une

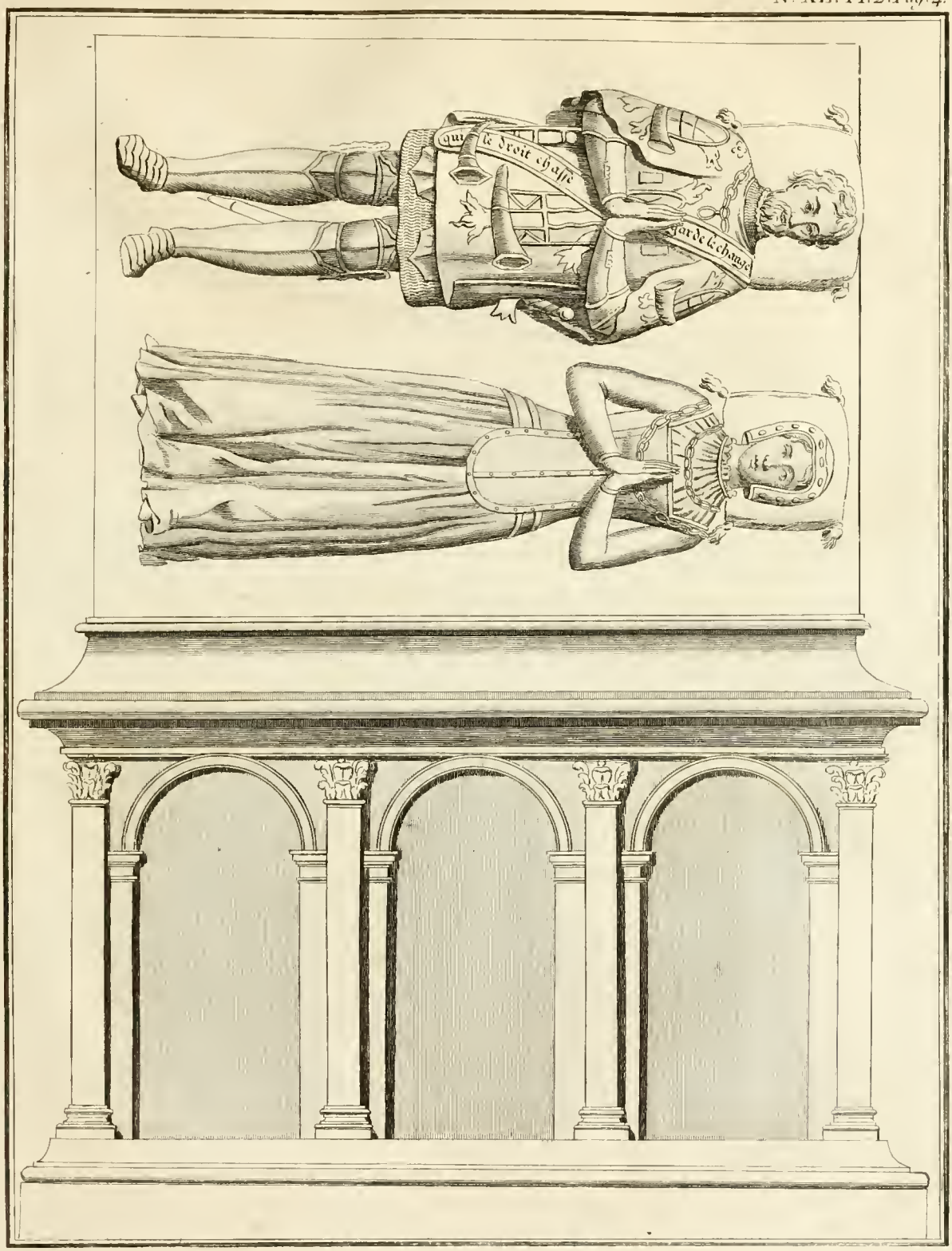

Carnercy, del. *Barriere, Sculp.*

jambe ou heuse, le pied en haut. Un autre sceau de lui est comme l'écusson de Louis de Rouville, semé de billettes à deux poissons adossés; il a le même cimier.

Pierre de Rouville, son frère, fut enterré à Bon-Port en 1460, ainsi que Guillaume de Rouville en 1492.

Louis, seigneur de Rouville, dont les titres différens seront cités dans son épitaphe, fut pourvu de la charge de grand-veneur (6). Après la mort d'Yves, seigneur de Fas, le 6 août 1488, le roi lui fit don, en cette qualité, de 875 livres au mois de septembre 1594; il conserva cet office jusqu'en 1496 qu'il fut fait capitaine de Mantes: il fut rétabli dans sa charge en 1506. François I l'institua grand-maître enquesteur et réformateur des eaux et forêts de Normandie et de Picardie en 1519, et le fit son lieutenant-général dans la Normandie, en 1525. Rouville mourut a Lyon le 17 juillet 1527, et fut transporté à l'abbaïe de Bon-Port (7).

Ce tombeau est élevé de terre d'environ trois pieds, entouré d'arcades en plein ceintre, et de colonnes d'ordre ionique. Louis de Rouville et sa femme sont couchés sur ce tombeau, les mains jointes; ils ont la tête sur un coussin.

Louis de Rouville est représenté tout armé, excepté la tête; il a les cheveux courts et une assez longue barbe: sur sa cotte d'armes sont ses armoiries, deux poissons adossés et des billettes; il a encore une espèce de baudrier sur lequel on lit ces mots: *Qui le droit chasse garde le change* (8), et au - bas pend un cor - de - chasse. Plusieurs cors-

(6) L'office de grand-veneur de France n'est pas fort ancien, et n'étoit connu sous le règne du roi Charles VI que sous le titre de maître veneur; il avoit la surintendance sur tous les offices de la vénerie, et prêtoit serment entre les mains du roi.

Depuis Geffroi, maître veneur du roi en 1231, sous saint-Louis, jusqu'à M. de Penthièvre, le dernier grand-veneur de France, on compte trente-six grands veneurs. Je parlerai avec plus d'étendue de cet office à l'article de Guillaume Malgeneste, en traitant de l'abbaïe de Long-Pont.

(7) Anselme, hist. généalogique, t. VIII, p. 708.

(8) *Garder le change* est un terme de chasse qui signifie prendre garde que le

de-chasse de la même forme sont aussi dessinés sur sa cotte d'armes. Auprès de lui est son écusson d'azur semé de billettes d'or à deux goujons adossés de même. Cet écusson de Rouville et de Brézé se retrouve sur beaucoup de monumens de la Normandie, parce qu'ils y ont long-temps commandé. Autour du tombeau on lit cette épitaphe :

Cy-gist noble et puissant seigneur messire LOUIS DE ROUVILLE, *en son vivant chevalier conseiller et chambellan du roi, notre sire et seigneur dudit lieu de Rouville, de Grainville, la Tinturière, Bouille, Saint-Ouent, Villers-cul-de-sac, grand-maître enquêteur et réformateur des eaux et forêts en Normandie et Picardie, capitaine de gendarmes, grand veneur de France, et lieutenant-général du roi notre sire en Normandie, lequel trépassa à Lyon le* 17eme *jour de juillet* 1527.

Près de lui est son épouse Susanne de Coesme (9) ; elle a sur l'estomac une ample piéce arrondie par le bas, un tour de gorge qui monte jusqu'au col, et une chaîne d'or à deux rangs ; elle est coiffée d'un bonnet d'une forme singulière ; son écusson est d'or au lion d'azur, couronné et lampassé de gueules.

Près de-là est la tombe d'un jeune enfant que j'ai fait graver, *Planche I, fig.* 2, à-cause de la singularité de son costume. Je n'ai point trouvé d'inscriptions ; les écussons qui sont sur cette tombe ont une croix cantonnée de quatre alérions (10).

Le chœur de cette église est beau, le grand autel revêtu de marbre, est d'une belle ordonnance ; il a été transporté dans l'église paroissiale de Louviers.

Au côté droit du chœur étoit le tombeau de Philippe Des-

---

cerf ne prenne la compagnie de quelques autres bêtes ; ainsi cette devise signifie que celui qui chasse, c'est-à-dire, cherche, court après la justice, doit bien prendre garde qu'elle ne se méle avec l'injustice, de peur de se tromper.

(6) Anselme *Idem.*

(10) Ant. nat., t. III, art. III, p. 73. La famille de Marly portoit d'or à la croix de gueules cantonnée de quatre alérions d'azur ; cet enfant est peut-être de cette maison.

portes, poète françois, célèbre et l'un des abbés de ce monastère.

Philippe Desportes naquit à Chartres en 1546 de Philippe Desportes, bourgeois de cette ville et de Marie Edeline ; il s'attacha à un évêque qui le conduisit à Rome, où il apprit l'italien ; de retour en France il cultiva la poésie françoise. Les muses ne lui furent pas inutiles ; il leur dut un avancement rapide et d'amples richesses. Un seul sonnet lui valut huit cent écus d'or ; un autre sonnet lui fit obtenir une abbaïe. Il jouissoit auprès de Charles IX de la faveur la plus étendue.

Henri III, qu'il avoit suivi en Pologne, ne contribua pas moins que son frère à l'élevation de sa fortune. Desportes devint ligueur par attachement pour le duc de Joyeuse ; mais il répara cette faute en contribuant à faire rentrer la Normandie sous l'obéissance de Henri IV. Il mourut dans son abbaïe de Bon-Port le 5 octobre 1606.

Les poésies de Desportes ont été réimprimées plusieurs fois ; Goujet en a donné la notice (11) ; il étoit très-savant, mais sans affecter de le paroître, défaut des poètes de la pléïade. Il bannit de notre langue l'helleneuisme et le latinisme que Ronsard avoit introduit, ce qui a fait dire à Despréaux :

> Ce poète orgueilleux, trébuché de si haut,
> Rendit plus réservé des-Portes et Bertaud.

Quoiqu'ecclésiastique il ne chanta que l'amour. La première maîtresse qui lui inspira des vers, fut Diane de Cossé-Brissac, tuée depuis par son mari qui l'avoit surprise avec son amant, le comte de Maure ; il la célébra sous le nom de *Diane*.

Sa seconde maîtresse, qu'il appèle *Hyppolite* est, à ce qu'on croit, Hélène de Surgères que Ronsard déjà vieux avoit aimé passionnément ; Desportes avoit alors 25 ans.

Cléonice, la troisième, étoit Héliette de Vivonne de la Châteigneraie, morte en 1625 (12).

---

(11) Bibliothéque françoise, t. XIV, p. 74.

(12) On peut consulter sur Despotes son éloge par Scévole de sainte-Marthe, les

Le monument élevé à Philippe Desportes, *Planche I, fig. 3* est un cippe, ou colonne d'une jolie proportion, sur un piédestal revêtu de marbre, orné de bronze, et surmonté d'une corniche portant une croix sur une boule.

Sur le socle de la colonne, on voit du côté du chœur le médaillon de Philippe des-Portes, *fig.* 4; il a une tunique à grand collet, et une espèce de col de chemise sous ce collet *(13)*; les trois autres faces de ce socle sont ornées d'un médaillon, *fig.* 5, parfaitement rond comme celui qui porte le buste; au-milieu sont deux Φ entrélacés et entourés d'une couronne de laurier; cette lettre grecque appelée PHI est sans doute placée là parce qu'elle commence le nom de Philippe, nom de baptême de Desportes.

Sur la colonne même est une plaque de bronze qui porte les armes de Desportes; c'est une porte accompagnée de deux guichets, entourée de lauriers, et surmontée d'une crosse, *fig.* 6.

Sur une des faces de la base de la colonne, on lit cette épitaphe latine :

D. O. M. S. (14)

PHILIPPO PORTÆO *hujusce cenobii abbati commendatorio* (15), *morum suavitate, elegantia ingenii omniq. eruditionis ac virtutis genere præclaro. Poetices vero peritia adeo excellenti ut ei uni omnes suas artes musæ aperuisse viderentur; quibus dotibus omnium calculo gallicorum poetarum sui temporis facile princeps; antiquis etiam latinis ac græcis non inferior habitus; christianis-*

---

mémoires de Niceron, T. XXV, la bibliothéque françoise de Goujet, T. XIV, les annales poètiques, T. XI, Baillet, jugemens des savans, T. V, le conservateur de 1757, le parnasse françois, les récréations historiques de Dreux Duradier T. I, et les dictionnaires de Moréri, Bayle, l'Avocat, Chaudon, etc.

(13) Philippe Desportes a été gravé en 1779, par Gaucher, d'après une autre gravure de la bibliothéque du roi; cette gravure ressemble assez à ce médaillon.

(14) *Deo optimo maximo sacrum.*

(15) Abbé commendataire, *supra p. 2.*

simis

simis regib. Carolo IX, Henricis III et IV tam gratus extitit ut a principum munificentiis liberalitate plus ei collatum sit quam moderatissimi viri natura capere potuit, raroque hac ambitiossima tempestate spretæ potestatis exemplo primum amplissimam notarii sacrarum jussionum dignitatem, deinde Burdigalensem archiepiscopatum recusarit.

Huic licet ad sempiternam gloriam inter tot eximias virtutes, psalmorum Davidis absolutissima versibus gallicis expressio sufficiat ad tamen Theobaldus Portarus Bevillarius pietatis gratiq. animi erga fratrem optimum bene de se, bene de republica meritum, hic in spe resurrectionis beatæ quiescentem, istud monumentum extare voluit L. Q. M. F. C. (16). *Vixit an.* LXXV. *Obiit III. Non VIIIbres an. reparat per christ.S.* (17) M DC VI.

Cette épitaphe est, comme on le voit, un abrégé de la vie de Desportes ; elle indique que ce fut son frère Théobald Desportes qui lui fit élever ce monument.

Sur l'autre face on lit cette épitaphe françoise :

Cy-gist Philippe Desportes, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, abbé des abbayes de Josaphat Thirou-Vaux de Gernay et de N. D. de Bon-Port, qui décéda en ladite abbaye de Bon-Port le VI jour d'octobre M. DC VI. *Priez dieu pour son ame.*

On trouve encore dans le chœur cette autre inscription de Guillaume de Pont-de-l'Arche, ancien abbé de Bon-Port (18).

Sub hacce tomba, olim laminis æneis insculpta reconditus est GUILLEMUS DE PONTE ARCÆ, *Lexoviensis præsul ill; qui pontificali dignitate abdicata in hanc abbatiam secessit ubi senio confectus obiit an.* M CCC XXXVIII.

Au-dessus est l'écusson portant une molette et un croissant ;

---

(16) *Lubenterque manibus fecit condere.*

(17) *Reparatæ per Christum salutis.*

(18) *Supra p.* 1.

dessous l'écu est un chapeau à 6 glands de chaque côté une mître et une crosse.

La sacristie de Bon-Port étoit très-riche en argenterie, elle est ornée d'une menuiserie assez estimée.

Cette abbaïe appartient à-présent à M. de la Folie qui m'y a reçu avec infiniment de cordialité, et qui a bien voulu me permettre d'y faire dessiner ces monumens.

Les armes de l'abbaïe sont mi-partie de France, d'azur semé de fleurs d'or, et mi-partie d'Angleterre, 3 lions d'or passant sur un fond de gueules, la couronne de l'écu est fleur-delysée. On trouve souvent sur les murs de l'abbaïe les armes du comte de Clermont qui en avoit été abbé.

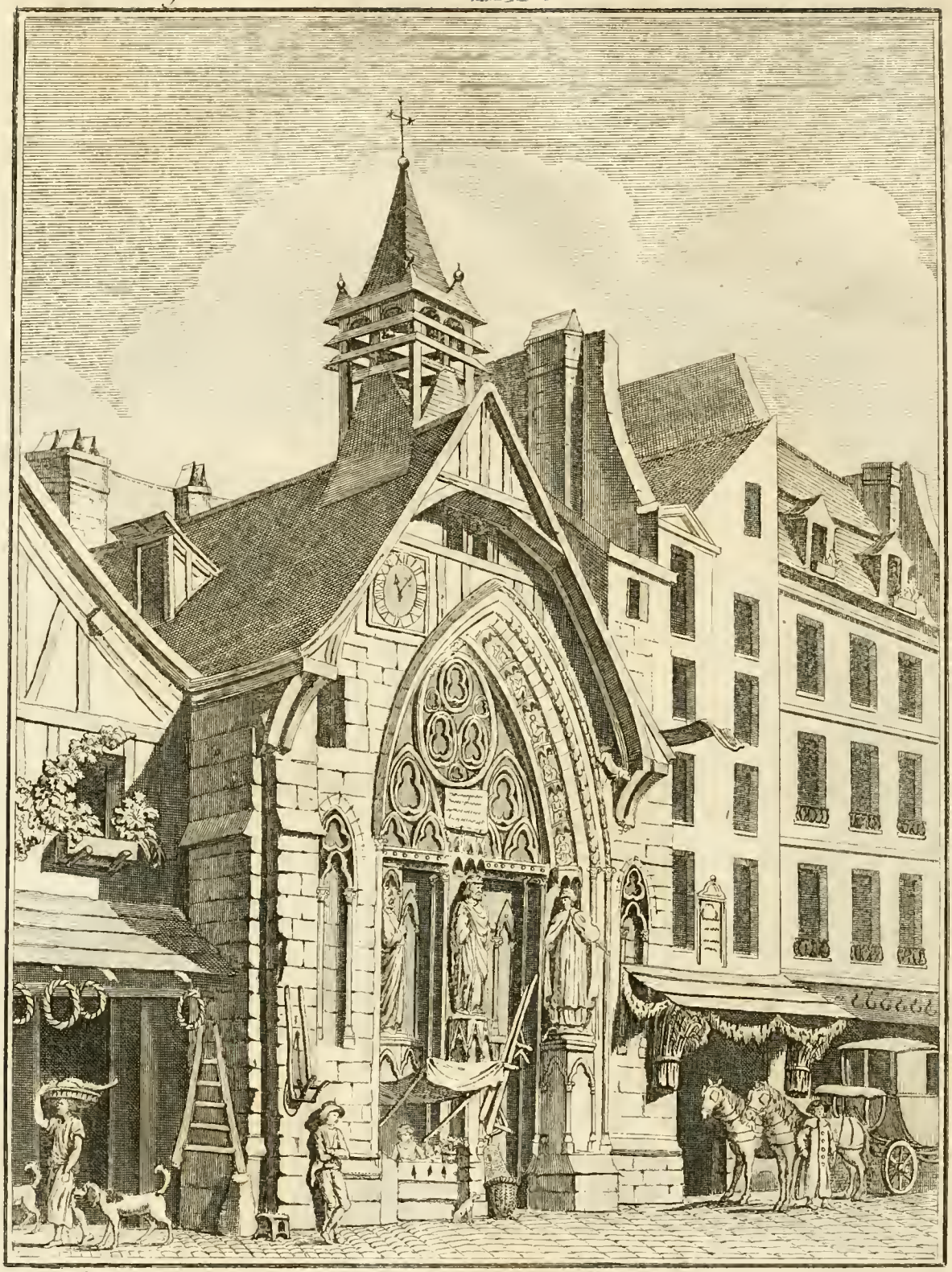

Garnerey, del. *L. Carpantier, Sculp.*

XLI.

CHAPELLE DE S.-JULIEN-DES-MENESTRIERS.

Département et district de Paris, Section de la rue Beau-Bourg.

LORSQUE la Gaule eut été soumise aux romains, les vaincus adoptèrent la langue des vainqueurs. De nouveaux conquérants, les goths, les alains, les vandales y mêlèrent ensuite la leur ; de ce double mélange se formèrent dans les deux moitiés septentrionales et méridionales du royaume deux langues nouvelles, qui avec le temps s'altérèrent de plus en plus, et conservèrent cependant le nom de romaines ou romanes, parce que l'une et l'autre avoit pour base celle des romains. Les deux romanes eurent alors un nom distinct : comme toute la partie en deçà de la Loire se servoit pour affirmer quelque chose du mot *oil*, et toute la partie au-delà du mot *oc*, on appela l'une la langue d'*oil*, et l'autre *la langue d'oc*, et bientôt cette dernière prit le nom de *Provençale*, de la Provence, païs où elle étoit principalement en usage. Cependant il ne faut pas entendre seulement par poètes provençaux ceux qui ont écrit en langue provençale, mais tous les poètes des cantons particuliers du royaume renfermé entre le Rhône et le Var ; ils prirent le nom de *Troubadours*, et ceux de l'autre partie de la France furent appelés *Trouvères*.

Dans les premiers temps les Troubadours et les Trouvères étoient les seuls qui récitassent leurs compositions ; mais la faveur que la poèsie acquit auprès des grands, donna naissance à une classe d'hommes dont l'unique métier étoit d'aller de ville en ville, de châteaux en châteaux réciter les diverses productions des poètes (1).

(1) Dans les grandes fêtes, aux cours plenières, aux mariages, une foule de musiciens ambulans accourroient amuser la noblesse : la profession de ces hommes que leur libertinage, leur misère et leur vie vagabonde avoit beaucoup décriés, exigeoit cependant une multiplicité de talens et de connoissances que l'on auroit de la peine à trouver réunis. Il falloit qu'ils sçussent les chansons, les historiettes, les romans, les poèmes ; qu'ils pussent chanter, déclamer, composer en

On appeloit Jogleurs (2) ceux qui joignoient à ce talent celui d'escamoter ; ils menoient des animaux instruits à divers tours de souplesse, des singes qui faisoient des gambades (3) ; ceux qui se contentoient de chanter les compositions des poètes, au son d'un instrument, s'appeloient *menestriers* (4).

La vie vagabonde que menoient les gens de cette profession la fit d'abord mépriser ; mais ils amusoient et on accueilloit leur talent. Richard I, roi d'Angleterre, les attiroit à sa cour par des récompenses ; un réglement des officiers municipaux de Bologne fait, en 1228, qui défend aux chanteurs françois de s'arrêter dans les places publiques, nous apprend que dès-lors ils se répandoient jusques dans l'Italie.

---

musique, souvent même ils étoient auteurs des piéces qu'ils récitoient. Fabliaux et contes, T. I, p. 55.

(2) On disoit aussi *jangleours* et *jongleurs* ; Ménage et les autres dictionnaires dérivent ce mot de *joculator*, un homme dont la profession est de procurer du plaisir aux autres, et cette étymologie paroît très-naturelle. La Ravallière, dans son glossaire des poèsies du roi de Navarre, tom. II, p. 245, en propose une autre.

Les premiers instrumens de musique, dit-il, que les hommes aient connu, ont été la harpe et la lyre, dont on en tire des sons avec les doigts et les ongles : ne se peut-il pas que du mot *ongle*, on ait dit *ongler*, *jongler* et *jongleur* pour exprimer l'action de jouer de la harpe ou de la lyre ; et l'usage ayant établi la signification de *jongleur*, on a nommé ainsi tous les joueurs d'instrumens, quels que fussent ceux dont ils faisoient usage.

Le mot *jongleur* a depuis signifié, au figuré, un conteur, un parleur, un homme qui fait des prestiges, trompe la multitude, parce que les jongleurs faisoient aussi des tours d'escamotage et d'adresse.

(3) La chronique d'Alaric parlant du mariage de saint-Louis en 1237 avec Mathilde, fille du duc de Brabant, dit qu'aux quatre coins de la salle étoient des menestiers, qui montroient des bœufs habillés d'écarlate et courants à chaque service. Un manuscrit de la bibliothèque nationale, n°. 7583, nous représente dans une occasion à-peu-près pareille des chiens dansans, des singes allant à cheval, un ours faisant le mort, une chevre jouant de la harpe. Un autre parle de jongleurs qui contrefaisoient les chats ou les chiens ; quelquefois ces bouffons imaginoient une querelle, et après s'être dit bien des injures, ils finissoient par se battre.

(4) Quelques étymologistes dérivent le mot *menestrier* de μνηστηρες, parce qu'ils alloient aux nôces, mais le mot grec μνηστηρ signifie celui qui recherche

Les mœurs licentieuses des jongleurs et des ménestriers forcèrent Philippe-Auguste à les bannir la première année de son règne. Ils rentrèrent bientôt dans le royaume et formèrent une troupe nombreuse, sous le nom de *menestrandie*. C'est à cette époque que fut instituée la ridicule royauté des ménestriers (5).

Saint-Louis exempta les menestriers du droit de péage sous le petit-châtelet; j'ai déjà dit à quelle condition (6). Deux ménestriers fondèrent l'église dont je donne l'histoire, en 1330.

Ces deux ménestriers logeoient ensemble rue saint-Martin, et étoient unis d'une étroite amitié, L'un étoit de Lombardie, et se nommoit *Jacques Grare* de Pistoïe, dit *Lappe*; l'autre étoit lorrain; il s'appeloit *Huet*, guette du palais du roi: un jour qu'ils étoient assis devant la porte de Lappe, le mardi, fête de sainte-Croix, au mois de septembre 1328, ils virent passer une pauvre femme appelée *Fleurie de Chartres*. Cette malheureuse paralysée de tous ses membres, étoit couchée dans une petite charrette, où, sans cesse exposée aux injures de l'air, elle vivoit d'aumônes. Les deux ménestriers voulurent acheter la place où on laissoit cette pauvre femme; elle appartenoit à l'abbesse de Montmartre, qui la leur céda pour cent sols de rente et huit livres payables dans six ans (7). Les

---

une fille en mariage, et non pas celui qui joue à sa nôce. Bourdelot donne une autre étymologie; il prétend que ce mot vient d'un célèbre pantomime, appelé *Mnester*. Charles Bouvelle dit que ce mot a été composé de *mimus* et *d'histrio*. L'opinion la plus accréditée et la plus recevable est que ce mot vient de *ministerialis*, artisan, de *ministerium*, métier. On trouve souvent dans les anciens écrits *menestrier* pour artisan; ce mot a ensuite été appliqué exclusivement aux artisans en musique, aux joueurs de flûtes et de violon; menestriers fut composé de *ministeriarius*, et menestrel de *ministerialis*; les anglois disent *minstre*. Il n'est pas étonnant que le mot qui signifioit un artisan ait été appliqué aux joueurs d'instrumens; les grecs les appeloient de même τεχνιτας, et les latins *artifices*; *qualis artifex pereo*, dit Néron en mourant, c'est-à-dire, quelle mort pour un si grand musicien!

(5) *Infra*, roi des violons.

(6) Ant. nat., t. II, art. VIII, p. 2.

(7) Lobineau p. 575.

lettres patentes furent expédiées le dimanche de S.-Denis 1330.

Cette abbesse avoit fait toiser le terrein par Michel de S.-Laurent et Jacques de Lonjumel, maître juré du roi ; ils l'avoient trouvé de 36 toises en long et en large *(8)*.

Les menestriers achetèrent en même temps une maison voisine de leur hôpital, au coin de la rue Palée *(9)*, aujourd'hui cour des mores ; elle appartenoit à Étienne d'Ausoire, avocat qui la leur vendit pour 12 livres 10 sols de rente par an.

Lappe et Huet prirent possession de ce bien le lendemain, et cette cérémonie fut terminée par un grand repas qu'ils donnèrent à leurs amis ; bientôt ils eurent fait construire un petit hôpital, dont Fleurie occupa jusqu'à sa mort le premier lit ; on suspendit à la porte un tronc pour ceux qui voudroient accorder à cette utile fondation quelques libéralités.

Ce furent ces terreins dont ils firent présent aux confrères et sœurs, jongleurs-menestrels, joueurs de vielle, de cors sarasins et autres, et cette chapelle et cet hôpital eurent toujours depuis le nom de saint-Julien des ménestriers *(10)*.

Les ménestriers obtinrent aussi la permission de faire construire une chapelle sous l'invocation de saint-Julien et saint-Genest, à condition de la doter de seize livres de rente et il fut alors connu sous le nom d'*hôpital de saint-Julien et de saint-Genest*, et la chapelle sous ceux de S.-Georges, de S.-Julien et S.-Genest *(11)* ; cet établissement fut approuvé par le roi, le pape et l'évêque de Paris ; et la chapelle fut érigée en bénéfice à la nomination des ménestriers.

---

(8) Dubreuil, p. 993.

(9) La rue Palée ou Jean Palée étoit celle que l'on nomme aujourd'hui la *rue cour du More* ; on l'a nommoit sans doute ainsi en l'honneur de Jean Palée, fondateur de l'hôpital de la Trinité ; la rue du petit Hurleur se nommoit aussi autrefois *rne Palée* ou *Pavée*.

(10) Titres de saint-Julien.

(11) Les menestriers qui se réunirent à Lappe et à Huet, furent Jacques le Cloustier, guette ou garde du guet à Paris ; Perrot de Rouen, aussi guette au petit châtelet ; Jean de Chaumont, guette au grand châtelet et quatre autres. *Lobineau, p. 576.*

Lappe et Huet mirent dans cet hôpital un clerc nommé *Janot Brunel*, qui faisoit l'office d'écrivain, de procureur et de gardien de la maison ; il alloit aussi chercher par la ville les dons destinés à l'hôpital ; on ne lui donnoit pour salaire que le logement.

Ils reçurent aussi, pour garder les malades, une vieille femme, nommée *Édeline de Dammartin* ; elle avoit pour vivre dix-huit deniers par semaine.

Les ménestriers firent faire un sceau de cuivre sur lequel étoit représenté un bateau, au milieu duquel on voyoit Jésus-Christ, *en guise de ladre* (12). A l'une des extrémités étoit saint-Julien, tenant deux avirons, et à l'autre sa femme avec un aviron d'une main et une lanterne de l'autre ; près de saint-Julien on voyoit encore saint-Genest entre deux hommes agenouillés ; il tenoit un violon dont il paroissoit jouer ; autour du sceau étoit écrit : *c'est le sceau de l'hôpital de saint-Julien et de saint-Genois* (13).

En 1334, maître Jean Mandevillian, évêque d'Arras, d'après le pouvoir que lui en avoit donné maître Guillaume de Chanac, 84e. évêque de Paris, permit aux ménestriers de faire chanter l'office avec notes ou sans notes dans leur chapelle, et d'y pendre des cloches ; Huet et ses compagnons s'engagèrent à payer dans l'espace de 4 ans une rente de seize livres pour l'entretien d'un prêtre et à bien soigner l'hôpital.

Il y eut un accord passé en 1335 avec le chapitre de saint-Merry, dont cette chapelle relevoit, moyennant 10 livres parisis de rente par an, et le prieur des carmes y chanta la première grand'messe.

En 1336 Guillaume, vicomte de Corbeil, donna aux ménestriers 20 livres parisisis de rente pour l'entretien d'un chapelain ; elles furent amorties par le roi Pilippe de Valois le 4 janvier 1337 (14).

Ce furent Guillaume Amy ou Anne, joueurs de flûte, et Henri de Montdidier, qui poursuivirent en 1343 auprès du pape et de l'évêque de Paris l'érection de la chapelnie en bé-

(12) Avec l'extérieur d'un malade.

(13) *Infra*.

(14) Dubreuil, p. 994.

néfice perpétuel, ce que Clément VI leur accorda ; les droits de la paroisse furent réservés au curé de saint-Merry.

Les ménestriers associés logeoient presque tous dans une seule rue, à laquelle ils avoient donné leur nom, et qui porte encore celui de saint-Julien-des-menestriers. C'étoit là qu'on s'adressoit pour se procurer ceux qu'on vouloit employer dans les nôces et dans les autres fêtes. Ils y venoient le plus souvent en plus grand nombre qu'ils n'avoient été demandés, et exigeoient tous le même salaire. Guillaume de Germon, prévôt de Paris, corrigea cet abus par une sentence du jour de sainte-Croix 1331, qui défend : *à ceux des jongleurs ou jongleresses qui auroient été loués, d'aller en plus grand nombre que celui dont on seroit convenu et d'y envoyer d'autres à leur place.*

Quoique les jongleurs et les ménestriers eussent déjà été bannis pour leur libertinage, leurs nouveaux désordres forcèrent le prévôt de Paris à rendre une ordonnance du 13 septembre 1395, qui leur fit défense *de rien dire, représenter ou chanter dans les places publiques ou ailleurs, qui pût causer quelque scandale, à-peine de deux mois de prison, au pain et à l'eau.* Cette loi sevère les contraignit à chercher d'autres moyens d'amuser le peuple, et ils imaginèrent une foule de tours de force et d'adresse ; on nomma ceux qui se livrèrent à ces exercices, *bateleurs* ; telle est en France l'origine des sauteurs et des danseurs de corde.

D'autres s'unirent entr'eux par des réglemens en 1397 ; deux ans après ils les changèrent ; et comme il y avoit des basses et des dessus de rebec, ils s'intitulèrent *menestrels*, joueurs d'instrumens tant haut que bas, et parvinrent à se faire confirmer cette pompeuse dénomination par le roi Charles VI, qui leur fit expédier des lettres-patentes, le 14 avril 1401 (15).

Depuis les lettres de Charles VI, on a peu de détails sur cette confrèrie ; nous verrons qu'ils eurent une longue suite de rois ; on appeloit ainsi les chefs de la confrèrie.

Les statuts arrêtés par Charles VI furent confirmés par Louis XIV en 1658 en faveur de ses musiciens, mais il ne faut

---

(15) Ces lettres commencent ainsi :

« Charles, par la grace de Dieu, roi de France ; savoir faisons à tous présens et

La

pas confondre la musique de la chambre avec la grande et la petite bande, créee par Louis XIV.

La grande bande étoit celle que l'on nommoit les vingt-quatre violons de la chambre du roi, qui étoient tous en charge de création assez ancienne; leurs fonctions consistoient uniquement à faire danser à tous les bals parés et masqués, qui se donnoient à la cour, à jouer des airs de menuet, de rigodons dans l'anti-chambre du roi, pendant son lever et son grand couvert, savoir: le premier de l'an, le premier du mois de mai, le jour de la fête du roi, et toutes les fois qu'il revenoit de la guerre et du voyage de Fontainebleau.

La bande des seize, que l'on appeloit *la petite bande*, avoit été créee par Louis XIV, à-cause de l'insuffisance du talent de ceux de la grande; elle jouoit aussi au bal de la cour, au lever et au grand couvert.

Au commencement du règne de Louis XV, la petite bande disparut, et l'on ne conserva que les charges des vingt-quatre violons; mais leur symphonie discordante au lever et au grand couvert, détermina les gentilshommes de la chambre à ne plus permettre à l'avenir que ces charges fussent acquises par des menestriers; et à mesure qu'elles devenoient vacantes, on les donnoit à des musiciens du roi; ce qui les rendit indépendantes de la communauté de saint-Julien. Enfin toutes ces charges ont été supprimées en 1761, et ce sont actuellement les musiciens de la chambre qui exécutent les symphonies chez le roi (16).

Peu de fondations ont essuyées autant de procès que celle-ci. Ils étoient excités par différens corps, qui faisoient tous leurs efforts pour s'en emparer; c'étoient les chevaliers de l'ordre de Notre-Dame-du-mont-Carmel et de saint-Lazare, le curé de saint-Méderic ou Merry et les prêtres réguliers

---

à venir, nous avons reçu l'humble supplication du roi des ménestrels et des autres ménestrels, joueurs des instrumens, tant hauts que bas, contenant comme dès l'an 1397, pour leur science de *menestrandie*, faire et entretenir, selon certaines ordonnances, par eux autrefois faites, tous ménestrels, tant joueurs de hauts instrumens, comme bas, seront tenus d'aller par devant ledit roi des ménestrels pour faire serment d'accomplir toutes les choses ci-après déclarées.

(16) Laborde, essai sur la musique, tom. I, p. 419.

conventuels, connus sous le nom de *pères de la doctrine chrétienne*. Ceux-ci se montrèrent les plus acharnés vers 1630. Un de leurs pères, qui avoit de l'accès auprès de la reine Anne d'Autriche, s'introduisit dans la maison du chapelain. Ce religieux fit entendre à la reine que cet hôpital étoit devenu un lieu de débauche et une retraite de voleur. Quelque temps après les pères de la doctrine chrétienne s'arrangèrent avec les menestriers en leur faisant entendre qu'ils seroient toujours les maîtres du bénéfice, et qu'il devoit leur être indifférent d'y nommer un prêtre séculier ou un des leurs ; ce qu'ils obtinrent par un arrêt du conseil le 24 décembre de l'an 1644. Cet arrêt fut détruit par un autre du 15 juillet 1658 ; le premier n'avoit point eu d'exécution (17).

Le roi ayant créé des charges de jurés en titre d'office dans chaque corps, celles des maîtres à danser et joueurs d'instrumens furent achetées par les nommés *Duchesne et Aubert*, gens mal-famés, et par deux autres. Les doctrinaires crurent alors que le moment étoit venu d'exécuter leur dessein ; ils convinrent avec ces quatre jurés de leur donner mille écus, à condition qu'ils consentiroient à l'union du bénéfice du chapelain à la manse des doctrinaires ; l'accord fut fait et homologué en 1697.

Le roi remit dans la suite les charges de jurés aux corps des communautés ; la communauté des maîtres à danser et joueurs d'instrumens de la ville et fauxbourgs de Paris, après avoir élu des jurés à la pluralité des voix, s'assembla extraordinairement ; et par un acte signé de deux cents quatre-vingt maîtres, résolut de se faire restituer, et obtint le 10 décembre 1710 des lettres de rescision contre tout ce qui

(17) Le sieur Favier, chapelain, pourvu sur la nomination des joueurs d'instrumens, a vécu long-temps après. Cependant les doctrinaires, qui ne perdoient pas de vue leur objet, intentèrent un nouveau procès aux joueurs d'instrumens ; mais la veille qu'il devoit être jugé, ils proposèrent un accommodement ; cette transaction fut passée le 6 avril de l'an 1658. Favier étant mort en 1664, les joueurs d'instrumens nommèrent à sa place Bezé, qui avoit deux frères dans la congrégation de la doctrine chrétienne, et qui par sa trop grande facilité servit beaucoup dans la suite les desseins des doctrinaires.

avoit été en faveur des doctrinaires par les jurés en charge.

Après huit ans de procès, Bezé mourut en 1715. Pendant le cours de l'instance les joueurs d'instrumens usant toujours de leur droit, nommèrent à la desserte de leur chapelle Charles-Hugues Galand, bachelier en théologie de la faculté de Paris, et ancien curé de Magny. Ce procès, qui duroit depuis si long-temps, fut enfin jugé au rapport de l'abbé Pucelle, et les menestriers le gagnèrent.

Un réglement que le roi fit pour être observé par les agens de change, et qui étoit annexé à l'arrêt du conseil du 30 août 1720, donna encore lieu à un nouveau procès; l'article premier portoit « qu'ils feront célébrer le premier jour ouvrable de chaque année, à huit heures, une messe solennelle du saint-Esprit en l'église des pères de la doctrine chrétienne, rue saint-Martin. Le chapelain Galant et les menestriers reclamèrent contre ces expressions, et le conseil fit droit à leur réclamation.

Ces procès étoient enfin terminés quand les chevaliers de l'ordre du Mont-Carmel en intentèrent un nouveau pour s'emparer de leur église; les menestriers furent d'abord condamnés à s'en désaisir par la chambre royale; mais un arrêt du conseil de 1720 les maintint dans leur possession. Le chapître de saint-Méderic voulut encore, en 1781, s'emparer de cette église; enfin ce procès et ces débats furent entièrement terminés quand la communauté des menestriers vint à l'assemblée nationale, le 17 décembre 1789, faire don à la nation de sa chapelle (18).

---

(18) Les députés étoient MM. le Lièvre, Desnoyers, Deshayes, Joli, Bruillard, Adnet et Gigon, leurs commissaires députés, et monsieur Perrin, président de leur assemblée, prononça le discours suivant:

MESSEIGNEURS,

En qualité de commissaires-députés de l'ancienne communauté des maîtres-à-danser de la ville de Paris, nous avons l'honneur de vous apporter et de remettre sur le bureau une délibération prise en notre assemblée, du 13 du présent mois, par laquelle nous faisons le don à la nation de notre chapelle de saint-Julien-des-Menestriers, dont nous sommes fondateurs et patrons laïcs, et de tous les objets mobiliers et immobiliers patriotiques, qui en dépendent.

La façade de la chapelle de saint-Julien étoit très-pittoresque : son portail, *Planche I*, d'une architecture gothique, très-délicate, étoit composé d'une grande arcade, accomde quatre niches.

La frise de l'arcade est remplie de petits anges, délicatement sculptés ; ils sont occupés à jouer de divers instrumens, tels que l'orgue, la harpe, un instrument fait en triangle, et dont les cordes, au-lieu d'être perpendiculaires, sont horizontales : le violon, le rebec à trois cordes, la vielle, la mandoline, le psalterion, la musette, le cors, le hautbois, la flûte à bec, la flûte de Pan ou Syrinx, les timbales, le luth et le timpanon.

Tous ces anges sont dans de petites niches très-délicates, les autres moulures étoient formées par des feuilles de pampre, aussi joliment sculptées que le reste.

Dans la niche à-gauche de la porte est la figure de saint-Julien. On compte quatre saints de ce nom ; le premier, évêque du Mans ; le second, martyr ; le troisième, confesseur, et le quatrième, dont il est ici question, confesseur et hospitalier. Celui-ci rentrant un jour dans sa maison, après un long voyage, trouva deux personnes dans son lit ; il crut que c'étoit un adultère près de sa femme, et dans sa colère il les tua tous deux ; mais il reconnut bientôt sa funeste erreur, et vit que c'étoit son père et sa mère, reçus par sa femme en son absence ; ce crime involontaire l'affecta si vivement qu'il résolut d'en faire pénitence toute sa vie, et de s'éloigner de sa femme ; celle-ci ne voulut point l'abandonner. Ils s'en allèrent tous deux auprès d'une rivière très-dangereuse à

Nous désirerions, comme bons citoyens, être en état de faire à la patrie des sacrifices plus considérables et plus digne d'elle ; mais *nous sommes pauvres*, Messeigneurs, et à ce titre, qui en est un bien puissant auprès des législateurs de la France, nous osons esperer que vous voudrez bien ne pas dédaigner une offrande qui, pour être modique, n'en est que plus pure.

Puisse cet hommage que notre patriotisme et notre profond respect pour cette auguste assemblée et pour ses décrets, nous ont seuls inspirés, être regardé comme une nouvelle preuve du dévouement de toutes les classes des citoyens à tout ce qui peut contribuer au salut de l'empire françois et au maintien de la prospérité publique.

passer, sur les bords de laquelle ils bâtirent un hôpital pour les pauvres, et construisirent un bateau pour passer ceux qui se présenteroient. Tandis qu'ils faisoient cette fonction, Jésus-Christ daigna passer l'eau dans leur nacelle, et annonça à saint-Julien que son péché lui étoit remis ; c'est ce trait miraculeux qui étoit représenté dans le sceau dont j'ai parlé à la page 16. Saint-Julien est mort en 1370 ; sa vie a été écrite par saint Ephrem.

Quelques personnes ont pensé que la statue de l'autre niche étoit celle de Colin Muset, qu'on dit avoir contribué de ses deniers à la construction du portail ; mais il est plus naturel de penser qu'en face de la statue de saint-Julien, on a placé celle de saint-Genest, patron des menestriers et de leur église.

Ce saint étoit comédien à Rome, sous le règne de Dioclétien. Il jouoit souvent les mystères des chrétiens sur le théâtre, pour plaire à l'empereur et au peuple. On raconte qu'un jour qu'il représentoit les cérémonies du baptême, il se sentit vivement touché, et déclara qu'il étoit chrétien. Dès-lors il quitta la scène et fut vivement poursuivi par les ennemis du christianisme. Le préfet, Plautien, lui fit donner la question la plus cruelle ; mais n'ayant pu vaincre sa constance, il le condamna à avoir la tête tranchée le 25 août 303 (19).

Cette statue de saint-Genest, *Planche II*, *fig.* 1, est coiffée d'une espèce de toque, et vêtue d'une tunique et d'un ample manteau ; elle tient à la main un violon ; elle a souvent été citée par les antiquaires (20).

Ce violon est à quatre cordes et absolument semblable à ceux d'aujourd'hui ; la statue a été mutilée et le bras droit a été cassé avec l'archet.

L'antiquité du violon a été un sujet de discussion parmi ceux qui se sont occupés de nos monumens et de notre his-

---

(19) On raconte aussi la même chose de deux autres comédiens, l'un nommé *Ardaleon*, et l'autre *Porphire*, qui se convertirent en voulant donner en spectacle les mystères du christianisme.

(20) Elle a été gravée dans l'essai sur la musique de M. la Borde, tom. I, p. 304, mais avec beaucoup d'inexactitude ; la planche que la Ravalière a jointe à

toire. Monsieur la Borde (21) cite à ce sujet les tableaux de Philostrate ; il prétend qu'on y voit un violon sur un puits, et qu'il ressemble aux autres, excepté que le manche est plus court ; il n'auroit pas commis une erreur si grande s'il avoit réfléchi que les tableaux de Philostrate sont des descriptions et non des peintures. Il prétend que le puits cité par Philostrate, et sur lequel on voit des violons semblables aux nôtres, se retrouve sur les médailles de Scribonius - Libo ; mais ces prétendus violons sont des lyres (22), qui ornent l'espèce d'autel que les anciens nommoient *Puteal*, nom que M. la Borde traduit très-improprement par *puits*.

M. Terrasson a composé sur la vielle, instrument qu'il aimoit, une dissertation (23) dans laquelle il prétend prouver qu'elle est plus ancienne que le violon ; il a trouvé quelques passages où ce mot est cité, et il l'applique toujours à son instrument chéri ; mais il est évident que les mots *vielle* et *viole* signifient *violons*, ainsi que *vieller*, *violonner* signifient *jouer du violon* ; le mot archet et arçon, joint à celui de vielle ne laise la-dessus aucun doute :

J'allai à li el praelet,
O la vielle et l'archet (24).

Cependant les défenseurs de la vielle prétendent contre toute raison que ces mots archet et arçon sont les noms de la manivelle de la vielle.

La citation du tableau, rapportée par Maffei, où l'on voit Orphée jouant du violon, pour adoucir les animaux féroces, n'est guère plus heureuse, et tout décèle son peu d'antiquité (25).

---

sa dissertation sur les chansons, tom. I, p. 253, est un peu plus fidèle ; celle que j'ai fait graver est parfaitement exacte.

(21) Hist. de la musique, tom. I, p. 357.

(22) Vaillant, familles romaines, famille *Scribonia*.

(23) Dissertation sur la vielle, V. *Melanges d'histoire, de littérature et de jurisprudence*, par Terrasson, pag. 173.

(24) J'allai à elle dans la prairie avec la vielle et l'archet.

(25) Esssais sur la musique, tom. I, p. 295.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le violon est extrêmement ancien, et qu'il remonte aux premiers temps de la monarchie.

L'antiquité du violon est prouvée par des monumens incontestables ; le plus important est la figure d'un de nos rois, qui se voit au portail du bas-côté de l'église Notre-Dame de Paris, en y entrant à main droite. Montfaucon, qui a fait graver aussi cette figure (26), mais d'une manière très-inexacte croit qu'elle représente Chilperic, et il se fonde sur ce que ce roi faisoit des hymnes et des chants d'église, dont il a composé deux livres. La Ravalière a fait faire de ce monument une copie plus exacte (27) ; mais celui gravé, *Planche II*, *fig.* 2, approche encore plus de la vérité.

Sans s'arrêter à savoir, d'après les conjectures très-probables de Montfaucon, si cette statue est celle de Chilpéric, la couronne et le manteau royal rendent évident que c'est la statue d'un roi ; le violon qu'il tient de la main gauche est percé de quatre trous ; l'archet qu'il a dans la main droite, est cassé.

La Ravalière a encore rapporté un monument curieux (28) que j'ai fait graver d'après lui : c'est un petit bassin ou une jatte, *Planche II*, *fig.* 3, qui lui avoit été communiqué par l'abbé le Bœuf. Ce savant antiquaire le croyoit des premiers temps de la monarchie ; il a été trouvé dans un endroit où l'on soupçonne qu'il y avoit autrefois un palais de nos rois. Il est de bronze doré, émaillé et ciselé ; il servoit, selon les apparences, à laver les mains ; il y a d'un côté des trous pour laisser écouler l'eau par une petite gargouille, en forme de grenouille. Le dessin de la ciselure est partagé en différens cartouches ; dans celui du milieu est un joueur de harpe, monté sur une chaise ; il a à sa droite un chanteur que l'on reconnoît à un rouleau qu'il tient dans la main, et à la gauche un joueur de violon.

On remarque dans un des cartouches du contour un violon à double chevalet.

---

(26) Monumens de la monarchie françoise, tom. I, p. 56.

(27) Poésies du roi de Navarre, tom. I, p. 252.

(28) *Idem*, p. 251.

J'ai fait dessiner, *Planche II*, *fig.* 4, la coupe de ce bassin.

On voit dans la même planche, *fig.* 5, la copie d'une vignette d'un manuscrit du commencement du XIV siècle, qui appartenoit à M. Guyon de Sardière (29).

On y distingue la figure d'un jongleur assis sur un banc élevé, et qui joue du violon. Comme ce manuscrit contient les chansons du roi de Navarre, l'intention du dessinateur a été de représenter ce jongleur exécutant les chansons du roi, qui est présent avec la reine, son épouse ; ils sont assis l'un et l'autre, et paroissent attentifs au son du violon, les courtisans, placés de l'autre côté, témoignent une grande attention.

Ces divers monumens prouvent que le violon a été très-en vogue depuis long-temps parmi les jongleurs. Les plus célébres, étoient les meilleurs violons de leur siècle, et la vielle n'a jamais été qu'un instrument très-subalterne.

J'ai tiré des antiquités de Struth les figures 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, la figure 6 est celle d'un joueur de violon anglois ; ce violon n'a que deux cordes ; ceux des numeros 7, 8, 9, 10, ont quatre cordes ; celui du numero 11 n'en a que trois.

Ce fut pendant long-temps le nombre ordinaire des cordes de violon qu'on nommoit *Rebec* (30). On ignore l'époque précise à laquelle la quatrième corde fut invariablement ajoutée. M. la Borde pense que ce fut dans le seizième siècle. Il se fonde sur ce que les meilleurs violons que nous ayons, sont encore ceux que Charles IX, roi de France, fit faire à Crémône par le fameux Amati ; ce sont encore les plus beaux modèles possibles ; mais la figure 10, publiée par Struth, d'après un dessin de Mathieu-Pâris, fait vers 1250, prouve une bien plus haute antiquité à cet usage ; peut-être

(29) La Ravallière, poèsies du roi de Navarre, tom. I, p. 253.

(30) Rebec, on disoit aussi quelquefois *rebel* ; les espagnols appellent cet instrument *rabel*, dont il y a apparence que nous avons fait *rebel*, *rebeb et rebec* ; selon le père Guadier ce mot vient de l'arabe *rabib*, qui signifie la même chose dans le lexique : coptique *rebab* ou *rebabas* est interprété *lyra*, de l'arabe *rebaba* ; les italiens en font *ribabbon*. Menage, dict. étimol. au mot *rebec*.

Le mot *violon* vient aussi de l'espagnol *riolon* ; ils disent aussi *rivela*, d'où nous avons fait *vielle*, *idem*.

ne

ne devint-il général que dans le seizième siècle, époque à laquelle la forme de cet instrument se perfectionna comme la manière d'en jouer.

Le violon de saint-Genest n'est point un rebec ; il est à quatre cordes, et fait comme les nôtres ; j'ai fait graver, *figure* 13, un jongleur ou menestrier dans son véritable costume, d'après une miniature de 1272 (32) ; il est absolument semblable à celui de la figure 12, copiée d'après une miniature angloise du même temps, dans l'ouvrage des Struth (33).

Ces monumens suffisent pour l'histoire du violon ; il me reste à parler d'une dignité singulière, qui lui devoit son origine.

Chaque compagnie avoit autrefois un supérieur ou coryphée, qu'on qualifioit du titre de *roi* ; les merciers, les arpenteurs, les barbiers, la bazoche, les arbalestriers, les soldats d'élite nommés *ribauds* ; les poètes même avoient chacun leur roi ; mais les exactions et les tyrannies exercées par ces princes ridicules firent anéantir ces simulacres de royauté ; il ne subsista plus que le roi d'armes et le roi des ménestriers.

On ignore l'histoire des premiers rois des ménestriers, et il seroit impossible d'en donner la liste ; le plus ancien que l'on connoisse est Jean Charmillon, élu roi des jongleurs de la ville de Troyes en 1295, sous Philippe-le-Bel.

Constantin, célèbre violon de la cour de Louis XIII, obtint la charge de roi des violons, maître des ménestriers ; il mourut en 1657.

Il eut pour successeur Dumanoir, connu sous le nom de Guillaume I.

La couronne passa après sa mort à son fils Guillaume II ; celui-ci fit en 1685 une abdication volontaire, ce qui occasionna une anarchie. Louis XIV vit avec indifférence l'extinction de cette monarchie, et déclara lui-même que son intention n'étoit pas de la réssusciter.

---

(32) Bibliothéque nat. collection de Gaignières, porte-feuille IV, n. 72.

(33) Antiquities, tom. I, planche XIX.

Cette monarchie avoit été long-temps agitée par des troubles et des guerres civiles et étrangères. Les maîtres à danser, aidés de leur chef, avoient plaidé pendant plus de cinquante années contre les vils artisans qui déshonoroient leur art, en jouant dans les cabarets, et poursuivirent les danseurs de la ville, contre lesquels ils obtinrent un arrêt solennel en 1666. Aucune société ne se montra plus discordante et plus tumultueuse; leurs querelles donnèrent lieu à une foule de jugemens et de décisions dans les tribunaux; le grand objet de tout ce grand tracas étoit de faire supprimer une corde du violon de leurs adversaires, et de les réduire à l'ancienne et première forme des instrumens nommés *rebecs*.

L'interrègne dura depuis 1685 jusqu'en 1741; Guignon, violon célèbre, aspira alors à la couronne ménestrière; Louis XV n'en fut pas jaloux, et lui permit de la ceindre le 15 juin de cette année. Devenu roi, Guignon devint despote; il voulut faire revivre une foule de priviléges; beaucoup de musiciens, les organistes surtout, se soulevèrent contre lui avec succès. Guignon, dégoûté de la royauté, en fit une abdication volontaire.

Cette charge fut supprimée en 1773 (34).

Au-dessus de la porte il y avoit un marbre noir sur lequel on lisoit en lettres d'or:

L'an 1331, *sous le règne de Philippe de Valois, roi de France, celle chapelle et église à été bastie et fondée par un des vingt-quatre violons du roi et par un des maîtres de la ville de Paris, dont les vingt-quatre violons et les maîtres joueurs d'instrumens et à danser de la ville de Paris ont été et sont de temps immémorial fondateurs, patrons laycs, seuls possesseurs, dotateurs, gouverneurs et administrateurs d'icelle. Cette inscription a été posée du consentement de de la communaulé en l'année* M DCC XIX, *par les soins de messieurs François Bourdin, Charles Goupy-Auroi, et Pierre Deshayes, jurés-députés en charge.*

L'intérieur n'offroit rien de remarquable; il y avoit au-des-

(34) Laborde, histoire de la musique, tom. I, p. 417.

sus de la porte d'entrée une tribune, qui traversoit la chapelle dans sa largeur.

Il y avoit à main droite un renfoncement dans lequel étoit la chapelle de la Vierge. On y voyoit cette inscription, gravée sur un marbre noir :

La communauté des maîtres à danser et joueurs d'instrumens de cette ville de Paris, lesquels sont fondateurs, et qui étoient en possession de temps immémorial du droit de patronage, et qui avoit été troublée pendant vingt ans par la négligence de ses jurés, ou autrement, a enfin été rétablie solennellement par arrêt du parlement rendu le sept mars 1718, *et ce à la poursuite et diligence de Jacques Roque, Claude Mullard, Benoît Malle et François Bourdin, lors jurés en charge ; et pour perpétuelle mémoire, ils ont fait apposer la présente inscription la même année* 1718. *Posé du temps de Charles Goupil, lors juré-maître, Charles Hugues Galand, prêtre-bachelier de Sorbonne, nommé par eux chapelain titulaire de cette église le 3 avril* 1715 ; *intronisé le* 9 *avril* 1718.

Près de l'autel, à gauche, on voyoit un marbre noir sur lequel cette inscription étoit écrite en lettres d'or :

En l'honneur de Dieu, de saint-Julien et de saint-Genest, le présent marbre a été posé à l'éternelle mémoire, en reconnoissance de la fondation de la chapelle de saint-Julien-des-ménestriers, rue saint-Martin, à Paris, faite par les maîtres joueurs d'instrumens, de violon et à danser en l'année 1331, *le vingt-troisième jour de novembre, ainsi qu'il a été reconnu par la transaction faite et passée par devant Charles et Lévêque, notaires au Châtelet de Paris, le XV avril* M DC LXIV *entre les maistres-joueurs de violon de la chambre du roi et les autres maistres de violon et à danser de cette ville de Paris, maistre Jacques Favier, chapelain de laditte chapelle de saint-Julien, et pourvu d'icelle à la nomination et présentation des maistres-joueurs de violon d'une part, et les réverends pères de la doctrine chrétienne de la province de Paris d'autre part. Laquelle transaction a été plainnement confirmée par lettres-patentes du roi Louis XIV, donnée à Fontainebleau, au mois de juin* M DC LXVI, *ratifiée par le chapître général desdits réverends-pères, tenu en Avignon au mois de septembre ensuivant, approuvée par monseigneur*

l'archevêque de Paris le treize avril M DC LXVII, *et ce pour terminer les différends entre les parties dont a été convenu par laditte transaction que lesdits pères reconnoissent, que de toute ancienneté et à perpétuité lesdits maistres-joueurs de violon et à danser sont les fondateurs, patrons, présentateurs, gouverneurs et administrateurs de l'église et chapelle de saint-Julien-des-ménestriers, des lieux en dépendans et propriétaires des fonds d'iceux, et lesdits pères se servent de laditte église pour y célébrer le service divin, ayant l'usage de la sacristie commune avec ledit sieur Favier et ses successeurs chapelains dont lesdits fondateurs ont pouvoir de nommer et faire élection pour dire et célébrer tout leur service, même y faire l'eau-bénite tous les dimanches à dix heures; pourront lesdits pères se faire enterrer, dans ladite chapelle et non autres personnes sans le consentement desdits maistres et patrons; donneront lesdits pères tous les ans à la Chandeleur aux maistres en charge et à ceux qui ont passé par icelles à chacun un cierge de cire blanche d'une demi-livre, le tout ce que dessus est plus amplement dit et déclaré dans ladite transaction, à quoi il n'est dérogé; fait et posé ledit marbre du temps de Guillaume Dumanoir (35), roi de tous les maistres-joueurs d'instrumens et à danser et de Nicolas Mercier, Hyerôme Joubert, joueur de violon ordinaire de la chambre du roi, Guillaume Granville, haut-bois du roi, leurs maistres en charge en l'année* M DC LXVIII.

Priez Dieu pour les ames des fondateurs.

Le tableau du grand-autel étoit un très-beau Christ, de la main de le Brun; il a été conservé.

---

(35) *Supra*, p. 15.

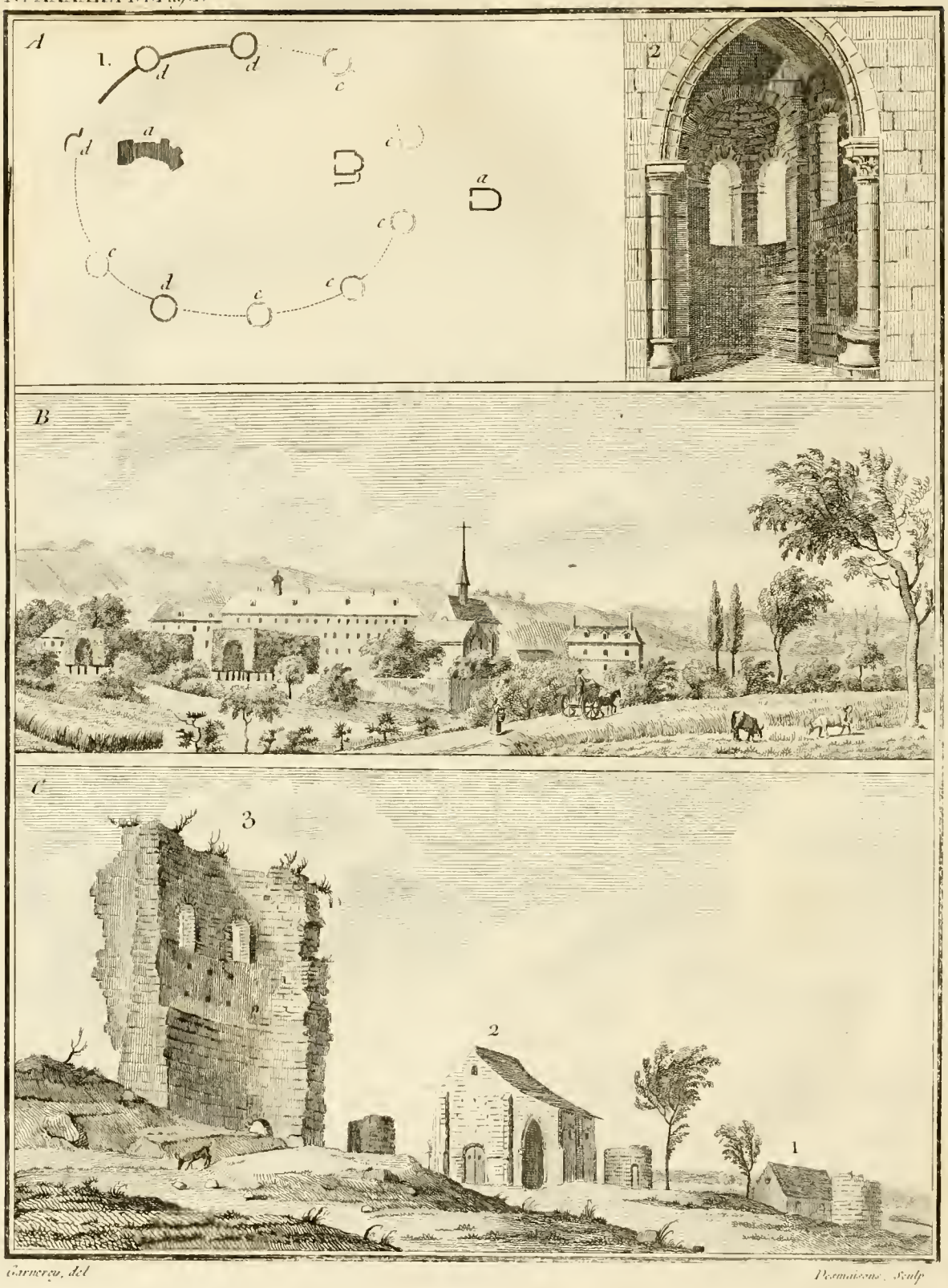

Carmercu, del

Desmaisons, Sculp

XLII.

VILLE DE CHAUMONT

ET

ABBAYE DE GOMER-FONTAINE,

Département de l'Oise, district de Chaumont.

Ville de Chaumont.

La ville de Chaumont, dans le Vexin-François (1), existoit dès 1060 ; c'étoit déjà une vicomté. Gauthier, comte de Meuland, fils de Dreux, donna à cette époque l'église de Liancourt à celle de saint-pére de Chartres (2) ; le titre est daté de la vingt-neuvième année du règne de Henri I et parmi les noms des souscripteurs on lit *Walo vice-comes calidi montis* (3).

La ville de Chaumont occupoit anciennement toute la côte voisine. Sous le règne de Louis VII elle ne s'étendoit pas au-delà du territoire de l'abbaïe ; elle étoit comprise dans son enceinte. Cette enceinte renfermoit alors le château, l'église abbatiale, une seconde église dédiée à la Vierge, la paroisse saint-Jean-Baptiste, la place où les récolets se sont établis depuis, et la chapelle de Caillouet, à un quart de lieue hors de la ville.

(1) Ant. nat., tom. III, art. XXVI, p. 34.

(2) Arch. de saint-père de Chartres.

(3) C'est par erreur que ce nom a été donné à Chaumont ; ce n'est point une montagne chaude ; d'autres pensent que ce nom a été donné à cette ville en mémoire d'un certain Robert, surnommé *le chauve*, petit-fils d'Amauri de Pontoise mais cette étymologie n'est pas plus soutenable. Valois a observé avec raison que le nom de chauve, *calvus mons*, Chaumont, a été donné à plusieurs montagnes qui ne sont pas couvertes de bois. Il y a en France plusieurs Chaumont, en Bassigny, en Touraine, en Sologne, dans le Rhetelois, dans le Charolois, dans le Génevois enfin dans le Vexin c'est celui dont il est ici question. Tous ont la même étymologie.

Le premier seigneur de Chaumont, connu dans l'histoire, est Robert I, surnommé *l'éloquent*; il tomba de cheval au retour d'une course qu'il avoit faite en Normandie, et périt accablé sous le poids de ses armes.

Osmond I, Gasse, son fils, chef de la branche des seigneurs de Poissy, fit la guerre aux anglois et fut fait prisonnier à la bataille de Breninville en 1119. Il mourut à l'abbaïe de saint-Germert de Flaix, où il s'étoit fait religieux.

Guillaume I, son successeur, avoit aussi été fait prisonnier par les anglois en 1119; il vivoit encore en 1137, quand Etienne, roi d'Angleterre, prit son château de Guitry, et le fit raser. Ce Guillaume est le père d'Osmond-Gonthier dont saint-Bernard parle dans ses épîtres, et de Philippe de Chaumont, chanoine de Rouen.

Osmond II prit les armes en 1137 avec son père; on le dit père de Robert II.

Robert II vivoit encore en 1170; c'est le père de Guillaume II et d'Amauri de Chaumont dont les descendans prirent le nom; ce fut de son temps, ou sous son prédécesseur, que les normands brûlèrent Chaumont en 1167; on n'e plus rebâti depuis sur le haut de la montagne, et cette ville s'est étendue sensiblement sur le bord de la rivière de Troene.

Son aïeul est Hugues, fondateur de Gomer-Fontaine en 1208; il faut qu'il ait vécu entre Robert et Guillaume II; celui-ci mourut avant 1237.

Guillaume II mourut avant 1237, Guillaume III lui succéda, et après lui Mathieu I, qui vivoit en 1270, ensuite Regnaud nommé dans les lettres du roi de l'an 1264 pour la réunion de Chaumont et de Gisors; il eut pour fils Mathieu II, dernier comte de Chaumont.

La seigneurie de Chaumont fut rendue à Guillaume V, conseiller-chambellan du roi Charles VI, et depuis attaché au dauphin, alors régent du royaume; ce prince le fit maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France, et lui accorda en 1424 de nouvelles lettres; il fut en 1428

---

(4) Entre Chaumont et Gisors.

au siége d'Orléans, au sacre du roi en 1429, lui rendit des services essentiels en plusieurs occasions importantes et mourut en 1445 (5).

La maison de Chaumont dont on peut lire la longue généalogie dans le dictionnaire de Moréri, a conservé depuis cette seigneurie.

Philippe I avoit accordé à la ville de Chaumont le droit de commune, et François I y érigea un bailliage royal en 1543 (6) : Magny, qui n'étoit qu'une justice seigneuriale, fut enclavé dans son ressort. Le lieutenant-général du grand bailly de Senlis pouvoit y aller tenir ses assises.

En 1563 Magny fut distrait de Chaumont et érigé en siége royal à-part ; mais en 1576 on les réunit en un seul bailliage, quoiqu'ils eussent deux siéges distincts et séparés sous deux lieutenants indépendans l'un de l'autre. Il en étoit à-peu-près de même de l'élection qui a été érigée pour ces deux villes, sous la généralité de Rouen : elle portoit les noms de l'une et l'autre ensemble, et on la partageoit aussi en deux siéges différens ; mais elle étoit exercée par les mêmes officiers. Il y avoit encore à Chaumont deux prévôtés ; la prévôté foraine et la prévôté de la ville, ainsi qu'une jurisdiction des eaux et forêts ; mais celle-ci avoit été supprimée et remise à la maîtrise de Clermont en Beauvoisis, longtemps avant la révolution. Chaumont étoit aussi le chef-lieu d'un doyenné rural, sous l'archidiaconé du Vexin-François, dans le diocèse de Rouen.

Cette ville est aujourd'hui siége d'administration et de tribunal de district ; elle renferme quelques édifices religieux et civils.

La paroisse de saint-Jean-Baptiste s'étend à toute la ville ; on a supprimé celle de saint-Martin d'Aix et celle de l'Aillerie, où il y a un desservant.

L'église paroissiale de saint-Jean est située vers le milieu de la montagne ; elle est bien bâtie, et d'une architecture

---

(5) Dictionnaire de Moréri.

(6) Mém. sur Chaumont.

gothique très-légère, llee a été reparée dans le temps de la renaissance des arts ; on y remarque plusieurs ornemens antiques et des arabesques du genre de celles que l'on employoit du temps de Henri II. La tour, qui est postérieure à tout le reste, est carrée et placée sur une arcade, à-côté de l'église ; elle est ornée de pilastres d'ordre ionique, et l'on y voyoit sur l'extrémité du couronnement les armes de Chaumont-Guitry, ancien comte du Vexin, qui étoient fascées d'argent et de gueules de huit piéces.

Le portail est composé d'une grande arcade ogive, remplie de petits saints dans des niches, qui suivent le contour de cette arcade ; au-dessus est un grand panneau orné d'arabesques assez bien faites. Le pilier du milieu porte la statue de saint-Jean-Baptiste, grande comme nature. Celles de saint-Jean l'évangeliste et de saint-Pierre sont dans des niches de chaque côté du portail ; toutes ces figures, quoique plus modernes que l'architecture, sont lourdes et mal-faites.

L'intérieur de l'église est d'un gothique délicat, composé d'un chœur et d'une nef, accompagnés de bas-côtés qui tournent autour du chœur, et de deux chapelles qui sont dans la croisée.

Ce vaisseau seroit régulier, si l'on n'avoit pas fait avancer la colonne du fond du chœur à-droite, plus que celle qui lui répond ; ce qui fait paroître le chevet de l'église de travers.

Chaque colonne de l'église est chargée d'une statue grande comme nature ; ces statues représentent les douze apôtres, saint-Charles Boromée, les trois rois et saint-Louis ; ces figures ne valent pas mieux que celles du portail, excepté celle de saint-Louis, qui est plus ancienne et mieux exécutée. Ce prince est représenté en habits royaux du temps de Louis XI ou Louis XII ; il a un chaperon sur la tête, un manteau royal sur le bord duquel on lit en lettres gothiques *Sainct Lovis*, et des souliers ouverts, très-larges et arrondis par le bout ; le sculpteur a aussi jugé à-propos de le décorer de l'ordre de saint-Michel. Cette statue est au coin de la chapelle dédiée à ce pieux roi, qui est dans la croisée de l'église à-droite. Dans cette chapelle, décorée d'une menuiserie

menuiserie d'ordre ionique, il y a un tableau médiocre représentant aussi saint-Louis.

L'histoire de ce roi est peinte sur le vitrail à-côté dans seize panneaux. Cette peinture sur verre est de la fin du seizième siècle ; elle est fort belle. On remarque sur-tout les panneaux du bas, qui représentent saint-Louis à Royaumont, aux pieds d'un abbé rongé d'écrouelles, ce prince sur son trône, portant des loix sevères contre les blasphemateurs, et enfin faisant exécuter ses jugemens contre eux. Dans ce dernier tableau, le bourreau est vêtu d'un pourpoint et d'un pantalon fort justes, comme on les portoit du temps de Henri II et des rois ses successeurs ; ce bourreau et le patient à qui l'on perce la langue d'un fer chaud sont très-bien dessinés ; l'architecture du fond est fort riche ; elle est d'un genre antique ; la perspective et les jours en sont si bien observés, qu'ils font illusion.

On voit encore dans cette église d'autres vitraux, qui sont fort bien peints. A-côté de la sacristie il y en a un qui représente l'adoration des mages ; le dessin et la couleur de ce vitrail indiquent qu'il est de Jean Cousin (8) ; plus loin on en voit un qui représente la pâque des juifs ; un autre dans le fond de l'église représente l'histoire de la chapelle de Lorrette ; à-côté de celui-ci il y en a un autre où deux bourgeois sont peints dans le costume du seizième siècle, à-genoux devant un prie-dieu ; au-bas est écrit en lettres gothiques : *Charles Moussette et Pernelle Turin, sa femme, ont donné cette voirrière. Priez dieu pour eulx.* Sur la vitre à-côté sont peints deux personnages dans le même costume et dans la même position.

Derrière Charles est saint-Charlemagne, son patron ; sainte-Marguerite et sainte-Catherine, patronnes des deux femmes, sont aussi derrière elles. Au-bas on lit : *Charles Moussette et Marguerite . . . . . sa femme et Catherine Caumont, sa femme en secondes nôces, ont donné cette voirrière.*

Il y a encore un vitrail de l'autre côté de l'église ; il représente la vie de saint-Jean-Baptiste ; il est aussi beau que les autres.

---

(8) Il a fait beaucoup d'ouvrages de ce genre. Ant. nat., T. II, art. X, pag. 58-60.

Le grand autel n'offre rien de remarquable ; on voit seulement derrière son chevet une châsse, qui renferme le corps entier de sainte-Fortunée, martyrisée à Rome. Elle a été envoyée par frère Joseph Eusan d'Aquilée, de l'ordre des hermites de saint-Augustin, évêque de Porphyre, assistant du saint-siége et préfet du trésor apostolique.

Une des colonnes à-droite porte un petit monument en pierre, qui entoure une table de marbre noir, sur laquelle on lit l'épitaphe suivante :

Dame JULIENNE MOREAU, *femme de Pierre Lignier, conseiller et avocat en l'élection, décédée le* 16 *mars* 1646.

Dans le bas côté opposé, sur un marbre noir ovale, soutenu par deux enfans de pierre, passablement sculptés, on lit :

PIERRE LE FORT, *bailly de Chaumont, décédé le XXIII novembre* M DC XLII. *Et* MARIE BOUTEVILLE, *sa femme. Fait à Senlis par Jean Borcher, sculpteur.*

Dans la chapelle de la Vierge, qui est du côté opposé à celle de saint-Louis, il y a un marbre noir, sur lequel sont gravés deux écussons dont le premier porte un chevron, chargé de trois anneaux, et accompagné de trois merlettes, et le second, qui est accolé, porte un lion au chef cousu d'hermines ; au-bas on lit :

Ad perpetuam memoriam mulieris nobilis GENOVEFÆ DUMONT, *quæ dum vixit domino ant. de Marc equiti, domino de Montespin nupta fuit. Hocce monumentum construxit matrona nobilis Genovefæ Lignier domina de Montespin Gueulancour Corval, etc. obiit mulier nobilis die... anno... in hac æde sacratissimo rosario, elegit tumulum. Officia sancti rosarii et beati dominici fundavit in perpetuum. Bellovaci jacet in templo franciscanorum Ant. de Marc eques una cum filio et nuru Genovefa Lignier, quæ obiit die XXIII aug. anno* M DCC I. *Requiescant in pace.*

A-côté de cette épitaphe on en voit une autre sur une plaque de cuivre, au haut de laquelle est gravé un calvaire

avec plusieurs personnages au-bas ; elle est ainsi conçue :

Honorable femme MASSETTE QUENTIN, *veuve en dernières nôces de feu honorable personne Guillaume Dumont, bourgeois de Chaumont, auparavant femme de défunt maître Sauvage le flamant, avocat de Gisors.*

Sur le pilier, qui est au coin de cette chapelle, est un mausolée, composé d'un tombeau de pierre, sur lequel est un médaillon en bronze, représentant le buste d'un prêtre : derrière s'élève une pyramide, surmontée d'un vase cinéraire. Sur le tombeau, au-bas de cette pyramide, il y a un ange qui indique l'épitaphe gravée en lettres d'or sur un marbre encadré dans la pyramide. Ce monument est terminé en-bas par un voile funèbre et une tête de mort. Voici l'épitaphe :

LEGE ET LUGE.

M. PETRUS LOIR *in alma facultate parisiensi bacchalaureus, theologus prioratus sancti Petri de calvo monte hujus diœcesis et a sancta sede apostolica immediate dependentis, vicarius generalis, officialis et hujus ecclesiæ pastor vigilantissimus, omnibus ac singulis muneris sui partibus præclare gestis, duobus supra viginti annis in animarum regimine ibi fere completis, summo omnium sibi subditorum dolore ac luctu, calculari morbo incisionem passus occubuit anno domini* M DC LXXIII, *die XV novemb. ætatis suæ LIII.*

Oves a deo sibi commissas sicut et alios, etiam sublimiores, non tantum in sæculo sed etiam in ecclesia, qui frequentius ad ipsum ventitabant indefesso labori semper coluit, verbo fovit, consilio confirmavit, exemplo melioribus venerabilis, pejoribus terribilis, omnibus amabilis. Sic dixit. In laboribus expiravi in doloribus præcare. Requiescat in calestibus.

Amantissimo fratri frater superstes Ludovicus Loir regius sculptor Entypicus (9) *posuit.*

Pierre le Loir, bachelier en théologie, prieur de saint-Pierre, et curé de saint-Jean, mourut dans l'opération de la pierre, le 25 novembre 1673. Son épitaphe loue sa douceur, et sa piété.

Près de la porte on lisoit cette autre épitaphe sur un marbre noir :

(9) Modeleur.

SISTE HOSPES ET LUGE.

ROBERTUS CHARDINUS *bellicis primum machinis præfectus cum multam fidelemque regi et galliæ operam navasset in castris, domita rebellione partoque otio forensibus tabulis præpositus apud Calvi-montanos exactis, tandem tribus et quinquaginta annis cum* MARGARETA LE PORQUIER, *carissima conjuge menses novem dies tres, supra annos septuaginta quinque natus vitæ caducæ sortem cum cœlestis vitæ perennitate communitavit calendis maii* M DCXXXVII. *Abi viator et dole sua esse fata etiam virtutibus. Margareta le Porquier conjugi liberique* IX *parenti optimo. Requiescant in pace.*

Robert Chardin avoit d'abord servi dans l'artillerie avec distinction ; il fut ensuite préposé à la levée des impositions, dans la ville de Chaumont où il mourut en 1637. Marguerite le Porquier, son épouse, est inhumée à-côté de lui ; il en avoit eu 9 enfans.

Sur le mur de l'église, en dehors, il y a un marbre noir sur lequel sont gravées en or les armes de Séguier, ornées d'une croix de saint-Louis et de deux drapeaux passés en sautoir, voici l'épitaphe :

Ici repose messire FRANÇOIS-CLAUDE SÉGUIER, *seigneur haut-justicier de Liancourt-Courteux etc. chevalier de l'ordre royal et militaire de saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, son lieutenant au gouvernement de Metz, qui, doué de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, les a perfectionnées par l'étude approfondie de la religion dont la pratique constante l'a rendu le père des pauvres, la lumière de sa famille et de ses amis et pour toutes les personnes qui l'ont connu, le modèle des vertus chrétiennes, plein de Dieu et de mérite, il mourut âgé de LXXI ans, VII mois, le VI août* M DCC LXXXVI.

Fratri dilectissimi frater et soror moerentes monumentum posuerunt.

Cette épitaphe lui fut consacrée par son frère et sa sœur.

A-côté l'on voyoit encore un marbre noir sur lequel l'épitaphe suivante est gravée en lettres d'or :

Ci-devant repose le corps de messire ANTOINE THOMAS DE BONY, *ancien capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de saint-Louis, citoyen vertueux de cette ville, qui y a vécu considéré et aimé, et y est mort généralement regretté la trente-sixième année de son âge, dans la foi et la résignation chrétienne, le X mai* M DCC LXXVIII.

Ses armes étoient gravées au-bas ; elles sont d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un épi de bled d'or.

Il y avoit encore dans la ville de Chaumont quelques autres édifices religieux.

Saint-Martin d'Aix ou de Chaumont, appelé sur le pouillé d'Eudes Rigaud, *saint-Martin de Hez*, nom commun à deux cantons du Beauvoisis, et sur d'autres *saint-Martin d'Aix*, en latin *de aquis*, comme Aix en Provence *aquæ sextiæ*. En ce cas son étymologie viendroit de sa position dans un lieu situé sur les eaux (10). En effet cette église est près de la rivière de Troène.

Cette église appartenoit, en 1119, à l'abbaïe de Marmoutier (11) ; là est un prieuré fondé vers l'an 1180, sous la dépendance de l'abbaïe de Pontoise, si l'on en croit quelques mémoires, quoique cette abbaïe n'y prétende rien. Selon le pouillé de Rouen de l'an 1738, la cure dépendoit de l'ancienne abbaïe de saint-Magloire de Paris. Selon le registre de la visite d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, ce prieuré en dépendoit aussi.

Cette église n'offre rien de remarquable.

Le prieuré de l'Aillerie fut fondé vers le milieu du onzième siècle, sous la dépendance de l'abbaïe de saint-Germer (12). Robert de Chaumont, surnommé *l'éloquent*, seigneur de Chaumont et Vidame de Gerberoi, le premier de cette maison dont parle Moréri, y fut enterré dans le chapître des religieux vers l'an 1066.

---

(10) Toussaint du Plessis, description de la haute et basse Normandie.

(11) Archives de l'abb. de Marm.

(12) Oderic Vital, lib. III, p. 496 ; mémoires de l'abb. de saint-Germer.

L'église fut rebâtie en 1225, et l'on y voyoit encore sur la fin du siècle dernier une grande partie des lieux réguliers; ce n'étoit plus, long-temps avant la révolution, qu'un bénéfice simple, et depuis la cure a été supprimée et réunie à celle de Chaumont.

Un peu plus loin, sur la même paroisse de l'Aillerie, on voyoit, il n'y a pas long-temps, les restes d'une ancienne léproserie, sous le nom de saint-Lazare et de saint-Sulpice, parce que la chapelle de saint-Sulpice de Flavancourt en étoit dépendante alors, et que ces deux bénéfices réunis ne formoient qu'un seul titre. La maladrerie a été réunie depuis à l'hôtel-dieu de Gisors.

Dans l'étendue du prieuré de l'Aillerie, à l'extrémité et hors des portes de la ville, étoit un ancien hôpital sous le nom de saint-Antoine. Il étoit desservi, au commencement du treizième siècle, par des frères qui avoient le droit de se choisir un chapelain; mais le curé exerçoit sur les malades tous les droits curiaux (13).

Quelques religieuses du tiers-ordre de saint-François étant venues de la ville de saint-Pol, en Artois, se réfugier à Chaumont, M. de Harlay, premier du nom, archevêque de Rouen, leur donna cet hôpital, par acte du 6 décembre 1644, à condition qu'elles seroient soumises à l'ordinaire, et que la supérieure seroit perpétuelle (14).

Cette église qui étoit abandonnée avant la révolution, tombe en ruine; le portail étoit d'architecture moderne: il consistoit en deux colonnes d'ordre toscan avec un fronton. Dans ce fronton il y avoit un bas-relief passablement sculpté, il représentoit sainte-Elizabeth recevant l'habit de saint-François. L'intérieur n'avoit rien digne d'être remarqué.

Les trinitaires ont été fondés à Caillouet par dom Jacques Doublet, moine de saint-Denis en France, et prieur de saint-Pierre de Chaumont, qui leur donna, le 10 octobre 1599 (15), la chapelle du lieu, et par Marie de Bourbon, duchesse

(13) Arch. de l'abb. de saint-Germert.

(14) Arch. des cordeliers de Chaumont.

(15) Arch. des trinit. de Chaumont.

Garneray, del. *Barriere, Sculp.*

de Longueville, qui y ajouta quelques fonds le 2 janvier 1600. Ils avoient abattu l'ancienne chapelle, et en avoient bâti une autre sous le nom de Notre-dame-de-Bonne-Espérance. Cette maison étoit fort pauvre, et ne pouvoit nourrir que deux ou trois religieux au-plus. M. de Harlay, IIe du nom, y avoit mis par titre du 16 février 1655 la cure voisine de saint-Brice, à-condition que le religieux qui sera choisi pour la desservir lui sera présenté par les autres, capitulairement assemblés ; tel étoit l'usage de tous les autres monastères qui avoient des cures dans leur patronage ; ce n'étoit ni l'abbé ni le prieur seul qui y gouvernoit, mais la communauté assemblée en chapître.

Les récollets s'étoient d'abord établis à sainte-Marguerite près de Trie-le-Château ; mais la situation ne leur paroissant pas commode, ils pensèrent à s'établir à Chaumont ; ils en obtinrent l'agrément du duc de Longueville, seigneur du lieu, et des habitans ; le roi la leur accorda par lettres-patentes du mois de mai 1637. Hyppolite Féret, grand-vicaire de Pontoise, y consentit aussi par acte du 26 juin de la même année (16). Ils s'établirent d'abord dans la chapelle du château, jusqu'à ce que le couvent, qu'on bâtissoit dans le fauxbourg de Liancourt, et où la croix fut plantée solennellement le 26 octobre suivant, fût en état de les recevoir. Ils prirent possession de ce nouveau couvent le 12 juillet 1639 ; mais ils n'avoient pas abandonné pour cela celui de sainte-Marguerite.

En continuant de suivre le chemin qui conduit à saint-Jean, on arrive au-haut de la montagne, qui a donné son nom à la ville ; le premier monument que l'on y rencontre est la chapelle de Notre-Dame, *Planche I*, A *figure* 1 *a* et C *fig.* 1 ; elle est très-petite, et n'offre rien de remarquable. Plus haut étoit l'église du prieuré de saint-Pierre, *Planche I*, C, *fig.* 2.

Cette église étoit d'abord celle d'une abbaïe dont on ignore l'origine, et que le roi Louis *le jeune* donna sur la fin de l'an 1145 à l'abbaïe de saint-Denis-en-France (17) ;

(16) Archiv. des récollets de Chaumont.

(17) Archiv. de l'abb. de saint-Denis.

Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, confirma en 1137 la donation du prince : le pape Adrien IV défendit aux chanoines qui desservoient alors cette église, de vendre ou d'aliéner leurs prébendes, et l'abbé de saint-Denis réduisit en même temps l'abbaïe au prieuré, sous la dépendance de son monastère, et y envoya douze religieux ; enfin il rebâtit l'église, qui fut dédiée par le même archevêque ; mais ce n'étoit plus depuis long-temps (18) qu'un prieuré simple sans communauté, et depuis l'union de la manse abbatiale de l'abbaïe de saint-Denis à la maison de saint-Cyr, ce bénéfice étoit à la nomination du roi.

Quelque temps avant la donation de l'an 1145, Louis VII avoit défendu aux habitans de Chaumont, tant ecclésiastiques que laïcs, de rendre aucune obéissance à l'archevêque de Rouen (19).

La ville de Chaumont dépendoit alors de l'abbaïe de saint-Pierre, et cette abbaïe étoit exempte de la juridiction de l'archevêque. Les prieurs qui ont succédé aux abbés dans ce monastère, ont légalement joui de cette prérogative dans laquelle ils ont été maintenus par divers arrêts du parlement, et entr'autres par celui du mois de février 1654.

La chapelle de Notre-Dame, la paroisse de saint-Jean-Baptiste et la chapelle de Caillouet étoient des chapelles dépendantes de cette abbaïe, et elles sont ainsi nommées dans l'acte de 1157, par lequel l'archevêque de Rouen en confirma la donation.

Le prieur de saint-Pierre nommoit à la cure de saint-Jean ; il nommoit aussi un grand-vicaire, un official, un promoteur et un appariteur pour toute l'étendue de la paroisse ; l'abbé de sainte-Géneviève de Paris en étoit le conservateur.

Cette église, qui étoit dans l'enceinte du fort, est tombée en ruine ; cependant les murs extérieurs sont encore entiers ; elle étoit assez petite, et point régulière : son intérieur consistoit en une grande nef à laquelle on avoit ajouté une

(18) Histoire de l'abb. de saint-Denis, par Felibien, p. 178.

(18) Archiv. de saint-Denis. Louvet, antiquités de Beauvais, t. II, p. 55.

chapelle

chapelle. La porte de cette chapelle, *figure* 2, étoit plus grande et plus ornée que la principale porte ; elle consistoit en une arcade ogive, ornée de moulures, et soutenue sur deux colonnes qui n'étoient pas pareilles : le chapiteau de l'une étoit sculpté, tandis que celui de l'autre ne l'étoit pas ; ces colonnes étoient posées sur des piédestaux, ce qui est assez extraordinaire pour ce temps-là.

L'intérieur de cette chapelle étoit construit en voûtes à plein cintre ainsi que toutes les croisées, ce qui indiqueroit assez que ce monument est vraiment gothique et antérieur aux dernières croisades, quand même les titres ne le diroient pas positivement,

Ce petit monument est assez bien conservé, et la bâtisse en est fort jolie. On voit par le plan qu'il étoit dans l'enceinte de la forteresse, *Pl. I.* A, en face de la Tour-au-Bègue *a*, dans l'intérieur du plan.

Sur le haut de la montagne étoit le château (20) ; il servoit de boulevard à la France du temps que la Normandie étoit entre les mains des anglois. Guillaume Le-Breton fait mention de cette place en 1188.

Par les tours qui restent, et par les traces qui indiquent la place de celles qui n'existent plus, on voit que ce château étoit bâti sur un plan elliptique. Il étoit composé de dix tours, placées à une égale distance l'une de l'autre. Le donjon étoit à l'une des extrémités de la forteresse, et le prieuré de saint-Pierre étoit en face, au bout opposé (21).

Ce donjon se nommoit *la Tour-au-Bègue* ; il en reste encore une portion très-haute ; il faisoit partie dans ces derniers temps d'un domaine qui appartenoit à madame Dampville ; ce fief étoit indépendant de la seigneurie de la ville, qui

---

(20) Il est nommé dans quelques titres, où il est appelé *calidus mons* ; mais on a déjà vu que c'est par erreur.

(21) Voyez, *planche I*, A, *fig.* 1. La lettre *c* indique la place des tours qui n'existent plus ; la lettre *d* celles qui subsistent encore en partie ; la lettre *a*, à l'intérieur du plan, indique la chapelle Notre-Dame : la première figure dans l'enceinte du plan, à partir de l'entrée, indique le prieuré de S.-Pierre ; et la seconde, dans le fond du même plan, indique la Tour-au-Bègue *a* dont je vais parler.

avoit passé de la maison de Chaumont à celle de Longueville, et ensuite à celle de Conti.

GOMER-FONTAINE.

L'ABBAÏE de Gomer-Fontaine (1) est située dans le Vexin-François, sur la rivière de Troène, entre Chaumont et Trie-le-Château ; elle fut fondée en 1208 (2), suivant les titres de la maison par Hugues de Chaumont (3) et sa femme Pétronille. Le pape Honorius III confirma la donation en 1222. Il paroît qu'en 1212 ces religieuses n'avoient point encore d'abbesse ; mais en 1226 elles en avoient une. Leur église fut dédiée par Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, le 13 octobre 1266.

Cette abbaïe fut fondée sous l'invocation de la Vierge, pour des religieuses bernardines de l'ordre de Citeaux (4) ; elle prenoit le titre *d'abbaye royale*, et son abbesse portoit sa croix abbatiale suspendue à un ruban violet moiré. Ces religieuses sont encore aujourd'hui plus de vingt dans cette maison.

L'histoire des abbesses n'offre rien de remarquable ; on en peut voir la liste dans le *Gallia Christiana*, tom. XI, p. 322.

---

(1) L'étymologie de ce nom n'est pas trop facile à trouver ; il y a eu un Gomer, père des gaulois dont on raconte diverses fables ; les historiens en citent un autre qu'ils disent fils de Japhet et chef des gomerites, peuples de l'Asie ; il y a eu aussi un saint de ce nom, né dans le Brabant au VIII siècle ; il épousa une fille nommée Cwin Marie, qu'il quitta à-cause de sa mauvaise humeur ; il aima mieux vivre dans un hermitage où est actuellement Lira, entre Malines et Anvers, que de rester avec cette mégère ; il mourut en 774 ; mais ces différens Gomer n'ont aucun rapport avec l'abbaïe dont j'écris l'histoire. On appeloit dans le moyen âge *gomeria* une charge de laine, et *gomeriaticum* le tribut que payoit cette charge ; on pourroit dire que ce commerce et ce tribut lui ont donné son nom ; mais on n'a jamais fait à cette abbaïe le commerce de laines. Ne pourroit-on pas tirer cette étymologie du mot *gomarus*, ancer, écrevisse, homard ; l'abbaïe est située sur les bords de la Troène où l'on pêche de ces insectes aquatiques. Il n'est pas aisé de se fixer et de savoir quel est le sentiment que l'on doit adopter.

(2) Toussaint du Plessis dit en 1205. Diction. de Trévoux et de la Martinière.

(3) *Supra*, *p.* 2.

(4) Je donnerai l'histoire de cet ordre et la description de son costume à l'article de l'abbaïe saint-Antoine de Paris.

La première dont il soit question est Guillemine I, que l'on trouve revêtue de ce titre vers l'an 1226, et qui mourut à ce qu'on croit en 1248. La dernière, Jeanne du Poujet, de Nadaillac, fille du marquis de Nadaillac et d'Anne-Adélaide de Plas, fut nommée par le roi le 26 août 1751, et prit possession le 2 janvier 1752.

L'abbaïe est située dans une vallée fort agréable. Les environs en sont riants. Elle est entourée des eaux de la Troène et d'un très-grand étang bordé d'une grande quantité de saules et de peupliers, et entourée de prés que les eaux entretiennent toujours verds. Enfin un peu plus loin on apperçoit de petites montagnes couvertes de bois, de l'autre côté, la grande route; et dans l'enceinte de la maison on voit de beaux jardins avec des allées couvertes dont les arbres sont taillés et fort touffus.

Les bâtiments sont spacieux; ils paroissent être du temps de Henri IV ou de Louis XIII. *Voyez Planche I, lettre B.*

On arrive à l'église par une allée dont la porte est en face d'une avenue qui conduit à la route de Trie et de Gisors; le portail qui a été bâti des libéralités de madame Grancé-de-Médavi, qui en étoit abbesse, est d'un ordre dorique bâtard. Il consiste en deux colonnes sans proportion et sans cannelures. Les métopes de la corniche sont remplis par des instrumens de la passion. Ce fronton est surmonté d'une croix accompagnée de saint-Bernard et de la Vierge. Dans son triangle il y a des armoiries accolées, dont le premier écu d'or à trois coqs de gueules est de Roussel de Médavi ou Médavids; le second est burellé avec un lion brochant sur le tout; ces armes qui étoient celles des filles de la duchesse-de-Médavi, étoient peut-être celles de Rouvère qui portoit burellé d'or et d'azur au lion de gueules brochant sur le tout; elles sont ornées de la couronne ducale et des colliers des ordres de S.-Michel et du saint-Esprit

L'intérieur de cette église est très-petit et sans ornemens; il consiste en une nef séparée dans le haut par le sanctuaire. A-droite du grand autel est la chapelle de la croix où il y a un tableau représentant une descente de croix, et à-gauche la chapelle de la Vierge où on voit une statue gothique qui offre son image.

Il y a encore à-droite du grand autel une chapelle dédiée à saint-Jean-Baptiste ; elle est presqu'aussi longue que l'église, et lui sert de bas-côté.

A l'entrée de la nef on lit sur un carreau de marbre noir cette épitaphe :

Ci-gist Dom JEAN-BAPTISTE MUSNIER, *religieux de Prully, aumônier de cette abbaye pendant* 55 *ans, décédé le* 11 *mai* 1789, *âgé de* 84 *ans.*

L'éclat de ses vertus, sa longue patience,
Dans le sein de son Dieu trouvent leur récompense.

Au coin de la nef et du sanctuaire à main gauche il y a un tableau où les anciennes armes des comtes du Vexin sont peintes, telles que je les ai décrites ; elles ont pour support deux lions qui tiennent un guidon de gueules semé de flammes d'or, et pour cimier sur le casque un lion avec une bannière de même. On lit au-dessous :

Ici est enterré le cœur de haut et puissant seigneur, GUY DE CHAUMONT, *marquis de Guitric* (5), *grand-maître de la garde-robe du roi, et issu des fondateurs de cette abbaye, qui fut tué au passage du Rhin le* 12 *juin* 1672 *pour le service de sa majesté ; priez Dieu pour son ame.*

Dans la nef, en entrant à main gauche, il y a une arcade très-basse sous laquelle est un large tombeau de pierre qui porte deux statues de même matière ; l'une, *Planche III, fig.* 1, est celle d'un homme ; il est vêtu d'une tunique longue et d'un manteau attaché par un cordon sur la poitrine et troussé sous le bras gauche ; l'autre, *figure* 2, est celle d'une femme ; elle est vêtue d'une robe très-ample, ouverte pour laisser passer les bras ; sa tête est couverte d'une guimpe et d'un voile qui lui cache le menton et le col, et retombe en double pointe sur sa poitrine.

(5) Les armes modernes de Chaumont-Guitry étoient fascées d'argent et de gueules de huit pièces.

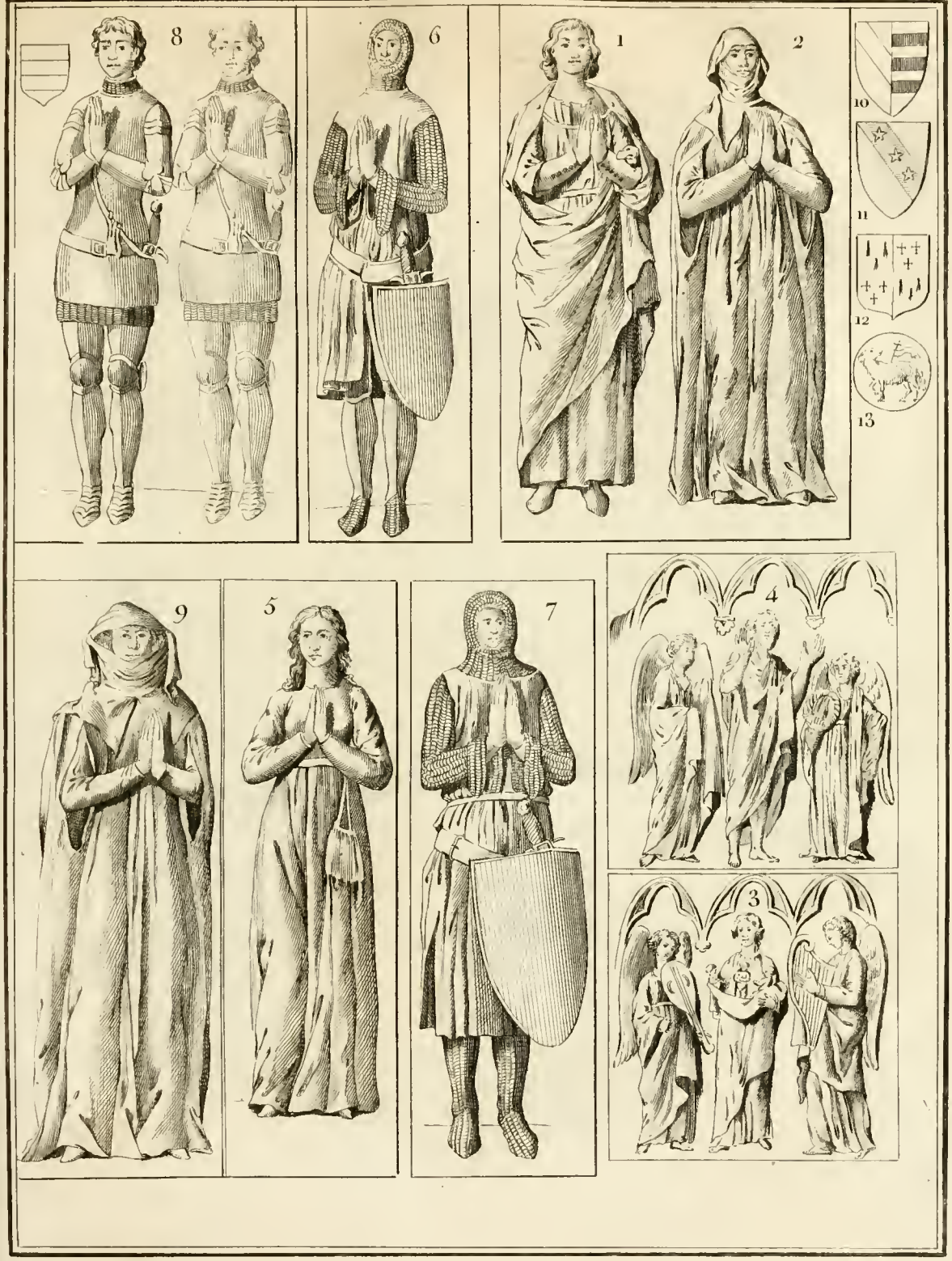
8
6
1
2
10
11
12
13
9
5
7
4
3

Sur le mur de l'arcade, au-dessus de la tête de ces figures, il y a un bas-relief, n°. 3, qui représente trois figures. Celle du milieu est une femme qui tient dans une draperie trois petits enfans, et les deux autres sont deux anges, dont l'un tient un violon à trois cordes, ou rebec (6), et l'autre pince de la harpe.

Un autre bas-relief, n°. 4, de même grandeur, est sur le mur opposé aux pieds des statues; il représente Dieu au-milieu de deux anges; il semble détourner les yeux de celui qui est à sa droite, et acceuillir celui qui est à gauche et qui tient une couronne de corde.

La tradition du couvent rapporte que ces statues sont les représentations de Hugues, comte de Chaumont, son fondateur, et de Pétronille, son épouse.

Hugues de Chaumont, fils de Walon ou Galon de Chaumont, avoit pour femme Pétronille; il en eut cinq enfans, Jean, Jacques, Gilles, Gervais et Hugues; ces époux fondèrent l'abbaïe de Gomer-Fontaine, du consentement de ces cinq enfants qui sont tous nommés dans l'acte; cette fondation avoit pour objet le repos de leurs ames et de celles de Galon et de Mathilde, père et mère de Hugues et également nommés dans l'acte (7).

---

(6) *Supra*, tom. IV, art. XLI, p. 14.

(7) La charte en fut passée à sainte-Marie-des-Prés, autrement dit *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*, près de Rouen, dans l'octave de saint-Pierre et de saint-Paul en 1209, en présence de Robert, archevêque de Rouen, de divers seigneurs de la maison de Trie et de plusieurs autres; elle est confirmée avec ampliation par une charte sans date et dans un rescrit de l'archevêque de Rouen de l'an 1212; ces trois piéces sont extraites de l'intéressant recueil sur le Vexin-François de M. Levrier, à qui j'ai déja eu l'occasion de témoigner ma reconnoissance, tom. II, art. XIX, p. 24, et elles sont tirées du chartrier de Gomer-Fontaine; ainsi rien de plus constant que la donation et ses auteurs; quoique Moréri ne parle pas de ces seigneurs qu'il n'a pas connus.

Outre ces chartes, on trouve encore à la bibliothéque nationale des notes de D. Thurel, bénédictin, sur la maison de Chaumont, dans lesquelles Hugues est cité comme fils de Galon, époux de Pétronille et père de Jean, et il est toujours regardé comme le fondateur de Gomer-Fontaine.

Les bas-reliefs meritent une sérieuse attention et un examen refléchi, mais il n'est pas possible d'en donner une explication certaine ; je ne puis offrir que des conjectures.

Le premier, n°. 4, qui représente Dieu entre deux anges, détournant la vue avec humeur de celui qui est à sa droite, et regardant avec plus d'indulgence celui qui est à sa gauche et qui tient une couronne de cordes, a une analogie frappante avec les figures du tombeau d'Enguerrand de Marigny à Écouis dont on peut lire l'explication à cet article (8).

Ce bas-relief ne peut cependant avoir aucun rapport avec ce monument ; rien n'indique que Hugues de Chaumont ait eu une affaire semblable à celle d'Enguerrand, et il est impossible que le tombeau d'Enguerrand, né un siècle après Hugues de Chaumont, ait pu servir de modèle pour celui-ci.

Je pense que cet emblême est purement mystique, et qu'on l'employoit alors dans les églises, et peut-être principalement dans celles du Vexin et de la Normandie, pour indiquer l'absolution accordée aux auteurs de fondations pieuses ; ainsi on gravoit sur les tombeaux les jugemens de Dieu sur la vie des grands personnages : comme les égyptiens jugoient leurs rois après leur mort ; de cette manière Dieu se trouve entre deux anges, l'un accusateur du guerrier mort, l'autre son défenseur ; celui-ci oppose aux dénonciations de son antagoniste les legs et les fondations pieuses de son client ; Dieu détourne alors les yeux de l'accusateur et regarde avec plus de bonté le défenseur qui tient une couronne de cordes, symbole de la rémission accordée aux péchés de son client, et allégorie du pouvoir que Dieu a communiqué aux ministres de la religion, en leur disant : *tout ce que vous aurez délié, sera délié dans le ciel* ; et l'on sait bien que ce pouvoir s'appliquoit sur-tout à ceux qui faisoient des largesses à l'église.

Il faut encore expliquer l'analogie de ces tombeaux avec celui d'Enguerrand ; et cela n'est pas difficile ; l'usage de

(8) Ant. nat., tom. III, art. XXVIII, p. 22, pl. 3.

mettre le jugement de Dieu sur les tombeaux, étoit sur-tout bien plus applicable à Enguerrand de Marigny, et l'on y voyoit les figures de Charles de Valois et la sienne. Comme les artistes n'étoient pas alors fort habiles, ils se copioient toujours ; et c'est la cause de l'extrême ressemblance de la figure de Dieu ; quant à la couronne de cordes, outre le symbole ordinaire de la rémission des péchés accordée à celui qui subit le jugement, elle a été prise en même temps pour l'image du supplice ignominieux d'Enguerrand.

L'autre bas-relief, n°. 3, est une allégorie également mystique ; il est très-possible qu'à l'époque de la donation de Hugues, deux de ses enfans seulement fussent en âge de raison ; ces deux aînés étoient Jean et Jacques. Une des chartes, dont M. Levrier, posséde l'extrait, ne nomme que ces deux là, et désigne les trois derniers par ces mots : *et alii filii* et les autres fils ; ainsi la figure du milieu peut être Hugues de Chaumont lui-même qui voue et offre à Dieu ses trois enfans en bas âge, en répondant pour eux qu'à l'exemple de leurs frères ils ratifieront l'acte de la donation quand ils auront acquis l'âge de pouvoir le faire, comme c'étoit l'usage du temps : enfin les deux anges qui accompagnent ces figures et qui jouent l'un d'un violon à trois cordes, appelé *rebec*, et l'autre d'une harpe sont une allégorie de la joie que les anges éprouvent dans le ciel lorsqu'on donne une ame à Dieu, et qu'on fait du bien à ses prêtres : ainsi le bas-relief, n°. 3, avoit rapport à la cérémonie de la fondation, et celui, n°. 4, à la rémission accordée à Hugues de Chaumont de ses péchés pour cette fondation.

Les figures 5, 6, 7, 8, représentent les cinq enfans de Hugues de Chaumont. Les figures 6 et 7, dans un costume pareil, avec l'armure de mailles qui les enveloppe depuis les pieds jusqu'à la tête ; une cotte d'armes et un bouclier suspendu à leur épée, doivent être Jean et Jacques, les deux aînés.

Les trois autres figures 5 et 8, sont celles des trois plus jeunes enfans que Hugues présente à Dieu dans un lange ; celui, *fig.* 5, est vers la chapelle saint-Jean ; il est

vêtu d'une longue tunique, et il a une bourse à sa ceinture; c'étoit probablement le plus jeune de ces enfans mort avant l'âge de porter les armes; et si les noms des enfans de Hugues de Chaumont sont placés dans les chartes, selon le droit d'aînesse, ce dernier devoit s'appeler *Hugues* comme son père.

Les deux figures parfaitement semblables et à peu-près du même âge du N°. 8, seroient alors celles de Gilles et de Gervais : ils ont une cotte d'armes serrée par-dessus leur cotte de mailles, et outre la ceinture de leur épée un autre ceinturon en bandouillière pour la soutenir ; leurs pieds ont des chaussures embriquées.

A l'entrée de l'église, au-bas de la nef, on voit une tombe platte sur laquelle est gravée la figure d'un chevalier armé de toutes piéces, mais sans casque. Son bouclier est chargé des armes des anciens comtes du Vexin qui étoient d'azur semé de fleurs-de-lys d'or au lambel d'hermines. Autour de cette tombe on lit :

Ci-gist Jehan de Chaumont en sa vie qui étoit seigneur de . . . . et trépassa de ceste el vie le dernier jour de mars de l'an de grace M CC LXXXIX. *Priez Dieu pour l'ame de lui.*

On ne trouve dans la filiation que Moréri donne des comtes de Chaumont, qu'un Jean de Chaumont, religieux à l'abbaïe de Mortemer et qui pouvoit vivre vers ce temps ; mais celui-ci n'y est pas indiqué. Si c'étoit Jean, fils de Hugues, il auroit eu plus de cent ans, puisqu'il signa la fondation comme aîné en 1209 : ainsi cette figure ne peut le représenter.

A-côté de cette tombe il y en a une autre qui étoit aussi dans le sanctuaire ; on a gravé dessus la figure d'un chevalier armé de toutes piéces ; sur son bouclier sont les armes de Trie d'or à la bande d'azur ; la tête et les mains de ce chevalier sont incrustées en marbre blanc. Il est impossible de lire ce qui étoit écrit autour, parce qu'il ne reste plus que des fragmens de lettres.

Je n'ai point fait graver ces deux tombes qui ressemblent absolument aux autres.

Dans

Dans la chapelle de la croix il y a dans une niche un tombeau, N°. 9 ; il porte une statue en pierre, dont le visage et les mains sont de marbre blanc ; elle est vêtue comme celle du N°. 2, excepté que les voiles qui sont sur sa tête sont plus écartés et laissent voir un peu de ses cheveux.

Cette statue est celle d'Yolande de Trie, femme de Robert IV du nom, seigneur de Beu, qui fut premier chambellan de Louis II, roi de Naples et de Sicile, duc d'Anjou, qui le fit capitaine et châtelain de la ville de Tarente en 1391. Yolande n'eut point d'enfans et mourut en 1428 (9).

On voit sur la croisée de la chapelle où elle est enterrée des armes, N°. 10, qui ne sont pas colorées, mais qui portent la bande de la maison de Trie ; elles sont accolées à celles de Chaumont-Guitry.

Les armes du N°. 11 qui sont aussi sur les vitraux de la même chapelle sont celles de la maison de Trie. Ces armes ont beaucoup variées : car tantôt les seigneurs de cette maison les ont porté d'or à la bande d'azur, comme Jean de Trie, maréchal de France ; d'autres ont chargé cette bande de trois annelets d'argent, comme Renaud, ou d'une merlette d'argent, comme Louis ; ces deux seigneurs étoient amiraux sous Charles VII. Mathieu de Trie portoit cette bande camponée d'argent et d'azur, et d'autres enfin l'ont chargée d'étoiles, comme les seigneurs de Trie, de la branche de Beu (10).

Celles du N°. 12 sont écartelées, au premier et quatre, chargées de trois hermines, et au deux et trois, de trois croisettes. Les religieuses de la maison prétendent que ce sont celles de Mathilde, comtesse de Boulogne, bienfaitrice du monastère, et qui lui donna cinq milliers de harengs à prendre sur son domaine de Boulogne, pour le repos de son ame, de celle de son père Renaud, comte de Boulogne, de sa mère Yde et de sa fille Jeanne, femme

(9) Moréri, tom. II, p. 249.

(10) Palliot.

de Gauthier de Châtillon. Elles ajoutent que Mathilde fut enterrée dans leur église, et s'appuient sur cette fondation qui ne prouve rien à cet égard.

Les armes du N°. 13 sont sur les vitraux ; ce sont celles de la ville de Rouen ; elles sont de gueules à un agneau paschal (11), la tête contournée d'argent, au chef cousu d'azur chargé, de trois fleurs-de-lys d'or.

---

(11) Ant. nat., t. III, art. XXXI, pl. IV, p. 21.

Nota. Il n'y a que deux planches à cet article ; c'est par erreur que la seconde est indiquée sous le n°. 3.

XLIII.

PRIEURÉ DE LONG-PONT.

Département de Seine et Oise, District de Corbeil.

Le bourg de Long-Pont est fort ancien; nous verrons qu'il est cité dans des titres de 1061; son nom vient probablement d'une longue chaussée, soutenue par des arcades, qui n'existe plus, ou de celle sur laquelle on passe encore. L'étymologie du nom de l'abbaïe de Long-Pont (1) de Soissons a une origine à-peu-près semblable.

L'histoire de ce bourg seroit presque inconnue sans les archives de son prieuré, aussi ses cartulaires sont-ils souvent cités : ce village comprenoit Guespestreux, l'Ormoi et Goteau; il faut compter encore le Ménil, Ville-Bouzin et la moitié de Villiers-sur-Orge (2).

Le bourg de Long-Pont est au-milieu de ces différens lieux; les maisons qui y sont bâties formoient en 1709, avec celles des hameaux et des écarts qui en dépendent, 120 feux. Le dénombrement du royaume, imprimé en 1745, en marque 119. Lamartinière fait monter le nombre des habitans à 496. Le bourg n'avoit point de justice particulière, il étoit de la prévôté royale de Monthléri; Louis VII y établit en 1142 une foire qui devoit durer depuis la nativité de la Vierge jusqu'à l'octave; il ordonna même que le marché de Monthléri, qui arriveroit pendant cette octave, y fût transféré, et fût tenu comme un jour de foire; en 1334 le parlement examina si ce droit appartenoit aux religieux de Long-Pont (3); on voit dans un factum de M l'abbé Pajot que la justice étoit exercée par les officiers de Monthléri, et que c'étoit même de ces officiers que les religieux

(1) Cette étymologie est confirmée par le sceau du prieuré; on y voit la Vierge assisse sur un pont dont on n'apperçoit pas l'extrémité.

(2) Voyez sur ces différens lieux, Lebœuf, histoire du diocèse de Paris, t. X, page 135.

(3) *Idem*, p. 142.

prennent la permission de louer leur jeu de quilles le jour de leur fête.

Tout ce que nous savons de l'origine du prieuré de Long-Pont se trouve dans une charte de Geoffroy, évêque de Paris. Guy, un de ses chevaliers, lui demanda l'église dédiée à la sainte Vierge dans le bourg de Long-Pont, à condition que tous les droits dus à l'église de Paris et à son évêque seroient conservés, Geoffroy y consentit (4).

Les moines de Cluny furent introduits à Long-Pont avec le consentement de l'archidiacre Joscelin ; Geoffroy (5) confirma les dons que Guy avoit fait ou devoit faire à cette église. Voilà toute la part que ce prélat eut à cette fondation, quoiqu'un auteur moderne l'ait regardé comme le seul fondateur de ce prieuré (6).

Guy étoit fils de Thibault, File - Etoupes (7), seigneur de Monthléri (8) ; son épouse Hodierne fit aussi à ces religieux quelques libéralités ; elle donna au monastère un calice d'or de trente onces et une chasuble précieuse ; la part qu'elle eut à cette fondation l'a fait passer aussi pour la fondatrice de ce prieuré.

Les religieux, selon leur institution, devoient être vingt-deux ; leur nombre s'est quelquefois élevé jusqu'à trente. Les chanoines de Saint-Pierre, fondés antérieurement (9), furent réunis vers le douzième siècle à ce monastère, ce qui augmenta ses revenus.

Léglise de Long-Pont a été dans le treizième siècle l'objet d'un pélérinage très-suivi ; un habitant d'Athïes, perclu d'une jambe, avoit fait un vœu à Notre-Dame de Long-Pont, éloi-

---

(4) Ant. nat. tom. I, art. II, p. 2.

(5) Quelques uns le confondent avec son successeur et le nomment Guillaume.

(6) Factum de M. l'abbé Pajot sur la pêche de la rivière d'Orge.

(7) Ant. nat. tom. I, art. II, pag. 3.

(8) On nommoit communément ce chevalier *Guy de Monthléri* pour le distinguer de *Guy de Troussel*, son petit-fils. Ant. nat. tom. I, art. II, pag. 4 ; Lebœuf, hist. du diocèse de Paris, tom. X, p. 143.

(9) On peut voir, tom. I, art. II, p. 13 de cet ouvrage, les querelles des chanoines et des religieux pour un dîner et le procès qui en fut la suite.

gnée de deux lieues de son domicile ; il y fut mené pour demander sa guérison ; mais comme il ne l'obtint pas, on le conduisit à saint-Denis où il invoqua le saint qui la lui procura (10).

Le roi Philippe-le-Bel est venu plusieurs fois au prieuré de Long-Pont. Il y étoit au mois de décembre 1304, suivant des lettres qui sont datées de ce lieu ; il y logea encore le mardi 24 septembre 1308, ainsi qu'il est marqué dans les tables de cire où sont inscrits les voyages qu'il fit cette année (11).

Louis de France, comte d'Evreux, est mort à l'abbaïe de Long-Pont en 1319 (12).

Pendant la guerre de l'avant-dernier siècle, les religieux furent obligés d'abandonner leur prieuré ; le parlement leur permit en 1562 de se loger au prieuré de saint-Julien-le-pauvre, et d'y faire le service divin (13).

Les anciens religieux de Cluny avoient été en possession de cette maison jusqu'en 1700, que les réformés y furent introduits. Trois cardinaux concoururent à cet établissement ; le cardinal de Bouillon, comme abbé général de l'ordre de Cluny ; le cardinal de Coislin, comme prieur du lieu, et le cardinal de Noailles, comme prélat diocésain. Ces réformés étoient toujours au nombre de six ; le prieur claustral, le sous-prieur, l'aumônier, le camerier, le sacristain et le chantre (14).

Les derniers religieux clunistes (15) de cette maison sont

---

(10) Les Bollandistes ont commis à ce sujet une erreur ; ils attribuent cette histoire à l'abbaïe de Long-Pont, au diocèse de Soissons, et en concluent faussement qu'il y a près de cette abbaïe un village aussi nommé *Athies*.

(11) Lebœuf, tom. X, p. 153.

(12) Ant. nat. tom. IV, article XXXIX, p. 80.

(13) Lebœuf, tom. X, p. 152.

(14) Lebœuf, hist. du diocèse de Paris, tom. X, p. 152.

(15) J'aurai occasion de parler des clunistes, en décrivant le collége de Cluny, près de la Sorbonne.

MM. Pommelet, prieur, ancien bibliothécaire de saint-Martin-des-Champs, à Paris; Angra, sous-prieur; Boisset, procureur; Peré, dernier curé, et Jumeau, vicaire.

Voici la liste des prieurs de Long-Pont:

1. *Robert*; il est le premier abbé de Long-Pont dont il soit question dans la charte de Guy le fondateur. On trouve ensuite:

2. *Bernard*, 1066. 3. *Étienne I*, 1070. 4. *Eudes de Peronne*, 1076. 5. *Henri*, 1086. 6. *Landri*, 1136. 7. *Jean*, *I*, 1140. 8. *Macaire*. 9. *Pierre I*, 1142. 10. *Thibault*, 1150. 11. *Simon*, 1180. 12. *Giraud*, 1190. 13. *Guillaume de Milli*, 1198. 14. *Eudes II de Condom*, 1232. 15. *Drogon*, 1235. 16. *Étienne II de Spinelles*, 1245. 17. *Eudes III*, 1295. 18. *Jean II*, 1303. 19. *Guillaume II de Chaumets* 1315. 20. *Pierre II de saint-Martial* 1320. 21. *Jean III*, *Malen* 1336. 22. *Simon II de Gillans*, 1343. 23. *Guillaume III*, 1350. 24. *Foulques*, 1352. 25. *Thibaut II*, 1393. 26. *Arnauld*, 1395. 27. *Gilles de Montaigu*, 1398. 28. *Étienne III*, 1423. 29. *Étienne IV*, 1434. 30. *Guillaume IV Leurandi*, 1438. 31. *Zacharie de Tologniac*, 1440. 32. *Guillaume V de Laudac*, 1460. 33. *Pierre III Gouffier*, 1499. 34. *Jacques de Puivivant*, 1511. 35. *Antoine de Puivivant* 1532. 36. *Charles de Rouray* 1533. 37. *Louis I*, *le Begue*, 1540. 38. *Guillaume VI Raguyer*, *premier commandataire*, 1550. 39. *Louis II Danets*, 1565. 40. *Germain-le-sec*, 1571. 41. *N. Maletri*, 1572. 42. *Potentian de la Place*, 1573. 43. *Gilles II le breton*, 1573. 44. *Lazare Coquelay*, 1574. 45. *Nicolas I Pierron*, 1576. 46. *Merry de Vic*, 1578. 47. *Lucien de la Fontaine*, 1582. 48. *Nicolas II le gay*, 1584. 49. *Jean IV le court*, 1588. 50. *Nicolas III le gay*, 1592. 51. *Dominique de Vic*, *id.* 52. *Claude de saint Bonnet de Thoiras*, 1633, évêque de Nîmes. 53. *Michet le Masse-des-roches*, chanoine et chantre de Paris, 1651. 53. *Pierre du Cambout de Coislin*, cardinal et évêque d'Orléans, 1661.

54. *Frédéric Constantin de la Tour-d'Auvergne*, appelé vulgairement *le prince Frédéric*, obtint en 1706, par le moyen de son oncle, le cardinal de Bouillon, abbé de Cluny, le prieuré qu'il résigna en 1709.

55. *Jean Paul Bignon* ; celui-ci l'échangea en 1714 avec Richard, chanoine de saint-Opportune de Paris, pour les prieurés de Rigni et de l'Hôpital ; mais comme Richard avoit déjà résigné ces bénéfices à son neveu, Bignon, pour éviter un procès, força Richard à lui rendre Long-Pont dont il jouit jusqu'en 1735.

56. *Jean Paul Brunot d'Ivri*, neveu du précédent, 1735.

La desserte de la paroisse du bourg se faisoit dans une chapelle de l'église du prieuré au croison septentrional, à côté du chœur ; cette paroisse étoit du titre de saint-Barthélemy ; il y avoit une chaire particulière pour le curé qui y chantoit la messe et y disoit le prône ; mais on n'y chantoit pas les vêpres ; celles du chœur servoient pour les paroissiens (16) ; cette paroisse étoit d'abord desservie par un prêtre séculier avec la qualité de chapelain ; mais ensuite les fonctions de curé furent remplies par un religieux choisi par le chapitre de la maison et approuvé par l'évêque : aujourd'hui que le prieuré n'existe plus, l'église est devenue paroissiale.

Le plus ancien des curés de Long-Pont que l'on connoisse, est Jehan l'aumônier, dont je rapporterai l'épitaphe. Ses trois successeurs, avant le suivant, sont absolument inconnus ; on trouve ensuite *Raoul Galhe*, prêtre séculier, comme le précédent ; il résigna en 1622 à *dom Étienne Rioland*, religieux de l'ancienne observance, mort en 1669 ; c'est sous lui que la paroisse fut démembrée, en faveur de celle de Monthléri.

D. Claude Roquez, qui n'a gouverné que deux ans.

D. Raoul, prieur claustral en même temps que curé, mort en 1688.

D. Jean-Bapt. Baulaigne, bernardin, pourvu en cour de Rome, en la même année, mort en 1692.

D. Valelier, cluniste, mort en 1709, très-regretté de son troupeau et dans son cloître.

D. Broult, cluniste, qui donna sa démission en 1712.

D. Joseph Bernaire, premier cluniste de l'étroite obser-

(16) Lebœuf, tom. X, p. 140.

vance ; il abdiqua en fevrier 1740 ; et mourut à saint-Martin-des-Champs à Paris, deux ans après.

D. Simon le Barbé, mort en 1775, après 35 ans de cure.

D. Pierre Rolland, mort en 1789, frère de M. Roland de la Platière, ex-ministre.

D. Peré, curé actuel.

Les biens du prieuré de Long-Pont ont été vendus en 1791 par le district de Corbeil, en différentes parties. Le total des estimations montoit à . . . . . 408,872 liv. 12 sols. Ils ont été adjugés pour . . . . . 649,500 liv.

L'excédent des adjudications sur les estimations est de . . . . . 240,627 l. 8 s. (17).

La façade de l'église de Long-Pont ; *Planche I* ; témoigne assez son antiquité ; le grand portail est une arcade-ogive ; sur le pilier du milieu est une Vierge ; elle avoit autrefois un couronnement semblable à celui des figures qui sont à-côté d'elles ; mais cette pierre a été enlevée, renversée et placée sur une colonne tronquée pour servir de benitier. Des quatres figures qui accompagnent la Vierge, la première est saint-Barthélemi (18), second patron titulaire de l'église.

Dans le fond de l'ogive on a représenté la mort de la Vierge et sa sépulture ; plus haut est sa gloire dans le ciel, où elle est assise à la droite de Jésus-Christ, et couronnée par un ange ; la tête de la Vierge avoit été abattue, comme la plupart des autres figures, au temps des guerres du XVI siècle ; au-lieu de la replacer, on s'est contenté de la lui mettre entre ses bras, comme à saint-Denis.

Les deux cordons de l'ogive, qui entourent cette représentation, sont également gothiques : le plus près du fond est composé de douze anges, six de chaque côté ; tous ont des encensoirs, les uns élevés, les autres pendants ; quel-

(17) On peut voir dans l'histoire du diocèse de Paris de l'abbé Lebœuf, tom. X, p. 150, l'état de cette maison ; outre la dixme et la censive à Long-Pont, le monastère avoit encore le droit de pressoir bannal.

(18) Un des douze apôtres qu'on prétend avoir été écorché vif en Arménie.

ques-uns

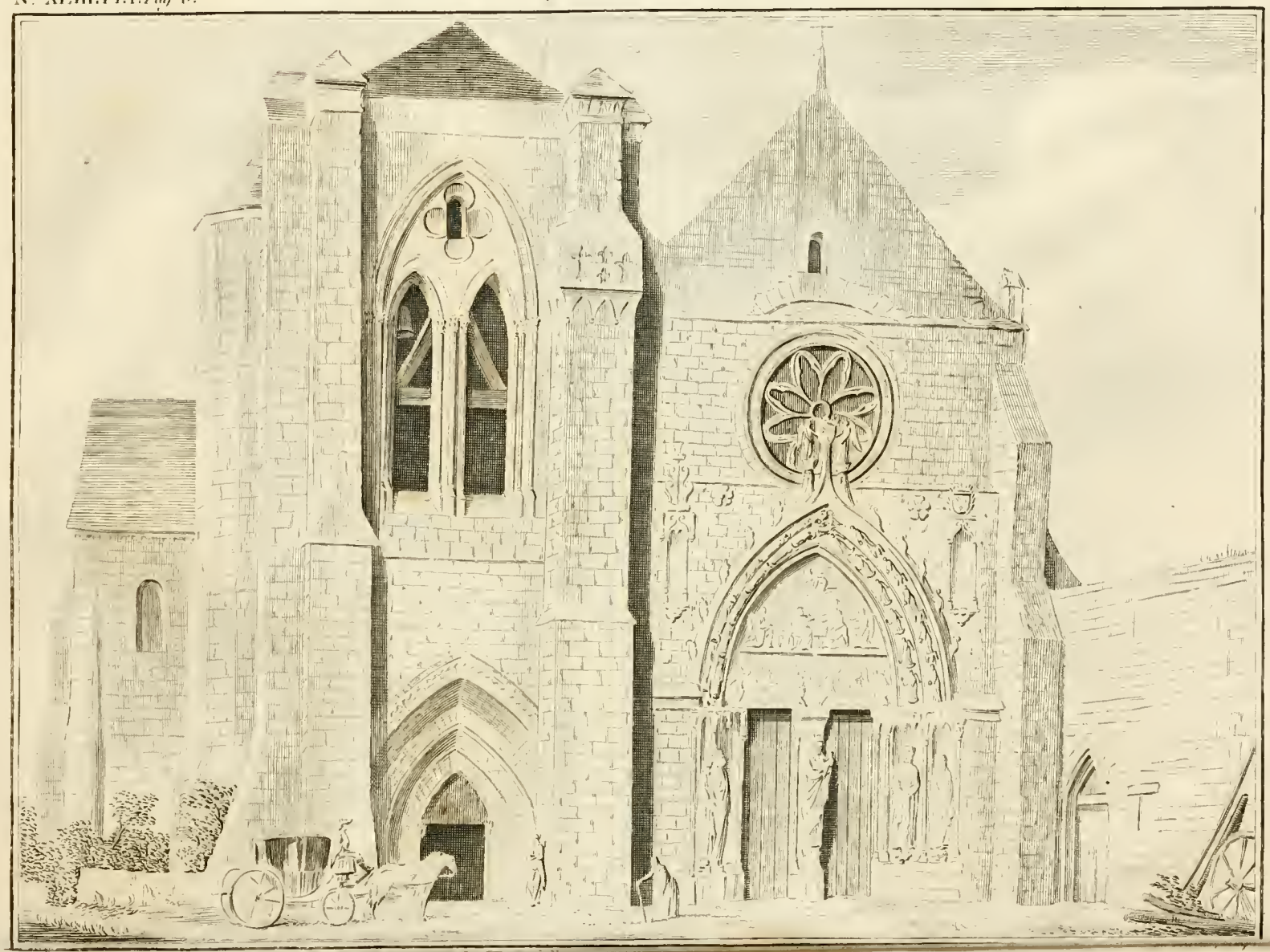

ques-uns portent des coupes, suivant le passage de l'apocalypse, où les anges offrent à Dieu dans des vases précieux les prières des saints, et des parfums à l'éternel. Dieu, le père, est en effet au haut de l'ogive ; à ses côtés, dans le deuxième cordon, sont les dix vierges de la parabole ; les sages à sa droite qui le bénissent, les folles à sa gauche ; les premières tiennent leur lampe pleine et allumée ; les autres ont la leur renversée comme une cloche ; aussi aux pieds de la dernière a-t-on représenté un arbre desséché et sans feuillages, avec une coignée déjà enfoncée dans le tronc, tandis qu'à l'opposite est un autre arbre touffu et plein de vie.

Le dessinateur n'a pas bien observé tous ces détails auxquels j'ai cru devoir suppléer par la description ; l'espace n'est pas assez grand pour les faire sentir ; et comme ils sont communs à plusieurs autres portails, je n'ai pas cru les devoir faire graver séparément.

Aux deux côtés de la porte sont deux niches vides ; celle à-droite est ornée des armes de France ; celle à-gauche est surmontée d'une couronne posée sur une espèce de masse ; sur la pyramide de l'ogive sont deux anges qui supportent l'écusson de France avec les fleurs-de-lys au nombre de trois ; au-dessus est la rosace ; aux deux coins de la pyramide de l'ogive on apperçoit deux petites rosettes.

A-gauche est une grosse tour carrée et très-lourde ; elle renferme les cloches ; elle est ornée de crénelures et de fleurs-de-lys grossièrement sculptées ; les éperons qui l'accompagnent ont été construits pour l'empêcher de tomber, parce qu'elle avoit paru perdre son à-plomb ; on n'y remarque cependant aucune lézarde ; la porte également en ogive donne dans le clocher et sert de passage dans le bas-côté à-gauche du chœur. Les armoiries qui sont sur la porte sont celles d'un cardinal-prieur, commendataire, bienfaiteur du monastére ; elles sont d'argent au chevron de gueules accompagnées de trois monts de sable 2 et 1 ; le tout est surmonté d'un chapeau de cardinal sur un bâton prioral ; ces armes se trouvent dans plusieurs endroits de l'église.

Sur les trois cloches qui étoient dans cette tour et qui ont été fondues ; on lisoit les inscriptions suivantes.

1. *L'an* 1644 *j'ai été faicte et fondue avec les autres cloches de*

la tour, des rentes de messire Michel le Masle, conseiller du roi en ses conseils, seigneur des Roches, chantre et chanoine de l'église de Paris, prieur et seigneur de Long-Pont, et par le soin de Mᵉ Vreain-Potier, prêtre, principal du collège de Bayeux à Paris, et esté nommée CATHERINE *par noble homme Michel Guerry, avocat au partement de Paris, et par demoiselle Catherine de la Grange, fille de noble homme Jean de la Grange, escuyer, seigneur de Bourgoinade, conseiller du roi, et maître de son hostel* (19).

2. *L'an* 1720, *par les soins et aux frais des religieux réformés de cette maison, j'ai esté faite et beniste par dom te fr. Carpentier de Machy, prieur-claustral, et aumônier titulaire de ce prieuré, sous l'invocation de sainte-Julienne (Cl. Petifour m'a fait.)*

3. *L'an* 1765 *Mᵉ. Jean Joseph Duval-Rivière, étant prieur titulaire, j'ai été benite par Mᵉ. Simon le Barbe, prieur-claustral et curé, puis nommée* JULIENNE.

Cette inscription étoit accompagnée d'armoiries peu reconnoissables, et d'une figure de la Vierge.

A-gauche on apperçoit un des croisons de l'église ; à-droite est la porte d'entrée du monastère.

L'église est fort grande, et selon l'abbé Châtelain, cité par Lebœuf, d'une structure carlovingiaque (20), mais sans galeries ; elle est en croix latine.

L'intérieur de l'église étoit surement autrefois au niveau du sol ; il faut actuellement descendre douze marches pour y entrer ; ce qui prouve que le terrein extérieur a été exhaussé par les ravines, c'est que le portail est en terre jusqu'au pied des statues.

On trouve auprès de la porte le bénitier dont j'ai parlé, et dont la forme et la sculpture sont singulières. La nef étoit autrefois pavée de plusieurs tombes ; on y distingue encore celles-ci :

Au-milieu de la nef, en tout sens, on voit une tombe

---

(19) Voyez sur le baptême des cloches, ant. nat., tom. II, art. X, p. 46.

(20) Il appeloit ainsi un genre de bâtisse qu'il disoit avoir commencé sur le déclin de la seconde race de nos rois, et avoit duré jusqu'au douzième siècle ou environ.

Gauvercy, del.

Blanchard, sculp.

sur laquelle on a gravé un homme et une femme ; on lit autour cette épitaphe :

Cy-gist très-vénérable et discrète personne M^e. JEHAN L'AUMONIER, *en son vivant prestre, bachelier en décret, curé de céans, qui trépassa le* 21e. *jour d'aoust* 1523. *Gist* MARION TAILLETTE, *jadis femme de feu Jehan Laumônier, mère dudit curé, qui trépassa l'an* 1528, *le* 11e. *jour de janvier. Priez Dieu pour eulx.*

Jean Laumônier, *Planche II*, *fig.* 1, est revêtu de ses habits sacerdotaux ; sa mère, Marion Taillette, *Planche II*, *fig.* 2, a une ample robe et un rosaire à sa ceinture.

Sur une autre tombe, *Planche II*, *fig.* 3, on voyoit un homme avec un ample manteau ; c'est un laboureur, voici son épitaphe :

Cy-gist honorable homme JEHAN PELLOUARD *m^d. et laboureur, demeurant au Mesnil, paroisse de Longpont, lequel décéda le* 12 *janvier* 1615. *Priez Dieu pour son ame.*

Il paroît au costume de ce Jean Pellouard, qui n'est pas celui d'un païsan, que c'étoit un riche propriétaire ; il faisoit valoir ses terres lui-même, et portoit le titre de laboureur.

Au côté droit de Jean Laumônier et de sa mère est une tombe, *Planche II*, *fig.* 4. La figure est coiffée d'un bavolet singulier, et vêtue d'une robe à collet retroussé ; on y lit seulement ce reste d'inscription..... *cultivateur qui décéda le* 2e. *jour de janvier* 1504. Le costume est évidemment celui d'une femme ; aussi ce ne peut être la tombe d'un cultivateur ; peut-être est-ce l'épouse d'un cultivateur dont le nom est effacé, et dont il ne reste de l'inscription qui accompagnoit sa tombe que la date de sa mort et la profession de son mari ; il seroit possible que ce fût la femme de Jean Pellouard ; mais à ce compte elle seroit morte 21 ans avant lui ; cette figure est à la vérité celle d'une jeune femme ; mais ce qui me fait croire que ce n'est pas l'épouse de J. Pellouard, c'est qu'au-lieu de cultivateur, on auroit mis laboureur, comme sur la tombe de son mari.

J'ai fait graver, *Planche II*, *fig.* 5, un cénotaphe en pierre

placé sur la colonne auprès de la chaire ; un ange aîlé qui montre une grande table chargée d'une inscription , qui n'est autre chose qne l'acte d'une fondation pour *Catherine le Fevre , veuve de Vincent Fortier , essayeur particulier des monnoyes à Paris , décédée le premier octobre* 1708 ; l'inscription est sur marbre noir ; celui qui est sous les pieds de l'ange est aussi sans écriture.

Il y a encore à-gauche dans la nef une tombe sur laquelle on voit un diacre en soutane , *Planche II , fig.* 6 ; il ne reste plus de l'épitaphe que le nom *Guido de Carolico*. Cette inscription est du quatorzième siècle , ainsi qu'une autre qui porte le nom de *Thiphaine de Villieis-Dame*, *Planche II , fig.* 7 ; elle avoit probablement la seigneurie de Villiers-sur-Orge, près de Long-Pont.

On lit encore au-bout de l'aîle vers la sacristie , sur la moitié d'une grande tombe : *Hic jacet frater* ODO DE BRECIS , *monachus cluniac* (21) M CC X. *Cujus anima requiescat in pace.*

Dans l'aîle droite de la nef est la tombe de Guy de Monthléri ; elle formoit , il n'y a pas long-temps , une espèce de sépulture isolée et élevée d'environ deux pieds ; elle est maintenant au niveau des carreaux de terre dont l'église est pavée.

Ce Guy I , fils de Thibaut file-Etoupes , et seigneur de Monthléri (22) , fonda dans ce château la collégiale de saint-Pierre (23). Nous venons de voir qu'il fut aussi le fondateur du prieuré de Long-Pont (24) ; il jouissoit d'une grande réputation de valeur et de probité sous les règnes de Henri I et de Philippe , son fils ; il vivoit encore en 1070 (25) ; il avoit épousé Hodierne dont j'aurai bientôt occasion de parler.

Dans la chapelle de saint-Barthélemi , paroissiale , est un cénotaphe élevé , et sur marbre noir , portant acte de fondation pour JEHAN L'ABBÉ , *ecuyer , conseiller-secrétaire du*

(21) Odo de Brécis , de l'ordre de Cluny , le reste est brisé.

(22) Ant. nat. tom. I , art II , p. 3.

(23) *Idem.* p. 11.

(24) *Supra p.* 2.

(25) Art de vérifier les dates , tom. II , p. 658.

roi, ancien conseiller des monnoies de France, seigneur de Villebousin et autres fiefs, décédé le 23 *avril* 1747, *inhumé sous la tombe des Grissons* (26).

Cette sépulture des Grissons est dans l'aîle derrière la chaire où on lit en caractères très-modernes, au-bas d'une très-ancienne tombe avec des armoiries en marbre blanc incrustées sur un marbre noir, comme leurs visages et leurs mains. *Cy-gist noble homme M^e.* ROBERT GRISSON, *conseiller-notaire et secrétaire du roi, et lieutenant en la prévôté de son hôtel et de France, seigneur de Villebousin et du Ménil, et de Beaumont en Beauce, qui décéda le jour de saint-Michel* 1590 ; *et demoiselle Radegonde Picot, qui décéda le* 11e. *jour d'apvril* 1615. *Priez Dieu pour leurs ames.*

Plus haut et dans la croisée de la chapelle de saint-Benoît, *gist le corps de feu dom* CLAUDE GUYNEBERT, *prêtre-religieux, profès du prieuré de céans et sacristain titulaire d'icelui, qui après cinquante quatre années de religion, en laquelle il a vécu pieusement et religieusement, y étant décédé le* 10e. *jour d'avril* 1662, *l'an* 64e. *de son age. Priez Dieu pour son ame.*

Le chœur est au-milieu de la croisée ; la tombe d'Hodierne est ce qu'on y voit de plus remarquable ; elle étoit autrefois dans le cimetière devant la grande porte ; elle fut ensuite placée dans la nef, dans le siècle dernier. Michel le Masle, seigneur des Roches, prieur-commendataire, obtint la permission de transporter les tombes effigiées de la nef, et de démolir les autels pour la décoration du chœur : il fit transférer son corps devant le grand autel ; voici ce qu'on lit sur la pierre qui le couvre (27).

Audiernæ (28) *inclytæ comitissæ Herici montis sacrarum harumædium fundatricis ossa sub dio jacentia ab anno millesimo, pio Michaelis le Masle, domini des Roches hujusce domus prioris studio huc translata fuere anno* 1641, *die ultima mensis augusti.*

---

(26) Et non point Griffons, comme l'écrit l'abbé Lebœuf.

(27) Lebœuf, p. 144.

(28) C'est une faute du graveur, il faut lire *Hodierne*, comme dans le titre.

Hodierne étoit l'épouse de Guy ; nous avons vu qu'elle fut aussi une des bienfaitrices du prieuré ; le peuple des environs a pour elle une grande dévotion, il en a fait une sainte qu'il invoque sous le nom de *sainte Hodierne*, et demande des messes en son honneur ; il y a dans les environs une fontaine qui porte son nom.

Dans le chœur et sous la lampe, est une autre tombe sous laquelle repose un mort d'un nom célèbre dans l'histoire :

Hic jacere voluit (*sed Deus aliter disposuit*) PETRUS-JOSEPHUS DOMINGE DE LA MIRANDOLE ; *sanguine vir nobilis*, *religione catholico-romanus*, *dignitate archidiaconus et Virginis dei-paræ a Longo-Ponte prior commendatarius*, *nec non longos annos universitatis burdigalensis cancellarius*, *qui dum vixit*, *multum legit*, *multum oravit*, *multos docuit*, *multos graduavit*, *longe plura toleravit : et hæc omnia utinam bene ! Lector*, *dic ei*, *requiescat in pace. Obiit* 19 *septembris* 1763, *ætatis suæ* 60.

Au-milieu du chœur au pied de l'aigle on lit : *hic jacet* JACOBUS . . . . *doctor in theologia*, *pastor*, *prior et reformator hujusce loci.*

Derrière l'autel étoit un lavoir d'une structure assez singulière.

Plusieurs chevaliers ont eu dans le douzième siècle leur sépulture à Long-Pont ; mais leurs tombes ont été brisées ; de leur nombre étoit Burchard de Savigny, que les chartes du prieuré appelent *famosissimæ indolis miles* ; et Evrard dit, *miles de Plessiaco*, qui fut inhumé le 27 mars.

L'un des plus célèbres étoit incontestablement Milon, troisième fils de Milon-le-grand, seigneur de Monthléri, et petit-fils de Guy, fondateur de Long-Pont. Après sa mort, dont j'ai raconté la malheureuse histoire, (29), il fut transporté au monastère de Long-Pont, où il fut honorablement inhumé dans le cloître (30) en présence du roi Louis VII qui étoit accouru pour voir le cadavre.

---

(29) Ant. nat., tom. 1, art. II, p. 5.

(30) Chron. Mauriniac., Duchesne, tom. 4., p. 365 et 366. Le chroniqueur de Morigny n'avoit point de mot latin pour exprimer le genre de mort de Milon. Il se contente de dire : *abominabili genere mortis*, *quod vulgo* murt *vocatur.*

L'église du prieuré de Long-Pont possédoit quelques reliques ; on apprend par un cartulaire de 1309 qu'elle avoit alors deux petits reliquaires qu'on appeloit *les philactères de la sainte vierge Marie* (31) ; on conservoit aussi autrefois dans la sacristie la coupe ou tasse de saint-Macaire, appelée dans le cartulaire *Scifus* (32) *santi Macarii.*

Ce vase conservé autréfois dans la sacristie servit trois fois à la cérémonie de l'investiture de différens biens donnés au prieuré, vers le commencement du douzième siècle. On lit dans les chartes de Long-Pont, qu'après que dame Hersende eut cédé ce qu'elle avoit dans l'église et dans les dixmes de saint-Michel-sur-Orge, Vaulgrain, son mari et Guy de Lynais, son frère, en investirent le monastère de Long-Pont, en plaçant sur l'autel la coupe de saint-Macaire dans laquelle étoit apparemment l'acte de la donation (33). L'investiture des terres de Lysin, voisines du monastère, et de celles de Braetel fut faite pareillement (34). Comme un des

(31) Le mot *Philactère* est composé du grec et signifie *préservatif* ; on appèle philactères, les talismans, les annulettes : mais les philactères, proprement dit, sont des remèdes superstitieux, tels que des prières ou d'autres paroles écrites sur du parchemin, et qu'on attache aux hommes et aux bêtes, pour chasser certaines maladies et les préserver de certains accidens. On les nomme aussi *ligatures*. Dans l'évangile, le mot philactère signifie les bandes de parchemin sur lesquelles les commandemens de la loi étoient écrits, et que les scribes et les pharisiens portoient autour de leur tête et de leurs bras pour avoir toujours la loi devant leurs yeux.

Quelques auteurs ecclésiastiques, entr'autres saint-Gregoire le grand et Helgaldus, moine de Fleuri ou de saint-Benoît sur Loire, donnent le nom de phylactères aux boîtes que nous appelons aujourd'hui *reliquaires* ; le nom donné aux reliquaires dont il est ici question prouve que cet usage avoit trouvé des imitateurs.

(32) *Scifus* pour *sciphus* syphon ; on appeloit ainsi le vase qui servoit au sacrifice de la messe, et dont l'usage étoit de recevoir une partie du vin contenu dans le plus grand calice. On s'est aussi servi de ce mot pour indiquer des vases propres à recevoir des reliques ; nous avons vu qu'on appeloit aussi *sciphus*, syphon, un chalumeau destiné à boire le vin consacré.

(33) *Istam donationem per scifum sancti Macarii super altare sanctæ Mariæ posuerunt.* Ceci nous indique une formule de donation.

(34) *Per scifum sancti Macarii.*

premiers prieurs de Long-Pont se nommoit *Macaire*, on pourroit croire que cette coupe portoit son nom parce qu'elle lui avoit long-temps servie ; mais cette opinion est sans fondement : 1°. parce que ce prieur n'a jamais été regardé comme saint ; 2°. parce que ces trois investitures ont été faites bien avant qu'il fût prieur. Il est bien plus probable que quelques uns des chevaliers croisés du temps de Godefroi de Bouillon avoient apportés de la Palestine ou de l'Égypte cette coupe de saint-Macaire-le-grand ou l'égyptien. Elle aura été donnée à l'église de Long-Pont, de même que ce qui a été apporté de ses ossemens en France a été remis à l'église métropolitaine de Sens, où on les conserve (35).

Les bâtimens intérieurs sont très-considérables et neufs. Ils forment un édifice carré avec une cour au-milieu, et un cloître autour ; le grand escalier est d'un trait fort hardi.

La façade du côté de la prairie est la plus considérable ; j'en ai fait prendre la vue, *Planche III*, d'auprès du petit pont jeté sur la rivière d'Orge ; on voit à-droite le derrière des bâtimens de l'église ; plus loin, à gauche, est le château d'Ormoi.

L'abbaïe de Long-Pont, à l'exception de l'église, qui est devenue paroissiale, appartient aujourd'hui à M. Hoguer.

(35) Lebœuf, tom. X, p. 148.

Garneray, del. *Ransonnette, Sculpt.*

XLIV.

BERGUES S.-WINOX.

Département du Nord, District de Bergues.

Beaucoup de villes de France doivent leur grandeur et même leur établissement aux moines qui les ont les premiers habitées ; c'est ainsi que s'est formée la ville d'Arras autour de l'abbaïe de saint-Vast ; il en est de même de la ville de Bergues ; ce n'étoit dans l'origine qu'un village bâti au pied d'une montagne, nommée *Groen-berg*, c'est-à-dire la montagne verte ; les moines de saint-Winox y ayant été transférés, comme je le dirai bientôt, il s'y forma insensiblement une ville qu'on nomma Berg-saint-Winox.

Cette ville fut d'abord du diocèse de Tournay, ensuite de celui d'Ypres.

La ville de Bergues S.-Winox est ainsi nommée parce que ce saint y établit un monastère auprès duquel elle s'est formée. Saint-Winoc ou Winox (1) fut fait, par S.-Bertin, abbé de Sithiu, premier abbé de Wormhout, à deux lieues environ de l'endroit où l'on a bâti Bergues. Il y mourut et y fut enterré en 717. Wormhout ayant été ravagé par les

(1) Winoc ou Winox étoit né dans la Bretagne et descendoit probablement des anciens bretons, chassés de la Grande-Bretagne par les anglois-saxons ; persuadé qu'il ne pouvoit servir Dieu au-milieu d'un monde pervers, il forma le dessein d'y renoncer, à l'exemple d'une foule de saints personnages. Il fit part de cette résolution à trois de ses compagnons qu'il engagea à le suivre. Arrivés dans le diocèse de Térouenne, ils allèrent voir saint-Bertin, abbé de Sithiu, et lui demandèrent à être admis dans son monastère. Celui-ci les reçut avec cordialité, et fut si satisfait de leur conduite, qu'au bout de quelque temps il leur assigna un lieu particulier où ils fondèrent un nouveau monastère, sous la dépendance de celui de Sithiu. Leurs vertus et leur piété édifièrent tellement Hevemar, un des principaux du païs, qu'il leur offrit la terre de Wormhout, plus commode que leur dernier emplacement. Saint-Winox fut nommé par saint-Bertin premier abbé de cette maison, dans laquelle il mourut ; sa fête est le 6 novembre.

normands, le corps du saint fut transporté au château de Bergues où il avoit demeuré avant de s'établir à Wormhout On y bâtit une église sous son nom, et son culte y devint si célèbre, qu'il y forma la ville appelée depuis *Berg* ou *Bergues-saint-Winox*. Les dévotions ne laissèrent pas de continuer toujours à Wormhout, ce qui porta les comtes de Flandres à entretenir le lieu avec l'église dont on a fait un prieuré qui appartient aux bénédictins.

Au temps de saint-Winox, c'est-à-dire avant 700, cette colline voisine de la mer étoit peu habitée, puisque Bertin y envoya Winox et ses collègues pour y mener une vie solitaire; un siècle après, c'est-à-dire vers 814, on comptoit déjà dans les environs 33 abbaïes; dans le siècle suivant, vers 932, Everard de Bergues fortifia cette montagne dont les murs avoient été détruits par les normands (2) en 882, afin d'y défendre les chrétiens de la fureur des danois.

Les fortifications furent détruites par la foudre en 943; en 950 Baudouin fortifia la ville d'un mur et d'un fossé au bas de la colline; et un de ses successeurs, du même nom, construisit une citadelle sur la montagne en 1020. Le feu du ciel consuma encore trois fois cette ville; les habitans de Furnes l'assiégèrent en 1206; mais les assiégés se défendirent avec courage, et sous la conduite de leur gouverneur. Ils en tuèrent trois cents, et mirent le reste en fuite.

Les habitans de Bergues se rendirent en 1298 aux françois; ils perdirent beaucoup de monde en 1302 dans les plaines de Cassel.

Pendant les troubles de 1328, ils choisirent pour chef un moine débauché, frère dans le monastère de saint-Winox, et aidés du secours des françois, ils firent la guerre à leur souverain; la dévastation de leur ville fut le prix d'une témérité mal conçue.

En 1383, Bergues assiégée par les françois, étoit défendue par les anglois; mais ceux-ci l'ayant abandonnée, elle fut prise et brûlée, à l'exception de trois monastères.

---

(2) Peut-être étoient-ils conduits par Guillaume-le-bâtard, qu'on dit avoir parcouru la Flandre et avoir brûlé tous les villages maritimes.

En 1573, les habitans de Dunkerque ayant lâché les écluses pour défendre leur ville, en retirèrent peu d'avantages, elle ne fut pas moins prise, et les environs de cette ville et ceux de Bergues furent inondés.

Edouard III, roi d'Angleterre, fit à Bergues le mariage de sa fille avec Louis Maleau en 1346; les préparatifs de cet hymen furent magnifiques.

Le comte Ferdinand et Marguerite alloient souvent à Bergues passer quelque-temps, et ont fait beaucoup de bien à cette ville.

La ville de Bergues est célébre dans les guerres de Flandres; elle a éprouvé plusieurs siéges et a été fréquemment prise et reprise; le maréchal de Thermes s'en empara en 1558. Le duc d'Orléans la reprit en 1646; elle se rendit aux espagnols en 1651. M. de Turenne s'en rendit maître en 1658; et les ennemis l'ayant encore reprise, le maréchal d'Egmont s'en empara en 1667.

Avant la révolution, le collége des magistrats étoit composé d'un bourguemestre, de quatorze échevins, de deux pensionnaires, de quatre greffiers et d'un receveur. Il y avoit encore un bailli héréditaire et un vicomte. Ceux-ci avoient droit de commettre en leur absence un lieutenant qui siégeoit dans les assemblées des magistrats, et avoit voix décisive dans les affaires de police et dans celles de finance. Ce collége avoit haute, moyenne et basse justice dans la ville et châtellenie, à la réserve de six seigneuries dont les seigneurs avoient leur justice à-part. Outre le magistrat, il y avoit une cour féodale, nommée le *Perran de Bergues*, d'où relevoient la vicomté et plusieurs fiefs particuliers peu importans (3).

Il y avoit dans la ville de Bergues un gouverneur particulier, un lieutenant-de-roi, un major, un aide-major et un capitaine-des-portes. Le gouvernement rapportoit par an dix-neuf à vingt-mille livres, la lieutenance-de-roi six mille livres et la majorité quatre mille cinq cents livres.

(3) Piganiol, description de la France, tom. XII, p. 253.

Le fort saint-François dépendoit du gouvernement de Bergues (4).

La ville a mille huit cent vingt-huit toises de circuit. Cette place est fort irrégulière ; on y entre par quatre différentes portes, sans compter la porte-d'eau, ni quelques poternes. Elle est fort mal bâtie, les rues sont irrégulières et mal percées ; il y a trois places assez vilaines.

Bergues est coupé par plusieurs canaux, particulièrement le quartier saint-Martin, qui est presque entouré d'un canal formant un cercle parfait. La petite rivière de Colme passe à-travers un des quartiers de la ville. On compte dans Bergues environ sept cent soixante-huit maisons et trois mille cent soixante quinze habitans.

L'enceinte de la place consiste en une vieille muraille et plusieurs tours rondes à l'antique, distribuées particulièrement aux portes, à chacune desquelles il y a deux de ces tours. Il entre beaucoup d'eau par la porte-d'eau, au-moyen de divers canaux qu'on y a pratiqué ; la sortie de ces eaux est remarquable ; elle se fait au moyen d'une grande écluse que l'on y voit, et qui est couverte d'un ouvrage en forme de pâté. Le reste de l'enceinte de la place est fermé par trois grands bastions nouvellement construits ; les courtines des deux fronts, qui forment cette nouvelle enceinte, sont couvertes de deux fausses brayes, en forme de tenaillons ; ces tenaillons sont d'une construction toute particulière. Les flancs sont partagés en deux, savoir un flanc couvert et un épaulement : autour de cette nouvelle enceinte règne une grande berme ; le fossé a peu de largeur ; on y a placé plus de dix-sept demi-lunes, parmi lesquelles on remarquera celle qui est à la porte de Cassel, couverte d'un ouvrage à corne irrégulier, dans lequel est un magasin ; la plupart de ces ouvrages sont de la construction du maréchal de Vauban, ainsi que le chemin couvert et le glacis. Plusieurs beaux canaux viennent se rendre à Bergues, entr'autres celui de Dunkerque. A la portée du canon de cette ville sont placés deux petits forts

(4) Piganiol, tom. XII, p. 301.

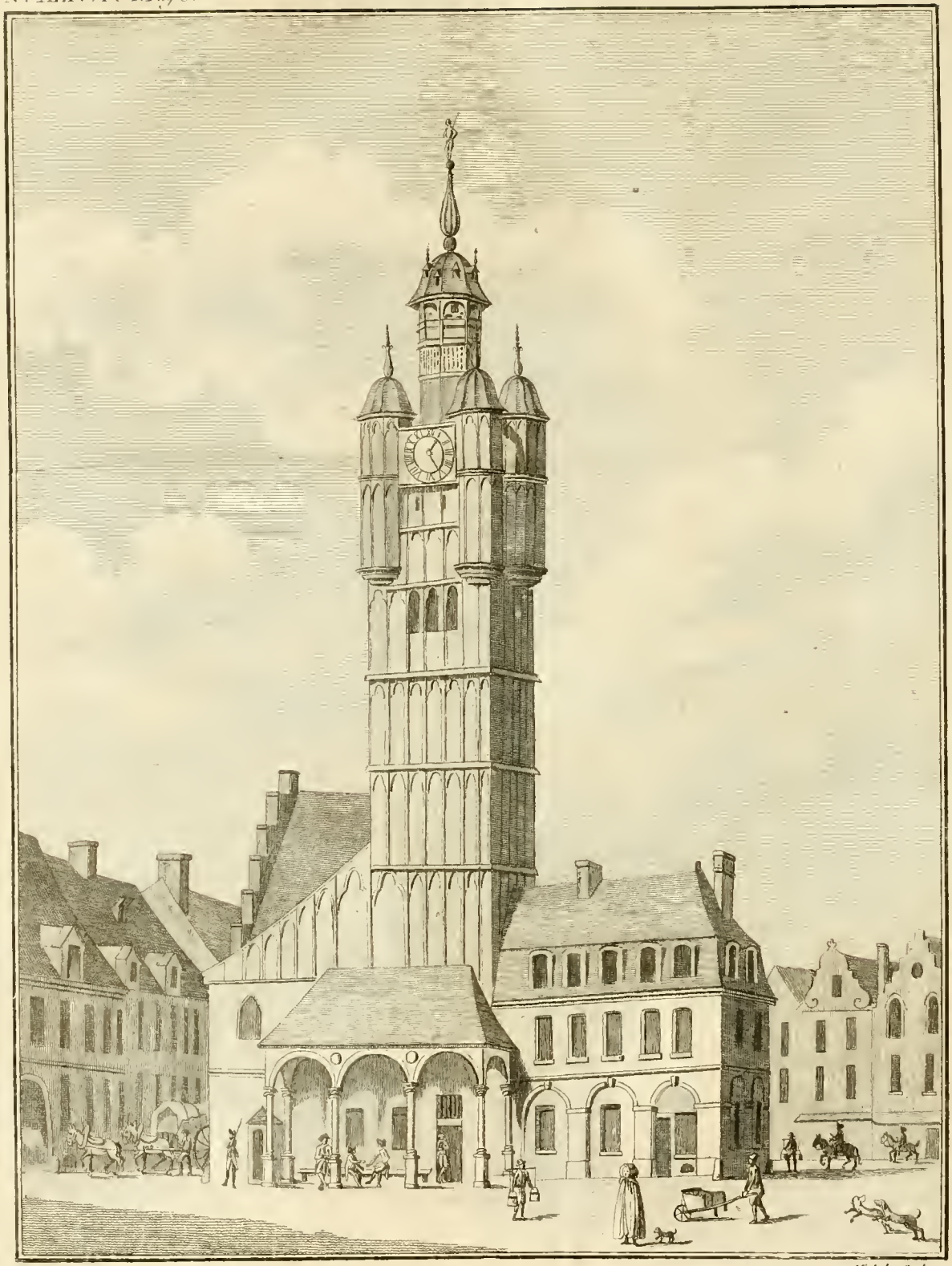

Garneray, del. *Michel, Sculp.*

ou redoutes ; l'un est appelé *le fort lapin* et l'autre *le fort suisse* ; ils consistent l'un et l'autre en une redoute carrée entourée d'un double fossé ; la campagne peut être inondée depuis le fort suisse jusqu'au canal de Dunkerque. A une lieue de Bergues il y a encore un autre fort qui en dépend, appelé *le fort saint-François* ; il est situé sur le canal de Dunkerque et consiste en quatre bastions.

Le béfroi dessiné, *planche I*, est sur la grande place ; c'est une tour carrée ornée de plusieurs rangs de cannelures et flanquée à son sommet de quatre guérites ; le carillon est surmonté d'une flèche dont la girouette est armoriée aux armes de la ville.

Outre les édifices civils dont je viens de parler, il y avoit encore dans la ville de Bergues plusieurs établissemens ecclésiastiques.

Ce fut le comte Baudouin qui fonda la première paroisse sous le titre de *Saint-Martin*, et y mit des chanoines auxquels il confia les reliques de saint-Winox, au grand chagrin des religieux du monastère. Ce collége subsista jusqu'en 1028 que Baudouin mécontent de leur négligence à dire les prières, les remplaça par des moines (5).

Le comte de Flandres fit aussi bâtir en 1070 une chapelle sous le titre de *Saint-Pierre*, au lieu que les compagnons de Winox avoient primitivement habité ; c'est aujourd'hui la paroisse.

La comtesse Marguerite a fondé dans la ville de Bergues un couvent de dominicains, dont l'emploi étoit de faire des missions dans les villages voisins.

---

(5) Baudouin-belle-barbe, comte de Flandres, voulut être témoin des cérémonies religieuses, pratiquées par les chanoines qu'il avoit fondés à Bergues. Une nuit que le gardien ouvroit la porte de l'église pour les appeler à matines, Baudouin, déguisé, entra comme pour faire sa prière. Les matines sonnées, et pas un chanoine n'arrivant, le gardien voulut fermer l'église, et faire sortir le prince qu'il prenoit pour un homme du commun. Je veux entendre matines, dit le prince : bon, répondit le gardien, tout est fini ; les chanoines n'ont pas coutume de se lever pour les chanter. Convaincu ainsi de leur peu de dévotion, le comte chassa tous les chanoines et donna tous leurs biens aux moines de saint-Bertin. *Sanderi Flandria illustrata*, tom. III, p. 300.

Les jésuites avoient aussi dans Bergues un collége dont le bâtiment étoit élégant, mais l'église n'a point été achevée.

Il y avoit aussi une abbaïe de l'ordre de saint-Victor ; elle étoit autrefois hors des murs ; mais après l'incendie de 1383, les religieuses de cette abbaïe s'établirent dans la ville, et elles quittèrent la règle des béguines pour embrasser celle de saint-Augustin. Sander a publié la liste de leurs abbesses (6).

Le monument ecclésiastique le plus remarquable étoit l'abbaïe de saint-Winox.

Nous avons déjà vu que l'abbaïe de saint Winox fut fondée vers l'an 900 par Baudouin-le-Chauve, comte de Flandres, en l'honneur de saint-Winox. Ce saint que S.-Bertin avoit reçu au nombre de ses religieux, vers l'an 680, bâtit un monastère à Wormhout, et c'est delà que furent tirés les moines dont on peupla l'abbaïe de Berg. Quelques-uns prétendent, et ce n'est pas sans fondement, que saint-Winox bâtit son premier monastère à Groenberg et non à Wormhout, et que les moines ne se retirèrent dans ce dernier lieu que lorsque Groenberg eut été détruit pendant la guerre. Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux que Baudouin, le même dont je viens de parler, n'ait rétabli entiérement le monastère de Groenberg, auquel il donna en même temps des biens considérables. Cette abbaïe jouissoit au-moins de cinquante mille livres de rente ; elle étoit en règle et élective comme presque toutes les abbaïes du gouvernement de Flandres. L'élection se faisoit par les moines en présence de trois commissaires du roi, qui étoient ordinairement le gouverneur, l'intendant de la province et un abbé du même ordre que l'abbaïe. On envoyoit ensuite au roi le procès-verbal de l'élection. Il nommoit ordinairement l'un des trois sujets qui avoient eu le plus grand nombre de voix ; il avoit néanmoins le droit de choisir le sujet qui plaisoit, pourvu qu'il fût nommé dans le procès-verbal de l'élection. Quelquefois même il a pourvû l'abbaïe de sujets qui n'avoient pas été nommés dans le procès-verbal, mais ces exemples sont rares.

(6) *Flandria illustrata*, tom. III, p. 298.

Voici la liste des abbés (7).

1. *Roderic*, abbé de Sithiu en 1021, le fut en même temps de Berg en 1030 jusqu'en 1037 qu'il retourna au monastère de Sithiu où il mourut en 1042 (8).

2. *Germain* ou *Gromar* fut abbé, selon quelques-uns, pendant 4 ans, et mourut en 1041.

3. *Rumold* ou *Renoud*; on le trouve cité dans une charte de 1067 où sont détaillés l'origine et les biens dn monastère. Il mourut en 1068, et est inhumé près l'autel de saint-Benoît.

4. *Ermenger*, quoique recommandable par sa probité, il fut toujours persécuté par ses moines insubordonnés et déposé en 1078 par Hugon, légat du saint-siége, au concile de Poitiers.

5. *Manassès*; il fut nommé par Robert Frison, et fut béni par le même Hugon, parce que Hubert, évêque de Tournon, refusa de le faire pour déplaire à Robert Frison; enfin il fut reconnu par le pape Gregoire, et il reçut la mître abbatiale, l'anneau et les sandales. Bientôt la jalousie de ses religieux lui causa de nouveaux chagrins. Il fut accusé de concussion auprès du comte, auquel il répondit, qu'il administrât son comté et qu'il lui laissât régir son couvent. L'exil fut la peine de cette réponse; Manassès partit avec tout ce qu'il put emporter des marques de sa dignité.

6. *Ingebbert*, petit-neveu de Baudoin-le-Barbu, comte de Flandres, élu par les moines en 1083.

7. *Ermenger*, injustement déposé, comme on l'a vu plus haut, est rétabli par le pape Paschal II. Il meurt deux ans après en 1106.

---

(7) J'ai préféré celle donnée dans la *gallia christiana* à celle publiée par Sander dans la *Flandria illustrata*, parce qu'elle est plus moderne; mais j'ai joint à la première quelques traits tirés de l'ouvrage de Sander.

(8) On lit dans Mabillon, troisième siècle de l'histoire de la règle de saint-Benoît, p. 328, que Germain, abbé de saint-Winox, signa en 1026 un échange de quelques autels, fait entre Baudouin, évêque de Tournay, et Roderic, abbé de Sithiu. On peut croire par là que Germain fut deux fois abbé de Berg, ou que Roderic le fut avant 1026.

8. *Hermès* ; il fut quelque temps prieur de Sithiu, ensuite nommé par Robert, comte de Flandres, au monastère de Berg en 1106.

9. *Thomas* ; il succéda à Hermès en 1121. 10. *Alger*, abbé en 1141, mort en 1148. 11. *Théoderic*, 1149. 12. *Alcher*, sans date. 13. *Walter*, 1164. 14. *Alexis*, 1171. 15. *Philippe*, 1194. 16. *Jean I*, 1201. 17. *Ingelmar*, 1216, inhumé devant l'autel saint-Étienne. 18. *Philippe II*, 1221. 19. *Guillaume-de-Slippe*, 1234. 20. *Walter II*, 1249. 21. *Jean II de Lois*. 22. *Gilles de Bosedo*. 23. *Guillaume II*, *de Bapaume*. 24. *Baudouin de Billeke*. 25. *Pierre I*, *Falkin*, 1290. 26. *Nicolas Lay*. 27. *Guillaume III*, *Marant*. 28. *Jean III*, *Ulegghart*. 29. *Simon I*, *Plotin*. 30. *Jean IV*, *Naghelrine*. 31. *Jacques I*, *Piscis*, mort en 1338. 32. *Jean V*, *de Bulxamp*. 33. *Jean VI*, *de Borvinq*, inhumé à saint-Magloire. 34. *Simon II*, *de Moor*. 35. *André Colin*. 36. *Jacques II*, *Pinchenier*, 1384, mort en 1394. 37. *Simon III*, *de Haringhes*, élu et mort en 1395. 38. *Michel le Brasseur*, mort la même année 39. *Georges Moor*, abbé pendant 26 ans, mort en 1420. 40. *Walter III*, mort en 1442. 41. *Pierre II*, *Lotin*, mort en 1472, après avoir été abbé 31 ans. 42. *Jean VII*, *Massius*, abbé pendant 15 ans, 1488. 43. *Jean VIII*, *Gaudebault*, mort en 1498. Pour renouveller l'ancienne amitié des moines de saint-Bertin avec les siens, il fut à leur église en procession, et laissa sur l'autel son pallium verd, orné de lions bleus, mêlés d'or, qu'on y voyoit encore il n'y a pas long-temps.

44. *Adrien de Penis*, abbé pendant 14 ans, 1512. 45. *Jacques III*, *Villiers*, mort en 1517. 46. *Jacques IV*, *de Courteville*, élu en 1517, mort en 1524. 47. *Roland S. Reuland*, mort en 1527. 48. *François I*, *Oudegerste*, mort en 1535. 49. *Gerard I*, *d'Americourt*, mort en 1577. 50. *François II*, *d'Avrhoult*, mort en 1556. 51. *Jérôme de Grimberghe*, licentié en théologie, d'une famille illustre, abbé en 1556, mort le 11 janvier 1574 (9). 52. *Jean le Roi*, abbé en 1576. Une insurrection contre le roi d'Espagne le força de quitter

(9) Voyez sa vie et son épitaphe *infra*.

Berg

Berg ; et peu de temps après son départ, les religieux se dispersèrent en divers endroits. Refugié à Gravelines avec la plupart des moines, Leroi attendoit la fin des troubles, lorsque la mort vint l'y surprendre le 14 octobre 1583.

53. *Jean Mouflin*, chapelain du roi d'Espagne. Il fit présent au monastère d'une quantité de choses curieuses et surtout d'une bibliothéque très-considérable ; tous les livres étoient du même format et ornés de ses armes sur lesquelles on voyoit un limaçon, rentré en lui-même, avec cette devise : *tecum habita.* Il y avoit aussi plusieurs manuscrits en diverses langues, qui lui avoient coûté considérablement. Ses successeurs, sans égard pour la rareté de ces objets, et sans respect pour sa mémoire, en ont detourné la plupart ; les livres qui restent ne sont que des légendes et des ouvrages de dévotion. Il mourut le 10 février 1587, avant d'avoir été béni.

54. *Thomas l'Ardeur* ne fut abbé qu'un an. Il mourut le 14 août 1590.

55. *Charles I*, *d'Argenteau*, d'une ancienne famille du Brabant, désigné en 1591. Il fonda à Berg un collége de jésuites, et mourut à 80 ans, le 26 mars 1626 (10).

56. *Charles II*, *d'Argenteau*, neveu du précédent, fut béni par l'évêque d'Ypres en 1625. Il embellit l'église, fit fondre 36 cloches, et fit reconstruire en entier la maison abbatiale. Il mourut le 24 novembre 1660, à 70 ans.

57. *Maur I*, *de Vignacourt*, installé en 1662, sur la nomination du roi d'Espagne, resserra la règle et paya beaucoup de dettes. Il mourut le 21 juin 1677.

58. *Anselme Lammin*, élu en 1677, mort l'année suivante.

59. *Benoît I*, élu avec l'agrément du roi, le 18 juillet 1678, mort le 30 mars 1685.

60. *Gerard II*, *de Croy*, reçut ses lettres de nomination le 24 juillet 1685, et fit son entrée triomphale, ainsi que ses prédécesseurs, le 18 novembre. Il mourut d'apoplexie le 6 décembre 1688.

61. *Maur II*, *d'Hardiune*, nommé par le roi le 2 juillet

(10) *Infra*, p. 13.

1689, augmenta considérablement son palais, et mourut le premier août 1694.

62. *Benoît II*, *Jansseune*, élu à l'unanimité par ses frères, à l'âge de 37 ans, et confirmé par le roi, fut béni à Paris par Martin de Ratabon, évêque d'Ypres, le premier mars 1695. Il défendit avec chaleur les priviléges de son abbaïe, et mourut le 13 mars 1709.

63. *Gerard III*, *Vander Haghe*, élu d'après le desir de son prédécesseur, le 13 mai 1709, mort en 1722.

64. *Guillaume Dubois*, cardinal, mort le 10 août 1723, à 68 ans.

65. *Gervin de Rickerwaert*, élu en septembre 1723, et confirmé par le roi le 17 octobre de la même année.

L'église de l'abbaïe de saint-Winox est la plus belle de la ville. Elle avoit été brûlée pendant la guerre ; elle n'est pas encore entiérement rétablie.

La nef étoit peu considérable ; on y remarquoit un grand tombeau de marbre noir ; c'étoit celui d'Antoine de Vaudripont, gouverneur de la ville et château de Bergues ; le socle étoit orné de chaque côté d'un bas-relief parfaitement semblable, *Planche II*, *fig.* 1. A-gauche, une victoire aîlée tient l'écusson de Vaudripont ; à-droite deux sauvages supportent un autre écusson ; au-dessus sont huit écussons mutilés, rangés sur la même ligne. Dans le milieu, sur une table de marbre noir, est une inscription très-dégradée que j'ai cependant copiée avec quelques lacunes.

Marmor hoc quicumque vides. Vides monumentum nob. V (11), *Du.* ANTONII DE WAUDRIPONT, *Erasmi* (*) *Judoici N. F. Beosseghemi et Lanoote-Toparchæ* (12), *qui prætor summus hujus opidi et castelli Bergensis, dum fuit, integer fuit et vigil, domoque ab ultima origine clara Aldenardæ* (13) *natus. Hic denatus, ne locus ab obitu corpora separaret, quorum animos in vita copularat amor, consortem thalami, tumuli*

(11) *Nobilis viri domini.*

(*) *Erasmi frater, Judoci nepos.*

(12) *Toparcha*, commandant du canton.

(13) *Aldenardæ*, Oudenarde.

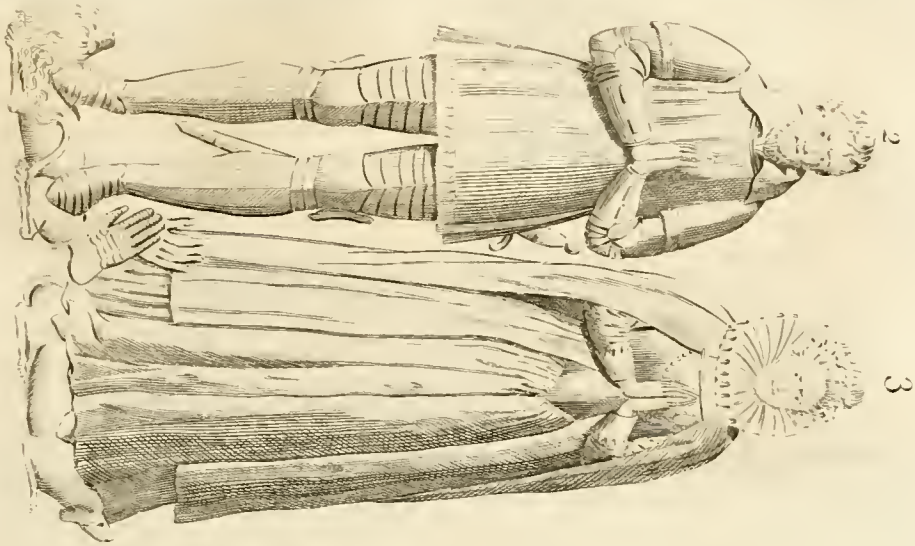

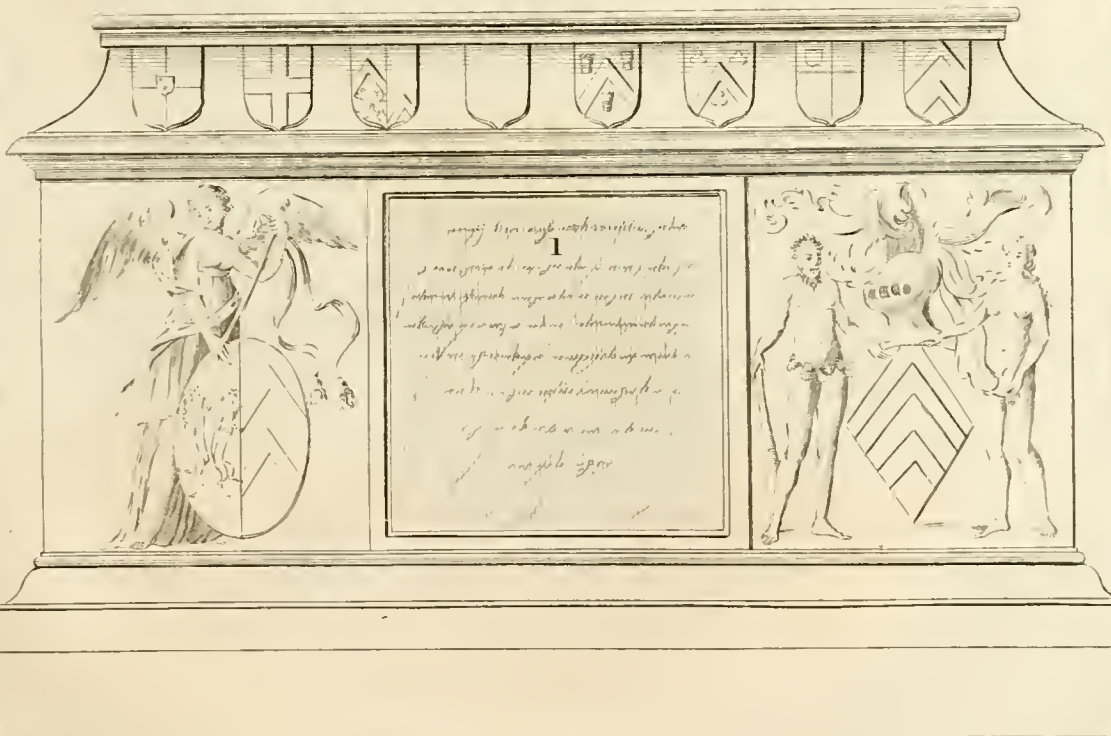

Carnercy, del

Blanchard, Sculp.

habet consortem , genere , moribus et ingenio nobil. ortam Brugis D. N. (14). *Annam de Schietère Joan. F.* (15) *Aveghers et Voorde potentis defuncti sunt fato suo superstitibus IV liberis , Judoco , Carolo , Maria , Anna, Maritus XII. id. junii* CIↃIↃCX (16).

Uxor . . . . . .

Compositis hospes quietem precare et sospes quo te res tuas vocant ab. vitæ usus , omnibus non mancipio datur. Felix (17) *cui fas est bene mori.*

Antoine de Vaudripont , *Planche II , fig.* 2 , a une cuirasse sous une cotte d'armes , non armoriée , les cheveux courts et le menton barbu , comme au temps d'Henri IV ; ses pieds posent sur un lion ; il a auprès de lui ses gantelets.

Anne Schietère , son épouse , *Planche II , fig.* 3 , est vêtue d'un ample manteau attaché sur sa robe avec un cordon ; elle est coiffée en cheveux avec des fleurs , et a une ample fraise , comme au temps de Henri III et de Henri IV ; ses pieds posent sur un chien.

Le chœur étoit magnifique , entiérement pavé de marbre et orné de statues de même matière ; les deux chapelles de ce chœur étoient aussi très-belles.

Au-milieu du sanctuaire étoit une tombe sur laquelle on lisoit :

D. O. M.

Morare paulisper viator : hæc omnium mortalium meta : mortem tuæ et sepultorum vitæ remoram , eis bene apprecando mature rumina. Hoc jacent solo , erecti , ut confidimus , perpetuæ beatitudinis polo, infulati patres RRmi (18) *abbatiæ S. Winochi abbates. Hanc sepulchralem foveam , ut seculo defunctus Christo victurus inccderet annos æternos in mente habens , sibi suisque successoribus construi et aperiri jussit reverendissimus* D. BENEDICTUS JANSSEUNE ,

(14) *Dominam.*

(15) *Joannis filia.*

(16) Le 6 de juin 1610.

(17) Sauders lit *vita usu* , ce qui ne présente aucun sens.

(18) *Reverendissimi.*

hujus monasterii abbas 62 (19), *comes de Wormhout, Sabitshof, Oudemburgh, Toparcha de Coethof, Hoymille qui hic sepultus obiit Leodii* (20) 13 *martii* 1709, *ætat.* 52, *abb. dig.* 15 (21).

Ora Deum benedictum in quo clamamus, abba pater, æterna perfrui requie ne moretur.

Cette épitaphe nous apprend que sous cette tombe étoit la sépulture commune aux abbés de saint-Winox ; elle leur fut destinée par Benoît Jansseune, 62e. abbé de ce monastère (22).

Auprès de l'évangile étoit la tombe de Jérôme Grimberghe (23) avec cette épitaphe en chronographe (24) :

---

(19) *A secunda fundatione abbatiæ.*

(20) *Leodi* à Liége.

(21) A l'âge de 52 ans, et apres 15 ans d'exercice de sa dignité abbatiale.

(22) *Supra*, p. 10.

(23) *Supra*, p. 8.

(24) Les chronogrames servent à marquer les dates ; toutes les lettres employées dans les nombres, dans quelque endroit du mot qu'elles soient placées, sont imprimées en majuscules ; ce sont les moines du moyen âge qui ont inventé ces puérilités ; aussi selon leur manière, pour indiquer 1706, on pourroit forcer Horace à former un chronolograme avec ce vers :

Feriam sidera vértice.

On écriroit quelques lettres en majuscules, en les prenant pour des chiffres romains ; ainsi pour l'année M D VI on liroit :

FeriaM siDera VertIce.

La plupart des chronogrammes sont en latin ou en françois ; on n'en connoît point en d'autres langues ; l'Allemagne et les Païs-Bas sont demeurés en possession de ce froid et inutile jeu d'esprit. La naissance d'un prince est toujours accompagnée d'un chronographe, sur les bords du Rhin, de l'Escaut ou du Danube, comme elle l'est à Rome d'un sonnet et comme elle l'étoit à Paris d'une ode. Le goût des chronogrammes doit être entiérement éteint en France avec les moines à qui on en doit l'invention, ainsi que celles des vers-à-soie, en œuf, en hache, des anagrammes, des acrostiches, des logogriphes, etc., etc., etc.

Les lettres numérales du chronographe étoient autrefois du même volume que celles du reste du chronographe ; mais on les a mis depuis en majuscules, ce qui est plus commode.

Hic HIERONIMUS *ille jacet* GRIMBERGHE *vocatus*,
Immensus quondam relligionis honos;
Virginis a partu, qui vix dum vixerat abbas (25),
Hunc (26) *probat afflictum per mala multa deus;*
Nam postquam semel hinc francorum bella fugarant,
Tentas Calvinii perdere dire furor,
Dumque aufert factas per te scelerate ruinas (27),
InDIgnVs MorbVs pVstVLa nIgra rapIt.

Il y a plusieurs espèces de chronogrammes ; les simples qui ne forment dans une devise que la date de l'année. Les doubles, outre l'année, présentent le fait ou l'événement. Le naturel, dans lequel les lettres numérales sont placées si avantageusement, que la lettre de la plus grande valeur est toujours la première, de sorte qu'on n'a pas besoin de faire l'addition pour connoître l'année. L'exact, qui ne renferme pas d'autres lettres numérales que celles qui sont élevées. Le libre, qui tolère encore d'autres lettres numérales que celles qui sont élevées. L'usage paroît ne s'en être introduit que depuis qu'on a élevé les lettres numérales ; j'aurai occasion dans le cours de cet ouvrage de donner des exemples de ces différentes sortes de chronographes.

La mort de Dom Carlos rappèle un chronogramme singuliérement précis. Ce prince ayant consulté un astrologue pour savoir quand son père mourroit et lui laisseroit la couronne, on prétend qu'il n'en reçut d'autre réponse que ce vers d'Ovide :

FILIVs ante DIeM patrIos InqVIrIt In annos.

Il put apprendre par là l'époque de sa propre mort arrivée en 1568. L'année 1766 a été plus heureusement exprimée encore par le chronographe que les chartreux de Namur firent écrire sur la porte de leur église dédiée à la Magdelaine :

DVM VIXI LVCI, VIXI LVXVI.

Les lettres numérales employées seules dans le dernier en font le mérite.

(25) Les chronographes de cette épitaphe sont de l'espèce de ceux qu'on appèle libres ; le premier indique la date précise où Grimberghe fut élu abbé en 1543. Sauders l'a mal additionné, puisqu'il a mis en marge 1542, et il ne l'avoit pas lu quand il a mis dans le texte des abbés 1556. Ce chronographe fixe cette date d'une manière irrévocable.

Le second indique la date de la mort de Grimberghe en 1574.

(26) Je lis *hunc* qui fait un sens meilleur que *cum* qui se lit dans Sauders.

(27) Il faut lire *aufers* et non pas *aufert*, comme dans Sauders.

Jérôme de Grimberghe fut nommé abbé en 1566 ; la même année, de son consentement et de celui des religieux, le monastère fut réformé. Deux ans après le monastère fut ravagé par les françois. Outre les corps de plusieurs saints et saintes il perdit encore les vases sacrés. Les religieux, qui s'étoient dispersés en divers endroits, revinrent peu de temps après.

Grimberghe contribua beaucoup à l'embellissement du monastère dont il fit achever l'enceinte. Il mourut de la gangrène (28), le 11 janvier 1574.

Au côté opposé à la tombe de Grimberghe, près de l'église, étoit la tombe de Charles Argenteau (29) avec une épitaphe, également en chronographes :

Carolus hic jacet ARGENTEAU *cognomine dictus*,
Is quotus est præses conspice præsVL habet (30),
Sexaginta annis habitum portasse probatur.
Quinquaginta tribus præsbyter ipse fuit
AnnIs Iste sceneX tantVs tot VIXerat abbas (31),
Quot primum numeras flebile carmen habet.
CVMqVe pIVs peteret raDIantIa spIrIVs astra (32).
Condidit hoc tumulo corpus inane nepos.

Auprès du chœur étoit la sacristie ; on y conservoit le chef de saint Winox et sa bague ; le corps du saint étoit dans l'église. Voici comment il fut conservé pendant le temps des guerres. Jean Leroi étoit alors abbé.

Les religieux craignant que les françois n'enlevassent les reliques du saint abbé Winox, mirent son corps dans une tombe de plomb, et l'ensévelirent dans la partie antérieure de l'église entre deux colonnes. Il étoit resté depuis long-temps en cet endroit, lorsque deux fossoyeurs, l'un protestant et l'autre catholique, le découvrirent en creusant

(28) *Pustula nigra.*

(29) *Supra, p.* 9.

(30) Ce chronogramme est encore de ceux qu'on nomme libres ; cette première date indique qu'il a été cinquante-cinquième abbé.

(31) Il gouverna le monastère 33 ans.

(32) Mort en 1625.

la terre. Persuadés que cette tombe renfermoit un trésor, ils l'ouvrirent ; et comme ils n'y trouvèrent que des os enveloppés d'un linceul d'or et de soie, le partage fut bientôt fait ; le protestant prit la tombe et le catholique ce qui étoit dedans. Instruit par des marques certaines que c'étoit les reliques du patron de la ville, celui-ci, pour ne donner aucun soupçon à son camarade, prit l'enveloppe et déposa les reliques dans un endroit particulier. Lorsqu'il fut seul il alla les reprendre et les porta chez lui, et il les garda jusqu'au moment où les troubles ayant été appaisés, il les rendit à leurs maîtres.

Le 13 décembre, 1597, on s'apperçut que l'eau étoit entrée par une fente dans la châsse qui renfermoit le corps du saint ; c'étoit le temps où, par suite d'une pieuse habitude, on le portoit au ruisseau de Colma, dans lequel on le plongeoit. Pour empêcher que l'humidité ne détruisît ces saintes reliques, l'abbé, d'après l'avis du conseil général des religieux, les fit renfermer dans un autre coffre, après les avoir lavées dans du vin, comme c'est l'usage en pareille circonstance.

La bibliothéque de l'abbaïe possédoit beaucoup d'anciens livres *(33)* ; elle renferme aujourd'hui une autre richesse ; c'est la réunion des tableaux recueillis dans le département, parmi lesquels on en voit quelques-uns de l'école d'Italie et beaucoup de l'école flamande.

Thomas le Diacre étoit de Bergues, et fut religieux dans le monastère de saint-Winox ; il écrivit la prise de Bergues par les françois en 1383.

Le monastère de saint-Winox renfermoit alors quelques hommes instruits ; trente-quatre volumes qu'ils avoient composés périrent, selon Mayer, dans l'incendie.

Les hommes célébres de Bergues ont été :

Gérard de Mekeren, habile marin.

Arnold Segencalpus, bon jurisconsulte.

Nicolas Damien Bredenard, qui remporta plusieurs victoires navales sur les françois sous Charles V.

---

(33) *Supra p. 9.*

Jacques Sluper, *d'Harrel*, auteur d'odes, d'élégies et d'églogues qui ne sont pas sans mérite.

Jacques Eytzwerts, habile capitaine, et auteur de quelques vers héroïques.

Victor Ghiselin, habile médecin, qui prédit l'heure de sa mort.

Jacques Volcard, instruit dans les langues grecque et latine, auteur d'un discours sur l'usage de l'éloquence, imprimé à Anvers en 1526; il étoit l'ami de Jean II, qui composa son épitaphe.

Nicolas Baselius, médecin, auteur de la description de la comète du 14 novembre 1577, avec des prédictions pour l'année.

Le collége où l'on enseigne la langue latine peut compter parmi ceux qui l'ont habité, Jean Despautère et Paul Léopard, Christian Cellarius, Pierre Cuius et Adrien Vossius.

Le peuple vit du commerce que lui procurent le voisinage de la mer et les pâturages.

XLV.

VILLE ET CHATEAU DE GISORS.

Département de l'Eure, District des Andelys.

La ville de Gisors (1) existoit avant la fin du dixième siècle; elle fut démembrée du domaine par Louis II, en faveur de Guillaume, duc de Normandie, en 940; mais cette ville n'a commencé à devenir célèbre que depuis que Guillaume-le-Roux, duc de Normandie, qui vouloit se fortifier contre les armes de la France, y eût fait bâtir en 1097, par Robert de Belême, le château dont on voit aujourd'hui les restes, et qui a causé bien des dissensions entre la France et l'Angleterre.

Il y eut en 1120 dans cette ville une entrevue entre Henri I, roi d'Angleterre et le pape Calixte II : ce pontife se trouvoit alors en France, à-cause d'un schisme, et il vint à Gisors pour procurer la paix entre les françois et les anglois.

Louis VII réunit Gisors à la couronne en 1158; mais trois ans après la princesse Marguerite, sa fille, la porta à Henri II, roi d'Angleterre, dont elle n'eut point d'enfans; cependant le Vexin ne fut rendu qu'en 1195, lors de la paix que Philippe-Auguste fit avec Richard, roi d'Angleterre.

Lorsque le roi Philippe-Auguste et Henri, roi d'Angleterre, eurent la nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin, ils eurent une entrevue, l'an 1188, entre Trie et Gisors, près d'un orme devenu célèbre par cette alliance. Ce fut là que les deux nations se croisèrent pour

(1) On ignore l'étymologie du nom de Gisors; on trouve dans Ptolémée une ville des Gaules qu'il appelle *Gessoriacum navale*, d'un mot celtique; mais l'épithète *navale* ne sauroit convenir à notre Gisors; d'autres prétendent que *Gisortium* se dit par contraction pour *Cæsaris ostium* ou *regis ostium*; mais cette étymologie paroît forcée.

retirer la Palestine d'entre les mains des sarrazins. Une croix miraculeuse, si l'on en croit la tradition des habitans, parut en l'air, comme pour ratifier cette confédération. C'est à cette croix que les habitans rapportent l'origine des armes de leur ville, qui sont de gueules à la croix engreslée d'or. Henri II, après son entrée le 25 novembre 1555, y ajouta le chef d'azur à trois fleurs-de-lys d'or. En mémoire de cette alliance, ils dressèrent une croix dans le champ où ils s'étoient croisés, et promirent mutuellement de suspendre tous leurs différends jusqu'au retour de leur expédition.

Philippe-Auguste se plut à embellir cette ville en 1197, et s'y retira l'année suivante ; mais la paix qui s'étoit faite entre Richard et lui ne fut que de courte durée : Richard lui enleva en peu de jours plusieurs places voisines. Philippe assembla en diligence un petit nombre de soldats d'élite, et crut surprendre Richard avant qu'il eût des nouvelles de sa marche ; mais celui-ci n'avoit pas moins de vigilance et d'activité ; ils en vinrent aux mains entre Courcelles et Gisors ; les françois furent repoussés et se retirèrent à Gisors, mais avec tant de précipitation et de désordre que le pont rompit sous la trop grande charge des fuyards, et le roi tomba tout armé, avec son cheval, dans la rivière d'Epte. On crut qu'il étoit noyé ou écrasé ; son cheval, qu'il ne quitta point, le porta à terre fort heureusement.

Ce fut en reconnoissance de cet événement qu'il fit dorer l'image qui étoit au-dessus de la porte qui donnoit sur la rivière, ainsi que la grille qui a été dorée depuis le haut jusqu'en bas ; cette porte en a retenu le nom de *porte dorée*. Sans doute ce prince y eût péri, si un gros de ses plus braves gens-d'armes, s'exposant pour le sauver, ne fût retourné à la charge sur les anglois, afin de les arrêter, tandis qu'il se retiroit de l'eau. Au reste Richard lui prit un grand nombre de guerriers distingués, cent chevaliers, deux cents chevaux bardés de fer, sans compter beaucoup de gens de trait et d'infanterie.

Gisors a été pris et repris plusieurs fois depuis ce temps dans les guerres entre la France et l'Angleterre.

En 1632 et 1633 la peste fut dans cette ville.

Gisors passe pour avoir été une des anciennes dépendances

de l'église métropolitaine de Rouen. Papyre-Masson l'appèle pour cette raison *le douaire de la Vierge Marie*. Cependant depuis très-long-temps il faisoit partie du domaine royal, et avoit été érigé en comté. La reine Blanche, veuve de Philippe VI de Valois, en jouissoit ainsi que de Néaufle, ville voisine, dont l'antiquité ne remonte pas plus haut que l'an 855.

Ces deux villes dont tout le territoire est, depuis un temps immémorial, en franc-bourgage, n'ont plus fait depuis qu'une seule et même seigneurie *(2)*.

A l'égard du gouvernement ecclésiastique, Gisors donnoit son nom au doyenné rural, sous l'archidiaconé du Vexin normand.

Gisors étoit capitale du Vexin normand, et chef-lieu d'un bailliage auquel elle donnoit son nom, et qui étoit l'un des sept grands bailliages de Normandie *(3)*.

Gisors étoit le seul des grands bailliages où il n'y avoit pas de siége présidial *(4)*.

En 1710 Louis XIV joignit la seigneurie de Gisors avec celle d'Andely et de Vernon, et la mit sous le titre de

---

(2) Dans un aveu et dénombrement que le cardinal d'Amboise a rendu à la chambre-des-comptes de Paris, ce prélat fait encore mention d'un assez grand nombre de fiefs, sis à Gisors ou aux environs, comme relevans de son archevêché de Rouen ; mais déjà long-temps avant la révolution tout cela étoit réduit à rien ; la plus grande partie de ceux qui possédoient ces fiefs ayant embrassé, dans le seizième siècle, les dogmes de Calvin, eux et leurs successeurs ne rendoient plus aveu qu'au roi.

(3) Il y avoit quatre siéges royaux dans ce balliage ; celui d'Andely, où étoit le présidial, les trois autres étoient ceux de Gisors, de Lions et de Vernon. Le grand bailli étoit bailli-d'épée, et les sentences étoient expédiées en son nom, quoiqu'il n'assistât pas au jugement ; la même chose se pratiquoit aux trois autres siéges.

(4) Le grand bailli de Gisors étoit en même-temps gouverneur et capitaine de la ville et du château ; mais les seigneurs de Fouilleuse, qui depuis plus de deux cents ans étoient revêtus de ce titre, se sont démis, dit-on, du gouvernement dès que la ville a cessé d'être un appanage de la maison royale.

vicomté avec le duché d'Alençon, pour former l'appanage de Charles de France, duc de Berri. Au mois d'octobre, Louis-Charles Fouquet ayant cédé au roi Belle-Isle, reçut en échange le comté de Gisors avec les vicomtés de Vernon, d'Andely, de Lions et le marquisat de Bissy, près de Vernon. Ce comté fut érigé en duché-pairie en 1742, sous le nom de *Gisors-belle-Isle*, en faveur de Charles-Louis-Auguste, maréchal de Belle-Isle (5), et depuis il étoit passé dans les domaines du roi.

Il y avoit à Gisors avant la révolution, outre le gouverneur, un lieutenant de police, un maire, trois échevins un collége, un hôtel-dieu pour les malades et un autre hôpital. Il y avoit aussi un château, une prévôté des maréchaux de France, une vicomté, un grenier à sel, une élection qui comprenoit cinquante deux paroisses, et une jurisdiction des eaux et forêts.

La ville de Gisors est située sur la rive droite de la rivière d'Epte, au-milieu d'une campagne riante et fertile, et dont le territoire est abondant, sur-tout en bleds et en fruits. Elle est entre Paris et Rouen à quatorze lieues environ de l'une et de l'autre ville et en ligne droite, à 5 lieues de Vernon, et 11 lieues de Paris.

Cette ville est peuplée et bien bâtie ; elle est séparée en deux par l'Epte ; elle lave une partie de ses murailles qui sont très-vieilles et remplit une partie des fossés ; elle se grossit des eaux d'une petite rivière qui a sa source au-dessus de Chaumont. Les fortifications, dont il reste encore des ruines et quelques tours avoient été construites par Henri I et rendoient cette ville presqu'imprenable. Gisors a trois portes et trois fauxbourgs ; elle avoit trois couvens de religieux, quatre de religieuses et une seule paroisse.

Les maisons de l'entrée du fauxbourg, sur la route de Chaumont, sont bâties d'une manière uniforme ; cette partie du fauxbourg qui étoit, ainsi que l'autre, couverte de chaume ayant été incendiée il y a quelques années, M. de Penthièvre

(5) Ant. nat., tom. III, art. XXVI, p. 24.

fit rebâtir toutes ces maisons ; elles sont composées seulement d'un rez-de-chaussée et d'un étage au-dessus, et couvertes en tuiles.

L'église paroissiale est dédiée à S.-Gervais et S.-Protais. Hugues de Gisors la donna en 1067 à l'abbaïe de Marmoutier ; elle fut consacrée en 1119, au mois de novembre par Geoffroi, archevêque de Rouen, en présence du pape Calixte II ; mais quelques années après on y mit le feu. Le chœur fut rebâti vers l'an 1240, et dédiée en 1249 par l'archevêque de Rouen ; la nef et les autres parties de l'église qui sont d'un meilleur travail, ont été bâties à diverses reprises et bénies successivement en 1555, par Jean de la Malsonaie, évêque d'Hippone ; en 1561 par Etienne Pâris, évêque d'Aulone; en 1584 par Jean Celse, évêque de Roffe, en Ecosse. On croit que la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois, qui faisoit son séjour à Néaufle où elle mourut, contribua beaucoup par ses libéralités à la perfection de la nouvelle église.

Son vaisseau est bâti en croix latine ; il est grand, beau, large et très-dégagé dans son enceinte. Le dehors est orné d'une belle architecture moderne du temps du renouvellement des arts ; l'ordre du bas est dorique et celui du haut ionique ; ce qui fait voir que sa construction est moderne, excepté le portail du côté du nord qui est très-orné, et dont la sculpture est dans le genre moresque, découpée comme de la dentelle. Il est composé d'un grand arc ogive orné de figures de saints et d'anges qui sont dans des niches, et au-dessus de cet arc, d'une pyramide découpée et détachée du portail. Ce portail est un chef-d'œuvre et un des derniers ouvrages en ce genre. Celui qui lui est parallèle est plus moderne et plus simple, il n'a rien de bien remarquable ; mais celui du milieu qui est du seizième siècle est très-riche et orné de sculptures dont quelques-unes sont très-belles.

Ce portail est d'une ordonnance toute particulière. Il a trois portes : celle du milieu est dans un grand cintre surmonté de plusieurs autres et d'une colonade. Le pilier qui sépare les deux côtés est très-remarquable par son travail: chaque pierre est sculptée avec autant de soin qu'un ouvrage d'orfévrerie et représente quantité de petits personnages.

Au-milieu de la grande porte il y a un piédestal sur lequel est une figure de la Vierge ; au-dessus celle de Jésus-Christ, et aux deux côtés du cintre sont les statues de David et d'Isaïe. Au-dessus de ces figures on voit un grand cintre dans lequel est un fort beau bas-relief représentant le rêve de Jacob ; il est dessiné, *Planche I*, *fig.* 1. Les angles de ce cintre sont accompagnés de figures d'anges tenant des palmes qui sont aussi très-belles.

Un autre cintre renferme deux figures remarquables par la sévérité du style et la beauté du dessin, *Planche II*, *fig.* 2. Ces deux figures sont des études faites par le sculpteur sur des monumens antiques. Elles sont drapées d'une manière très-pittoresque et assises sur deux siéges antiques d'une forme singulière ; les deux côtés du ceintre sont, comme le précédent, accompagnés de deux anges d'un beau dessin : au-lieu de palmes, ils tiennent des tiges de lys.

Le second cintre au-dessus est rempli par les armes de France, et enfin le tout est terminé par une espèce de portique ou colonnade d'ordre corinthien. On voit dans les arcades, entre les colonnes, Jésus-Christ entre deux apôtres. Elles sont surmontées de vases.

Au côté droit de ce portail est la figure d'un bourgeois dans le costume du temps de François I ; elle est gravée, *Planche II*, *fig.* 1. Il est vêtu d'une espèce de tunique ouverte au milieu et ceinte au haut du ventre ; cette ceinture, au-bas de laquelle est un gros gland, suspend un papier ou parchemin. Ce premier habit ne lui va que jusqu'à la moitié des cuisses, dont le reste, ainsi que les jambes, est nud ; il paroît ne pas avoir de haut-de-chausses, et ses pieds sont dans l'eau ; son manteau est ouvert, et de la même forme que les redingotes que l'on portoit il y a vingt ans ; les manches sont pendantes et tailladées, et les bras passent par la première ouverture ; ils sont aussi couverts de manches ouvertes à soufflet, à la mode espagnole. Il a une petite fraise autour du col, et plus bas une petite chaîne ; il n'a point de barbe, ses cheveux sont taillés en rond et sa tête est couverte d'un chapeau à forme plate et à grands bords, à-peu-près comme ceux que portoient les jésuites. Sur le socle de cette statue il y a un cartel rond

2

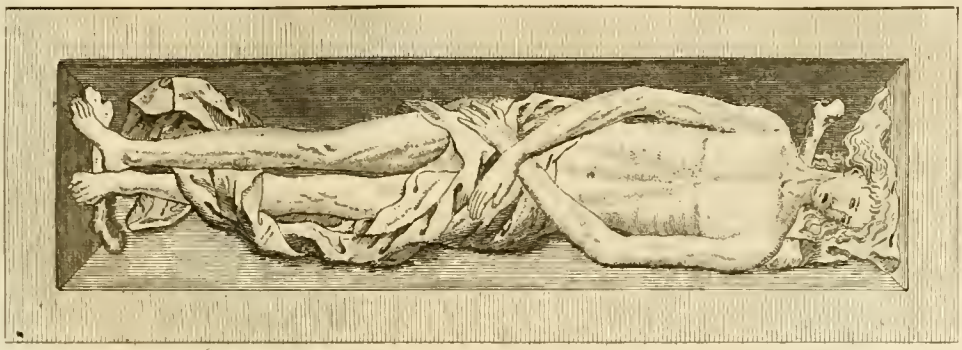

1

3

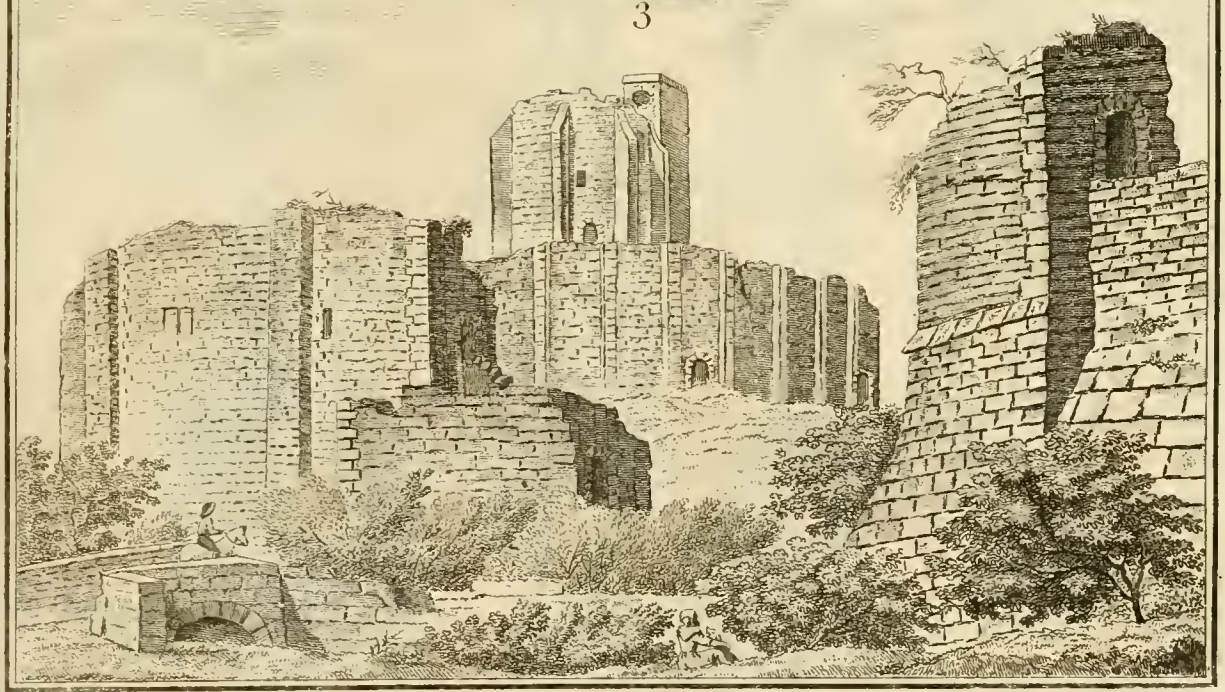

Cauvenu, del. *Blanchard, Sculp.*

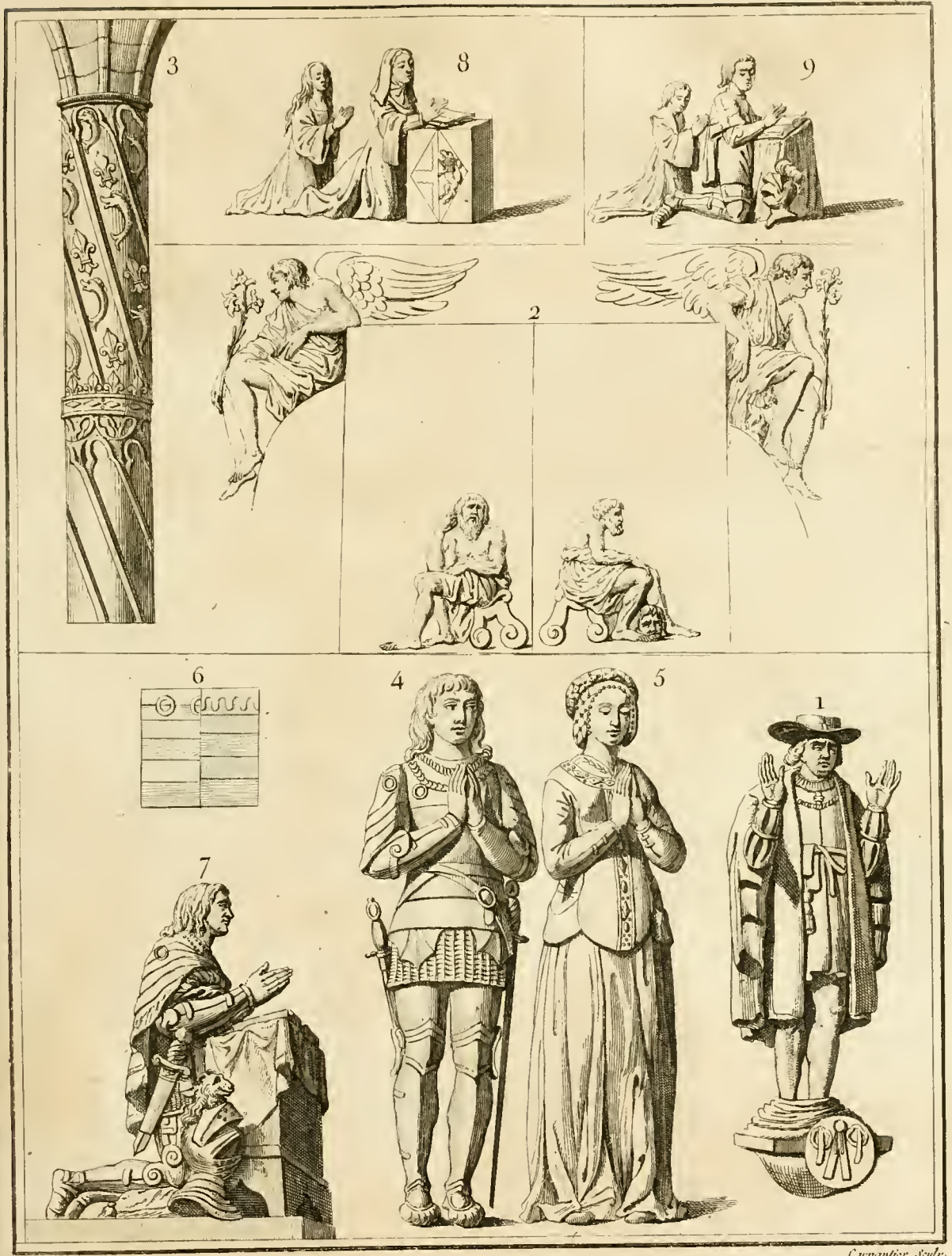

Garneray, del.

Carpentier, Sculp.

sur lequel on a sculpté une équerre entre deux autres instrumens que je n'ai pu déterminer.

Il n'est pas aisé de savoir quel est ce bourgeois sur lequel je n'ai pu obtenir aucun renseignement ; l'équerre pourroit faire penser que c'est l'architecte, mais l'église est d'une construction beaucoup plus ancienne que la figure, et d'ailleurs pourquoi auroit-il les jambes dans l'eau. Il est plus naturel de croire que cette figure représente en effet un architecte ou un maçon, citoyen de Gisors, qui fit beaucoup de bien à l'église de cette ville en reconnoissance de ce qu'il pensoit avoir été sauvé miraculeusement du danger d'être noyé, ce qui lui mérita l'honneur d'avoir sa figure sur le portail.

La petite porte en entrant à-droite est aussi ornée de beaucoup de sculptures parmi lesquelles on distingue la Salutation-Angélique et deux femmes qui tiennent des enfans.

La tour qui est sur ce portail est élevée, et fait un effet assez extraordinaire ; elle est ornée de beaucoup de figures et d'autres sculptures, sa forme est fort singulière ; elle est carrée par le bas, et s'élève ainsi perpendiculairement jusqu'au tiers de sa hauteur, ensuite elle est octogone et forme une galerie sur son premier étage autour du second, le troisième est encore plus étroit, et disposé de même ; ses quatre grands côtés sont terminés par un fronton et les quatre petits par des figures. Enfin le milieu est surmonté d'un petit dôme terminé par une croix. Les quatre angles du premier étage sont ornés des symboles des quatre évangélistes.

Il devoit y avoir sur la gauche du portail une tour pareille à celle-ci ; mais elle est à-peine commencée et est restée imparfaite.

L'intérieur de cette église est d'un gothique hardi et léger ; elle a quarante deux piliers, sans y comprendre ceux qui séparent les chapelles. Ils sont hauts et très-délicats. La nef est plus belle que le chœur qui est trop étroit ; sa voûte est faite de pierre choisie ; elle est fort élevée et d'une belle ordonnance ; un rang de chapelles règne autour, avec une double galerie bien voûtée. Les sept piliers qui séparent les galeries sont tous de divers dessins

et travaillés fort délicatement. On en distingue principalement un qui est très-svelte, orné de moulures gothiques tournant autour en biais, entre lesquels sont des fleurs-de-lys, des dauphins et une couronne à fleurs-de-lys qui la ceint aux deux tiers de sa hauteur. Je l'ai fait graver, *Planche. II*, *fig. 3.*

On remarque encore un gros pilier carré qui est sous une tour, avec un corps d'architecture et de sculpture à quatre faces.

Il y a sept chapelles de chaque côté de la nef, sans compter celles que l'on trouve autour du chœur; elles sont toutes remplies de figures et de bas-reliefs très-ouvragés.

Dans celle qui est en face du pilier carré à main droite, on remarque la généalogie de Jésus-Christ, dont le travail est considérable; cette chapelle est voûtée en dôme.

L'une des suivantes est dédiée à saint-Clair auquel les habitans du Vexin ont une grande dévotion (6).

---

(6) Saint-Clair naquit à Rochester, ville épiscopale d'Angleterre, vers le milieu du neuvième siècle. Il étoit, suivant l'usage, fils d'un seigneur de grande qualité, nommé Édouard, qui tenoit le second rang après le roi. Il sut que son père avoit conclu son mariage avec une princesse d'Angleterre; mais comme il ne vouloit point se marier, il s'enfuit secrétement, et ayant trouvé un vaisseau prêt à partir, il vint aborder à Cherbourg en Neustrie, que l'on a appelé depuis *Normandie*. De-là il passa dans une forêt avec deux compagnons qu'il avoit amenés, et vécut quelque-temps dans cette solitude qu'il quitta pour aller à l'abbaïe de Maudun. Vers le même temps il reçut les ordres à Coutance; mais il fut persécuté par une dame du païs qui avoit conçu pour lui un tendre sentiment. Saint-Clair évita la tentation par la fuite. Après avoir cherché plusieurs retraites dans la Neustrie, il vint à Paris où il se fit successivement deux hermitages; l'un auprès de l'abbaïe de saint-Germain-des-Prés et l'autre au lieu où l'abbaïe de saint-Victor a été bâtie depuis; alors ce lieu étoit désert et plein de bois. Il retourna après en Neustrie, et choisit sa demeure sur la rivière d'Epte, auprès de Gisors, à-côté du lieu que l'on appelle aujourd'hui *saint-Clair-sur-Epte*. Il y fit bâtir un oratoire, en l'honneur de saint-Nicaise, des libéralités que lui fit une une femme de qualité, dame de la Roche. Saint-Clair ne jouit pas long-temps de la douceur de cette retraite; l'autre dame irritée de n'avoir pu accomplir son dessein, envoya des gens pour le chercher, et pour le massacrer,

La

La statue de saint-Clair est adossée au coin du pilier de sa chapelle. Il y est représenté tenant sa tête entre ses mains, on ne sait pourquoi ; il n'y a que saint-Denis à qui les auteurs de légendes aient donné ce privilége.

L'autel est orné d'un tableau dont le dessin est assez correct, il est partagé en trois panneaux ; dans le premier le saint part d'Angleterre pour la Neustrie ; dans le second on le voit guérissant les malades, et son martyre est représenté dans le troisième. On y voit un vieillard et un enfant prosternés auprès de son corps, et qui attendent leur guérison. Au-dessous, ces vers sont écrits en lettres d'or :

De nom *Clair*, et renom, fugitif volontaire,
Vers Odebert, l'abbé, mort au siècle mondain,
Au sein du bourg Vulcain se retira soudain,
Pour donner vie aux morts, aux aveugles lumière.

Au-dessus de ce petit tableau il y a un grand bas-relief où ce saint est représenté de grandeur naturelle, priant dans son hermitage du Vexin.

---

en quelque lieu qu'ils le pussent rencontrer ; ces assassins le trouvèrent dans son hermitage, et lui coupèrent la tête au mois de novembre, vers la fin du neuvième siècle. Le jour de sa fête est le 4 novembre, et celui de sa translation le 17 juillet ; néanmoins à l'abbaïe de saint-Victor on ne la célébroit que le dix-huitième jour, où il y avoit une grande affluence en l'église qui possédoit une relique de saint-Clair. On lui attribuoit le mérite de guérir les aveugles et de les faire voir *clair* ; seroit-ce par allusion à son nom ?

Il y a encore une autre version sur ce saint ; on prétend qu'il fut disciple de saint-Nicaise, qu'il faisoit la fonction de prêtre des idoles lorsque saint-Nicaise apporta l'évangile dans le Vexin, qu'il étoit aveugle, et qu'il fut guéri après sa conversion. Saint-Nicaise fut martyrisé avec ses compagnons, et saint-Clair le suivit de près. Quelques auteurs ont prétendu que celui-ci étoit un autre saint-Clair, antérieur au premier ; ce qu'il y a de plus certain dans tout ceci, c'est que ces narrations ne sont appuyées sur aucun auteur, digne de foi, mais seulement sur des auteurs modernes, et qu'elles ne méritent pas grande confiance.

Artus du Moutier, Neusttie sainte. Pommeraye, histoire des archevêques de Rouen ; Devio, vie de saint-Clair ; Baillet, vie des Saints, mois de novembre.

On voit sous le vitrail de cette chapelle un superbe bas-relief de Jean Goujon, le premier sculpteur célébre à qui la France ait donné le jour. Ce bas-relief est sur une pierre d'environ cinq pieds de long, sur près de deux de large ; elle est enclavée dans le mur, et taillée en évier ; il représente un cadavre presque décharné, et sur lequel toute l'anatomie extérieure du corps humain est parfaitement rendue ; la tête, qui exprime la douleur, est d'une vérité frappante. Ce bas-relief a été coloré, mais par un artiste qui n'a pas gâté la sculpture, ensorte que cela ajoute encore à l'illusion ; il est gravé, *Planche I*, *N°.* 2.

Ce chef-d'œuvre de Goujon est absolument ignoré ; chaque jour les enfans en écrivant leur nom dessus avec la pointe d'une couteau parviennent à le dégrader. Les administrateurs du département de Seine et Oise devroient bien le faire retirer de cette église pour le placer dans leur muséum, s'ils comptent en former un, ou l'envoyer à Paris : sans cela ils auront à se reprocher d'avoir laissé périr un des plus beaux ouvrages que ce célébre artiste ait produits.

Au-dessus de ce bas-relief ces deux vers sont écrits en lettres gothiques :

Quisquis ades tu morte cades, sta, respice, plora.
Sum quod eris modicum cineris, pro me, precor, ora.

Et au-dessous on lit ces vers françois :

Fay maintenant ce que voudras
Avoir fait quand tu te mourras.

Je fus en ce lieu mis, l'an 1526.

Il y a quatre chapelles adossées sur les piliers en avant du chœur. Elles sont toutes très-ornées de sculptures. Les deux premières représentent les mystères de la passion et de la résurrection ; celle qui est à main-droite est ornée de deux belles colonnes corinthiennes et de deux bas-reliefs dont les figures, grandes comme nature, sont colorées ; celui du haut représente Jésus-Christ crucifié entre les deux larrons ; et celui qui est dessous, une descente de croix.

L'autre chapelle parallèle est aussi ornée de deux bas-reliefs du même genre ; l'un représente Jésus-Christ portant sa croix, et l'autre au-dessus la résurrection.

Les deux chapelles qui sont plus en avant et adossées à la porte du chœur, sont dédiées, celle à-droite du grand autel à la Vierge et l'autre à saint-Pierre et saint-Paul.

Dans la chapelle de la Vierge sa statue est dans une niche entourée de petits bas-reliefs, dont quelques-uns sont dorés et d'autres peints en blanc, détachés sur un fond bleu, en manière de camée.

Ceux qui sont en-bas représentent l'histoire de la Vierge et divers sujets tirés de l'apocalypse. Ils sont très-beaux, et quelques-uns sont au-moins des élèves de Goujon.

Ils sont tous séparés par des petites colonnes ioniques de marbre noir.

L'autre chapelle est aussi enrichie de petits bas-reliefs, représentans la vie de saint-Pierre et de saint-Paul, et au-milieu d'un grand bas-relief où l'on a sculpté leur martyre.

Au-dessus de cette chapelle il y a plusieurs grandes figures de saints ; elles sont peintes et dorées, et représentent saint-Gervais, saint Protais, saint-Nicaise, saint-Charles-Borromée et les quatre pères de l'église latine.

La grille du chœur est fort simple et surmontée d'un christ ; mais les stales, tant au-dedans qu'au-dehors de la grande balustrade, sont d'un dessin gothique, léger et fort joliment ouvragé.

Sous la voûte du bas-côté on voit, à-droite de la chapelle qui est au-fond, une sculpture représentant la crêche de Jésus-Christ.

En tournant autour du chœur, à l'autre chapelle du fond du bas-côté opposé à celui-ci, on remarque un très-grand ouvrage de sculpture. C'est la mort de la Vierge en figures de ronde bosse de six pieds de proportion. Il y a environ une vingtaine de figures. La Vierge est représentée couchée et entourée des douze apôtres, des saintes femmes, de Joseph, de Lazare et d'autres personnages ; elles ne sont pas d'un beau choix de dessin, mais les expressions en sont variées et en-général elles sont remplies de vérité. Le sculpteur a jugé à-propos d'habiller ses personnages comme les prêtres

d'aujourd'hui, avec des chappes, des chasubles et des tuniques, de leur faire tenir des croix, des bénitiers, des goupillons et des encensoirs ; mais cela n'a rien d'étonnant, parce que cette sculpture est de l'époque du renouvellement des arts en France.

On estime fort une grande vitre qui est près cette chapelle et sur laquelle sont peints les mystères de la Vierge.

La tribune, qui est au-dessus du portail latéral du côté du nord, et qui porte l'orgue, est un chef-d'œuvre de menuiserie et de sculpture, dans le genre gothique. Plus loin est la chapelle de la Trinité qui est très-ornée de peintures en marbre, et de sculptures dorées dans le goût moderne.

A-côté de cette chapelle est un renfoncement dans lequel est le tombeau de Jean de la Vieuville et de sa femme.

Ils sont couchés sur une tombe de marbre noir, élevée d'environ trois pieds ; la Vieuville, *Planche II*, *fig.* 4, est armé de toutes piéces, excepté la tête qui est nue ; il a une cotte de mailles qui couvre le défaut de la cuirasse, et par-dessus une tunique où sont peintes ses armes ; il porte deux chaînes sur sa poitrine ; son épée et sa dague sont à ses côtés ; il a les mains jointes.

Sa femme, *Planche II*, *fig.* 5, est coiffée d'une toque qui lui prend le contour du visage jusqu'aux oreilles, et dont le haut est terminé en rouleau, comme un bourrelet ; elle est enrichie de pierreries disposées en lozanges. Sa robe est longue, et par-dessus elle a un surcot dont le devant est aussi garni de pierreries et de perles.

Autour de ces figures il y a sur les pourtours de la niche des petits anges qui portent leurs armoiries accolées : elles étoient pour la Vieuville, fascé d'or et d'azur de huit piéces à trois annelets de gueules brochans sur les première et seconde fasce. Et pour sa femme qui étoit de la maison des Barlemont, fascé de gueules et d'azur de cinq piéces, enté en chef d'or. Voyez, *Planche II*, *fig.* 6, leur écusson.

Sur le marbre noir on lit :

Cy-gist noble homme JEHAN DE LA VIEUVILLE *de Vestrechon, etc., et dame* MARGUERITTE DE BARLEMONT, *son épouse.*

A-côté de ce tombeau, sous le vitrail de la chapelle, il y a

encore le portrait de ce même la Vieuville sur un socle ; il y est représenté grand comme nature, à-genoux devant un prie-dieu, *Planche II*, *fig.* 7 ; son costume est semblable à celui de la figure du tombeau, et son casque est auprès de son prie-dieu, à-côté de lui. Au-dessous de son piédestal on lit cette inscription gravée en lettres d'or sur un marbre noir :

Messire JEAN DE LA VIEUVILLE, *chevalier-seigneur de Vestrechon. Berincourt, Leruy, Champmênil et autres lieux, conseiller et chambellan du roi, Louis XII, bailli et capitaine de la ville et château de Gisors, et dame* MARGUERITE DE BARLEMONT, *ont fait construire cette chapelle.*

Dans la chapelle suivante on voit sur les vitraux quatre figures peintes. Sur le premier vitrail il y a une femme vêtue d'une robe, et dont la tête est couverte d'un voile ; elle est à-genoux devant un prie-dieu où sont ses armes d'azur à la croix, engreslée d'argent, *Planche II*, *fig.* 8. Derrière elle est un homme vêtu d'une longue robe. Dans l'autre vitrail sont les deux autres figures, dont l'une armée et cuirassée porte sur sa tunique les armoiries qui sont sur le prie-dieu de la femme. Il a derrière lui un jeune homme en robe, *Planche II*, *fig.* 9. Ces armes sont celles de Daillon, comte de Lude ; mais j'ignore qui ce portrait représente.

Les fonts baptismaux sont carrés et chargés d'ornemens de mauvais goût.

Le dessous de la grande porte est décoré de colonnes composites, et dans les angles des archivoltes il y a des anges qui tiennent des palmes, ils sont d'un beau dessin. A-côté dans des médaillons on lit :

Dei laudi.

Ecclesiæ ornamento.

La tradition de l'église de Gisors porte que le célèbre Yves de Chartres y a été enterré ; mais elle n'est appuyée que sur un prétendu titre de la fondation de saint-Ouen, qui fut passé, dit-on, en 1066 ou 67, en présence d'un

curé de Gisors, nommé *Yves* (8) : or quand ce titre seroit réel, il y a bien de l'apparence que cet Yves doit être distingué de l'évêque de Chartres, qui étoit dans ce temps-là chanoine dans l'église de Soissons. La donation que Hugues de Gisors fit à l'abbaïe de Marmoutier de l'église paroissiale de cette ville, porte en effet la souscription d'un prêtre nommé *Yves* ; mais il n'y a nulle raison de le confondre avec Yves de Chartres (9).

Pierre Neveu, jacobin, à qui la cure fut donnée en 1562 par dispense du cardinal de Ferrare, archevêque de Narbonne et légat en France, s'y est distingué par un zèle fanatique pour la religion. Robert Deniaud, docteur en droit, qui l'a aussi possédée depuis l'an 1611 jusqu'en 1664, fut honoré de la charge d'historiographe, par lettres-patentes du mois de novembre 1663. Nous avons de lui quelques ouvrages historiques assez médiocres. Il avoit fait aussi une histoire, en deux gros volumes, de Gisors, ou pour mieux dire, d'une partie du Vexin françois, qui heureusement est demeurée manuscrite entre les mains des trinitaires de cette ville (10).

---

(8) Deniaud, *Rollo northmanno.*

(9) Archives de l'abbaïe de Marmoutier.

(10) On ne sera peut-être pas fâché d'en trouver ici le plan et l'ordre.

Il emploie d'abord trente-six grandes pages à passer en revue toute l'ancienne mythologie pour nous apprendre que la mère des dieux, *Tellus*, étoit honorée dans le Vexin, et la preuve qu'il en apporte est fondée : 1°. Sur le nom de *Telle*, qui est celui d'un petit canton de la province. La forêt de *Telle* Moutier en *Telle* jouit en *Telle*, etc. 2°. Sur les noms de la plupart des lieux du Vexin qu'ils tiennent de quelques divinités du paganisme : ainsi *Seri-Fontaine* vient de Cérès *Cereris-fons*. Le village de *Mont-Javoul* vient de Jupiter *mons Jovis*. Celui de Palemont vient de Pallas, *Mons Palladis*, apparemment qu'il n'a pas connu la déesse Palès ; e nom du village de Montagni vient des agneaux que l'on sacrifioit aux divinités c'est *Mons Agni*. A Mont-Ouen c'étoit des brebis que l'on immoloit, *Mons Ovium*. Pour ce qui est du Vexin même, il ne faut pas douter qu'il n'ait tiré son étymologie du nom de Vulcain, *Vulcassinum*, *Vulcani sinus*. Au sujet de la peste qui affligea de son temps la ville de Gisors il donne un long détail du pélerinage que ses paroissiens firent à l'église des trinitaires, hors de la ville, et de a dévotion avec laquelle ils y chantoient le *Regina cæli*. Cette antienne le fait entrer dans une discussion de dix-sept pages sur le *Regina cæli* des chrétiens ; puis,

Les trois couvens de Gisors étoient occupés par des cordeliers, des récolets et des mathurins, tous hors la ville.

Les religieux trinitaires ou mathurins devoient leur établissement à un bourgeois de la ville, nommé *Nicolas Huet*, fils d'un tailleur d'habits, et peu riche. Il sut, à force de travail, se faire un petit fond en marchandises. Il obtint le 4 décembre 1603, d'Anne d'Est, duchesse de Nemours et comtesse de Gisors, un arpent de terre, sur un côteau voisin de la ville, nommé le *mont de l'Aigle*, pour y construire un hermitage. Il y bâtit, de ses propres deniers, une chapelle sous le nom de *Notre-Dame-de-Liesse*, et y appela le 24 mai 1610 deux trinitaires du couvent de Callouet, près de Chaumont, qui y furent installés le 19 juin suivant. Ces religieux ne tardèrent pas à y bâtir une nouvelle église, qui fut bénie le 3 juin 1626. Bientôt le duc de Nemours, comte de Gisors, pour les mettre plus au large, augmenta leur enceinte le 18 mai 1629. Le roi confirma ces deux donations par brevet du 15 mars 1634 et par lettres-patentes du mois de juillet 1636. Dans la suite en 1662 la princesse Élizabeth de Vendôme accrut encore le terrein du couvent, et Nicolas Huet, leur fondateur, y fut enterré le 19 octobre 1625.

Les récolets furent appelés à Gisors dès l'an 1610 par les habitans. Marguerite d'Orléans, duchesse de Longueville et comtesse de Gisors, posa la première pierre de leur couvent, le 9 octobre de la même année, et l'église

---

à-propos des collyridiens, il fait un grand étalage d'érudition grecque, pour nous donner l'étymologie de ce mot. Il prend occasion de tout pour se jetter dans des discussions étrangères à son sujet, et pour égarer son lecteur. Aussi que ne trouve-t-on pas dans cet ouvrage ? mythologie ancienne, histoire grecque, histoire romaine, histoire des papes, histoire des turcs. Les morceaux les plus brillans sont de longues tirades contre les moines, des fragmens de sermons sur divers sujets de morale, des quatrains, une curieuse dissertation sur le mal napolitain et sur le visage de celui qui l'apporta le premier en France; enfin c'est une rapsodie dont l'auteur, à la vérité, ne manquoit pas de connoissances; mais c'étoit le plus confus et le plus satyrique des écrivains. Toussaint Du-Plessis, tom. II, p. 301.

fut bénie, sous le nom de saint-Joseph ; elle étoit fort simple et n'avoit rien de particulier.

En 1616 ils obtinrent des lettres-patentes ; mais comme ils avoient alors un autre établissement près de Trie-le-Château, à une lieue de la ville, et qu'on craignoit que deux couvens de cet ordre, si voisins l'un de l'autre, ne fussent à-charge aux peuples ; le parlement en vérifiant ces lettres, le 18 juillet de la même année, ordonna que ceux de Gisors ne pourroient quêter que dans la ville seule et dans les fauxbourgs.

Les quatre couvens de filles de Gisors étoient des religieuses de l'Annonciade gouvernées par des cordeliers, des bénédictines, des ursulines et des carmélites.

Dans la rue, qui va à la paroisse, on voit un grand mur orné de sculptures, entr'autres de la Salutation-Angélique ; c'est le derrière du couvent des Annonciades.

Elles ne se sont établies à Gisors qu'en 1622 ; mais il faut reprendre un peu plus haut l'histoire de cet établissement.

Il y avoit entre Gisors et Trie-le-Château une maladrerie connue sous le nom de *sainte-Marguerite*, que Jacqueline d'Estouville avoit donnée vers le commencement du seizième siècle à des religieuses du tiers-ordre de saint-François, qui prenoient le nom d'*hospitalières de sainte-Élizabeth*. A Gisors il y avoit un hôtel-dieu, sous le nom de *saint-Antoine*, fondé, dit-on, par saint-Louis, et qui en 1288 étoit administré par des frères et des sœurs. Cet hôtel-dieu fut presque réduit en cendres en 1519 ; il n'en resta sur pied que quelques tristes restes d'une assez belle église. La dernière des sœurs mourut vers 1540. Cependant sur les ruines de l'ancien édifice on avoit élevé une petite chapelle ; mais l'hôtel-dieu n'avoit presque plus de revenu, et les pauvres n'y étoient ni reçus, ni pansés. Pour leur procurer les secours dont ils avoient besoin, on appela *les hospitalières de Trie*. Il n'en vint d'abord que quelques-unes qui, après avoir pris possession de la maison le 9 novembre 1574, obtinrent des lettres-patentes le 23 décembre 1577. Au mois de mars 1611, les autres s'étant réunies à celle-ci, la duchesse de Longueville, comtesse de Gisors, conjointement avec le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, donna leur couvent

vent aux récolets. On avoit voulu y établir des cordeliers, pendant que d'un côté les pénitens y prétendoient aussi. Ce fut le sujet d'un procès que le roi avoit renvoyé à l'archevêque. Le prélat accorda la maison aux récolets.

Dès que les filles de sainte-Élizabeth se virent établies solidement à Gisors, elles pensèrent à se bâtir une nouvelle église, qui fut achevée en 1590. Elles n'étoient pas cloîtrées; mais en 1617 elles firent vœu de clôture, et ce fut l'origine de grandes dissensions dans la communauté. Les malades et les pauvres commencèrent à souffrir de la clôture exacte des religieuses qui, lasses d'être un peu utiles, n'envisagèrent plus avec satisfaction que les délices d'une sainte oisiveté. Pendant qu'elles pensoient aux moyens de se la procurer, la duchesse de Longueville entreprit de les retirer d'entre les mains des cordeliers, sous l'autorité de qui elles avoient toujours vécu, pour les assujétir aux récolets; ce ne fut pas une petite affaire pour cette princesse qui, malgré toute sa puissance, ne put venir à-bout de ce qu'elle desiroit. Les hospitalières, plutôt que de se soumettre à de nouveaux directeurs, eurent le crédit de faire venir à Gisors quelques annonciades du couvent de saint-Eutrope-de-Chanteloup, près de Châtres; elles leur ouvrirent la porte de leur monastère le 7 août 1621; l'année suivante elles embrassèrent toutes leur institut.

Les carmélites ont été fondées par M. François Sublet de Noyers, sécretaire-d'état, à la sollicitation d'un gentilhomme de cette ville, nommé *saint-Crépin*, dont la fille avoit un desir ardent de se consacrer à Dieu dans quelque monastère de leur ordre. Quelques religieuses partirent de Pontoise pour ce nouvel établissement, et furent reçues à Gisors, le 12 octobre 1631.

Leur couvent est très-beau, et l'église est bâtie à la moderne et d'un fort bon goût, mais très-petite; elle est enrichie d'architecture et de sculpture; le grand autel est beau et richement orné: le saint-sacrement y étoit suspendu dans un ciboire d'or (11).

(11) Longuerue, description de la France, tom. I, p. 721.

Les ursulines doivent leur établissement à une dame nommée *Marguerite Rubert*, veuve d'un bourgeois de la ville, nommé *Jean Aubert*. Un conseiller-clerc au bailliage, nommé *Denis Noel*, avoit abandonné pour le nouveau monastère une maison qui lui appartenoit ; on y éleva, sous le nom de la *Présentation de la Vierge*, une chapelle où la première messe fut chantée le 19 mars 1614. Trois ursulines de Pontoise se transportèrent à Gisors en 1621, et M. de Harlai, premier de ce nom, archevêque de Rouen, les conduisit lui-même processionnellement depuis la maison du fondateur jusqu'au couvent qui leur étoit destiné, accompagné de la princesse de Longueville, de la duchesse de la Roche-Guyon, de la marquise de Matignon, de la marquise de Rothelin et de quelques autres dames. La fondatrice y embrassa, peu de jours après, la vie religieuse ; elle y est morte en 1625. Ce monastère, qui a fondé depuis ceux d'Andely, de Gournay, d'Elbœuf-sur-Seine et de Magny, compte parmi ses bienfaiteurs la duchesse de Longueville, et Gilbert Robillaut, prieur-commandataire de saint-Ouen. Au mois de novembre 1675, Élizabeth de Vendôme, veuve de Charles Amédée de Savoie, duc de Nemours et d'Aumale, et comte de Gisors, donna aux religieuses une rue voisine, pour agrandir leur enceinte.

Il y avoit encore près de Gisors, sur le chemin d'Estrepagny, une ancienne maladrerie, sous le nom de *Notre-Dame* et *saint-Lazare* ; elle subsistoit depuis le temps de Philippe-Auguste, et on croit qu'elle avoit été fondée par ce prince. On y honoroit aussi saint-Luc, peut-être à-cause de la dévotion du peuple qui y alloit faire sa prière le 18 octobre, jour auquel le roi Philippe-le-Bel avoit accordé une foire à la ville dès l'an 1288.

Le grand aumônier de France, sous la dépendance de qui étoit cette maladrerie, et qui y avoit nommé un titulaire en 1604, la donna, ainsi que l'hôtel-dieu, le 20 août, à une fille nommée *Marie de Montsors*, avec pouvoir d'y introduire des religieuses-trinitaires. Cet hôtel-dieu n'étoit plus entre les mains des annonciades ; on l'avoit transféré dans un autre quartier, sur un fond acquis des charités de la ville en 1633. Marie de Montsors à l'esprit de dévotion joignoit

l'esprit d'intrigues ; elle obtint des provisions du roi sur la nomination du grand-aumônier, qui lui accorda encore le 18 mai la maladrerie de sainte-Marguerite de Gamache, avec la permission d'y établir des religieuses du même ordre ; mais comme les lettres qu'elle avoit obtenues pour l'hôtel-dieu et la maladrerie étoient visiblement surprises, elles causèrent de grands mouvemens dans la ville. Le curé Robert Deniaud, le lieutenant-général, les conseillers du bailliage et toutes les parties intéressées agirent et crurent n'avoir point trop de toutes leurs forces réunies pour tenir tête à une fille qui, en effet, ne leur donna pas peu d'occupation ; l'affaire portée au conseil du roi fut renvoyée au grand conseil. Pendant que l'on disputoit de part et d'autre avec chaleur, la ville, dont les pauvres étoient négligés depuis que les hospitalières en avoient abandonné le soin pour embrasser l'institution des annonciades, obtint le 24 mai 1657 un mandement de l'archevêque de Rouen pour l'établissement d'un hôpital et avec la protection de la duchesse de Nemours, comtesse de Gisors, il fut bientôt établi.

Les échevins et les bourgeois prétendoient que l'hôtel-dieu étoit de fondation royale, ce qui donna lieu à un procès : il fut terminé par un jugement qui maintint le directeur de la maison dans son emploi, sous la jurisdiction du grand-aumônier de France. On y a établi quatre filles de la congrégation de saint-Thomas-de-Villeneuve ; mais l'administration du temporel étoit entre les mains d'un bourgeois que l'on choisissoit tous les ans.

L'hôpital est aussi administré par les bourgeois. Les pauvres y sont soulagés par une société de cinquante-deux dames de la ville, qui en ont soin chacune pendant la semaine. On y donne le couvert aux pauvres, et on y retire ceux qui, par vieillesse ou infirmité, ne sont plus en état de gagner leur vie. Un ecclésiastique attaché à la maison y dit la messe dans une chapelle dédiée à saint-Joseph.

Le château est situé à l'extrémité de la ville, du côté de la route de Rouen, sur une petite montagne, près de la rivière d'Epte ; elle arrose une partie de ses fossés qui sont très-profonds. Il se voit de loin, et présente un aspect très-

pittoresque et un beau païsage par la verdure et les arbres qui sont dans les fossés, et qui se mêlent avec ses ruines.

Ce château devoit être un des plus forts qui existât. Dans son temps, où l'on ne connoissoit pas l'usage de la poudre, il devoit être presqu'imprenable, tant par sa situation que par la solidité de sa construction et la quantité de ses ouvrages. Il étoit composé de deux enceintes et d'un donjon placé au-milieu de la seconde. La première enceinte, *Planche I*, *fig.* 3, étoit d'une très-grande circonférence, et pouvoit contenir des troupes nombreuses; elle avoit deux galeries couvertes, et étoit flanquée de plusieurs tours, les unes presque rondes, d'autres en demi-lune, et quelques-unes carrées. Il y avoit deux portes pour pénétrer dans la forteresse; elles étoient défendues par de grosses tours, des herses et des ponts-levis. La seconde enceinte étoit bâtie sur un tertre assez élevé, et dominoit sur la première; elle n'avoit qu'une entrée; le donjon étoit très-haut, sur un plan octogone, ainsi que la tourelle où étoit l'escalier. La vue est prise sur la route de Rouen. L'enceinte de ce château sert aujourd'hui de halle.

XLVI.

CARMES DE LA PLACE MAUBERT.

Département et District de Paris, Section du Panthéon François.

Les carmes font remonter leur antiquité au prophète Elie (1) qu'ils regardent comme leur fondateur. Cette prétention a été la source de procès qui ont occasionné les écrits les plus bizarres, et causé les plus ridicules persécutions; la Flandre, théâtre de tant de guerres sanglantes, fut le témoin de cette bizarre querelle. Les continuateurs des actes de Bollandus avoient eu l'imprudence de citer saint-Cyrille comme le troisième général de l'ordre des carmes; ils avoient eu l'audace de s'appuyer d'autorités respectables, celles de Baronius et de Bellarmin qui ne placent l'institution des carmes qu'en 1180 ou 1181. Les carmes de Flandres furent les plus irrités; un de leurs religieux, le père François de Bonne-Espérance, soutint leurs prétentions dans un plat ouvrage, dont le titre même étoit ridicule (2). Les carmes invitèrent ensuite les Bollandistes à être plus

(1) Quelques-uns faisoient remonter l'origine des carmes jusqu'à Énoch, et ils se fondoient sur une bulle de Sixte IV, de l'an 1477, qui autorisoit cette prétention . . . *Sanctorumque prophetarum Heliæ et Elisæi et Enoch, nec non et aliorum sanctorum patrum qui montem sanctum Carmeli; juxta Heliæ fontem inhabitarunt successionem hereditariam tenentes.* Quelques carmes plus modestes ne pensent pas que cet Énoch fût le prophète qui vivoit avant le déluge; mais ils croient que c'étoit un autre Énoch d'Amathui, disciple de l'évangeliste saint-Marc. En effet la genèse qui fait l'énumération de toutes les espèces d'animaux renfermés dans l'arche ne parle point des carmes.

(2) Il est en latin, en voici la traduction : l'ARSENAL HISTORIQUE, théologique qui fournit des boucliers de toutes espèces, ou des autorités, des traditions et des raisons de la sainte-écriture, des souverains pontifes, des saints-pères, des géographes et des docteurs, tant anciens que modernes, avec lesquels les traits que les amis discordans lancent contre l'antiquité des carmes, leur origine et la succession héréditaire du prophète Élie, sans les trois vœux essentiels, et qui n'a point été interrompu jusqu'à présent, sont affoiblis.

réservés ; mais le père Papebroch, dans sa vie du bienheureux Albert, renouvella la dispute. Il y soutenoit que l'ordre des carmes devoit son institution à un moine qui dans le douzième siècle étoit venu s'établir sur le Carmel avec deux religieux, et que là ils avoient eu une révélation du prophète Élie. Le père Papebroch, après avoir combattu leur antiquité, leur disputa aussi d'anciens couvens. Le père François répondit par un second volume de son arsenal théologique. Le père Daniel de la Vierge Marie l'avoit secondé, et il avoit publié, pour la défense de son ordre, un traité intitulé : *rempart de l'histoire carmélite* (3). Tous deux moururent, le premier en 1677, l'autre l'année suivante. Cette dispute ne fut pourtant pas terminée, quoique les Bollandistes ne se fussent pas donné la peine de répondre. Le père Papebroch envoya cependant à son général à Rome la vie d'Ange, martyr, qu'il devoit publier dans sa continuation des actes. Ce général la montra au général des carmes qui en fut mécontent ; ceux-ci exigèrent qu'elle fût supprimée ; mais la réponse ayant été trop lente, ou le libraire s'étant exprès trop hâté, elle arriva trop tard. On demanda la suppression de violence ; mais il ne fut reçu qu'avec plus d'empressement. Les carmes ne purent se venger que par la publication d'un ouvrage posthume du père Daniel de la Vierge Marie, qui étoit sous presse depuis neuf ans (4) ; ce fut alors que les libelles, les lettres anonymes et les pasquinades accablèrent le père Papebroch (5). Le savant Ducange qui

---

(3) *Historiæ carmelitanæ propugnaculum.*

(4) Cet ouvrage imprimé en 1680 en quatre volumes *in-fol.* est aussi ridicule que le précédent ; il a pour titre : *Le miroir du Carmel* ou histoire de l'ordre d'Élie, des frères de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans laquelle on montre son origine par le prophète Élie, sa propagation par les enfans des prophètes, son étendue et sa succession sans interruption par les Esseniens, les hermites et les moines, etc.

(5) Voici quelques-unes de ces satyres legères dont plusieurs formoient de gros volumes *in-fol.*

Le nouveau Ismaël qui attaque tous et est attaqué par tous, ou le père Daniel Papebroch, jésuite, attaquant tout le monde, exposé à l'univers par dom Juste, carme.

dans la confiance de l'amitié avoit dit en passant son sentiment à M. d'Hérouval sur cette dispute, y fut bientôt compromis. Les carmes publièrent, sous le nom de M. d'Hérouval, une lettre injurieuse à son ami (6), et il se crut obligé de désavouer par devant notaire. Les carmes attaquèrent aussi M. de Launoi qui avoit écrit contre la bulle sabbatine, le scapulaire et la vision de Hubert-Simon Stok (7).

Le prodrome du Carmel, ou la sincérité du R. P. Daniel Papebroch, recueillant les actes des S. S., envers l'ordre d'Élie, examinée avec modération, tirée d'un plus grand ouvrage, qui a pour titre : *l'héroïque Elie, par le zèle et les soins du R. P. Valentin.*

La règle héroïque du Carmel donnée par le très-saint prophète Élie sur sa vie et ses exemples, écrite par les patriarches de Jérusalem, Jean et Albret, et vengée du mépris qu'elle a reçu d'un écrivain lâche.

La pomme de discorde, ou l'origine du différent entre le P. Papebroch, son progrès et son fruit.

Le néant jésuitique dans la controverse du P. Papebroch avec les carmes, sur l'histoire de leur ordre, convaincu par les écrits des carmes, réduit à garder le silence.

Les debtes de Papebroch, ou les palinodies que le père Papebroch a déjà chantées, ou qu'il chantera.

Le feu du père Papebroch, jésuite, historien conjectural, qui bombarde, dans les actes des saints, saint-Luc, les saints-pères, saint-Thomas, les souverains-pontifes, les cardinaux, les anciennes indulgences et les bulles, les bréviaires et les anciennes fondations des couvents, éteint par dom Chrétien del-Masé.

(6) L'auteur de cette lettre commence par protester de sa modération. En voici un échantillon :

Après tout quelque ridicule que soit le conseiller N. (Ducange) qui a si mal écrit, et quelqu'indigne qu'il soit de ma réponse, je veux la lui faire, non parce qu'il le souhaite (cette complaisance lui donneroit trop de satisfaction), mais parce que je ne le crois pas de moindre condition que l'âne de Balaam, à qui le prophète voulut bien répondre.

(7) Ils publièrent contre lui un libelle, dont voici le titre : *Lettre d'information*, adressée à la société de Jésus, touchant les erreurs de Papebroch, ou l'*Hercules Commodien*, Jean de Launoi revivant dans le père Papebroch, jésuite, repoussé par le père Téophile Raynant de la même société. On y trouve une suite de questions du genre et de la politesse de celle-ci : *Quis Launoyus ? Papebrochius procellosus musca advolans ad exulcerata.*

Les carmes n'ayant pu forcer Papebroch à se rétracter, devinrent ses accusateurs ; ils dénoncèrent les quatorze volumes des actes des saints, à la tête desquels on avoit mis son nom, au pape Innocent XII, comme rempli d'erreurs, et pendant que cette dénonciation occupoit la congrégation de l'ordre ; ils dénoncèrent encore l'ouvrage à l'inquisition d'Espagne. Le père Sébastien de saint-Paul publia un gros *in*-4°, dans lequel il prétendit avoir relevé plus de deux mille erreurs echapées à Papebroch.

L'affaire alla plus loin en Espagne qu'à Rome, et les quatorze volumes furent condamnés par un décret de l'inquisition ; mais tous les savans de l'Europe s'intéressèrent pour Papebroch. Léopold et plusieurs princes d'Allemagne écrivirent au pape et au roi d'Espagne ; on obtint la révision du procès ; les propositions condamnées furent communiquées à Papebroch, qui fut obligé de les défendre l'une après l'autre. Sa réponse forma trois volumes *in*-4°.

Un religieux de la congrégation de saint-Jean-de-Dieu, appelé *frère Paul de saint-Sébastien*, vint faire diversion. Il s'engagea à prouver que les frères de la charité avoient neuf cents ans de primauté sur les carmes, et son raisonnement étoit tout simple. Abraham, selon lui, a été le premier général des frères de la Charité. Ce patriarche l'avoit fondé dans la vallée de Mambré, en faisant de sa maison un hôpital. Il en fonda après sa mort un second dans les limbes pour les enfans morts sans baptême ; le frère Paul écrivit d'Antiquerra à son général en Espagne pour lui faire part de cette découverte, et il défioit toute la terre de le convaincre d'erreurs, et de lui opposer ni bulle ni concile (8).

Les carmes de France se montrèrent aussi zélés défenseurs de leur antiquité que ceux de Flandres ; la ville de Beziers fut le théâtre d'une scène qui amusa tout le royaume.

Les carmes y tinrent en 1682 un chapitre provincial ; un de leurs frères soutint une thèse sur l'origine de l'ordre. Selon lui Élie étoit né carme ; son père le vit carme avant de lui avoir donné le jour. Il vit des anges l'emmailloter et le nourrir, non de lait, mais de feu ardent. Élie fut mis

(8) Irail, querelles littéraires, tom. IV, p. 216.

dans

dans la confidence du mystère de la conception de la Vierge. Il fonda plusieurs couvens de carmes sur le mont Carmel, à Bethel, à Jéricho, etc. Il institua Élisée général de l'ordre : Élie a été baptisé par Jésus-Christ, par un ange, ou par Énoch. Le sauveur, depuis l'intervalle de sa résurrection à son ascension, lui fit de fréquentes visites pour l'engager à combatre l'antechrist. Il est très-probable, ajoute-t-il, qu'Élie a reçu l'eucharistie et les ordres. Les prêtres de la Judée, les druides de la Gaule, Pythagore même ont été carmes. Les carmes se sont maintenus malgré toutes les révolutions, sous le nom de *Bechabites*, *d'Esseniens*, *d'Assidéens*, *de Nazaréens*, jusqu'au temps de saint-Jean-Baptiste qui embrassa leur institut, avec tous ses disciples ; les monastères de la Thébaïde étoient des couvens de carmes, et tous les autres ordres ont été établis sur l'institut d'Élie. Le jeune carme conclut de ce galimathias que l'ordre triompheroit toujours de ses ennemis ; il l'assura sur le scapulaire. Cependant ces thèses furent dénoncées à Rome, et condamnées en 1684 (9).

Enfin le pape termina ces misérables querelles (10), mais d'une manière plus misérable encore. Il imposa silence à tous les partis, par un décret du 8 mars 1698, et il défendit de rien écrire pour et contre l'antiquité des carmes et leur fondation par Élie, sous peine d'excommunication.

Les disputes sur l'origine de la règle des carmes n'ont pas été moins vives que celles sur leur antiquité. Ils l'attribuent à Jean II, quarante deuxième patriarche de Jérusalem ;

---

(9) Irail, querelles littéraires, p. 213.

(10) Les titres éminens ne mettoient point à l'abri de la persécution monacale : un religieux espagnol, Hermenegilde de saint-Paul avoit écrit sur le dieu Carmel. Le carme Laurent Ange Espin prétendit, dans un écrit intitulé : *Ruina idoli Carmeli*, que cette idole n'avoit point existé ; le marquis d'Agropoli, fit imprimer à Séville en 1678 une dissertation érudite, dans laquelle il réfutoit le père Ange. Les titres fastueux de cet écrivain qui remplissoient tout le frontispice de son ouvrage, n'empêchèrent point les carmes de Séville de lui faire un procès et de le déférer à l'inquisition, comme complice du père Papebroch ; ils prétendoient dans leur factum que ce marquis étoit pensionné par les françois pour écrire contre son païs, et qu'il avoit trahi l'Espagne. Bayle, dict., tom. IV, p. 441.

ils le font même auteur du livre de l'institution des moines; mais Jean monta sur la chaire épiscopale de Jérusalem en 386, époque où elle n'étoit pas encore patriarchale ; ainsi il n'a pas pu parler du scapulaire, qui ne fut donné à Stock par la Vierge qu'en 1283, et cependant il y est question de ce vêtement, ce qui prouve la fausseté de l'assertion qui l'en fait l'auteur.

D'autres prétendent qu'ils ont reçu la règle que saint-Basile faisoit observer aux hermites du Mont-Carmel ; mais le véritable instituteur de leur règle est le patriarche Albert, vers l'an 1209 (11). Cette règle contient huit articles relatifs à la construction et à la situation des cellules et aux prières ; elle leur prescrit le renoncement à toute propriété, l'abstinence de la viande et le travail des mains ; ceux qui soutiennent que saint-Basile est l'instituteur de leur règle ajoutent qu'Albert l'avoit tirée des écrits de Basile ; mais quand ils reçurent leur règle d'Albert, rien n'indique qu'ils songeassent seulement alors à saint-Basile et à son traité de l'institution des moines.

Les prétentions des carmes ont donné lieu aux Basiliens

---

(11) Albert n'étoit point françois d'origine, ni petit-neveu de Pierre l'hermite, comme quelques écrivains l'ont prétendu. Il étoit né à Castro di Gualteria en Italie, dans le diocèse de Parme ; il prit fort jeune l'habit de chanoine régulier au monastère de sainte-croix de Mortare, et il en fut bientôt élu prieur; il devint ensuite évêque de Bebio, et fut choisi par le pape Clément III pour être médiateur entre l'église romaine et l'empire. Sa réputation avoit passé les mers et il fut nommé en 1204 patriarche de Jérusalem. Innocent III lui donna le *pallium*, et le nomma encore son légat pendant quatre ans dans la Palestine.

Albert se fit distinguer dans cette contrée par ses austérités. Ce fut à lui que Brocard, supérieur des hermites que Berthold avoit rassemblés sur le Mont-Carmel s'adressa en 1209 pour lui demander une règle, c'est ainsi qu'il devint le législateur des carmes.

Le pape avoit convoqué le concile de Latran, qui se tint en 1215 ; il espéroit y voir le patriarche Albert ; mais celui-ci fut assassiné le 14 décembre 1214 par un italien qu'il avoit repris de ses désordres. Voilà pourquoi on le place quelquefois parmi les martyrs, quoique les carmes qui ont obtenu la permission de célébrer son office n'en fassent qu'un confesseur.

Duchemin, del. *L. Carpentier, Sculp.*

de les regarder comme frères ; les carmes vouloient bien reconnoître cette alliance, mais ils prétendoient au droit d'aînesse ; ils intentèrent même un procès aux Basiliens en 1670, parce que ceux-ci avoient dans un de leurs couvens un tableau représentant le prophète Élie, sans être habillé en carme ; il étoit seulement enveloppé dans un manteau rouge avec une tunique de peau qui lui descendoit jusqu'aux genoux ; il avoit les pieds nuds ; sa tête étoit couverte d'un bonnet rouge avec des galons d'or, et il tenoit à la main une épée, au-haut de laquelle il y avoit une flamme, *V. Planche I, fig. I.* Malgré les réclamations des carmes, les Basiliens alléguant qu'ils n'avoient rien innové, et que cette figure étoit la copie d'un tableau suspendu depuis six cents ans, disoient-ils, dans leur ancienne église, ne voulurent point l'ôter, et assurèrent qu'ils ne souffriroient point que l'on vît dans leur église le prophète Élie habillé en carme, ce qui pourroit porter préjudice à l'antiquité de l'ordre de saint-Basile.

L'archevêque de Mesme rejeta la demande des carmes ; ils ne se tinrent pas pour battus et s'adressèrent à la congrégation des rites ; ils lui représentèrent l'injure que les Basiliens avoient faite à leur ordre, en exposant publiquement le prophète Élie sans être habillé en carme, et sur-tout en lui donnant un vilain bonnet rouge, comme un turban turc. La congrégation des rites décida que le tableau seroit enlevé et remplacé par un autre ; qu'Élie cependant n'y seroit pas vêtu en carme ; on disputa beaucoup pour savoir comment on l'habilleroit ; les carmes présentèrent plusieurs habits à la congrégation ; ils s'appuyèrent pour chacune des piéces de ces vêtemens sur des passages de l'écriture-sainte. Ils furent tous rejetés, et on adopta celui présenté par les Basiliens, consistant en une tunique de peau, une ceinture de cuir et un manteau, couleur de saffran. Elie perdit son bonnet dans cette dispute ; on le représenta la tête nue, mais il conserva son épée flamboyante, dont on changea seulement la forme et ce procès fut ainsi terminé après avoir duré dix années, comme le siége de Troye. *Planche I, fig. 2. (12)*

(12) Papebroch, *responsio ad patres Sebast. a sancto Paulo*, art. 16, N°. 32.

Depuis ce différent ils avoient renoncé à l'alliance avec les Basiliens, et ils retranchèrent du titre de leur règle qu'elle étoit tirée des écrits de saint-Basile. Cette règle reçut quelques corrections qui furent approuvées par plusieurs bulles ; mais les carmes prétendent que plusieurs de ces bulles contiennent des indulgences que les savans leur disputent.

Cet ordre avoit pris un si grand accroissement en Europe, qu'à l'époque de sa destruction en France, il étoit composé de trente-huit provinces, outre la congrégation de Mantoue, qui a cinquante-quatre couvens ; il ne faut pourtant pas croire, comme on l'a avancé, que cet ordre posséda cent quatre-vingt mille religieux.

Il est gouverné par un général qui réside à Rome. Le schisme qui divisa l'église au quatrième siècle, partagea aussi les carmes ; il y eut alors deux généraux, et c'est de cette époque qu'il faut dater le relâchement dans la discipline.

Les carmes abandonnèrent la Palestine après la paix désavantageuse que Frédéric II fit en 1229 avec les sarrasins. Ce fut Alain, leur cinquième général, qui, las des persécutions qu'éprouvoient ses religieux, forma le projet de fonder des couvens en Europe, et de quitter la Syrie, à l'imitation du prophète Elie, fuyant la persécution de Jézabel. Il prétendit que la Vierge lui étoit apparue pour lui donner ce conseil. Ses religieux fondèrent d'abord un monastère dans l'isle de Chipre, ensuite à Mesme, puis en Angleterre ; enfin ils se répandirent par toute l'Europe, où ils tinrent leur chapître général en 1245 dans le couvent d'Aylesford en Angleterre.

Quand les carmes passèrent d'orient en Europe, ils avoient leurs chappes barrées de blanc et de tanné, ce qui les fit appeler *les barrés*. Ducange et l'abbé Châtelain ont pensé que ces barres n'étoient pas en pal (13), mais en fasce (14) ; Heliot est d'un avis contraire.

Ces chappes des carmes se nommoient *carpettes* (15) ; elles

(13) En long.

(14) En large.

(15) En latin *carpitæ*. Voici ce qu'on lit dans une ordonnance d'un chapitre tenu

ne devoient avoir que sept raies, et devoient être d'une seule étoffe, et non pas de plusieurs piéces cousues ensemble.

Au surplus les sentimens sur cet objet ont tellement varié, que les anciens tableaux représentent la chappe des carmes tantôt bàrrée en pal, tantôt barrée en fasce ; elle est en fasce sur la *figure 3*, *Planche I*, d'après un tableau du couvent de sainte-Catherine à Louvain, et sur un autre tableau du maître-autel de l'ancienne cathédrale de Salamanque qui représente le prophète Élie habillé en carme, *Planche I*, *fig.* 4 ; mais elle est en pal sur un tableau du couvent des carmes de Cologne, fait en 1522, *Planche I*, *fig.* 5, et sur un autre tableau du couvent d'Anvers de l'an 1609, *Planche I*, *fig.* 6.

On peut mettre d'accord ceux qui se sont occupés de cette question en disant que les barres ont été tantôt en fasce, tantôt en pal ; il paroît que dans les temps les plus reculés elles étoient de la première manière, et que dans des temps plus modernes, elles furent de l'autre.

Quelques années après leur passage en Europe, les carmes

à Londres l'an 1281. *Frater professus habeat unam carpitam non de petiis consutam, sed contextam et habeat septem radios tantum ut simus uniformes.*

L'origine de ces barres est assez singulière. Jean-le-Gros et quelques-uns des autres généraux de l'ordre prétendent que lorsqu'Élie jeta son manteau à son disciple Elysée ; ce manteau, qui selon les auteurs étoit blanc, ayant passé par le feu, les parties extérieures furent noircies ; c'est pourquoi les carmes ont porté des chappes avec des barres noires et blanches.

Lezana et quelques autres carmes leur donnent une autre origine plus vraisemblable. En 643 Omar, roi d'Arabie, ayant soumis les chrétiens de la Terre-Sainte à sa domination, les sarrasins ne purent souffrir que les carmes eussent des manteaux blancs que leurs satrapes seuls pouvoient porter ; ils les forcèrent à les quitter et à en prendre d'autres barrés de noir et de blanc.

Les carmes ne s'accordent pas non-plus sur la couleur ni sur la forme de ces barres. Le père Daniel de la Vierge-Marie a donné, à ce qu'il prétend, dans un traité contre le père Papebroch la véritable figure de l'ancien habillement. Les barres sont blanches et noires. Pour la manière de les porter, les uns les avoient en fasce ; d'autres en pal ; quelques-uns en mettoient cinq, d'autres sept, d'autres un plus grand nombre.

résolurent de quitter ces barres. Honorius IV leur permit de substituer des chappes blanches à des chappes barrées de sept piéces ; mais ils n'avoient pas encore le scapulaire.

Les carmes ne portoient point originairement ce vêtement (16) ; ils en attribuent l'institution à la Vierge, qui dans une apparition le donna au bienheureux Stock, général de l'ordre, comme une marque spéciale de sa protection envers tous ceux qui le porteroient. L'office du scapulaire fut approuvé ensuite par les papes ; les carmes attribuent à Jean XXII la bulle sabbatine où il aprouva le scapulaire, et où il fait dire à la Vierge : « qu'elle descendra gracieusement en purgatoire le premier samedi d'après la mort de tous ceux qui auront porté son habit, vulgairement appelé *scapulaire*, et qu'elle les conduira glorieusement à la sainte-montagne de la vie éternelle. » Launoi a prouvé que cette bulle est supposée ; la sorbonne a forcé plusieurs fois les carmes à rétracter la doctrine contenue dans cette bulle ; cependant le scapulaire ne leur a pas produit moins d'argent que le rosaire aux dominicains et le cordon de saint-François aux cordeliers et aux minimes.

On voit, *Planche I*, *fig.* 7, l'ancien habillement des carmes, d'après le sentiment du père Daniel de la Vierge-Marie, dans son livre intitulé : *Miroir du Carmel.*

La *fig.* 8, de la *Planche I*, représente un carme avec une chappe (17).

---

(16) Ant. nat. tom. I, art. III, p. 9.

(17) Voici la description que Born donne du carme dans sa *monacologie* :

Moine carme chaussé, imberbe, imberbe, tête rase avec une petite couronne de cheveux continue, pieds chaussés, fesses culottées, tunique brune de toile, serrée vers le nombril, au-dessous du scapulaire, avec une courroie noire, capuchon lâche et ample.

Cuculle lâche et large, piéce pectorale, courte, arrondie, piéce dorsale triangulaire et dont le sommet touche les reins, collet d'une étoffe brune, manches légalement larges, manteau de laine, aussi long que la tunique avec une cuculle large, une piéce dorsale et pectorale, et couvrant tous les accessoires de la tunique. Camisole et chemise de laine.

On voit, *Planche I*, *fig.* 9, un carme en habit ordinaire avec la tunique ou capuchon, le scapulaire et le rosaire.

Saint-Louis étant en Terre-Sainte eut la curiosité d'aller voir le Mont-Carmel, et fut si édifié de la vie des solitaires qui l'habitoient, qu'il en amena six en France et les établit à Paris dans l'endroit où sont les Célestins (18).

Ces religieux se trouvoient fort mal dans cette habitation; le voisinage de la Seine aux débordemens de laquelle ils étoient exposés, l'insalubrité de l'air et le mauvais état de leur maison, dont la ruine étoit prochaine, engagèrent Philippe-le-Bel à leur donner au mois d'avril 1309 sa maison du Lion, située au-bas de la montagne-sainte-Geneviève, pour y bâtir un nouveau monastère de leur ordre. Philippe-le-Long en 1317 leur fit présent d'une autre maison voisine et qu'il avoit achetée de Gui de Liuriac dit Cointet, son secrétaire (19); la même année ils vendirent leur maison à Jacques Marcel, bourgeois de Paris. Nous avons déjà vu à quelle condition (20),

---

L'extérieur de ce moine annonce la vigueur; sa figure est idiote, son front impudique, ses épaules larges, sa démarche pésante.

Il est carnivore; il pousse le jour et la nuit des cris aigus.

Querelleur et luxurieux par caractère, il aime les disputes et les rixes. Il est toujours prêt à se battre avec les autres moines de son espèce. Dans la colère son abord est dangereux; il aime aussi les rixes nocturnes et les debats amoureux. Les grands moyens que la nature lui donne pour y triompher, sur-tout en France, sont souvent l'écueil de la chasteté des femmes.

On le trouve dans les villes; il est originaire du Mont-Carmel, et prétend être fils des prophètes Élie et Élisée; mais il est impossible de dégénérer davantage de la vertu de ses pères.

(18) Ant. nat., tom. I, art. III, p. 1.

(19) *Idem*, p.

(20) Ils avoient fait bénir le lieu par l'évêque de Sagine. Jean Morel, juré de l'université, se transporta sur le lieu, arracha les croix plantées par l'évêque, effaça celles qui étoient peintes sur le mur, et commit plusieurs autres violences, sous prétexte de venger les prélats qui prétendoient avoir le droit exclusif de faire cette bénédiction. L'université prit parti pour les carmes. Elle fit citer Morel comme son suppôt; celui-ci n'ayant pas paru, l'université, par un décret solennel, le retrancha de son corps, et le traita dans la sentence qu'elle rendit contre lui de

Des deux maisons qui leur furent données par nos rois et d'une chapelle de la Vierge, que l'on voit encore aujourd'hui dans leur église, ils formèrent le monastère, où ils étoient avant la révolution (21).

Les carmes aggrandirent leur église des libéralités de Jeanne d'Evreux, reine de France, troisième femme de Charles-le-Bel. Cette princesse, après la mort du roi, son mari, donna à ces religieux quinze cents florins d'or, à l'écu (22) et trois joyaux d'un grand prix, sa couronne d'or

---

scélérat, d'excomunié, de sacrilége, de parjure, de membre pourri qui infectoit le corps.

(21) Le père Hardouin a prétendu que c'est de cette chapelle, et non pas du Mont-Carmel, montagne de la Palestine, que ces moines ont pris leur nom.

Cette chapelle s'appeloit dabord *la chapelle de Notre-Dame du Carme* ou *Charmes*, à-cause de quelques arbres de cette espèce, qui étoient placés auprès; c'est ainsi qu'on a donné le nom de *Chardonnet* à une église qui est sous l'invocation de saint-Nicolas, pour avoir été bâtie dans un endroit, jusqu'alors couvert de chardons. Les parisiens appelèrent ces carmes ou charmes les *carmes du Mont*, à-cause de la montagne de sainte-Génevieve, au pied de laquelle ces arbres étoient plantés. Les frères Barrés voulant illustrer leur origine, se dirent venus d'orient, où il n'y a jamais eu de mendians, défigurèrent leur nom, et au-lieu de se dire *les frères de Notre-Dame-des-carmes du-Mont*, ils se firent appeler *les frères de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.*

Hardouin suppose que du temps que les carmes demeuroient dans leur première habitation, ils n'avoient pas d'autre nom que celui de *frères Barrés*, ce qui est absolument faux. Ce nom n'étoit qu'une espèce de sobriquet que le peuple leur donnoit à-cause de leurs manteaux; mais leur nom véritable étoit celui de *frères de Notre-Dame-du-mont-Carmel*, tel qu'on le trouve dans les actes de ce temps-là.

La remarque qu'il fait sur la mendicité est juste; mais elle ne prouve pas que les carmes ne soient pas venus du Mont-Carmel. C'est un changement dans leur règle, de-même que celui de prendre des grades dans l'université.

(22) Cette monnoie vient d'Italie, où son usage n'a commencé, selon Carpentier, suppl. de Ducange, que vers 1252, quoique le Blanc dans son traité des monnoies dise qu'elle fut introduite en France avant 1068. L'empreinte du florin étoit une fleur, armes de la ville de Florence. Aussi les appeloit-on florins de Florence. Les premiers florins françois furent frappés sous Louis VI; ils portoient d'un côté une tige de lys, semblable à celle que l'on voit encore sur les ducats de Florence; et de l'autre un saint-Jean-Baptiste, représenté en pied, couvert d'un manteau, te-

composée

composée de cinq grands fleurons et de cinq petits, enrichie de soixante balais (23), soixante-dix émeraudes, trente diamans (24) et cent quinze perles ; elle pesoit cinq marcs quinze estelins (25), or et pierreries ; la ceinture dont elle s'étoit parée à son sacre ; elle étoit toute couverte de balais, d'émeraudes et de perles; et la fleur-de-lys d'or qui lui avoit servi à ses nôces et à son couronnement, et qui étoit ornée de seize balais de quatorze émeraudes, et de vingt-cinq perles (26). Cette donation fut faite en 1349. Elle ordonna que ces joyaux fussent vendus et que le produit fût employé à la construction de cette église. Elle assista le dimanche 16 mars 1353 à la dédicace faite par Guy de Boulogne, cardinal et archevêque de Lyon.

Les carmes n'étoient pas satisfaits, et ils surent trouver de nouveaux moyens d'augmenter leur monastère. Un docteur danois avoit donné en 1275 aux écoliers de sa nation une maison qu'ils échangèrent dans la suite pour une autre, voisine du couvent des carmes ; on la nomma *le collége des daces* (27). Comme cette maison étoit en très-mauvais état,

---

nant d'une main un petit globe, surmonté d'une croix, et de l'autre une main-de-justice ; il y avoit des florins à l'agneau, à la chaise, à la masse, etc. selon le type qui étoit au revers de la fleur-de-lys. Le florin ou l'écu valoit en 1343, à l'époque où Jeanne d'Evreux fit ce don, 36 sols parisis, c'est-à-dire à-peu-près 18 livres ; alors 12 livres 16 sols 6 deniers de notre monnoie.

(23) Rubis, en latin, *balascus*, ainsi nommé, parce qu'on le trouve dans une région de l'Inde appelée *Balascie*. Les rubis-balais nous viennent à-présent du Mexique et du Brésil.

(24) Sans doute de ceux nommés *à pointes naïves*. La taille du diamant n'étoit point encore découverte ; on prenoit souvent alors des morceaux de crystal-de-roche pour des diamans.

(25) L'estelin étoit une division de l'once ; on partageoit autrefois l'once en vingt estelins, l'estelin en deux mailles, la maille en deux felins et le felin en sept grains un cinquième ; ainsi le marc contenoit huit onces ou cent soixante estelins, ou trois cent vingt mailles ou six cent quarante felins ou quatre mille six cent huit grains.

(26) Les femmes faisoient un grand usage de perles dans leur parure avant l'invention de la taille du diamant.

(27) *Dacus*, en latin signifie *danois*.

Jean Basse, écolier danois desiroit la vendre ; mais elle n'avoit été accordée aux écoliers danois, par les abbés et religieux de sainte-Géneviève, qu'à condition d'en payer le cens à leur abbaïe, et de ne la pouvoir jamais aliéner à des personnes ecclésiastiques ou régulières.

Le pape Clément VII, par ses bulles du 7 mai 1383, leva toutes les difficultés ; les commissaires qu'il nomma pour l'examen de cette affaire permirent aux écoliers danois de vendre leur collége, et aux carmes de l'acheter. Ainsi Jean Basse le vendit aux carmes, l'an 1384. L'université forma opposition à cette vente, et l'affaire ayant été portée au parlement, il rendit un arrêt, le 8 août 1386 par lequel la cour ordonna que le collége des daces seroit donné aux carmes, moyennant vingt-quatre livres parisis de rente (28) amortie, dont ils feroient assiete aux écoliers de Dannemark à Paris, en un lieu convenable. Il y eut encore dans la suite plusieurs contestations et plusieurs arrêts du parlement à l'occasion de cette vente ; mais la possession du collége des daces est demeurée aux carmes (29).

Le cardinal de Dormans après avoir fondé en 1370 le collége de Beauvais, le mit en 1372 sous l'inspection des carmes.

Les carmes entrèrent aussi dans la querelle des ordres mendians contre l'université (30). Nous avons vu celle qu'ils eurent avec les jésuites et avec le cardinal de Berulle (31). Tout le monde sait les histoires que l'on raconte de leurs hauts faits dans les combats amoureux, et il n'est personne qui n'ait entendu quelqu'une des nombreuses chansons auxquelles leur réputation méritée a donné lieu.

Les bâtimens de cette maison sont fort étendus.

La principale porte, donne sur la rue des carmes ; elle étoit moins décorée que celle sur la rue de la mon-

---

(28) Environ six cents livres.

(29) Il paroît, suivant M. Jaillot qu'il n'y a qu'une partie de ce collége enclavée dans ce couvent.

(30) Ant. nat., tom. IV, art. XXXIX, p. 6.

(31) Ant. nat., tom. II, art. XVI, p. 7.

tagne-sainte-Géneviève ; elle consiste en une simple ogive avec deux petites colonnes. La figure de la Vierge est adossée sur le pilier entre les deux portes. Le milieu du cintre avoit été peint ; mais il n'est plus possible de distinguer les figures.

La nef et les deux chœurs qui composent la grande église n'ont rien de remarquable ; ils sont sur un plan oblong. La chapelle de la Vierge défigure l'édifice par sa position ; elle est séparée du reste par un rang d'arcades dont deux sont gothiques et deux à plein cintre, posées sur quatre colonnes ; l'église étoit voûtée en bois et la chapelle l'étoit en pierre.

Le buffet d'orgues est assez beau ; il est porté par deux colonnes corinthiennes et deux pilastres de même en arrière-corps.

En entrant à-droite on trouve deux petites chapelles prises dans l'épaisseur du mur ; elles sont décorées chacune de deux colonnes corinthiennes avec un fronton tourmenté, de mauvais goût et lourd, ainsi que les autres ornemens dans le genre de sculpture du temps de Louis XIII. Les bases et les chapiteaux des colonnes sont dorés.

Dans la première de ces chapelles on voit un tableau très-noir et très-obscur ; il représente Louis XIII, sur un vaisseau priant la Vierge, et à-côté de lui un évêque, derrière lequel est une religieuse en habit de carmélite, avec la couronne de France sur la tête.

Le tableau de la seconde chapelle représente sainte-Anne montrant à lire à la Vierge (32).

Dubreuil rapporte que l'on voyoit autrefois dans la nef un tableau représentant l'amende honorable d'un sergent pour avoir tiré avec violence de l'église des carmes deux écoliers (33). Il y étoit peint nud et en chemise, tenant une torche entre ses mains, et à-genoux devant une troupe de religieux ; on lisoit au-dessous les inscriptions suivantes

(32) Ant. nat., tom. IV, art. XXXIX, p. 43.

(33) Antiq. de Paris, p.

en latin et en françois. Ces tableaux ont été enlevés (34).

Hæc est repræsentatio emendæ honorabilis quam fecit RIHCARDUS DE METZ, *cliens in castello parisiensi, ex ordinatione et per arrestum curiæ parlamenti, huic ecclesiæ priorique et toti conventui ejusdem, die dominica, hora prima, decima nona die mensis maii, anno domini* 1387. *Propterea quod dictus Richardus violenter extraxit de præsenti ecclesia duos scholares qui ad eam effugerant pro immunitate ejus habenda. Ad quam quidem ecclesiam prædictus Richardus pro dicta offensa emendenda fuit adductus de prædicto castello per duos ostiarios prædictæ curiæ parlamenti, in statu quo repræsentationem ejus visere potestis.*

C'est la représentation de l'amende honorable que fit RICHARD DE METZ, *sergent à verges au châtelet de Paris, le dimanche à heure de prime,* 19e *jour du mois de mai, l'an* 1387 *à l'église et aux religieux, prieur et couvent de céans, pour cause qu'il avoit extrait violemment et par force deux escholliers hors des limites de ceste église, à laquelle il fut admené dudit châtelet pour amender ladite offense par deux huissiers du parlement, en l'état où voir le pouvez.*

La chaire est ornée de quatre bas-reliefs, représentant les quatre évangélistes; le baldaquin est formé par quatre consoles portant une couronne ducale dans laquelle est un bras droit, armé d'une épée flamboyante.

En face de la chaire, sur le troisième tableau, il y avoit une œuvre de la confrérie de saint-Roch : on voyoit sur la boiserie les armes de France et celles de la ville et au-dessus un tableau d'environ sept pieds, représentant saint-Roch avec un ange qui montre le bubon de sa cuisse. On n'y a pas oublié son chien (35), et on a mis deux clefs d'or

---

(34) Ce monument devoit être semblable à celui que j'ai décrit à l'article des augustins, tom. III, art. XXV, p. 11, et qui avoit été fait pour un évenement semblable.

(33) Saint-Roch étoit le fils du seigneur de Montpellier; il naquit sous Philippe-le-Bel; après la mort de son père il renonça aux honneurs; il abandonna ses ri-

1

2

Duchemin Del.

Barrière, Sculp.

passées en sautoir à son chapeau. Le fond de ce tableau offre un païsage dans le lointain duquel on aperçoit saint-Sébastien attaché à un arbre. Ce tableau est noir et médiocre.

Dans les villages les statues de ces deux saints sont presque toujours ensemble.

La grille du chœur est très-simple et accompagnée de deux petites chapelles, décorée à-la-moderne et d'un assez bon goût ; elles ont chacune un tableau ; l'un représente saint-Sébastien et l'autre saint-Roch peint debout et regardant la Vierge placée dans le haut du tableau. A-côté de lui sont une femme et un enfant malades ; et plus loin on aperçoit un autre enfant à-genoux, habillé en pélerin.

On voyoit près du sanctaire à main droite une œuvre d'une sculpture lourde, décorée de pilastres composites. Dans les panneaux au-dessus des trois siéges, il y avoit des figures représentant la Vierge entre deux carmes (35).

En face de cette œuvre il y avoit une statue, *Planche II*, *fig.* 1, vêtue d'une grande robe avec un capuchon à longue pointe et une ample calotte ; elle a les mains jointes et

---

chesses pour se faire pélerin ; il guérissoit dans ses voyages les pestiférés par le signe de la croix ; il fut lui-même attaqué de la contagion à Plaisance, ce qui le força à se retirer dans une forêt où le chien d'un gentilhomme voisin lui apportoit tous les jours un pain. De retour dans son païs, après sa guérison, il fut pris pour un espion et mis en prison. Il mourut en 1327 ; beaucoup de légendaires ont écrit sa vie ; quoique sa fête soit célébre, on doute qu'il ait été canonisé, son culte a été établi au concile de Constance, où son image, portée en procession, fit cesser la peste ; sa confrérie fut instituée à Paris, lors de la peste qui y régnoit. Jean Darras, religieux de ce couvent, en fut le fondateur ; cette confrérie est devenue fameuse ; mais ce saint dut aux peintres sa grande célébrité ils ont souvent pris pour sujet de leur composition la guérison des pestiférés. Tout le monde connoît le charmant cantique dont saint Roch est le sujet.

(36) Cet usage de donner un costume monastique moderne aux personnages de l'écriture n'étoit pas particulier aux carmes. Nous avons vu que les jésuites habilloient Jésus-Christ en jésuite. Il y avoit aux feuillans un tableau représentant l'arche-d'alliance ; les lévites qui l'accompagnoient étoient vêtus en feuillans,

elle est à-genoux sur un piédestal ; les moulures modernes indiquent qu'il est très-postérieur à la figure.

Cette statue rerésente le cardinal Michel Dubec ; elle a été fraîchement peinte en gros rouge, ce qui ne l'embellit pas ; c'est sans-doute pour faire voir que c'est un cardinal ; son costume ne l'indique pas (37).

Michel Dubec étoit doyen de saint-Quentin, chanoine de Notre-Dame de Paris et cardinal du titre de saint-Étienne-de-Cælio-Monte. Il mourut le 29 août 1318 à Avignon. Il voulut absolument que son corps fût transporté aux carmes et que son tombeau fût proche du maître-autel. Pour jouir de cette prérogative, il fit présent aux carmes de sa bibliothéque, à-condition que les livres seroient enchaînés ; il leur donna encore vingt livres tournois, et mille livres parisis pour être employés au bâtimens de l'église. Dans la crainte que ces moines fissent un autre usage de cet argent, il voulut qu'il fût renfermé dans un coffre à trois clefs, gardées par trois personnes différentes.

On voyoit dans le premier chœur, au-dessus de l'œuvre, un marbre blanc ovale, dans un cadre de marbre noir, orné aux deux côtés d'agraffes ; au-haut étoient les armes de Sébastien Gombault chargées d'une tour, et au-d essous les mêmes accolées avec celles de sa femme, écartelées au premier et quatre chargées d'un arbre et au deux et trois, à une fasce cousue, accompagnée de trois soleils posés deux et un. Les couleurs n'étoient pas exprimées.

On avoit gravé cette épitaphe sur le marbre blanc en lettres noires :

D. O. M.

Siste viator. Hic quiescit SEBASTIANUS GOMBAULT, *eques*

---

et au côté de l'autel de la Vierge du couvent des capucins de la rue saint-Honoré on voyoit une figure de saint-Siméon, habillé en capucin tenant dans ses bras le petit Jésus.

(37) Quelques religieux prétendent, d'après une fausse tradition et sans fondement, que c'est le cardinal l'Évêque.

dom. de Marne et de Prugny ex nobili et antiqua Gombaldorum apud Tricassinos (38) *familia, regis à consiliis et secretis. Obiit, ann.* M DC LXXII, *die XXI oct. æt. LXIV.* ELIZABETHA ROIGER, *opt. mar. mær.* (39) *posuit. Obiit. . . . .*

Nec immemor fuit cinerum
Silvani Roiger et Margaretæ
Chassebras parentum
Qui hocce Chassebrassiorum
Sepulchro conduntur.
Requiescant in pace.

On voit par cette épitaphe que cette sépulture des Gombault étoit aussi celle des Chassebras.

La famille des Gombault étoit ancienne et connue du temps de saint-Louis ; Sébastien Gombault étoit conseiller et secrétaire du roi. Il mourut le 21 octobre 1572 à soixante - quatre ans.

On voyoit en face un autre monument ; c'étoit un marbre noir encadré d'une bordure de pierre sculptée, ornée de consoles sur lesquelles étoient des têtes de morts ; et au-bas d'armoiries chargées de trois roses ; elles avoient deux lions pour support, et pour cimier un casque.

Sur le marbre on lisoit en lettres d'or :

D. O. M

Hic jacet CLAUDIUS VALENTIN *et nobilitatis antiquæ nec non regi à consiliis et secretis, qui ut pietatis suæ monumentum aliquod relinqueret, etc. . . .* (40) *obiit die* 21 *septembris anno domini* 1680. *Requiescat in pace.*

Ce Claude Valentin étoit selon son épitaphe d'une an-

(38) Troyes.

(39) *Optimo marito mærens.*

(40) Suit le détail d'une fondation pieuse.

cienne famille, et comme Gombault, conseiller et secrétaire du roi. Il mourut le 21 septembre 1680.

A la droite de l'autel il y avoit une première chapelle dont le tableau représente un saint-François; elle n'avoit rien de remarquable.

La chapelle suivante avoit été fondée par Henri de Creil, baron de Bournezeau, pour y rassembler les sépultures de ses parens. Elle étoit dédiée à l'empereur S. Henri (41).

Ce saint est représenté dans le tableau d'autel avec l'armure romaine (42), et par-dessus le manteau impérial; il est à-genoux, et tient d'une main un casque dont la couronne est à rayons à la manière antique; de l'autre main il porte la représentation d'une église, et à ses pieds il a des trophées d'armes de musulman; des anges sont dans le haut du tableau, et tiennent au-dessus de sa tête des couronnes et des palmes.

L'autel est décoré de quatre colonnes de pierre d'ordre corinthien, dont deux en avant-corps soutiennent au-dessus de l'entablement une espèce de niche, dans laquelle sont des anges et un saint-Esprit.

Sous le marche-pied de l'autel il y avoit une tombe plate

---

(41) Cet empereur surnommé *l'apôtre des hongrois*, naquit en 972; il étoit guerrier, et fut appelé aussi *Louis-le-Boiteux*, parce qu'il s'étoit démis une cuisse en sautant du haut d'une muraille; c'est peut-être de tous les princes celui qui a fait le plus de bien aux églises; on le nommoit le père des moines. On prétend que son élévation lui avoit été prédite par saint-Volfand qu'il avoit été prier sur son tombeau. Ce saint lui apparut et lui montra sur la muraille ces deux mots : DANS SIX. Henri se prépara à la mort qu'il crut devoir arriver pour lui dans six jours; lorsqu'ils furent écoulés, il l'attendit dans six semaines, six mois, enfin dans six ans; mais il ne mourut pas, et la septième année il fut élu roi; il connut alors le sens de la prédiction; mais bientôt il voulut abdiquer pour se faire moine. L'abbé Richard, à qui il s'adressa, le reçut au nombre de ses religieux, et après avoir exigé le vœu d'obéissance, il lui ordonne de retourner gouverner l'empire que Dieu lui avoit confié. Saint-Henri a fondé en Allemagne l'énorme puissance dont y jouit le clergé; admis dans un concile, il n'y parloit aux évêques qu'à-genoux.

(42) Anachronisme trop fréquent parmi les artistes.

de

de pierre, sur laquelle étoit gravé un homme vêtu d'une robe de docteur; et autour cette inscription :

Cy-gist MICHEL DE CREIL, *en son vivant docteur-régent de la faculté de médecine, lequel trépassa le VIII*e. *jour de juin* M D XXVIII.

De chaque côté sont ses armes d'azur au chevron d'or accompagné de trois clous de même.

En face de l'autel est le monument du fondateur de la chapelle. Il consiste en une table de marbre noir dans un encadrement de pierre accompagné des attributs de la mort surmonté des armes de Creil, avec la couronne de baron et deux lions pour supports. De chaque côté sont deux enfans qui pleurent et qui tiennent des écussons aux mêmes armes, dont l'un qui en lozange est un écusson de fille. Au-dessous du monument il y a encore des armes accollées. Les premières sont celles de Creil, et les autres celles de Françoise Bardin, sa femme, qui étoient de synople à trois dauphins d'argent. Voici l'épitaphe :

A la memoire de messire HENRI DE CREIL, *chevalier, baron de Bournezeau, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire en son hôtel, décédé au mois de mai* 1691, *dans la* 83e *année de son âge, lequel a fait bâtir cette chapelle et cave, et fondé icelle suivant l'acte passé par-devant Robusse et Torinon, notaires au châtelet de Paris, le* 26 *janvier* 1679, *pour y être inhumé, lui et les siens, et y rassembler les corps de ses ancêtres, enterrés sous différentes tombes en cette église depuis deux siècles, au desir de laquelle fondation ont été transportés dans la présente cave, les corps ci-devant inhumés dans le chœur de cette église : de dame Françoise Bardin, baronne dudit Bournezeau, épouse dudit seigneur, décédée au mois de mars :*

D'Étienne de Creil, écuyer-baron dudit Bournezeau, mort le huit janvier 1678, *âgée de* 22 *ans, et de demoiselle Renée de Creil, décédée le* 9 *novembre* 1655, *enfans desdits seigneur et dame. Priez Dieu pour leurs ames.*

Il y avoit dans le cloître une vieille épitaphe écrite en lettres gothiques. Sur une pierre adossée au mur, on y lisoit :

Cy-devant gist honorable dame JEHANNE LA GUIBETTE, *fille de feu honorable homme, maistre Odo de Creil* (43), *en son vivant, docteur en médecine, et femme de feu honorable homme, Mery Guibet, en son vivant avocat au parlement, qui trépassa le* 4e. *jour d'octobre* 1486 *Dieu ait l'ame d'elle et de tous vrais trépassés.*

Les anciens auteurs de descriptions rapportent que l'on voyoit devant le grand autel une tombe de marbre blanc et noir, sur les bords de laquelle étoit une inscription.

Près du tombeau d'Henri de Creil on lisoit ces épitaphes:

Cy-gist ROBERT MAUGIER, *jadis conseiller du roi, notre sire, et président en la cour de parlement, qui trépassa en son hôtel, l'an de grâce* 1418, *le jour de Noël.*

Cy-gist noble damoiselle SIMONNE DARGE, *femme dudit maître Robert Maugier, laquelle trépassa en son hôtel à Paris, le* 27e. *jour d'octobre l'an* 1418.

Mais depuis long-temps il n'existe aucune trace de ces tombeaux.

L'autel, *Planche III*, fut rebâti en 1683, sur les dessins de Jacquin. Il fut reconstruit, quelque-temps après, et enrichi de quarante pieds de marbre que le roi Louis XIV avoit donné au père Sébastien (44); ce religieux employa à ce travail une partie de la pension que le roi lui avoit accordée.

Cet autel qui a coûté des sommes considérables frappe par la richesse des marbres, le nombre des figures, et son étendue; l'ordonnance en est hardie, mais plus extraordinaire que belle.

L'architecture est une espèce de peristyle (45) isolé, sur un

---

(43) Eude de Creil est inhumé aux célestins. Ant. nat., tom. I, art. III, p. 20.

(44) *Infra.*

(45) On n'appeloit *péristyle* dans l'ancienne architecture que les bâtimens entourés de colonnes qui tournent autour. Le mot même signifioit *colonnes autour*; tel étoit

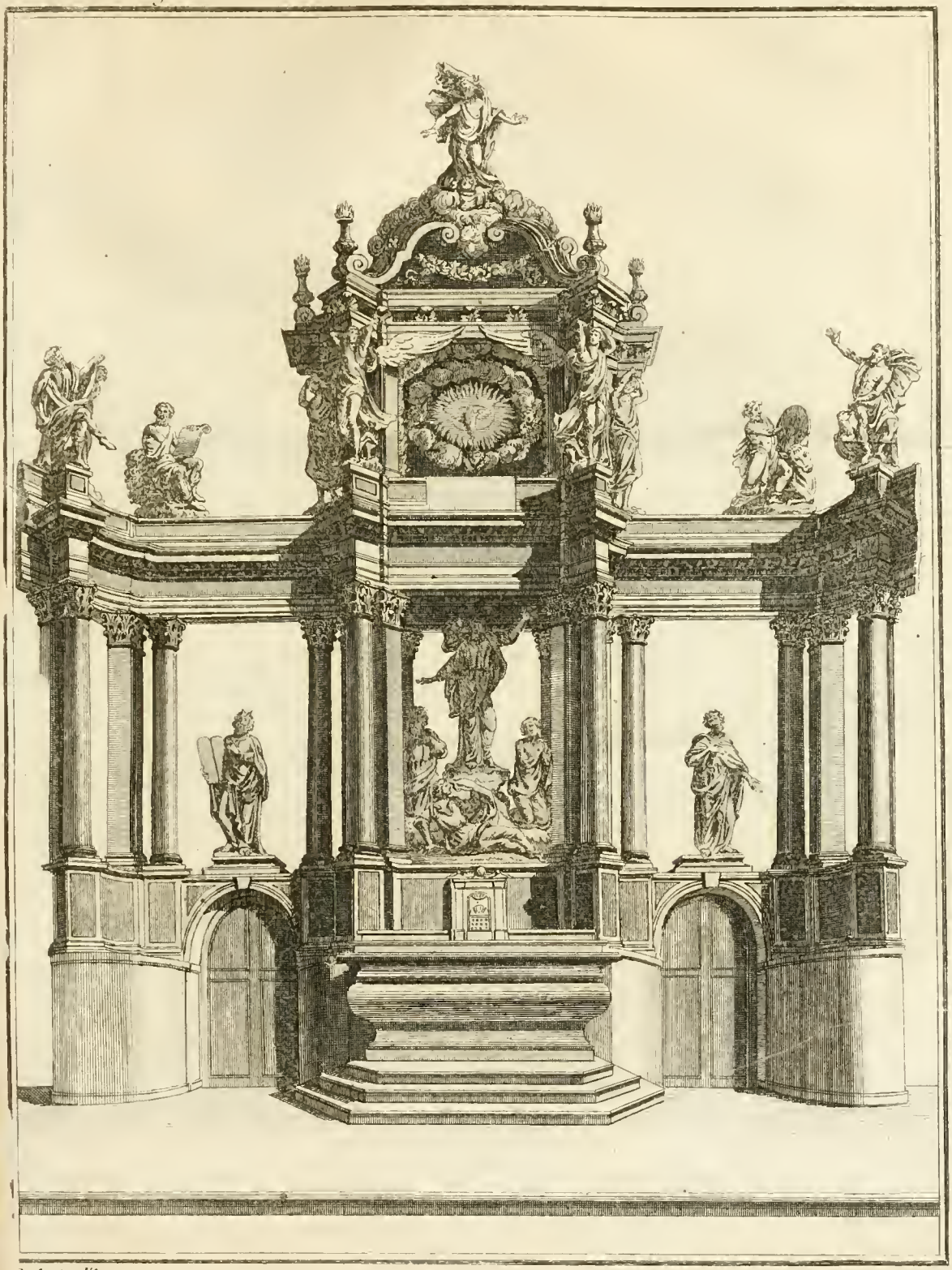

Duchemin, del. *L. Carpentier, Sculp*

plan horizontal, composée de quatre groupes de colonnes et de pilastres corinthiens qui forment trois ouvertures ou entre-colonnemens; celui du milieu est sur un plan exagone, et présente une niche; il est surmonté d'un grand baldaquin d'une composition fort lourde. Six anges soutiennent la corniche du couronnement, composée de six consoles, dont les enroulemens sont ornés d'un vase à feu. Ce baldaquin est surmonté d'un père-éternel au-milieu des nuages.

Les figures de cet autel représentent la transfiguration de Jésus-Christ sur le Tabor. Il est dans la niche au-milieu sur une petite montagne, au pied de laquelle sont les trois apôtres; on y distingue saint-Jean sur le devant; à ses côtés dans les deux entre-colonnemens, au-dessus des portes, sont le législateur Moyse et le prophète Élie; au-dessus de Jésus-Christ est un groupe de nuages et un saint-Esprit placé dans l'ouverture du baldaquin entre les anges; ce groupe continue jusqu'à la figure de Dieu le père, qui termine ce monument. Des deux côtés, sur les extrémités des entablemens, on voit les quatre évangélistes dans l'expression de l'admiration; ils semblent s'apprêter à écrire ce miracle.

Toutes ces colonnes et ces figures sont en pierre; celles du bas ont été peintes et sont d'un ton jaunâtre, et celles du haut, ainsi que les ornemens, les bases et les chapiteaux des colonnes sont peints en blanc des carmes! (46). Les fusts des colonnes en marbre noir antique, et ceux des pilastres en sérancolin (47); ainsi que les corps d'architecture.

à Rome l'hypetre, temple bâti par Vitruve; telles sont encore plusieurs basiliques; beaucoup de palais en Italie et quelques eloîtres de religieux.

Les modernes appliquent aussi le mot *peristyle* à une rangée de colonnes. La colonade corinthienne du louvre est un péristyle. La décoration de cet autel en est un aussi.

(46) C'est un blanc de composition très-beau et qu'on nomme ainsi.

(47) Les marbriers appellent ainsi un marbre Isabelle tacheté de rouge; on le tire d'une vallée des Pyrénées, voisines d'un lieu nommé *Sérancolin*.

Les marbres donnés par Louis XIV ont été employés dans la construction du tombeau d'autel et du stylobate (48) qui posoit dessus ; ce tombeau est de marbre noir antique ; sa forme est tourmentée. Les panneaux du stylobate sont en verd campan, leurs corps en brocatelle d'Espagne, et les corniches des piédestaux des colonnes qui posoient sur l'autel en marbre blanc.

Les marches de l'autel sont aussi en marbre.

Le mauvais goût de cet autel se fait beaucoup mieux sentir depuis qu'il a été reblanchi ; le bas est assez bien ; l'ordonnance est hardie et légère ; mais ce lourd baldaquin soutenu par de petits anges grêles est de mauvais goût ; les figures du haut ne valent pas mieux que l'architecture ; elles sont maniérées.

Il y a un second chœur derrière le grand autel. On y trouvoit au fond trois grands tableaux, un Christ sur la croix, copié d'après Dominique Restout, et signé ainsi *Dominicus Restout. F. Yvo carmelita pinxit* 1357. Le dessin est incorrect et maniéré ; les deux autres tableaux représentent une sainte famille et le rêve de saint-Joseph. Ils sont détestables ; les stales du chœur étoient de bois brun, et aussi simples que celles du premier.

On lisoit autrefois dans ce premier chœur cette fondation :

En cest grant autel des trois Maries sont fondées deulx messes par femme GUILLEMETTE, *jadis femme de honorable homme, maistre* JACQUES DE ROUEN, *notaire-secrétaire du roi, notre sire, payeur des rentes de la ville de Paris, etc. et trespassa laditte femme Guillemette le 7e jour de février* M CCCC XXX. *Dieu ait l'ame d'elle et de tous les trépassés.* Amen.

En entrant dans le second chœur à-droite, on voit un monument composé d'une grande table de marbre noir dans un encadrement de marbre blanc et noir, et accom-

(48) Stylobate, base de la colonne.

(49) Cet autel des trois Maries étoit probablement celui d'une chapelle qui n'existe plus depuis long-temps.

pagné de deux pleureuses. Au-dessus il y a un fronton coupé et enroulé qui porte sur ses côtés deux petits enfans ; le milieu est occupé par un écusson de gueules au lion d'or, au chef cousu d'azur ; chargé d'un croissant, et acosté de deux étoiles d'or ; ces armes, qui étoient celles de l'évêque, sont accollées en bas à d'autres armes qui sont celles de Falaise. Ces dernières portent d'azur à la fasce d'argent, chargées de trois roses de gueules et surmontée de trois flèches rangées en bandes du second.

Sur la table de marbre on lit cette épitaphe en lettres d'or :

Nosce viator insigne doloris et amoris monumentum nobilem STEPHANUM LÉVÊQUE, *d m.* (50) *de Cressenville, integerrimum per quinquaginta annos regis consiliarium, et in prætorio parisiensi causarum auditorem, defunctum an. ætat. 77. Et nobilem Magdalenam de Falaise, uxorem cariss.* (51), *quæ obiit an. æt.* (52) 65, *et per* 50 *annos solo fideliter junctos in cœlo viventes credes : heu, conjuge, pridie mortuæ ut non esset superstes conjux dolori se tradidit et occubuit die* 24 *feb. an. domini* 1635. *priez Dieu pour leur ame.*

M. Jacques Lévêque, chevalier, seigneur de Cressenville et de Laulnoy-Figueran, conseiller du roi en son conseil d'état, gentilhomme de sa chambre, et maître-d'hôtel ordinaire de sa majesté, leur fils unique, touché d'une perte si sensible, et pour marque certaine de sa piété envers ses père et mère, a fait construire la sépulture qui est ci-devant, et fondé pour leurs ames . . . . etc. etc.

On voyoit encore deux autres épitaphes des mêmes sur deux pierres placées sur leur sépulture. Sur l'une :

Cy-reposent les corps de noble homme M. ESTIENNE LÉVÊQUE, *conseiller du roi et auditeur au châtelet de Paris, et de damoiselle* MAGDELAINE DE FALAISE, *son épouse, lesquels ont vécu l'espace de* L. *ans, dedans la douceur du mariage avec une telle union*

(50) *Dominum.*
(51) *Carissimam.*
(52) *Anno ætatis.*

de cœur et de volonté, que la mort ne les a pu séparer. La femme décéda le jeudi XXIIe. de février M DC XXXV, *et le mari le samedi suivant dedans sa LXXIVe. année. Priez Dieu pour eulx.*

Et sur l'autre :

Cy-est la descente de la sépulture de noble homme M^e. ESTIENNE LÉVÊQUE *et de sa femme, décédés les* 22 *et* 24 *février, et ont été inhumés en même jour.*

Il y avoit sur un des piliers qui séparent la nef de la chapelle de la Vierge un monument consacré à une autre personne de cette maison ; il consistoit en un marbre noir sur lequel étoit écrit cette épitaphe :

Henri Lévêque, écuyer-seigneur de la Laisse, conseiller-secrétaire du roi, et en sa cour de parlement, lequel est décédé le 2 *février* 1649.

A-droite de l'autel, sur une lame de cuivre, on lisoit en lettres gothiques :

A la mémoire de JACQUES CHASSEBRAS, *en son vivant escuyer seigneur du Breau* 1441 (53). *Jehem Chassebras, son fils, écuyer seigneur dudit Breau, Asseman et autres lieux, capitaine de* 50 *hommes-d'armes, et damoiselle Antoinette de Melun, sa femme,* M CCCC XCVI : *Jehan Chassebras, leur fils, aussi en son vivant escuyer-seigneur du Breau, capitaine de cent salades* M D et VIII. *Demoiselle Antoinette Balue, sa veuve, a fait aposer cette lame étant mère, et ayant la garde-noble de Claude, Jehan, Girard, Alexis et Antoinette Chassebras, ses enfans mineurs, et dudit défunt, son mari. Requiescant in pace.*

Au-bas étoient les armes de Chassebras.

A-côté de cette tombe on voyoit celle de Beuve de Winville, ainsi nommé du lieu de sa naissance, bourg près de saint-Mihel en Lorraine. Il étoit représenté en habits sa-

(53) Voyez plus bas la description du cloître.

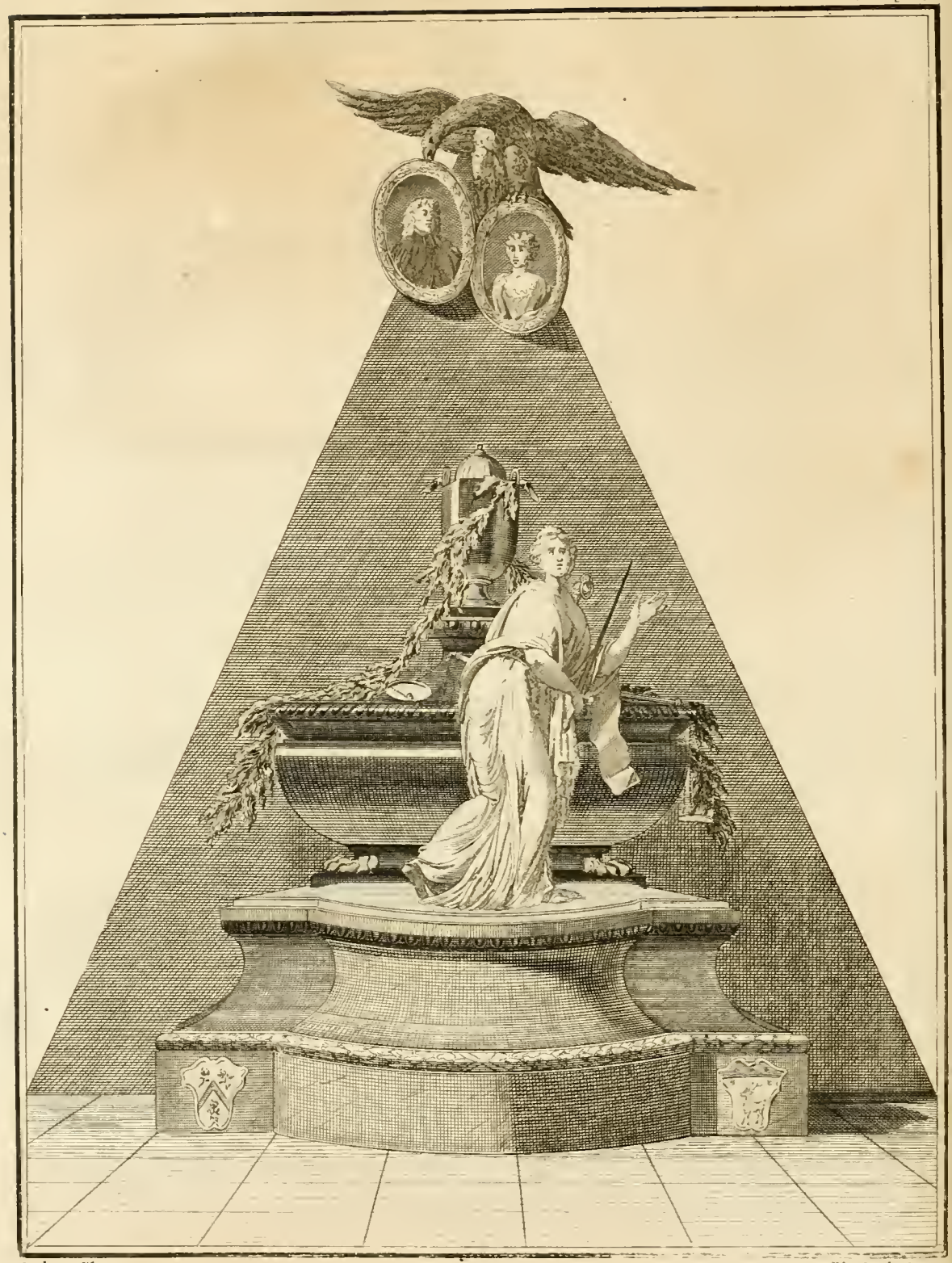

Duchemin, del. *Blanchard, Sculp.*

cerdotaux. Autour on lisoit en lettres gothiques très-effacées :

Hic jacet venerabilis et discretus magister BUEININUS DE WINVILLA, *præsbyter Virdunensis diocesis, magister in artibus ac baccalaureus in decretis, secundus fundator collegii de Marchia et Winvillâ. Qui obiit in dicto collegio, octava die aprilis anno domini* M CCCC XXXII. *Cujus anima requiescat in pace.*

Beuve de Winville, second fondateur du collége de la Marche, mourut dans ce collége le 8 avril 1432.

Dans la chapelle de la Vierge le monument qui frappe le plus, est celui de Boullenois, *Planche IV.* Il est sur-tout remarquable par sa grandeur et par la richesse de ses marbres et de ses bronzes.

Sur un socle de marbre verd antique (54) dont les moulures taillées en feuilles de lauriers sont de marbre jaune de Sienne (55), s'élève un autre socle de marbre blanc qui porte un sarcophage de marbre portor (56), soutenu par deux griffes de lion de marbre blanc. Sur ce sarcophage est une urne cinéraire de Porphyre, entourée de cyprès de bronze, et derrière s'élève une grande pyramide de marbre brocatelle d'Espagne (57), surmontée d'un grand aigle de bronze, qui tient dans son bec le portrait de Boullenois et celui de sa femme dans une de ses serres. Ces deux portraits sont en mosaïque (58) et imitent parfaitement

---

(54) C'est un marbre verd mêlé de taches blanches, noires ou roses.

(55) Le jaune de Sienne est rayé de jaune pâle et foncé aves des nuances jaunes et des taches blanches.

(56) Marbre noir avec des marques de cuivre qui ont l'air d'or.

(57) La brocatelle a un fond jaune, tendre, nuancé de gris de lin, de brun, de rose, et veiné de blanc; on la nomme *brocatelle* parce qu'elle est comme du brocard.

(58) La mosaïque est un assemblage de petits morceaux de pierres dures de différentes couleurs, taillées carément et cimentée sur un fond de plâtre, de sorte que par leur réunion elles imitent les couleurs : on réussit parfaitement à Rome dans ce genre de travail, et on copie de cette manière de très-grands et très-

la peinture à l'huile ; ils sont encadrés dans une bordure dorée. Boullenois y est peint en robe de palais avec une perruque carrée, et sa femme est habillée et coiffée comme du temps de la reine, femme de Louis XV.

Une femme de marbre blanc, représentant la justice, est sur un socle de même marbre en avant du sarcophage, et appuyée dessus ; elle tient une épée dont la poignée est dorée et pose son autre main sur une banderole d'or où on lit : *Traité de la personnalité, et de la réalité des loix par L. Boullenois, avocat.* A-côté de la figure de la justice sont ses balances dorées, posées sur le tombeau. Cette figure est dans l'expression de la douleur ; elle paroît pleurer le jurisconsulte ; elle est lourde et froide, et sa tête est absolument une copie de celle de la Niobé (59).

Sur un socle de marbre verd sont deux cartels de marbre ; le premier porte les armes de Boullenois, d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, et le second celles de sa femme qui étoient de gueules au cerf d'or au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent posées en fasce.

Sur le socle, entre ces blasons, on voit écrit en lettres de bronze dorées, de relief :

D. O. M.

Viginti duoque annis ab obitu patris, filii mœrentes posuere, an. M DCC LXXXIV.

Cette inscription annonce que les enfans de Boullenois lui firent élever ce monument en 1784, 22 ans après sa mort.

Sur le pavé qui est en marbre-sainte-Anne on lit cette inscription :

Uxor ante decessit, scripsit maritus in solamen uxorique sibique carmina, quæ hinc et inde leguntur.

---

beaux tableaux ; il est ridicule d'avoir voulu rendre impérissable de cette manière des portraits aussi mal-faits.

(59) Figure d'un superbe groupe antique, représentant Niobé pleurant sur ses enfans.

Les

Les vers annoncés par cette inscription, composés par Boullenois, à la louange de sa femme et sur lui-même se trouvent en effet dans le second chœur, à l'endroit où il avoit été inhumé.

On lit sur une table de bronze, en lettres de relief:

Cy-gisent CHARLOTTE DUBOIS, *décédée le* 10 *mars* 1748, *et* L. BOULLENOIS, *avocat au parlement, son mari, décédé le* 23 *décembre* 1762.

VOTA MARITI SUPERSTITIS

In tumulo placide requiescit amabilis uxor;
Junxit amor mentes, corpora jungat humus.

VIR EX TUMULO.

Cessant jam mea vota simul, requiescimus ambo,
Nunc cinis unus erit quod fuit una caro.

Le monument de Boullenois n'a guères d'autre mérite que la somptuosité. Du reste, son exécution est mauvaise dans presque toutes ses parties. L'attitude de la justice est gauche; les draperies quoiqu'à la maniere antique ne sont ni gracieuses ni naturelles; les formes sont lourdes et sur-tout très-incorrectes. Il ne faut pas être artiste pour voir au premier coup-d'œil que la gorge n'est pas à sa place.

Le vase de Porphire et le sarcophage sont d'une très-belle forme, parce que l'un et l'autre sont antiques, ou copiés d'après l'antique. Les griffes du lion qui soutiennent ce sarcophage sont de mauvais goût; le marbre blanc n'y exprime point la solidité dont elles doivent avoir le caractère; des griffes de bronze étoient préférables.

La position irrégulière des portraits en mosaïque n'offre rien de noble ni de distingué; leurs bordures très-communes rappellent des tableaux d'apartemens. L'aigle qui les tient en l'air fait appréhender qu'ils ne tombent, et cette crainte seule est la critique de l'idée.

Ce mausolée auroit gagné beaucoup si l'on en avoit retranché la figure de la justice, l'aigle et les deux portraits. Ce monument a été exécuté en Italie par M. Poncet de Lyon, qui demeure à Rome.

Louis Boullenois, né à Paris le 14 septembre 1680, se disposa à embrasser l'état ecclésiastique ; il alloit entrer dans les ordres, lorsque des doutes sur sa vocation le détournèrent de ce parti, et le firent se livrer à l'étude du droit pour laquelle il se sentoit plus d'inclination. Après s'être acquité pendant long-temps avec distinction de la profession d'avocat, Boullenois se retira dans un des quartiers les moins fréquentés de Paris, où il se livra à son étude favorite, et où il retoucha plusieurs-fois ses ouvrages ; il y perdit son épouse Charlotte Dubois, le 10 mars 1748, et y mourut lui-même le 22 décembre 1762, âgé de 82 ans.

Boullenois étoit aussi recommandable par ses vertus que par ses talens : voici un trait de sa générosité : un ami qui lui avoit rendu quelques services pendant sa jeunesse étant tombé malade, Boullenois fut le voir. Cet ami, qui connoissoit son cœur, lui avoua que cette maladie dérangeoit tellement ses affaires, qu'il étoit obligé de vendre sa bibliothèque. Boullenois lui dit qu'il la prendroit pour le prix de l'estimation, et donna un à-compte. L'estimation fut faite, et le malade s'étant rétabli, se mettoit en devoir de la faire porter chez son ami. Celui-ci ne voulut point la recevoir. En vous obligeant, lui dit-il, je n'ai pas prétendu vous ôter la seule satisfaction qui vous reste ; la propriété de la bibliothèque m'appartient, mais conservez-en l'usage, et il la paya.

Boullenois a laissé plusieurs ouvrages de jurisprudence sur la démission des biens, sur les questions qui naissent de la contrariété des lois, et sur la rivalité des coutumes.

A-côté du monument de Boullenois on lit :

D. O. M.

Cy-repose, D. ANNE MOREL, *épouse de messire Jacques de Bordeaux, chevalier-seigneur de Bargeville, capitaine au régiment d'Anjou.*

Sur le pilier en face :

Cy-devant gissent les corps de JEAN DE LACOVA *sieur de Beauchêne, Claude Bastard sa femme, Françoise de Lacova leur fille, Claude Girmond femme de Me. François de Lacova, procureur au parlement, leur fils; Me. Gabriel de Lacova, prêtre aulmônier du roi et du régiment de ses gardes; Charles de Lacova, aussi leur fils.*

Sur un marbre noir encadré dans une lourde bordure de pierre incrustée de marbre de couleurs on lisoit en lettres d'or:

Sous la tombe, posée vis-vis du grand autel, gist PIERRE CRUCHOT, *vivant lieutenant de la varenne du Louvre, et contrôleur de la maison de la reine-mère.*

A-côté de l'autel de cette chapelle on voyoit un monument consistant en une table de marbre noir, accompagnée de deux colonnes corinthiennes du même marbre, posée sur deux consoles, et portant un fronton coupé pour faire place à un marbre noir sur lequel est écrit en lettres d'or : *D. O. M.* Ce fronton étoit accompagné de deux petits enfans, et l'inscription du milieu étoit surmontée d'un autre cintre. Ce mausolée se terminoit en-bas par des armes accollées de Chauvelin et de Charmolüe.

On lisoit sur la grande table de marbre cette épitaphe en lettres d'or :

Qui præteris hoc sepulchrum, adsta mortalis et delege morans et nosce FRANCISCUM CHAUVELIN, *pàtronum, illa in luce fori spectatissimum indidem consultissimum. Hic jacet una et conjux unice dilecta* MARIA CHARMOLUE, *pudentissima vero ad sexi decus, ad exemplum prudentissima. Tam dolceis annos, tam fideleis animos mors sola dividere posset at conjunxit rarissimæ uxoris funus. Sed funere suo maritus optimus prosecutus est ager, sic quasi, ultimæ necessitatis denonciationem accepit. Dixit lacrymans, jungite amato corpori amatum corpus, animum anima sequetur. Dixit et qui dimidia tantum sui parte viveret, nono demum quam sui dimidium amiserat, die V ejusd. januar. A. C. H.* CIↃIↃCXLIX

devixit. Habes in vita quod imitere, in morte quod optes, mortalis quisquis es vale, et donis bene precare, hoc enim christianum est.

Sur un marbre plus bas :

Dulcibus piisque P. P. (60).
Dulces liberi P. P. (61).

A-côté du monument de François Chauvelin on en voyoit un autre consacré à Louis Chauvelin, l'un de nos plus célèbres magistrats. Il consiste en une petite pyramide contournée et cintrée par le haut ; elle est surmontée des armes de Chauvelin, avec la couronne de marquis et les cordons des ordres, et elle a pour support deux lions posés sur des socles. Vers le milieu de cette pyramide on voit les trophées de la justice et du commerce ; le bas est terminé aux deux côtés par des têtes de morts, avec des ailes de chauve-souris et des linceuls drappés et au-milieu par les armes de Chauvelin et de Magdelaine Grouchi, son épouse, d'azur fretté d'or (62). Ces armes accollées à celles de Chauvelin étoient ornées de la couronne de marquis et de la cordelière. *Planche V, fig.* 1.

Tout ce monument est de marbre blanc. Voici l'épitaphe :

Ici reposent les corps de messire LOUIS CHAUVELIN, *chevalier-seigneur de Crisenoy, Chaudevil, Genovilly, Périgny et autres lieux, conseiller du roi en tous ses conseils, maitre-des-requêtes, honoraire de son hôtel, avocat-général de sa majesté au parlement, commandeur et grand-prévôt de ses ordres, décédé le* 2 *août* 1715. *dans la trente-troisième année de son âge.*

Et de dame MAGDELAINE DE GROUCHI, *son épouse, dé-*

(60) *Patribus.*

(61) *Posuere.*

(62) On disoit aussi coticé ou recoticé ; les cotices étoient de petites bandes posées en travers, lorsqu'elles étoient recroisées en sens contraire, elles formoient le fretté, qui étoit un véritable treillis en lozange.

1

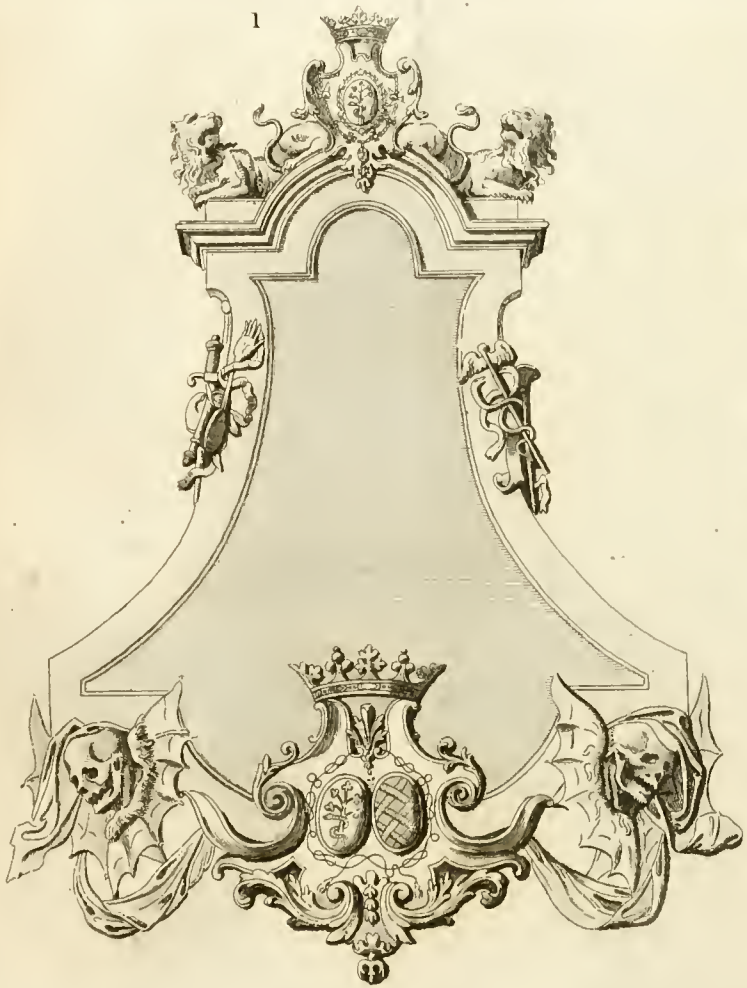

2

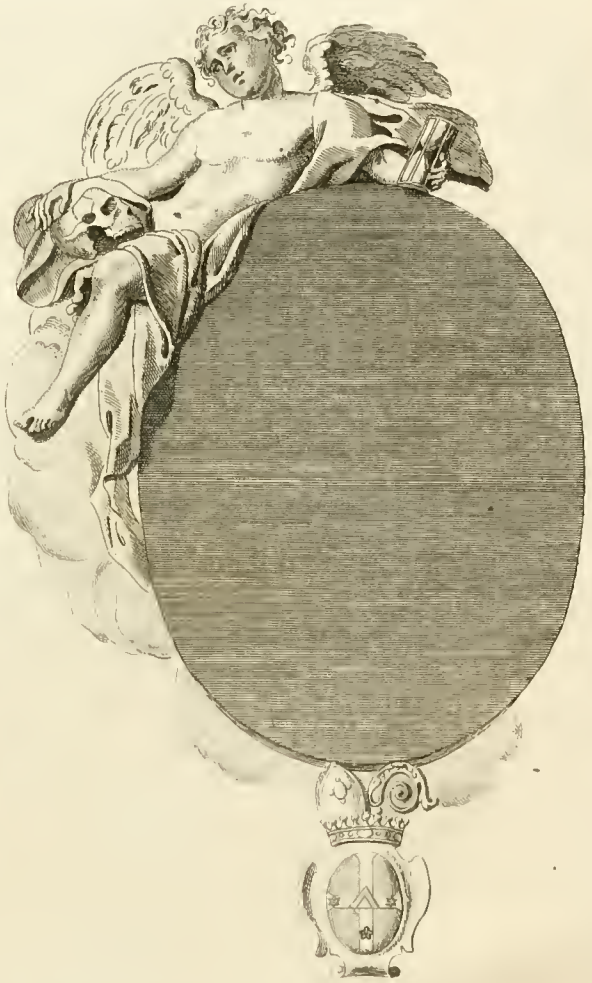

Duchesnau. del.

cédée le 4 d'octobre de la même année, âgée de vingt-neuf ans. Priez Dieu pour le repos de leurs ames.

C'étoient le père et la mère de M. Chauvelin qui étoit avocat-général au parlement en 1733, et le frère et la belle-sœur de M. Chauvelin, qui a été garde-des-sceaux, ministre et secrétaire-d'état au département des affaires étrangères jusqu'au 20 février 1737, que les sceaux furent remis à M. Daguesseau.

Tout près l'autel se voyoit une épitaphe sur un marbre noir ovale environné de nuages de marbre blanc.

Un ange tient, avec l'expression de la douleur, une main sur un sablier, et pose l'autre sur une tête de mort. Il est appuyé sur la partie supérieure de cette épitaphe, dont le bas est terminé par les armes de le Pelletier, de même marbre que la figure, chargée de trois molettes de sable. Ces armes étoient ornées d'une couronne de comte avec la mître et la crosse. *Planche V, fig.* 2.

Sur la table de marbre on lisoit cette épitaphe en lettres d'or :

HIERONYMUS LE PELLETIER, *Dignatensis ecclesiæ præpositus in sanctiori regis* (63) *consilio, consistorianus comes, in parisiensi curia honoris titulo senator, vir animo rectus, judicio acer, rerum prudens, æqui bonique rigidus custos ac vindex, religionis amicitiæ atque omnis officii retinens patrio tumulo, hic humari voluit. Obiit anno LXCVI, XVI cal. novemb.* (64), *ætatis LXIV. Claudius et Michael le Pelletier amantissimi* [illegible] (65).

On voyoit autrefois dans cette chapelle de la Vierge, à-main gauche de l'autel, un tombeau élevé sur lequel étoit une plaque de cuivre, où on lisoit cette épitaphe :

Cy-gist très-haute et très-puissante princesse madame MARGUE-

(63) Prévôt de l'église de Digne.

(64) Probablement 1706.

(65) *Filii posuere.*

RITE DE BOURGONGNE, *jadis femme de M. le duc de Guyenne, aîné fils du roi de France, et après femme de très-haut et très-puissant prince, monsieur Arthus, fils du duc de Bretaigne, comte de Richemont, seigneur de Prennay, connestable de France, laquelle trespassa à Paris, le 2e jour de février, l'an* 1441.

Marguerite de Bourgogne étoit fille de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne et de Marguerite de Bavière. Elle fut accordée par le traité du 5 mai 1403 avec Louis de France, duc de Guyenne, et dauphin de Viennois, et mariée avec ce prince le 30 août 1404. Jean Juvenal-des-Ursins dit que ce mariage fut consommé au mois de juin 1409. Ce prince mourut sans enfans le 18 décembre 1415. Sa veuve se maria le 10 d'octobre 1423 avec Artus de Bretagne. La princesse Marguerite mourut sans enfans, le 2 février 1441.

Ce tombeau, ainsi que les autres, avoit été enlevé, long-temps avant la révolution. Je l'ai fait dessiner d'après la collection de Gaignière (66).

Sa juppe est ornée des armes de sa maison, selon l'usage du temps; sa coiffure est remarquable. *Planche VI, fig.* 1.

L'autel de la chapelle de Notre-Dame-du-Mont-Carmel étoit, comme nous l'avons dit, dans le coin de cette chapelle; l'architecture corinthienne, qui la décoroit, étoit d'un bon style.

Six colonnes et autant de pilastres soutenoient une grande arcade, qui servoit de niche à une statue de la Vierge placée sur [illegible] et qui tenoit d'une main l'enfant-Jésus, et de l'autre un petit scapulaire qu'elle présentoit à Simon Stock à-genoux à ses pieds. Le cintre de la niche étoit rempli par de petits anges qui portoient des banderoles sur lesquelles on lisoit des louanges en l'honneur de la Vierge. Au-dessus de la niche étoit un fronton dans le tympan duquel il y avoit un cercle bleu où étoit écrit: *Decor Carmeli.* Ce fronton étoit surmonté d'un sòcle qui portoit une croix et deux petits anges à-côté; le surplus de

(66) Porte-feuille VI, N°. 49.

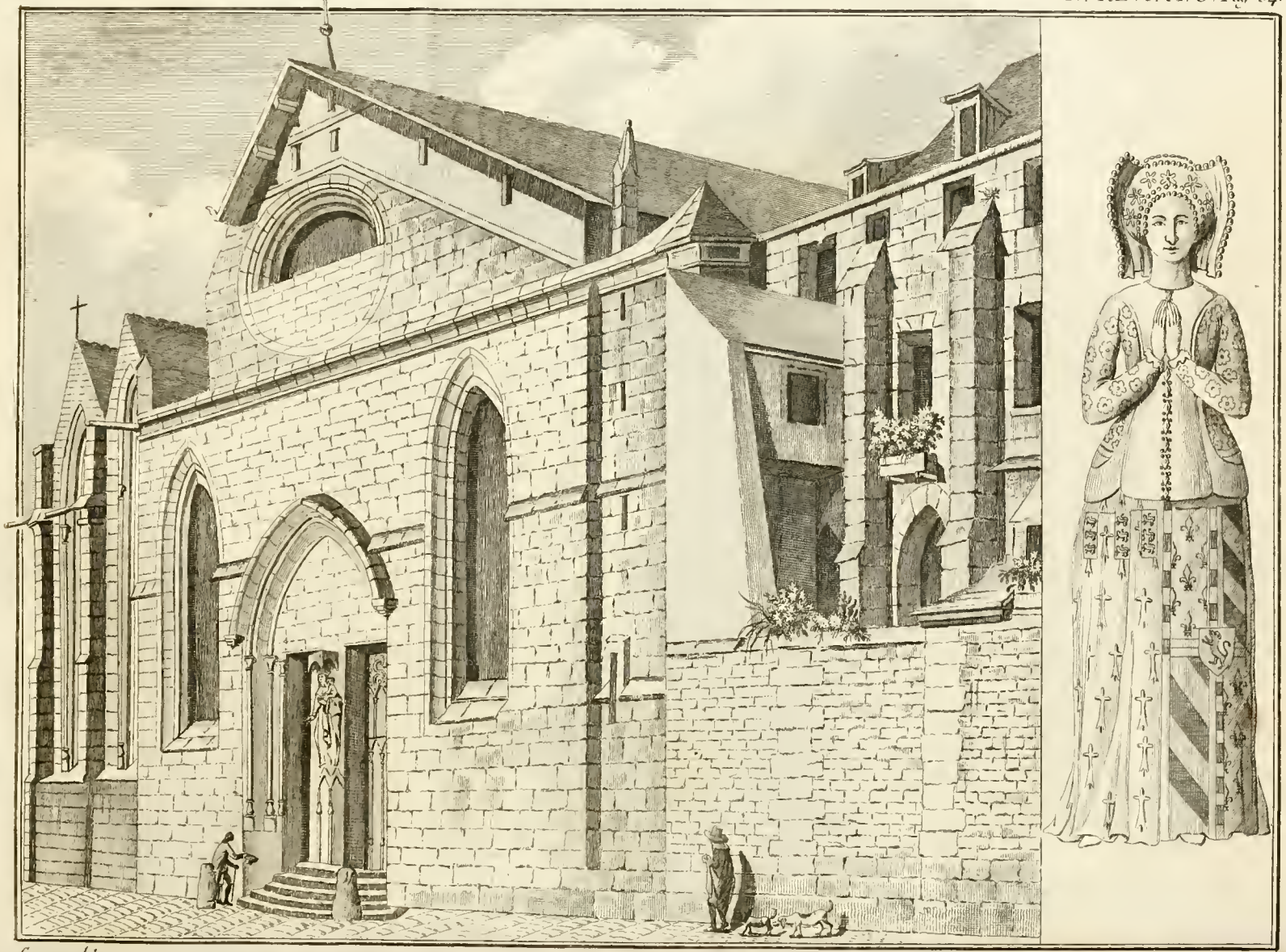

Garneray del

l'entablement étoit orné de vases. De chaque côté de la niche il y avoit un avant-corps orné de deux colonnes, entre lesquelles on voyoit d'un côté la statue de saint-Joseph, et de l'autre celle d'Élie. Au-dessus des corniches de ces deux avant-corps on voyoit des figures de carmélites qui avoient chacune un ange derrière elle ; l'une portoit une croix, et l'autre, qui tenoit la main sur son cœur, étoit sans-doute sainte-Thérèse, dite de *Jésus*.

Sur un pilier en face de l'autel on lisoit cette épitaphe :

Cy-devant repose le corps de FRANÇOIS DUMOULARD, *bourgeois de Paris* . . . . , etc.

Le tambour de la porte se trouvoit au-milieu de la chapelle ; il étoit à-gauche de l'autel, et étoit en menuiserie ornée de sculptures.

Le scapulaire attiroit dans cette chapelle un grand concours de peuple. Les carmes attribuoient cette pieuse institution à Simon Stock. Ce visionnaire étoit anglois. Il se retira à l'âge de douze ans dans le creux d'un gros arbre, qui étant nommé *Stock* en anglois, donna son nom à ce célèbre pénitent. C'étoit à-peu-près vers le temps que les carmes passèrent de la Palestine en Europe. Il prit leur habit, devint leur général, et mourut à Bordeaux en 1265, après avoir composé quelques ouvrages de piété très-médiocres. Ses confréres disent que la sainte-Vierge lui apparut, et lui donna le scapulaire, comme une marque de sa protection spéciale en faveur de ceux qni porteront cet habit, qui garderont la virginité, la continence, ou la chasteté conjugale, suivant leur état, et qui réciteront le petit office de la Vierge. Cette histoire est rapportée dans plusieurs bulles des papes, et sur-tout dans une du pape Jean XXII, où ce pontife assure que la Vierge lui avoit déclaré dans cette apparition qu'elle délivreroit les religieux du Mont-Carmel et les confrères du scapulaire des flammes du purgatoire s'ils y étoient détenus, le samedi d'après leur mort, pourvu qu'ils eussent rempli les devoirs de cette confrérie. Cette bulle est appelée *la sabbatine* ; et le docteur Launoy a fait un livre pour faire voir que la vision de Si-

mon Stock est une fable, et que la bulle nommée *sabbatine* est supposée. En effet le pape Paul V fit un décret par lequel il défendit de représenter la sainte-Vierge descendant dans le purgatoire pour en retirer les ames des fidèles ; mais il permet de croire pieusement que la Vierge assiste les confrères du scapulaire d'une intercession spéciale le jour du samedi, que l'église a consacré spécialement à son culte.

Il n'est pas aisé de savoir, dit le père Héliot, le temps auquel la confrérie du scapulaire a été établie. Lézane dit que les papes Étienne V, Adrien II, Sergius III, Jean X, Jean XI et Sergius IV ont remis la troisième partie de leurs péchés à ceux qui entroient dans cette association pieuse. Or Simon Stock n'étant mort qu'en 1265, et Étienne V ayant été élu pape en 816, et ayant accordé, selon les carmes des indulgences aux confrères du scapulaire, il en résulte que cette confrérie étoit établie plus de 450 ans avant qu'on eût songé seulement au scapulaire parmi les carmes. Ce que l'on peut conclure, c'est que si les historiens du scapulaire sont des hommes fort pieux, ils ne sont pas des critiques fort habiles.

Dubreuil rapporte que le premier qui se fit recevoir de cette confrérie fut saint-Louis, et que les rois et princes Édouard, roi d'Angleterre, Henri, duc de Lancastre, Henri, duc de Northumbrie, la princesse Angelle, fille du roi de Bohême, nobles et illustres dames, Jeanne et Anne de la ville de Toulouse en furent professeurs.

A-côté du petit œuvre du scapulaire étoit la sacristie : on voyoit au-dessus de la porte un tableau assez ancien, qui représentoit la Vierge avec une couronne de marquis sur la tête, une robe rouge, un voile bleu semé d'étoiles, et un scapulaire à la main.

On conservoit dans cette sacristie plusieurs reliquaires précieux (67), entr'autres une image d'argent de la Vierge

(67) Le mot latin *reliquiæ* désigne les cendres des morts ; les anciens brûloient les corps, et conservoient les restes, *reliquiæ*, dans des urnes enfermées dans les tombeaux. Les reliques de saints ne sont pas seulement les parties de leurs corps,

tenant

tenant un enfant entre ses bras, et d'une main un petit vase de cristal contenant de son lait (68), et de l'autre un

---

mais encore les vêtemens qu'ils ont porté, les meubles dont ils ont fait usage; il n'est permis qu'aux prêtres de les toucher avec les doigts, et encore doivent-ils être en surplis. Le commerce des reliques est devenu un objet considérable. Théodoze-le-grand fut obligé de le défendre en 386; mais la mode en devint si générale, qu'il en fallut trouver à quelque prix que ce fût, et quand il n'y en eut plus de véritables on fut obligé d'en donner de fausses.

Les sermens ordinaires se faisoient sur les reliques. Chilpéric qui, après avoir juré ainsi, s'étoit parjuré, faisoit marcher devant son armee d'autres reliques pour le préserver de la colère des premiers saints, s'ils vouloient le punir; on envoyoit les reliques du palais jusque dans les provinces, quand il falloit prêter le serment de fidélité. Grégoire de Tours fit emprisonner un hermite nommé *Didier*, qui faisoit passer pour des reliques des racines de diverses herbes, des dents de taupes, des os de souris, des griffes et de la graine d'ail. Les reliques ont été une des principales sources de la richesse du clergé.

(68) Comment croire que la Vierge ait donné de son lait pour le conserver dans une bouteille, et devenir un jour une relique? comment penser qu'elle ait pu en fournir une si grande quantité que celle qu'on expose à la vénération des fidèles. Les cheveux de Jésus-Christ sont si nombreux qu'on en feroit une perruque; mais si nous écoutons le jacobin Labat, qui ne croyoit qu'aux reliques et aux miracles des dominicains, la quantité de fer qu'on tireroit des clous de la croix est bien plus considérable; nous en ferions des canons.

« Le religieux italien qui nous conduisoit eut assez de crédit pour nous faire » voir entr'autres un des clous dont notre seigneur fut attaché à la croix. Il me » parut bien différent de celui que les bénédictins font voir à saint-Denis. Peut- » être que celui de saint-Denis avoit servi pour les pieds, et qu'il devoit être plus » grand que celui des mains. Il falloit pourtant que ceux des mains fussent assez » grands et assez forts pour soutenir tout le poids du corps; mais il faut que » les juifs aient employé plus de quatre clous, ou que quelques-uns de ceux » qu'on expose à la vénération des fideles ne soient pas bien authentiques; » car l'histoire rapporte que sainte-Hélène en jeta un dans la mer pour » appaiser une tempête furieuse qui agitoit son vaisseau. Constantin se servit » d'un autre pour faire le mors de la bride de son cheval. On en montre un » tout entier à saint-Denis en France, un autre aussi tout entier à sainte-Croix-de- » Jérusalem à Rome. Un auteur romain de notre siècle, très-célébre, assure que » la couronne de fer dont on couronne les empereurs en Italie est faite d'un de » ces clous. On voit à Rome et à Carpentras deux mords de bride, aussi faits » de ces clous, et on en fait voir encore en d'autres endroits. Il est vrai qu'on

vase aussi de cristal, où il y avoit des cheveux de Jésus-Christ.

Ce reliquaire avoit été donné par Guy de Boulogne, évêque et cardinal, qui avoit béni l'église (69).

L'autre reliquaire étoit encore plus précieux ; il avoit été donné aux carmes le 24 novembre 1368, par la reine Blanche, veuve de Philippe VI dans son testament. Il étoit d'or enrichi de pierreries, et renfermoit une partie d'un des clous de Jésus-Christ. Cette partie du saint-clou venoit, du roi Charles-le-Bel, qui l'avoit donné à la reine Jeanne d'Évreux, sa troisième femme ; elle l'avoit fait enrichir d'or, de cinq rubis-balais, de quatre saphirs, de six diamans, de douze perles et enfin de la figure de Jésus-Christ en or, qui tenoit dans ses mains ce clou. La reine Jeanne donna ensuite ce bijou à Blanche de France, sa fille, duchesse d'Orléans, qui à son tour en fit présent à la reine Blanche ; celle-ci le légua aux carmes (70).

On voit sur le vitrail de la chapelle de la Vierge, du côté opposé à l'autel plusieurs peintures représentant différens sujets. Au-bas sont les portraits de François I et de sa femme, peints jusqu'à mi-corps, à genoux devant un prie-dieu, les mains jointes et tournées face-à-face. Ils sont revêtus de leurs ornemens royaux, et ont leur couronne à-côté d'eux.

Au-dessus de ces portraits, on avoit peint l'histoire de sainte-Marguerite au moment où dans sa prison elle combat avec la croix le démon, sous la forme d'un dragon.

Au-dessus est l'histoire de l'embarquement des carmes avec saint-Louis, et l'on distingue sur le flanc du bâtiment entre plusieurs blasons ceux de France et de Champagne.

Enfin au-dessus de ce sujet est un portrait que l'on

» a la discrétion de dire de quelques-uns, tantôt que c'est la pointe, tantôt que » c'est la tête. *Voyages, tom. VIII, p. 34—35.*

(69) Dubreuil, p 571.

(70) Piganiol, tom. V, p. 154.

croit être celui d'Oronce Finé, célèbre mathématicien ; cependant il tient une palme, et auprès de lui la croix des chevaliers du saint-sépulcre. A-côté de ce portrait on voit deux cercles dont l'un est rempli par des instruments de mathématiques, et l'autre par des armes autour desquelles sont les quatre vents ; le tout est très-dégradé.

Oronce Finé, fils de François Finé, savant médecin, naquit à Briançon, en Dauphiné, l'an 1494. Ayant perdu son père, encore jeune, il vint étudier à Paris, au collége de Navarre, et fit de grands progrès dans la philosophie et les mathématiques, sciences assez négligées alors. Il excella sur-tout dans la mécanique (71) ; son génie à imaginer des machines égaloit son adresse à les exécuter. Il enseigna d'abord les mathématiques en particulier, et ensuite en public dans le collége de maître Gervais. (72) François I le nomma bientôt professeur du collége royal qu'il venoit de fonder. Son nom devint si célèbre que les grands du royaume, les ambassadeurs et même les princes étrangers venoient le voir et le consulter. Malgré ses talens et sa gloire il fut malheureux presque toute sa vie. Il s'étoit opposé au concordat, ce qui le fit mettre en prison, où il demeura plus de six ans : il passa presque toute sa vie dans la pauvreté, et mourut le 6 octobre 1555, laissant une nombreuse famille chargée de dettes. Heureusement le souvenir du père fit pour les enfans ce que son mérite n'avoit pu faire. Plusieurs personnes puissantes les aidèrent de leur protection, et leur procurèrent des places.

A la mort de Finé on fit à sa louange une foule de vers et d'épitaphes qu'on rassembla en un recueil intitulé : *funebre symbolum aliquot doctorum virorum, viro doctissimo Oruntio Finæo.* Mizault, médecin, écrivit sa vie et Scévole de sainte-Marthe fit son éloge.

---

(71) Il avoit exécuté une horloge à plusieurs faces, avec des cadrans disposés pour chaque planète *V. antiquités nationales, tom.* III, art. XXX, *p.* 16 ; on trouve la description de cette horloge dans le journal des savans du 29 mars 1694.

(72) Le collége de Notre-Dame-de-Bayeux, plus communément appelé de Maître Gervais, du nom de son fondateur, Gervais Chrétien, a été établi l'an 1370. Il a été réuni depuis au collége de Louis-le-Grand.

Finé a laissé plusieurs ouvrages de géométrie, d'optique, de géographie et d'astrologie. Ces différentes piéces ont été réunies en trois volumes *in-fol.* On lui doit encore l'impression d'un ouvrage de frère Célestin-Claude, intitulé: *des erreurs de nos sensations et des influences célestes sur la terre.* Ce traité dirigé contre l'astrologie judiciaire ne manque ni de justesse, ni de philosophie.

Le tambour de la chapelle de la Vierge donnoit sur le portail par lequel on alloit à la place Maubert. Ce portail, *Pl. VIII*, étoit plus orné que l'autre; son architecture, d'un gothique assez beau et délicat, consiste en une grande arcade ogive, ornée d'une grande quantité de moulures appuyées sur autant de petites colonnes, entre lesquelles sont des feuilles de pampres. Sur le pilier qui sépare les deux portes, on voit une statue de la Vierge portée sur un piédestal, orné de petites niches; elle a sur sa tête un baldaquin sculpté délicatement. A la droite de cette statue on voit celle de Charles-le-Bel, et à sa gauche Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles, par les libéralités de laquelle cette partie de l'église avoit été construite (73). Ces trois figures avoient été peintes à-fresque; celle de la Vierge est vêtue d'une robe rouge avec un manteau bleu par-dessus, et elle a sur la tête une couronne d'or à-fleurons. Charles-le-Bel a les mains jointes, la couronne de France ouverte sur la tête, et il est vêtu du manteau royal de France, bleu, semé de fleurs-de-lys d'or. Jeanne, sa femme a aussi les attributs de la royauté, et son visage est entouré d'une guimpe et d'un voile qui lui tombe sur les épaules. Ces deux figures sont portées sur des socles, ornés d'enroulemens et de grandes feuilles d'eau.

On apperçoit encore des vestiges d'une peinture à-fresque fort ancienne sur le grand plan uni dans le cintre de l'ogive. Cette peinture représente le départ des religieux du Mont-

(73) Piganiol prétend que cette porte est plus ancienne que l'autre, parce que le bénitier est en dehors; mais une preuve du contraire, ce sont les statues qui y sont, et qui y ont été posées du temps de la construction de ce portail.

Duchman. del *L. Carpentier. Sculp.*

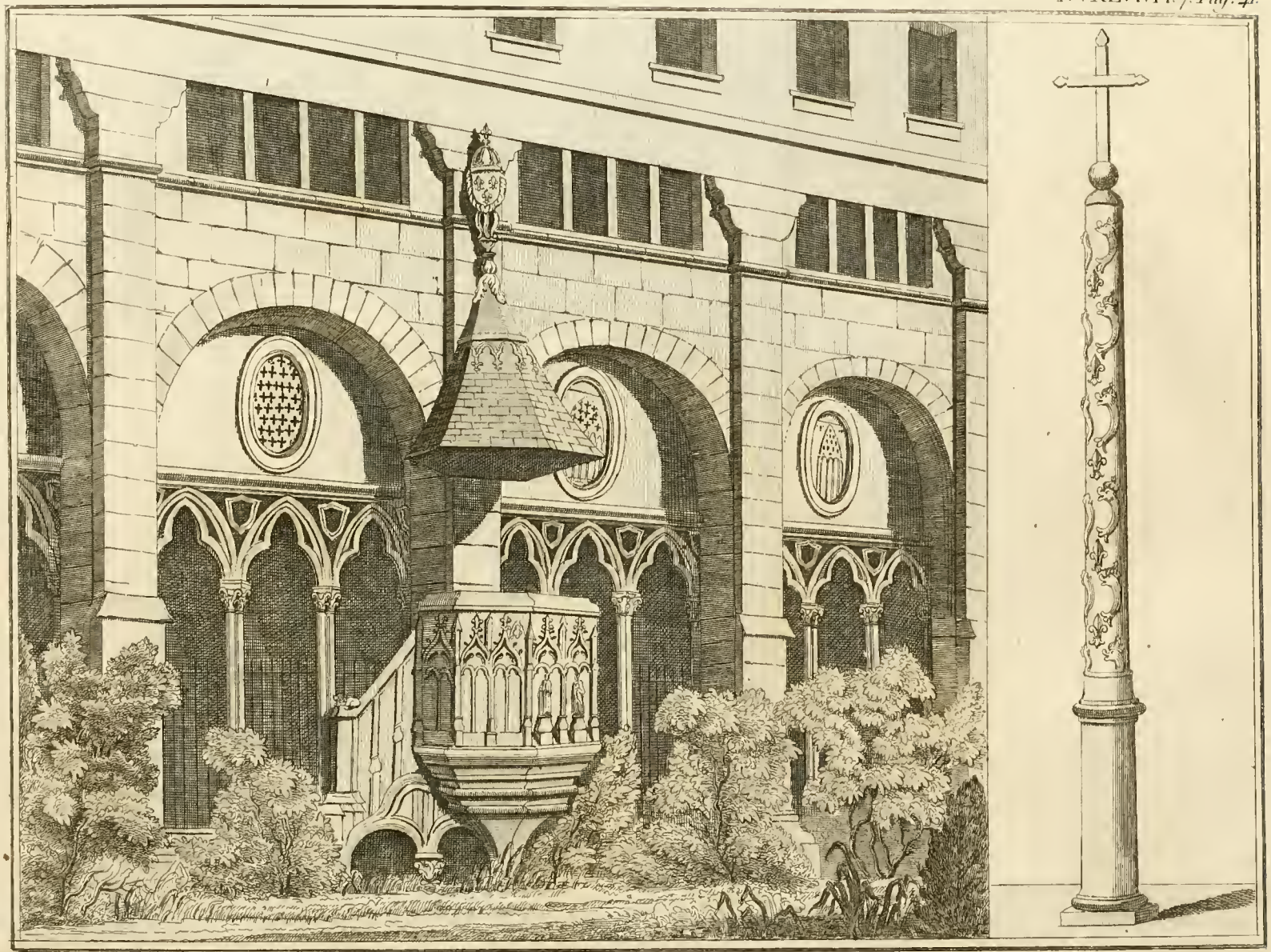

Garneray, del. *L. Carpentier, Sculp.*

Carmel pour aller s'embarquer avec saint-Louis, et venir en France. Sous la pointe de l'arc, on voit le couvent de ces moines qui en sortent et vont vers un grouppe de chevaliers parmi lesquels on distingue saint-Louis à sa cotte-d'armes semée de fleurs-de-lys. Le bas de cette peinture est occupé par des vaisseaux, et le milieu par des carmes; les uns sur des ânes et d'autres à-genoux, et en prières dans différentes postures.

La menuiserie de la porte est moderne; on y voit dans les panneaux de frise les armes de l'ordre, et d'un côté Elie vêtu d'un manteau herminé, tenant une épée flamboyante (74), du côté opposé Elisée tenant un bâton d'une main et portant de l'autre une cruche d'huile.

Près de là il y a une colonne gothique semée de fleurs-de-lys et de dauphins, dont le chapiteau portoit une croix de fer. C'est cette croix qui est indiquée dans les anciennes descriptions et les anciens plans et qu'on nommoit *la croix des carmes*; elle étoit extérieure avant qu'on eût bâti tout autour. Voyez *Planche VII*.

Le cloître est grand et régulier, les corridors voûtés en bois sont soutenus sur de grandes arcades partagées par trois autres petites arcades gothiques ou moresques très-délicates, découpées à-jour, et supportées sur des piliers qui forment quatre petites colonnes; le dessus des grandes arcades est occupé par de petits ronds de pierre découpés très-délicatement, et portant différens dessins. *Planche VII*.

Il est aisé de voir par la planche que la face du côté du jardin avoit été restaurée, puisqu'il y a des arcades à plein cintre, et des pilastres lourds et modernes.

---

(74) On raconte, à l'occasion de la fondation des carmes par Elie, un mot assez plaisant de M. Linguet, curé de saint-Sulpice.

Une dame de la paroisse ayant fait son testament en faveur des carmes, le curé le sut et il fit si bien auprès d'elle qu'il fit substituer sa paroisse à ces religieux. En sortant il rencontra le prieur et un autre moine qui y alloient; et comme ils vouloient se céder mutuellement le pas: c'est à vous de passer, dit-il, mes pères; vous êtes de l'ancien testament, et moi du nouveau.

Sur une des faces du côté du jardin on voit encore une chaire de pierre gothique dont le bas étoit décoré de niches remplies par de petits saints ; l'abat-voix étoit lourd et sans graces et il étoit surmonté des armes de France qui avoient été ajoutées ; elles sont de la forme du temps de Henri II, voyez *Planche VII* ; l'entrée de cette chaire est sous le corridor du cloître.

On prétend que c'étoit celle dont se servoit maître Albert, jacobin et célèbre prêcheur de son temps, et que c'est de son nom que la place au-bas de la montagne sainte-Geneviève a pris celui de *Maubert* par corruption de maître Albert.

A-côté de cette chaire il y avoit une colonne semblable à celle qui étoit près la porte.

On trouvoit dans les différentes encoignures des corridors de ce cloître des petites niches taillées dans le mur, et fermées par des volets. La première, en entrant dans le cloître par la porte de l'église qui étoit près la chaire, contenoit plusieurs tableaux peints sur le fond et sur les deux faces de chaque volet ; le fond représentoit la cène et on y voyoit les armes de Montmorency-Laval, sur une des faces le lavement des pieds et sur l'autre l'agonie. Les panneaux extérieurs étoient si effacés que l'on n'y pouvoit plus rien distinguer. On voyoit en reliefs dans la niche suivante la Vierge tenant son fils sur ses genoux, et la dernière aussi de reliefs représentoit un saint-sèpulchre.

Dans un de ces coins il y avoit un petit bas-relief de bronze représentant un calvaire et une figure de mort couchée au-bas. On y lisoit :

Ci gist JEHANNE LA CANNETTE, *jadis mère de Hugues Canet religieux de l'ordre des frères de ce couvent, laquelle trépassa l'an* 1458, *le* 7e. *jour du décembrier.*

On remarquoit encore dans ce cloître les peintures tracées sur les murs ; ce sont les plus anciennes de celles qui existent dans les cloîtres de Paris, et peut-être sur aucun monument public. Les carmes y avoient fait peindre sur

les quatre faces l'histoire des prophètes Élie et Élisée et celle de leur ordre avec des vers françois en vieilles rimes, écrits en lettres gothiques ; il y avoit aussi dans les tableaux mêmes plusieurs légendes qui en expliquoient le sujet, telles qu'on en voit encore sur de vieilles tapisseries.

Sur la face du côté du chœur on voyoit trois tableaux dont le premier représentoit l'arrivée de saint-Louis au Mont-Carmel ; le second, le vaisseau de ce monarque revenant de la Terre-Sainte, vêtu de ses habits royaux, accompagné de plusieurs princes et seigneurs, et des six religieux qu'il amena ; et le troisième, l'arrivée de ce prince à Marseille. Dans toutes ces peintures on remarquoit auprès de saint-Louis Jean Chassebras, sire de Breau (75), capitaine des archers de sa garde, vêtu du costume de ce temps et ayant auprès de lui les archers de sa compagnie. Les armes de tous les seigneurs qui accompagnoient ce prince y étoient aussi représentées. Ces peintures sont tellement effacées qu'il n'est plus possible d'y rien distinguer, et que c'est avec peine que l'on peut lire quelques mots des rimes écrites au-dessous ; quoique les caractères en soient assez beaux.

Il y avoit dans ce cloître, qui servoit de sépulture, plusieurs épitaphes dont, voici les plus remarquables.

Près de la porte de l'église on lisoit :

Hic jacet frater BERNARDUS COUDERC (76), *carmelita Tholosanus in hoc conventu Pharmacopola perilissimus suopte ingenio medicus plantarum et arbustorum notitia clarissimus utque charitate erga omnes studiosissimus, obiit die* 18 *februarii anno* 1682.

Un peu plus loin :

Cy-gist frère ANGE SOLIER, *carme d'Orléans, bachelier en théologie, qui décéda le* 15e. *jour du mois de juin mil* VI C XV.

---

(75) *Supra. p.* 26.

(76) Quoique Bernard Couderc ait été regardé par les carmes comme un grand pharmacien, et qu'il connût bien les plantes, selon son épitaphe, il ne paroît pas qu'il ait rien écrit sur la pharmacie et sur la botanique.

EPITAPHIUM.

ANGELUS *hac situs est parva* SOLIERIUS *urna* ,
Quem ortu campanum Carmeli Aurelia sacro
Excepit gremio docuitqz Lutetia tandem.
Sic doctus docuit sophiam moriturqz magister.
Requiescat in pace.

Plus loin on voit l'épitaphe en lettres gothiques de Corrozet , le plus ancien auteur des descriptions de Paris :

L'an mil cinq cent soixante huit ,
A six heures avant minuit ,
Le quatrième jour de juillet (77)
Décéda GILLES CORROZET ,
Agé de cinquante huit ans ,
Qui libraire fut en son temps.
Son corps repose en ce lieu-ci ,
A l'ame dieu fasse merci.

Voici une autre épitaphe latine en son honneur rapportée par le père Niceron :

Heu , heu CORROZETE *jaces cor numina sumant !*
Donec terra rosam proferat ista tuam ;
Scilicet invideas , nec parcas ferrea clotho
Permanet in scriptis gloria viva tuis.

Au-dessous de son épitaphe on voyoit celle de sa femme :

Ci-dessous repose le corps de MARIE HARELLES , *jadis femme de Gilles Corrozet , laquelle décéda le lundi* 4e. *jour de mai , l'an de grace* 1562.

Gilles Corrozet naquit à Paris , le 4 janvier 1510. Quoiqu'il ne se fût livré à l'étude que fort tard , il apprit pres-

(77) C'est donc à-tort que l'auteur du dictionnaire historique place la date de sa mort au 5 juin.

que

que sans aucun secours les langues latines, italiennes et espagnoles. La grande quantité d'ouvrages qu'il a publiés sur divers sujets prouvent l'étendue et la variété de ses connoissances. La profession de libraire et d'imprimeur qu'il exerçoit lui a donné occasion d'en composer un grand nombre par la facilité qu'il avoit de les publier.

Il avoit pris pour devise, par allusion à son nom, une main étendue qui tenoit un cœur au-milieu duquel étoit une rose épanouie avec ces mots : *in corde prudentis virescit sapientia.* Il mourut à Paris, le 4 juillet 1568, âgé de 58 ans, laissant plusieurs enfans de sa femme Harelle.

On peut voir dans le père Niceron, *tom. XXIV*, *p.* 151, le catalogue de ses nombreux ouvrages. Les principaux sont *les antiquités chroniques et singularités de Paris*, 1558 *in*-8°. Cet ouvrage est un des premiers qui ait paru sur les antiquités de Paris dont il éclaircit singuliérement l'histoire.

Le *catalogue des antiques érections des villes et cités des Gaules et des fleuves et fontaines d'icelles. Paris* 1640 *in*-8°.

Les divers et mémorables propos des nobles et illustres hommes de la chrétienneté. Le reste consiste en plusieurs compilations historiques, quelques traductions et quelques piéces de vers.

Plus loin on voyoit un grand nombre d'épitaphes de religieux du couvent ; il n'y en avoit pas qui méritât d'être copiée, excepté celle-ci, pour sa singularité.

Hic jacet R. pater VINCENTIUS LA RUELIE, *carmelita atrebatensis, qui obiit* 28 *aprilis, anno* 1634, *ætatis suæ* 64.

Vincitur et vincit, superat superatur et ipse,
Orci victor abit, dum nece victus obit.
Dum capitur tumulo, cœlum capit, et nece raptus ;
Hoc rapit et rapitur, dum capit, hic capitur.

On trouvoit, à-droite en sortant, la porte du chapître ; elle donnoit dans une cour où il y avoit une fontaine au-dessus de laquelle étoit une table de marbre noir un peu cassée, où on lisoit une inscription en lettres d'or, qui ne contenoit que les noms de ceux qui l'avoient fait bâtir.

La bibliothéque de ce couvent possédoit autrefois des manuscrits rares, entr'autres un des œuvres de saint-Augustin, qui, dit-on, avoit huit cents ans d'antiquité. Tous ces manuscrits sont à-présent à la bibliothéque nationale : le roi leur avoit donné en échange six minots de sel par an à perpétuité. Ce fut Colbert qui eut leur bible de Mayence de l'an 1462.

Ce qu'il y avoit autrefois de plus curieux dans cette maison étoit le cabinet, ou plutôt la galerie du père Sébastien Truchet. Cet ingenieux et savant religieux employa une gratification de trois mille livres, qui lui fut donnée par Philippe de France, duc d'Orléans et frère du roi Louis XIV, à faire construire et approprier un lieu convenable où il pût arranger le nombre infini de machines de toutes espèces et les autres curiosités de la nature et de l'art qu'il avoit inventées ou ramassées dans le cours d'une longue vie. Ce rare cabinet, un des plus beaux qui fût dans Paris n'existe plus. Toutes les piéces en ont été vendues à différens particuliers par les moines, aussi peu curieux de mécanique et de physique, que de livres et de manuscrits.

Le religieux le plus célébre de ce couvent est le père Truchet, dont le talent pour les mécaniques a été si célébre.

Jean Truchet, plus connu sous le nom de *père Sébastien*, naquit à Lyon en 1657 d'un marchand assez aisé, dont la mort le laissa entre les mains d'une mère tendre qui ne négligea rien pour son éducation. Dès l'âge de dix-sept ans il entra dans l'ordre des carmes où il prit le nom de *Sébastien* par affection pour sa mère, qui se nommoit *Sébastienne*. Un heureux hazard le plaça près du fameux cabinet de Servières, grand amateur de tout ce qui concerne la mécanique ; ce fut-là que le père Sébastien s'apperçut de ses grandes dispositions pour cette science. Il devinoit la construction et le jeu de presque toutes les machines de Servières. Ses supérieurs l'ayant envoyé faire sa philosophie, il en négligea toutes les parties pour ne s'appliquer qu'à la physique, comme plus analogue à ses goûts ; du reste il donnoit tout son temps à ses machines.

Le roi d'Angleterre avoit envoyé à Louis XIV deux montres

à répétition, les premières qu'on ait vues en France ; elles ne pouvoient s'ouvrir que par un secret destiné à cacher leur mécanisme ; ces montres s'étant dérangées, on les donna à Martineau, horloger du roi, qui n'y put travailler, faute de pouvoir les ouvrir, et qui dit qu'il ne connoissoit qu'un jeune carme capable de le faire. On les donna donc au père Sébastien qui les ouvrit presque sans difficulté, et lesraccommoda même, sans savoir qu'elles appartinssent au roi. Quelque-temps après il reçut un ordre de la part du ministre de venir le trouver à sept heures du matin ; le jeune carme qui n'étoit instruit de rien, se présenta à l'heure indiquée, interdit et tremblant. Le ministre le loua sur les montres, l'exhorta à suivre son grand talent pour la mécanique, et lui donna une pension de six cents livres. Le père Sébastien ne négligeoit aucune des sciences qui pouvoient lui être utiles dans l'application à la mécanique ; il cultiva la géométrie, la chymie et même l'anatomie. Il s'attacha sur-tout, d'après l'invitation de Colbert, à l'hydraulique, et posséda à-fond la construction des pompes et la conduite des eaux. Il a eu part à la construction de quelques aqueducs de Versailles et a aidé, au-moins de ses conseils, à celle de divers canaux qui ont été établis de son temps. Il travailla encore à perfectionner les filières des tireurs d'or de Lyon, le blanchiment des toiles à Senlis et les machines des monnoies. C'est lui qui a inventé la machine à transporter de gros arbres tout entiers sans les endommager. Il acquit une telle réputation que plusieurs princes et souverains le vinrent voir travailler, entr'autres le czar Pierre qui lui fit une visite de trois heures.

Il avoit imaginé deux tableaux mouvans, dont un que le roi appeloit *son petit opéra*, changeoit cinq fois de décorations d'un coup de sifflet.

Une petite boule qui étoit au-bas de la bordure du tableau, et que l'on tiroit un peu, donnoit le coup de sifflet, et mettoit tout en mouvement. Ce tableau long de seize pouces six lignes, et haut de treize pouces quatre lignes, n'avoit qu'un pouce trois lignes pour renfermer

toutes les machines dont la multitude effrayoit lorsque le tableau étoit démonté.

Le second tableau, qui étoit plus grand, étoit encore plus ingénieux. Tout y étoit animé ; on y voyoit des tritons, des syrènes, des dauphins nageans dans la mer, des vaisseaux entrant dans le port, des soldats attaquant une citadelle. D'un autre côté le père Sébastien sortoit d'une église pour aller remercier le roi d'avoir donné aux carmes quarante piéces de marbre pour la construction de leur grand autel.

Avec tant de talens, et tous les moyens de vivre au sein de l'opulence, le père Sébastien conserva toujours avec rigueur l'extérieur convenable à son habit. Il étoit d'un désintéressement et d'une simplicité sans exemple. M. le prince disoit en parlant de lui : *il est aussi simple que ses machines.* Sébastien Truchet fut reçu académicien honoraire de l'académie des sciences. Il mourut le 5 février 1729.

Après le père Truchet, le religieux le plus célébre de cette maison est le père Félix Buy. Il se distingua dans sa licence, et soutint à Paris une thèse publique, le 4 décembre de l'an 1681, où il prouva, avec autant de force que de savoir, qu'il y a des loix ecclésiastiques auxquelles le pape est soumis ; qu'il ne peut ni déposer les rois, ni imposer des tributs sur le clergé de leur royaume ; que le pape n'est ni infaillible, ni au-dessus du concile, et que le droit de régale, n'est ni une chimère, ni une usurpation.

Le père Buy mourut de pleurésie en 1687, âgé d'environ cinquante ans, et fut inhumé dans le cloître de ce monastère (80).

---

(80) On peut voir sur les hommes célébres de l'ordre des carmes la bibliothéque carmélitane ; mais elle ne contient guères qu'une suite d'écrivains théologiens et mystiques.

XLVII.

LES BLANCS-MANTEAUX.

Département de Paris, Section des Enfans-rouges.

Ce monastère (1) fut établi en 1258 par des religieux mendians venus de Marseille, où leur ordre avoit commencé, sous le titre de *serfs de la Vierge-Marie*, et sous la règle de saint-Augustin; ils portoient des manteaux blancs, et le peuple les nomma *Blancs-manteaux*; ce nom est resté à leur monastère de Paris, et à la rue dans laquelle il est situé.

Ces religieux sont peu différens de ceux qu'on nomme *Servites*; ceux-ci portoient des manteaux noirs. Amauri de la Roche, maître du Temple, permit à ces religieux d'avoir en ce lieu un cimetière, une chapelle et un couvent, si l'évêque de Paris le trouvoit bon, et du consentement du curé de saint-Jean-en-Grève, dans la paroisse duquel ils s'établirent. Ces bâtimens furent élevés des aumônes de plusieurs particuliers qui donnèrent de quoi acheter l'emplacement, et y bâtir. Saint-Louis en est regardé comme le principal fondateur, parce qu'il donna quarante sols de rente à la maison des chevaliers du Temple de Paris, en dédommagement des droits de censive qu'elle avoit sur le lieu où fut bâti ce nouveau monastère. Cet ordre de *serfs de la Vierge-Marie* dura fort peu de temps. Dans le second concile de Lyon, en 1274, le pape Grégoire X supprima tous les ordres mendians établis depuis le concile de Latran tenu sous Innocent II, à l'exception des quatre ordres célèbres de frères prêcheurs, des mineurs, des carmes et des augustins. Alors le roi Philippe-le-Bel donna le monastère des blancs-manteaux aux guillemites, qui avoient pris leur nom d'un hermite (2), nommé saint-Guillaume.

(1) Piganiol.

(2) C'est saint-Guillaume de Malaval, que quelques-uns prennent mal-à-propos pour un des Guillaumes, ducs d'Aquitaine, dont ils débitent beaucoup de

Il y avoit déjà de ces moines établis aux Machabées de Mont-Rouge (3), près de Paris, et ce fut à ceux-là que Philippe-le-Bel donna le monastère des Blancs-Manteaux,

---

fables, et dont on ne sait, ni où il naquit, ni quelle étoit sa famille. Après avoir mené une vie licencieuse, il se convertit, et alla trouver un solitaire qui lui conseilla de faire le voyage de Rome. Arrivé en cette ville, il se jeta aux pieds du pape Eugène III, qui lui ordonna de faire le voyage de Jérusalem. Il lui obéit, et après avoir visité les saints-lieux, il revint en Toscane vers l'an 1153, et choisit sa demeure dans une petite isle du territoire de Pise, nommée *Lupocavio*, où il eut d'abord quelques disciples de qui il eut peu de satisfaction. Il les quita et alla demeurer sur le mont *Pruno*, où il n'eut pas sujet de se louer de ceux qui se joignirent à lui ; enfin il se retira dans la vallée que l'on appeloit alors *l'étable de Rhodes*, nommée depuis *Malaval*, dans le territoire de Sienne, au diocèse de *Grosceto*. Il se renferma dans cette affreuse solitude, au mois de septembre 1155. L'année suivante un nommé Albert, qui a écrit tout ce qu'on vient de rapporter le vint trouver, et ils pratiquèrent tous deux des austérités extraordinaires. Guillaume mourut le 10 février 1157. Albert resté seul bâtit une petite chapelle sur le tombeau du saint avec le secours d'un autre compagnon, nommé *Renaud*, qui étoit médecin ; quelques autres personnes étant venues dans cette solitude pour s'y retirer ; ils y fondèrent un hermitage, qui fut l'origine des guillemins ou guillemites. Cet ordre s'étendit beaucoup, et dès le treizième siècle Ses religieux avoient des établissemens en Italie, en France, en Bohême et en Saxe, n'ayant pour toute règle que l'exemple de saint-Guillaume, dont Albert avoit décrit les pratiques. Le pape Grégoire IX qui leur fit prendre la règle de saint-Benoît, modéra en même temps leurs austérités, et leur permit de se chausser; car auparavant ils alloient nuds-pieds. En 1248 Innocent IV leur accorda beaucoup de priviléges ; mais dès l'an 1256 il arriva une chose qui pensa ruiner leur congrégation. Alexandre IV, sans faire attention à la bulle de Grégoire IX, avoit compris les guillemites entre les hermites, qui n'ayant point de règle, devoient être unis aux hermites de saint-Augustin. Aussitôt qu'on lui eut fait remarquer la méprise, il voulut la corriger ; mais les augustins se prévalant de la premiere bulle de ce pape usurpèrent le plus qu'ils purent de maisons de cet ordre, et on ne put les arrêter qu'en 1266. Depuis, l'institut des guillemites fut approuvé au concile de Constance ; ils ne subsistoient plus en France avant la révolution, et ils n'avoient plus de maison dans les Pays-Bas, d'où Joseph II les avoit expulsés.

(3) Piganiol, tom. IV, p. 317.

et le pape Boniface VIII, par sa bulle du 18 juillet 1297 datée de Civita-Vecchia permit à ces hermites de s'y établir.

Le monastère des guillemites se trouvant trop serré par les murs de la ville ; ils supplièrent le roi Philippe-de-Valois de leur permettre de percer le mur, et d'y faire une porte, tant pour la commodité du peuple qui viendroit plus aisément entendre le service divin dans leur église, que pour jouir librement des maisons qu'ils avoient au-delà du mur. Le roi leur permit de percer ce mur, et d'y mettre une porte ou *huisserie* ; elle est ainsi nommée par ses lettres-patentes du mois d'août de l'an 1334. Ces religieux demandèrent encore au roi en 1336 une tour et une quantité des anciens murs de la ville, montant à trente-neuf toises deux pieds, ce que le roi leur accorda aussi, à-condition de payer chaque année quatre livres dix sols huit deniers parisis de rente, avec huit sols six deniers parisis de fonds de terre.

Les principaux fondateurs de ce monastère ont été Antoine Robert, l'un des quatre notaires-secrétaires du roi et greffier-criminel, et Marguerite d'Orsay, sa femme qui en 1521 donnèrent aux Blancs-Manteaux leur terre et seigneurie du Plessis-Gassot, à quatre lieues de Paris, afin de mettre ces religieux à-couvert de la nécessité de mendier. Leur communauté étoit peu nombreuse et languissante, lorsque le 3 de septembre 1618 elle prit la résolution d'embrasser la réforme qui avoit commencé à saint-Vannes en Lorraine, et qui se répandit avec beaucoup de rapidité dans les provinces de France ; elle députa Jean Gohier, son prieur, et Maurice de Vaubicour, un de ses confrères, pour aller au collége de Cluny trouver dans Martin Tesnier, prieur de saint-Faron de Meaux pour le prier d'accepter leur maison et de l'unir pour toujours à la congrégation françoise des bénédictins réformés, selon la réforme des bénédictins de saint-Vannes (4) de Verdun. Dom Martin Tesnier accepta la

(4) Saint-Vannes ou Vennes, évêque de Verdun, vers l'an 498, gouverna cette église avec zèle, et mourut saintement le 9 septembre 525.

proposition, et se transporta le même jour au monastère des blancs-manteaux, où le prieur rendit compte de sa mission. Tous approuvèrent le traité et le signèrent, ce que firent aussi les deux prieurs. La communauté des blancs-manteaux n'étoit pour lors composée que du prieur, de six profès et de deux novices. Henri de Gondy, cardinal de Retz et évêque de Paris, introduisit lui-même les bénédictins réformés dans ce monastère, deux jours après le traité. Le général des guillemites, qui demeuroit à Liége, réclama contre cette réforme, qui s'étoit faite dans un de ses monastères sans son consentement; mais on n'eut aucun égard à ses plaintes, ni à ses protestations. Le roi Louis XIII approuva cette union. Ce fut à cette occasion qu'on donna, pour la première fois, le nom de *congrégation de saint-Maur (5)* aux bénédictins réformés de France, dénomination qui leur est toujours demeurée depuis.

Le monastère des Blancs-Manteaux fut rebâti en 1685; Le chancelier le Tellier et Élizabeth Turpin, sa femme, posèrent la première pierre et firent présent de mille écus.

Le portail est fort simple et consistoit en deux pilastres

(5) Voici l'origine de cette congrégation. Didier de la cour, né à Mouzeville à trois lieues de Verdun, s'étant fait religieux de l'ordre de saint-Benoît, devint prieur de l'abbaïe de Saint-Vannes de Verdun, entreprit d'y introduire la réforme, et y réussit. Les religieux de l'abbaïe de Moyen-Moustier dans les Vosges, dédiée à saint-Hidulphe né en Bavière, évêque de Trêves, dont il fut le premier abbé, mort en 707, suivirent l'exemple de Didier-de-la-Cour.

Ce fut l'origine de la nouvelle congrégation, connue sous le nom de saint-Vannes et de saint-Hidulphe, approuvée par le pape Clément VIII en 1604. La réforme de ces monastères fut suivie de celle de plusieurs autres dans les Pays-Bas, dans la Lorraine et dans plusieurs provinces de France. Le grand nombre de maisons qui s'offroient tous les jours, obligea Didier-de-la-Cour de proposer l'érection d'une nouvelle congrégation en France, sous le nom de *saint-Maur*, un des principaux saints de l'ordre. On jugea qu'il y auroit trop de difficultés et d'inconvéniens, sur-tout en temps de guerre, à entretenir le commerce et la correspondance nécessaires entre les monastères de France et de Lorraine réunis dans une seule et même congrégation. Ces deux congrégations de saint-Vannes et de saint-Maur, ont cependant toujours conservé le même esprit et les mêmes loix, et ont travaillé de concert à enrichir les sciences par leurs immenses travaux.

ioniques

Lanneau del.

Michel, Sculp.

ioniques avec un fronton dans lequel étoient les armes de la congrégation de saint-Maur, qui étoient d'azur à une couronne d'épines naturelles, avec une fleur-de-lys d'or en chef, et en pointe trois clous de sable, et au-milieu PAX, en lettres d'or.

On a bâti dans la cour du monastète, à-côté de l'église, un corps-de-garde d'un assez beau style. Il est décoré d'une grande arcade rustiquée, dont la clef est ornée d'une figure de la liberté, dans le genre antique. A-côté de l'arcade sont les deux guérites, dont les clefs sont ornées de massues dans des couronnes civiques, et sur les corps entre les guérites et l'arcade, on voit des boucliers et des épées à l'antique. Voyez, *Planche I.*

L'église, actuellement dégradée, étoit assez jolie : elle a été bâtie à-côté de l'ancienne, sur l'emplacement de laquelle on avoit fait le jardin ; elle est sur un plan carré-long, et consiste dans une nef avec une galerie tournant autour, et formant les deux bas-côtés ; celui qui est à-gauche est bien plus étroit que l'autre, et défigure beaucoup l'église ; quoique les administrateurs du Mont-de-Piété eussent offert de le rendre égal à l'autre, lorsqu'ils agrandirent leurs magasins ; les moines s'y refusèrent, parce qu'il leur en auroit coûté la moitié de la bâtisse du mur mitoyen.

La nef et le chœur sont soutenus et séparés des bas-côtés par des arcades et des pilastres d'ordre corinthien ; les angles des archivoltes sont remplis par des médaillons, dans lesquels sont les portraits de Jésus et de Marie, des douze apôtres ; de saint-Benoît et de saint-Maur. Par un assez mauvais goût on a mis des ornemens épars dans la frise, comme on en met dans les métopes de l'ordre dorique, contre les règles de l'art qui veulent un ornement courant dans les frises d'ordre corinthien. Ces ornemens représentoient d'un côté les différentes figures de l'ancien testament, et de l'autre celles du nouveau, dont les pre-

---

Leur instituteur mourut en odeur de sainteté en 1623, dans sa soixante-douzième année, simple religieux de saint-Vannes (*a*).

[*a*] Dictionnaire historique.

mières, dit-on, étoient les emblêmes ; ainsi le chiffre de Marie étoit en face du jéhova, Jésus-Christ sur la croix en face du serpent d'airain, le calice et l'hostie vis-à-vis l'agneau paschal, un saint-Esprit avec des langues de feu vis-à-vis la manne qui tombe du ciel, une autre hostie vis-à-vis le pain des azymes, une fontaine sur laquelle étoit un cœur d'où jaillissoit du sang par sept trous en face du chandelier à sept branches (6), le saint-crême dans un vase vis-à-vis le mont Sinaï, un tabernacle vis-à-vis l'arche-d'alliance, et enfin une église vis-à-vis l'arche de Noé : entre ces figures étoient le chiffre de saint-Louis, son bâton royal et sa main de justice, le chiffre de Jésus et ceux de saint-Benoît et de saint-Maur.

Le tombeau d'autel et les gradins étoient de brêche-violette (7), avec des encadremens de marbre blanc, et sur l'autel il y avoit la salutation-angélique représentée par une vierge et un ange de pierre, grands comme nature en ronde-bosse.

Le sanctuaire étoit entouré d'un grand socle de marbre rance encadré dans un marbre blanc avec deux piédestaux pareils de chaque côté de l'autel. Ces quatre piédestaux portoient les statues des quatre évangélistes, grands comme nature. Ces figures, ainsi que celles de l'autel, étoient de pierre de tonnerre (8) et très-médiocres ; la figure de la Vierge étoit mesquine et drapée lourdement. Les figures des apôtres étoient encore moins bien (9).

Les marches de l'autel étoient de marbre noir ; le pavé du sanctuaire étoit aussi de marbre blanc et noir, et au-

---

(6) C'est sûrement pour exprimer les douleurs de Notre-Dame dite *des sept douleurs*.

(7) C'est un marbre d'Italie dont le fond est violet avec des taches roses et lilas et de grandes taches d'un blanc sale.

(8) C'est une pierre très-blanche, mais qui est tendre et ne dure pas long-temps.

(9) Ces figures étoient l'ouvrage du père Lagrêle moine. Voyages de Paris 1785, p. 99.

milieu entre deux étoiles étoient des armes d'azur en bleu turquin (10), chargées de trois merlettes d'or en jaune de Sienne (11). Ces armes étoient ornées d'un casque à lambrequin.

Le carreau du chœur étoit aussi pavé de marbre noir et blanc.

La boiserie en étoit assez belle, mais n'avoit rien de particulier.

A l'entrée du chœur il y avoit deux chapelles placées contre les deux piliers ; leur autel étoit peint en marbre et portoit une statue ; l'une représentoit saint-Maur et l'autre saint-Benoît (12). Ces statues de même pierre étoient aussi médiocres que celles du grand-autel (13).

Dans un enfoncement du petit bas-côté on voyoit la chapelle de la Vierge ; elle étoit ornée de sculpture lourde dorée du temps de Louis XIII et qui avoit été apparemment transportée de l'ancienne église ; le retable d'autel étoit orné d'un grand manteau royal dans lequel étoit une image de bois de la Vierge ; elle étoit peinte et dorée. Au-dessus de cette Vierge on avoit gravé en lettres d'or sur un marbre noir, *Notre-Dame-de-délivrance.*

---

(10) C'est un marbre d'Italie d'un bleu d'ardoise veiné, d'une teinte de même plus ou moins foncée avec des veines blanches.

(11) C'est un marbre d'Italie à-peu-près comme le jaune antique, excepté qu'il est plus foncé : *voyez* l'article des carmes.

(12) Nous donnerons l'histoire de ces deux saints dans un article plus considérable.

(13) On a gravé le plan géométral, la face et le portique de l'église vus du côté de la rue des Blancs-Manteaux ; la place des tombes y est indiquée par les armoiries ; mais ces tombes sont toutes modernes. La face en dedans du côté de la rue des Blancs-Manteaux ; on y distingue également la place de tombes de la même manière ; mais ces tombes ne sont pas celles que j'ai fait graver. Il n'y a que des écussons, et la vue perspective de tout le monastère Une seconde vue qui offre tous les bâtimens et les jardins. On y remarque les écussons de la maison ; l'un est semé de fleurs-de-lys en nombre : au-milieu sont les deux lettres S. L. L'autre a le mot PAX entre une fleur-de-lys et trois clous. Ces diverses estampes se trouvent dans la collection topographique de la bibliothéque de la république, article saint-Avoye.

On conservoit derrière l'autel de l'ancienne église une châsse dans laquelle étoient deux têtes des machabées, et quelques reliques de saint-Guillaume ; cette châsse venoit sans-doute de l'ancien couvent des machabées à Montrouge.

Sous la première arcade du chœur, à-main droite, on voyoit un très-beau mausolée renfermant les cendres de le Camus, lieutenant-civil.

Cette arcade étoit revêtue de marbre ; les panneaux étoient de brêche grise (14) et les champs de Languedoc (15). Le cintre de cette arcade étoit orné de caissons remplis par des rozaces de bronze dorées, et sur les deux grands panneaux qui étoient sur les montans des piliers, il y avoit deux trophées de la justice, consistans en balance, sceptre, couronne, main de justice, etc. Ces trophées enlacés de palmes étoient de bronze doré.

Le sarcophage placé dessous étoit d'environ huit pieds de long, de marbre noir ; il étoit porté par quatre griffes de lion de bronze doré, sur un petit socle de marbre rance (16).

Ce socle étoit monté sur un grand piédestal de marbre blanc, orné de deux colonnes ioniques et de deux consoles de même marbre. Ce piédestal étoit lui-même porté sur un grand socle d'environ trois pieds de haut, revêtu de marbre blanc, encadré dans des champs de marbre noir.

La statue de le Camus, de marbre blanc, étoit sur son tombeau. Ce magistrat y étoit représenté de grandeur naturelle, à-genoux, vêtu d'une robe longue, et coiffé d'une grande perruque à-la-Louis XIV.

Un ange du même marbre tenoit un livre ouvert devant lui (17). *Planche II*, *fig.* 1.

---

(14) Marbre de Flandres dont le fond est gris avec des taches grises de plusieurs teintes.

(15) Marbre qui a pris son nom de cette province où il se tire ; il est fond rouge vif avec de grands placards blancs et gris et quelques veines jaunes.

(16) C'est un marbre de Flandres très-commun dont le fond est brun avec de grandes taches grises et des veines blanches.

(17) Ant. nat. tom. II, art. XIV, p. 9.

Lambert, dél.

Blanchard Sculp.

Son épitaphe étoit gravée en lettres d'or sur un marbre noir, encadré dans une bordure de marbre blanc ; elle étoit placée sur le grand socle, entre deux cartels de bronze doré sur lesquels étoient ses armes.

Ce monument, sculpté par Simon Mazière (18), étoit bien composé, et les figures en étoient assez belles.

Voici l'épitaphe :

D. O. M.

In expectatione judicii, hic jacet, integerrimus dum viveret judex JOANNES LE CAMUS, *primum in sanctiore regis consilio libellorum suplicum magister, mox regius Arvernorum provinciæ præfectus* (19), *demum prætor urbanus* (20) *Parisiensis, quo nomine jus dixit civibus annis ad quadraginta, duos habuit fratres clarissimos, alterum episcop. et principem gratianop.* (21) *S. R. E.* (22) *cardinalem, alterum suprem. Paris. subsidiorum curiæ* (23), *principem. Clarissimus ipse et neutri impar maximum sui desiderium reliquit V Kal. augusti* (24) M DCC X. *ætatis LXXIV.*

In hac æde sacra ubi corpus suum condi voluit, monumentum conjungi carissimo, et sibi Maria Catharina du Jardin P.ª C.

Jean le Camus avoit d'abord été maître-des-requêtes, ensuite lieutenant-civil, charge qu'il exerça pendant 40 ans ; il avoit deux frères, l'un évêque de Grenoble et cardinal ; l'autre premier-président de la cour-des-aides ; il mourut le 28 août 1710 à 74 ans. Son épouse Marie-Catherine du Jardin fut inhumée auprès de lui (25).

---

(18) Dargenville, voy. pittoresque, p. 197.

(19) Lieutenant-de-roi en Auvergne.

(20) Lieutenant-civil.

(21) *Gratianopoli*, à Grenoble.

(22) *Serenissimum, reverendissimum, eminentissimum.*

(23) Cour-des-aides.

(24) 28 août.

(25) Le portrait de Jean le Camus a été gravé en 1674 par Nanteuil dans une thèse *in-folio*.

Sur le marbre noir on lisoit cette épitaphe en lettres d'or :

CHRISTOPHORO DE MARLE, *Joannis filio Arnulphi, in supremo senatu præsidis nepoti, Henrici Galliæ cancellarii pronepoti qui cum per* 40 *annos consiliarius in eodem ordine magna cum vitæ integritate vixisset. Obiit anno suæ ætat.* 70, *salutis* 1555.

Posuit Christophorus Hector de Marle ejusdem senatus consiliar., in cognomen defuncti testamento adoptatus beneficiorum non immemor pius ex sorore nepos.

A-côté de la chapelle de la Vierge sur un marbre noir, on voyoit des armes chargées d'un chevron accompagné de trois palmes et l'épitaphe suivante :

Adsta viator et communi fato condolens secundæ vitæ felicitatem adprecare illustri feminæ, MARIÆ QUEDARNE *quæ bettovacensis origine, christianis virtutibus clara, morum suavitate insignis et fide conjugali præcellens, morte præmatura abrepta est anno* M DC LIX *mensis januarii die X ætatis anno XLIV. Eodem tumulo consepultus jacet antiquæ pietatis vir* ANTONIUS DE RIBEYRETTE *venusensi regione oriundus, prædictæ Mariæ conjux, cujus societate diuturni matrimonii munere impleto, hoc carissimæ uxori, amoris simul et mœroris posuit monumentum, in quo hujus vitæ conditione exacta, ambo eamdem immortalitatis vicem expectant. Obiit anno* M DC LX *mensis maii, die VIII, ætatis anno LXXXVII. Orate pro eo.*

Sur un pilier à-côté de la chapelle saint-Maur, il y avoit une table de marbre blanc, ornée de têtes d'anges et d'armes accolées.

Sur la table on lit l'épitaphe suivante :

Ici repose le cœur de haute et puissante dame HENRIETTE GÉNEVIÈVE SAVALETTE, *épouse de haut et puissant seigneur Jacques de Barberie, marquis de Courteille, conseiller du roi en ses conseils, maître-des-requêtes ordinaire de son hôtel, et son ambassadeur en Suisse, laquelle décéda à Soleure, le* 17 *février* 1740, *âgée de* 24 *ans*, 5 *mois*, 18 *jours. Priez Dieu pour elle.*

A-côté, sur un marbre noir ovale, encadré dans une bordure de marbre blanc, on lit l'épitaphe suivante en ettres d'or :

Ici gist messire JACQUES DE LA GARDE, *conseiller au parlement, décédé le 3 septembre* 1684, *âgé de* 50 *ans. Et dame* BARBE D'AOUST, *veuve de Jacques de la Garde, décédée le* 29 *décembre* 1705, *âgée de* 58 *ans, six mois.*

Sur l'arcade qui précède le tombeau de le Camus, il y avoit une table de marbre blanc, encadrée dans une bordure de marbre rance ; sur laquelle on lisoit l'épitaphe uivante :

D. O. M.

Cy-gist messire JACQUES ENNEMOND THIBERT DES MARTRAIS *écuyer conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, et de ses finances, décédé le premier septembre* 1634, *âgé de* 74 *etc. . . . suit une fondation.*

Sur l'arcade, ensuite en allant à la porte, étoit un pareil monument, où on lisoit :

Cy-gist PIERRE RAIMOND, *conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France, et de ses finances, décédé le* 15 *mai* 1700, *âgé de* 79 *ans et* 8 *mois. Cy-gist aussi dame* CATHERINE TROTANT, *son épouse, décédée le* 4 *août* 1710, *âgé de* 73 *ans.*

Au-milieu du chœur de l'ancienne église on voyoit un tombeau de marbre noir et blanc qui avec la cave de dessous fut construit pour la famille des Malons qui y avoit sa sépulture, long-temps avant, comme descendans de la fille unique d'Antoine Robert et de Marguerite d'Orsay, bienfaiteurs de cette maison. Voici l'inscription de ce monument.

DEO. OPT. MAX. SAC.

Et memoriæ nobilis et patriciæ familiæ de MALON, *ex qua*

multi litteris et armis, magistratibusque gestis illustres, pietate insignes prodierunt : qualis ille qui Guillemitarum ordini Villam du Plessi-Gassot dono dedit : nec degeneres Jac. et Ber. Malon, equites. Car. Malon in suprema curia Redonensi senator, et Nicol., et Claud. Malon, regis regis silentiarii. (26) *Et rerum criminalium in hac cur. paris. actuarii. Itemque Mariæ Malon præsidîs computor. Uxor, et Elisabetha Malon, primi præs. in supremo consilio uxor, Quorum corpora subtus jacent perpetuis, pars eorum hanc ædem redditibus dotarunt posteri memores, et B. M. monumentum hoc testamento Elisab. Malon, centum ab annis pautominus familiæ sacratum superstrui curaverunt.*

Dans l'ancien cloître à-droite il y avoit une chapelle peinte en azur et couverte de fleurs-de-lys d'or avec les armes de France et de Navarre et celles du dauphin que les secrétaires du roi avoient fait peindre en 1607.

Dans cette chapelle du cloître avoit été enterré Philippe Hurault et contre le mur, son épitaphe étoit gravée en lettres d'or.

PHILIPPE HURAULT, *abbé de Mairemoustier, Bourgeil et de saint-Nicolas d'Angers, qui décéda le XII novembre* M D XXXIX, *est ici dessous enterré.*

Avant que l'on eût rebâti l'église à la moderne, et qu'on relevât les tombes, il y en avoit de curieuses et d'anciennes qui n'existent plus. M. de Gaignières (27) les avoit fait copier dans le temps, et je les publie aujourd'hui, d'après ses dessins.

1. Frère Jean-de-Paris (28), prieur des blancs-manteaux mort le 10 septembre 1353. Il a une tunique à coqueluchon

(26) Huissier de la chambre.

(27) Ant. nat., tom. III, article XXXVI, p. 9.

(28) Portefeuille III, N°. 112.

et

Gilbert, del. *Barrère, Sculp.*

et qui ne diffère pas de celles que portoient alors les autres ecclésiastiques. Sa tombe étoit dans le milieu de la nef. *Planche III*, *fig.* 1.

2. Jean Perdrier (25), prêtre, maître-ès-arts, clerc de la chapelle du roi, mort le 3 août 1376. Sa tombe étoit dans l'ancienne sacristie. Sa robe serrée est doublée de vair; il a des manches en pointe d'une forme particulière. *Planche III*, *fig.* 2.

3. Jeanne sa mère (26), femme de Jean Perdrier, morte le 4 janvier 1491. Sa figure est sur la même tombe que celle de son fils; elle a une robe serrée, des manches étroites, attachées avec de gros boutons ronds; sa guimpe est aussi boutonnée sur la poitrine, *Planche III*, *fig.* 3.

4. Guillaume le Perdrier (27), secrétaire du roi, maître de la chambre aux deniers; sa tombe étoit dans la nef; il a par-dessus sa robe serrée un ample manteau doublé de vair; *Planche III*, *figure* 4.

5. Jeanne le Perdrier (28), sa femme, morte vers 1420. Sur la tombe de son mari; sa coiffure est extraordinaire; elle a par-dessus sa robe un ample manteau boutonné sur la poitrine, *Planche III*, *fig.* 5.

6. Hemon Raguier (29), trésorier des guerres et conseiller de la reine, mort vers 1420. Il a sur la tête une calotte rayée (30), une ample robe fourrée qui lui monte jusqu'au

---

(25) Porte-feuille IV, N°. 38.

(26) *Idem* IV, N°. 39.

(27) *Idem* V, N°. 78.

(28) *Idem* V, N°. 79.

(29) *Idem* V, N°. 82.

(30) Les calottes sont d'une haute antiquité; il y en a de laine, de soie, de cuir et d'autres étoffes. Martial dans ses vers parle d'une calotte de cuir qu'il envoie à un ami pour cacher ses cheveux pendant la pluie. Les bonnets qu'Innocent IV permit aux Bénédictins, n'étoient autre chose que de grandes calottes; mais les ecclésiastiques n'en portoient point à l'office avant 1243; cela leur étoit défendu sous peine de la privation de leur bénéfice. Le concile de Milan en 1565 en permit l'usage aux ecclésiastiques infirmes. Les calottes ont été communes depuis, particuliérement en Italie; cependant on n'en portoit pas autrefois à la messe et

haut du col, garni d'une fraise; il a une ceinture de cuir *Planche III*, *fig.* 6.

7. Gillette de la Fontaine (31), sa femme morte le 19 septembre 1404. Sur la tombe de son mari; elle a une coiffure en tresse, un voile et une couronne à fleurons placée avec assez de grace; elle est vêtue d'une robe attachée avec une ceinture et d'un surcot. *Planc. III*, *fig.* 7.

8. Guy Brochier (32), clerc du trésorier du roi, mort le 13 septembre 1421. Il a par-dessus sa robe un autre vêtement fendu jusqu'à l'épaule, qui se pose comme une chasuble ou un scapulaire; il est bordé de vair, *Planche III*, *fig.* 8.

---

cette coutume n'a été tolérée que dans les derniers temps. D'Oppeville étant à Rome ne put voir le pape, parce qu'il portoit une calotte. Le cardinal Richelieu est le premier qui ait porté en France une calotte à la manière des ecclésiastiques. Il a été défendu pendant long-temps aux bacheliers en théologie de soutenir des thèses et de disputer en calotte. L'évêque du Puy étant allé à Rome solliciter la canonisation de François de Sales, présenta au pape Alexandre la vie de ce saint qu'il lui avoit dédiée. Il étoit représenté dans l'estampe du frontispice offrant lui-même cet ouvrage au pape; mais les officiers du saint-siége se formalisèrent de ce qu'il étoit figuré avec une calotte sur la tête, et cela produisit une assez longue difficulté. Nous voyons encore que les prêtres quittent leurs calottes au canon de la messe, et à différens temps des offices. Il falloit encore une permission du pape pour porter la calotte en disant la messe et il ne l'accordoit que sous onze conditions qui valent à-peu-près les vingt raisons de M. Pincé. L'usage civil des calottes est fort ancien, comme on le voit par cette tombe. Celle-ci paroît rayée, striée du centre à la circonférence. Les calottes devinrent très-communes au temps de Marie de Médicis; tous les petits-maîtres et les étourdis en portoient, d'où vint le surnom de *calotins* et la formation du célèbre régiment de la calotte. L'usage en continua sous Louis XIV. Chapelain dans la parodie de la scène du Cid se plaint de ce que la Serre jette d'un soufflet sa calotte dans la crotte. Scarron a mis sur la scène dom Japhet portant quatorze calottes. Les magistrats et les bourgeois portoient la calotte; elle étoit de cuir ou de toile. L'évêque de Senlis à la cour de Marie de Médicis en portoit une luisante. Dans ces derniers temps on les faisoit de peaux de roussette, vulgairement appelée *chagrin*; les abbés petits-maîtres en portoient couvertes d'un beau vernis; on les appeloit *calottes luisantes.*

(31) Porte-feuille V, N°. 83.

(32) *Idem* V, N°. 84.

Lambert, del.

Barriere, Sculp

9. Gilles Guillaume (33), sa femme sur la tombe de son mari; elle est coiffée d'un escophion (34) en cœur qui lui laisse voir les oreilles; cet escophion paroît être de brocard, et le milieu est orné de cinq perles. Elle est vêtue d'une robe et d'un surcot, *Planche IV*, *fig.* 1.

10. Jean Milet (35), notaire-secrétaire du roi, mort le 18 décembre 1463. Sa tombe étoit dans la nef; il a une robe ample à collet montant retenue par une ceinture de cuir et le chaperon (36) sur l'épaule. Il est coiffé d'une calotte semblable à celle d'Hemon Raguier, N°. 6. Il a pour chaussure des pantoufles sans boucles, ou escaffignons (37). *Planche IV*, *fig.* 2.

11. Marguerite d'Irsonval (38), sa femme sur la tombe de son mari. Elle a sur la tête un voile plié et placé d'une manière désagréable, et sur sa robe un ample manteau, *Planche IV*, *fig.* 3.

12. Mathieu de Beauvarlet (39), trésorier général des finances du roi Charles VII, maître en la chambre-des-comptes, mort le 19 octobre 1486; il a une calotte comme les pré-

---

(33) Porte-feuille, V, n°. 85.

(34) Nous avons vu, Ant. nat., tom. I, art. III, p. 138. 24. N°. 3, ce que c'étoit que l'espèce de coiffure appellée *hennin*. L'escophion étoit un bonnet d'étoffe brocardée, fait en forme de cœur; ce nom vient du mot coiffe, en latin *cufa*. Le mot κουφια se trouve dans Homère avec la même signification que notre mot coiffe. Les Italiens rendent ce mot par *scuffu*, ce qui ressemble beaucoup à notre mot *escoffion*.

(35) Porte-feuille VII, n°. 36.

(36) Voyez Ant. nat, tom. I, art. III, p. 9 et 135.

(37) On appeloit ainsi des chaussures qui emboîtoient les pieds et le bas de la jambe sans être lacés ni retenus avec des boutons ou des boucles; on nommoit cette chaussure en Italie *scoffoni*. Elle ne couvrait d'abord que le pied, et bientôt on en fit qui alloient jusqu'à la moitié des jambes. Cette étymologie est plus remarquable que de tirer ce mot de *scapha* bateau; on lit dans un titre de 1459; le suppliant fut à la place Maubert chez un cordoinnier . . . . . et print . . . . trois paires d'escaffignons de cuir. Carpentier, suppl. de Ducange, *voyez* Scafones.

(38) Porte-feuille VII, n°. 37.

(39) *Idem* VII, n°. 79.

cédens, N°. 6 et 11 ; une ample robe fourrée, semblable à celle des docteurs en médecine, et une aumônière au côté gauche, *Planche IV*, *fig.* 4.

13. Jaquette la Fol-Mariée (40) sa femme sur la tombe de son mari ; elle est vêtue d'une robe serrée avec de gros boutons aux manches, et par-dessus elle a un ample manteau doublé de vair avec un coqueluchon qui en fait partie et lui enveloppe toute la tête, et dont la mentonnière lui retombe sur la poitrine, *Planche IV*, *fig.* 5.

14. Leur fille (41), jeune personne représentée sur la même tombe ; son costume est à-peu-près semblable à celui de Jeanne de Bude, dans la chapelle saint-Yves. Sa coiffure est différente ; elle ressemble à celle de nos païsannes du département de la Somme. Ses manches ont des paremens comme c'est la mode aujourd'hui, *Planche IV*, *fig.* 6.

15. Clerembaut de la Champaigne (42), notaire du roi, trésorier de son artillerie, mort le 4 novembre 1494.

Son manteau est absolument semblable à celui de Mathieu de Beauvarlet, N°. 12 ; mais il n'a pas de fourrure, *Planche IV*, *fig.* 7.

16. Jeanne la Fol-Mariée (43) sa femme, morte le 24 août 1512 ; son costume diffère peu de celui de Jaquette la Fol-Mariée ; sa coiffure est la même ; sa robe est seulement plus ample et attachée avec une ceinture, *Planche IV*, *fig.* 8.

17. Jean Neveu (44), président au parlement de Rouen, mort le 30 août 1504. Sa tombe étoit dans la nef, en costume à-peu-près semblable aux précédens, *Planche V*, *fig.* 1.

18. Blanche de Rollant (45), sa femme, sur la tombe de son mari ; costume semblable à celui de Jaquette et de Jeanne surnommée *la fol-mariée*. Le manteau est bordé de fourrure, *Planche V*, *fig.* 2.

---

(40) Porte-feuille VII, n°. 80.
(41) *Idem* VII, n°. 81.
(42) *Idem* VII, n°. 82.
(43) *Idem* VII, n°. 83.
(44) *Idem* VII, n°. 115.
(45) *Idem* VII, n°. 116.

N.° 17. 1.

N.° 18. 2.

N.° 19. 3.

N.° 20. 4.

N.° 21. 5.

N.° 22. 6.

N.° 23. 7.

N.° 24. 8.

Lambert, del. *Desmaisons, Sculp.*

19. Marguerite de Bourdin (46), femme de Macé Picot, secrétaire des finances du roi, ensuite de Michel Gaillard, chevalier, général des finances, morte le neuf novembre 1501, costume semblable au précédent, mais sans fourrure, *Planche V*, *fig.* 3.

20. Bernard le Halewin (47), greffier-des-requêtes du palais, costume à-peu-près semblable à celui de Jean Millet, N°. 10. Sa robe est seulement plus longue; il a à sa ceinture une aumonière richement brodée, *Planche V*, *fig.* 4.

21. Jeanne Millet (48) sa femme, sur la tombe de son mari; elle est coiffée comme la fille de Mathieu de Beauvarlet et son costume est à-peu-près le même, à l'exception qu'elle n'a pas un pan de sa robe relevé, et qu'elle a des manches plus étroites qui sortent d'autres moins serrées, *Planche V*, *fig.* 5.

22. Philippe Desplantes (49), seigneur de Granville, conseiller au parlement de Paris, mort le 6 avril 1519; sa tombe étoit dans la nef. Son costume ressemble à celui de Jean Neveu, N°. 17, *Planche V*, *fig.* 6.

23. Jeanne le Prévôt (50) sa femme, *Planche V*, *fig.* 7, morte le 22 mars 1504. Sur la tombe de son mari; costume à-peu-près semblable à ceux de Jaquette et de Jeanne la Fol-Mariée, N°. 13 et 16. *Planche V.*

24. François de . . . . . (51) conseiller avocat du roi en sa cour-des-monnoies, seigneur de Courcelles, mort le 4 juin 1531. Sa tombe étoit dans la nef; il a une soutane serrée avec une ceinture à laquelle une aumônière est suspendue; il porte une calotte comme plusieurs des précédens, et le chaperon sur les deux épaules, *Planche V*, *fig.* 8.

25. Jeanne Allegrin (52) sa femme, sur la tombe de son

---

(46) Porte-feuille VII, n°. 117.
(47) *Idem* VII, n°. 120.
(48) *Idem* VII, n°. 121.
(49) *Idem* VIII, n°. 50.
(50) *Idem* VIII, n°. 51.
(51) *Idem* VIII, n°. 63.
(52) *Idem* VIII, n°. 64.

mari, costume semblable à celui de Jeanne le Prévôt, N°. 23 et à ceux indiqués à son article, *Planche VI*, *fig.* 1.

26. Louis Allegrin (53), conseiller au parlement de Paris, mort le 26 juillet 1554; il a une soutane attachée avec une ceinture et par-dessus une robe ou simarre à haut collet. Il a les cheveux courts, et la barbe longue comme les magistrats de ce temps et de petites manchettes découpées et retroussées au-bout des manches de sa soutane, *Planche VI*, *fig.* 2.

27. Jeanne Briçonnet (54) sa femme, sur la tombe de son mari. Son costume est singulier; la forme de son bonnet ressemble beaucoup à ceux que portoit la reine, femme de Louis XV; elle a de plus un grand voile. Sa robe dont les manches sont amples et la taille serrée, est attachée avec une ceinture tournée en cordelette. Les manches de la tunique intérieure sont étroites, et ont au bout des manchettes découpées. Elle porte une espèce de fraise attachée en pointe sur le devant comme un fichu, *Planche VI*, *fig.* 3.

28. Jeanne Briçonnet (55) femme de Robert Piédefer, écuyer seigneur de Guyencourt, mort le 14 janvier 1548. Elle a une robe dont le corps est serré, et à manches étroites par le bas et très-amples vers l'épaule. Sa robe est attachée par une corde, où il y a alternativement un ou deux nœuds, terminés par un ornement fait en cœur. Elle a sur le col une espèce de fichu avec un collet montant, et une fraise qui lui couvre tout le col. Elle est coiffée d'une toque à l'espagnole, comme Catherine de Médicis, *Planche VI*, *figure* 4.

29. Jean le Picard (56), notaire et secrétaire du roi, seigneur de Villeron et d'Atilly, mort le 2 juillet 1549. Sa tombe étoit dans la nef: sa robe semblable à celle d'un

---

(53) Porte-feuille VIII, n°. 109.
(54) *Idem* VIII, n°. 110.
(55) *Idem* VIII, N°. 111.
(56) *Idem* VIII, n°. 113.

docteur est attachée sur l'épaule gauche avec quatre lacets, comme la toge romaine avec la *fibula*; son costume ressemble beaucoup à celui de Philippe Desplantes, seigneur de Granville, N°. 22, et à celui de Clerambaut de la Champaigne, N°. 15, *Planche VI*, *fig.* 5.

30. Jacquette de Champanige (57) sa femme, sur la tombe de son mari, morte le 19 septembre 1522. Elle a une robe étroite, et au bout de ses manches des paremens semblables à ceux que portent aujourd'hui les hospitalières et qu'on nomme *des sabots à la dévote*; sa robe est attachée avec une ceinture; elle est coiffée d'un simple beguin. *Planche VI*, *fig.* 6.

31. Magdeleine de la Vien (58), femme de François Maillard, chevalier-seigneur de Bernay, etc. morte le 4 septembre 1585; elle est coiffée d'une toque à-l'espagnole, ornée de perles et vêtue d'une robe busquée avec de fortes hanches, comme au tems de Médicis. *Planche VI*, *fig.* 7.

32. Françoise de Selve (59), femme de Jean de Seurre, conseiller, notaire et secrétaire du roi, morte le 4 avril 1578. Son costume ressemble assez au précédent, mais le corps de sa robe et sa collerète sont de plus ornés de perles. *Planche VI*, *fig.* 8.

33. Charlotte Hennequin (60), femme de messire Adrien de Petremol, morte en août 1594; elle est vêtue à-peu-près comme la précédente; mais le corps de sa robe et le milieu sont ornés d'une piéce chargée de perles et de rosettes de pierreries. Au-lieu d'une collerète plissée et montante, elle a une fraise à gros tuyaux posée à plat. *Planche II*, *fig.* 2.

Cette suite de figures offre une série de costumes pour différens états et différens sexes, depuis 1353, jusqu'en 1594: il ne faut pas oublier que toutes ces figures devroient avoir les mains jointes. Nous avons déjà dit que les artistes employés par Gaignières s'étoient amusés à leur donner des attitudes.

---

(57) Porte-feuille VIII, n°. 114.

(58) *Idem* IX, n°. 68.

(59) *Idem* IX, n°. 69.

(60) *Idem* X, n°. 15.

La bibliothèque des blancs-manteaux pouvoit contenir 20,000 volumes d'un bon choix.

Cette congrégation s'est toujours distinguée par son érudition : elle étoit la retraite des religieux qui se livroient à l'étude des sciences. L'art de vérifier les dates et plusieurs autres grands ouvrages y ont été composés.

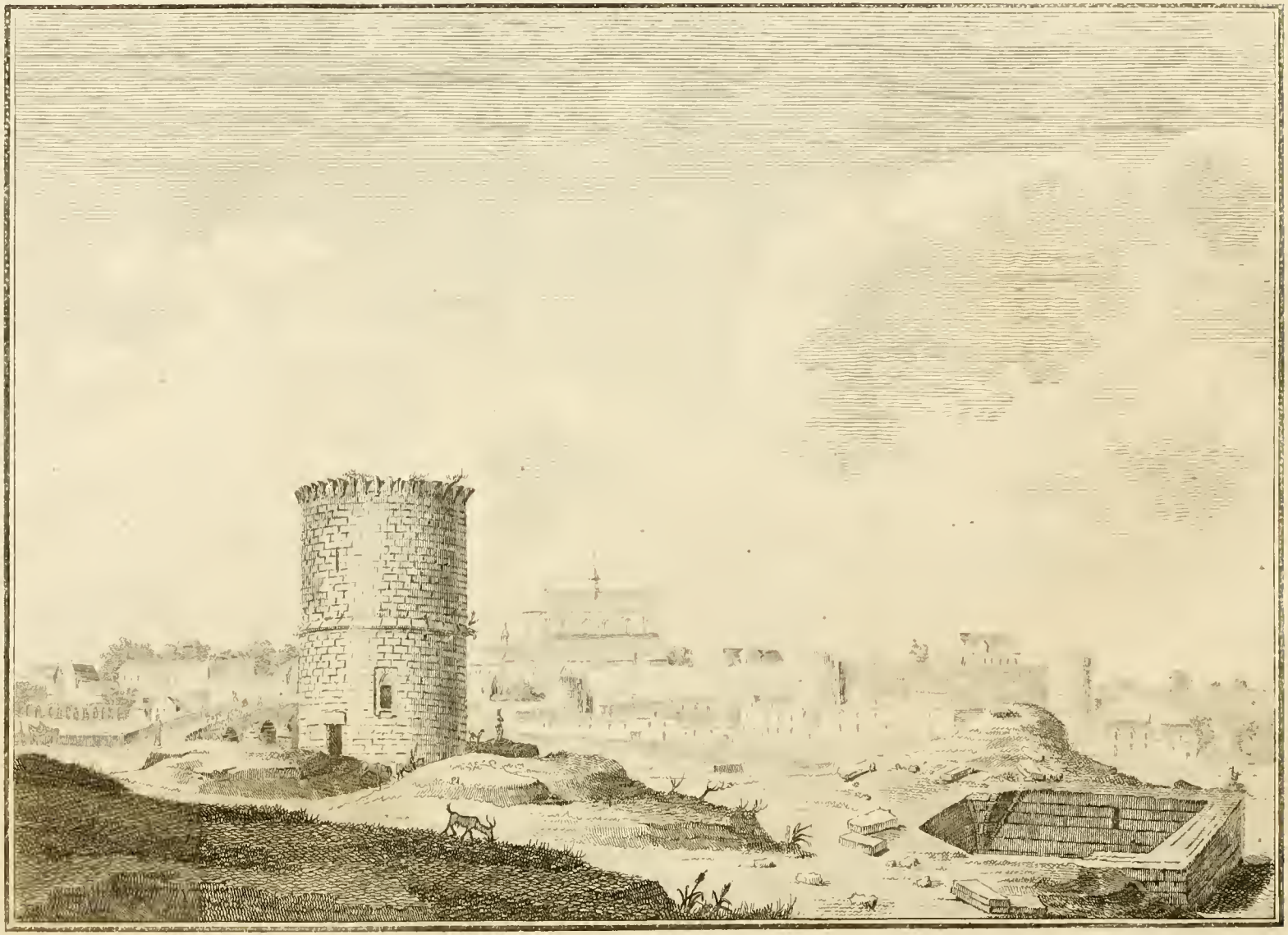

Carnevey. del. *Desmaisons. Sculp.*

XLIII.

PONT-DE-L'ARCHE.

Département de l'Eure, district de Louviers.

LA ville du Pont-de-l'Arche est située à trois lieues au-dessus de Rouen et à quatre des Andelys ; elle est entre l'abbaïe de Bon-Port (1) et le prieuré des Deux-Amans (2), dont j'ai donné l'histoire : c'est une des plus anciennes dont nos annales fassent mention.

Tous les savans s'accordent à regarder cette ville comme l'ancienne ville des Pistes, où Charles-le-Chauve bâtit un palais, dans lequel il fit tenir un concile en 861 ; des assemblées des grands en 862 et 864 ; un autre concile en 869, et où il construisit durant ce tems-là le magnifique pont, qui a enfin donné son nom à cette ville, en perdant celui qu'elle portoit, comme il est arrivé à beaucoup d'autres lieux qui n'ont plus aussi que le nom de leur pont ; car on ne doit pas croire qu'ils n'eussent pas de nom avant que ces ponts fussent bâtis (3).

Il n'y a guère que soixante ans qu'il a plu à quelques savans de transférer la ville de Pistes dans le diocèse de Rouen. Trompés par le nom d'un village, appelé Pitres, qu'ils ont découvert au confluent de l'Andelle et de la Seine, ils ont privé le Pont-de-l'Arche de l'honneur d'occuper la place des *Pistes*, et ils l'ont attribué à ce village. M. de Valois dit, dans sa *Notice des Gaules*, imprimée en 1675, qu'il n'y a plus de doute que ce Pitres n'occupe le lieu des *Pistes*. Son opinion est aussi celle des PP. Mabillon et Germain dans la *Diplomatique*, du P. Bessin dans son édition des conciles de Normandie et de M. le Brasseur dans l'histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux.

(1) T. IV. art. XL.

(2) T. II. art. XVII.

(3) Tels que Pont-l'Evêque, Pont-eau-de-mer, Pont-Oise, etc.

Ce dernier va jusqu'à appeler conciles des *Pitres* les conciles tenus à *Pistes*. Il n'y a guères que le P. Hardouin qui, dans la nouvelle édition de tous les conciles, soit revenu au premier sentiment par une note qui est à-côté du concile de Pistes de 861, qu'il met en 862, et où il témoigne que des personnes fort instruites croient que ce lieu est le même que le Pont-de-l'Arche.

A l'exception du rapport de nom qui se trouve entre *Pistes* et *Pitres*, et de la proximité des lieux, tout condamne le P. Mabillon et ses partisans, jusqu'au passage des anciens sur lesquels ils se fondent.

On lit dans la vie de S. Condet, solitaire du septième siècle, que le flux de la mer dans la Seine montoit jusqu'à Pistes (4). Le Pont-de-l'Arche en est encore le terme ordinaire, et il ne parvient pas jusqu'à Pitres, qui est à une petite lieue au-dessus de cette ville.

Il est dit, dans les annales de S. Bertin, qu'en 862, Charles-le-Chauve fit venir les grands du royaume, avec beaucoup d'ouvriers et de chariots, à Pistes, qui étoit au confluent de l'Andelle et de l'Eure avec la Seine, et qu'il y bâtit des forteresses, pour couper aux Normands le passage par ces rivières (5).

Voilà encore la véritable situation du Pont-de-l'Arche : celle de Pitres, qui est au seul confluent de l'Andelle avec la Seine, à demi-lieue au-dessus du confluent de l'Eure, n'y convient pas, puisque des fortifications faites en cet endroit, auroient laissé aux Normands la liberté de cette autre rivière.

Une chronique de Fontenelle nous apprend que Charles fit faire à Pistes, en 865, un pont, défendu à chaque bout par un très-fort boulevard, après avoir chassé de ce lieu les Normands, qui avoient à leur tête Sidroc (6). Flodoard

---

(4) *Usque ad locum qui dicitur Pistis.*

(5) *Carolus..... Primores regni sui ad locum qui Pistis dicitur, ubi ex una parte Andella et ex altera Andura Sequanam influunt..... Cum multis operariis et curris convenire fecit, etc.*

(6) (*Normanni, duce Sidroc*) *usque Pistis venire contendunt.* (*Rex, pulsis inde Nor-*

marque aussi que Himonar écrivit à Charles relativement à ce pont (7), et à Wenilon, archevêque de Rouen, qui en avoit la conduite (8). Enfin, on lit encore dans les annales de S. Bertin, que Charles se rendit à Amiens par le Mans et Evreux, ville voisine du nouveau château qu'il avoit bâti à Pistes (9). Or, il n'y a à Pitres ni pont ni vestige de pont; tandis qu'au Pont-de-l'Arche on en voit un fort beau, à l'un des bouts duquel est un fort, qui y fait une île par le moyen d'un très-large fossé où l'eau de la rivière passe, ce qui le rendoit impénétrable du côté de la campagne. Il reste aussi quelque trace du fort, qui étoit à l'autre bout du côté de la ville. De plus, ce pont est fort ancien, puisqu'il en est fait mention dans des actes de près de 700. Ne vaut-il pas mieux convenir que ce pont est le même que celui que Charles (10) fit construire cent quarante ans auparavant, dans la même place, que de supposer qu'un ouvrage si solide ait si-tôt péri (11)?

---

mannis, pontem miræ firmitatis adversus impetum eorum super fluvium sequanam fieri constituit, positis in utrisque capitibus castellis artificiosissime fundatis.

(7) *De opera pontis quem rex faciebat ad Pistas.*

(8) *Item Weniloni Rothomagensi de operariis et opera quam faciebat ad Pistas.*

(9) *Per Cænomanas et Ebroicense oppidum castellum novum apud Pistas Ambianos pervenit.*

(10) Le Pont-de-l'Arche n'est pas le seul que Charles-le-Chauve fit construire pour arrêter les incursions des Normands; il en avoit déjà fait bâtir un à Paris, qu'on a reconstruit sous le nom de Pont-au-Change. Il ordonna encore, de l'avis des grands du royaume, qu'on rebâtiroit celui d'Anvers-sur-l'Oise, entre Pontoise et l'Isle-Adam, et celui de Charenton-sur-Marne. Plusieurs autres lieux ont encore eu obligation de leurs ponts à cet empereur; mais il n'y a plus que le Pont-de-l'Arche qui n'ait pas été renouvelé.

(11) On pourroit penser, même en reconnoissant le Pont-de-l'Arche pour celui bâti par Charles-le-Chauve à Pistes, que la ville de Pistes n'en étoit pas moins située où est aujourd'hui Pitres; mais la disposition du fort qui défendoit le pont, prouve qu'il a été fait pour la ville Quant à la ressemblance des noms, rien n'est plus ordinaire que de voir des lieux voisins porter des noms à-peu-près semblables. Les villes d'Harfleur et d'Honfleur ne sont-elles pas en regard à l'embouchure de la Seine? et si elles cessoient d'exister, en seroit-on fondé à conclure que ces deux noms ne désignoient qu'une seule ville. *Journal de Normandie*, 1 *mars* 1786.

La véritable étymologie de Pont-de-l'Arche n'est pas moins difficile à trouver que sa situation.

Adrien de Valois s'imagine que le pont qui a donné son nom à la ville dont il est un des plus anciens monumens, s'est d'abord appellé *Pons Arcûs*. Pour cela, il faudroit qu'il n'eût été composé que d'une arche, tandis qu'il en a vingt-deux; et que d'ailleurs l'existence d'un pont d'une seule arche en cet endroit est impossible. Guillaume-le-Breton, à la fin de sa Philippide, l'appelle *Pons archæ:* ce qui revient au même.

Henri II, roi d'Angleterre, l'appelle, dans un de ses Diplômes, *Pontem arcis meæ*. Ne pourroit-on pas s'en tenir à ce dernier nom, et supposer qu'on ne l'a traduit par ces mots Pont-de-l'Arche, que par corruption; que ce devroit être Pont de la citadelle? On a vu effectivement qu'aux deux bouts de ce pont, Charles-le-Chauve fit bâtir des citadelles. Adrien de Valois reconnoît, sur le témoignage d'un historien anglois, qu'on l'appelloit le Pont-de-l'Arche-guéroise. En substituant citadelle à arche, l'explication est facile : c'étoit le pont de la citadelle guéroise ou guerrière (12).

Les grammairiens ne sont pas plus d'accord sur la manière de s'exprimer en parlant de cette ville, que les géographes et les étymologistes sur sa situation et sur son nom. Les uns disent : *Voir la ville du Pont-de-l'Arche*, *entrer dans le Pont-de-l'Arche*, *aller au Pont-de-l'Arche*. D'autres veulent : *Voir Pont-de-l'Arche*, *entrer dans Pont-de-l'Arche*. Ces dernières expressions me paroîtroient préférables, parce qu'elles conviennent mieux aux autres villes de France, qui portent des noms analogues, comme *Pont-eau-de-mer*, *Pont-l'Évêque*, *Pont-Oise*; cependant l'usage semble avoir prévalu, et l'on sait que l'usage est le tyran des langues.

Pont-de-l'Arche est la première ville qui se rendit à Henri IV, lors de son avénement au trône, en 1589 (13).

Il y avoit dans cette ville, vicomté, bailliage, élection, grenier-à-sel et maîtrise des eaux et forêts : c'est aujourd'hui le chef-lieu d'un district du département de l'Eure.

---

(12) *Guerrizare*, *Guerrare*, *Guerroyer*. Ducange, à ces deux mots.

(13) Voyez la réduction de Damvilliers et du Pont-de-l'Arche, avec tout ce qui s'est passé de plus considérable en Normandie. *Paris*, 1650, *in*-4°.

Elle avoit dans son enceinte une paroisse. L'église qui s'élève à droite du pont paroît fort ancienne, mais elle ne renferme aucun monument remarquable.

On y trouvoit encore un couvent de pénitens et un monastère de Bernardines.

Le Château de Pont-de-l'Arche, actuellement démoli, et que j'ai fait dessiner au moment de sa destruction, étoit bâti dans une petite île. Quand j'y passai, il n'en subsistoit plus que la tour figurée sur la planche.

Voici une courte notice sur quelques-uns des citoyens les plus connus de cette ville.

Richard Cyrot, curé de Criquebœuf-la-Campagne, d'une famille de robe. Son patrimoine le mit en état de faire beaucoup de bien à son païs. L'hôtel-dieu de la ville, dont il fut prieur-administrateur, fut un des premiers objets de sa libéralité. Le plus remarquable des établissemens qu'il fit, est celui des pénitens du tiers-ordre. Il est mort le 2 octobre 1652, à 59 ans. Ses paroissiens n'ayant jamais voulu consentir que son corps fût inhumé ailleurs que dans l'église qu'il avoit administrée pendant trente-cinq ans, les religieux ne purent avoir que son cœur pour gage de ses bienfaits.

Louis Cyrot, neveu du précédent, curé de Pont-de-l'Arche, s'y distingua autant par son amour pour les sciences, que par sa bienfaisance envers les indigens.

Dom Gabriel Dudan, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Pont-de-l'Arche en 1643, fit profession à Jumiéges en 1665, et mourut à Saint-Père-de-Chartres le 18 mai 1707. Il étoit prieur de l'abbaïe de Fécamp; il coopéra à la défense de l'exemption et de la jurisdiction de l'abbaïe de Fécamp: c'est une réponse à la requête et au mémoire présenté au roi, en 1689, par l'archevêque de Rouen.

Henri-Pierre Aubert, curé de Saint-Caude-le-jeune, puis de Saint-Vincent à Rouen. Ses vertus lui gagnèrent l'estime des évêques de Lombez et de Lisieux, et des divers archevêques de Rouen sous lesquels il vécut.

Jean Hays, avocat dn roi au présidial de Rouen, et l'un de nos anciens poètes à qui on doit la renaissance des lettres. Ses *premières pensées* ont été imprimées à Rouen, *in*-12, 1598,

et dédiées *à Madame, sœur unique du roi.* C'est dans cet ouvrage que l'on a puisé la chanson : *Jusques dans la moindre chose*, etc. Hays fait dire à Chrysolite : « O, bel amour ! que tes tourmens sont divers, que ta tyrannie est variable !.... Si je vais à cheval, tu te jettes en croupe ; si je vais en carosse, tu me sers de cocher ; si je vogue sur la mer, tu te sieds dans le navire : si je vais par les champs, tu me talonnes les pas ; et n'y a désert effroyable, rocher solitaire, vallon ténébreux et recellé, où tu ne viennes, tu n'habites, et je ne trouve le vif portrait de ton image, ... etc. ».

Dans ses *mélanges*, il y a des stances où l'amour est comparé à la courge. On ne sera peut-être pas fâché de retrouver ici cette pièce bizarre et peu connue.

A la voir, la courge ressemble
A l'amour qui brusle dans moy :
D'un peu d'humeur elle s'assemble ;
L'amour aussi d'un peu d'esmoy.

La courge hait la saison rude,
Le froid hyver passe et rebours :
Et moy je hay l'ingratitude
De vostre œil qui blesse tousiours.

L'hyver de sa froideur extresme
Luy ravit la verde couleur,
Et vostre bel œil de moy mesme
Me ravit et robe le cœur.

A la courge la terre agrée
Et se plaist sur elle gésir ;
Moi sur votre levre sucrée
Je fonde l'heur de mon desir.

Un peu de semence l'enfante,
Un peu d'eau l'entretient :
Un attrait de vostre œil m'enchante,
Mon cœur l'attire et le retient.

On grave dessus des figures,
On y peint les armes d'amour ;
Et vostre œil d'une flesche dure
Dessus mon cœur grave tousiour.

La courge ne vit qu'une année,
Et jamais ne passe ce point :
Mais d'une langueur retournée
Tousiours mon pauvre cœur est poingt.

Le pélerin la courge porte
Pour tromper la chaleur d'esté ;
Et sa soif par elle supporte,
Puis la remet à son costé.

Moy pour tromper la violence
Des belles flammes de vos yeux,
Dessus vos levres je m'eslance
Suçant un nectar précieux.

Quiconque fustes mesnagere
Qui avez ce beau fruit planté,
Je vous estime passagere
D'amour, de foy, de volonté.

Parmi les piéces de théâtre de J. Hays, on en distingue une en sept actes, intitulée : *Cammatæ*. Crébillon en a tiré son *Catilina*, et l'on a eu raison de dire qu'il n'est pas l'inventeur de ce sujet. Jean Hays a été jugé bien sévérement lorsqu'il a été confondu avec ces rimailleurs obscurs, qui barbotent toute leur vie dans les marais du Parnasse (14). On a oublié qu'il est du nombre des auteurs qui ont tiré du néant la langue et la poésie françoise, et que si ses travaux n'ont pas été toujours heureux, ils ont pourtant droit à notre reconnoissance.

(14) Dict. histor. art. Jean Hays.

XLIX.

MEULAN.

Département de Seine et Oise, District de Meulan.

LA ville de Meullent, que l'on écrit aujourd'hui Meulan, sur la rivière de Seine, à vingt-deux milles au-dessous de Paris, a été, dès la seconde race de nos rois et pendant deux siècles sous la troisième, le chef-lieu d'un comté de son nom, situé partie sur le Vexin, partie sur le Pincerais (1).

L'origine de la ville est très-ancienne, et remonte à l'établissement des fiefs héréditaires en France. Ce comté paroît avoir été possédé le plus souvent, pendant les huitième et neuvième siècles, par les seigneurs-propriétaires du Vexin.

Ce fut un comte de Meulan qui fit bâtir à Pontoise l'église de saint-Mellon, en 780 (2).

Vers 840, Meulan étoit déjà une ville murée : c'étoit la sauve-garde du païs avant qu'il y eût des châteaux à Pontoise, Chaumont, Mante et Poissy, et les seigneurs y faisoient leur résidence.

Cette ville fut assiégée en 878, et prise d'assaut par les Normands ; ils tuèrent ses *princes*, ravagèrent son territoire, et employèrent les riches dépouilles qu'ils en tirèrent à faire le siége de Paris.

Quand la paix fut faite par la cession que Charles-le-Simple fit à Rollo de toute la Normandie, jusqu'à la rivière d'Epte, le comte de Meulan fut rétabli dans son domaine sous l'hommage du roi de France.

Le nom des premiers comtes n'est pas parvenu jusqu'à nous. Le premier cité dans l'histoire est Walleran, qui réunissoit ce comté avec celui du Vexin et de Mante. On croit qu'il descendoit de Charlemagne. Il est mort vers 965. Sa femme

(1) Voyez ant. nat. t. III, art. XXVI, p. 34. ce que j'ai dit sur le Vexin. Le Pincerais avoit pris son nom de Poissy, qui en étoit la capitale. J'en parlerai ailleurs.

(2) Voyez Pontoise.

Hildegarde lui survécut jusqu'en 981. On pense qu'elle est inhumée à Meulan (3).

Robert I lui succéda. On ignore son origine. Ce fut lui qui fit bâtir le petit pont de Meulan, pour arriver plus commodément à l'église de l'Isle, où est la relique de saint-Nigaise. Il fortifia aussi la ville, et y fit construire deux châteaux.

Hugues I, dit *Tête-d'ourse*, étoit comte de Meulan en 997 ; il étoit en même-temps vicomte-général du Vexin. On pense que c'est sa femme Hélvise que l'on révère à Meulan sous le nom de sainte-Avoie (4).

Galeran I, ou Waleran II son frère, lui succéda. Il voulut vainement se séparer de sa femme Ode, dont il avoit eu cinq enfans. Les prélats lui en refusèrent la permission, quoiqu'il les rendît responsables du crime d'adultère, que ce refus l'exposoit à commettre : ils furent inflexibles. Ce prince entra dans plusieurs ligues contre le roi de France. Ils se raccommodèrent, et il marcha avec lui contre le duc de Normandie. Il fut fait prisonnier par le duc ; et ce fut alors que craignant l'esprit vindicatif du normand, il fit plusieurs fondations pieuses, pour obtenir du ciel d'y échapper. Il mourut le 8 octobre 1069 ou 1070.

Hugues II avoit partagé le gouvernement avec son père ; une partie de sa vie se trouve mêlée avec la sienne. Il fut présent à une donation que Hugues-le-libéral, duc de Normandie, fit à l'église de Préau ; et Humfroy, fondateur de cette église, lui donna un soufflet, pour lui imprimer le souvenir de cet événement (5). Ce prince circonvenu par des prêtres avides, quitta le monde, et prit l'habit monastique à l'abbaïe du Bec vers 1077. Il y mourut sans enfans en 1079. (6).

---

(3) Art de vérifier les dates, t. II, p. 680.

(4) Helvisa, Alvisa ou Avia sont le même nom.

(5) Le jeune comte avoit avec lui deux camarades du même âge à qui l'on fit la même chose. L'un d'eux, moins endurant que les autres, fut fort mécontent de la cérémonie, et demanda à Humfroy à quel propos on lui donnoit ainsi un soufflet. C'est, lui répondit-il, parce que vous êtes plus jeune que moi et que vous vivrez plus long-temps, et afin que vous puissiez vous souvenir de ce que vous venez de voir quelque jour quand il en sera besoin. Mabill. *Annales bénédictines*, T. IV, p. 393.

(6) Art de vérifier les dates t. II. p. 689.

Vers 1080, Roger, comte de Beaumont en Normandie, vit passer dans sa maison les droits de celle de Meulan. Il étoit noble et vaillant, et malgré l'orgueil de son origine, il préféra le nom de Meulan à celui de Beaumont. Il sortit vainqueur d'un cartel donné dans la forêt de Conches, où il fit prisonniers plusieurs des combattans. Il étoit l'ami de Guillaume de Normandie, et gouverna ce duché pendant son absence. Il se retira à Préau, où il mourut imbécillement couvert de l'habit monastique, le 29 novembre 1094 (7).

Robert III fut sans cesse occupé des débats du roi d'Angleterre et du duc de Normandie, dont il gouverna successivement les états presqu'en souverain. Ce prince guerrier et politique ne put résister à une adversité domestique. Guillaume de Varennes, comte de Surrei, enleva sa femme; la tristesse que cet événement lui causa aliéna son esprit et le conduisit bientôt au tombeau. Les prêtres voulurent augmenter encore, par des terreurs utiles à leurs intérêts, le dérangement de sa tête. L'Archevêque de Rouen qui l'exhortoit à la mort, lui conseilla de ne laisser à ses enfans que ses biens patrimoniaux, et d'employer le reste, qu'il jugeoit avoir été mal acquis, à des œuvres de piété. Le comte, rappelé à son bon sens, pénétra probablement l'artifice, et répondit qu'il laissoit tout à ses enfans, même le soin de prier Dieu pour son ame. Il mourut à Préau, le 5 juin 1118, vêtu de l'habit monastique. Ce prince étoit si estimé, que chacun le prenoit pour modèle, et qu'on cherchoit à imiter ses manières et ses habits, comme ses actions. Son épouse infidèle lui survécut, et eut trois enfans de son ravisseur, qu'elle épousa (8).

Henri I, roi d'Angleterre, servit de père à Galeran II, ou Waleran III. Ce prince, élevé dans le goût des lettres, vint prendre possession du comté de Meulan dès qu'il fut en âge. Il hérita de la dévotion de ses ayeux pour saint-Nigaise; mais libéral avec les moines, il fut ingrat envers son bienfaiteur. Il entra dans une conspiration contre lui. Après

(7) Art de vérifier les dates, t. II. p. 690.

(8) *Idem*, t. II, p. 693.

plusieurs combats, Henri eut le plaisir de le faire prisonnier. Il vouloit lui faire payer cher son ingratitude ; mais après cinq années de prison, il lui rendit sa liberté.

Galeran avoit été ingrat : on ne doit plus s'étonner s'il devint perfide. Il se déclara, en 1127, pour les ennemis de Guillaume Cliton ; mais il refusa de donner pendant l'action, et cette lâche trahison fut la cause de la défaite de ses alliés.

Il mourut à l'abbaïe de Préau, vêtu de l'habit monastique, en 1162.

Ce lâche prince dans des occasions périlleuses fit plusieurs vœux pieux, qu'il accomplit avec fidélité ; aussi les moines ont-ils eu l'impudeur de le célébrer en vers et en prose. Un poète françois a chanté ses exploits dans la Palestine, et Etienne, religieux du Bec, a fait son éloge en vers élégiaques (9).

Robert IV augmenta ses domaines par d'importantes acquisitions. Il voyagea en Sicile, où il excita quelques jalousies parmi les seigneurs ; il leur résista par son courage, et demanda au roi de les punir. Mais comme la fermentation augmentoit, le roi lui conseilla, au-contraire, de se retirer. Robert ne se signala par aucune action d'éclat, mais par un esprit tracassier. Ce fut lui qui fit évader de la France le fils de Henri II, roi d'Angleterre. Ce prince établit, en 1139, à Meulan, une commune semblable à celle que Philippe-Auguste venoit de créer à Pontoise : il la fit confirmer et garantir par ce roi. Il mourut à Poitiers, où les circonstances de la guerre l'avoient conduit, le 20 septembre 1204. Il laïssa trois fils et deux filles.

Galeran IV, son fils, passa dans la terre-sainte. Il y donna des preuves d'une grande valeur dans un combat corps-à-corps contre un général turc. et lui porta un coup si furieux, que la lance traversa l'écu, et sans son héaume, le musulman demeuroit sur la place. Galeran, impatient de combattre, avoit négligé de se couvrir du sien. Le musulman profita de cet avantage ; il le frappa au-dessus de l'oreille et le tua sur la place. Il fut regretté, comme un jeune chevalier sage, courtois, vaillant, et qui annoncoit de grands talens.

---

(9) Martenne, *amplissima collectio.* t. I. p. 875.

Voici comment un poète françois décrit le combat du sarrasin et du chevalier :

Oy (10) avez que mort fut Gallerans
Du sanc de ly fut arrousé li chans ;
Tout en fut taintz, ses hauberts (11) jasserans (12),
Loing fut del bu (13) la teste quinze espans (14) ;
Dolens en furent et Guillaume et Bertrans,
Guichard et Fouque et Savari Limans ;
Pour ce fut plaint et des serfs et des francs,
Qu'il iert (15) courtois et sage et entendans
Et sus payens hardis et combattans ;
Moult iert amés de petit et de grans.

La première race des comtes de Meulan fut éteinte au milieu du onzième siècle, dans la personne de Hugues II du nom, mort sans enfans. Adeline de Meulan, sa sœur, par son mariage avec Roger, comte de Beaumont en Normandie, porta le comté de Meulan dans cette famille, qui en prit le nom, et en continua la succession jusqu'à Robert IV, dernier comte héréditaire de Meulan, sur lequel ce comté fut confisqué, en 1204, par Philippe-Auguste, sur le motif que le comte avoit pris le parti de Jean-sans-terre, duc de Normandie, dont tous les domaines furent également réunis à la couronne (16). La race de Meulan s'est perpétuée longtemps encore ; mais ses anciennes possessions, unies irré-

(10) Vous avez ouï.

(11) Cotte-de-mailles. Voyez ant. nat. t. II, art. 2, p. 16.

(12) Jasseran, vêtement militaire semblable à la cotte-de-mailles, et composé de chaînettes de fer.

(13) Buste.

(14) Espan, mesure de la main étendue.

(15) Étoit, du mot latin *erat*.

(16) Outre ses comtes, Meulan a aussi eu des vicomtes héréditaires. Nivelon, seigneur du païs Chartrain, en est regardé comme la tige ; mais Thevenin est le premier que l'on trouve avoir pris le titre de vicomte de Meulan, vers l'an 1015. Il paroît que ce nom d'office se transforma ensuite en nom de famille pour les seigneurs de Mézy. *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 696.

vocablement au domaine royal, n'en ont été démembrées que temporairement, pour former, soit des apanages aux fils de France, soit des douaires aux reines veuves, soit pour dons et récompenses. Enfin ce domaine, après avoir passé, par échange, en 1747, dans la branche de Bourbon-Conti, est rentré, en 1783, dans la main du roi en propriété, sous la réserve de l'usufruit à *Monsieur*, son frère (17), jusqu'à l'époque de la révolution.

La ville de Meulan a soutenu plusieurs siéges. Le plus ancien dont les chroniques font mention, eut lieu du tems des incursions des Normands, sous Charles-le-chauve, en 842. Elle fut assaillie sous Louis-le-bègue, en 878, par une autre horde de normands. Guillaume de Jumiéges et Deude de saint-Quentin, en parlent, à cette époque, comme d'une ville murée, fortifiée, la seule barrière entre Rouen et Paris, et dont la prise ouvrit la porte de la capitale au célébre chef Rollon ou Rhou. Ils parlent d'une bataille qui y fut donnée, du massacre de ses habitans et de ses princes.

Depuis cette époque, on ne voit plus de nouveau siége jusqu'à Louis-le-gros, en 1110. Philippe-Auguste s'en empara en 1203, et la garda. Elle fut prise par escalade, en

---

(17) Les anciens comtes avoient tous les droits appelés *régaliens*, et battoient monnoie. Ils étoient d'autant plus puissans, qu'outre leurs domaines de Meulan, qui étoient alors fort étendus, ils possédoient quantité de riches terres en Normandie, en Angleterre et ailleurs. Ils avoient sous eux, à l'instar des plus puissans princes, des officiers militaires, civils et domestiques de toute espèce; tels que vicomtes, sénéchaux, connétables, chanceliers, maréchaux, chambellans et chambriers, aumôniers, chapelains, bouteilliers, échansons, écuyers-tranchans, queux, veneurs, forestiers, gruyers, sergens-d'armes, pages, notaires, secrétaires ou clercs, trésoriers, prévôts, baillis, viguiers, voyers, châtelains, etc.; enfin un grand nombre de vassaux, bannerets, chevaliers et hommes-liges obligés envers eux au service, avec leurs arrière-vassaux. Les démarcations tracées dans plusieurs actes, des douzième et treizième siècles, indiquent que le comté de Meulan comprenoit, dans la partie du Vexin, tout l'espace renfermé entre les rivières d'Oise et d'Epte, du levant au couchant, et depuis le Beauvoisis et le Senlisois, jusqu'à la Seine, du nord au midi; et dans la partie du Pincerais, depuis les limites du diocèse de Paris, jusqu'à celles du diocèse d'Évreux, du levant au couchant, et à partir des bords de la Seine, jusqu'à la forêt d'Yveline, près Montfort, du nord au midi.

1357, par la faction du roi de Navarre, à la suite d'un siége opiniâtre, auquel elle eut résisté sans la trahison du gouverneur. Charles, surnommé avec tant de raison *le Mauvais*, irrité de ce que les habitans avoient dépêché auprès du roi pour l'avertir de la trahison du gouverneur, les fit passer au fil de l'épée, et la réduisit presqu'entiérement en cendres.

Sous le même règne, en 1364, pendant la prison du roi Jean et la régence de Charles V, son fils, elle fut assiégée par le célèbre Bertrand du Guesclin. La ville et les ponts étoient rendus ; la forteresse, munie d'hommes et de provisions, annonçoit la résolution de tenir, et le gouverneur avoit refusé de se rendre sur les sommations. Le conseil de guerre étoit même d'avis d'abandonner le siége. Mais du Guesclin, piqué de la réponse ironique des assiégés, qui avoient dit : *il faudroit que sire Bertrand apprît à voler bien haut pour les venir dénicher dans leur tour*, ne voulut pas céder. Il fit miner la tour ; on soutenoit les terres avec des étançons. Lorsque la mine fut suffisamment ouverte, on mit le feu à cette charpente, et la tour, manquant par son fondement, s'écroula. Le jour de cet événement concourut avec une époque remarquable, celle de la mort du roi Jean, et de l'avénement de Charles V au trône.

Les fortifications furent réparées et augmentées sur les plans de Bertrand du Guesclin, qui avoit connu l'importance de cette place, et le parti que l'on pourroit tirer d'une situation si heureuse. M. Levrier conserve, dans son cabinet, le compte en original, sur parchemin, de toutes les dépenses faites pour ces fortifications, depuis l'an 1365, jusqu'en 1379; elles montent au total à 1278 liv. 12 s. 8 den. Mais, pour bien juger du montant de cette somme, comparativement avec les ouvrages qui se font aujourd'hui, il faut savoir que la *toise cube* de gros murs de fortifications, revêtue de pierres-de-taille sur les deux faces, en mortier de chaux et ciment, y est évaluée 14 *sous*; les journées d'ouvriers, quelques deniers, et tout le reste en proportion.

Les anglois, maîtres de Mantes et conduits par les habitans de cette ville, vinrent attaquer Meulan en 1418. La ville fut prise ; mais le fort résista, et l'ennemi fut obligé de se retirer. Il fut plus heureux en 1423 : après un siége de trois

mois et demi, la ville, manquant de vivres et de munitions, fut obligée de capituler et de se rendre aux anglois. A l'aide des habitans, elle rentra sous la domination de ses princes légitimes en 1435. Elle ne demeura sous le joug étranger que douze ans, tandis que les villes voisines, et notamment celle de Mantes, y furent soumises pendant plus de trente ans.

Les factieux qui, sous Louis XI, élevèrent la guerre appellée *du bien public*, s'étant emparés de la ville de Pontoise, firent des tentatives sur celle de Meulan en 1465. Désespérant de la prendre de vive force, ils essayèrent la trahison; ils arborèrent l'enseigne de Joachim Rouhaut, maréchal de France...., afin, dit la vieille chronique, « que ceulx » estant dedens audict lieu, les boutassent dedens sans en » faire difficulté, en cuidant qu'ils n'eussent point esté ad- » vertis de ladicte trahison, mais avant qu'ils venissent ceulx » dudict Meullent étoient bien advertis d'icelle trahison, et » incontinent qu'ils furent aperçus par lesdicts de Meullent, » qui jas étoient en armes dessus leurs murailles, crièrent à » haute voix:.... *Allez-faux et mauvais traîtres*, et leur tirèrent » des angins dudict lieu, et partant fu contraint de soi re- » tourner audict lieu de Pontoise à foin de leur honte ».

On apprend, par l'interrogatoire de Jacques de la Rue, chambellan du roi de Navarre, subi au parlement en 1378, qu'il s'étoit fait une autre tentative en 1371, pour surprendre la ville de Meulan.....

« A dit avec ce que passés sont sept ans (18) ou environ » avant que le roi de Navarre vint devers le roi à Vernon, » icelui, roi de Navarre, cuida faire prendre *Meullent*, par- » devers le costé du Chartrain, et fist ordenner de mestre » cinquante hommes d'armes navarrois en embusche assez » près de la porte pour y entrer tantôt que la porte s'ou- » vriroit et en étoient capitaine Bernardon, d'Espelet et » un autre navarrois : et aussi fut ordonné de mettre en » une aultre place assez proche d'illec deux cens hommes » d'armes dont S. Julian estoit capitaine, pour venir con- » forter les autres dessusdicts quant ils seroient entrés de-

(18) Sept ans avant 1378, c'est-à-dire, 1371.

dens

„ dans, et pour tost assaillir le lieu, si que ils le pensent „ tenir contre le Roi : mais celle journée la porte d'icelle „ partie ne se ouvrit pas, et ainsi la dicte entrepriense fust „ de nul effet ; et le sçait parcequ'il fust du conseil de ces „ choses „.

Cette place fut encore regardée comme très-importante par Henri IV. Les mémoires de Sully nous apprennent que dès l'instant de l'avénement de ce prince à la couronne, son premier soin se porta vers Meulan, dont il voulut donner le commandement à M. de Sully..... « Le Roi vous dit, mon „ ami, regardez à ce qu'il faut faire pour mon service ; pensez- „ y bien et m'en donnez avis. Ce qui est de plus pressé, „ distes-vous, c'est de pourvoir à Meulan, d'autant qu'il y „ a un homme dedans nommé S. Marc, qui est de la ligue „ en son cœur, et grand ennemi des huguenots ; et si vous „ n'asseurez la place, au premier esloignement, vous la „ perdrez infailliblement : je le connois et l'irai sonder et „ amuser de belles parolles, cependant envoyez M. d'Au- „ mont, ou quelqu'autre en qui vous vous fiez avec des „ troupes, faisant semblant de vouloir seulement passer sur „ le pont, et quand il sera dans le fort, il s'y rendra le „ maistre et vous y attendra. Tout cela ainsi exécuté, le Roi „ vous offrit la place : mais le dessein qu'il disoit avoir de „ s'en aller vers Tours, vous empescha de la prendre, crai- „ gnant de ne pouvoir pas lever promptement assez de gens „ pour soutenir un siége. M. de Bellengreville y fut mis avec „ son régiment (19) „.

Meulan ne tarda pas effectivement à être attaqué par l'armée de la ligue. Le duc de Mayenne vint s'emparer des hauteurs, et battit le fort en brêche. Les habitans se joignirent à la garnison, pour se défendre en attendant du secours. Henri IV, informé du danger, accourut en personne, entra avec du renfort par le grand pont du côté de la plaine des Mureaux. L'armée de la ligue vint alors l'assiéger de ce côté-là, ne laissant que quelques régimens de l'autre bord. La garnison fit des sorties vigoureuses, et l'approche des corps d'armée du roi obligea Mayenne de lever le camp.

(19) Mémoires de Sully, édit. de 1652, t. 1. p. 196.

Le roi témoigna beaucoup de reconnoissance envers les habitans de Meulan, qui lui étoient demeurés fidèles, et qui l'avoient servi de leurs personnes et de leurs biens ; il leur promit des récompenses et des priviléges. Ils prirent la devise, *très-fidèle au roi et à la nation* ; *regi et regno fidelissima*, qui a toujours paru depuis ce moment sur leurs enseignes (20).

Meulan a eu jadis les divers établissemens qui caractérisent les lieux importans et peuplés ; il ne lui reste plus que le souvenir de cette ancienne population : c'est pourtant encore le chef-lieu d'un district du département de Seine et Oise.

La ville de Meulan est agréablement située sur la Seine ; elle a au-milieu de son enceinte une île où est placé le fort, et où on arrive par deux ponts : c'est au centre de cette île qu'est placé le prieuré de saint-Nigaise.

Ce saint est honoré comme l'apôtre du Vexin. Ses légendaires prétendent qu'il naquit à Athènes, et qu'il embrassa la foi avec saint-Denis, touchés tous deux par l'éloquence de saint-Paul. Ils partirent ensuite pour Rome ; d'où ils se rendirent dans les Gaules, passèrent par Arles et arrivèrent à Paris sains et saufs, malgré les tours continuels que leur jouoit le diable.

Les deux amis se séparèrent. Nigaise suivit la rivière d'Oise. Il arrive au village de Vaux, qui étoit infesté par un horrible dragon (21). Nigaise prie, confie son étole à son ami Quirin, et lui commande d'aller droit au dragon et de le lui amener. Quirin obéit. Il revient conduisant l'animal en lesse au bout de l'étole. Il fait assembler le peuple, et à sa voix, l'animal enfle, crève et après une explosion terrible, on n'en retrouve pas même la trace. On sent combien ce miracle, suivi de quelques autres, dut opérer de conversions.

A Vaux, Nigaise n'avoit vaincu qu'un dragon : près de

---

(20) Cette devise, qui mettoit le nom du roi avant celui de la nation, a été changée depuis la révolution. Les habitans de Meulan la portoient sur leurs drapeaux.

(21) Voyez ant. nat. t. II, art. XXII, p. 15, ce que j'ai dit sur ces histoires de Dragon.

Mantes, c'est un démon même qu'il va combattre, et il parvient à le chasser de la roche de Monceaux. Le diable n'osant sortir à la vue de saint-Nigaise et ne pouvant plus occuper cette roche, la brise en éclats et s'échappe par une fente.

Le cortége de Nigaise se grossissoit d'une foule de disciples et de compagnons. Ils arrivent à la Roche-Guyon, et convertissent Pience, dame du lieu.

Bientôt la persécution éclate contre les chrétiens. Domitien envoie Fescinius Sisinius dans les Gaules. Denis est sa première victime. Il se fait ensuite amener Nigaise, qui l'étonne d'abord par l'énergie de ses réponses ; mais, fatigué de ses refus, il lui fait couper la tête, ainsi qu'à ses compagnons.

On croit vulgairement que saint-Denis est le seul qui ait porté sa tête ; mais il n'est pas étonnant qu'un saint qui avoit si long-temps vécu avec lui, et à qui il avoit probablement enseigné son secret, ait fait la même chose (22). La nuit même de leur martyre, les corps de Nigaise et de ses compagnons se relevèrent, prirent leur tête dans leurs mains passèrent la rivière d'Epte à-gué, dans un lieu appelé encore aujourd'hui *Gué-de-saint-Nigaise*, et arrivèrent dans une petite île ; là ils demeurèrent. Pience fit bâtir un oratoire en cet endroit où ils avoient choisi leur sépulture (23).

Depuis cette époque, les reliques de saint-Nigaise ont été plusieurs fois déplacées. Saint-Ouen les transporta à Gany; mais lors de l'invasion des normands, le comte de Meulan les fit apporter dans cette ville pour les préserver de leurs ravages ; elles furent placées dans l'église dédiée à Notre-Dame-dans-l'Isle, et Robert I fit faire un pont pour que ceux qui s'y rendoient en pélerinage pussent plus facilement y aborder.

L'église fut bâtie vers 1061, à l'endroit où étoit celle dédiée à Notre-Dame-de-l'Isle. La construction ne fut achevée qu'au bout de cinq ans. On y laissa un autel particulier dédié

---

(22) *Suprà.*

(23) La vie et martyre de saint-Nigaise, etc. par Nicolas Davanne, *Rouen*, 1644, *in*-12.

à Notre-Dame, et l'église fut dédiée à saint-Nigaise par Gaufridus, évêque de Chartres. Robert de Beaufour, parent de Galeran, en fut nommé le premier prieur.

Le comte Hugues rassembla, en 1015, d'autres reliques de Nigaise, dispersées, et les réunit à celles qui étoient à Meulan (24).

Galeran, livré à de tristes réflexions dans sa prison, fit vœu de construire une nouvelle église à saint-Nigaise son patron, s'il en sortoit, et il exécuta sa promesse.

Plusieurs seigneurs s'empressèrent de faire des dons à la nouvelle église, et les rois de France confirmèrent ses priviléges. Le chef de Nigaise fut réuni à son corps vers 1140, et le recouvrement de cette précieuse relique fut suivi de plusieurs miracles.

Davanne a donné la liste des prieurs de saint-Nicaise, depuis le premier jusqu'à lui. Comme c'est une simple nomenclature, il est inutile de la répéter.

Cette église est assez belle. J'en ai fait dessiner, *Planche I*, *fig.* 1, la vue extérieure du côté du pont. On y voit le rond-point et le bâton de la croix, à chaque extrémité duquel il y a une tour. On peut observer sur celle à droite une brèche que l'on ne fait point réparer, parce qu'elle rappelle un événement remarquable.

L'armée de la ligue assiégeoit Meulan; elle s'étoit emparée de la ville, et battoit en brèche le fort. Henri IV, informé de ce siége, accourut au secours, et entra dans la place, de l'autre côté de la rivière. Ce prince monta au clocher (25) par l'escalier pratiqué dans cette tourelle, pour observer l'ennemi. Celui-ci braqua son artillerie de ce côté-là, et fit une brèche considérable, qui rompit entièrement l'escalier; de façon que, pour en sortir, Henri IV, Sully et ceux qui l'accompagnoient, furent obligés de descendre à l'aide d'une corde et

(24) Art de vérifier les dates, t. II. p. 687.

(25) C'étoit encore alors l'ancien clocher, formé par une tour couverte en plates-formes, auquel a été substitué le petit clocher d'aujourd'hui, comme on l'a remarqué plus haut.

Cambridge Antiq. Soc.

d'un bâton entre leurs jambes. Ces circonstances singulières, dont la preuve subsiste encore par l'existence de la brèche extérieure dont nous donnons ici le point-de-vue, sont attestées par un journal du siége, écrit par un témoin oculaire, déposé aux manuscrits de la bibliothéque du roi, par Mathieu et par d'autres historiens (26).

L'église de saint-Nigaise a peu changé depuis sa construction; on a seulement substitué un clocher à son ancienne tour en plate-forme.

La nef n'a rien de remarquable : le maître-autel est bas, à la manière antique, et orné d'une contre-table en petit relief qui représente la passion; auprès est une armoire, renfermant les reliques, sur laquelle on a sculpté, avec plus de soin que de goût, différentes actions de la vie de saint-Nigaise.

Le corps de Galeran a été inhumé dans cette église. Un boulet de canon qui abattit un mur, découvrit sa tombe, où, pendant le dernier siècle, il étoit avec son armure : le tout est enfermé dans un coffre; et dans le temps où je passai à Meulan pour rédiger cet article, la municipalité avoit mis le scellé dessus, et je ne pus le voir.

Dans la chapelle-basse est un calvaire, ouvrage assez grossier.

---

(26) Voici comment le fait est rendu dans les mémoires de Sully (édition de 1745, 3 vol. *in*-4°. imprimée à Londres, t. I, pages 159, etc.).

« Le roi eut avis que l'armée de Mayenne se portoit à Meulan..... Ce prince, qui » comprit l'importance d'une place telle que Meulan, ordonna à son armée de venir » le joindre..... Après que j'eus fait ce rapport au roi, ce prince jugea à-propos » de précipiter sa marche pour éviter tout inconvénient qui eût pu lui faire perdre » Meulan, et il me donna les coureurs de son armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquiéter toujours les assiégeans. Il vint peu-après et entra dans » le fort, où, voulant observer l'armée ennemie, il monta, avec quelques-uns de » nous, dans le clocher. Les assiégeans ayant pointé une batterie contre ce clocher, » ils en ruinèrent si bien le degré, que lui et nous fûmes obligés d'en descendre à » l'aide d'une corde et d'un bâton passé entre nos jambes. Le roi fit dresser en cet » endroit, etc. ».

On fait voir dans la sacristie un crâne et quelques poils roux, que l'on dit être le chef de saint-Nigaise.

Il y avoit encore dans Meulan plusieurs autres églises.

Saint-Hilaire-de-Nonciennes est la plus ancienne ; son origine est inconnue : Notre-Dame n'en est qu'une succursale. Elle étoit représentée dans ces derniers temps par une petite chapelle placée dans le clos de Thun. On peut faire remonter sa destruction à l'époque de l'invasion des normands. Les historiens parlent de Meulan comme d'un port où les normands abordèrent, *ripam mellentis*, et ils répètent le nom de *ripam* plusieurs fois. M. Levrier (27) croit y rencontrer le lieu appelé encore aujourd'hui *la Rive*, au-delà de Thun, ci-devant Nuncienne, en approchant de Vaux.

Saint-Nicolas, placé sur la montagne, étoit une chapelle castrale, renfermée dans l'enceinte de l'ancien château des comtes : elle fut construite, ainsi que ce château, au commencement du douzième siècle, et érigée depuis en paroisse.

Sur une partie encore plus élevée de cette montagne, il existe dans le roc une chapelle, appelée *de sainte-Avoie*, à laquelle on attribue communément une origine fabuleuse. M. Levrier pense, avec bien plus de vraisemblance, que c'étoit un oratoire de ce même château, et que cette sainte-Avoie, en latin *Avia*, par contraction d'*Alvisa* ou *Helvisa*, n'est pas autre que sainte-Héluise ou Helvise, comtesse de Meulan, femme de Hugues I, surnommé *tête-d'ourse*, comte de Meulan, frère aîné de Galeran I, morte en odeur de sainteté au monastère des religieuses de Coulombs, où elle s'étoit retirée, et où elle a été béatifiée après sa mort, arrivée de l'an 1030 à 1033.

Saint-Michel, chapelle réunie depuis quelques années à la cure de saint-Nicolas, devoit, sinon sa construction originaire, du-moins sa dotation principale, au roi Philippe-de-Valois, en reconnoissance d'une victoire remportée aux environs de Meulan, et qu'il croyoit devoir à l'intercession de ce valeureux archange : c'est ce que l'on apprend d'un diplôme

(27) Mémoire manuscrit.

de l'an 1335. *Philippus dei gratiâ*, etc.... *Postulat dei et militiæ cœlestis, maxime que* Michaelis *archangeli favorabilis in nos et regnum nostrum benignitas, quem nobis propitium et hostium nostrorum fugatorem* experti sumus in partibus de Mellento..... *quapropter memores tanti beneficii..... ut præfacti divi Michaelis archangeli perennis sit memoria et invocatio* indictis partibus de mellento *et in augmentationem et exaltationem cultus divini ecclesiæ..... quæ in honorem* sancti-Michaelis in urbe de Mellento *constructa est*, etc.

Le monastère de la Paix, occupé par les religieuses Annonciades de sainte-Jeanne, doit son établissement à Anne d'Autriche. Cette princesse avoit fait vœu de fonder un monastère de cet ordre, si le ciel lui donnoit un fils. Ce fils lui fut donné, et la ville de Meulan eut des vierges pour rendre grace à dieu de la fécondité de la reine.

On avoit pensé d'abord à les placer dans la ville de Magny; mais celle de Meulan fut préférée. Les lettres-patentes sont de l'année 1638; elles demeurèrent quelques années dans le monastère de saint-Nigaise, jusqu'à ce que leur couvent fût construit. L'église ne fut commencée qu'en 1682, et dédiée en 1726.

L'église et le monastère des pénitens du tiers-ordre de saint-François, furent établis à Meulan en 1644. Ils éprouvèrent d'abord quelques oppositions de la part des habitans; mais elles furent bientôt levées. La maison est fort vaste, elle étoit destinée à former un noviciat de cette province.

L'hôtel-dieu, dont les bâtimens sont nouvellement reconstruits, est un établissement dû à la piété des anciens comtes. Malgré la réunion qui y a été faite d'une maladrerie, située dans la paroisse des Mureaux, appelée la maladrerie de *Comtesse* et de plusieurs autres, cette maison ne jouit que d'un revenu extrêmement modique. Sa dotation première consistoit en redevances en nature, telles que blé, poisson, bestiaux. Ces objets ayant été évalués en argent sous Philippe-Auguste, ne sont représentés aujourd'hui que par des deniers qui n'ont aucune proportion avec la valeur réelle et originaire. On en jugera par le prix d'un porc gras, pour lequel cette maison recevoit en dernier lieu *cinq sols* en argent,

c'est-à-dire, le quatre ou cinq centième de la valeur réelle.

Saint-Jacques étoit originairement une chapelle construite par un comte de Meulan, en mémoire de son voyage à saint-Jacques en Galice; elle étoit devenue paroisse par le transport qu'on y fit, en 1269, de celle occupée par les moines dans l'église de saint-Nigaise : cette translation eut lieu, parce que les hurlemens des moines ne pouvoient s'accorder avec le chant des prêtres et des paroissiens (28).

Le portail étoit orné de figures très-anciennes finement taillées, quoique sans aucun goût de dessin, et sans doute allégoriques. On y voyoit d'un côté un globe, et de l'autre une tête de mort, probablement pour indiquer que le monde est périssable.

L'intérieur de l'église n'avoit de remarquable que la cène qui servoit de contre-table, dont toutes les figures étoient de demi-nature, quoique l'ensemble fût d'un seul bloc.

Parmi le peu de monumens qu'on y distinguoit, j'ai fait dessiner celui *Planche I, fig. 5*, parce qu'il représente le costume d'un archer du roi Charles XII. Ce monument étoit une tombe plate, posée au-milieu du chœur; on y lisoit :

Cy-gist très-noble..... et saige Ricard-le-veneur, en son vivant escuier, archer de corps du roy notre sire, lequel trespassa au Broullard le dixième jour de janvier mil cinq cens et sept. Priez dieu pour lui et pour.....

Le reste est totalement effacé. La figure est placée dans un encadrement, ciselé pareillement sur la pierre, et très-chargé de pilastres et d'ornemens.

Cet archer a sur son armure une cotte-d'arme retenue par une ceinture, et dont le bas est brodé; il est armé d'une large épée et d'une pertuisane, dont le fer ressemble à une hache d'arme.

A-côté de cette tombe, du côté de l'évangile, on en voyoit une autre ciselée avec beaucoup de soins et de régularité.

---

(28) *Cum itaque tumultus sive clamor monachorum vociferationem indecentem generat.*

Au-dessous

Au-dessous d'une espèce de portique ou niche, on voit la figure d'un homme en robe longue, à grandes manches, avec un chaperon sur l'épaule. On lit :

Cy-gist honorable homme maistre JEHAN DOUVENOUST, *en son vivant, conseiller et procureur du roi au bailliage et conté de Meullent, lequel trespassa le* XXIIe *jour de juing mil* V^c LXII. *Priez dieu pour lui.*

Ses armoiries sont gravées en-bas : c'est un écu à deux fasces dans le milieu, accompagnées de deux étoiles à six pointes en chef, et d'un cœur enflammé en pointe.

Jean Douvenoust, qui est qualifié conseiller de la reine, parce que Catherine de Médicis possédoit alors le comté de Meulan en douaire, avoit été député de son bailliage aux états-généraux tenus à Orléans en 1560.

Du côté de l'épître, on voyoit parallélement une troisième tombe, de la même grandeur à-peu-près que cette dernière, mais ciselée avec beaucoup moins de soin que les autres, quoiqu'elle fût plus moderne. On y lisoit :

Cy-gist magdelaine Bertrand, en son vivant femme de noble homme JACQUES DE BEAULIEU, *secrétaire du roi en son conseil d'état, et.....*

Le reste est effacé. Il y avoit vraisemblablement.... *grand-audiencier de France :* car il fut reçu en cette charge, sur la démission de Jean Remi, le 2 mars 1586. *Voyez* Tessereau, hist. de la chancellerie.

Pendant le séjour que je fis à Meulan, je visitai le cabinet de M. Levrier, littérateur que j'ai déjà eu occasion de citer plusieurs fois dans cet ouvrage. Il eut la bonté de me communiquer plusieurs antiquités relatives à cette ville, et je les ai fait dessiner.

Ces monumens sont pour la plupart d'anciens sceaux. J'aurois pu citer chacun d'eux à l'article auquel il a rapport; mais j'ai pensé qu'il valoit mieux les réunir à-cause de leur nombre.

Si l'on ne considère la connoissance des sceaux que comme

une partie de la science héraldique, science devenue nulle et inutile dans une république, on s'étonnera qu'on puisse un moment s'en occuper ; mais si on réfléchit sur la lumière qui en réjaillit sur les faits historiques, et sur ce qu'ils nous apprennent des mœurs, des usages et des modes de nos ancêtres, on verra qu'elle n'est pas sans agrément et sans utilité.

Le nom de sceau ne devroit être donné qu'à l'instrument ou cachet qui servoit à sceller les actes ; mais on le donne aussi communément aux empreintes. Les anneaux ont précédé les sceaux et ceux-ci le cachet. Les anneaux ont été en usage jusqu'à la troisième race de nos rois ; les sceaux n'ont paru que vers le dixième siècle.

Les sceaux ont été gravés sur toutes sortes de substances, métaux, pierres précieuses, verre, ivoire, etc. Les matières qui reçoivent l'empreinte ont également varié. La craie et le malthe, mélange de poix, de cire, de plâtre et de graisse, sont celles dont on s'est servi le plus anciennement. Nos rois ont emprunté des romains l'usage des sceaux de cire : celle d'Espagne, mélangée de gomme-laque, de poix-résine, de craie et de cinabre, a été inventée depuis cent cinquante ans par un nommé Rousseau, marchand de Paris, qui s'avisa de faire de la cire comme il l'avoit vu préparer aux Indes orientales. On se sert de pain-à-cacheter depuis deux siècles.

La couleur des sceaux a varié comme leur matière ; les plus anciens sont de cire blanche. L'usage de la cire jaune ou naturelle ne remonte qu'au douzième siècle. L'éclat de la cire rouge porta ensuite les souverains à en faire la matière de leurs sceaux.

Les sceaux ont été tantôt grands, tantôt petits ; ils ont été carrés, longs, ovales, en trefle, en lozange, etc.

Les symboles et les inscriptions des sceaux sont ce qu'on y doit principalement remarquer ; ils ont à-peu-près le même usage pour l'étude de l'histoire que les médailles ; ce sont eux qui peuvent servir à fixer les dates, les origines ; ils nous apprennent plusieurs particularités remarquables et singulières.

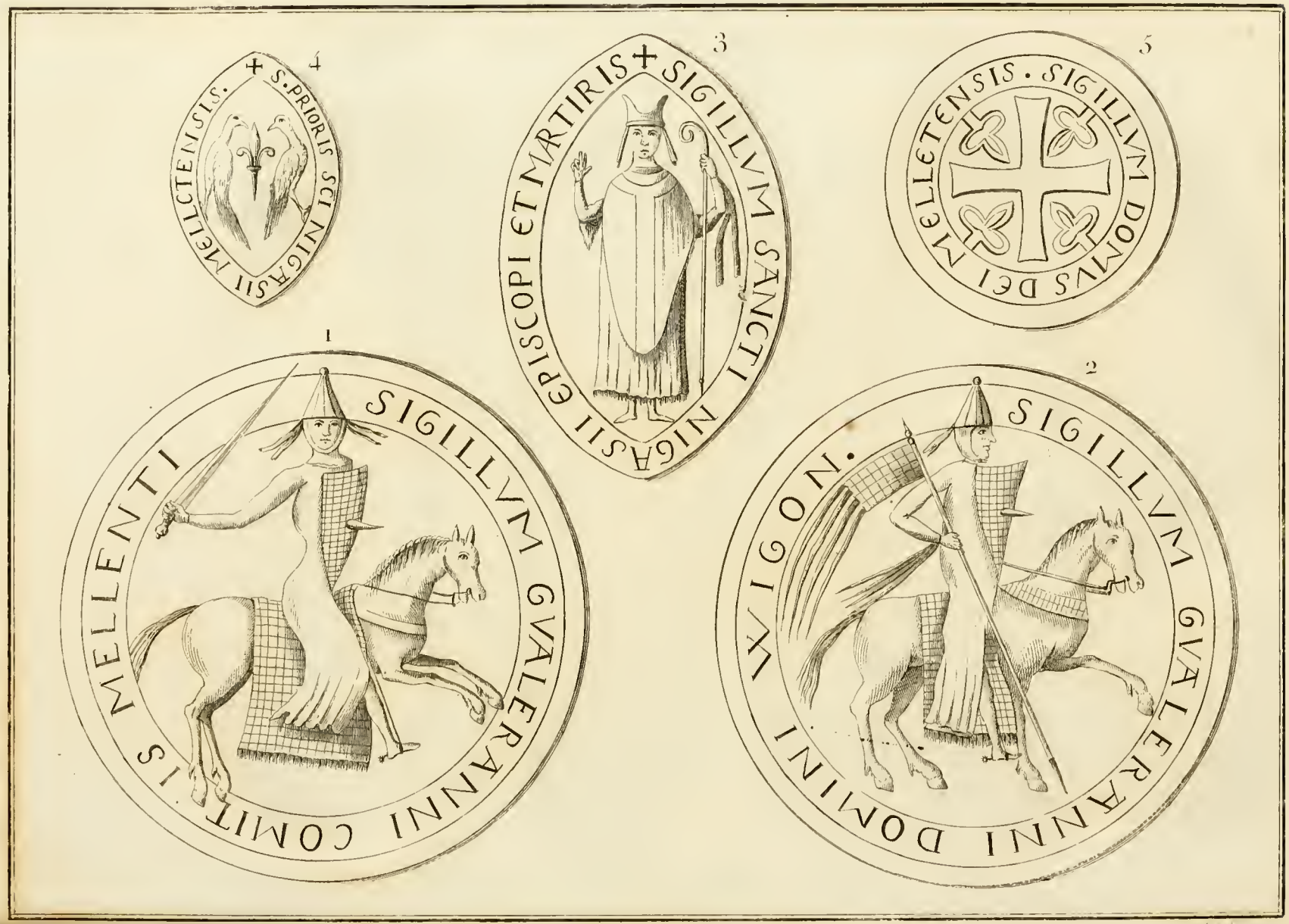
1
SIGILLVM GVALERANNI COMITIS MELLENTI
2
SIGILLVM GVALERANNI DOMINI VVIGON.
3
+ SIGILLVM SANCTI NIGASII EPISCOPI ET MARTIRIS
4
+ S. PRIORIS SCI NIGASII MELLETENSIS.
5
SIGILLVM DOMVS DEI MELLETENSIS

Le plus ancien sceau que l'on connoisse, ne remonte pas plus loin qu'à l'an 1000 (29).

Le plus ancien des sceaux recueillis par M. Levrier, est celui de Galeran II, comte de Meulan. *Planche II, fig.* 1. Ce prince est à cheval, armé de toutes piéces; il est coiffé d'un bonnet conique d'une forme singulière, accompagné de pendans comme ceux d'une mître; il est vêtu d'une longue tunique qui couvre son armure et il a des éperons; il tient une forte épée d'une main, et de l'autre un bouclier peint en grillage, comme la housse du cheval, avec un ombilic pointu. Son cheval a une housse à carreau. Autour on lit en lettres onciales ou majuscules: *Sigillum* GUALERANNI *comitis Mellenti.*

Sur le revers, *fig.* 2, le prince est habillé de même; il tient sa bannière, qui ressemble à sa housse et à son bouclier, et il a dans la main gauche une espèce de verge: seroit-ce pour fouetter son cheval? Autour on lit: *Sigillum* GUALERANNI, *domini Wigon.*

Ces figures sont grossières comme celles de tous les sceaux très-anciens.

---

(29) De sept sceaux apposés aux conventions matrimoniales de Guillelmine, fille de Gaston, comte de Béarn, et de Sanche, infant de Castille, deux qui se sont trouvés entiers, représentoient, l'un un *écu*, sur lequel on voyoit gravé un laurier; l'autre un *écu* coupé par des *barres transversales.* M. Villaret ajoute qu'on peut reconnoître aisément, sur-tout dans le dernier sceau, des figures employées encore dans le blason. Ce monument est bien antérieur à la charte de 1072, revêtue du sceau de Robert-le-Frison, qu'on regardoit autrefois comme le plus ancien monument chargé d'armoiries. Celles-ci prirent naissance dans les guerres d'outre-mer, où le grand nombre de croisés, la variété des langues qu'ils parloient, et la multitude des chefs firent imaginer ces distinctions de couleurs, de métaux et de figures, dont on chargea long-tems les habits: elles sont restées depuis en possession des sceaux et des livrées. Leur multiplication est devenue si prodigieuse, que le P. Menestrier, un des plus habiles dans la science du blason, avouoit de bonne foi que trente ans suffisoient à peine pour donner la clef de ce labyrinthe. La révolution a bien simplifié cette science.

Mais si d'un côté la science héraldique se compliqua par la multiplication des armoiries légitimes ou usurpées des alliances et des adoptions, celle de l'histoire se simplifia dans ce même siècle par l'usage des noms propres ou de famille, substitués au nom de patrie ou de lieux qui avoient vu naître les individus.

Ce sceau est le plus ancien connu de ceux des comtes de Meulan. Sous les rois de la première race, les seigneurs n'assuroient la vérité des actes que par leur souscription. L'usage des anneaux et des sceaux ne leur étoit pas tout-à-fait étranger, mais les exemples en sont très-rares : leur usage ne fut fréquent que pour les rois sous les deux premières races. Les seigneurs ne commencèrent réellement à avoir des sceaux différens de ceux des anneaux, que sous le commencement de la troisième race, lorsqu'abusant de la foiblesse du gouvernement, ils s'approprièrent les fiefs qu'ils n'avoient eu jusques-là que par commission.

Il n'y avoit cependant encore que les grands vassaux qui eussent des sceaux. Ceux de la noblesse du second rang ne devinrent communs et nécessaires en France que vers 1150, les seigneuries du second ordre ne devant leur origine qu'à la cession que les grands feudataires firent d'une partie de leur domaine usurpé à quelques nobles, sous certaines redevances et réserves.

Celui de Galeran est un des plus anciens de ceux de cette espèce. Le bonnet ou casque en pointe qu'il porte, s'observe sur plusieurs autres sceaux du même tems (30).

Les vêtemens de tête varient infiniment sur les sceaux, et ceux de M. Levrier en offrent encore de plus singuliers que celui-ci (31).

L'épée que porte Galeran est très-commune sur les sceaux, elle y est presque toujours nue : c'est le signe de la valeur militaire ; c'est, dit-on, aussi le symbole du pouvoir de mort sur le méchant : quelquefois cette épée est attachée par une chaîne qui tient au pommeau et à la cuirasse, au-dessus de la mammelle gauche (32).

L'étendard est le symbole de la souveraineté du domaine, il ne parut d'abord que sur les sceaux des empereurs et des rois ; plusieurs princes se l'attribuèrent ensuite.

Le bouclier marque la protection que les princes doivent

(30) Voyez les sceaux des comtes de Flandres, *fol.* 10, 11, etc.

(31) *Infrà.*

(32) Sceaux des comtes de Flandres, *fol.* 32, 33, etc.

à leurs sujets. Il est ordinairement orné de figures, la bosse ou ombilic de celui-ci est armée d'un fer pointu.

Ces divers signes que l'on regarde comme des symboles, peuvent bien ne signifier que la bravoure et la noblesse ; je ne leur crois pas d'autres usages.

Ce fut dans le onzième siècle que les rois et les seigneurs commencèrent à se faire représenter à cheval pour mieux désigner une haute dignité. Leurs chevaux n'eurent d'abord ni selle, ni bride, ni étriers ; celui de Galeran n'en est pas privé, et on en peut voir la forme ; le mors est recourbé sous la tête, l'étrier n'est qu'une corde, la selle une simple couverture armoriée, ornée d'une frange.

L'usage de représenter les rois et les seigneurs à cheval devint ensuite si familier, que les princes palatins sont figurés sur des sceaux, servant l'empereur à cheval, lui apportant de cette manière les mets qu'il doit manger, et l'eau pour se laver les mains, (33).

Après le sceau de Galeran II, on trouve, *Planche IV, fig.* 1 *et* 2, celui de Robert IV, comte de Meullent (34), en 1166. Le prince y est représenté dans un costume absolument semblable à celui du précédent, à l'exception que les pendans de son bonnet pointu sont terminés par une frange, et si longs qu'ils tombent jusques sur la croupe de son cheval. On lit autour : *Sigillum Roberti, comitis Mellenti.* Le revers, *fig.* 2,

---

(33) Octavien de St.-Gelais dit, en parlant de l'expédition de Charles VIII dans le royaume de Naples, qu'il *souppa en la grant sale dudit chasteau, et fut servi par le grant seneschal de Naples, tout à cheval.* Ce fait peut éclaircir un passage de la bulle d'or de Charles IV, dans lequel on lit : Le marquis de Brandebourg, grand-chambellan, s'approchera à-cheval, avec un vase d'argent rempli d'eau dans les mains; il descendera de cheval, il donnera à laver à l'empereur ou au roi des Romains. Le comte palatin entrera également à-cheval avec quatre écuelles d'argent pleines de mêts, qu'il offrira à l'empereur ou au roi; après eux le roi de Bohème, grand-échanson, s'approchera aussi à cheval avec une grande coupe pleine d'eau et de vin, qu'il présentera à l'empereur ou au roi. Hommelius, *jurisprudentia numismatibus, sigillis, etc. explicata*, rapporte un sceau, dans lequel on voit Pelgrin Puechhaim dapifère (porte-plats) d'Autriche, tenant à cheval un plat couvert.

(34) *Suprà.*

est semblable : Robert au-lieu d'une épée porte sa bannière ; les pendans du bonnet sont plus courts et plus larges à leur extrémité qu'à leur origine. On lit autour : *Sigillum Roberti, domini Bellomontis.* On ne remarque pas sur la bannière l'écu ni sur la housse le treillis qu'on voit sur le sceau précédent.

Ces deux sceaux sont ronds ; cette forme est la plus simple et la plus ancienne, elle a toujours été plus particuliérement affectée aux sceaux de métal.

Outre ces deux sceaux des comtes de Meulan, le citoyen Levrier en possède aussi quelques-uns de leurs officiers.

Amauri, vicomte de Meullent (35), est représenté sur l'un d'eux : son costume est à-peu-près le même que celui des précédens, excepté que son bonnet n'a point de pendans. On lit autour : *Sigillum Almaurici, vice-comitis.* Il y a eu deux Amauri, vicomtes de Meullent ; Amauri I, en 1183, et Amauri II, en 1235 (36). J'ignore quel est celui que ce sceau représente. *Planche III, fig.* 1.

Sur le sceau de Roger, sénéchal de Meullent (37) en 1174, on ne voit point de figure, mais seulement un écu en pointe dans le champ, avec les armes du sénéchal ; autour on lit : *S. seneschalli de Mellento. Planche III, fig.* 2.

Le sceau de Hugues de Bouconvilliers, grand-bailli en 1211, le représente armé et costumé comme Galeran : son bonnet n'a qu'un pendant, le bas de sa cotte-d'armes est taillé en pointe, son écu est armorié, la housse de son cheval est arrondie, et il a sur la croupe une bande terminée par une frange et des glands avec une croix comme sur une étole. On lit autour : S. HUGO DE BOCUNVILLERS, BAILLIWS REGIS. *Planche III, fig.* 3. Le revers, beaucoup plus petit que la face, porte une fleur-de-lys qui ressemble à un fer de lance. *Planche III, fig.* 4.

Parmi les sceaux de différens offices et tribunaux, que conserve le citoyen Levrier, on remarque celui de la prévôté (38) de Meullent en 1123, sous la reine Blanche de Cas-

(35) *Suprà.*

(36) Art de vérifier les dates, t. II, p. 876.

(37) Le sénéchal étoit le chef de la maison des princes et des seigneurs.

(38) Voyez sur l'office de prévôt ant. nat., t. II, art XV, p. 6.

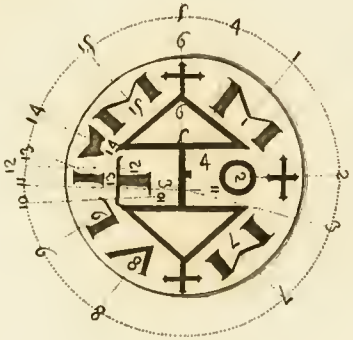

1 2 3 4 5 6 7 8 9 9 10 11 12 13 14 15

MONETA MVLLENTINI.

moneta mullentium.

Michel, Sculp

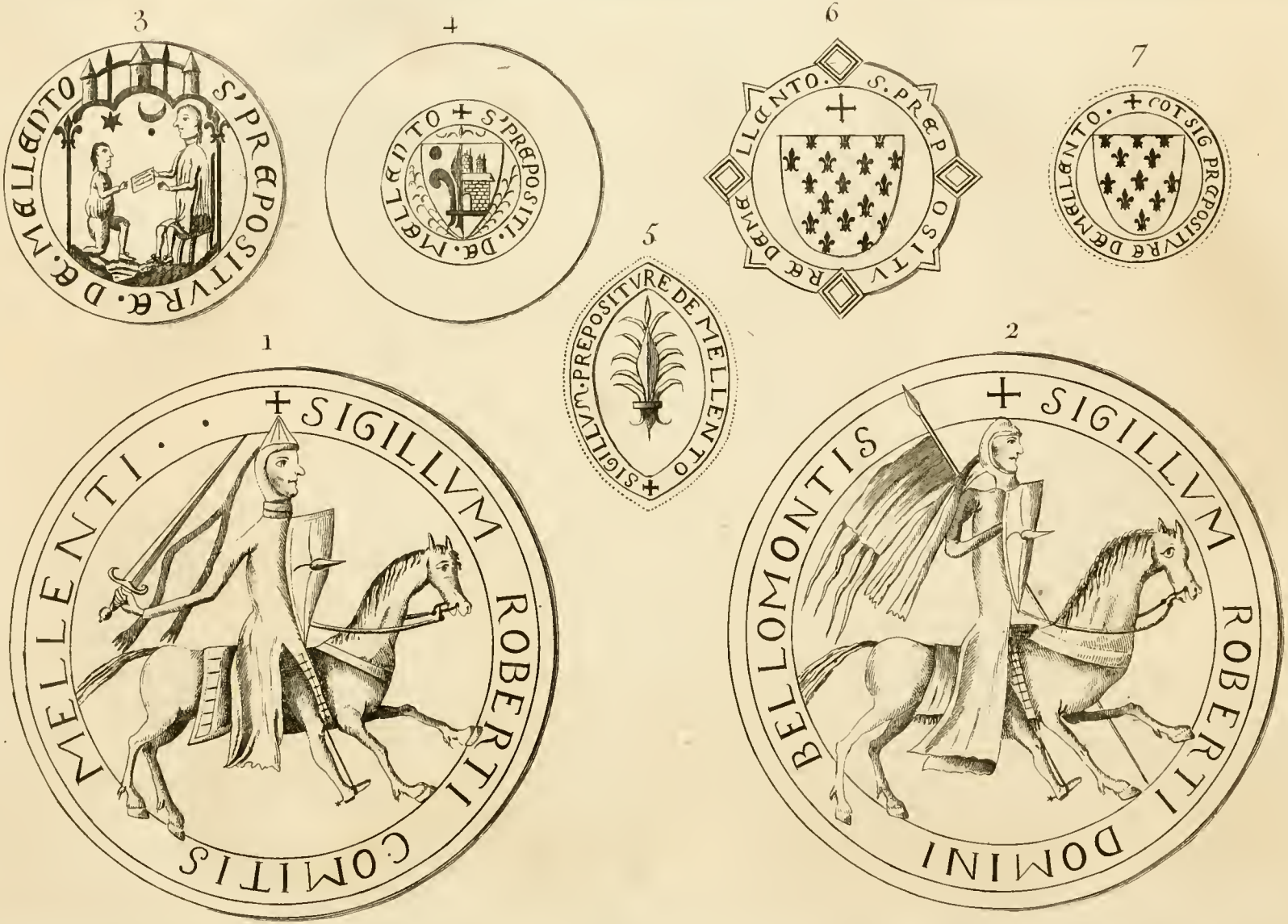

Michel, Sculp.

tille, comtesse douairière de Meullent. *Planche IV, fig.* 3. On voit sur la face un homme qui présente à-genoux un livre à un prince assis ; ils sont placés sous une arcade gothique, au-dessus d'eux sont le soleil et la lune. Autour on lit : *S. præposituræ de Mellento* +. Le revers, beaucoup plus petit, porte dans le champ les armes de Blanche de Castille ; c'est-à-dire la demi-fleur-de-lys et le château, *Planche IV, fig.* 4. et l'inscription est la même que celle de la face du sceau.

Le sceau de cette prévôté de l'an 1214 est ovale, il a dans le champ une fleur-de-lys hérissée de piquans. SIGILLUM PRÆPOSITURÆ DE MELLENTO +. *Planche IV, fig.* 5.

Le grand sceau de cette prévôté de 1350 et 1381 est plus extraordinaire encore par sa forme ; elle est ronde, mais les lozanges et les pointes de sa circonférence lui donnent l'air d'un mur bastionné ; dans le champ on remarque une croix et un écu semé de fleurs-de-lys sans nombre. On lit autour : S. PRÆPOSITURÆ DE MELLENTO. *Planche IV, fig.* 6. Le contre-scel est plus petit que le sceau et tout-à-fait rond, il porte un écu semé de fleurs-de-lys sans nombre ; on lit autour : COT. SIG. PRÆPOSITURÆ DE MELLENTO. *Planche IV, fig.* 7.

Le contre-scel est la figure imprimée au revers d'un sceau principal, il étoit en usage au dixième siècle en Italie ; mais seulement dans le onzième en France. Plusieurs, à l'exemple de celui-ci, portent le titre de *contra-sigillum ;* quelquefois ils ont cet autre nom : *Sigillum minus.* Leur empreinte varie autant que celles des sceaux.

Le plus curieux des sceaux du citoyen Levrier est le suivant.

Ce sceau est celui de la commune de la ville de Meulan (39),

---

(39) On emploie encore les anciens sceaux des villes, comme cachets des municipalités ; mais les armes qu'ils portent sont ordinairement celles des seigneurs. Quand les rois écrasèrent tant d'orgueilleux feudataires, et réunirent leurs propriétés à la couronne, les villes qui faisoient partie de ces propriétés, conservèrent la plupart de leurs droits, et entr'autres leurs armes, c'est-à-dire, celles des seigneurs à qui ces villes et villages avoient appartenu. Ces sceaux ne viennent donc pas, à la réserve d'un petit nombre, parmi lesquelles on peut compter celui-ci, de ceux des anciennes communes. Il y en a peu qui, comme Paris, puissent se vanter d'une pareille origine.

composée de 12 pairs, dont les têtes se voient sur une face, et d'un mayeur, chef de ce conseil, dont le buste est empreint sur le revers. *Planche I, fig. 3.* Cette commune doit son origine à Robert IV, dernier comte héréditaire de Meulan. Ce prince annonce dans la charte d'érection, qu'il établit sa commune à l'instar de celle que le roi venoit de créer à Pontoise, en 1188 : sous la réserve des articles qu'il détaille fort au long (40). La charte de commune de Pontoise qui, comme celle de Meulan, se trouve imprimée dans plusieurs recueils, doit donc être considérée comme la base de celle de Meulan, quant à la forme; mais quant au fond, celle de Meulan en diffère, ainsi que de celles de la plupart des autres communes, par une multitude de réserves et d'exceptions qui la rendent d'autant plus curieuse et plus instructive. Ses dispositions s'étendent particuliérement sur la compétence des jurisdictions, et sur la distinction entre le prévôt, juge en première instance, le sénéchal d'épée, juge d'appel et des nobles, et sur les attributions données au conseil de la commune, dans certaines causes des bourgeois.

Ce sceau est timbré en chef, sur les deux faces, d'une fleur-de-lys ; ce qui vient de ce que la charte de commune avoit été confirmée par le roi, sur la demande du comte son parent (41).

Les armes des municipalités sont si bien celles des seigneurs, qu'on les retrouve dans les châteaux de ces seigneurs, sur les portes, les cheminées, etc. On lisoit même dans leurs archives, les concessions qu'ils avoient faites de ces armes aux villes et villages dont ils étoient propriétaires ; on y voit comment ils s'y prenoient pour empêcher leurs successeurs de changer ces armes. De-là vient que ces villes n'avoient pas ordinairement les armes du seigneur vivant, mais celles d'un seigneur mort depuis des siècles. Il est donc évidemment contraire à la loi qui ordonne la suppression des armoiries, de conserver aux municipalités l'usage des anciens sceaux des villes.

(40) *Robertus comes Mellenti... sciant ... nos statuisse communitatem apud Mellentum... salva fidelitate nostra et successorum nostrorum..., secundum formam communitatis, quam statuit dominus rex Francorum Pontæsiæ, hoc excepto retinemus.*

(41) Ce seigneur sur la fin de sa charte ajoute : *Deinsuper dominum nostrum regem Francorum volumus esse confirmatorem et garantissatorem hujus scripti. Ita quod..... dominus rex hæc omnia faciat observari.*

Au

Au moyen de cette confirmation, le conseil des pairs de la commune continua ses fonctions depuis la réunion du comté à la couronne, en 1204, comme il le faisoit auparavant, avec cette seule différence que l'inscription ne porta plus le mot *comitis*; on y lisoit seulement : *Sigillum concionis de Mellento*, ou *communitatis Mellenti*, au-lieu de *concionis comitis de Mellento*. Cette commune fut supprimée par une transaction faite en 1320, entre les habitans de Meulan et Philippe de France, comte d'Evreux et de Meulan. Ce comte appanagiste confirma leurs priviléges, et donna une forme différente au corps municipal, du consentement du roi.

La troisième des douze têtes des pairs offre un costume remarquable. Au-lieu des cheveux et de la barbe qu'on voit aux autres, celle-ci est couverte d'une espèce de coiffe ou calotte de mailles, qui descend le long des joues, derrière les oreilles qu'elle laisse à-découvert, et vient se recroiser sur le menton, qu'elle couvre jusqu'à-fleur de la lèvre inférieure. On peut soupçonner aussi que la cinquième tête, la première du rang du milieu, étoit coiffée à-peu-près de même, à l'exception de la mentonnière; mais les traits en sont trop effacés sur l'original pour l'assurer.

Ce costume militaire désigne un chevalier, qui étoit en même-temps bourgeois, *miles et burgensis*, et prouve que les pairs des communes, dans les villes, étoient mélangés de nobles et de non-nobles, et placés indistinctement sans préséance. Il étoit reçu, en effet, que dans une ville, chaque citoyen ne paroissoit que comme bourgeois; qualité qui, dans un sens absolu, étoit compatible avec la chevalerie, et qui, bien-loin de déroger à la noblesse, donnoit à celui qui l'obtenoit des priviléges dont tous étoient jaloux. Et dans le fait, parmi ceux qui occupèrent ces places électives de mayeur et de pairs de Meulan, dans l'espace de 130 années environ que cet établissement dura, on reconnoît plusieurs gentilshommes, seigneurs des terres dans l'étendue du comté, à trois ou quatre lieues aux environs de la ville.

Voyez sur le portail de l'église de Mantes, les figures du mayeur et de ses douze pairs (42).

(42) Ant. nat., t. II, art. XIX, planche I.

La figure ovale sur les sceaux est fort ancienne ; ils furent ensuite arrondis en pointes faisant l'ogive par les bouts. Cette mode fut particulière aux ecclésiastiques ; c'est la forme de ce sceau. Celui du chapitre de St. Spire, de Corbeil, que j'ai publié, est de même forme (43).

Outre ces sceaux relatifs aux établissemens civils, (44) en voici encore qui appartenoient à des établissemens ecclésiastiques.

Le grand sceau du monastère de St. Nigaise. On y voit le saint debout avec la crosse et la mître ; autour on lit : *Sigillum sancti Nigazii episcopi et martyris. Planche II, fig.* 3.

Le petit sceau des prieurs étoit de même forme. On voit dans le champ une fleur-de-lys entre deux oiseaux. Autour on lit : *S. prioris sancti Nigasii Melletensis. Planche II, fig.* 4.

Le sceau de l'hôtel-dieu étoit rond. Le champ étoit occupé par une croix, avec un trefle aux quatre coins. On lit autour : *Sigillum domus dei Melletensis. Planche II, fig.* 5.

Outre ces sceaux, le citoyen Levrier possède une monnoie curieuse, portant le titre de Meullent, et frappée sous Galeran II.

Cette monnoie offre d'un côté un monogramme, et de l'autre, au-dessus d'une croix, les lettres *VIC*. Voici comment le citoyen Levrier explique ce monogramme (45). J'ai fait graver cette piéce sur une plus grande échelle et reporter

---

(43) Ant. nat., t. II, art. XXII, planche IV.

(44) *Suprà.*

(45) Les monogrammes sont des caractères composés de toutes les lettres ou des principales d'un seul nom, et ils doivent leur origine aux liaisons, aux conjonctions, ou aux ligatures. Ces caractères sont très-anciens sur les médailles, principalement sur celles des villes grecques ; Combes à donné l'explication d'un grand nombre.

On commença d'abord par joindre ensemble deux ou trois lettres, pour se ménager un espace qui pût contenir le mot qu'on vouloit écrire, et delà on passa naturellement à la conjonction de toutes les lettres dont il étoit composé.

les lettres séparées au-bas sur une même ligne avec des numéros correspondans, pour rendre l'explication plus sensible.

La piéce *Planche III*, *fig.* 7, 8, dans sa position naturelle, l'étoile en-haut, regardez à droite n°. 1, qui est une M seule. En tournant n°. 2 est un O seul. Sans changer de position, n°. 3 est une N dont le haut est formé par la barre horizontale qui joint les deux triangles et les jambes par les deux moitiés perpendiculaires des bases de ces triangles. Remettez la piéce dans sa position naturelle, n°. 4 est un E, dont le corps est formé par la barre perpendiculaire qui joint les deux triangles, coupée par une petite panse au-milieu, et le haut et le bas par les deux moitiés horizontales des deux bases de ces triangles. Dans la même position, n°. 5, est un T, dont la jambe est formée par la barre perpendiculaire qui joint les deux triangles et la tête par la base horisontale du triangle d'en-haut; ou bien prenez le T du n°. 12 ci-après. Dans la même position, n°. 6, est un A formé par les deux côtés du triangle d'en-haut, ce qui donne le mot *moneta*.

Tournez la piéce, l'étoile en bas; regardez sur la gauche n°. 7 est une M seule; en tournant n°. 8 est un V seul; n°. 9 une L seule qu'on peut prendre deux fois. Continuant de tourner l'étoile à votre droite n°. 10 est un E, dont le corps est formé par la moitié de la base du triangle d'en-bas, le bas par la moitié de la barre qui joint les deux triangles, et le haut par la moitié de la tête du T, qui est adhérente. Enfin la panse du milieu par le trait du pied du T qui en approche de fort près, ou bien on peut reprendre l'E du n°. 4. (Il arrive souvent dans les monogrammes qu'une seule lettre sert plusieurs fois, et ce sont les meilleurs : dans *Adrianus papa*,

---

Ces caractères font souvent éprouver à ceux qui veulent les déchifrer, des difficultés insurmontables.

Les monogrammes sont parfaits quand toutes les lettres qui composent le mot y sont exprimées; celui-ci est de ce nombre; ils sont imparfaits quand ils ne contiennent qu'une partie de ces lettres.

On trouve des monogrammes sur les médailles, les sceaux, les actes etc.; les graveurs ont souvent employé ces caractères pour mettre leur nom sur leurs ouvrages. On a fait pour eux un dictionnaire des monogrammes.

un seul A sert pour les quatre). Toujours dans la même position, n°. 11 est une N formée par opposition, précisément comme celle n°. 3; ensuite n°. 12 est un T seul; n°. 13 un I seul; n°. 14, un V seul; n°. 15, une M seule, ce qui forme le mot *Mul* ou *Meullentium*.

A l'égard des trois lettres... *VIC*... qui restent sur le revers de la piéce, *Planche III*, *fig.* 5, 6 (le surplus absolument indéchifrable à-cause de la vétusté), il est plus que vraisemblable qu'elles faisoient partie du mot *Ludovicus*,

Le cabinet de ce citoyen aussi estimable que lettré, possède encore un autre ancien monument du temps de la monarchie françoise, que j'ai fait dessiner, *planche I*, *fig.* 5; c'est une chopine de bronze, matrice de l'ancienne mesure du bailliage de Meulan. Elle est timbrée d'une couronne antique à trois fleurs-de-lys, avec un trait dessous qui ressemble à un fer de lance renversé. Cette piéce est réputée de la plus haute antiquité. Quelques personnes la croient du règne de Philippe-Auguste; époque à laquelle le bailliage de Meulan fut érigé de 1204 à 1211, à la place de l'ancienne sénéchaussée qui existoit du temps des comtes.

L.

CALAIS.

Département du Pas-de-Calais, District de Calais.

Les historiens de Calais se sont beaucoup tourmentés pour lui assigner une haute antiquité. Le père Lefèvre pense que c'étoit le *Gessoriacum navale* des anciens; mais ce nom est celui de la ville de Boulogne : il est certain que le port de Calais ne commença à avoir de la célébrité que sous le règne de Philippe-Auguste, lorsque ceux de Wisan et d'Ambletuse eurent été comblés par les sables. Il devint alors le principal port pour le passage en Angleterre. La ville fut réunie en 1214 au comté de Boulogne; elle étoit assez considérable par le nombre d'habitans que le commerce y avoit attiré.

Louis de France partit en 1214 de ce port pour son expédition en Angleterre, à la tête d'une flotte de six cents voiles, qu'un moine, devenu pirate, nommé Eustache, lui avoit préparée (1).

Philippe, comte de Boulogne, fit fortifier Calais, l'entoura de murs et l'embellit de plusieurs édifices vers 1227 : son objet étoit de se rendre plus redoutable à la France, dans la ligue où il alloit entrer.

Il y avoit en 1238 à Calais une vicomté (2). Les droits des vicomtes furent vendus en 1576, dix mille livres, à Pierre Camp-Majour. On ne trouve pas les noms de ces vicomtes, jusques au temps où Calais a été réuni à la couronne.

Philippe-le-bel construisit de nouvelles fortifications à Calais, et y fit équipper un grand nombre de vaisseaux. En 1303, cette ville entra dans l'association célèbre de plusieurs villes maritimes qui se firent une communication réciproque de leurs priviléges pour le commerce, et que l'on nomma

(1) Lefevre, hist. de Calais, t. I, p. 633.

(2) Ant. nat., t. II, art. XV, p. 5.

hanse Teutonique (3). Cette confédération avec quelques villes de France ne subsista que jusqu'au règne d'Henri II; mais Calais conserve toujours quelque liaison avec ces villes, et on y voit encore l'hôtel de Hollande, où leur résident de cette ville logeoit sous le règne de Louis XIV.

Les nations françoise et angloise étoient alors rivales et ennemies; cette haine fut encore excitée par le rebelle comte d'Artois; la guerre fut déclarée, et en 1346, Edouard III, vainqueur à Creci, assiège Calais. Jean de Vienne en étoit alors gouverneur : il refuse de se rendre, renvoie les bouches inutiles. Cependant la famine réduit les assiégés aux dernières extrémités ; la châsse de Ste.-Géneviève, promenée dans Paris, ne leur est d'aucun secours ; les tentatives de Philippe pour les délivrer sont inutiles ; enfin les Calaisiens demandent à capituler. Edouard voulut qu'ils se rendissent tous à-discrétion. Cette proposition fut rejettée par Jean de Vienne; enfin Edouard consentit à ce que six bourgeois seulement lui fussent livrés pour tous les autres, pieds nuds et la corde au col, pour les traiter comme il lui plairoit. Eustache de saint-Pierre, un des principaux de la ville, se dévoua le premier; il fut bientôt suivi de Jean d'Aire, de Jacques et Pierre de Wissan et de deux autres dont les noms sont ignorés. Edouard vouloit leur supplice ; mais enfin vaincu par les prières de ses capitaines, et sur-tout par celles de son épouse, il leur laissa la vie. Tous les habitans furent désarmés et bannis, et Edouard entra triomphant dans la ville.

Calais fut repeuplé d'Anglois : Edouard fit réparer ses fortifications ; quelques chevaliers, ayant à leur tête Geoffroy de Charny voulurent surprendre la place, mais n'y réussirent pas, ils furent tués ou fait prisonniers. Enfin Jean II céda à Edouard, roi d'Angleterre, le Calaisis et le comté de Guines en 1360.

Thomas de Beauchamps étoit gouverneur de Calais pour le

---

(3) Ce nom, dit Mènage, vient du mot Allemand *Hamzée*, qui signifie maritime; de *Ham*, auprès, et *sée*, mer; parce que toutes les villes de cette association marchande sont maritimes. Le Duchat pense avec plus de raison que le mot allemand *Hanse*, signifiant société, il n'est pas besoin d'en aller chercher si loin l'étymologie.

roi d'Angleterre en 1354. Ce prince envoya en 1361, Henri Lescrop, avec la qualité de commandant de cette ville; Gilles de Loris, évêque de Noyon, y étoit alors prisonnier. Humfroy, comte d'Herford, fut nommé gouverneur de Calais en 1369, et le port de cette ville fut d'une grande utilité à Edouard pour y faire débarquer ses armées en France, jusqu'à l'époque de sa mort en 1374.

Guillaume de Montagu succéda à Calveley en 1378, pour le gouvernement de Calais; Guillaume de Beauchamp, fils de Thomas, le remplaça en 1383, et il remit lui-même sa place à Henri de Perci, en 1388. Les Anglois faisoient alors des incursions dans la Picardie et le Boulonnois. Charles VI voulut obtenir de Richard, la démolition de cette place; mais celui-ci n'y voulut point consentir : il accorda même au mayeur de cette ville une nouvelle distinction, c'étoit de se faire précéder d'un garde portant une épée.

L'entrevue de Charles VI et de Richard II à Guines, en 1396, devint un événement célèbre dans l'histoire. Le duc de Bourgogne arriva le premier à Calais, et Richard ne négligea rien pour le bien recevoir. On avoit dressé une tente superbe dans la grande place; Richard lui fit de très-beaux présens et lui donna des divertissemens pieux, entr'autres, celui d'une grand'messe; de-là ils se rendirent au lieu de l'entrevue.

La paix entre les deux royaumes fut bientôt rompue; ce fut alors qu'éclatèrent les divisions entre les Bourguignons et les Armagnacs, qui firent tant de maux à la France; la funeste bataille d'Azincourt en fut la suite. Le duc de Bourgogne mit le siége devant Calais, mais il fut bientôt forcé de le lever; la trève qui suivit ce siége ne fut pas longue, et la guerre recommença.

Le fameux duc de Warwic étoit gouverneur de Calais en 1457; cette place servit long-temps aux différens projets de ce chef de parti.

L'empereur séjourna à Calais en 1520. Ce fut cette année que la célèbre entrevue de François I avec Henri VIII eut lieu dans le champ du Drap-d'or.

Les conférences pour la paix qui précéda la malheureuse bataille de Pavie, se firent à Calais en 1521.

Boulogne et une partie des villes voisines ayant été rendue à la France en 1550, les Anglois craignirent pour Calais. Cette ville fut en effet prise par le duc de Guise, avec les autres places du Calaisis. Le siége fut long et meurtrier; mais enfin les assiégés capitulèrent le 8 janvier 1558 (4), et les Anglois perdirent avec elle les moyens de nuire à la France; moyens dont ils avoient si cruellement profité depuis 210 ans; aussi cette victoire causa-t-elle autant de joie à la France, que de peine à l'Angleterre. On publia plusieurs descriptions de ce siége, et il fut chanté en vers françois et latins par Daurat, Michel l'Hôpital, Joachim du Bellay, et les beaux-esprits du temps (5).

---

(4) Les Anglois regardoient cette place comme imprenable. On lisoit sur la porte du château, cette inscription en vers :

Les François à Calais viendront planter le siége,
Quand le fer et le plomb nageront comme liége.

Mais avant le siége même, quelqu'un en pensa autrement, et l'on trouva au coin d'une rue cette prédiction :

Le vent est Nort
Talbot est mort.
Calais est aux Anglois,
Il sera aux François
Avant qu'il soit les Rois.

Mauvaise paraphrase en style ironique du prophète Jérémie.

Mézerai dit aussi qu'on frappa une médaille à ce sujet; mais elle ne se trouve pas au cabinet national, et il est très-douteux qu'elle ait existé.

(5) Outre les relations diverses de la prise de cette ville, Buchanan l'a célébrée par une ode latine; mais il s'attache principalement à dépeindre la rigueur de la saison pendant la durée du siége. Le poème d'Adrien Turnèbe, imprimé dans les *deliciæ poetarum gallorum*, est un très-beau morceau de poésie latine; il y prédit la gloire et la prospérité dont cette victoire sera la source pour la France. Daurat a composé sur ce sujet trois odes; dans la première, il invite les François à se réjouir du triomphe des Guises; il les félicite d'avoir un si grand général. La seconde est un éloge du roi de France; dans la troisième il compare Henri à Persée délivrant Andromède d'un monstre marin. Michel de l'Hôpital célèbre aussi le duc

Le

Le Calaisis réuni au comté de Guines, recut alors le nom de païs reconquis ; on en fit une nouvelle distribution en vingt-quatre cantons. Henri II y entra triomphant en 1558 : il fit inhumer les morts et réparer les fortifications.

François II fit encore une nouvelle répartition des terres du Calaisis ; Nicolas Thevenel fut le premier mayeur de Calais ; les priviléges de la ville furent rédigés sur ceux de Boulogne, et publiés en 1559.

Charles IX accorda, en 1567, des lettres de naturalisation aux étrangers qui se fixeroient à Calais. Les Anglois en demandèrent vainement la restitution : cette ville se peuploit alors, et devenoit aussi importante par son commerce, que par sa position : elle prit peu de part aux guerres pour la religion ; Henri III s'occupa de la fortifier encore, et de l'embellir.

Pendant les guerres de la ligue, le roi d'Espagne qui vouloit que les Anglois vissent tranquillement le succès de ses troupes en France, leur proposa de les aider à reprendre Calais ; mais Elisabeth sentant la difficulté de l'entreprise, refusa la proposition.

Pendant la ligue, les Calaisiens demeurèrent fidèles à leur roi légitime ; les Espagnols assiégèrent la ville, et la prirent d'assaut le 24 avril 1596 ; toute la France fut consternée de cette perte. Cette place fut rendue aux François à la paix de Vervins en 1598, et Henri IV la fit fortifier.

Desforces fut fait sergent-major de cette place. Henri IV lui donna cet emploi pour le consoler des bontés que son épouse avoit eues pour lui à Rennes.

---

de Guise, qu'il compare à Hercule, emportant les pommes du jardin des Hespérides. Joachim du Bellay composa une piéce de vers françois, intitulée : *la prise de Calais*. Jacques-Pierre, dit de Château-Gaillard fit à ce sujet une chanson imprimée à Amiens ; Fauquel, prêtre de la même ville, se mit aussi sur les rangs, et composa l'*épitaphe de Calais*.

Ce prince vint lui-même à Calais en 1603.

Les événemens les plus mémorables relatifs à Calais sous le règne de Louis XIII, sont la peste, qui désola cette ville en 1624, et la tentative d'un nommé Duperq pour livrer la place aux Anglois ; ce jeune homme, convaincu de rapt, avoit été enfermé à la citadelle ; il en donna le plan, qu'il envoya aux Anglois ; mais sa trame fut découverte, et il fut roué vif le 26 juillet 1628 *(6)*.

Louis XIII y séjourna lui-même en 1362 ; la ville fut fortifiée par ses soins ; les Espagnols ravagèrent le Calaisis ; depuis ce tems on fit plusieurs tentatives sur Calais ; mais elles furent inutiles.

Louis XIV y vint en 1658, et y fit une maladie grave.

Louis XV fit réparer les canaux et les écluses du Calaisis en 1738 : il fut à Calais comme ses prédécesseurs en 1744 : le prétendant s'y embarqua le 12 juin 1745 pour descendre en Ecosse.

La ville de Calais renferme plusieurs monumens curieux ; plusieurs sont du tems que les Anglois étoient les maîtres de la France. L'église paroissiale est un des principaux : il paroît qu'en 1214, l'église du bourg appellé *pétresse*, et dont le bâtiment subsiste encore, étoit la paroisse principale : elle étoit dédiée à S. Pierre, et elle a été supprimée en 1790 ; mais il y avoit, outre cette paroisse, deux églises succursales, dédiées l'une à la Vierge, sous le titre de sainte-Marie, l'autre à S. Nicolas (7).

L'église sainte Marie étoit à l'occident, dans l'emplacement où les Anglois ont bâti l'église qui sert actuellement de paroisse : elle étoit alors au centre de la place ; mais quand on construisit les murs, on abattit les édifices qui

---

(6) Lefevre, hist. de Calais, t. II, p. 50.

(7) *Idem* t. *I*, p. 635.

Garneray, del *Laporte Sculp.*

étoient au-delà, et cette église est aujourd'hui le dernier monument de la ville du côté des fortifications (8).

La paroisse S. Pierre ne pouvant plus suffire aux habitans, les deux succursales furent érigées en paroisse en 1224 (9).

Il y eut en 1591 une contestation entre l'évêque de Boulogne et l'abbé de S. Bertin, pour la nomination d'un curé de cette paroisse ; mais la nomination faite par l'évêque fut maintenue (10).

La *Planche I* représente la paroissse vue du côté de la maison curiale et des sœurs de la charité ; elles offre un aspect vraiment pittoresque.

L'intérieur est vaste et sans ornemens ; l'autel du chœur est d'une beauté remarquable.

En 1621, pendant la guerre entre les François et les Espagnols, un vaisseau génois chargé de marbre qu'il portoit aux ennemis, échoua sur la côte de Calais : le marbre fut confisqué, et le roi permit aux habitans de l'employer à l'ornement de l'église paroissiale. On fit venir des artistes habiles, qui firent de ce marbre un des plus beaux retables d'autel qu'il y ait en France : la façon seule coûta vingt mille livres aux habitans.

Les acottemens du tabernacle sont un chef-d'œuvre de sculpture : ils représentent la manne et la cène : le tableau est une ascension, copiée par un élève de Vandyck, dans la cathédrale d'Arras, sur l'original de ce grand peintre ; le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, en offrit 40,000 liv. qui furent refusées.

Ce chœur a encore été embelli, il y a dix ans, par la libé-

(8) Lefevre, histoire de Calais, t. II, p. 634.
(9) *Idem* p. 641.
(10) *Idem* p. 411.

ralité de Bridant, maire de cette ville, qui y répandoit des aumônes abondantes. Il consacra à ces embellissemens des sommes considérables ; il fit paver d'un très-beau marbre les marches de l'autel, et fit orner le sanctuaire d'une très-belle mosaïque. Les stalles et les grilles ont été aussi faites à ses dépens ; il est étonnant que la fabrique n'ait pas témoigné par une tombe mémorative, sa reconnoissance à ce digne citoyen.

On voit dans la chapelle de saint-Pierre, une tête de ce saint et une de saint-Paul, qu'on dit être de Rubens ; un Anglois en a offert 10,000 livres qui ont été également refusées.

Dans la chapelle du saint-Sépulcre, est la tombe de Girault de Mauleon de Gourdan, un des gouverneurs. Voici une des épitaphes qu'on fit en son honneur.

Moi Gourdan, que jadis sept grands rois ont aimé ;
Qui ai glacé l'audace des fiers à terre à l'onde.
Mort, je vis : dieu, l'église, et Calais et le monde
Ont mon ame, mon corps, et mon los (11) renommé.

Outre la paroisse, la ville de Calais renfermoit encore plusieurs autres églises.

Après la prise de Calais sur les Anglois, les Carmes voulurent rentrer en possession d'un monastère, qu'ils prétendoient avoir occupé lorsque cette ville se rendit à Edouard III en 1347 ; mais comme la ville pouvoit entretenir des religieux, le père Guerin, minime, dont les sermons étoient alors en vogue, obtint d'en établir à Calais quelques-uns de ceux de son ordre. L'église fut commencée en 1612 ; mais elle ne fut achevée et mise sous l'invocation de saint-Pierre qu'en 1615 (12). Cette église est d'une construction très-

(11) réputation.

(12) Lefevre t. II, p. 480.

simple ; on y voit un morceau de la ceinture du fondateur des minimes (13), le corps entier de saint-Justin et le corps sans tête de saint-Fortunat. Ce couvent qui n'avoit dans sa naissance que cinq cents livres de rente, fut bientôt en état d'entretenir quinze religieux. Ils furent chargés en 1726 de la conduite du collége.

Quand on disposa les terrains pour construire la citadelle de Calais, l'église saint-Nicolas fut comprise parmi les bâtimens qu'il falloit abattre ; elle avoit été fort endommagée pendant le siége; sa tour carrée avoit quatre étages, et le portail étoit décoré d'une infinité de statues; une aile s'étendoit vers le midi, et au-milieu étoit une rotonde couverte d'un dôme. Il ne reste plus de cet ancien édifice qu'une vieille statue de saint-Nicolas, placée dans la chapelle saint-Jacques à la paroisse, quand cette chapelle fut rétablie. On y voyoit encore une galerie ornée d'une sculpture fort belle, qui provenoit d'une chapelle que la compagnie des marchands de l'étape entretenoit dans l'église détruite. Le Jubé étoit d'une forme élégante. Les chanoines de Boulogne l'obtinrent pour leur église avec de beaux carreaux de marbre, que les Anglois enlevèrent quand ils surprirent cette ville en 1566 (14). Quoique l'église de saint-Nicolas ne subsistât plus, il y avoit toujours un curé, qui partageoit les fonctions du curé de Notre-Dame ; la cure fut entiérement supprimée en 1635.

Après la destruction de Terouenne, les Dominicaines du couvent fondé par Mahaud, femme de Robert d'Artois, père de saint-Louis, s'établirent à Calais ; elles étoient hospitalières.

L'hôpital qui existe aujourd'hui ne fut fondé qu'en 1660, et pensa devenir la source d'un procès avec ces religieuses.

---

(13) Ant. nat., t. II, art. XII. p. 1.

(14) Lefevre t. II, p. 343.

Les capucins s'établirent à Calais en 1619 : on leur donna le terrain qu'ils occupent : il y eut par la suite jusqu'à vingt-deux religieux ; cette maison étoit une des mieux bâties. Quatorze pères de ce couvent périrent à la fois, à l'époque des discussions qui éclatèrent en 1624 au sujet de la religion. On les crut empoisonnés dans un tonneau de vin ; il est plus vraisemblable qu'ils moururent de la peste. Ils furent tous inhumés hors de la ville : l'endroit de leur sépulture est encore remarquable par une croix de pierre sur laquelle on a gravé le genre et l'époque de leur mort (15).

Augustin Casaubon, fils du célèbre Isaac, avoit abjuré la religion réformée, et s'étoit fait capucin. Il étoit très-distingué dans son ordre, et on le connoissoit dans le couvent de Calais sous le nom de père Florentin ; il fut une des quatorze victimes (16).

---

(15) Mem. de Pigault de Lepinoy.

(16) Voici comment le sublime auteur de la Franciade raconte cet événement.

Il voit (saint-François) aussi mourir tous ses fils, ses dévots
A Calais, dévoués comme pures victimes,
Pour vaincre les erreurs des peuples maritimes.
Entr'autres est le fils du docte Casaubon,
Des lettres le génie, et de plus a de bon,
La piété, la foi, rentré comme fidèle,
En l'église romaine et seule universelle.
Vestu, mort dans l'habit des pères capucins,
Et maintenant reluit entre les plus hauts saints.
Martyr de Jesus-Christ comme sont tous les autres,
Pour la conversion, envoyés comme apôtres.
Le père Florentin, d'une puissante voix,
Convainquit l'hérésie et la mit aux abois :
De-là vint l'attentat, pour lui fut la partie,
De la fausse bouteille à eux tous départie,
Confite en un poison si vif et violent,
Qu'ils en moururent tous, chacun en avalant.

Il y avoit autrefois un hôpital, situé à l'endroit où du temps de Marin Bailleul, se voyoit une maison nommée des trois rois : la chapelle occupoit un terrain joignant des fours-à-chaux et un cimetière vers la porte dite des Varennes, dans les fossés du Courgain.

La croix qui est au-milieu de la place publique de la ville, a été élevée en même-temps que la porte. On y voit les armes du roi, accompagnées de celles du cardinal : elle a été exécutée suivant le dessin qu'avoit fait faire le cardinal de Richelieu : elle fut commencée le 18 du mois de juin 1643, et entiérement finie au mois de novembre de la même année.

La ville de Calais possède aussi des monumens civils intéressans.

En 1632, le marquis de saint-Chamond fit bâtir la porte dite royale, avec les deux bastions de chaque côté, l'un nommé du roi, et l'autre de Richelieu : la construction est d'ordre dorique ; elle est ornée de trophées des armes du roi, et de celles du cardinal, qui sont répétées sur chaque bastion.

Le roi d'Angleterre étoit logé à Guines, dans un superbe palais, placé aux portes de la ville : il avoit été construit en bois de charpente à Londres, sur le modèle de la maison de l'étape ou de la bourse de Calais. Toutes les parties en ayant été rassemblées, on le vit avec admiration élevé en peu d'heures. La forme étoit un carré de cent-vingt-huit pieds de haut, depuis le rez-de-chaussée. Il étoit appuyé sur des colonnes peintes en marbre, et séparées par des chassis de vitres qui répandoient un grand jour dans les appartemens. Il étoit composé de quatre corps-de-logis si vastes, qu'on pouvoit y être logé à son aise. Au centre se voyoit une cour fort spacieuse, au milieu de laquelle deux belles fontaines jetoient par trois tuyaux, de l'hypocras, du vin et de l'eau. La chapelle étoit fort grande, et meublée très-richement de reliquaires et d'ornemens superbes. Les caves étoient remplies d'une grande quantité de ton-

neaux pour faire boire ceux qui se présenteroient : on avoit peint sur la porte un sauvage armé d'un arc et de flèches, avec cette devise, *qui j'accompagne est maître* (17).

D'après un plan de la ville de Calais, qui remonte à l'année 1560, il y avoit sur la place publique une tour appellée le béfroi ou la tour du guet ; elle étoit carrée à ses deux étages d'en-bas, et le premier étoit surmonté de quatre guérites : les deux étages d'en-haut carrés de même, étoient de charpente, et couverts d'un dôme, au-dessous duquel pendoit une grosse cloche. La vétusté de cette tour étoit remarquable par le mauvais état de ses murs et de tout ce qui composoit son édifice. En 1606 on travailla à la rétablir à-neuf sur les mêmes fondemens qu'elle avoit au moins depuis la construction des premiers murs de la ville en 1227. Ses fondemens étoient peut-être bien plus anciens ; on croit même que du tems des Romains elle servoit à défendre l'entrée du *Sinus Itius*, et sous le règne de Charlemagne, à garantir la côte de la Morinie des descentes des Normands. Les Anglois avoient construit à-côté un corps-de-garde pour veiller à ce qui se passeroit dans la place, et pour être avertis des allarmes que l'on donneroit du haut de cette tour : le corps-de-garde fut aussi réparé en même-temps, et l'on y ajouta à la suite de la même tour, vers l'est, un édifice fort spacieux et très-élevé, pour servir de halle aux marchands. J'ai fait copier ce bâtiment.

Cet édifice est représenté *Planche II* : on voit à-gauche la tour du guet ; le devant est une galérie supportée par deux colonnes. Les armoiries placées au-dessus de la porte ont été effacées ; la porte carrée de la tour est chargée de moulures gothiques qui annoncent son antiquité ; on voit au-dessus du cadran, une mauvaise statue de St. Louis dont le costume n'indique pas un temps très-moderne. La partie supérieure de cette tour ressemble beaucoup au sommet du béfroi d'Arras, dont je donnerai bien-tôt la description. On conserve dans une des salles de cet édifice le ballon

(17) Lefevre t. II, p. 221.

aérostatique

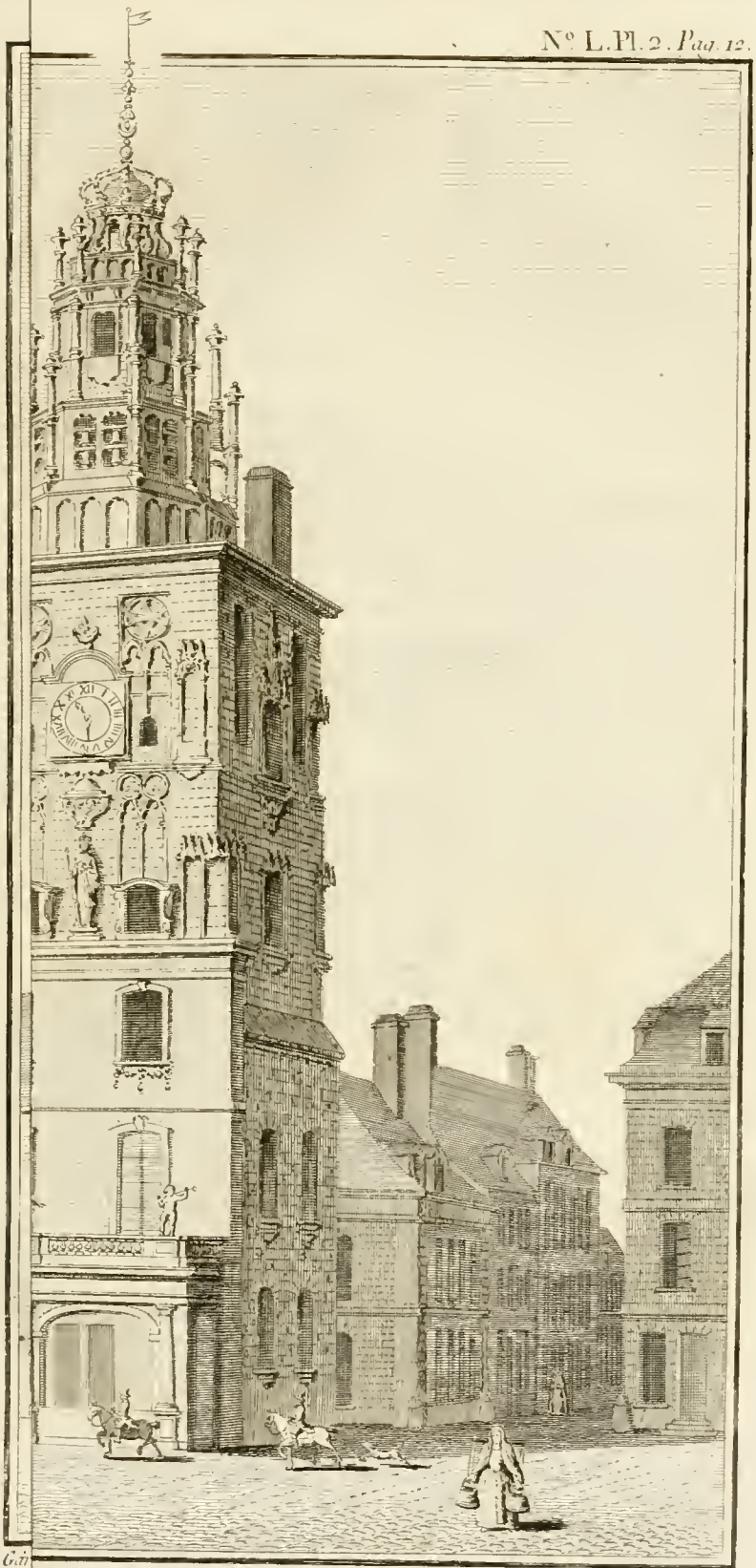

Gal

Ransonnette, Sculp.

Garneray, del

Ransonnette Sculp

aérostatique avec lequel Blanchard traversa la Manche et arriva à Calais. Cet hôtel-de-ville fut construit en 1740. Il a coûté 42,000 livres.

Un acte cité par M. de Brequigny, dans son recueil des chartes, désigne les maisons qui ont été habitées par les illustres citoyens qui se sont sacrifiés pour le salut de la ville, lorsqu'elle étoit assiégée par Edouard III ; on y trouve l'emplacement de la maison où a demeuré Eustache de saint-Pierre ; elle étoit située dans la rue nommée *Pedrowe*, par corruption de deux mots Anglois qui signifient rue au-delà de saint-Pierre, *Peter-over*, parce qu'elle venoit presque directement de celle du fauxbourg qui portoit le même nom (18).

C'est le citoyen Pigault Lepinoy qui a découvert cet emplacement. Voici l'inscription qu'il a fait mettre sur la maison qu'on y a bâtie.

Ham Ædem in via tunc Pedrowe, *nunc nominata* Orléans, *domicilio suo illustravit anno* MCCCXLVI *vir immeritus mori, civitati præfectus, et patriæ Decius*, EUSTACHIUS DE SAINT-PIERRE. *Quod ne posteris periret, sacrum fecit, hoc marmore Pigault de Lepinoy civitati pariter præfectus anno* M DCC LXVII, *ad angulum jusce domus a tabulario Leroy restauratæ.*

En 1389 on commença à construire un édifice considérable, où l'on pût faire commodément le commerce des laines. On choisit un emplacement auquel les Anglois donnèrent le nom de *Pilori haven*, le port du Pilori. On ignore l'origine de ce nom ; peut-être y avoit-il eu dans cet endroit un port ou havre, formé des eaux de la rivière de Guines, et que le poteau seigneurial, planté pour la punition des malfaiteurs, lui a fait donner le nom de Pilory. Quoi qu'il en soit le roi d'Angleterre, par ses lettres-patentes du 8 février 1389, permit au mayeur de la ville et aux directeurs du commerce des laines d'acquérir ce terrain, afin d'y élever ce bâti-

(18) Lefevre p. 317.

ment. Telle est l'époque de la construction de ce superbe édifice, connu aujourd'hui sous le nom d'hôtel de Guise, parce que Henri II en fit présent au duc de ce nom.

Le fils du duc de Guise vendit à la ville, l'hôtel qu'on avoit donné à son père : elle possède le contrat de vente dans ses archives ; mais par une réversion dont on ignore la cause et l'origine, on trouve dans le terrier du domaine de 1583, que plusieurs particuliers en avoient acquis des portions, et que les sieurs de Savy et de Semiraldy avoient fait construire dix-huit corps-de-logis sur le terrain qui formoit le jardin de cet hôtel (19).

Cet hôtel sert actuellement à loger différens particuliers ; j'en ai fait graver la façade, *Planche III.* La porte est flanquée de deux tours octogones et ornées de niches où les statues manquent : on y remarque par-tout des écussons de France, ou écartelés de France et de Dauphiné.

Il y avoit autrefois un château fort à la place qu'occupe aujourd'hui la citadelle.

Après la bataille de Gravelines, en 1558, on permit aux François d'enlever les morts de distinction et de les conduire à Oye ou à Calais pour y être inhumés. Ceux que l'on apporta dans cette ville, furent enterrés dans le chœur de l'église de ce château, à côté de l'évangile. On y voyoit effectivement autrefois une tombe, sur laquelle étoit représenté un homme à-genoux devant un *ecce-homo*, ayant à son côté saint-Jean-Baptiste, probablement son patron. Au-dessous on lisoit cette épitaphe, qui constate le jour de la bataille de Gravelines.

CY-GIST *couvert sous cette pierre froide*
Le corps qui fut au capitaine roide ;
D'arquebusiers il étoit capitaine :
Chez les Gascons il avoit son domaine ;
Mais la mort qui tous les corps met en ruine,
A pris le sien tout devant Gravelines

(19) Lefevre p. 322.

No. 1. Pl. 3. *Page 4*

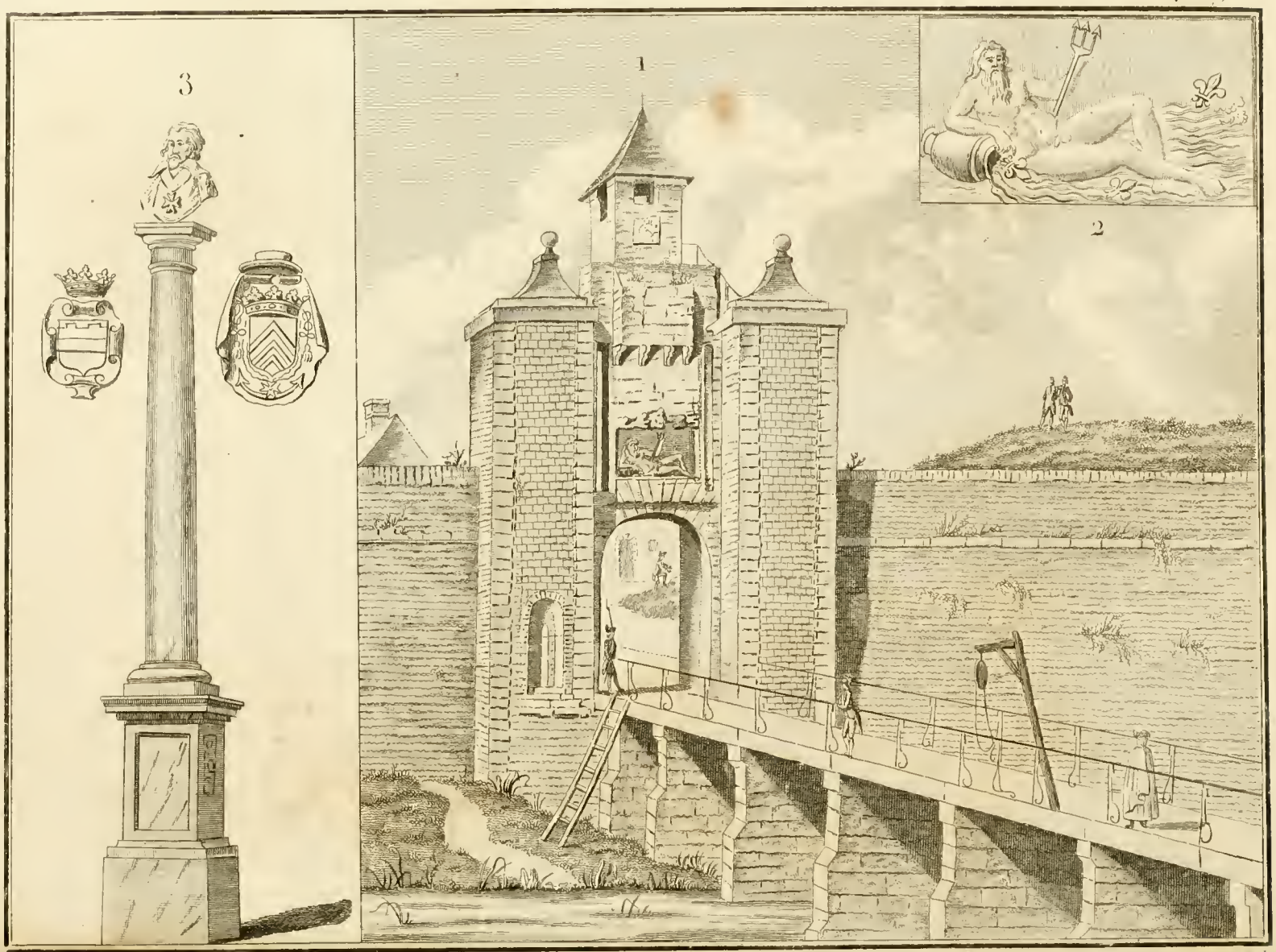

Garnerey. del.

Barrow Sculp

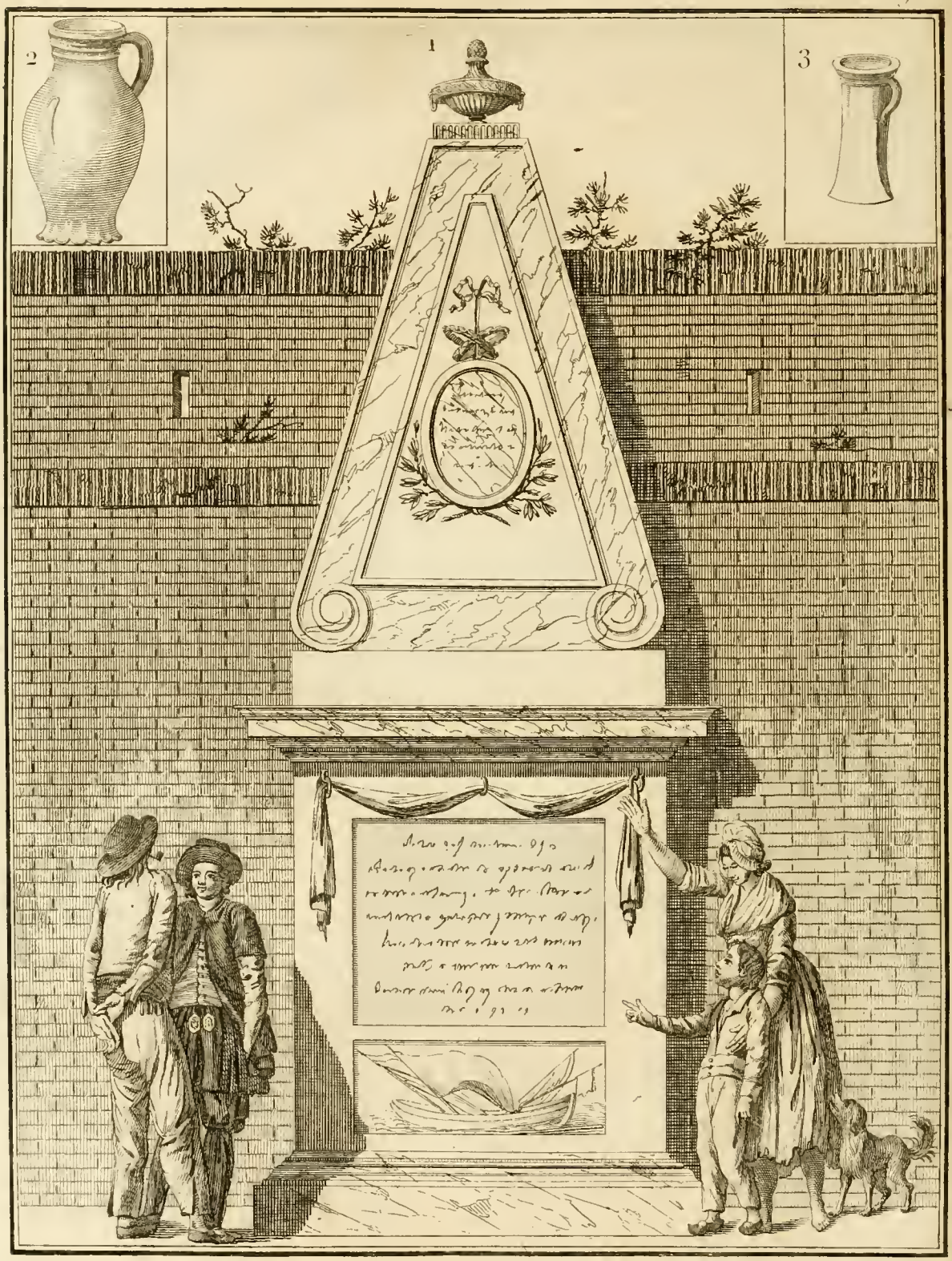

Garneray del

Delestre, Sculp

En l'an mil cinq cens avec cinquante et huit
De juillet le treizième à ce qu'on dit.

La citadelle a été construite sur les débris du château, en 1560; j'ai déja parlé de la tentative faite par Duperq pour la livrer aux anglois en 1628.

J'ai fait graver, *Planche IV*, *fig.* 1, la porte de cette citadelle; au-dessus on remarque une large pierre sur laquelle est en relief, Neptune avec ses attributs; il paroît que cette pierre est du temps des anglois, et qu'elle servoit à l'ornement du frontispice d'une porte qui donnoit sur le havre. Elle fut trouvée avec celle qui fut placée en 1600 au-haut de la porte royale, dans les garennes, lorsqu'on travailloit à fortifier cette partie, et placée sur cette porte à l'époque même de sa construction.

Ce Neptune, *Planche IV*, *fig.* 2, est couché et tient d'une main son trident, il pose le bras gauche sur une urne d'où sortent au-milieu des eaux trois fleurs-de-lys; j'ignore ce que signifie cette allégorie: peut-être ces fleurs-de-lys n'étoient-elles d'abord pas sur cette pierre, et qu'elles y furent ajoutées quand les François reprirent Calais sur les Anglois.

Le marquis de saint-Chamond fit élever au-milieu de la place d'armes de la citadelle, le buste en bronze du cardinal de Richelieu, sur une colonne de pierre; ce piédestal étoit orné de deux écussons, l'un du cardinal, et l'autre du marquis de saint-Chamond. J'ai fait graver ce monument qui a été abbatu le 19 novembre, et remplacé par l'arbre de la liberté. Voyez *Planche IV*, *fig.* 3.

On se rappelle le dévouement civique de plusieurs matelots de Calais qui se jettèrent à la mer par le temps le plus orageux, pour sauver des naufragés. La société des amis de la constitution leur a fait élever sur le port un monument simple, mais d'un style agréable; c'est une pyramide surmontée d'une urne funéraire, *Planche V*. Voici les inscriptions qui accompagnent ce monument, consacré par le patriotisme à l'humanité.

Dans l'ovale, au-haut de la pyramide on lit :

A GAVET *et* MARÉCHAL,
Citoyens de Calais.
Par les amis de la Constitution.
MDCCLXXXXI.

Cet ovale est entouré d'une feuille de chêne. On lit sur la base, au-dessus de laquelle sont des draperies funèbres.

Ils ont été ensevelis dans les flots en sauvant des naufragés, le 18 *novembre* 1791. *Devosse et Legros les accompagnèrent avec plus de bonheur. Le même jour* XXI *matelots prêts d'être submergés, durent la vie à quatre autres citoyens de Calais*, MASCOT, LOUIS WALLE, LOUIS DÉSOBIER, MARC NOEL.

Plus heureux en 1784, *mais non moins intrépide*, GAVET *arracha à la mort un marin, seul reste d'un équipage naufragé.*

Au-dessus on voit dans un bas relief le vaisseau fracassé et prêt à périr.

La ville de Calais a donné la naissance à plusieurs hommes célèbres.

Les six héros du siége de Calais ; leur histoire est suffisamment connue, elle a fourni le sujet d'un joli roman et d'une tragédie mise au nombre des piéces nationales avant la révolution.

Les neuf cents citoyens qui périrent les armes à la main en défendant la brêche de la citadelle à l'assaut que lui livra Albert d'Autriche, en 1595.

Jean-Baptiste du Tertre, né à Calais en 1610, se fit dominicain à Paris en 1635 ; son zèle pour la religion le fit envoyer dans les isles d'Amérique, où il travailla avec fruit à la conversion des habitans. Il revint à Paris en 1658, et y mourut en 1687. Il a donné une *histoire générale des Antilles*, imprimée en 1667 et en 1671, 4 vol. *in*-4°. Cet ouvrage n'a guères d'autre mérite que l'exactitude.

George Maréchal, né à Saint-Tricot en 1658, fut premier chirurgien de Louis XIV et de Louis XV ; ses talens pour

les opérations, et surtout pour la taille au grand appareil, lui acquirent une grande réputation. Il succéda à Félix, premier chirurgien du roi, et mourut dans son château de Bièvre, en 1756, à l'âge de 78 ans. C'étoit l'ayeul du marquis de Bièvre, auteur du *Séducteur*, et célèbre par ses calembourgs.

Guillaume Morel, professeur de grec et directeur de l'imprimerie royale à Paris, mourut en 1564. Il étoit très-versé dans les langues anciennes. Il a donné un dictionnaire grec et latin, et d'autres ouvrages plein d'érudition.

Marin Bailleul, vicaire de Calais et curé de Sangatte, auteur d'un manuscrit qui annonce beaucoup de travaux et de recherches. Le merveilleux répandu dans cet ouvrage n'empêche pas qu'il ne soit intéressant pour l'histoire du Calaisis. Ce manuscrit se trouve dans la bibliothéque de M. Pigault.

Georges Lapôtre, contemporain de Marin Bailleul, a fait, sur le Calaisis, un petit ouvrage qui n'a d'autre mérite que d'être le premier qui ait paru sur ce païs.

Gabriel de Lattaignant, parent du poète de ce nom; il étoit excellent ingénieur, et fut plusieurs fois maire de Calais; on le chargea de l'inspection des fortifications de Calais et d'Ardres. Il reste encore dans la première de ces places, une digue en pierres de taille qui porte son nom, et qui seule a résisté aux efforts de la mer qui a renversé plusieurs fois les digues du Calaisis.

Bernard, mayeur de Calais, auteur des annales de cette ville. Ce manuscrit est dans la bibliothéque du citoyen Pigault.

Lefevre, doctrinaire, auteur de l'histoire du Calaisis, que j'ai citée dans cet article. Cette histoire est mal rédigée, mal écrite, et si l'on en ôtoit tout ce qui y est étranger, elle seroit réduite à un très-petit volume.

Neuville de Brugnobois, né à Sangatte, près Calais, en 1707, auteur de *la Muse militaire*, de *la Famille militaire* de *la Pudeur*, de *la nouvelle Astronomie* du *Parnasse*, de plusieurs autres poésies et de quelques piéces de théatre, insérées dans les spectacles de Paris, de 1758.

Fatuel né en 1630, prêtre, auteur d'un manuscrit sur les

comtes de Boulogne, fondu dans celui de Marin Bailleul. Il a fait l'épitaphe du gouverneur Gourdan dont il étoit contemporain. Il est inhumé à saint-Pierre, dans la chapelle du saint-Sacrement.

Le père Jean Meunier, provincial des capucins de la province de Paris, sous le nom du père *Pacifique*. Il a laissé de bons manuscrits sur son ordre, et un *traité des sacrifices de louanges*, imprimé à Paris, en 1740.

Le père Lequien (20), Boulogne le réclame; M. Pigault le dit né à Saint-Tricot, village du Calaisis.

Marc Lescarbot, avocat au parlement de Paris. Il passa dans la nouvelle France où il séjourna quelque temps. A son retour il publia une histoire de cette partie de l'Amérique, aujourd'hui entiérement oubliée; il a donné encore *le tableau des XIII cantons* 1618 *in*-4°., en vers détestables. L'auteur du dictionnaire historique le fait naître à Vervins; j'ai suivi l'opinion de M. Pigault qui a approfondi l'histoire de son païs, et qui le dit Calaisien.

M. Mouron, mort l'année dernière, étoit habile dans l'optique, la mécanique et l'astronomie.

Dubelloy n'étoit pas de cette ville, mais il y reçut le droit de cité pour sa tragédie *du siége de Calais*.

Cette ville compte encore quelques hommes qui se distinguent aujourd'hui dans les sciences et dans les lettres.

Mallet de Bresme, ancien lieutenant-général et criminel du présidial de Calais. Il est auteur d'une tragédie intitulée *Sylla*, qui a été accueillie et imprimée.

De la Place, doyen des gens-de-lettres, auteur de plusieurs ouvrages, qui dans un âge avancé conserve une ame brûlante et forte : il a donné au théâtre François, *Venise sauvée* et quelques autres tragédies. On lui doit la traduction de *Tom-Jones*, un extrait du théâtre Anglois qui a commencé à faire connoître en France Shaeckespeare et les autres écrivains dramatiques de cette nation. Il a aussi publié quelques

(20) Ant. nat. art IV, p. 69.

recueils historiques curieux, parmi lesquels on distingue des *pièces intéressantes et peu connues*, et le *Valère-Maxime moderne.*

Le citoyen Pigault, l'aîné, commandant la remonte générale des armées de France à Saumur, auteur du *Pessimiste*, de *la Joueuse*, de *l'Orpheline*, de *Charles et Caroline*, du *Marchand provençal*, de *la Mère rivale*, de *l'Amour et la raison*, de *Contre-temps sur contre-temps*, pièces qui toutes ont eu beaucoup de succès sur le théâtre du Palais-Royal.

Le citoyen Pigault Lepinoy, ancien maire de Calais, père du précédent, homme-de-lettres instruit et distingué, qui m'a fourni des notes intéressantes pour la rédaction de cet article. Ce citoyen possède à-fond l'histoire de son païs dont il a fait l'étude de toute sa vie ; il a un cabinet curieux qui renferme une collection numismatique du haut et bas empire romain, des monnoies anciennes et modernes de toutes les puissances de l'Europe, nombre de médailles rares, curieuses et singulières ; toutes les cartes et plans du Calaisis depuis 900 ans ; 5 vol. *in-folio*, manuscrits sur sa patrie, tous de sa main ; et nombre d'autres manuscrits relatifs au même objet. Il se fait un plaisir de communiquer ses richesses littéraires, et j'en ai fait moi-même l'expérience d'une manière que je n'oublierai jamais.

J'ai fait dessiner deux pièces de ce cabinet, qui toutes deux ont été trouvées dans le Calaisis.

La première, *Planche V*, *fig.* 2, est un instrument de cuivre, qui, par le temps qu'il a demeuré dans la terre, a acquis cette belle couleur qu'on appelle verd antique. Cet instrument est creux d'un côté, taillé comme le tranchant d'un coin, ou d'un marteau à l'autre bout, et il a un manche en forme d'anse près de l'extrémité creusée. Thoresby découvrit dans le comté d'Yorck, en 1709, des instrumens tout-à-fait semblables, et il en a fait le sujet d'une dissertation dans les transactions philosophiques (21). On en a depuis trouvé plusieurs tout-à-fait semblables en Angleterre. On pense communément que ce sont les flèches des anciens Bretons, que le trou servoit à recevoir le bois, et qu'à l'espèce d'anse ou d'anneau qu'on

(21) Abrégé des transactions philosophiques, Ant. t. II, p. 7.

apperçoit, on pouvoit attacher une corde pour retirer à-soi le trait quand il avoit été lancé. D'autres trouvant avec raison ces instrumens trop pesans pour des pointes de flèches, les ont regardés comme celles de traits de catapulte; mais alors ils auroient été trop légers. Thoresby imagine que ce sont plutôt les piques des Bretons civilisés, et que l'anse leur servoit à la retirer, si l'ayant lancée avec trop de force, elle avoit échappé à leurs mains. Je pense que cette opinion est la plus admissible; mais la piéce que possède le citoyen Pigault, prouve que cette sorte d'arme n'étoit pas particulière à l'Angleterre, et que les peuples de la Morinie en faisoient également usage.

L'autre monument, *Planche V*, *fig.* 3, est une petite cruche de terre commune, mais d'une assez jolie forme; la partie avancée qui lui sert de pieds est taillée en festons, l'orifice est légérement elliptique, et n'a point de bec: l'anse est courte et sur la partie antérieure on voit une petite crosse en relief, ce qui met hors de doute qu'elle a appartenu à un abbé. Je soupçonne que c'est úne hemine; on appeloit ainsi dans la régle de saint-Benoît une mesure de vin déterminée, qui étoit la portion des religieux pour chaque jour. On a beaucoup disserté sur cette mesure, mais il est certain qu'elle n'étoit point uniforme, et qu'elle varioit selon le païs.

Ce petit pot peut encore avoir servi d'étalon dans le païs où il a été trouvé, et dont les terres dépendoient d'une abbaïe; voilà pourquoi on y aura gravé une crosse, comme on a placé une couronne sur la chopine qui servoit d'étalon à Meulan, au temps de Philippe-Auguste, et que j'ai figuré et décrit (22).

(22) Ant. nat. T. IV., art. XLIX, p. 28.

TABLE

TABLE ALPHABETIQUE

DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

*Les chiffres romains indiquent l'*article, *et les chiffres arabes la* page.

A

Aazo de Quenquis, mère de saint-Yves, XXXVII.
Académie de Wirtemberg, XXXVII. 21.
Adeline, XLIX. 5.
Agnès de France, XXXIX. 71.
Agropoli (marquis d'), XLVI. 5.
Ahelori, père de saint-Yves, XXXVII. 1.
Aillerie (prieuré de l'), XLII. 9.
Albert de Flankemberg, XXXIX. 5.
Albert le grand, notice sur sa vie, XXXIX. 85.
Albert, maître, XLVI. 43.
Albert, patriarche, fondateur des carmes, XLVI. 6.
Alde Manuce, XXXIX. 91.
Alexandre (Noël), dominicain célèbre par son érudition, XXXIX. 31.
Allegrin (Louis) XLVII. 18.
— (Jeanne), XLVII. 17.
Amati, luthier célèbre, XLI. 14.
Amaury de Chaumont, XLII. 2.
Amaury de Montfort, XL. 1.
Amaury, vicomte de Meullent, XLIX. 22.
Amblare de Beaumont, XXXIX. 39. 40.
Amboise (cardinal d'), XXXIX. 10.
Ambon, espèce de jubé, XXXVIII. 3.
Américourt (Gerard); abbé de saint-Winox, XLIV. 8.
Amy ou Anne (Guillaume), XLI. 5.
Andelle, XLVIII. 2.
André, fils d'Humbert, dernier dauphin du Viennois, XXIX. 38.
Anglois (Laurent), XXXIX.
Angra, religieux cluniste, XLIII. 4.
Anivai (Isabeau d'), son épitaphe, XL. 4.
Anne (Sainte), notice sur sa vie, XXXIX. 43.
Annebaud (Jacques d') XL. 2.
Annonciades, leur établissement à Gisors, XLV. 16.
Aoust (Barbe d'), XLVII. 11.
Aper, le premier avocat connu, qui ait été mis au rang des saints, XXXVII. 23.
Apôtre (Georges l'), XLVII. 17.
Architecture moresque, XXXIX. 56.
Argenteau (Charles I), abbé de saint-Winox, XLIV. 9; épitaphe 14.
— (Charles II), XLIV. 9.

Arnold Segencalpus, XLIV. 15.
Arnoult (Claude), XXXVII. 16.
Arragon (Pierre d'), XXXIX. 61.
Arsenal théologique, XLVI. 1. 2.
Artops de Tolen, XXXIX. 14.
Asbourg (Clémence d'), XXXIX. 82.
Aspery (Jean), XXXVII. 20.
— (Yves), XXXVII. 20.
Assise (Gilles d'), XXXIX. 14.
Aubert (Henri-Pierre), XLIII. 5.
Aubert (Jean), XLIV. 18;
Aubert (Nicolas), XXXIX. 89.
Aubespine (Claude l'), notice sur sa vie et sur sa famille, XXXIX. 29.
Augustinus de civitate Dei, ou *la cité de Dieu*, XXXVIII. 8.
Autel, L. 7.
— des carmes, XLVI. 22.
— des trois Maries, XLVI. 24.
Avoie (Sainte), XLIX. 2.
Avroulth (François d'), XLIV. 8.
Aycelin de Billon (Hugues), XXXIX. 88.

B

Bailleuil (Marin), XLVII. 17.
Balascus, rubis, XLVI. 13.
Bande (la grande et la petite), troupes de musiciens attachés à la cour des rois de France, XLI. 7.
Barastre (Jean), doyen de saint-Quentin, XXXIX. 2. 4.
Barbiti (Pierre), abbé de Bonport, XL. 1.
Barlemont (Marguerite de), XLV. 12.
Barres sur les chappes des carmes; leur origine, XLVI. 5.
Baselius (Nicolas), XLIV. 16.
Basiliens, leur dispute avec les carmes, XLVI. 6. 7.
Basse (Jean), XLVI. 14.
Bateleur, XLI. 6.
Baudouin-belle-barbe, comte de Flandres, XLIV. 5.
Baudouin de Billeke, XLIV. 8.
Baulaigne (Jean-Baptiste), XLIII. 5.
Béatrix de Bourgogne, XXXIX. 64.
Beauchamps (Guillaume de), L. 3.
——— (Thomas de), L. 2.
Beaudouin-le-Chauve, comte de Flandres, XLIV. 6.
Beaufour (Robert de), XLIX. 12.
Beaulieu (Jacques de), XLIX. 17.
Beaune (Jeanne de), XXXIX. 38.
Beauvais, peintre, XXXVII. 11.
Beauvarlet (Mathieu de), XLVII. 15.
Bechabites, XLVI. 5.
Béfroi, L. 12.
Beggh (Lambert), XXXIX. 18.
Béguines, XXXIX. 17. 18.
Bélanger, dominicain, XXXIX. 11.
Belême (Robert de), XLIV. 1.
Bellemont (comtes de), XL. 1.
Bellengreville (M. de), XLIX. 9.
Benoît XIII, pape, XXXIX. 33.
Béquin (Raimond), XXXIX. 89.
Berenger de Padore, XXXIX. 89.
Bergues-saint-Winox, XLIV. 1; soutient différens siéges, 2; description de cette ville, 3; ses divers monastères, 4.
Bernaire (Joseph), XLIII. 5.
Bernard, XLVII. 17.
Bernard, menuisier, XXXVIII. 2.
Bernardon, XLIX. 8.
Bertin (Saint), abbé de Sithiu, XLIV. 1.
Bertrand (Magdeleine), XLIX. 17.
Berulle (cardinal de), XLVI. 14.

Besnard (Pierre), XXXVII. 10.
Bibliothéque des Blancs-Manteaux, XLVII. 20.
— des carmes, XLVI. 45.
Bignon (Jean-Paul), prieur de Long-Pont, XLIII. 5.
Binet (Jean), XXXIX. 84.
Birel (Jean), général des chartreux, XXXIX. 41.
Blanc des carmes, XLVI. 23.
Blanchard, XLVII. 13.
Blanche, mère de saint-Louis, XXXIX. 5.
Blanc-Manteaux, XLVII. 1.
Blavia (Petrus de), XXXVII. 1.
Bloemaert (Abraham), graveur, XXXIX. 14.
Bolbonne (abbaïe de), XXXIX. 82.
Bollandistes, XLV. 1.
Bon-Port (abbaïe de), histoire de cette maison, XL. 1.
Bony (Antoine-Thomas de) XLII. 9; son épitaphe.
Borcher (Jean), sculpteur, XLII. 6.
Borving (Jean de), XLIV, 8.
Bouchet-de-Sousches (Marie-Louise du), XL. 2.
Bouconvilliers (Hugues de) XLIX. 22.
Bouilliers (François de), abbé de Bonport et évêque de saint-Flour, XL. 2.
Bouillon (cardinal de), XLIII. 3.
Boullenois, XLVI. 27.
Boulogne (Jeanne de), femme de Gauthier de Châtillon, XLII, 22.
— (Mathilde, comtesse de), XLII. 21.
— (Renaud, comte de), XLII. 21.
— (Yves, comtesse de), XLII. 21.
Bourbon; notice sur les armoiries de cette maison, XXXIX. 62; notice sur les premiers princes de cette maison, 69.
Bourbon (Agnès de), XXXIX. 64.
—— (Béatrix de); son épitaphe, XXXIX. 70. 71.
—— (Benjamin de), XXXVIII. 6.
—— (Charles I de) cardinal, archevêque de Rouen, XXXVIII. 1. 5; médailles d'or, frappées en son nom, ainsi que diverses monnoies, 9.
—— (Charles de), comte de Soissons; son épitaphe, XXXVIII. 4. 5.
—— (Charles II de), archevêque de Rouen, XXXVIII. 1.
—— (Charlotte-Anne de), XXXVIII. 7.
—— (Eléonor de), XXXVIII. 6.
—— (Elisabeth de), XXXVIII. 7.
—— (François de), prince de Conti, XXXVIII. 5.
—— (Jean de), duc d'Enghien, *ibid.*
—— (Louis I de), XXXIX. 65; notice sur sa vie, 66.
—— (Louis de), XXXVIII. 5.
—— (Louis II), XXXIX. 67; son épitaphe, 68.
—— (Louis de), frère du précédent, XXXVIII. 5.
—— (Louis de), comte de Soissons et de Clermont, XXXVIII. 6.
—— (Louise de), *ibid.*
—— (Louise de), princesse de Carignan, XXXVIII. 7.
—— (Marie de), XXXVIII. 5.
—— (Pierre I de), XXXIX. 63; notice sur sa vie, 66. 67.
—— (Marie de), XXXVIII. 7.
Bourdin (François), XLI. 16. 17.
Bourgogne (Marguerite de), XLVI. 34. XLVII. 17.

Bourgoing (Edmond), XXXIX. 92.
Bouteville (Marie), XLII. 6.
Bouville (Hugues de), XXXIX. 82.
Bredenare (Nicolas-Damien), XLIV. 15.
Brenet, peintre, XXXVIII. 2.
Brequigny (de), XLVII. 13.
Breton de Villandri (Jean), secrétaire-d'état, XXXIX. 29.
Brice (Germain), XXXIX. 2. 3.
Briconnet (Jeanne), XLVII. 18.
Bridaut, L. 8.
Brocatelle, XLVI. 27.
Brochier (Guy), XLVII. 14.
Broult (dom), cluniste, XLIII. 5.
Bruno (Saint); sa grotte, XXXVIII. 3.
Brunot d'Ivri (Jean-Paul), XLIII. 5.
Budes (Jeanne de), XXXVII. 19.
Bulxamp (Jean de), abbé de saint-Winox, XLIV. 8.
Burchard de Savigny, XLIII. 12.
Burgoing (Edmond), XXXIX. 58.
Buy (Félix), XLVI. 48.

C

Caillouet, chapelle à un quart-de-lieue de Chaumont, en Vexin, XLII. 1.
Calais (capucins de), L. 10.
— (Carmes de), L. 10.
— (Citadelle de), XLVII. 15.
— (Croix à), L. 11.
— (Fortifications de), L. 1.
— (Gouverneurs de), L. 2.
— (Origine et étymologie de), L. 1.
— (Siége de), L. 2.
— (Vicomté de), L. 1.
Calendrier, sa réforme, XXXIX. 10.
Calotte, XLVII. 12.
Cammate, tragédie, XLIII. 7.
Canette (Jeanne la), XLVI. 42.
Capella (Petrus de), XXXVII. 1.
Carmel, XLVI. 34.
Carmélites établies à Pontoise, XLV. 17.
Carmes de la place Maubert, à Paris; leur origine, XLVI. 1; querelles indécentes, 3. 4. 5; ils quittent la Palestine, 8.
— (Leur costume), XLVI. 10.
— (Leur embarquement représenté), XLVI. 38.
Camus (Jean le), XLVII. 8.
Carpentier de Machy, XLIII. 8.
Carpettes, espèce de chappes, XLVI. 8.
Casaubon (Augustin), L. 10.
Casimir (Jean), roi de Pologne et abbé de Bon-port, XL. 2.
Catapulte, XLVII. 19.
Caumont (Catherine), XLII. 5.
Cellarius (Christian), XLIV. 16.
Celse (Jean), évêque de Roffe, XLV. 5.
Chabanne de la Fosse, conseiller au parlement de Paris, XXXVII. 11.
— (Gilbert-Blaise de), abbé de Bon-port, XL. 3.
Chaire de maître Albert, XLVI. 42.
Chamond (le marquis de saint), XLVII. 15.
Champaigne (Clerambaut de la), XLVII 16.
— (Jacquette de), XLVII. 19.
Chanac (Guillaume de), XLI. 5.
Chappes, XLVI. 10.
Chardin (Robert); son épitaphe, XLII. 8.
Charles V, XLIX. 7.
Charles III, comte d'Alençon, XXXIX. 75.
Charles de France, roi de Sicile, XXXIX. 59; notice sur sa vie, 60. 61.
Charles I de Valois; notice sur sa vie, XXXIX. 70. 72.

Charles II de Valois; notice sur sa vie, XXXIX. 74. 75.
Charles IV, dit le-Bel, XXXIX. 66.
Charles-le-Bel, XLVI. 40.
Charles-le-Chauve, XLVIII. 1.
Charles-le-Mauvais, XLIX. 7.
Charmolue, XLVI. 31.
Charmillon (Jean), roi des menestriers, XLI. 15.
Chartreuse-lez-Gaillon, XXXVIII. 1; incendiée, elle est construite de nouveau, 2.
Chassebras, XLVI. 43. 26.
— (Famille des), XLVI. 19.
Chaumont-Guitry, comte du Vexin, XLII. 4.
— (Jean de), XLI. 4.
— (Robert de), surnommé l'éloquent, XLII. 9.
Chaumont, ville dans le Vexin-françois; son histoire, XLII. 1. 3.
Chauvelin, XLVI. 31.
Cheveux de Jésus-Christ, XLVI. 37.
Chilpéric, *ibid.*
Cholet, cardinal, légat du pape, XXXIX. 9.
Christiani, (Laurent), XXXVII. 11; son épitaphe, 12.
Chronogrammes, XLIV. 12.
Claude, célestin, XLVI. 40.
Clémence de Hongrie, fille de Charles-Martel, XXXIX. 82.
Clerée (Jean), XXXIX. 10.
Cliton (Guillaume), XLIX. 4.
Cloître des carmes, XLVI. 41.
Coeffeteau, dominicain, savant distingué; son épitaphe; notice sur sa vie et sur ses ouvrages, XXXIX. 31.
Coeffeteau (Nicolas), XXXIX. 12.
Coëme (Jeanne de), dame de Bonnetable, XXXVIII. 5.
— (Susanne de), XL. 6.
Coislin (cardinal de), XLIII. 3
Colbert (Louis), abbé de Bonport, ensuite comte de Linières, XL. 2.
Collége de Bayeux, XLVII. 39
— des Daces, XLVI. 13.
Colletet, poète médiocre, XXXIX. 45.
Conches, XLIX. 3.
Confrérie du scapulaire, XLVI. 36.
Constantin, célèbre violon de la cour de Louis XIII, XLI. 15.
Contre-scel, XLIX. 23.
Corbie (Jean), XXXVII. 20.
Corpus juris canonici, XXXVIII. 8.
Corré (Jean, XXXVII. 17.
Corrozet (Gilles). XLVI. 44.
Cossé-Brissac (Diane de), XL. 7.
Coste (Hilarion), XXXVIII. 6.
Costume ecclésiastique, XXXIX. 13. 14.
Coucy (Enguerrand de), XXXIX. 54.
Conderc (Bernard), XLVI. 43.
Coupe de saint-Macaire, XLIII. 13. 14.
Coupe-gorge (rue), XXXIX. 11.
Coupe-gueule (rue), *ibid.*
Courault (Jean), XXXVII. 20.
Courge, XLIII. 6.
Couronne crénélée, XXXIX. 62.
Courtenay (Amicie de), XXXIX. 81.
— (Catherine II de), femme de Charles I de Valois, XXXIX. 72. 73.
Courteville (Jacques de), abbé de saint-Winox, XLIV. 8.
Cousin (Jean), peintre célèbre, XLII. 5.
Creil (Etienne de), XLVI. 21.
— (Henri de), XLVI. 21.
— (Henri de), baron de Bournezeau, XLVI. 20.

Creil (Michel de), XLVI. 21.
Cricquetot (Jean-Philippe), XL. 2.
Critton (George), docteur en droit, XXXIX. 23. 24.
— (Jean), XXXIX. 25.
Croy (Gerard de), XLIV. 9.
Cruchot, XLVI. 31.
Cufa, XLVII. 15.
Cuius (Pierre), XLIV. 16.
Cyrot (Louis), XLIII. 5.
— (Richard), XLIII. 5.

D

Daillon, comte de Lude, XLV 13.
Darras (Jean), XLVI. 7.
Daumar (Gerard de), XXXIX. 89.
Dauphin, titre donné au fils aîné des rois de France; époque de la cession de ce titre, XXXIX. 40.
Delbec (Marie), XXXIX. 25.
Deliciæ poetarum gallorum, L. 4.
Deniaud (Robert), XLV. 14.
— (Robert), XLV. 19.
De Perq, L. 6.
Deshayes (Pierre), XLI. 16.
Deslandes, religieux dominicain, XXXIX. 89.
Desmontrais, XLVII. 11.
Desmoulins (Jean), XXXIX. 89.
Désobier (Louis), XLVII. 16.
Despautere (Jean), XLIV. 16.
Desplantes (Philippe), XLVII. 17.
Desportes (Philippe), poète célèbre; notice sur sa vie et ses ouvrages, XL. 7.
— (Théobalde), XL. 9.
Dessene, L. 5.
Diamant à pointes naïves, XLVI. 13.
Didier de-la-Cour, XLVII. 4.
Didier, hermite, XLVI. 37.
Domicella Agnès de Orchio, XXXIX. 17.
Domingue de la Mirandole (Pierre-Joseph), XLIII. 12.
Dominicaines de Calais, L. 9.
Dominicains; leur établissement à Paris, XXXIX. 3; rivalité et débats avec l'université, 5. 6; progrès de leur ambition, 7. 8. 9; munificence des rois de France à leur égard, 9; leur expulsion, 10.
Dormans (cardinal de) XLVI. 14.
Dormy (Charles-François), XXXIX. 51.
— (Claude), son épitaphe, XXXIX. 49; notice sur sa vie, 50.
Doublet (dom Jacques), moine de saint-Denis, XLII. 10.
Douvenoust (Jehan), XLIX. 17.
Drap-d'or (champ du) L. 3.
Dubec (Michel), cardinal, XLVI. 18.
Dubois (Guillaume), XLIV. 10.
Dudan (dom Gabriel), XLIII. 5.
Dumanoir (Guillaume I), XLI. 15. 18.
— (Guillaume II), XLI. 15.
Dumont (Geneviève), femme du seigneur de Montespin, XLII. 6.
— (Guillaume), XLII. 7.
Dumolard, XLVI. 35.
Dure (Robert), XXXVII. 16.
— (Yvon), *ibid.*
Duval-Rivière (Jean-Joseph), XLIII. 8.
Dyche (Jacques), XXXVII. 19.

E

Echard, religieux dominicain, XXXIX. 36.
Ecu, espèce de monnoie, XLVI. 12.
Edeline de Dammartin, XLI. 5.

Eglise des Blancs-Manteaux, XLVII. 5.
Embarquement des carmes représenté, XLVI 41.
Emine de saint-Benoît, XLVII. 20.
Eperons (origine des), XXXIX. 67. 68.
Ermenger, abbé de saint-Winox, XLIV. 7.
Ervé Piron, son épitaphe, XXXVII. 10.
Escafignons, XLVII. 15.
Espan, XLIX. 5.
Espelet, (d'), XLIX. 8.
Espin (Laurent-Ange), XLVI. 5.
Est, duchesse de Nemours (Anne d'), XLV. 15.
Estelin, espèce de monnoie, XLVI. 13.
Etape, L. 11.
Etienne, religieux du bec, XLIX. 4.
Evelius Radulphi, XXXVII. 19.
Evreux (Jeanne d') femme de Charles-le-Bel, XLVI. 12.
Eusan d'Aquilée (Joseph), évêque de Porphyre, XLII. 6.
Eustache de saint-Pierre, L. 2.
Eytwerts (Jacques), XLIV. 16.

F

Fabre (Michel), XXXIX. 1.
Faitot, religieux dominicain, XXXIX. 16.
Falaise (Magdeleine de), XLVI. 25.
Fatuel, XLVII. 17.
Favier (Jacques), XLI. 17.
Felin, division de la monnoie, XLVI. 13.
Fer des cloux de Jésus-Christ, XLVI. 37.
Ferdinand II, seigneur de Lara, XXXIX. 74.
Feret (Hypolite), grand-vicaire de Pontoise, XLII. 11.
Fescinius Sisinius, XLIX. 11.
Finé Oronce, XLVI. 79.
Flèche des anciens Bretons, XLVII. 19.
Fleurie de Chartres, XLI. 3.
Florent Radwin, XXXIX. 14.
Folie (M. de la), XL. 10.
Fol-mariée (Jeanne la), XLVII. 16.
— (Jaquette la), *ibid.*
Fontaine (Guillaume de la), XLVII. 14.
Forestier (Alain), XXXVII. 19.
Fortier (Vincent), XLIII. 10.
Foucher de Salles, XXXIX. 27.
Fouilleuse (seigneur de), XLV. 3.
Foulques de Chanac, évêque de Paris, XXXVII. 4.
Fouquet (Louis-Charles), XLV. 4.
François I; sa figure, XLV. 38.
Fréauville (Nicolas de), XXXIX. 89.
Frisou (Robert), XLIV. 7.

G

Galand (Charles-Hugues), XLI. 17.
— (Charles-Hugues), bachelier, XLI. 9.
Galeran IV, XLIX. 4.
Gambeson, espèce de vêtement, XXXIX 62.
Ganelon de Hautefeuille, XXXIX. 8.
Garder le change, terme de chasse. Son explication, XL. 5.
Garrigues (Bertrand de), XXXIX. 1.
Gaston de Foix, I du nom, XXXIX. 81.
Gaucher, graveur, XL. 8.
Gaudebaut, abbé de St.-Winox, XLIV. 8.
Gauthier, comte de Meulan, XLII. 1.
— (Jean-André), son épitaphe; notice sur sa vie, XXXIX. 32. 33.
Gavet, XLVII. 16.
Genest (Saint); notice sur sa vie, XLI. 11.

Gens de robe; quelques-uns mis au rang des saints ou nommés papes, XXXVII. 23.
Geoffroy, évêque de Paris, XLIII. 2.
Gerard Groot, XXXIX. 14.
Germainou Gronier, abbé de St.-Winox, XLIV. 7.
Germon (Guillaume de), prévôt de Paris, XLI. 6.
Gex (Marguerite de), XXXIX. 22.
Ghiselin (Victor), XLIV. 16.
Giocondo (Jean), dominicain célèbre, XXXIX. 90.
Gisors, ville du département de l'Eure; notice sur cette ville, XLV. 1.
Gohier (Jean), XLVII. 3.
Gois, sculpteur, XXXVIII. 3.
Gombault (Sébastien), XLVI. 18.
Gomer, père des Gaulois, *ibid.*
— (Saint), né dans le Brabant, *ibid.*
Gomer-Fontaine (abbaïe de), XLII. 1.
— ; sa description, XLII. 14.
Gomeria, charge de laine, *ibid.*
Gomeriaticum, espèce de tribut, *ibid.*
Gomerites, peuples d'Asie, *ibid.*
Gougeul, *voyez Rouville.*
Goujon (Jean), sculpteur, XLV. 10.
Goupy-Auroi (Charles), XLI. 16. 17.
Gourdan (Girault de Mauleon de), L. 8.
Grainville (Hiérôme), XLI. 18.
Grainville, (Magdeleine-Louise de), XL. 4.
Grancé de Medavi, abbesse de Gomer-Fontaine, XLII. 15.
Grare de Pistoïe, dit *Lappe*, XLI. 3.
Gravures de l'église de sblancs-manteaux, XLVII. 7.
Grégoire XI, XXXIX. 27.
Grimberghe (Jerôme), XLIV. 8. 12; son épitaphe, 13.
Grisson (Robert), XLIII. 11.
Groenberg (monastère de) XLIV. 6.
Grouchi, XLVI. 32.
Guerin (le père), L. 8.
Guesclin (Bertrand du) XLIX. 7.
Gueulancour-Corval, seigneur de Montespin, XLII. 6.
Gui de Liuriac, XLI. 11.
Guibette (Jeanne le), XLVI. 22.
Guichard de Langres, abbé de Bon-port, XL. 1.
Guichon (Jean), XXXVII. 20.
Guignon, violon célèbre, XLI. 16.
Guillaume II, comte de Boulogne, XXXVII. 9.
Guillaume I, comte de Chaumont, XLII. 2
Guillaume II, *ibid.*
Guillaume III, *ibid.*
Guillaume V, *ibid.*
Guillaume de Pont-de-l'Arche, abbé de Bonport, XL. 9.
— (de Varennes), XLIX. 3.
— (Gilles), XLVII. 15.
—(le-Roux), duc de Normandie, XLV. 1.
— (vicomte de Corbeil, XLI. 5.
Guillemette, XLVI. 24.
Guillemine I, abbesse de Gomer-Fontaine, XLII. 15.
Guillemites, XLVII. 3.
Guerry (Michel), XLIII. 8.
Guiot, prieur de St-Guenaut, XXXVIII. 1.
Gusman (Félix), connu sous le nom de saint-Dominique, XXXIX. 1. 2.
— (Manez), XXXIX. 1.
Guy de Chaumont, marquis de Guitrie; son épitaphe, XLII. 16.
— (de Lynais), XLIII, 13.
— (fils de Thibault-file-Etoupe), XLIII. 10.

Guy de Sully, archevêque de Bourges, XXXIX. 88.
Guynebert (Claude), XLIII. 11.
Guyon de Sardière, XLI. 14.

H

Hainaut (Jean de), XXXIX. 66.
— (Marie de), *ibid.*
Halewin (Bernard le), XLVII. 17.
Hamon (Jean), abbé de Bonport, XL. 1.
Hardiune (Maur de), XLIV. 9.
Harelle (Marie), XLVI. 45.
Haringhen (Simon de), XLIV. 8.
Harlay, premier archevêque de Rouen, XLII. 10.
— (archevêque de Rouen), XLV. 18.
— (François de), archevêque de Rouen, XXXVIII. 7.
Haubert, XLIX. 5.
Hays (Jean), XLIII. 5.
Hélène (sainte), XLVI. 37.
Helin, architecte, XXXVIII. 2.
Helyot, auteur d'une histoire monastique, XXXIX. 13.
Hennequin, (Charlotte), XLVII. 19.
— (Nicolas), XXXIX. 54.
Hennin, XLVII. 15.
Hennuyer (Jean), XXXIX. 91.
Henri II de Bourbon, abbé de Bonport, XL. 2.
Henri III de Bourbon, abbé de Bonport, XL. 2.
Henri I de Clermont, abbé de Bonport, *ibid.*
Henri III, roi de France, son assassinat, XXXIX. 92.
Heranger (Marie), XXXVII. 20.
Hermenegilde de saint-Paul, XLVI. 5.
Hermès, abbé de saint-Vinox, XLIV. 8.
Hérouval (M. de), XLVI. 3.
Hervé Cossion, XXXVII. 14.
Hevemar, XLIV. 1,
Hildegarde, XLIX.
Hodierne, femme de Guy-Thibaut, XLIII. 2. 12.
Hongrie (Béatrix de), XXXIX. 38.
— (Clémence de), *ibid.*
Hôpital (Louis de l'), XXXIX. 42.
Hôpital-sainte-Même, XXXIX. 41.
Hôpitaux de sainte-Anne et de saint-Louis, à Paris, époque de leur fondation, XXXIX. 20.
Hôtel Coligny, L. 12.
— (de Guise), XLVII. 14.
Hôtel-dieu, XLIX. 15.
Huet, menestrier, fondateur de la chapelle saint-Julien-des-Menestriers à Paris, XLI. 3.
— (Nicolas), XLV. 15.
Hugues d'Amiens, archevêque d'Amiens, XLII. 12.
— (de Chaumont), XLII. 2.
— (de Gisors), XLV. 5.
Hugues I, XLIX. 2.
Hugues II, *ibid.*
— (bon compagnon); passe sous le nom de Gregoire XIII, XXXVII. 23.
— (de saint-Cher), XXXIX. 84.
— (le libéral), XLIX. 2.
Humbert de-la-Tour-du-Pin, dauphin de Viennois, XXXIX. 35; dissertation sur son tombeau, 36; son épitaphe, 37; notice sur sa vie, 38; il cède ses états au roi de France, 39; il prend l'habit monastique, sa mort, 41.
— de Romans, XXXIX. 88.
Humfroi, XLIX. 2.
— comte d'Herfort, L. 3.

Hurault (Jacques), seigneur de Chiverny, XXXIX. 53.
— (Philippe), XLVII. 12.

I

Indulgences (vente des), origine d'un schisme, XXXIX. 11.
Infaillibilité du pape reçoit un échec, XXXIX. 12.
Ingelbert, abbé de St.-Winox, XLIV. 7.
Irsonval (Marguerite d'), XLVII. 15.
Isabelle de Valois, XXXIX. 94.

J

Jacobins (couvent des), rue St.-Jacques à Paris, XXXIX. 1.
Jacques Clément, meurtrier de Henri III, *ibid.*
Janot Brunel. XLI. 5.
Jansseune (Benoît), XLIV. 10. 12.
Jasseran, XLIX. 5.
Jaucourt (Charles); son épitaphe, XL. 4.
Jean XXII, XXXIX. 22.
Jean VI, comte de Vendôme, XXXIX. 83.
Jean de l'Isle; son épitaphe, XXXVII. 10.
—— de Meulan, évêque de Paris, XXXVII. 4.
—— de Treguier, *ibid.*
Jean II, duc d'Alençon; notice sur sa vie, XXXIX. 76.
Jean VI, duc de Bretagne, XXXVII. 9.
Jean, roi de France, XXXVII. 6.
— de Paris, XLVII. 12.
Jeanne d'Artois, XXXIX. 81.
— de Boulogne, XXXVII. 6. 9.
— de Châtillon, femme de Pierre de France, cinquième fils de saint-Louis, XXXIX. 77.
Jeanne de France; fille de Louis X, XXXIX. 79; son épitaphe, 80.
— épouse de Charles-le-Bel; sa statue, XLVI. 40.
— de Sienne, XLVI. 26.
Jeannette, femme de Jacques d'Yches, XXXVII. 19.
Jodieu (Guillaume-Pierre de), XXXIX. 89.
Jogleur, Jongleour, Jangleur; signification de ce mot, XLI. 2.
Joinville (Guillaume de), XXXIX. 22.
Joubert (Hierôme), XLI. 18.
Jourdain, général des jacobins, XXXIX. 2. 5.
Jourden (Guillaume), XXXVII. 15. 18.
Joyeuse (cardinal de), archevêque de Rouen, XLV. 16.
Julian (Saint), XLIX. 8.
Julien-des-Menestriers (chapelle de St.) XLI. 1.
Jumeau, religieux cluniste, XLIII. 4.

K

Kacrolay (Jean de), XXXVII. 11; son épitaphe, 12.
Kaerregues (Olivier), XXXVII. 19.
Kanaps (Nicolas de), XXXIX. 88.
Karesquier (Henri), XXXVII. 13.
Kempis (Thomas-à-), auteur de *l'imitation de Jésus*, XXXIX. 14.
Kerguisiaux (de), XXXVII. 14.
Koerambars (Pierre de), XXXVII. 15.
Koergourant (Maurice de), XXXVII. 14.
Kuermur (Hervé de), XXXIX. 51.

Kuermur (Jeanne de), dame de Ponthom, XXXIX. 52.

L

L'abbé (Jean), XLIII. 10.
Laborde, XLI. 12.
Labricharde (Jeanne), XXXIX. 17.
Lacova (Jean de), XLVI. 31.
Lagarde (Jeanne), XLVII. 11.
Lagrange (Catherine de), XLIII. 8.
— (Jean de), LIII. 8.
Laguesle, procureur-général sous Henri III, XXXIX. 91.
Lait de la Vierge, XLVI. 37.
Lammin (Anselme), XLIV. 9.
Lapalu (Gerard de), XXXIX. 22.
— (Jean de), *ibid.*
— (Pierre de), XXXIX. 20; son épitaphe, 21; notice sur sa vie, 22.
— (Pierre de), XXXIX. 87.
L'Ardeur (Thomas), XLIV. 9.
Larochefoucaut, archevêque de Rouen, XXXVIII. 2.
La Romaine (Jeanne), XXXIX. 17.
Latour (Emmanuel-Théodose de), abbé de Bonport, puis duc de Bouillon, XL. 2.
Lattaignant (Gabriel de), XLVII. 17.
Laudon (Guillaume de), XXXIX. 90.
L'Aumônier (Jehan), XLIII. 9.
Launay (Jean de), XXXVII. 20.
Launoi (Jean de), XLVI. 3.
Le Barbe (Simon), XLIII. 6.
— (Simon), XLIII. 8.
Lebrasseur. (Michel), XLIV. 8.
Lecloustier (Jacques), XLI. 4.
Lefevre (Catherine), XLIII. 10.
— (le père), XLVII. 17.
Lefort (Pierre), bailly de Chaumont, XLII. 6.
Legrele, XLVII. 6.
Lemasle (Michel), XLIII. 8.
L'Enfant (Guillaume), abbé de Bonport, XL. 2.
Leopard (Paul), XLIV. 16.
Lequien (le père), XLVII. 18.
Leroi (Jean), XLIV. 8.
Leroux (Louise), XXXIX. 49.
L'Escarbot (Marc), XLVII. 18.
Lescrop (Henri), L. 3.
Leveque (Etienne), XLVI. 25.
Levesque (Henri), XLVI. 26.
Levrier, auteur d'un recueil sur le Vexin françois, XLII. 17.
Ligier (Jacques), XXXVII. 20.
L'gnier (Pierre), conseiller, XLII. 6.
— (Géneviève, *ibid.*
Linguet, bon mot, XLVI. 41.
Livre parisis, XLVI. 14.
Loir (Pierre), XLII. 7.
— (Louis), *ibid.*
Longpont, prieuré, XLIII. 1; noms de tous les prieurs, 4.; noms des curés, 5.
Longueville (Marie de Bourbon, duchesse de), XLII. 10.
Lonjumel (Jacques de), XLI. 4
Loris (Gilles de), L. 3.
Louis de France, XLIII. 3.
— comte d'Evreux, XXXIX. 77; son épitaphe, 78.
Louis IX; ses bienfaits envers les Jacobins; trait de foiblesse, XXXIX. 8.
Louvet (Augustin), XXXIX. 49.
— (Claude), XXXIX. 48.

M

Machi, peintre, XXXVIII. 3.
Magny, bourg dans le Vexin françois, XLII. 3.
Mahaud de Châtillon, XXXIX. 73.
Mailles, espèce de monnoie, XLVI. 13.
Maîtres à danser et joueurs d'instrumens de la ville de Paris (compagnie des), XLI. 8.
Malabranca des Ursins, XXXIX. 88.
Maladrerie de comtesse, XLIX. 15.
Malaval (Guillaume de), XLVII. 1.
Malingr (Claude), XXXIX. 32.
Malle (Benoît), XLI. 17.
Mallet de Bresme, XLVII. 18.
Malon, XLVII. 11.
Malsec (Guy de), cardinal, XXXIX. 26. 27.
Malsonaye (Jean de la), évêque d'Hippone, XLV. 5.
Manassès, abbé de saint-Winox, XLIV. 7.
Mandevillan (Jean de), évêque d'Arras, XLI. 5.
Marechal, XLVII. 16.
— (Georges), *ibid.*
Marguerite (comtesse), XLIV. 5.
— (d'Artois), XXXIX. 77; son épitaphe, 78.
— (d'Evreux, XXXVII. 9.
— (de Sicile), femme de Charles I, comte d'Alençon, XXXIX. 73.
— (Sainte), XLVI. 38.
Marie de Brabant, XXXIX. 79.
—— d'Espagne, héritière de Lara, XXXIX. 74; son épitaphe, 75.
— de Hainault, XXXIX. 93. 94.
Marnesia, évêque d'Evreux, XXXVIII. 2.
Mascot, XLVII. 16.
Massuit, abbé de saint-Winox, XLIV. 8.
Mathieu, abbé des jacobins de la rue saint-Jacques à Paris, XXXIX. 1.
Mathieu I, comte de Chaumont, XLII. 2.
Mathieu II, *ibid.*
Mathieu, dominicain, XXXIX. 29; notice sur sa vie, 30.
Maubert, XLVI. 42.
Mauduit (Noël), XL. 2.
Maugier (Robert), XLVI. 22.
Maur (congrégation de St.), XLVII. 4.
Mazarin, cardinal, XXXIX. 35.
Mazarini (Michel), *ibid.*
Mekeren (Gerard de), XLIV. 15.
Mellon (Saint), XLIX. 1.
Menestrandie, XLI. 3.
Menestrels (confrérie des), XLI. 6.
— (leur confrérie), *ibid.*; procès qu'ils ont eu à essuyer, 7. 8. 9.
Menestrier; origine de ce mot, XLI. 2.
Menippée, satyre, XXXIX. 46.
Mercier (Nicolas), XLI. 18.
Méri de Barbesières, XXXIX. 29.
Mesme (Henri de), XXXIX. 46.
Métamorphose de l'homme en oiseau, ouvrage de Jean Passerat, XXXIX. 47.
Metz (Richard de), XLVI. 16.
Meulan assiégée par le duc de Mayenne, XLIX. 9.
— attaquée en 1418, XLIX. 7.
— prise en 1423, *ibid.*
— (commandement de), donné à Sully, XLIX. 9.
— (commune de), XLIX. 25.
— (devise des habitans), XLIX. 10.
— (étendue du comté de), XLIX. 6.
— (monnoie de), XLIX. 26.
— (pairs de), XLIX. 25.
— (princes de), XLIX. 1.
— (comtes de), *ibid.*

Meulan (mayeur de), XLIX. 25.
— (origine de la ville de), XLIX. 1.
— reprise sur les Anglois en 1435, XLIX. 8.
— (sa situation), XLIX. 10.
— (ses fortifications), XLIX. 7.
— (dépenses faites pour les réparer), *idid.*
— (son histoire), *ibid.* et suiv.
— (vicomtes héréditaires), XLIX. 15.
Meung (Jean de), dit *Clopinel*, XXXIX. 55.
Meunier (le père Jean), XLVII. 18.
Mezy (seigneurs de), XLIX. 5.
Michaëlis (Sébastien), XXXIX. 11.
Milet (Jean), XLVII. 15.
Millet (Jeanne), XLVII. 17.
Milon, chevalier célèbre, XLIII. 12.
Miroir du Carmel, XLVI. 2.
Mizault, XLVI. 39.
Moines; exemple de plusieurs combats survenus parmi eux, XXXIX.
Monastère de la Paix, XLIX. 15.
— de saint-François, *ibid.*
Monfort (Simon de), XXXIX. 30.
Monnare (Arnoul), XXXVII. 15.
Monogrammes, XLIX. 26.
Montafié (Anne de), comtesse de Soissons, son épitaphe, XXXVIII. 4. 6.
Montagu (Guillaume de), L. 3.
Montdidier (Henri de), XLI. 5.
Montpensier (duchesse de), XXXIX. 91. 93.
Mont-rouge, XLVII. 2.
Montson (Jean de), XXXIX. 9.
Montsors (Marie de), XLV. 18.
Moreau (Julienne), XLII. 6.
Morel (Anne), XLVI. 30.
— (Berthelemy), XXXVII. 11.
— (Jean), XLVI. 11.
Morin (Guillaume), XLVII. 17.
Mouflin (Jean), XLIV. 9.
Moussette (Charles), XLII. 5.
Mosaïque, XLVI. 26.
Mouson, XLVII. 18.
Mullard (Claude), XLI. 17.
Muset (Colin), XLI. 11.
Musnier (Jean-Baptiste), religieux de Prully, XLII. 16.

N

Navarre (Jean de), XXXIX.
Néauffle, ville voisine de Gisors, XLV. 3.
Neptune, XLVII. 15.
Neuville de Villeroi (Nicolas), XXXIX. 29.
Neveu (Jean), XLVII. 16.
— (Pierre), XLV. 14.
Nicolaï, dominicain distingué par son érudition, XXXIX. 3; notice sur sa vie, 34.
Niobé, XLVI. 26.
Nivelon, XLIX. 5.
Noailles (cardinal de), XLIII. 3.
Noël (Denis), XLV. 8.
— (Marc), XLVII. 16.
Noeuville de Brunobois, XLVII. 17.
Notre-Dame de Liesse, XLV. 15.
— (du Mont-Carmel), XLVI. 34.

O

Oc, nom d'une des deux langues romanes, XLI. 1.
Ode, XLIX. 2.
Œuvre (de l'), historien de St.-Yves, XXXVII. 3.
Ogier (Pierre), XXXVII. 15.

Oil, nom d'une des longues romanes, XLI. 1.
Oppeville, XLVIII. 13.
Orléans (Françoise d'), XXXVIII. 5.
— (Henri d'), duc de Longueville, XXXVIII. 6.
— (Marguerite d'), duchesse de Longueville, XLV. 15.
Orsay (Marguerite d'), XLVII. 3.
Osmond I, Gasse, comte de Chaumont, XLII. 2.
Osmond II. *ibid.*
Osmond-Gonthier, comte de Chaumont, XLII. 2.
Othier, XXXIX. 1.

P

Palée, nom d'une des rues de Paris, XLI. 4.
Pangallo (Antoine), XXXIX. 90.
Papebroch, XLVI. 2. 3.
Pâris (Etienne), évêque d'Aulone.
— (Louis-Nicolas de), son épitaphe, XXXIX. 51.
(Nicolas de), *ibid.*
Passerat (Jean); son épitaphe, XXXIX. 44; notice sur sa vie et sur ses ouvrages, 46. 47.
— (Pantaléon), XXXIX. 16.
Pedrowe, XLVII. 13.
Pelletier (Jerôme le), XLVI. 33.
Pellouard (Jehan), XLIII. 9.
Penis (Adrien de), XLIV. 8.
Pentapetales, nom donné à certaines feuilles, XXXIX. 62.
Penthièvre (duc de), XXXVIII. 2.
Perci (Henri de), L. 3.
Perdrer (Guillaume le), XLVII. 13.
Perdrier (Jean), *ibid.*
Perdrier (Jeanne), XLVII. 13.
— (Jeanne), *ibid.*
Péré, curé de Long-Pont, XLIII. 6.
— (religieux cluniste, XLIII. 3.
Péristyle, XLVI. 22.
Perran de Bergues; cour féodale de cette ville, XLIV. 3.
Perrot de Rouen, XLI. 4.
Petitfour, fondeur de cloches, XLIII. 8.
Pétronille, femme de Hugues de Chaumont, XLII. 17.
Petresse, L. 6.
Philippe d'Artois, seigneur de Conches; son épitaphe, XXXIX. 81.
— de Chaumont, chanoine de Rouen, XLII. 2.
Philippe III, dit le Hardi, XXXIX. 79.
Philippe V, dit le Long, XXXIX. 69.
Philippe VI de Valois, *ibid.*; son épitaphe, 70.
— (le-Bel), XLIII. 3.
— (le Bon), roi de Navarre, XXXIX. 79; son épitaphe, 80.
Phylactères, espèce de reliquaire, XLIII. 13.
Picard (Jean le), XLVII. 18.
Picot (Radegonde), XLIII. 11.
Pience, XLIX. 11.
Pierre, II comte d'Alençon, XXXIX. 75.
Pierre de France, comte d'Alençon, cinquième fils de St.-Louis, XXXIX. 77.
— de Verone, inquisiteur-général de la foi, XXXIX. 19.
Pigault, auteur dramatique, XLVII. 19.
— Lepinoy, *ibid.*
Pilori haven, XLVII. 13.
Pincerais, XLIX. 6.
Pistes, XLVIII. 1.
Pitres, XLVIII. 2.

Place (de la), XLVII. 18.
Plas (Anne-Adélaïde de), marquise de Nadaillac, XLII. 15.
Poésies sur Calais, L. 4.
Polignac (Melchior), cardinal et abbé de Bonport, XL. 2.
Pommelet, religieux cluniste, XLIII. 4.
Pont-de-l'Arche, XLVIII. 1.
Ponterel d'Argences, XXXVIII. 7.
Ponthieu (Jean II de), XXXIX. 83.
— (Jeanne de), comtesse de Vendôme; son épitaphe, XXXIX. 83.
Ponts bâtis par Charles-le-Chauve, XLVIII. 3.
Porcelets (Guillaume de), XXXIX. 61.
Porquer (Marguerite le), XLII. 8.
Portail des blancs-manteaux, XLVII. 4.
— (des carmes), XLVI. 40.
Porte-Royale, L. 11.
Poujet de Madaillac (Jeanne du), abbesse de Gomer-Fontaine, XLII. 15.
Preau, XLIX. 3.
Prévôt (Jeanne le), XLVII. 17.
Procureurs; leur existence chez les Romains, XXXVII. 20.
Pyramide des amis de la constitution, XLVII. 15.

Q

Quedonne (Marie), XLVII. 9.
Quætredes (Yves de), XXXVII. 17.
Quirin, XLIX. 10.

R

Raguier (Hemon), XLVII. 13.
Raimond (Pierre), XLVII. 11.
Raoul Galhe, XLIII. 5.
Raphaël d'Urbin, XXXIX. 90.
Ratabon (Martin de), XLIV. 10.
Raynant (Theophile), XLVI. 3.
Rebec, vieux mot désignant un violon à deux cordes, XLI. 14.
Récollets; leur établissement à Chaumont, XLII. 10.
—— (leur établissement à Gisors), XLV. 15.
Régaliens, droits dont jouissoient les comtes de Meulan, XLIX. 6.
Religieux trinitaires de Gisors, XLV. 15.
Reliquaire curieux, XLVI. 38.
Reliques, XLVI. 36.
Rempart de l'histoire carmélite, XLVI. 2.
Renaud, disciple de saint-Dominique, XXXIX. 2.
Restout (Dominique), XLVI. 24.
Ribeyrette (Antoine), XLVII. 10.
Ricard-le-Veneur, XLIX. 16.
Richard de Vernon, XL. 1.
Richer (Edmond), auteur de *la puissance ecclésiastique et politique*, XXXIX. 12.
Richerwaert (Gervin de), XLIV. 10.
Rigaud (Eudes), archevêque de Rouen, XLII. 9.
Rioland (dom Etienne), XLIII. 5.
Rivoli (Jean de), dominicain, XXXIX. 36.
Robert I, XLIX. 2.
Robert III, XLIX. 3.
Robert IV, XLIX. 4.
— (Antoine), fondateur des blancs-manteaux, XLVII. 3.
— archevêque de Rouen, XLII. 17.
Robert I, comte de Chaumont, surnommé *l'éloquent*, XLII. 2.

Robert II, XLII. 2.
— (comte de Clermont), chef de la branche de Bourbon, XXXIX. 62; ses diverses épitaphes, 63.
— (d'Artois), XXXIX. 64.
— (Jehan), XXXVII. 18.
Robert IV, seigneur de Beu, XLII. 81.
Robillaud (Gilbert), XLV. 18.
Rochet, vêtement d'église, XXXIX. 13.
Roderic, abbé de Sithiu et de saint-Winox, XLIV. 7.
Roger, XLIX. 3.
— (Sénéchal de Meulan), XLIX. 22.
— (de San-Screnuo, XXXIX. 60.
Roi des violons, dignité parmi les menestriers, XLI. 15.
Rolland (Pierre), XLIII. 6.
— (de la Platière; *ibid.*
Rollant (Blanche de), XLVII. 16.
Rollo, XLIX. 1.
Romaines ou Romanes, langues formées de l'idiôme des Romains et des Goths, Vandales et autres peuples du Nord, XLI. 1.
Roncaglia (Constantin), XXXIX. 34.
Roque (Jacques), XLI. 17.
Roques (Claude), XLIII. 5.
Rosaire, vertu attachée à cette prière, XXXIX. 42; confrérie de ce nom, 43.
— espèce de prière, XXXIX. 18.
Rose (Sainte); notice sur sa vie, XXXIX. 43.
Rostrenan (Pierre de); notice sur sa famille, XXXIX. 51.
Rouen (Jacques de), XLVI. 24.
Rouhaut (Joachim), XLIX. 8.
Roullet (N. du), abbé de Bonport, XL. 2.
Rousseau (Jean-Baptiste), XXXVII. 22.
Roussel de Médavi, XLII. 15.
Rouville (Guillaume de); son épitaphe, XL. 4.
— (Jacques de); son épitaphe, XL. 3.
— (Louis de); notice de sa vie, XL. 4; son épitaphe, 6.
— (Pierre de), XL. 5.
— (Pierre Gougeul de); notice sur sa vie, XL. 4.
Rouxel, (Gabriel), chevalier Médavi de Grancey, XXXVIII. 7. 8.
Roye (Eléonore de), femme de Louis de Bourbon, XXXVIII. 5.
Rubert (Marguerite), XLV. 18.
Rubis-Balais, XLVI. 13.
Rue (Jacques de la), XLIX. 8.
Ruelie (Vincent la), XLVI. 45.
Rumold, ou Renould, abbé de saint-Winox, XLIV. 7.

S

Sabbatine, bulle, XLVI. 35.
Sadeler) Raphaël), XXXIX. 14.
St.-Amour (Guillaume de), XXXIX. 86.
Saint-Clair; notice sur sa vie, XLV. 8.
Saint-Germer (abbaïe de), XLII. 9.
Saint-Henri, l'apôtre des Hongrois, XLVI. 20.
Saint-Hilaire de Honciennes, XLIX. 14.
Saint-Jacques (rue), origine de son nom, XXXIX. 2. — 16.
Saint-Laurent (Michel de), XLI, 4.
Saint-Michel, XLIX. 14.
Saint-Nicolas, *ibid.*
— (église de), L. 6.
Saint-Nigaise; sa vie, XLIX. 10.
— (église de), XLIX. 11.
— (gué de), *ibid.*

Saint-Nigaise (reliques de), XLIX. 11.
Saint-Pierre, L. 7.
— (chapelle de), L. 8.
Saint-Quentin (hôpital), XXXIX. 2.
Saint-Remi (Jean de), XXXIX. 60.
Saint-Roch ; notice sur sa vie, XLVI. 16.
Saint-Sépulcre (chapelle du), L. 8.
Saint-Viar, XXXVII. 23.
Saint-Winox (abbaïe de) ; noms des abbés, XLIV. 7.
Sainte-Croix (Isabelle de), XXXVII. 22.
Sainte-Marie (église), L. 6.
Sanesdonio (Ambroise de), XXXIX. 88.
Sanguin (Jean), XL. 2.
Sauvage le Flamand, avocat de Gisors, XLII. 7.
Savalette (Henriette-Geneviève), XLVII. 10.
Savoie (Anne-Marie-Françoise de), XXXVIII. 7.
— (Eugene de), prince de Carignan, *ibidem.*
— (Louise-Christine de), *ibid.*
— (Thomas-François de), prince de Carignan, *ibid.*
Scafa, XLVII. 15.
Scafones, *ibid.*
Scapulaire, XLVI. 35.
— (confrérie du), XLVI. 36.
— (office du), XLVI. 10.
Sceaux ; leur époque ; leur forme ; leur matière ; leur usage, XLIX. 18.
— (de Meulan, XLIX. 19.
Schietère (Anne), son épitaphe, XLIV. 11.
Scifus, ou *Sciphus*, espece de vase, XLVIII. 13.
Scoffoni, XLVII. 15.
Scufia, *ibid.*
Sébastien de Saint-Paul, XLVI. 4.
— (le père), XLVI. 46.
Séguier (François-Claude) ; son épitaphe, XLII. 8.
Selve (François de), XLVII. 19.
Serancolin, XLVI. 27.
Servites, XLVII. 1.
Signard (Enguerrand), XXXIX. 23. 89 ; son épitaphe 23.
Simon de Locoveris, abbé de Bonport, XL. 1.
Sinibaldus Fliscus, pape, sous le nom d'Innocent IV, XXXVII. 23.
Sixte-Quint, XXXIX, 92.
Slippe (Guillaume de), abbé de saint-Winox, XLIV. 8.
Sluper d'Harrel (Jacques), XLIV. 16.
Soissons-Bourbon (comtes de) ; leur tombeau, XXXVIII. 3.
Solier (Ange), XLVI. 43.
Sorbon (Robert), XXXIX. 54.
Stock (Simon), XLVI. 35.
— (Hubert-Simon), XLVI. 3.
Sublet de Noyers (François), XLV. 17.
Sudre (Guillaume), XXXIX. 89.
Surgeres (Helène de), XL. 7.

T

Taillette (Marion), XLIII. 9.
Talec, (Henri), XXXVII. 17.
Tanneguy-Papé du Chastel, XXXVII. 14.
Tarentaise (Pierre de), XXXIX. 84.
Tauri (Daniel), médecin célèbre, XXXIX. 25.
Temple, XLVII. 1.
Tertre (Jean-Baptiste de), XLVII. 16.
Tesnier (Martin), XLVII. 3.
Texte, religieux dominicain, XXXIX. 35.

Thevenel (Nicolas), L. 5.
Thibaut, File-Etoupe, XLIII. 2.
Thienot (Nicole), XXXIX. 46.
Thomas d'Aquin ; notice sur sa vie, XXXIX. 85.
— (le diacre), XLIV. 15.
Thoresby, XLVII, 19.
Thun (clos de), XLIX. 14.
Tmaurentin (Guillaume de), XXXVII. 17.
Tour-au-Bègue, nom donné à un donjon de la ville de Chaumont, XLII. 13.
Tour d'Auvergne (Frédéric-Constantin de la), XLIII. 4.
Trajectus Elysius Jani Passerati, et epitaphia varia a Sebastiano Rolliardo, XXXIX. 48.
Treguier (Jean de), XXXVII. 1.
Trie (Jean de), maréchal de France, XLII. 21.
— (Mathieu de), XLII. 21.
— (Yolande de) femme de Robert de Beu, *ibid.*
Trigeudy, ou Triseguedy (Maurice), XXXVII. 20.
Trinitaires ; leur fondation, XLII. 10.
Trotant (Catherine), XLVII. 11.
Troubadours, XLI. 1.
Trouvères, *ibid.*
Truchet (Sébastien), XLVI. 46.
Turenne (Louis prince de), XL. 2.
Turin (Pernelle), XLII. 5.

U

Ubiquistes, XXXIX. 3.
Université de Paris, *ibid.*
Urose, roi de Russie, XXXIX. 73.
Ursulines, établies à Gisors, XLV. 18.

V

Valbonnais (M. de), premier président de la chambre-des-comptes de Grenoble, XXXIX. 27.
Valentin (Claude), XLVI. 19.
— peintre fameux, XXXIX. 35.
Vaillant (Florence), XXXVII. 20.
Valois (Isabelle de), XXXIX. 67.
Vander-Haghe (Gerard), XLIV. 10.
Vaudemont (Louise de), épouse de Henri III, 58.
Vaulgrain, XLIII. 13.
Vendôme (Elisabeth de), XLV. 18.
— (Elisabeth de), XLV. 15.
Veneur (office de grand), XL. 5.
Vêpres siciliennes, XXXIX. 61.
Vielle ; dissertation sur son ancienneté, XLI. 12.
Vien (Magdeleine de la), XLVII. 19.
Vienne (Jean de), L. 2.
Vieuville (Jean de la) ; son épitaphe, XLV. 12. 13.
Vignacourt (Maur de), XLIV. 9.
Vigneul de Marville, XXXVIII. 10.
Villa (Jean de), XXXVII. 18.
Vincent de Beauvais, XXXIX. 88.
Violon ; son antiquité, XLI. 12.
Vision béatifique, XXXIX. 22.
Vitrail, XLVI. 38.
Vivonne (Heliotte de), XL. 7.
Voilard (Marguerite), XXXVII. 10.
Volcard (Jacques), XLIV. 16.
Vossius (Adrien), *ibid.*

W

Walleran, XLIX. 1.

Walleran II, XLIX. 2.
Walleran III, XLIX. 3.
Walon ou Galon de Chaumont, XLII. 17.
Walpe (Louis), XLVII. 16.
Warwic (duc de), L. 3.
Waudripont (Antoine de), XLIV. 10.
Winoc, ou Winox (Saint); notice sur sa vie, XLIV. 1.
Winville (Beuve de), XLVI. 26.
Wormhout (abbaïe de), XLIV. 1.

Y

Yveline (forêt d'), XLIX. 6.
Yves (chapelle de saint), XXVII. 1; époque de sa fondation, 4.
Yves de Chartres, XLV. 13. 14.
Yves (Saint); abrégé de sa vie, XXXVII. 1. 2. 3; son culte étendu en Allemagne et en Suisse, 21; ses reliques; 22.
Yves, seigneur de Fas, XL. 5.
— (Simon), XXXVII. 6. 20.

Z

Zamet, abbé de Joigny, XXXIX 84.
Zapol, ou Zapolski (Pierre), descendant d'une illustre famille de Pologne, XXXIX. 20.

ADDITION

A LA

TABLE DES AUTEURS

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

COSTE (Hilarion de). Éloges et vies des reines. 1630, *in*-4°.

DANIEL (le père de la Vierge Marie). Le Miroir du Carmel, 1680, 4 vol. *in-fol.*

FEVRE (le). Larmes et regrets de la France sur la mort de Charles de Bourbon, comte de Soissons. 1612, *in*-8°.

GROUSTEL. Essai sur la profession de procureur. Paris, 1749, *in*-8°.

IRAIL (l'abbé). Querelles littéraires. 1761, 4 vol. *in*-12.

JOURNAL de Normandie. 1 mars 1786.

L'ŒUVRE (Jean de). Vie de saint-Yves. Paris, 1695, *in*-12.

NOUE (François de la). *De sanctis Cancellariis Franciæ syntagma historicum. Parisiis*, 1634, *in*-4°.

PAJOT (l'abbé). Factum sur la pêche de la rivière d'Orge.

POMMERAYE (François). Histoire des archevêques de Rouen. 1667, *in-fol.*

RAVALLIÈRE (l'evesque la). Glossaire des poésies du roi de Navarre. 1742, 2 vol. *in*-12.

ROBERTI (*Joh.*). *Elogia quinquaginta sanctorum Jurisperitorum contra populare commentum de solo Yvone. Leodii*, 1632, *in*-8°.

SANDERUS (*Antonius*). *Flandria illustrata.* 1644, 2 vol. *in-fol.*

VAILLANT (Jean Foy). *Numi antiqui familiarum Romanarum.* 1703, 2 vol *in-fol.*

CATALOGUE

DES PLANCHES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ARTICLE XXXVII. Chapelle de Saint-Yves.

I. *Portail de Saint-Yves.*
II. *Tombes.*
III. *Tombes.*
IV. *Monument d'Hervé, Cossion et autres.*
V. *Tombes et costumes.*

ART. XXXVIII. La Chartreuse-lès-Gaillon.

I. *Vue de la Chartreuse.*
II. *Monument du comte de Soissons et d'Anne de Montafié.*

ART. XXXIX. Jacobins de la rue Saint-Jacques.

I. *Portail des Jacobins.*
II. *Extérieur de l'église.*
III. *Tombes de béguines et sceaux de saint-Dominique.*
IV. *Tombe de Humbert.*
V. *Divers tombeaux.*
VI. Idem.
VII. Idem.
VIII. Idem.
IX. Idem.

X. *Divers tombeaux.*
XI. *Benoît XI au-milieu du consistoire.*

ART. XL. Abbaïe de Bonport.

I. *Vue de l'Abbaïe et divers monumens.*
II. *Tombeau de Louis de Rouville et de sa femme.*

ART. XLI. Chapelle de St.-Julien des Menestriers.

I. *Portail de Saint-Julien.*
II. *Ménetriers et violons anciens.*

ART. XLII. Ville de Chaumont et Abbaïe de Gomer-Fontaine.

I. *Plan de la chapelle Notre-Dame à Chaumont. Abbaïe de Gomer-Fontaine. Ruines de Chaumont.*
II. *Monumens d'Hugues de Chaumont et de sa famille.*

ART. XLIII. Prieuré de Long-Pont.

I. *Façade de l'église.*
II. *Diverses tombes.*
III. *Vue du prieuré.*

ART. XLIV. Bergues-Saint-Winox.

I. *Béfroi de Bergues.*
II. *Tombeau d'Antoine de Vaudripont.*

ART. XLV. Ville et château de Gisors.

I. *Sculptures de Jean Goujon et ruines du château.*
II. *Sculptures et tombes.*

ART. XLVI. Carmes de la place Maubert.

I. *Costumes des Carmes.*
II. *Mausolée de Michel Dubec.*
III. *Maître-autel.*
IV. *Tombeau de Boullenois.*
V. *Monumens de Louis Chauvelin et Jérôme le Pelletier.*
V bis. *Vue de l'église prise de la rue des Carmes, et tombe de Marguerite de Bourgogne.*
VI. *Portail du côté de la place Maubert.*
VII. *Vue du cloître.*

ART. XLVII. Blancs-Manteaux.

I. *Vue de l'église.*
II. *Divers monumens.*
III. *Tombes.*
IV. Idem.
V. Idem.
VI. Idem.

ART. XLVIII. Pont de l'Arche. (Cet article est numéroté 43 dans le texte, par erreur; c'est 48).

I. *Vue de la ville.*

ART. XLIX. Meulan.

I. *Vue de la ville. Sceaux et mesure particulière.*
II. *Divers sceaux.*
III. *Sceaux et monnoies anciennes.*
IV. *Divers sceaux.*

ART. L. Calais.

I. *Eglise Saint-Pierre.*
II. *Béfroi et Hôtel-de-ville.*
III. *Hôtel de Guise.*
IV. *Porte de la citadelle. Buste de Richelieu.*
V. *Monument élevé en l'honneur de deux matelots. Vases et instrument de guerre singuliers.*